STUDIO ADDICTUS
Province of Holy Cross

STUDIO ADDICTUS

VERBUM SALUTIS

III. - Évangile selon Saint Luc

VERBUM SALUTIS

Commentaire du Nouveau Testament

I. — **Évangile selon Saint Matthieu,** 15e édition, traduit et commenté par le P. Alfred DURAND, S. J.

II. — **Évangile selon Saint Marc,** 15e édition, traduit et commenté par le P. Joseph HUBY, S. J.

IV. — **Évangile selon Saint Jean,** 12e édition, traduit et commenté par le P. Alfred DURAND, S. J.

V. — **L'Évangile de N.-S. Jésus-Christ,** traduction et commentaire du Texte original grec, par le P. Paul JOÜON, S. J.

Tous droits réservés
Copyright by Gabriel Beauchesne 1924

Bonfigli pinxit.

Cliché Anderson

Salutat vos Lucas,
medicus carissimus

COLOSSIENS, IV, 14.

uchesne. Édit.

G. Deberque, Imp. Paris

STUDIO ADDICTUS

VERBUM SALUTIS

III

Évangile selon Saint Luc

TRADUIT ET COMMENTÉ

par les PP. Albert VALENSIN et Joseph HUBY, S. J.

VOBIS VERBUM SALUTIS HUJUS MISSUM EST
(*Actes*, XIII, 26)

DIX-HUITIÈME ÉDITION

WITHDRAWN

GABRIEL BEAUCHESNE, ÉDITEUR
A PARIS, RUE DE RENNES, 117
MCMXXIX

Nihil obstat

H. RIONDEL

Lugduni, die 27ª Decembris 1926

IMPRIMATUR

Lutetiæ Parisiorum, die 8ª Januarii 1927

V. DUPIN, v. g.

252
HUB

AVANT-PROPOS

L'actualité de l'Évangile est de tous les temps. Elle paraît cependant plus évidente aux époques de renaissance polythéiste. Quand les maîtres de la Cité relèvent les idoles, il est plus que jamais nécessaire de dresser en face d'elles la figure du Christ Sauveur. Les mythologies politiques et sociales ne maintiendront jamais leur prestige devant la lumière de l'Évangile.

Les lecteurs de ce commentaire pourront s'en convaincre. L'évangile de saint Luc éclaire en effet, d'une manière particulièrement vive, les idées essentielles de la civilisation chrétienne. Par l'universalisme de ses tendances, par l'inspiration religieuse de ses récits et de ses enseignements, par la révélation qu'il apporte du relèvement de la femme et de l'unité humaine, il oriente bien au-delà des horizons du monde antique l'action publique des disciples de Jésus-Christ.

Il fait plus d'ailleurs. Il transforme leur esprit. Il touche leur âme. Il y jette des semences de vie divine. Et aux bonnes volontés qu'il éveille, il donne l'espérance de l'union avec Dieu.

Ces richesses spirituelles du troisième évangile exigeaient que le commentaire en fût exact et sobre. Celui que nous offrons au public voudrait avoir ce caractère. Aussi présente-t-il la même méthode que ses devanciers. Comme eux, il cherche à unir une critique avertie à une exégèse traditionnelle. Il ne

craint donc pas d'apporter fréquemment le témoignage des Pères de l'Église. Et s'il cite également celui de nombreux auteurs modernes, c'est qu'il entend ne servir que la vérité.

Une collaboration fraternelle des plus précieuses permet à l'auteur de ces lignes, de livrer au public un ouvrage, qui sans elle serait sans doute resté au-dessous de l'idéal entrevu. Le R. P. Joseph Huby, directeur de la collection *Verbum Salutis*, et dont un long commerce avec les études scripturaires a fait un des maîtres autorisés de l'exégèse du Nouveau Testament, a bien voulu ajouter à ce commentaire d'importants compléments. Son nom convenait d'y être inscrit. Il dira la reconnaissance et l'amitié.

Puissent donc les pages qui suivent, aider les hommes de ce temps à retrouver un peu de l'esprit chrétien.

Albert VALENSIN, *S. J.*

Lyon, en la fête de Noël, 1926.

INTRODUCTION

I

L'Auteur du troisième Évangile

Le troisième évangile a été universellement reçu dans l'Église primitive comme l'œuvre du médecin et disciple de saint Paul, appelé Luc. Jamais le fait n'a été contesté, et dès la fin du IIe siècle les affirmations explicites attestent l'unanimité de l'adhésion à cette attribution. Le Canon dit « de Muratori[1] », qui nous transmet l'écho de la tradition de l'Église Romaine, est pleinement d'accord sur ce point avec les témoignages des Églises d'Occident et d'Orient, tels que nous les font connaître saint Irénée[2] et Tertullien[3], Clément d'Alexandrie[4] et Origène[5].

Ce que nous savons de l'auteur révèle une physionomie très attachante[6]. Originaire, croit-on, d'An-

1. Le *Canon* de Muratori (sorte de catalogue des Livres inspirés qui étaient acceptés par l'Église Romaine vers 180-200), est ainsi appelé du nom de l'érudit italien Muratori, qui le publia pour la première fois en 1740, d'après un manuscrit de la fin du VIIe siècle ou du commencement du VIIIe. Ce manuscrit, originaire de Bobbio, se trouve maintenant à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan. Actuellement les érudits discutent sur l'attribution du Canon à saint Hyppolyte (début du IIIe siècle) : cf. Lagrange, *Revue Biblique*, Janvier 1926, p. 83-88.
2. *Adv. Haereses*, III, 1, 1 ; 14, 1.
3. *Adv. Marcionem*, IV, 5.
4. *Paedagog.*, II, 2.
5. *Contra Celsum*, II, 32.
6. Sur saint Luc, homme et auteur, voir la brochure du P. J. Huby,

tioche[1], grec de race et d'éducation, notre évangéliste joint à la conscience du narrateur la sympathie de l'artiste, à l'objectivité de l'historien le charme d'une âme largement ouverte à tout ce qui est humain. Il a le goût de la précision, mais non de la minutie. Parle-t-il d'institutions, de géographie, d'art nautique ou de médecine, il se montre informé, sans toutefois étaler une vaine érudition. Raconte-t-il un fait, il est moins préoccupé d'en décrire tout le détail des circonstances contingentes que d'en dégager la portée universelle. Derrière les choses, il voit les idées. Il les exprime en une langue plastique et sereine, qui se revêt parfois d'une discrète teinte sémitique, mais reste élégante en sa simplicité.

Héritier de la civilisation hellénique, saint Luc en a la fierté ; naïvement, comme ses contemporains, il appellera « barbares » les habitants de Malte qui ne parlent pas le grec[2]. Mais il n'a pas fermé les yeux sur les misères qui accompagnaient cette brillante culture. Il semble avoir entendu de la gentilité les poignants appels vers le Dieu inconnu. Il aurait pu chercher dans la philosophie la réponse des sages. Il fit mieux, il devint le disciple de Paul qui fut son « illuminateur[3] » dans la voie du Seigneur Jésus. Non qu'il ait été par lui converti au christianisme, car l'Apôtre ne l'appelle jamais son fils. Mais après avoir été fait chrétien, probablement par les premiers prédicateurs de l'évangile, qui vinrent de bonne heure à Antioche[4], il trouva dans saint Paul le maître incom-

Saint Luc, le disciple de saint Paul, l'humaniste chrétien (Action Populaire, éditions *Spes*), reproduction d'un article des *Etudes*, 5 janvier 1918. Les pages qui suivent s'en inspirent étroitement.

1. La première information nous en est donnée par EUSÈBE (*Hist. eccl.*, III, 4, 6) qui peut-être la tenait de Jules Africain (vers 220).
2. *Act.*, XXVIII, 2.
3. Le mot est de TERTULLIEN, *Adv. Marcionem*, IV,2.
4. *Act.*, XI, 19-30.

parable qui lui donna l'intelligence du mystère de Jésus-Christ. S'il reçut en effet des témoins immédiats les matériaux de son récit[1], il apprit de l'Apôtre à en mettre en lumière les pensées directrices, notamment cette « philanthropie » de Dieu[2], qui par le Christ et dans le Christ, appelle tous les hommes, sans distinction de caste ni de race, à l'unité du salut, et dont le mystère, caché aux siècles et aux générations, maintenant révélé aux saints[3], a éclairé la nuit du paganisme d'une lueur d'espérance. Ainsi l'auteur du troisième évangile se présente à nous avec l'autorité, non seulement de sa culture, mais de sa foi.

Celle-ci, loin de l'exposer à fausser l'image des faits, avive en lui le besoin de la retracer avec exactitude. Elle rend son intelligence exigeante. Elle stimule la curiosité de ses enquêtes auprès des autorités incontestables. Elle ajoute une garantie à ses dires.

De la vie de l'évangéliste, nous ne connaissons guère que ce que nous laisse entrevoir le livre des *Actes*.

A Troas, Luc rencontre Paul[4], lors de sa seconde grande expédition apostolique, vers l'an 50. Il le suit en Macédoine, il s'en sépare quand l'Apôtre, en compagnie de Silas, gagne Thessalonique. Six ans plus tard, vers 56-57, lorsque Paul, revenant de Grèce, traverse la Macédoine, Luc le retrouve à Philippes[5]. Il se rend avec lui à Jérusalem[6] et à Césarée[7]. La captivité de l'apôtre lui procure alors des loisirs. Il dut en profiter pour parfaire sa documentation sur la vie du Christ. A ce moment, en 57-59, des témoins oculaires pouvaient être encore

1. Lc., I, 2. — 2. *Tit*, III, 4. — 3. *Colos.*, I, 26. — 4. *Act.*, XVI, 8 sq. — 5. *Act.*, XX, 6. — 6. *Act.*, XXI, 15 sq. — 7. *Act.*, XXIV, 23 ; XXVII, 2

interrogés : il y avait Jacques, dit « le frère du Seigneur », et les anciens de Jérusalem, plusieurs des saintes femmes et des disciples de la première heure, comme Mnason le Cypriote, le prophète Agabos, le diacre Philippe, père de quatre filles prophétesses[1]. Il y avait peut-être aussi la très sainte Vierge Marie, qui aurait eu entre soixante-quinze et quatre-vingts ans, et dont les confidences expliqueraient la fraîcheur que gardent dans le troisième évangile les récits de l'enfance de Jésus. Quand saint Paul quitte Césarée pour aller à Rome, devant le tribunal de César, saint Luc s'embarque avec lui[2]. A Rome, il collaborera, ainsi que plusieurs autres, dont l'évangéliste saint Marc, à la propagation de la foi chrétienne par le grand apôtre[3].

Cette époque est plus probablement celle de la rédaction définitive du livre des *Actes*[4]. Saint Luc avait déjà écrit son évangile[5]. D'anciens prologues anonymes, dont le prototype grec remonte au IIIe siècle et peut-être même à la fin du second, en placent la composition en Achaïe[6]. Telle est également l'opinion de saint Jérôme. De fait, tout suggère qu'il a été composé dans un milieu grec, peut-être à Corinthe, sans exclure l'hypothèse de son achèvement à Rome vers 63-64[7]. Saint Luc demeurera un certain temps dans cette ville. Il est nommé parmi ceux au nom desquels saint Paul salue les chrétiens de Colos-

1. *Act.*, XXI, 8 sq. ; 16 sqq.
2. *Act.*, XXVII, 2.
3. *Act.*, XXVIII, 30-31 ; *Colos.*, IV, 10-14 ; *Philémon*, 23-24.
4. Cf. É. JACQUIER, *Les Actes des Apôtres*, Paris, 1926, Introduction, p. CXIV, sqq.
5. *Act.*, I, 1.
6. Sur ces prologues, voir LAGRANGE, *Evangile selon saint Luc*, Paris, 1921, introduction, p. XIII-XVIII.
7. KNABENBAUER, *Evang. sec. Lucam*, Paris, 1896, p. 8 ; LAGRANGE, *op. cit.*, p. XXVI-XXVII.

ses et Philémon[1], en des écrits qui datent de sa captivité. Mais il n'est plus mentionné dans l'épître aux Philippiens. Aurait-il déjà quitté Rome ? La chose est d'autant plus vraisemblable que saint Paul est seul lors de sa comparution devant César[2]. Acquitté une première fois, saint Paul fut de nouveau arrêté par la police de Néron, et saint Luc reparaît auprès de lui[3] pendant cette seconde captivité, qui devait aboutir au martyre de l'apôtre. Sur les dernières années de l'évangéliste, nous ne possédons que des traditions incertaines. Des anciens prologues dont nous avons parlé, les uns le font mourir en Béotie, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, les autres en Bithynie, à l'âge de soixante-quatorze ou quatre-vingt-quatre ans, ayant gardé la chasteté dès son enfance.

A défaut de plus amples documents sur l'auteur, son œuvre reste : elle reflète une de ces âmes pures qui voient Dieu. L'Église catholique célèbre le 18 octobre la fête de saint Luc[4].

1. *Colos.*, IV, 14 ; *Philémon*, 24.
2. *II Tim.*, IV, 16.
3. *II Tim.*, IV, 11.
4. La piété populaire voit en saint Luc le patron de la peinture chrétienne. De fait celle-ci lui doit beaucoup. Un Fra Angelico aurait-il été possible sans le troisième évangile ? Mais saint Luc fut-il lui-même peintre ? Une tradition rapportée par Nicéphore Calliste au XIV^e^ siècle d'après Théodore le lecteur qui écrivait au VI^e^ siècle, l'a fait supposer. Elle ne saurait établir à elle seule une certitude. Quoi qu'il en soit, les vierges, dites de saint Luc, fournissent un spécimen de cet art byzantin, dont les types se reproduisent aujourd'hui encore dans les icônes si vénérées de l'Orient.

II

Quelques caractéristiques du troisième Évangile

Seul des quatre évangiles, celui de saint Luc nous parle avec détails de l'enfance de Jésus. Sur les 1149 versets qu'il contient, 612 lui sont propres. Des vingt miracles qu'il raconte, six ne nous sont connus que par lui. Enfin, des vingt-quatre paraboles qu'il rapporte, dix-huit sont exclusivement dans son texte. Plus que cette abondance d'informations, certains traits caractérisent le troisième évangile.

Si par des mots dont l'usage moderne a renouvelé le sens, on peut, sans paradoxe, désigner des choses anciennes, nous dirions volontiers de cet évangile qu'il a une portée éminemment *sociale*. Il n'a rien sans doute d'un traité d'économie politique, et, quoi qu'en dise Renan[1], il ne manifeste aucune tendance communiste. Mais il subordonne nettement à la valeur des personnes celle des choses. Il condamne le mammon d'iniquité, mais bénit l'homme riche que fut Zachée. Il exalte la pauvreté volontaire, mais surtout pour assurer par elle la liberté de l'esprit. En invitant de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, il sépare ce qu'avait confondu la Cité antique et il affranchit la personne humaine. Il en soustrait la conscience au pouvoir de l'État[2]. Il annonce la civilisation chrétienne. Il l'annonce encore, et d'une manière qui lui est propre, en faisant connaître la place qui, dans le royaume de Dieu, est assignée à la femme par le Sauveur du

1. Renan, *Vie de Jésus*, p. 182, note 2 (13e édition).
2. Fustel de Coulanges. *La Cité antique*, dernier chapitre.

monde. Ce n'est plus une place humiliée, comme celle où l'avaient confinée d'orgueilleux philosophes ou des potentats jaloux. C'est une place d'honneur. Voici que passent tout près du Christ, Élisabeth, la pieuse mère du Précurseur, Anne, la prophétesse, gardant jusqu'en son extrême vieillesse un cœur fidèle et pur, la veuve de Naïm qui pleure un fils unique, et celle de Jérusalem qui jette dans le tronc du Temple l'obole de la pauvreté ; les filles d'Abraham guéries par sa puissance ou relevées par son pardon, de saintes femmes reçues en sa compagnie, Marthe et Marie admises en son intimité. Ce sont des femmes qui par leurs larmes donnent au Christ souffrant le suprême témoignage de la pitié humaine, et ce sont des femmes encore qui reçoivent du Christ ressuscité la mission d'apporter aux apôtres le premier message de sa gloire divine. Preuves de fait en faveur de la doctrine proclamée par saint Paul : « Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme, car vous êtes tous un dans le Christ Jésus[1]. » Cette égalité n'est pas celle des fonctions, et elle repose moins sur l'identité des droits que sur leur équivalence. Elle n'exclut aucune des différenciations nécessaires. C'est ainsi que dans le collège apostolique, dont il décrit avec soin la formation progressive, le troisième évangile laisse entrevoir une hiérarchie qui s'ébauche, — celle-là même dont le livre des *Actes* montrera l'autorité en exercice dans l'Église naissante. Mais si les femmes n'ont ni la prédication officielle ni la juridiction, elles reçoivent, avec la grâce divine, dont rien en elles ne diminue nécessairement la vertu, le pouvoir de devenir héroïnes de sainteté et ouvrières des rénovations chrétiennes à travers le monde.

1. *Gal.*, III, 28.

Ces enseignements ressortent comme naturellement des faits eux-mêmes, qui nous sont présentés avec toutes les garanties désirables : sûreté d'information, sincérité d'exposition. Saint Luc manifeste, dès le début de son récit, son intention de faire œuvre d'*historien*. Il y reste jusqu'au bout fidèle. Sa méthode n'est pas celle de la simple chronique. Elle en ignore la rigidité banale. Elle est souple et précise tout ensemble. Elle joint au mérite de l'exactitude celui de la finesse. Elle instruit, sans dédaigner de plaire. Elle tient de la Grèce plus que de l'Orient.

Elle tient surtout de l'Esprit qui inspire l'évangéliste, dont on a pu dire que plus que tous les autres il montrait dans le Christ l'action du Saint-Esprit[1]. Le troisième évangile est ainsi caractérisé par sa *profondeur spirituelle*. En soulignant presque à chaque étape de la vie du Sauveur le rôle de cet Esprit, en rappelant que, lorsqu'il se rend au Jourdain pour y être baptisé, ou au désert pour y subir la tentation, ou qu'il retourne en Galilée pour y prêcher l'évangile du royaume de Dieu, ou qu'il se met en route vers Jérusalem pour y accomplir les prophéties, Jésus est rempli de l'Esprit-Saint[2], saint Luc nous apprend « que comme ce Divin Esprit est le principe de notre génération spirituelle dans le Baptême, il doit être aussi le principe de notre conduite, qu'il doit nous gouverner en toutes choses, et que nous devons entièrement dépendre de sa direction ; puisque les membres doivent être animés du même esprit que le chef[3] ». Le maître autorisé de la vie spirituelle qui parle de la sorte ajoute par manière de conclusion : « Ce n'est donc ni des sens ni des passions, ni de la

1. La remarque a été faite par MALDONAT (In c. IV, 14, *Lucae*).
2. Lc., II, 21 ; IV, 1, 14 ; X, 21.
3. LOUIS LALLEMANT, *La Doctrine spirituelle*, 6e principe, 1re Sect. ch. II (éd. de Lyon, 1735, p. 365-366).

raison précisément, que nous devons recevoir notre conduite, c'est uniquement du Saint-Esprit. Voyons si nous nous laissons gouverner par lui, et si ce n'est point l'esprit de la chair et du monde qui nous gouverne. Si c'est le Saint-Esprit, nous jouirons de la liberté des enfants de Dieu. »

Or, dans le contexte de ces pensées, l'enseignement spirituel du troisième évangile apparaît aussi riche que profond. Il éclaire les règles de l'ascèse chrétienne, les lois du détachement et de la pénitence, les exigences de l'amour divin, les ascensions de la prière, les joies de l'union à Dieu, et par-dessus tout, l'œuvre éternelle de cette grâce du Christ qui avec un peu de poussière bâtit les temples vivants de l'Esprit.

Comment s'étonner dès lors que le troisième évangile soit enfin caractérisé par la *révélation christologique* qu'il renferme ? Si ce qu'il nous apprend de Jésus-Christ s'harmonise parfaitement avec ce que nous en disent les autres synoptiques ou saint Jean, tout le monde reconnaît que certains traits de la physionomie de Notre-Seigneur sont particulièrement évidents. Nulle part ailleurs n'apparaît en un tel relief la mission consolatrice et pacificatrice du Désiré des nations, sa miséricorde à l'égard des prodigues repentants, sa condescendance de bon Samaritain pour toutes les misères humaines, et l'universalisme de sa rédemption. Dante a heureusement exprimé ce caractère du troisième évangile, en appelant saint Luc le scribe de la mansuétude du Christ : *scriba mansuetudinis Christi*[1].

Ces simples indications suffiront au lecteur pour qu'avec le désir de voir le Sauveur du monde, il

1. DANTE, *De Monarchia*, I, 16. — Cité dans PLUMMER, *The Gospel according to Saint Luke*, Edinburgh, 1908, p. XLIII.

aille à l'évangile qui est, suivant le mot de saint Bonaventure, la crèche où se trouve Jésus-Christ[1].

Notre traduction suit le texte grec de l'édition critique de Nestle. Nous avons indiqué les rares passages, où nous avons cru devoir adopter une leçon différente, comme aussi les divergences avec le texte de la *Vulgate*.

La carte de Jérusalem, insérée dans ce Commentaire, suit de très près le plan que le R. P. Vincent, de l'École Saint-Étienne de Jérusalem, a dessiné pour l'ouvrage du R. P. SERTILLANGES, *Ce que Jésus voyait du haut de la Croix*. Le R. P. Vincent nous a gracieusement accordé cette utilisation de son plan pour cette édition et les suivantes.

1. SAINT BONAVENTURE, *In Lucam* c. II.

L'Évangile selon saint Luc

Après un court prologue (I, 1-4), saint Luc aborde son sujet. Son Évangile peut se diviser en six grandes sections :

I. — Les récits de l'enfance (I, 5-II, 52).

II. — La préparation du ministère de Jésus (III, 1-IV, 13).

III. — Le ministère de Jésus en Galilée (IV, 14-IX, 50) où l'on peut distinguer :

a) les débuts jusqu'au choix des Apôtres (IV, 14-VI, 11) ;

b) la prédication de l'évangile depuis l'élection des Douze jusqu'à leur première mission (VI, 12-VIII, 56) ;

c) la fin du ministère galiléen, depuis la mission des Apôtres jusqu'à la montée vers Jérusalem (IX, 1-50).

IV. — La montée de Jésus vers Jérusalem (IX, 51-XIX, 27), où l'on peut discerner trois groupements principaux, indiqués par trois rappels du terme final :

a) IX, 51-XIII, 21 ;

b) XIII, 22-XVII, 10 ;

c) XVII, 11-XIX, 27.

V. — Le ministère de Jésus à Jérusalem (XIX, 28-XXI, 38).

VI. — La Passion et la Résurrection de Jésus (XXII-XXIV).

STUDIO AUGUSTUS
Province of Holy Cross

PROLOGUE. I. 1-4

I. [1] Comme plusieurs ont essayé de faire le récit des choses accomplies parmi nous, [2] d'après ce que nous transmirent ceux qui dès le commencement en furent les témoins oculaires et qui sont devenus les ministres de la parole, [3] il m'a paru bon à moi aussi, qui me suis livré à une investigation minutieuse de toutes ces choses, en remontant jusqu'à leur origine, de t'en écrire avec suite, excellent Théophile, [4] afin que des enseignements que tu as reçus de vive voix, tu connaisses bien la solidité.

* * *

Ce prologue porte dans l'harmonieuse construction de sa période la marque d'un esprit grec. Il est l'exposé d'un dessein. Si saint Luc entreprend d'écrire son évangile, c'est qu'il veut faire une narration suivie des événements accomplis parmi les hommes, en vue de la rédemption du monde. Il espère ainsi confirmer par l'autorité d'un récit dont les enseignements auront été puisés aux meilleures sources, la catéchèse des *ministres de la parole*.

Ces derniers, dans lesquels il faut voir principalement les Apôtres, furent les *témoins oculaires* de ce que Jésus avait fait et enseigné, et cela dès le début de son ministère public en Galilée[1]. *Ils nous transmirent* ce qu'ils savaient bien. De cette tradition orale sortirent plusieurs essais pour conserver et propager par écrit le

1. *Act.*, I, 21-22.

récit plus ou moins complet de la vie et de l'enseignement du Christ. Saint Luc a connu de ces relations. Il n'a pas l'intention de jeter sur elles le blâme : lui-même paraît bien s'être servi, comme d'une source autorisée, de l'évangile de Marc, son compagnon à Rome[1]. Il a aussi recueilli les échos de la catéchèse palestinienne, qui a pris corps dans l'évangile araméen de saint Matthieu et vraisemblablement avait inspiré d'autres documents plus ou moins fragmentaires. De ces écrits, saint Luc a pu connaître de larges extraits déjà traduits en grec. Mais parce qu'il a eu des devanciers, même méritants, ce n'est pas une raison pour lui de s'abstenir d'écrire.

Il s'est donc livré à une investigation minutieuse de tous ces événements. Il sera exact. Et comme *il est remonté jusqu'à leur origine*, il sera complet. Ce n'est pas seulement de la vie publique du Sauveur qu'il parlera, mais encore de son enfance et de la providentielle préparation de l'Évangile par le précurseur de Jésus, Jean-Baptiste, qui lui-même fut annoncé par un ange de Dieu dans le Temple de Jérusalem. Voilà qui distingue déjà une œuvre. Voici qui lui assure une originalité plus grande encore. Saint Luc n'entend pas écrire un simple recueil de sentences, mais une histoire. Il composera un récit *suivi*, continu. Il disposera donc les faits dans un cadre chronologique qui, pour être largement conçu, n'en sera pas moins réel. Il les harmonisera parfois avec ceux de l'histoire profane[2]. Et s'il lui arrive d'intervertir l'ordre des temps, ce sera pour mettre en lumière l'ordre des choses ou le développement des idées. Par une méthode de groupement, qui n'est pas une des moindres caractéristiques de son récit, il donnera une profonde impression de mouvement et de vie.

Historien consciencieux, notre évangéliste déclare cependant ne pas se contenter d'exposer les choses, il veut par elles prouver la vérité d'une doctrine. S'il a écrit, c'est, comme il le dit à son destinataire, *afin que des enseignements que tu as reçus de vive voix, tu con-*

1. *Colos.*, IV, 10, 14. — 2. Lc., II, 1-2 ; III, 1-2.

naisses bien la solidité. Rien de plus légitime. Un fait ne cesse pas d'être un fait, quand il devient un argument. Pour la foi chrétienne qui confesse Jésus comme Sauveur, et espère dans le salut qu'il apporte[1], quel réconfort que de connaître avec détail l'histoire de Jésus !

L'*excellent Théophile*, auquel est adressé l'évangile de saint Luc, est vraisemblablement un personnage réel, occupant un certain rang social[2]. Il paraît avoir été du nombre des chrétiens issus de la gentilité. Il les représente en tout cas. Il est pour eux une garantie de sympathie intelligente. Il reste pour nous un symbole. « Théophile n'est-il pas celui qui aime Dieu ? Si nous l'aimons, cet évangile est nôtre[3]. »

1. *Rom.*, x, 9.

2. L'épithète d'excellent, κράτιστε, est donnée par saint Luc aux personnages de marque, tels que les procurateurs de Judée (*Act.*, XXIII, 26 ; XXIV, 3 ; XXVI, 25.)

3. S. AMBROISE, *In Luc.* in hoc loco. (*P.L.*, 15, 1538).

PREMIÈRE PARTIE

Les Récits de l'Enfance (I, 5-II, 52)

L'Ange Gabriel annonce à Zacharie la naissance du Précurseur (I, 5-25)

I. [5] Il y avait aux jours d'Hérode, roi de Judée, un prêtre du nom de Zacharie, de la classe d'Abia. Sa femme était de la descendance d'Aaron, et se nommait Élisabeth. [6] Ils étaient justes, l'un et l'autre, devant Dieu, marchant selon tous les commandements et observances du Seigneur, sans reproche. [7] Et ils n'avaient pas d'enfant, car Élisabeth était stérile. Et l'un et l'autre étaient avancés en âge.

[8] Or il arriva, comme [Zacharie] officiait au tour de sa classe, devant Dieu, [9] que, selon la règle du sacerdoce, il fut désigné par le sort, pour aller offrir l'encens dans le sanctuaire du Seigneur. [10] Et toute l'assemblée du peuple restait en prière au dehors, à l'heure de l'encens. [11] Alors lui apparut un ange du Seigneur, qui se tenait debout, à droite de l'autel de l'encens. [12] Et Zacharie fut troublé à cette vue, et la crainte le saisit. [13] Mais l'ange lui dit : « Ne crains pas, Zacharie, car ta prière a été exaucée, et ta femme Élisabeth t'enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jean. [14] Et ce sera pour toi joie et allégresse, et beaucoup, à cause de sa naissance, seront dans la joie. [15] Et il sera grand devant le Seigneur, et il

ne boira ni vin ni liqueur enivrante, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère, [16] et il ramènera de nombreux fils d'Israël au Seigneur leur Dieu. [17] Et lui-même il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers les enfants, et les rebelles à la sagesse des justes, pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé. »

[18] Et Zacharie dit à l'ange : « A quoi reconnaîtrai-je cela ? Car je suis vieux et ma femme est avancée en âge. » [19] Et l'ange lui répondit : « Je suis Gabriel, celui qui se tient devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces choses. [20] Et voici que tu seras silencieux, et dans l'impossibilité de parler jusqu'au jour où arriveront ces choses ; parce que tu n'as pas cru à mes paroles, lesquelles s'accompliront dans leur temps. »

[21] Et le peuple attendait Zacharie. Et il s'étonnait qu'il s'attardât ainsi dans le sanctuaire. [22] A sa sortie, comme il ne pouvait pas leur parler, les gens comprirent qu'il avait eu une vision dans le sanctuaire. Et il leur faisait des signes. Et il resta muet. [23] Et il advint que, quand furent écoulés les jours de son service, il s'en alla dans sa maison. [24] Après ces jours-là, Élisabeth, sa femme, devint enceinte ; et elle se cacha complètement pendant cinq mois, disant : « [25] Voilà donc ce que m'a fait le Seigneur, en ces jours où il daigna ôter mon opprobre parmi les hommes. »

*
* *

C'est à Jérusalem, la cité de Dieu[1], qu'est annoncée la naissance de celui qui devait préparer les voies au

1. *Ps.* CXXXVII, 3 (Vg. CXXXVI).

Seigneur. La ville avait été prise au cours de l'été de l'an 37 par Hérode l'Iduméen[1], que le sénat romain avait nommé roi, trois ans plus tôt, et qui garda ce titre jusqu'à sa mort, l'an 4 avant J.-C. A la domination étrangère s'ajouta pour Jérusalem, *aux jours d'Hérode, roi de Judée*, le péril des luttes intestines, non seulement politiques, mais religieuses. Pharisiens, Sadducéens, Hérodiens se disputaient l'âme d'Israël.

Celle-ci, dans l'ensemble, restait cependant fidèle au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, comme le prouvent les évangiles eux-mêmes, et il y avait des saints parmi les Juifs. Tels étaient le prêtre *Zacharie et sa femme Elisabeth*. L'un et l'autre appartenaient à la race sacerdotale, lui, faisant partie de la *classe d'Abia*, la huitième des vingt-quatre instituées, disait-on, par David, et elle, se rattachant à la *descendance d'Aaron*. Mais mieux que par la noblesse de leur origine, ils se recommandaient par la sincérité de leur vertu. Car *ils étaient justes*, non seulement devant les hommes, mais *devant Dieu*, dont ils observaient sans défaillance *tous les commandements et toutes les observances*, ce qui laisse entendre qu'ils se conformaient aux prescriptions de la coutume comme de la loi[2]. Ils auraient pu s'attendre à recevoir les bénédictions d'ordre temporel souvent attachées, dans l'ancienne Alliance, à la fidélité. Ils ne reçurent même pas celle d'avoir un enfant. *Elisabeth était stérile*.

Or il advint, comme Zacharie officiait, au tour de sa classe, devant Dieu, c'est-à-dire dans le Temple, *que selon la règle du sacerdoce, il fut désigné par le sort pour aller offrir l'encens dans le sanctuaire du Seigneur*. Cette offrande, qui consistait à faire brûler des parfums sur l'autel de l'encensement[3], se faisait avant le sacrifice du matin et après celui du soir ; elle coïncidait avec la prière publique dont l'encens était le symbole. Toute l'assemblée du peuple restait en dehors du sanctuaire, mais non pas du Temple. Elle vit Zacharie s'avancer,

1. Josèphe, *Bell. Jud.* I, 18, 1-3. — 2. *Gen.*, XXVI, 5 ; *Deut.*, IV, 40 ; *II Rois.*, XVII, 3. — 3. *Exod.*, XXX, 7-8.

puis disparaître dans le *Saint*, qui précédait immédiatement le *Saint des Saints*. Là, le pontife, ayant à sa droite les pains de proposition, à sa gauche le candélabre à sept branches, se trouva en face de l'autel des parfums, couvert de lames d'or. *Et il aperçut un ange debout à droite de l'autel.*

Déjà ému par l'acte solennel qu'il accomplissait pour la première fois de sa vie, — car le privilège d'offrir l'encens dans le Saint ne se réitérait pas, — Zacharie l'est plus encore par cette vision. Au contact du monde surnaturel il éprouva l'impression que ressentit Daniel : « Je vis cette grande apparition et il ne me resta plus de force : mon visage changea de couleur, et je devins blême, sans conserver aucune force[1]. » Mais l'ange lui dit : « *Ne crains pas, Zacharie, car ta prière a été exaucée.* »

La demande du prêtre fidèle avait avant tout pour objet, semble-t-il, le salut du peuple dont il était alors l'interprète officiel : la venue du royaume messianique attendu par tant de prophètes et de rois[2]. Telle est précisément la grâce, dont le message céleste lui apporte l'annonce. Mais ce message révèle aussi à Zacharie le rôle de précurseur réservé au fils dont Dieu consolera sa vieillesse : *ta femme Elisabeth t'enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jean*, nom assez fréquent dans l'Ancien Testament. Mais le fait d'être imposé par Dieu accuse sa signification de « don » et de « grâce ». L'ange précise les caractéristiques de l'enfant : *il sera grand devant le Seigneur :* non seulement en raison de l'austérité de sa vie qui sera extrême, — car il ne boira ni vin ni liqueur enivrante, — mais encore parce que son âme aura été sanctifiée. *Il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère*, donc avant même qu'il ait paru à la lumière du jour. Privilège dont la grandeur n'est surpassée que par celui de la Vierge conçue sans péché.

Tel est l'enfant dont la naissance apportera à son père *joie et allégresse*. Dieu le prépare ainsi pour une mission de salut : *il ramènera de nombreux fils d'Israël au Seigneur*, leur Dieu. Il inaugurera un mouvement religieux

1. DANIEL, X, 8. — 2. LC., X, 24.

orienté vers celui qui doit venir. Il provoquera les âmes à la pénitence, il formera un peuple disposé à recevoir l'Évangile du royaume. Il remplira un rôle unique dans l'économie de la rédemption du monde : celui de Précurseur.

Et Zacharie dit à l'ange : « A quoi reconnaîtrai-je cela ? » La révélation qu'il a entendue, répond sans doute aux demandes de sa prière, mais dépasse les prévisions de sa pensée. Zacharie attend le salut d'Israël, mais non l'honneur d'y être associé par son fils. Et trop préoccupé des obstacles que paraissent mettre à la réalisation de la parole de l'ange, la stérilité naturelle d'Élisabeth et son âge avancé, il pose une question nuancée d'incrédulité : « il y a une folie, dit saint Jean Chrysostome, qui est plus sage que la sagesse humaine : c'est celle qui consiste à réprimer toutes nos pensées quand Dieu a parlé. Zacharie était prêtre. Il devait recevoir, avec une foi plus soumise, cette communication, qui portait tous les caractères d'une révélation divine. » Aussi l'ange, en confirmant son message, lui inflige-t-il une punition.

« *Je suis Gabriel, celui qui se tient devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces choses.* » Par son nom, par sa fonction, par sa mission, l'ange se déclare suffisamment accrédité : il avait le droit de rencontrer une humble et docile audience. Que de souvenirs ne pouvait manquer d'évoquer dans l'âme d'un prêtre juif, attendant le Messie, ce nom de *Gabriel* ? C'était Gabriel qui avait instruit Daniel[1], et annoncé en de mystérieux symboles, dont l'imagination populaire avait rempli ses apocalypses, la fin du sacrifice et de l'oblation, l'arrivée, sur l'aile des abominations, d'un dévastateur[2], mais aussi l'heure d'une rénovation d'Israël. En se disant *celui qui se tient devant Dieu*, l'ange rappelle la fonction commune à tous les anges, qui est de servir, en vue de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut[3], mais sans cesser de contempler Dieu, leur éternelle béatitude. Il montre ainsi le lien intime qui

1. DANIEL, IX, 21. — 2. DANIEL, IX, 27. — 3. *Hébr.*, I, 14.

l'unit à Dieu, et le fondement de l'autorité qu'il faut accorder à son message. L'annonce à Zacharie mérite d'autant plus créance que l'ange ne remplit ici qu'une mission. Ce n'est pas sur son initiative, mais sur celle de Dieu, qu'il a parlé. *J'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces choses.*

Et voici que tu seras silencieux, et dans l'impossibilité de parler jusqu'au jour où arriveront ces choses, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, lesquelles s'accompliront en leur temps. Châtiment symbolique ; car l'heure est proche où le sacerdoce judaïque deviendra muet. Châtiment réel ; car Zacharie perd de fait l'usage de la parole. En sortant du sanctuaire, il aurait dû parler, au moins pour prononcer sur le peuple la formule de bénédiction prescrite par Moïse à Aaron : « Que Iahvé te bénisse et te garde ! Que Iahvé fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce ! Que Iahvé lève sa face sur toi et qu'il te donne la paix[1] ! » *Mais il ne put se faire entendre que par des signes. Et il resta muet. Et les gens comprirent qu'il avait eu une vision dans le sanctuaire.*

Infirme, mais non irrégulier, Zacharie put continuer à remplir ses fonctions au Temple. Et quand furent écoulés les jours de son service, il s'en alla dans sa maison où Élisabeth, sa femme, mise dans le secret de la communication céleste, devint enceinte.

Telle fut la première annonce de l'Évangile. Elle a été faite à une famille de race sacerdotale, au moment de la prière liturgique, dans l'accomplissement des rites du Mosaïsme, à l'endroit le plus saint du Temple de Jérusalem : « Il convenait que le précurseur du Christ, dit saint Ambroise, eût de tels ancêtres, afin que la foi dans le Seigneur, dont il annonçait la venue, parût avoir, non la soudaineté d'une improvisation, mais l'antiquité d'un dépôt reçu des ancêtres et d'un droit inscrit dans la nature même[2]. »

1. *Nomb.*, VI, 2, 23.
2. Saint AMBROISE, *In Luc.* I, 5 (*P.L.* 15, 1540).

L'Annonciation, I, 26-38

I. [26] Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée appelée Nazareth, [27] auprès d'une vierge, fiancée à un homme appelé Joseph, de la maison de David, et le nom de la vierge était Marie, [28] et entrant chez elle, il dit : « Je te salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. » [29] Mais elle, à cette parole, fut troublée, et elle se demandait ce que signifiait cette salutation. [30] Et l'ange lui dit : « Ne crains point, Marie, car tu as trouvé grâce devant Dieu. [31] Et voici que tu deviendras enceinte et tu enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus. [32] Il sera grand et il sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur lui donnera le trône de David, son Père, [33] et il règnera sur la maison de Jacob éternellement ; et son règne n'aura pas de fin. »

[34] Mais Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » [35] Et l'ange lui répondit : « L'Esprit-Saint viendra sur toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'enfant qui naîtra, [sera] saint, il sera appelé Fils de Dieu. [36] Et voici qu'Élisabeth ta parente a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse. Et ce mois est le sixième pour celle qu'on appelait la stérile. [47] Car rien n'est impossible à Dieu. »

[48] Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon ta parole. » Et l'ange la quitta.

*
* *

De Jérusalem, l'évangile nous transporte en *une ville de Galilée appelée Nazareth*, si peu connue que son nom ne figure pas dans l'Ancien Testament. A l'éclat

de la première annonciation succède l'humilité de la seconde. L'envoyé de Dieu est encore *l'ange Gabriel.* Il se présente *à une vierge fiancée à un homme nommé Joseph,* fiancée, mais non mariée. Car bien que l'expression puisse s'entendre d'une épouse, il est vraisemblable qu'au moment où elle reçut la visite de l'ange, Marie n'avait pas été introduite dans la maison de Joseph, ce qui paraît avoir été une des cérémonies propres du mariage[1]. Saint Matthieu nous suggère d'ailleurs que la conception merveilleuse de Jésus précéda cette introduction[2].

De la vierge à qui va s'adresser l'ange du Seigneur, saint Luc souligne discrètement la glorieuse alliance : son fiancé Joseph était de la *maison de David.* Puis il nous fait connaître son nom, *Marie,* en araméen *Mariam,* qui à cette époque, par analogie avec *Mara,* « Seigneur », semble avoir eu le sens de « dame, princesse », quelle qu'ait été son étymologie primitive[3]. Suit le récit du mystère de l'Incarnation : jamais, pour raconter des choses aussi sublimes, un écrivain ne fut plus simple.

En entrant chez elle, l'ange lui dit : « *Je te salue pleine de grâce* », de cette grâce qui répandue dans une âme par le Saint-Esprit fait d'elle le temple vivant de la Trinité sainte. Le parfait grec, traduit par « *pleine de grâce* », indique non une faveur transitoire, mais une divine permanence. *Le Seigneur est avec toi,* puisqu'il habite en toi. La Vulgate ajoute : *Tu es bénie entre les femmes.* Ce membre de phrase, absent des meilleurs manuscrits grecs, est omis par les éditeurs modernes, qui inclinent à y voir une harmonisation avec le ℣. 42, où ces mots se retrouvent authentiquement.

Devant l'éloge que l'ange lui a décerné, Marie *est*

1. MT., XXV, 1-12.
2. MT., I, 18.
3. L'hébreu Miriam, nom de la sœur de Moïse (*Ex.*, XV, 20), devenu en araméen Mariam, est expliqué par le P. ZORELL, — au moins à titre d'hypothèse vraisemblable, — comme formé de l'égyptien *meri,* « aimée », et de *iam* pour Iahô (équivalent de Iahvé). Étymologiquement, Marie signifierait donc « aimée de Iahvé ». (*Novi Testamenti Lexicon graecum,* s. v. Μαρία. Paris, 1911).

troublée, elle s'effraie moins de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend. Ce n'est pas la vision de l'ange qui lui fait peur, mais sa parole. Le texte le dit clairement : *elle fut troublée de ce discours*. Pareil trouble est celui de l'humilité[1]. Si quelques Pères, dont saint Ambroise, ont représenté Marie mise en émoi par la vue même de l'Ange, c'est qu'au ℣. 29 ils suivaient la leçon donnée par plusieurs manuscrits grecs et la Vulgate hiéronymienne (mais non la Sixto-Clémentine) : Marie *ayant vu* l'Ange[2]. Mais cette leçon n'est adoptée par aucune édition critique, et par conséquent l'exégèse qu'elle a inspirée, n'est pas à retenir.

Les explications de l'Ange apaisent le trouble qu'a produit sa salutation. « *Ne crains point, Marie*, dit le messager céleste, *tu as trouvé grâce devant Dieu.* » Mieux que les saints patriarches de son peuple, la fille d'Israël va donc être l'objet des faveurs divines[3]. Par une faveur unique dans l'histoire de la rédemption, elle deviendra mère de Dieu. *Tu enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus*. Prophétie et commandement tout ensemble, ces paroles rappellent celles par lesquelles Isaïe, en un passage messianique[4], annonçait la naissance de l'Emmanuel : *Le Seigneur lui-même vous donnera un signe : voici que la vierge a conçu et elle enfante un fils et elle lui donne le nom d'Emmanuel*. Emmanuel signifie, en effet, « Dieu avec nous » ; tel sera bien l'enfant annoncé, dont le nom propre, *Jésus*, voudra dire *salut de Iahvé* ou Iahvé sauve.

« La révélation divine est rarement exprimée sous une forme méthodique et didactique, comme celle d'un traité. Ce sont quelques profondes et lumineuses affirmations dans lesquelles la foi embrasse d'abord la vérité tout entière, puis qu'elle développe et ordonne en les méditant. Ainsi Gabriel n'expose pas à Marie la

1. SALMERON, MALDONAT, KNABENBAUER, LAGRANGE.

2. Le texte commenté par saint AMBROISE (*P. L.*, 15, 1555), est ainsi formulé : *Ipsa autem ut vidit eum, mota est in introitu eius.*

3. *Gen.*, VI, 8 ; *Ex.*, XXIII, 12 ; *Juges*, VI, 17.

4. IS., VII, 14.

théologie complète de l'Incarnation, mais en quelques mots, il lui en livre toute la substance ; par quelques allusions aux promesses faites à David, aux prophéties d'Isaïe, de Daniel et des Psaumes[1], il lui en découvre tous les horizons[2]. »

Il déclare qu'il *sera grand*, non comme un homme peut l'être, mais en tant que *Fils du Très-Haut*, et parce que *le Seigneur lui donnera le trône de David son Père et qu'il règnera sur la maison de Jacob éternellement*. La portée du message s'éclairait de la tradition prophétique qui, d'Osée à Ézéchiel, en passant par Isaïe et Jérémie, avait montré se substituant peu à peu à l'Israël selon la chair un nouvel Israël selon l'esprit, celui dont saint Paul proclamera plus tard les droits[3]. Ce royaume de Dieu ainsi instauré, n'aura pas de fin. Car c'est pour toujours que le peuple élu sera sanctifié par la grâce de cette présence[4].

Marie dit à l'ange : « *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme ?* » Ce n'est pas un doute qu'elle formule ; elle ne demande pas de preuve comme Zacharie[5]. Seulement elle exprime le désir d'être renseignée sur un point qu'elle a le droit de connaître. Ayant la ferme volonté de rester vierge, ce qui chez une fiancée (*v.* 27) laisse supposer une promesse faite à Dieu et agréée par lui, « Marie ne voit pas distinctement comment elle pourra devenir la mère du Messie[6] ».

Et l'ange répondit, en éclairant le mystère de l'Incarnation d'une nouvelle lumière : « *L'Esprit-Saint viendra sur toi et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre.* » L'Esprit-Saint, c'est-à-dire, selon une loi d'appropriation, devenue traditionnelle dans l'Église, la troisième Personne de la sainte Trinité, celle à laquelle sera attribuée la puissance des surnaturelles transfor-

1. *II Reg.*, VII, 8-17 : *Ps.* LXXXVIII, CXXXI ; Is., VII et IX ; DN., VII.
2. DE LA BROISE, *La sainte Vierge*, p. 81 (Collection *Les Saints*, Paris, 1904).
3. *Rom.*, IX, 6.
4. MT., XXVIII, 20 ; *I Cor.*, XV, 23-24.
5. *Inquirendo dixit, non desperando.* Saint AUGUSTIN, *sermo* 290, 5. *P. L.*, 38, 1314).
6. A. DURAND, *L'Enfance de Jésus-Christ*, Paris, 1908, p. 95.

mations[1], *viendra sur toi*, non pas en ce sens que l'Esprit-Saint sera, dans la miraculeuse conception de Jésus, ce qu'est dans une conception naturelle l'époux humain, car il faudrait alors dire qu'il est le Père de Jésus-Christ, ce qui est absurde, mais en ce sens qu'il sera l'agent de l'Incarnation, préparant, comme il le fit, aux premiers jours du monde[2], alors qu'il se mouvait au-dessus des eaux, la matière dont devait être formé le corps du Christ. *Il viendra sur toi*, opérant cette merveille de rendre une vierge mère, sans qu'elle cesse d'être vierge.

Et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre ; cette phrase exprime sous une autre forme la même pensée. L'ombre divine enveloppant Marie est l'image de la puissance de Dieu agissant en elle pour la rendre mère sans l'intervention d'aucun intermédiaire humain. Dans l'Ancien Testament, la nuée reposant sur le tabernacle était la manifestation de la présence de Dieu, se complaisant au milieu de son peuple[3].

C'est pourquoi, l'enfant qui naîtra[4], [*sera*] *saint, il sera appelé Fils de Dieu*[5]. Conçu par l'opération du Saint-Esprit, le fils de Marie ne pourra être que saint et d'une sainteté suréminente. Tandis que les autres hommes ne peuvent avoir qu'une sainteté acquise, il possèdera, lui, une sainteté originelle. Ni cette sainteté, ni cette conception surnaturelle ne seront à proprement parler causes de sa filiation divine, car celle-ci n'a d'autre principe que la génération éternelle du Père. Mais la conception surnaturelle est une condition néces-

1. *Act.*, I, 8.
2. *Gen.*, I, 2.
3. *Ex.*, XL, 38.
4. La Vulgate Sixto-Clémentine porte : *ce qui naîtra de toi*. Les deux derniers mots manquent dans les meilleures autorités grecques, comme aussi dans les meilleurs manuscrits de la Vulgate hiéronymienne. WORDSWORTH et WHITE les omettent dans leur édition, *Novum Testamentum latine secundum editionem sancti Hieronymi*. Editio minor. Oxford, 1911.
5. Ce membre de phrase a été diversement traduit (cf. J.-M. BOVER, *Biblica*, 1920, p. 92-94). Nous adoptons, avec le P. LAGRANGE, la traduction des versions anciennes : syriaque peshitto, versions égyptiennes (sahidique et bohaïrique), Tatien dans la version arabe du *Diatessaron*.

saire pour que le fils de Marie soit Fils de Dieu, et sa sainteté sera un des signes qui le manifesteront comme tel. En laissant entrevoir le secret de sa nature, l'ange anticipe ainsi sur le témoignage de ceux qui admireront en Jésus la plénitude de la grâce et de la vérité[1].

Et voici qu'Elisabeth ta parente a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse. Le fait de cette maternité tardive est allégué pour confirmer, non le miracle incomparablement plus grand de la conception de Jésus par une vierge, mais la mission de l'ange. Cette conception aura lieu nonobstant ses invraisemblances. Car *rien n'est impossible à Dieu.* L'hébraïsme qui se devine derrière la phrase grecque, exprime l'idée, familière à Israël, de la souveraineté absolue de Dieu dans l'ordre de sa Sagesse[2]. *Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole »* : réponse qui est un acte d'humilité et de louange, un souhait et un acquiescement.

Devant cette scène exquise de l'Annonciation à Marie, la piété des âges chrétiens s'est arrêtée avec complaisance, admirant, à la suite de saint Bernard, combien la Vierge fut ferme en son dessein, modeste en son silence, prudente en sa demande et vraie en son témoignage[3].

Et l'ange la quitta. Sa mission achevée, il convenait qu'il disparût, pour laisser s'accomplir dans le silence le mystère de l'Incarnation. Car « l'ange s'en allant, le Seigneur de l'ange et de Marie ne s'en est point allé..., il demeure avec (Marie), il l'approche, il l'environne de son esprit, et s'applique à elle pour y opérer son œuvre, l'œuvre de ses œuvres, l'œuvre nouveau propre à sa grandeur et à son amour, l'œuvre qu'il n'a point fait encore, et qu'il ne fera jamais plus, l'œuvre dont il est dit : *novum fecit Dominus super terram*[4], l'œuvre qui est proprement et uniquement l'œuvre de Dieu, et que son prophète appelle par excellence et singularité son œuvre. *Domine, opus tuum, in medio annorum vivifica illud* (*Habacuc*, III, 2). C'est la voix de ce prophète,

1. JN., I, 14. — 2. *Gen.*, XVIII, 14 ; MT., XIX, 26 ; MC., X, 27. — 3. Saint BERNARD, *sermo* 52. — 4. JÉR., XXXI, 22.

c'est le désir des justes, c'est le souhait de cette vierge, c'est l'attente de l'univers, c'est la joie des anges, c'est le salut des hommes et c'est la vie de Jésus ; et cette vie est la vie et le salut du monde et est la gloire de Dieu même, comme dira un jour la milice céleste (LC., II, 10)[1]. »

La Visitation, I, 39-56

I. 39 Marie, s'étant mise en route, en ces jours-là, s'en alla dans la montagne, hâtivement, vers une ville de Juda. 40 Et elle entra dans la maison de Zacharie et elle salua Élisabeth. 41 Et il advint que, lorsqu'Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans ses entrailles, et Élisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint, 42 et elle se mit à parler à voix haute et elle dit : « Bénie es-tu entre les femmes et béni est le fruit de tes entrailles. 43 Et comment se fait-il que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? 44 Car voici qu'à l'instant où ta salutation a frappé mes oreilles, l'enfant, dans mon sein, a tressailli d'allégresse. 45 Et bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur. »

46 Et Marie dit :

« *Mon âme glorifie le Seigneur,*
47 *Et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon Sauveur,*
48 *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante.*
Car voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse :

1. DE BÉRULLE, *Vie de Jésus*, c XVIII : *Excellence de l'Incarnation.* (*Œuvres*, édit. Migne, col. 1467).

49 *Parce que le Puissant a fait pour moi de grandes*
choses, et saint est son nom.
50 *Et sa miséricorde d'âge en âge*
[S'étend sur] ceux qui le craignent.
51 *Il a déployé la force de son bras,*
Il a dissipé les orgueilleux d'esprit,
52 *Il a renversé les potentats de leurs trônes*
Et il a élevé les humbles.
53 *Il a rassasié de biens les affamés*
Et il a renvoyé les riches les mains vides.
54 *Il a pris soin d'Israël son serviteur,*
Se souvenant de sa miséricorde,
55 *Comme il avait fait promesse à nos pères,*
En faveur d'Abraham et de sa race, à jamais. »
56 Et Marie resta avec elle environ trois mois, puis elle retourna dans sa maison.

*
* *

Marie, s'étant mise en route, en ces jours-là, s'en alla hâtivement dans la région montagneuse, vers une ville de Juda. L'introduction du récit est bien dans le style de Luc[1]. Elle évoque un départ précipité, dont la suite laisse entrevoir le motif. Si Marie *s'en alla hâtivement*, ce ne fut pas pour chercher une confirmation de l'annonce qui lui avait été faite, mais pour dire sa joie et apporter un bienfait. La mère de Dieu était déjà une médiatrice de grâce[2].

La *région montagneuse* vers laquelle elle se dirigeait, désignait la chaîne des monts de Juda, qui prolonge le massif de Samarie. On ne connaît pas avec certitude *la ville de Juda*, objectif du voyage. Mais une tradition, qui est antérieure aux croisades, la situe au village actuel d'*Ain-Karim*, l'ancien Carem dont parlent les Septante[3]. A sept kilomètres environ à l'ouest de Jéru-

1. Lc., xv, 18 ; *Act.*, v, 6. — 2. Knabenbauer, *in h. l.* — 3. Jos, xv, 59.

salem, les pèlerins y vénèrent un sanctuaire de la Visitation. Pour qui venait de Nazareth, c'était un voyage de quatre jours.

Et Marie entra dans la maison de Zacharie et elle salua Élisabeth. Ce salut révèle la présence de Dieu à celle qu'il honorait. Car *il advint que lorsque Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans ses entrailles et Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint.* Ce tressaillement n'avait rien de commun avec ce mouvement naturel de l'enfant, qui se produit parfois aux derniers mois de la grossesse, quand la mère est en proie à quelque soudaine émotion. Car l'émotion d'Élisabeth est ici non la cause, mais l'effet du tressaillement de Jean[1]. *L'enfant tressaillit* sous l'action d'une grâce divine. Celui dont l'ange avait dit : « *Il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère*[2] », venait d'être sanctifié par la présence du Verbe Incarné. Après lui, *Elisabeth fut remplie de l'Esprit-Saint,* et elle manifesta aussitôt ce qu'elle éprouvait, non seulement par des paroles inspirées, mais encore par le ton avec lequel elle les prononça. Car *elle se mit à parler à voix haute,* ce qui montrait déjà la véhémence du souffle divin qui passait en elle, *et elle dit : « Bénie es-tu entre les femmes et béni est le fruit de tes entrailles. »* Elle exprimait ainsi en deux formules parallèles la bénédiction, par laquelle l'ange Gabriel avait salué Marie. Elle exaltait celle-ci, en la mettant au-dessus de toutes les filles des hommes. Et elle signifiait connaître, avant que sa cousine lui en eût encore rien dit, que Marie était la mère du Messie : à l'enfant qui va naître elle donne le nom de *Seigneur,* que lui attribuait un des psaumes messianiques les plus connus[3]. Elle ajouta en effet : « *Comment se fait-il que la mère de mon Seigneur vienne à moi ?* » Elle ne doute pas du mystère qui s'est accompli en Marie, parce qu'elle a eu l'évidence de ce qui pour elle en était le signe : « *Car voici qu'à l'instant où ta salutation frappait mes oreilles, l'enfant, dans mon sein, a tressailli d'allégresse.* » Élisabeth déclarait ainsi voir entre le tressaillement de Jean

1. Saint AMBROISE, *in h. l.* — 2. I,C., I, 15. — 3. *Ps.*, CX (Vg. CIX)

et la maternité de Marie, une relation de dépendance. Et elle pouvait justement interpréter ce tressaillement, et l'appeler *un tressaillement d'allégresse*, puisque mieux encore que les collines, dont le Psalmiste avait chanté la joie devant l'Éternel[1], une âme humaine est capable d'exulter dans l'Esprit qui la remplit.

Aux bénédictions qu'elle vient de prononcer, Élisabeth ajoute, par manière de conclusion, une béatitude : « *Bienheureuse celle qui a cru en l'accomplissement de ce qui lui a été dit de la part du Seigneur.* » Ainsi lit-on dans le grec. La phrase a l'allure sentencieuse et générale des « macarismes » bibliques. La Vulgate Clémentine a souligné l'application, en mettant : « Bienheureuse, *toi* qui as cru ». Le sens est évidemment le même. Et dans l'un et l'autre texte, le motif pour lequel Marie est déclarée bienheureuse, c'est sa foi.

Et Marie dit. C'est bien elle, et non Élisabeth, qui chante le *Magnificat*. Non seulement la Vulgate, mais encore les manuscrits grecs, coptes, syriens, et les latins originaires de l'Afrique romaine, l'attestent unanimement. Ce témoignage ne saurait être ébranlé par celui des trois seuls manuscrits du monde latin, qui attribuent le cantique à Élisabeth[2]. Aussi bien, le contexte s'oppose-t-il à ce que la mère du précurseur ait prononcé des paroles, qui sont manifestement une

1. *Ps.*, CXIV, 4 (Vg. CXIII).

2. Ces trois manuscrits de l'ancienne version latine d'avant saint Jérôme son : *a* (Vercellensis), *b* (Veronensis), *l* (Rehdigeranus) D'après Dom Germain MORIN, saint Nicétas, évêque de Remesiana en Dacie (vers 400), attribuait également le *Magnificat* à Élisabeth (*Revue Biblique*, 1897, p. 286) Origène, ou peut-être son traducteur latin, semble faire allusion à cette leçon (*Hom.*, VII *in Luc. P. G.*, 13, 1817), mais lui-même ne l'adopte pas (*P. G.*, 13, 1819). Elle est encore donnée, mais en désaccord avec le contexte, dans un passage de saint Irénée (*Adv. Haereses*, IV, 7, 1) d'après une traduction arménienne et deux mss. latins, tandis que précédemment (*Adv. Haereses*, III, 10, 2) ces deux mss. latins, — l'arménien manque, — s'accordent avec les autres mss. sur la leçon *Marie* (Cf. SANDAY et TURNER, *Novum Testamentum sancti Irenaei*, Oxford, 1923, p. 50, 241, 263). Toutes les autres autorités, mss. grecs, versions, Pères, ont la leçon *Marie*, et on peut dire avec le P. LAGRANGE, qu' « au point de vue de la critique textuelle la question est tranchée ».

réponse à sa propre salutation. On ne peut d'autre part conclure des ressemblances littéraires, qui existent entre ce cantique et celui d'Anne, mère de Samuel[1], à l'identité des situations, et prétendre que dans les deux cas, c'est une femme longtemps stérile qui chante sa délivrance. Car si le schème des deux cantiques coïncide sur plus d'un point, c'est que l'un et l'autre répètent, en les renouvelant, des éléments traditionnels du style oral rythmique, dont l'Écriture Sainte nous fournit de si nombreux exemples. Œuvre d'une âme familiarisée avec les textes bibliques, le *Magnificat* garde jusque dans les formules millénaires qu'il utilise, la fraîcheur d'une improvisation.

Considéré en lui-même, tel que nous le présente le texte grec de saint Luc, qui n'est qu'une traduction, il peut encore se diviser en strophes, marquées surtout par le mouvement des idées et le soulignement de certains mots. Mais les exégètes ne s'entendent pas sur le nombre de ces strophes, les uns en comptant quatre, soit (46-48) + (49-50) + (51-53) + (54-55), les autres trois, soit (46-48) + (49-53) + (54-55). Quoi qu'il en soit de cette question secondaire, la pensée fondamentale du *Magnificat* paraît hors de conteste. Marie loue Dieu d'avoir accompli l'œuvre de l'Incarnation de son Fils. Elle le loue d'avoir accompli cette œuvre par elle, sa servante, dont il a daigné faire sa mère (46-48). Elle le loue de ce que, en l'accomplissant, il s'est révélé le Tout-Puissant, le Saint, le Miséricordieux (49-50), celui qui seul, sans le secours de personne, fait ce qu'il veut ; car la sagesse humaine, il l'a confondue, la puissance humaine, il l'a abaissée, la richesse humaine, il l'a méprisée (51-53). Marie loue enfin Dieu de ce que, en la choisissant elle, fille d'Israël, pour collaborer à cette œuvre, il a prouvé la fidélité des promesses qu'il avait faites aux patriarches du peuple élu, et la perpétuité de sa miséricorde envers Abraham et sa race (54-55). Ainsi le *Magnificat* paraît être, par excellence, l'hymne de la louange divine.

1. *I Samuel*, II, 1-9.

Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit tressaille[1] *de joie en Dieu mon Sauveur, parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante*[2]. Cette louange est motivée par le bienfait d'une élection d'autant plus remarquable, que la grandeur de Dieu y fait contraste avec l'indigence de la créature. Celui qui a abaissé son regard, c'est-à-dire selon une formule biblique consacrée par un long usage, celui qui s'est montré bienfaisant[3], est *le Seigneur*, et donc l'Être suprême devant la souveraineté duquel il faut se prosterner dans l'attitude de l'adoration. Mais il est aussi le *Sauveur* de celle qu'il vient de choisir ; il a manifesté sa bonté non moins que sa puissance. S il consent à ce qu'on le craigne, il veut surtout qu'on l'aime. Aussi est-ce dans un sentiment de joyeuse reconnaissance que Marie glorifie Dieu.

Mon âme, mon esprit : on s'est demandé si ces deux expressions avaient ici le sens précis qu'elles ont parfois dans saint Paul[4], et désignaient, l'une le principe des émotions sensibles, l'autre, l'élément proprement spirituel. Mais il aurait fallu alors les transposer et dire : Mon esprit glorifie le Seigneur et mon âme tressaille de joie[5]. Nous devons donc plutôt les considérer comme des synonymes, ce qui rend plus manifeste la symétrie des deux versets, dont le second reprend l'idée du premier. *Mon âme, mon esprit*, soit tout mon être, exulte en louant Celui qui a regardé *l'humilité de sa servante*. S'il l'a regardée en effet, c'est qu'il a incliné sa Majesté vers la bassesse d'une des filles des hommes, sur la fiancée d'un modeste charpentier. Il a accompli son œuvre divine sans tenir compte de la condition humaine de la mère qu'il s'est choisie. Celle-ci, en reconnaissant spontanément qu'elle est humble de par sa condition, prouve qu'elle l'est aussi par sa vertu[6]. Et ce sentiment d'humilité va s'affirmer d'autant plus que s'exaltera davantage la louange divine.

1. L'aoriste grec est à traduire par un présent, car il doit remplacer un futur hébreu inverti (P. JOÜON). — 2. Cf. *Ps.* LXVIII, 31 : XCIV, 1 (Septante) ; *Habacuc*, III, 18 ; *I Sam* , I, II ; *Eccli.*, XI, 12. — 3. *Ps.* LXXXVI, 16 (Vg. LXXXV). — 4. *I Thess.*, V, 23. — 5. PLUMMER, *The Gospel according to saint Luke*, Edinburgh, 1908, p. 31. — 6. MALDONAT. in h. l.

Et voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse. Elles répèteront en effet le salut d'Élisabeth. Elles glorifieront Marie dans l'enfant qu'elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit. Elles la loueront d'avoir été mère de Dieu. Mais cette louange, l'humble Vierge la reporte uniquement sur le Seigneur, dont elle s'est déclarée la servante. *Parce que le Puissant a fait pour moi de grandes choses*[1] *et que saint est son nom*[2], gloire lui doit être rendue. En opérant la conception virginale de son Fils, Dieu a accompli un miracle, non seulement de sa Toute-Puissance, mais de sa Sainteté. Il fait resplendir ensemble ces deux attributs que rapprochaient si souvent l'un de l'autre les écrits inspirés de l'Ancien Testament, et à l'adoration desquels le Christ provoquera plus tard les âmes de la Nouvelle Alliance en mettant sur les lèvres chrétiennes la première parole du *Pater* : « *Que votre nom soit sanctifié* », c'est-à-dire reconnu saint.

Et sa miséricorde d'âge en âge [*s'étend*] *sur ceux qui le craignent.* Car fussent-ils appelés à devenir les fils du Père qui est aux cieux, les hommes demeurent ses serviteurs. Il est le Seigneur : *ego Dominus.* Mais à la révérence filiale de la créature répond toujours la miséricorde du Créateur ; ou plutôt, cette miséricorde prévient toute démarche de l'homme vers son Dieu. Et cette miséricorde est éternelle[3].

Les ℣℣. 49-50 ont énoncé, bien que d'une façon très discrète, le thème du cantique : ce qui fait exulter Marie, c'est le miracle de l'Incarnation, dans lequel Dieu se révèle Tout-Puissant, Saint et Miséricordieux. Les ℣℣. 51-55 reprennent avec une amplitude nouvelle cette louange de la conduite de Dieu dans l'œuvre du salut, dont la conception virginale a marqué le début.

Il a fait éclater la force de son bras. Il a accompli son œuvre, seul, sans le secours de personne[4]. Dans l'Incarnation qui achève une période de l'histoire religieuse

1. Cf. *Deut.*, X, 21 ; *Ps.*, LXXI, 19 (Vg. LXX) ; *Sophon.*, III, 17. — 2 *Ps.*, CXI, 9 (Vg. CXX). — 3. *Ps.*, CIII, 17 (*Vg.*, CII). — 4. MALDONAT, in h. l. — Voir *Ps.*, LXXII, 18 ; CXXXVI, 4.

du monde et en prépare une autre, l'Esprit-Saint semble faire entrevoir à Marie les providentielles préparations du passé et les transformations merveilleuses de l'avenir. Aussi la louange qu'il inspire, s'éclaire-t-elle de la lumière du souvenir et de celle de la prophétie[1]. La puissance que Dieu a manifestée en préparant et en réalisant l'Incarnation, il la soutiendra dans l'établissement et le développement de son règne. Cette conduite divine est à l'opposé des vues de l'homme naturel. Le Tout-Puissant *a dissipé les orgueilleux d'esprit :* en consentant à l'Incarnation du Verbe dans le sein d'une vierge, Dieu a déconcerté les desseins de ceux qui se complaisent en eux-mêmes, et qui jugent du point de vue humain les œuvres divines. Il a confondu leur courte sagesse. Il a fait tout autre chose que ce à quoi ils ont coutume de s'attendre. Bien plus : aux puissances usurpatrices de ce monde, il a opposé le règne libérateur de son Christ : *Il a renversé les potentats de leurs trônes*[2]. N'est-ce pas au Fils de son humble servante qu'il réserve le trône de David ? Ainsi *il a élevé les humbles.* Et il s'est montré bien différent des rois de la terre. Ceux-ci s'entourent de grands et de riches, et mesurent d'ordinaire la largesse des dons qu'ils consentent, à l'opulence des présents qu'ils reçoivent[3]. Lui, au contraire, Roi des rois et Seigneur des Seigneurs, il donne avant de recevoir. *Il a rassasié de biens les affamés, et il a renvoyé les riches les mains vides*[4]. Il a comblé les premiers, il a frustré les seconds. Il a accueilli ceux qui s'avouaient indigents, il a repoussé ceux qui se croyaient satisfaits. A ces derniers il a laissé leurs richesses terrestres, celles dont ils prétendaient se prévaloir comme d'un droit, mais qui n'étaient que néant devant lui. Il a vraiment agi avec la souveraine indépendance du Tout-Puissant.

Et il a pris soin d'Israël son serviteur, se souvenant de sa miséricorde, comme il avait fait promesse à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais. Dieu s'est montré fidèle non moins que puissant. Il a tenu les

1. KNABENBAUER, in h. l. — 2. Cf. *I Sam.*, II, 7 ; *Eccli.*, X, 14 -
3. LAGRANGE, in h. l. — 4. Cf *I Sam.*, II, 5 ; *Ps.*, XXIV, 11 ; CVII. -

promesses faites jadis aux patriarches. Et en accomplissant l'œuvre de l'Incarnation, il a prouvé sa miséricorde *envers Abraham*, — qui apparaît ainsi au nombre des vivants capables de bénéficier encore de la grâce du salut[1], — et envers *sa race*, l'Israël selon la chair et l'Israël selon l'esprit. Car s'il est vrai qu'Abraham reçut les promesses en récompense de sa foi[2], tous ceux-là seront de sa race, qui d'âge en âge entreront dans la grande famille des croyants[3].

Le *Magnificat* est donc bien, comme plusieurs exégètes catholiques l'ont noté[4], le cantique de l'Incarnation. En y glorifiant l'œuvre accomplie en elle par le Saint-Esprit, Marie exalte les attributs divins avec un accent que n'eurent jamais les femmes inspirées de l'Ancienne Loi[5]. Elle annonce vraiment l'esprit nouveau du Royaume de Dieu.

Et Marie resta avec Elisabeth environ trois mois, puis elle retourna dans sa maison, probablement, à en juger par les mœurs orientales, avant qu'Élisabeth eut mis au monde le précurseur de Jésus.

Naissance et Circoncision de Jean-Baptiste. Le Cantique de Zacharie, I, 57-80

I. 57 Quant à Élisabeth, le temps d'accoucher arriva et elle enfanta un fils. 58 Et ses voisins et ses parents apprirent que le Seigneur avait fait éclater en elle sa miséricorde, et ils se réjouirent avec elle. 59 Et il arriva que le huitième jour, ils

1. MALDONAT, in h. l.
2. *Hébr.*, VI, 12-15.
3. *Rom.*, IV, 17.
4. KNABENBAUER, LAGRANGE.
5. Outre le cantique d'Anne cité plus haut (*I Samuel*, II, 1-10), se rappeler celui de Marie, la sœur de Moïse : *Exode*, XV ; celui de Débora, *Juges*, V ; celui de Judith, *Jud.*, XVI.

vinrent circoncire l'enfant, et ils voulaient l'appeler du nom de son père, Zacharie. [60] Et prenant la parole, sa mère dit : « Non, il sera appelé Jean. » [61] Et ils lui dirent : « Il n'y a personne dans ta parenté qui soit appelé de ce nom. » [62] Or ils faisaient des signes au père de l'enfant pour savoir comment il voulait qu'on l'appelât. [63] Et demandant des tablettes, Zacharie écrivit ces mots :« Jean est son nom. » Et tous s'étonnèrent. [64] Et aussitôt sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia et il se mit à parler, bénissant Dieu. [65] Et tous les habitants du voisinage furent saisis de crainte, et dans toute la montagne de Judée on s'entretenait de toutes ces choses. [66] Et tous ceux qui les entendaient, les gardaient dans leurs cœurs, disant : « Que sera donc ce petit enfant ? » Et en effet la main du Seigneur était avec lui.

[67] Et Zacharie, son père, fut rempli de l'Esprit-Saint et il prophétisa, disant :

[68] « *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël,*
de ce qu'il a fait visite et octroyé délivrance à son peuple,
[69] *Et suscité une corne de salut pour nous,*
dans la maison de David son serviteur, —
[70] *Comme il l'avait annoncé par la bouche de ses saints prophètes d'autrefois, —*
[71] *Une délivrance de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent ;*
[72] *Faisant miséricorde à nos pères,*
et se souvenant de son alliance sainte,
[73] *Selon le serment qu'il a juré à Abraham notre père, de nous accorder que,*
[74] *Sans crainte, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions* [75] *dans la sainteté et la justice, en sa présence, tout le long de nos jours.*

76 *Quant à toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut,*
Et tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer les voies,
77 *Afin de donner la connaissance du salut à son peuple, dans le pardon de leurs péchés,*
78 *Par l'effet de la tendre miséricorde de notre Dieu, en vertu de laquelle le soleil levant nous visitera d'en haut,*
79 *Pour briller sur ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort,*
pour diriger nos pas dans la voie de la paix. »
80 Or l'enfant grandissait et se fortifiait en esprit. Et il demeura dans les déserts jusqu'au jour de sa manifestation devant Israël.

* * *

Le Seigneur qui avait fait annoncer par son ange la naissance du précurseur, intervient dans cette naissance même. Il manifeste sa miséricorde sur Élisabeth. Et il remplit de son esprit Zacharie. C'est le jour de la circoncision de son fils que ce dernier prophétise.

La scène se passa probablement à la maison, selon un usage consacré par d'illustres exemples[1]. Car on ne s'expliquerait pas à la synagogue la présence d'Élisabeth[2]. Amis et parents s'apprêtent à donner à l'enfant le nom du père, quand celui-ci *prenant des tablettes, écrivit ces mots* : « *Jean est son nom.* » A l'instant Zacharie retrouve l'usage de la parole : ce que déclare l'Évangéliste en une phrase où les termes semblent se précipiter comme pour exprimer la joie de la délivrance : *immédiatement sa bouche s'ouvrit et sa langue, et il se mit à parler, bénissant Dieu.*

Dans ce fait tous les habitants du voisinage voient une

1. *Gen.*, XVII, 23 ; *Exod.*, IV, 25. — 2. *Lev.*, XII, 4.

intervention divine, et le signe de grandes destinées pour le petit enfant. Mais leurs pronostics restent confus. « *Que sera donc ce petit enfant ?* » se disent-ils, sans pouvoir découvrir le mystère de son avenir. Zacharie, *rempli de l'Esprit-Saint*, le découvre soudain. Son cantique, qui sous le nom de *Benedictus* passe depuis des siècles sur les lèvres du sacerdoce catholique, est tout d'abord un chant de reconnaissance : *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël*. Il a en effet commencé à réaliser ses promesses. La visite qu'il fait à son peuple, lui apporte une délivrance, un rachat, une rédemption. La *corne de salut* qu'il suscite, désigne, selon une métaphore usitée en hébreu pour signifier la force[1], le puissant Sauveur, qui est né *dans la maison de David*, le *serviteur de Dieu*.

Or tout cela *avait été annoncé dès les temps anciens par la bouche de nos saints prophètes*[2]. Dieu se révèle fidèle autant que miséricordieux, non seulement à l'égard de ceux qui reçoivent maintenant sa visite, mais aussi *envers leurs pères*, afin que demeure éternellement *le souvenir de son alliance sainte, selon le serment qu'il a juré à Abraham*. Haute théologie, qui laisse entendre que les patriarches du peuple croyant se trouveront récompensés de leur foi, non seulement dans leurs fils, mais encore en eux-mêmes par leur participation au salut.

De ce salut, Zacharie, toujours rempli de l'Esprit Saint, exalte le mystère. Ce n'est pas seulement celui d'une libération, c'est encore celui d'une sanctification. Dieu veut que les hommes le servent dans *la sainteté et la justice, en sa présence, tous les jours de leur vie*. « Car dans le règne de Jésus-Christ, il ne s'agit pas de purifications extérieures, ni de vaines cérémonies, ni d'une justice superficielle[3], il faut être saint à fond, se tenir sous les yeux de Dieu, faire tout uniquement pour celui qui sonde le fond des cœurs, et ne songer qu'à lui

1. *Ps.*, XVIII, 3 ; LXXV, 5 (*Vg.*, LXXIV) ; CXXXII, 17 (*Vg.*, CXXXI).
2. *II Samuel*, VII, 12 ; AMOS, IX, 11 ; OSÉE, II, 20, 25 ; MIC., V, 2 ; IS., IX, 6 ; XI, 1 ; LV, 3 ; JÉR., XXIII, 5 ; EZ., XXXIV, 23.
3. MT., XV et XXIII.

plaire. Ce n'est pas assez, et voici la seconde qualité de la vraie sainteté ; il faut persévérer dans cet état ; une vertu passagère n'est pas digne de Jésus-Christ[1]. »

Jusqu'à présent, le cantique de Zacharie a célébré le Messie. Il va maintenant en magnifier le précurseur. Après avoir été le chant du Sacerdoce, il devient celui de la Paternité. *Quant à toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut et tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer les voies.* Comme l'ange l'avait annoncé, l'enfant du miracle sera grand devant le Seigneur, non seulement par sa vertu, mais en raison de son rôle de précurseur de l'Ange de l'alliance, selon la prophétie de Malachie : « Voici que j'envoie mon messager, et il préparera le chemin devant moi, et soudain viendra dans son temple le Seigneur que vous cherchez, l'Ange de l'alliance que vous désirez[2]. » Ce Seigneur qui doit venir, c'est Dieu se manifestant dans son Messie. Les faits, donnant à cette prophétie toute sa signification, montreront que le Christ n'est pas seulement le représentant du Très-Haut, mais qu'il est le Seigneur en personne.

Jean préparera les voies du Sauveur, en le faisant connaître et en disposant les âmes, par le baptême de pénitence, à recevoir un pardon, révélateur de la miséricorde divine[3].

C'est de cette miséricorde que les dernières paroles du cantique, répondant pour ainsi dire à celles du début, glorifient les bienfaits. *Ensuite de la bonté du cœur de notre Dieu,* l'œuvre du salut va s'accomplir : Voici que monte à l'horizon *le Soleil levant et qu'il va nous visiter*[4]. Il brillera sur les hommes assis dans les ténèbres

1. Bossuet, *Elévations sur les Mystères,* 15e semaine, IIIe élév.
2. Malachie, III, 1.
3. *Act.*, XIX, 4 ; Mt., III, 11 ; Mc., I, 4 ; Lc., III, 8 ; Jn., I, 26-31.
4. Au ℣. 78 nous adoptons la leçon ἐπισκέψεται, *il visitera,* avec le *Sinaiticus,* le *Vaticanus,* les versions syriaques *(syr. sin. et pesh.)*, coptes, arménienne, et, parmi les éditeurs modernes, Westcott-Hort, Souter, Knabenbauer, Lagrange. La *Vulgate* a *visitavit,* « il a visité » d'après la leçon ἐπεσκέψατο, qui a été également suivie par Tischendorf, von Soden, Vogels. Le futur semble mieux cadrer avec l'éloge prophétique de la mission du précurseur, commencé au ℣. 76.

de la mort. Il les illuminera. Il dirigera ainsi leurs pas dans la voie de la paix.

Manifestement le prêtre juif, que remplit l'Esprit-Saint, a ici des accents inconnus de la synagogue. S'il est juste de recueillir dans ses paroles un écho des grands prophètes du passé décrivant le royaume messianique, il faut aussi reconnaître une opposition avec le milieu rabbinique de l'époque. Celui qui parle ainsi est déjà un homme des temps nouveaux.

L'Esprit-Saint qui avait inspiré le père, ne cesse d'être présent dans l'enfant. Celui-ci ayant grandi de corps et d'âme, s'en alla dans les déserts qui s'étendent entre la chaîne montagneuse de la Judée centrale et la Mer Morte, et y demeura jusqu'au jour où commencèrent ses prédications. Avant de devenir l'homme de l'action, au milieu d'Israël, il fut celui de la prière dans la solitude.

La Nativité de Jésus à Bethléem, II, 1-20

II. [1] Il arriva qu'en ces jours-là parut un édit de César-Auguste, pour recenser toute la terre [2] Ce fut le premier recensement, alors que Quirinius était gouverneur de Syrie. [3] Et tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville. [4] Joseph lui aussi monta de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la lignée de David, [5] afin de se faire inscrire, avec Marie, son épouse, qui était enceinte. [6] Or il arriva, pendant qu'ils étaient là, que le temps où elle devait enfanter fut révolu, [7] et elle enfanta son fils premier-né, et elle l'enveloppa de langes et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.

[8] Et il y avait dans cette même contrée des bergers qui vivaient aux champs et veillaient de nuit.

sur leur troupeau. [9] Et l'ange du Seigneur leur apparut, et la gloire du Seigneur les enveloppa de lumière et ils furent saisis d'une grande crainte. [10] Et l'ange leur dit : « Ne craignez pas, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera pour tout le peuple. [11] Il vous est né un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David. [12] Et ceci vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche. » [13] Et soudain se joignit à l'ange une troupe nombreuse de la milice céleste, louant Dieu et disant : [14] « Gloire à Dieu au plus haut [des cieux] et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. »

[15] Et il advint que, lorsque les anges se furent éloignés dans le ciel, les bergers se disaient les uns aux autres : « Allons donc à Bethléem et voyons ce qui est arrivé et ce que le Seigneur nous a fait connaître. » [16] Et ils y allèrent en hâte, et ils trouvèrent Marie et Joseph et le nouveau-né couché dans la crèche. [17] Après l'avoir vu, ils firent connaître ce qui leur avait été dit de cet enfant. [18] Et tous ceux qui les entendirent s'émerveillèrent de ce que leur avaient dit les bergers. [19] Quant à Marie, elle retenait toutes ces paroles, les méditant dans son cœur. [20] Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu, pour tout ce qu'ils avaient entendu et vu, conformément à ce qui leur avait été dit.

*
* *

Le recensement de César-Auguste et le gouvernement de Quirinius constituent, dans la pensée de l'Évangéliste, deux données historiques et chronologiques, qui doivent fixer l'époque de la nativité de Jésus. On sait

que la critique a hésité à les admettre. Elle objecte contre le recensement le silence des historiens profanes, et sa particulière invraisemblance en Palestine, au moment où Hérode était roi. Mais le silence de ces historiens n'est pas aussi absolu qu'on le suppose. Outre les documents, inscriptions, textes d'auteurs, papyrus, qui attestent des recensements partiels en Gaule, en Syrie, en Égypte, Tacite[1] et Dion Cassius[2] autorisent l'hypothèse d'un recensement général, ils la suggèrent même. Quant à la royauté d'Hérode, fût-elle encore celle des *reges socii*, elle relevait de la seule faveur impériale, qui pouvait donc aisément limiter sa puissance. Plus délicate est l'objection faite contre le gouvernement de Quirinius, que l'on prétend n'avoir jamais été gouverneur de Syrie au temps d'Hérode.

Nous connaissons une légation de Quirinius en Syrie l'an 6 après Jésus-Christ. Quirinius fit alors le recensement de la Syrie et aussi celui de la Judée, après la déposition d'Archélaüs, successeur d'Hérode le Grand[3]. C'est ce recensement que Gamaliel rappelle dans son discours des *Actes* (v, 37), comme ayant été l'occasion de la révolte de Judas le Galiléen. Mais cette légation de l'an 6 après Jésus-Christ ne fut pas la seule qu'obtint Quirinius en Syrie, au témoignage d'une inscription latine trouvée à Tivoli en 1764. L'inscription est mutilée et le nom du personnage dont elle relate les hauts faits, a été emporté par la cassure. Pourtant la restitution qu'en a donnée Mommsen et l'attribution qu'il en a faite à P. Sulpicius Quirinius, ont réuni « les suffrages des épigraphistes les plus qualifiés[4] ». Les autres renseignements que nous possédons sur Quirinius[5], rapprochés de cette inscription, font considérer la légation de l'an 6 après Jésus-Christ comme étant

1. *Ann.* I, 11.
2. *Hist.*, LIV, 35.
3. JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII, 1.
4. L. JALABERT, art. *Épigraphie*, dans le *Dict. Apologétique* (d'Alès), t. I, col. 1426. — MARUCCHI a donné un fac-simile de l'inscription de Tivoli dans le *Dict. de la Bible* de VIGOUROUX, t. II, p. 1187.
5. TACITE, *Ann.*, III, 48 et l'inscription découverte par Sir William

chronologiquement la seconde. Reste à localiser la première légation, entre l'an 12 avant Jésus-Christ, où Quirinius fut consul, et la date approximative de la naissance du Christ, c'est-à-dire avant la mort d'Hérode qui eut lieu dans les premiers mois de l'an 4 avant Jésus-Christ. Les uns, à la suite de Mommsen, ont proposé de faire commencer le premier gouvernement de Quirinius en Syrie après celui de Quintilius Varus (6 à 4 avant Jésus-Christ), au plus tôt dans l'été qui suivit la mort d'Hérode, puisque Varus resta quelque temps en charge après cet événement[1]. Dans ce cas, le recensement inauguré par Varus avant la mort d'Hérode, aura été attribué à Quirinius qui l'acheva. D'autres, avec Sir William Ramsay[2], ont apporté des raisons vraisemblables, sinon décisives, pour placer la première légation de Quirinius, de 10 à 8 avant Jésus-Christ : le recensement aurait eu lieu en l'an 8, ou, suivant une autre façon de considérer les choses, commencé par Quirinius en l'an 8, il aurait été continué par Sentius Saturninus qui, peut-être co-légat de Quirinius en l'an 8, resta ensuite seul gouverneur de Syrie jusqu'en 6 avant Jésus-Christ[3]. On le voit, s'il n'est pas possible dans l'état actuel de nos connaissances de donner à ce problème chronologique une réponse absolument claire, le texte de saint Luc ne se heurte à aucune affirmation certaine en sens contraire, et dès lors il faut faire confiance à un historien qui se montre par ailleurs bien informé. Quelques auteurs, il est vrai, coupant court à la difficulté, ont proposé de traduire : « Ce recensement fut antérieur à celui qui eut lieu, Quirinius étant gou-

Ramsay en 1912 à Antioche de Pisidie (texte dans *The Expositor*, 1912, p. 401, et dans la *Revue Biblique*, 1913, p. 617).

1. JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVII, 9, 3 ; 10, 1 ; 11, 1.

2. Voir ses articles dans *The Expositor* 1912, p. 385-407 ; 481-507, et son ouvrage, *The Bearing of recent discovery on the trustworthiness of the New Testament*, Londres, 1915, p. 275-300. La question est aussi très clairement exposée par le R. P. J. O'ROURKE, dans la revue *Verbum Domini*, Rome, 1921, p. 206-211.

3. Il y aurait ainsi accord avec TERTULLIEN, qui place le recensement sous Sentius Saturninus, *Adversus Marc.*, IV, 19.

verneur de Syrie[1]. » Mais cette traduction apparaît philologiquement trop fragile pour qu'on puisse s'y appuyer. Ce recensement qui coïncida avec la naissance du Christ, est dit *le premier*[2], parce qu'il inaugura la série des recensements dont le second se plaça en l'an 6 après Jésus-Christ. Suivant un usage que les papyrus attestent aussi pour l'Égypte[3], chacun devait se faire inscrire dans sa cité d'origine.

Joseph monta donc de Galilée, de la ville de Nazareth, en Judée, à la ville de David appelée Bethléem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, afin de se faire inscrire, avec Marie, son épouse, qui était enceinte. En Égypte les femmes devaient se présenter personnellement aux bureaux du recensement[4]. Et on a tout lieu de penser que la même règle existait en Judée. Marie était donc tenue d'accompagner Joseph, à Bethléem, soit comme appartenant à la maison de David, soit à titre d'épouse. En obéissant à l'édit de César-Auguste tous deux accomplissaient les desseins de la Providence, qui disposait les événements de façon à ce que le Sauveur du monde naquît à Bethléem, comme l'avaient annoncé les prophètes[5].

Du voyage, notre Évangéliste ne donne aucun détail. On peut en conjecturer l'itinéraire et la durée : quatre ou cinq jours de marche à travers la plaine d'Esdrelon, Jezraël bâtie sur une hauteur qui se relie aux monts de Gelboé, Enganim, « la fontaine des jardins » avec sa couronne de palmiers, le massif montagneux de la Samarie, les collines de Judée, Jérusalem et, à neuf kilomètres de là, Bethléem. *Or pendant qu'ils étaient là, le temps où Marie devait enfanter arriva, et elle enfanta*

1. Traduction LAGRANGE.

2. Notre traduction suppose αὕτη ἀπογραφή, sans article.

3. MOULTON-MILLIGAN, *The Vocabulary of the Greek Testament*, s. v. ἀπογραφή ; MITTEIS et WILCKEN, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, t. I, 1 (par Wilcken), Leipzig, 1912, p. 193 ; et l'édit de Gaius Tibius Maximus, préfet d'Égypte (103-104 après J.-C.), dans G. MILLIGAN, *Selections from the Greek Papyri*, Cambridge, 1910, p. 72-73.

4. WILCKEN, *op. cit.*, p. 194. — 5. MICH., V, 2.

son fils premier-né. Ces mots de saint Luc rappellent dans leur simplicité ceux de saint Paul : « Lorsque vint la plénitude des temps, Dieu envoya son fils né d'une femme, né sous la Loi[1]. » Le récit du fait le plus important de l'histoire religieuse du monde est une leçon d'humilité[2].

La mère de l'enfant l'enveloppa de langes, et avec une tendresse nuancée de respect, elle le coucha dans la crèche qui était elle-même, nous le savons par la tradition, dans une grotte. « Loin d'être incompatible avec les circonstances du fait de la nativité raconté dans saint Luc, la mention de la grotte serait plutôt requise par celles-ci ; elle cadre, en effet, à merveille avec l'ensemble de la narration. Aussi faut-il savoir gré à la tradition du IIe siècle de nous avoir conservé un supplément d'information aussi peu négligeable. Le *Khân* ou caravansérail regorge de monde, au point que Joseph et Marie ne peuvent y louer une chambre. Force leur est de chercher aux environs un abri où la Vierge pourra mettre au jour son enfant, loin des regards du public. Trouver un tel abri dans ce pays tout perçé de grottes naturelles était chose aisée. Qu'il y ait eu une crèche dans l'une de ces grottes probablement dépendantes du *Khân*, il serait banal d'insister là-dessus, car on sait qu'en Judée les cavernes sont le gîte recherché pour le bétail. Ne voyons-nous pas qu'à défaut de grottes naturelles, les pâtres préfèrent éventrer des façades de tombeaux taillés dans le roc pour y loger leurs bêtes que d'élever des étables qui seraient coûteuses, puisqu'il les faudrait spacieuses et solides ? Inutile d'ajouter que beaucoup de gens partagent encore avec leurs troupeaux ces gîtes rupestres et que la race des troglodytes est loin d'être éteinte en Palestine. Le civilisé même qui voyage au désert de Juda, ne peut que se féliciter quand au milieu d'une nuit d'orage, il lui est permis d'échanger son abri de toile qui chancelle, contre une grotte noircie

1. *Gal.*, IV. 4.
2. Saint AUGUSTIN, *Sermon XVIII.*

par la fumée d'un foyer bédouin et attiédie par l'haleine des chèvres et des moutons[1].»

Or *des bergers* se trouvaient cette nuit-là, — comme la chose se pratique encore de nos jours, — dans les pâturages à l'est de Bethléem, occupés à monter la garde auprès de leurs troupeaux. Ils sont soudain enveloppés d'une clarté que saint Luc appelle *la gloire du Seigneur*, indiquant ainsi le caractère divin de l'extraordinaire phénomène[2]. Un *ange* se présentait à eux, il les rassurait, et leur communiquait le plus émouvant des messages : « *Ne craignez point. Voici que je vous annonce une grande joie, destinée à tout le peuple.* » Il précisait le motif de cette joie et l'objet de cette nouvelle : « *Il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ Seigneur, dans la ville de David.* » Et pour prévenir toute hésitation, il donnait un signe : « *Ceci vous servira de signe : vous trouverez un nouveau-né enveloppé de langes et couché dans une crèche.* » Il offrait ainsi comme un abrégé populaire de la théologie de l'Incarnation. Si les bergers ne comprennent pas que l'enfant dont est si merveilleusement annoncée la naissance, a une origine divine, ce ne sera pas parce que l'ange leur en aura voilé le mystère.

La voix de cet ange était un témoignage. Celle d'une multitude d'autres anges fut un chant. « *Gloire dans les hauteurs, à Dieu,* disaient ces milices célestes, *et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.* » La lecture exacte de ce ℣. 14 n'est pas certaine. Deux leçons se partagent les manuscrits et les versions : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας rendu par la Vulgate, *hominibus bonae voluntatis*, ἐν ἀνθρώποις εὐδοκία. La première est généralement préférée[3]. Elle a de fait les meilleures autorités. Mais l'on peut se demander, s'il faut entendre par les hommes de bonne volonté, ceux qui montrent une bonne volonté humaine, ou ceux qui deviennent l'objet de la bonne

1. VINCENT et ABEL, O. P., *Bethléem, le sanctuaire de la Nativité*, Paris, 1914, p. 6 et 7.

2. *Ex.*, XVI, 7, 10 ; XXIV, 16 sqq ; XL, 28, 34 ; *Num.*, XIV, 10, 21 ; *Deut.*, V, 24 ; *I Rois*, VIII, 11.

3. C'est celle que suivent WESTCOTT-HORT, TISCHENDORF, VON SODEN, LAGRANGE ; VOGELS adopte l'autre leçon.

volonté divine. Les deux sens restent possibles. Il n'y a pas d'arguments absolument décisifs en faveur de l'un plutôt que de l'autre. Il est vrai que dans la sainte Écriture, le mot εὐδοκία est employé plus souvent[1] pour signifier la complaisance divine que la bonne volonté humaine, mais l'absence ici de tout déterminant fait quelque difficulté à ce sens plus habituel. Si l'on entend le *bonae voluntatis* de la volonté humaine, la parole évangélique met en relief la nécessité des bonnes dispositions pour participer à la paix messianique : dispositions dont nous savons par ailleurs que la grâce doit les inspirer et les soutenir. Si l'on préfère, au contraire, le sens de « bienveillance divine », le texte met davantage l'accent sur cette idée que de la part de Dieu le bienfait est offert à tous. Cette dernière interprétation rejoint celle de la seconde leçon, telle qu'elle a été communément suivie par les Pères grecs à partir du IVe siècle : « Gloire dans les hauteurs à Dieu, — et sur la terre paix, — aux hommes bienveillance. » Tout pesé, cette division en trois membres paraît moins probable et nos préférences vont à garder la leçon εὐδοκία et à l'interpréter de la bonne volonté humaine.

Les bergers *partirent en hâte*. Ils obéissaient à l'attrait de Dieu. Et après avoir cherché et trouvé l'humble étable, ils y entrèrent comme dans un sanctuaire. Ce qu'ils virent, confirma ce qu'ils avaient entendu. C'est pourquoi *ils firent connaître ce qui leur avait été dit au sujet de l'enfant*. Ils prouvèrent ainsi à ceux qui les entendirent, que le ciel glorifiait le nouveau-né. Ils suscitèrent autour de la crèche un mouvement d'admiration. Mais rien ne prouve qu'il ait été général et profond. Car le souvenir de Jésus paraît s'être perdu bientôt à Bethléem. Une âme, du moins, recueillait *tout cela, et elle le gardait, le méditant en son cœur*. C'était Marie, dont saint Luc tient probablement les détails de son récit. Elle pénétrait du regard de l'esprit les choses divines

1. Nous disons « plus souvent », et pas « exclusivement », comme quelques-uns l'ont prétendu. Εὐδοκία est dit de la volonté humaine dans *Rom.*, X, 1 ; *Phil.*, I, 15 ; et dans les *Psaumes de Salomon*, III, 4. — cf. VAN KASTEREN, *Revue Biblique*, 1894, p. 58-61.

qui s'accomplissaient devant elle. Elle en goûtait la beauté. Elle en conservait le parfum. Elle adorait en silence. Et modèle des âmes contemplatives, elle montrait déjà par son exemple, qu'aux cœurs purs est réservée l'intelligence des chastes mystères du Verbe Incarné[1].

Si Bethléem, malgré son peu d'importance, est cependant connue dans l'histoire d'Israël, elle le doit aux événements qui la préparèrent à devenir la cité de David. Là Booz se fit un nom[2]. Là David, son descendant, reçut l'onction royale des mains de Samuel[3]. Mais depuis que le Sauveur du monde y est né, Bethléem est devenue un des lieux les plus saints de la terre. Nombreuses sont les âmes chrétiennes, qui de siècle en siècle, ont, comme sainte Paule, exulté à la pensée de pouvoir en approcher : « Moi misérable pécheresse je fus jugée digne de baiser la crèche dans laquelle le Seigneur tout petit poussa des vagissements, et de prier dans la grotte, où la Vierge-Mère donna le jour à son enfant ! Voici le lieu de mon repos, parce que c'est la patrie de mon Maître. J'y habiterai parce que le Sauveur l'a choisi[4]. »

En vain l'incrédulité a-t-elle essayé de contester la réalité de la naissance de Jésus à Bethléem, notamment dans les circonstances qui viennent d'être rapportées. Au VII^e siècle, des Orientaux apostats demandaient à Anastase le Sinaïte : « D'où savez-vous, puisque les évangélistes n'en disent rien, que le Christ est né dans une grotte ? Car cela n'est pas dit dans les Évangiles[5]. » Il leur répondait : « Nous le savons par une tradition, qui a pour nous l'autorité d'un vivant témoignage. » La réponse reste toujours vraie. Nous pouvons ajouter que cette tradition a été consignée de très bonne heure. Au milieu du II^e siècle, saint Justin la mentionne[6], et aussi l'auteur du *Protévangile de Jacques*[7] ; elle est de nouveau attestée au III^e siècle par Origène[8], d'après une connaissance directe de la Palestine.

1. Saint AMBROISE, in h. l. — 2. *Ruth*, IV, 7. — 3. *I Samuel*, XVI, 12. — 4. Saint JÉROME, *Epist.* 108. — 5. Cité par VINCENT et ABEL, *Bethléem*, p. 1. — 6. *Dialogue avec Tryphon*, c. LXXVIII. — 7. *Protévangile de Jacques*, c. XVIII. — 8. *Contra Celsum*, I, 51.

Jésus, ayant été circoncis, est présenté au Temple,
II, 21-38

II. [21] Et quand au bout de huit jours, il fut circoncis, il reçut le nom de Jésus, ainsi qu'il avait été appelé par l'ange, avant qu'il fût conçu dans le sein [maternel].

[22] Et quand furent révolus les jours de leur purification selon la Loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, [23] conformément à ce qui est écrit dans la Loi du Seigneur : Tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur, [24] et pour offrir en sacrifice, selon ce qui est écrit dans la Loi du Seigneur, une paire de tourterelles ou deux petits de colombes.

[25] Et voici qu'il y avait à Jérusalem un homme nommé Siméon et cet homme était juste et pieux, attendant la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était sur lui. [26] Et il lui avait été révélé par l'Esprit-Saint qu'il ne verrait pas la mort, avant qu'il n'eût vu le Christ du Seigneur. [27] Et il vint, poussé par l'Esprit-Saint, dans le Temple, et au moment où les parents de l'Enfant Jésus l'apportaient pour faire ce que prescrivait la Loi à son égard, [28] il le prit dans ses bras, et il bénit Dieu et il dit :

[29] « *Maintenant, tu peux laisser ton serviteur, ô Maître,*
selon ta parole, s'en aller en paix.
[30] *Car mes yeux ont vu ton salut,*
[31] *Celui que tu as préparé à la face de tout les peuples,*
[32] *Lumière pour éclairer les nations*
Et gloire de ton peuple, Israël. »

[33] Et son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui. [34] Et Siméon les

bénit et dit à Marie sa mère : « Voici que cet enfant est pour la chute et le relèvement de beaucoup en Israël, et pour devenir un signe de contradiction. [35] et ton âme à toi aussi sera transpercée d'un glaive, afin que se révèlent les pensées de beaucoup de cœurs. »

[36] Et il y avait une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle se trouvait chargée de jours : elle avait vécu sept ans dans le mariage après sa virginité, [37] et restée veuve, elle était parvenue à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle ne quittait pas le Temple, servant (Dieu) dans les jeûnes et les prières, nuit et jour. [38] Et étant survenue à ce moment même, elle se mit à louer Dieu et à parler de [Jésus] à tous ceux qui attendaient la rédemption de Jérusalem.

*
* *

En recevant la circoncision, le Christ se soumet à la Loi dont il vient affranchir l'humanité[1]. Il offre à son père les prémices du sang qu'il répandra pour nous. Il accepte d'être traité comme un pécheur. Il s'humilie donc. Et par le rite qui met en sa chair le signe de l'alliance antique, il prépare déjà une alliance nouvelle. Le nom de Jésus qu'il reçoit en est le gage. Car « il n'y a pas d'autre nom donné aux hommes sous le ciel, qui doive nous sauver », dira plus tard saint Pierre devant le sanhédrin[2].

Après avoir été circoncis, l'enfant fut porté au Temple de Jérusalem, par Marie et Joseph, pour être offert au Seigneur. Quarante jours s'étaient passés, les jours de la purification de Marie, suivant le sens qu'on donne généralement à la Vulgate[3] ; ceux de *leur* purification,

1. *Gal.*, v, 1-5.
2. *Act.*, iv, 12.
3. Notons pourtant que le génitif *ejus* de la *Vulgate* est indécis et que plusieurs mss. grecs, qui ont aussi le singulier, ont le masculin αὐτοῦ. Toutes les éditions critiques portent αὐτῶν.

disent la plupart des textes grecs. Légalement, seule la mère avait besoin d'être purifiée[1].

La jeune mère devait offrir pour elle-même un agneau d'un an en holocauste, et un jeune pigeon ou une tourterelle. Pour les pauvres qui n'avaient pas de quoi se procurer un agneau, — et c'était la condition de Marie, — il suffisait d'apporter deux tourterelles ou deux jeunes pigeons[2].

La présentation du premier-né à Iahvé était faite par un prêtre qui recevait la rançon de cinq sicles[3] et prononçait la libération du nouvel enfant d'Israël. Ce jour-là, le rachat n'eut qu'une valeur figurative. Mais le prêtre de service ne paraît pas s'en être douté. Alors qu'Élisabeth, à la seule vue de la mère de Jésus, avait tressailli et reconnu la présence du Saint de Dieu, ce prêtre, prisonnier d'un formalisme que n'animait plus l'esprit, touche l'Homme-Dieu sans rien soupçonner ni sentir, tant il est vrai qu'il ne suffit pas d'être chargé d'un ministère pour en posséder les vertus.

Mais tandis que le sacerdoce officiel reste fermé à la révélation de Jésus, en ce moment solennel où le Fils de Dieu est présenté à son Père dans le Temple, deux âmes profondément religieuses, préparées par l'Esprit-Saint, s'ouvrent à la lumière discrète de cette révélation. C'est d'abord l'âme d'un vieillard appelé *Siméon*. Si cet homme *juste et pieux* se trouve alors dans le Temple, ce n'est pas par hasard : il y était venu *poussé par l'Esprit*. S'il reconnaît *le Christ du Seigneur*, ce n'est pas par surprise : *il attendait la consolation d'Israël et l'Esprit-Saint était sur lui. Et il lui avait été révélé par l'Esprit-Saint qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Messie, l'Oint du Seigneur*. Le voilà disposé à la grâce de l'heureuse rencontre.

Ayant pris dans ses bras l'enfant, il bénit Dieu : « *Maintenant tu peux laisser ton serviteur, ô Maître, selon ta parole, s'en aller en paix.* » Le cantique de Siméon est d'abord une action de grâces. Il chante la reconnaissance

1. *Lev.*, XVIII, 15-16. — 2. *Lev.*, XII, 6-8. — 3. *Nombr.*, XVIII, 15-16.

d'un cœur fidèle. Il en confesse la secrète béatitude : celle de la *paix*, qui n'est pas seulement le contentement d'une âme satisfaite par la possession de ce qu'elle attendait, mais encore la tranquillité d'une âme investie par la grâce de l'Esprit, dont la présence apporte amour, joie et paix[1]. *Car mes yeux ont vu ton salut*, la délivrance qu'apporte le Rédempteur[2], dont la lumière monte à l'horizon du monde. Ce Sauveur qu'il voit de ses yeux, Siméon le salue comme *ayant été préparé à la face de tous les peuples, lumière pour éclairer les nations* Il entrevoit déjà ce qu'admirera Pierre sur la terrasse de Joppé[3], à savoir l'entrée des Gentils dans le royaume de Dieu. Mais il n'en éprouve que plus de joie en pensant à la nation dont il est le fils. Car ce rédempteur universel est *la gloire de ton peuple, Israël*. N'est-il pas sorti de lui ?[4]

Aux accents d'un pareil cantique, Joseph et Marie manifestent leur admiration. Ils ne sont pas surpris, car les événements antérieurs les avaient préparés à entendre glorifier l'enfant divin, mais ils sont ravis. Ils contemplent et adorent. Et voici que Siméon se tourne vers eux. Il les *bénit*. Non qu'il fut prêtre, mais parce que son âge l'y autorisait et que reposait en lui l'Esprit-Saint. Et il annonce à Marie que son enfant sera une *occasion de ruine* pour les uns, *et de résurrection* pour les autres, *en Israël*. A côté de ceux qui croiront en lui, il y aura, en effet, ceux qui ne croiront pas, et qui se mettront ainsi en dehors de la voie du salut. N'est-ce pas ce que montrera l'histoire du Christianisme naissant ? Saint Paul ne fait-il pas allusion à cette division des hommes autour de Jésus-Christ, quand il écrit aux Corinthiens : « Nous sommes pour Dieu la bonne odeur du Christ parmi ceux qui sont sauvés et parmi ceux qui se perdent ; aux uns une odeur de mort, qui donne la mort, aux autres une odeur de vie qui donne la vie[5]. » Or non seulement les hommes s'opposeront entre eux à cause de Jésus, mais comme un étendard qui devient le centre

1. *Rom.*, XIV, 17 ; *Gal.*, V, 22. — 2. *Act.*, XXVIII, 28. — 3. *Act.*, X, 11 sqq. — 4. *Rom.*, IX, 5. — 5. *II Cor.*, II, 15-16.

du combat, attaqué qu'il est par les uns et défendu par les autres, il sera *en butte à la contradiction* ; suivant le mot de Maldonat, il deviendra pour ses ennemis une cible contre laquelle ils accumuleront leurs traits. Ceux qui l'auront ainsi combattu, seront finalement entraînés à leur perte, tandis que ceux qui auront pris son parti, seront relevés et sauvés.

Tout cela sera permis par Dieu, *afin que se révèlent les pensées qui sont au fond de beaucoup de cœurs*, car suivant que les hommes aimeront la lumière ou les ténèbres, ils montreront ce qu'ils sont[1] et ce qu'ils valent devant celui qui sonde les reins et les cœurs.

Une pareille prophétie ne pouvait être que douloureuse pour une mère : « *Ton âme à toi aussi sera transpercée d'un glaive* » ajoute le vieillard Siméon, annonçant par ces paroles la part que Marie prendra aux douleurs de Jésus.

Sur ces entrefaites survient *une prophétesse*, c'est-à-dire une femme qu'animait l'Esprit, dont saint Paul nous dit qu'il inspire les paroles qui édifient, exhortent et consolent[2]. Elle s'appelait *Anne*, elle était *fille de Phanuel, de la tribu d'Aser*. Ce n'était donc pas un personnage de légende qui soudain apparaissait, mais une femme dont on connaissait la parenté. On connaissait également sa vertu. Veuve après sept ans de mariage, elle avait depuis lors gardé la continence. Fort avancée en âge, — elle avait atteint ses quatre-vingt-quatre ans, — elle menait une vie de commerce constant avec Dieu. *Elle ne quittait pas le Temple, servant* [*Dieu*] *dans les jeûnes et les prières nuit et jour.* « Tandis que Siméon vivait à Jérusalem et était venu dans le Temple, Anne s'était arrangé un petit logis, probablement une simple couchette, dans un réduit quelconque du Hiéron[3]. » Conduite elle aussi par une inspiration divine, elle vient joindre sa louange à celle de Siméon. Sur l'heure, elle se mit à rendre gloire à Dieu et elle parlait de l'enfant à *tous ceux qui attendaient la rédemption de*

1. JN., III, 19-21. — 2. *I Cor.*, XIV, 3. — 3. LAGRANGE, in h. l.

Jérusalem[1], la délivrance de la Ville Sainte, gage de salut pour tout Israël[2].

Jésus au Temple parmi les Docteurs. La vie à Nazareth, II, 29-52

II. [39] Et lorsqu'ils eurent accompli tout ce que commandait la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, dans leur ville de Nazareth. [40] Et le petit enfant grandissait, et se fortifiait, se remplissant de sagesse, et la faveur de Dieu était sur lui.

[41] Or ses parents se rendaient chaque année à Jérusalem, pour la fête de la Pâque. [42] Et quand il eut douze ans, comme ils y étaient montés selon le rite de la fête [43] et qu'ayant achevé le temps voulu, ils s'en retournaient, l'enfant Jésus resta à Jérusalem ; et ses parents ne s'en aperçurent pas. [44] Mais supposant qu'il était dans la caravane, ils firent une journée de chemin, et ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs connaissances. [45] Et ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem, ne cessant de le chercher.

[46] Et il arriva qu'après trois jours ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les questionnant. [47] Or tous ceux qui l'entendaient, étaient frappés de son intelligence et

1. Plusieurs mss. onciaux portent « la rédemption *dans* Jérusalem », mais de l'aveu de tous les critiques, c'est une correction manifeste, comme aussi la leçon « la rédemption *d'Israël* », qui est donnée par de rares mss. et la *Vulgate Sixto-Clémentine* (mais non la *Vulgate* hiéronymienne ; cf. édit. Wordsworth-White). Rédemption de Jérusalem et rédemption d'Israël ne diffèrent pas au fond pour le sens. La rédemption de Jérusalem est celle du peuple dont la ville sainte personnifie les aspirations et les grandeurs.

2. Cf. Is., XL, 2 ; LII, 9.

de ses réponses. [48] A sa vue ils furent saisis d'émotion et sa mère lui dit : « Mon enfant, pourquoi as-tu agi ainsi avec nous ? Voici que ton père et moi dans l'angoisse, nous te cherchons. » [49] Et il leur dit « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être près de mon Père ? » [50] Et eux ne comprirent pas la parole qu'il leur avait dite.

[51] Et il descendit avec eux, et il vint à Nazareth et il leur était soumis. Et sa mère gardait toutes ces choses dans son cœur. [52] Et Jésus progressait en sagesse, comme en taille, et en faveur devant Dieu et devant les hommes.

*
* *

Nazareth, « la gardienne » est le lieu prédestiné où l'enfance de Jésus va se dérouler, dans l'obscurité et le travail. Il était naturel que saint Luc achevât son récit des origines de l'Évangile, par l'évocation de cette bourgade de Galilée, qui fut si longtemps, pour Marie et Joseph, *leur* ville. Saint Luc mentionne le retour à Nazareth comme faisant suite à la présentation de Jésus au Temple, mais la comparaison avec saint Matthieu montre qu'il ne faut pas interpréter strictement cette donnée, comme si les deux événements avaient été en succession immédiate. Les faits racontés par saint Matthieu au chapitre II, et dont saint Luc ne parle pas, — adoration des Mages, massacre des Innocents, fuite et séjour en Égypte[1], — doivent trouver place entre la présentation à Jérusalem et le retour définitif à Nazareth.

Là, *l'enfant grandissait et se fortifiait, se remplissant de sagesse*. L'évangéliste indique ici pour la première fois, en Jésus, ce progrès physique et spirituel, qu'il notera de nouveau à la fin de ce chapitre, où nous aurons à

1. Sur cette partie de l'evangile de l'enfance, voir le *Commentaire de saint Matthieu*, par le P. A. DURAND.

l'expliquer (℣. 52). Toute cette croissance se faisait dans une harmonie parfaite, sans qu'aucun obstacle du dehors ou du dedans vînt l'entraver ou la retarder, si bien que la *complaisance divine se reposait sur cet enfant.*

Or à *douze ans,* Jésus monta avec ses parents à Jérusalem, où ceux-ci *se rendaient chaque année* pour la fête de la Pâque. On peut penser que Jésus les avait précédemment accompagnés; si saint Luc mentionne expressément ce voyage à l'âge de douze ans, c'est à cause de l'épisode qui le signala et de l'enseignement dont il fut l'occasion. Joseph était obligé par la loi juive à ce pèlerinage[1]. Marie ne l'était pas. Mais elle accompagna Joseph autant par piété personnelle que par sollicitude pour son fils.

Au dire des historiens juifs, l'affluence était considérable à Jérusalem pendant les fêtes pascales. « Des milliers de Juifs de milliers de villes, dit Philon, se rendaient au Temple, les uns par terre, les autres par par mer, de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du du Midi[2]. » Le contraste était donc grand entre Nazareth, la bourgade silencieuse, où se cachait la vie du Sauveur du monde, et la cité turbulente,au milieu de laquelle allait se manifester, pour la première fois, sous une forme encore voilée, mais néanmoins expressive, le mystère de cette vie.

Les fêtes s'étaient déroulées sans incident. Le 14 Nisan, on avait mangé l'agneau pascal, le 15 on avait célébré le grand jour de la Pâque, et le 16 s'était accomplie l'offrande des prémices de la moisson. Dès le 17 on pouvait repartir. Pourtant la fête complète durait sept jours pleins, les sept jours des Azymes[3]. En disant

1. *Ex.*, XXIII, 17 ; XXXIV, 23 sqq. ; *Deut.*, XVI, 16 sqq. — Il semble, d'après les interprétations rabbiniques, que l'obligation stricte d'observer ce précepte de la Loi n'ait commencé qu'à partir de l'âge de treize ans : cf. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrasch*, t. II, Munich, 1924, p. 144-147.

2. PHILON, *De Monarchia*, II, 1. — Cf. aussi JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, VI, 9, 3, qui évalue la population de Jérusalem au moment de la Pâque, à 2.700.000, et compte par centaines de mille les agneaux immolés.

3. *Ex.*, XII, 15-16.

que Marie et Joseph « *accomplirent* », « *achevèrent les jours* » de la fête, le texte grec laisse entendre qu'ils demeurèrent dans la Ville Sainte jusqu'à la fin de la solennité.

Quand ils prirent le chemin du retour, *l'enfant Jésus resta à Jérusalem*, sans que ses parents s'en aperçussent ; ce qui ne doit pas surprendre, quand on songe à l'encombrement d'un départ de caravanne. Et puis, un enfant de douze ans pouvait aller librement avec ceux de son âge. Son absence, quand on se mit en route, n'avait donc rien d'anormal. *Supposant qu'il était dans la caravane, ils firent une journée de chemin*, ce qui correspond, selon les usages orientaux, à six ou sept heures de marche, ou même simplement à la moitié de cette étape, si, comme il arrive assez souvent le premier jour, on était parti tard dans la matinée[1]. « On peut imaginer sur la voie de Jérusalem à Néapolis une longue file de gens à pied, à âne ou à cheval, cheminant par groupes de parents ou d'habitants du même bourg, sur une longueur d'un ou même de plusieurs kilomètres[2]. »

Arrivés au premier campement, Marie et Joseph s'aperçoivent de la disparition de l'Enfant Jésus. Ils le cherchent aussitôt parmi leurs parents, puis de groupe en groupe. Une partie de la nuit dut se passer en ces recherches infructueuses autant qu'angoissantes. Et dès le point du jour, *ne l'ayant pas trouvé, ils retournèrent à Jérusalem, ne cessant de le chercher*, à travers les files de pèlerins qui s'échelonnaient le long de la route. Les heures douloureuses que vécut alors Marie durent la faire songer au glaive mystérieux dont lui avait parlé Siméon. Enfin, *au bout de trois jours*, c'est-à-dire le troisième jour depuis le début de la séparation, *ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs*. Ce n'est pas dans un groupe de disciples, accroupis sur des nattes, aux pieds de quelque maître,

1. La Tradition du Moyen Age met le terme de cette première étape à *El-Bireh*, près d'une source abondante, à trois heures de Jérusalem, et la chose est assez vraisemblable.

2. LAGRANGE, *in loc.*

qu'est retrouvé Jésus, mais parmi ceux qui enseignent avec l'autorité de la Loi. Peut-être étaient-ils en train de discuter entre eux quelques points de doctrine, quand Jésus s'approcha de leur cercle. Enfant véritable, Jésus, comme il sied à son âge, *écoute* et *interroge* ou répond aux questions que lui posent les maîtres en Israël. Et ceux-ci ébahis de ses réponses et comme *hors d'eux-mêmes*, nous dit l'Évangéliste, devant cette précoce sagesse unie à tant de simplicité, lui avaient ouvert leurs rangs.

La première manifestation publique de Jésus révélait son intelligence. Ses actes ultérieurs confirmeront cette révélation, et les foules galiléennes, en l'écoutant, s'écrieront : « Aucun homme n'a parlé comme cet homme[1]. »

C'est dans le Temple de Jérusalem, que Jésus dit à son père adoptif et à sa mère la parole, qui est la première de lui, conservée dans l'Évangile : « *Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas que je dois être auprès de mon Père ?* » — ou, suivant une autre traduction : « *Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des choses de mon Père ?* » La première interprétation est celle des Pères Grecs, qui n'ont pas hésité sur le sens d'une expression qui était usuelle dans leur langue[2]; elle est supposée par les versions syriaques[3]. Pendant longtemps elle a été supplantée dans le monde latin par la seconde interprétation. Puis elle a retrouvé faveur et rallié le plus grand nombre des récents commentateurs de saint Luc : les découvertes de papyrus, en nous faisant mieux connaître le grec de la *Koinê*, lui ont apporté une confirmation qu'on est bien près de juger décisive[4].

1. JN., VII, 46.

2. FIELD cite les noms d'Origène, saint Epiphane, Théodoret, Théophylacte, Euthymius. *Notes on the translation of the New Testament*, Cambridge, 1899, p. 55.

3. Dans les trois versions que nous possédons, la sinaïtique, la curetonienne et la peshitto ; et aussi dans la traduction arabe du *Diatessaron* de Tatien.

4. Les auteurs modernes de lexiques du Nouveau Testament, GRIMM (3e édition, Leipzig, 1888), GRIMM-THAYER (4e édition, Edimbourg, 1901), ZORELL (Paris, 1911), MOULTON-MILLIGAN (Londres, 1924, part. V, s. v. ὁ, ἡ, τό), donnent à l'expression ἐν τοῖς τοῦ πατρός

A ses parents qui le cherchaient, Jésus répond que puisqu'il n'était pas avec eux, ils auraient dû songer qu'il était auprès de son Père, s'attendre à le trouver dans sa maison, au Temple. Par cette parole, Jésus enfant laisse entrevoir le mystère de sa nature et de sa mission. Il parle de Dieu comme de son Père en un sens unique ; pour rester auprès de lui, il s'est séparé, sans les avertir, de ses parents terrestres. N'est-ce pas insinuer ce que la seconde interprétation affirme plus explicitement : que l'amour de son Père a des préférences et des exigences qui priment tout le reste ?

Ni Joseph, ni Marie *ne comprirent la parole qu'il leur disait.* Non qu'ils ignorassent sa divine origine et sa mission messianique. Mais ils ne paraissent pas avoir eu dès le début des clartés sur toute l'économie de la Rédemption. Leurs cœurs aimants ont pu être déconcertés par l'apparente étrangeté de ces mots : « *Pourquoi me cherchiez-vous ?* » Ont-ils même pu comprendre tout de suite que l'épreuve imposée à leur affection, loin d'être fortuite, était voulue, comme si pour obéir à Dieu il fallait consentir de tels déchirements ? Marie, qui avait l'habitude de conserver en son cœur, pour les méditer, les paroles de Jésus, dut bientôt cependant en saisir le sens profond et s'incliner devant les exigences que comportait la mission de son Fils.

La manifestation de Jésus dans le Temple n'est qu'un épisode de sa vie cachée. Celle-ci va continuer dans le silence, l'obéissance et le travail des mains. Car *il descendit avec eux et vint à Nazareth, et il leur était soumis.* Il s'enveloppe de mystère. Il ne se dérobe pas pour autant aux conditions terrestres de l'existence humaine. Il *faisait des progrès en sagesse, comme en taille, et en faveur devant Dieu et devant les hommes.* Ce verset 52, qui a été fort discuté au temps de la controverse arienne, comme aussi le ℣. 40 du même chapitre, s'éclaire par l'enseigne-

μου le sens de « chez mon Père, dans la maison de mon Père », — sans mentionner aucune autre interprétation. — Saint Irénée (*Adv. Haer.*, V, 36, 1), faisant allusion à JN., XIV, 2, remplace ἐν τῇ οἰκίᾳ τοῦ πατρός μου par ἐν τοῖς τοῦ πατρος μου.

ment de la théologie catholique. Celle-ci, outre la vision béatifique et des connaissances infuses, admet dans l'âme du Christ une science expérimentale, dont il tirait les éléments du monde sensible. Il y avait développement dans l'ordre de ces deux sagesses, l'infuse et l'acquise, mais développement différent : manifestation graduelle de la première, acquisition progressive de la seconde. Jésus, il est vrai, ne passa pas par les écoles des Scribes[1] ; jamais il ne s'assit aux pieds d'un de ces rabbins célèbres qui distinguaient et formaient les futurs docteurs en Israël. Mais il sut regarder les choses et les hommes, et il prit aux horizons galiléens et au milieu social qui l'environnaient les images dont devait se revêtir plus tard sa parole de vie et de vérité.

Cette croissance d'un esprit, largement ouvert aux leçons des choses et des événements, allait de pair avec le développement physique de l'organisme et manifestait en Jésus la réalité de la nature humaine. Ce progrès suivait un cours si paisible, si harmonieux, que les habitants de Nazareth en subissaient le charme, sans deviner cependant l'extraordinaire mission de leur compatriote. Dieu le Père la connaissait, et sa complaisance pour son Fils Incarné semblait grandir à mesure que se rapprochait le moment où Jésus allait commencer la prédication de son Évangile.

---

1. JN., VII, 15. — Cela n'exclut pas que Jésus enfant ait pu aller à quelqu'une de ces écoles élémentaires où les jeunes Israélites apprenaient à lire la Loi. — Cf. SCHÜRER, *Geschichte des Jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3e édition, t. II, p. 422-426.

DEUXIÈME PARTIE

La préparation du ministère de Jésus (III, 1-IV, 13)

La Prédication de saint Jean-Baptiste, III, 1-20
(MT., III, 1-12 ; MC., I, 1-8)

III. [1] Dans la quinzième année du règne de Tibère César, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode, tétrarque de la Galilée, Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonitide, et Lysanias, tétrarque de l'Abilène, [2] au temps des Grands-Prêtres Anne et Caïphe, la parole de Dieu se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. [3] Et il alla dans toute la région du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, [4] selon ce qui est écrit au livre des oracles d'Isaïe, le prophète :

« *Voix de celui qui clame dans le désert :*
Préparez le chemin du Seigneur,
Rendez droits ses sentiers ;
[5] *Tout ravin sera comblé,*
Et toute montagne et colline sera abaissée,
Et les voies tortueuses seront rectifiées,
Et les chemins raboteux seront nivelés ;
[6] *Et toute chair verra le salut de Dieu.* »

[7] Il disait donc aux foules qui accouraient pour être baptisées par lui : « Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère prochaine ? [8] Produisez donc

Province of Holy Cross

des fruits dignes de la repentance. Et n'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons pour père Abraham. Car je vous le dis : Dieu peut, de ces pierres mêmes, susciter des enfants à Abraham. [9] Déjà même, la cognée est mise à la racine des arbres. Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu. »

[10] Et les foules l'interrogeaient, disant : « Que devons-nous donc faire ? » [11] Il leur répondait : « Que celui qui a deux tuniques, partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. »

[12] Il vint aussi des publicains pour être baptisés et ils lui dirent : « Maître, que devons-nous faire ? » [13] Et il leur dit : « N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé. » [14] Des soldats aussi l'interrogeaient, disant : « Et nous, que devons-nous faire ? » Et il leur dit : « Ne faites aucune concussion ni fausse dénonciation, et contentez-vous de votre solde. »

[15] Vu l'attente du peuple et comme tous se demandaient en eux-mêmes au sujet de Jean, s'il n'était pas le Christ, [16] Jean leur dit à tous : « Moi, je vous baptise avec de l'eau ; mais il vient celui qui est plus fort que moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des sandales. Lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu. [17] Le van est dans sa main, pour nettoyer son aire et amasser le blé dans son grenier ; quant à la paille, il la brûlera dans un feu inextinguible. »

[18] Par ces multiples exhortations et d'autres encore, il évangélisait donc le peuple. [19] Mais Hérode, le tétrarque, qu'il avait blâmé à cause d'Hérodiade, femme de son frère, et pour toutes les mauvaises actions qu'il avait commises, lui, Hérode, [20] ajouta encore cela à tout [le reste] : il fit enfermer Jean en prison.

*
* *

La quinzième année de Tibère qui vit le début du ministère de Jean-Baptiste, a été calculée de différentes façons. Deux systèmes principaux sont en présence. Le premier prend pour point de départ, non la mort d'Auguste qui arriva le 19 août 767 de Rome, et donc l'an 14 après Jésus-Christ, mais l'année où Tibère fut associé par Auguste au gouvernement de l'Empire et devint *collega imperii* (11/12 après Jésus-Christ). « Comptée ainsi, la quinzième année de Tibère est l'an 26 de notre ère, ou plus probablement, au point de vue oriental, l'intervalle entre septembre 25 et septembre 26. Ce serait l'époque de l'apparition du Baptiste[1]. » Dans ce système, le Baptême de Jésus pourrait se placer à la fin de l'an 26, la première Pâque de la vie publique en l'an 27 et, si l'on suppose deux ans et demi de ministère, la Passion en l'an 29.

Comme cette première opinion ne peut alléguer en sa faveur aucun texte certain, emprunté aux historiens, aux inscriptions ou aux monnaies[2], d'autres auteurs calculent la quinzième année de Tibère, en partant de la mort d'Auguste, 19 août de l'an 14. A prendre les choses mathématiquement, la quinzième année du règne de Tibère devrait se placer entre le 19 août 28 et le 19 août 29. Mais il est vraisemblable qu'à cette époque en Syrie l'on ait compté l'année d'octobre à octobre ; et il est possible que l'on ait regardé comme première année de Tibère les quelques semaines écoulées entre le 19 août et le 1er octobre de l'an 14. « Si Luc a compté de cette manière, — et c'était probablement celle de son pays, — la deuxième année de Tibère a commencé le 1er octobre 14, et la quinzième, le 1er octobre 27. Si Jean a dès lors

1. F. PRAT, *La date de la Passion et la durée de la vie publique de Jésus-Christ*, dans les *Recherches de Science Religieuse*, 1912, pp. 101 et 102.

2. E. RUFINI, *Chronologia Veteris et Novi Testamenti*, Rome, 1924, p. 130.

baptisé et si Jésus a été baptisé en hiver ou du moins avant Pâque de l'an 28, on peut fixer sa mort en l'an 30 et donner toute la latitude nécessaire à la chronologie de l'Évangile de saint Jean[1]. »

Une donnée du quatrième Évangile invite de même à placer en ces années 26 et 27 après Jésus-Christ, le commencement de la prédication de Jean-Baptiste. Lors de la Pâque qui suivit de près le miracle de Cana, les Juifs dirent à Jésus : « *On a mis quarante-six ans à bâtir ce Temple et tu le relèveras en trois jours*[2] *?* » Or le Temple était encore en voie de construction, n'ayant été achevé qu'en 66, à la veille de la grande insurrection. Ces paroles ne peuvent donc avoir qu'un sens : on a mis quarante-six ans à rebâtir le Temple depuis sa fondation par Hérode jusqu'à l'heure présente. Synchronisme excellent, s'il est possible de déterminer le point de départ. Nous savons que les travaux de reconstruction du Temple commencèrent en 20-19 avant Jésus-Christ, la dix huitième année du règne d'Hérode le Grand. Si l'on ajoute quarante-six ans, cela met la première Pâque du ministère public de Jésus en 27 ou 28 après Jésus-Christ[3].

Ponce-Pilate était gouverneur de la Judée. Nous savons par Josèphe qu'après avoir occupé pendant dix ans le poste de procurateur de Judée, il fut envoyé à Rome par Vitellius, légat de Syrie, pour y rendre compte de ses exactions à Tibère et qu'il apprit en route la mort de cet empereur (mars 27).[4] Le gouvernement de Ponce-Pilate dura donc de l'an 26 à l'an 36.

Le tétrarque de la Galilée était Hérode Antipas, fils d'Hérode le Grand, dans l'entourage duquel l'Évangile recrutera des adhérents : Manahen, frère de lait du tétrarque[5], et Jeanne, femme de son ministre Chouza[6].

1. LAGRANGE *in loc.* — A ce système il manque aussi l'attestation formelle des documents pour le transformer d'hypothèse probable en certitude : cf. H. DIECKMANN, dans *Biblica*, 1925, pp. 63-67.
2. JN., II, 20.
3. SCHÜRER, *Geschichte des Jüdischen Volkes*, I[3], pp. 369-370.
4. JOSÈPHE, *Antiq. Jud.*, XVIII, 4, 2.
5. *Act.*, XIII, 1.
6. LC., VIII, 3.

Lui-même restera en dehors de l'influence du Christ, qui caractérisera un jour ses menées en l'appelant un *renard*[1] : de fait, il se montre dès le début voluptueux et cruel[2], soupçonneux comme un vrai despote oriental[3]. Aussi le Christ, mis en sa présence, au jour de sa Passion, gardera-t-il un silence qui le condamne[4]. Quant au nom de *tétrarque*, littéralement chef du quart d'une région, il était donné par les Romains aux petits princes vassaux, qu'ils ne jugeaient pas dignes du titre de roi. Un maître qui avait des maîtres : tel était en Galilée la condition d'Hérode Antipas. *Son frère Philippe avait la tétrarchie de l'Iturée et de la Trachonitide.* Ce Philippe, auquel est due la fondation de Césarée de Philippe[5], destinée à devenir célèbre dans les annales chrétiennes par la confession de Pierre et les promesses du Christ à son futur vicaire[6], paraît avoir été un prince incliné vers le monde gréco-romain et fort dégagé des traditions judaïques. Le temple qu'il fit construire en l'honneur du dieu Pan le prouve, et aussi l'image du dieu qu'il fit graver sur ses monnaies. D'après Josèphe[7], la tétrarchie de Philippe comprenait la Batanée, la Trachonitide, l'Auranitide, la Gaulanitide, et la région de Panias au pied de l'Hermon. Quant à *Lysanias, tétrarque de l'Abilène* dans l'Anti-Liban, à l'Ouest de Damas, c'était un bien petit prince, que l'on peut être surpris de voir nommé ici[8]. Notre évangéliste aura tenu à ne pas omettre la désignation de celui qui gouvernait le pays sur lequel allait déborder la prédication de l'Évangile (VI, 17 ; X, 13).

Saint Luc ajoute que Jean-Baptiste parut au temps des grands-prêtres Anne et Caïphe, ou pour traduire

1. L.C., XIII, 32.
2. L.C., III, 19-20.
3. L.C., IX, 7-9.
4. L.C., XXIII, 8-11.
5. Voir le *Commentaire de saint Marc* (VIII, 27) par le P. J HUBY.
6. MT., XVI, 13-19.
7. *Ant. Jud.*, XVIII, 8, 1 ; *Bell. Jud.*, II, 6, 3.
8. L'existence de ce Lysanias, qui avait été contestée par des historiens rationalistes, a été confirmée par la découverte de deux inscriptions (cf. SCHÜRER, I[3], p. 718-719 et *Revue Biblique*, 1912, p. 533 et sqq.).

littéralement le grec, *sous le grand-prêtre Anne et Caïphe :* non que ces deux hommes aient été investis ensemble du suprême pontificat, mais parce que Anne qui avait été déjà grand-prêtre (6-15 après J.-C.), en gardait le titre honorifique, alors que Caïphe en remplissait les fonctions (18-36 après J.-C.).

Voilà donc située dans son cadre historique l'activité du Précurseur. Ce n'est plus, comme pour les anciens prophètes, sur le règne d'un roi de Juda ou d'Israël, qu'est réglé le temps de cette activité[1] : c'est sur le règne du Maître du monde, du César romain. L'Évangile, dès qu'il s'annonce, s'affirme universel.

La parole de Dieu se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert, où il s'était retiré (I, 80), vraisemblablement dans la région désolée qui s'étend entre la chaîne de la Judée centrale et la mer Morte. La désignation de *fils de Zacharie* rappelle que cette vocation répondait à la prophétie mise précédemment par l'Esprit-Saint sur les lèvres du père du Précurseur (I, 76).

Obéissant à l'appel de Dieu, Jean *vint dans toute la région du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés.* Le théâtre du ministère de Jean-Baptiste est la contrée située un peu au nord de l'embouchure du Jourdain et aux environs de l'oasis de Jéricho[2]. Cette mission dont saint Luc s'applique moins à marquer le développement qu'à résumer le caractère, est tout d'abord une évocation du passé religieux d'Israël. En rappelant les paroles d'Isaïe, l'Évangéliste rattache le Précurseur à ceux qui d'âge en âge ont préparé *le chemin du Seigneur,* semblables aux coureurs antiques qui devançant le cortège des princes, mettaient en état les chemins, élargissaient les pistes et adoucissaient les côtes. Saint Luc donne la citation plus complètement que les deux autres Synoptiques pour faire nettement entendre que le salut annoncé par Jean-Baptiste est un salut qui sera offert à tous : « *Et toute chair verra le salut de Dieu*[3] », c'est-à-dire le salut opéré par Dieu.

1. Is., I, 1 ; Jér., I, 2 ; Ez., I, 2 ; Os., I, 1 ; Amos, I, 1 ; Mic., I, 1 ; Sophonie, I, 1. — 2. Voir le *Commentaire de saint Marc,* I, 4-5. — 3. Is., XL, 5 (d'après les Septante).

Le Précurseur prêchait un baptême de pénitence, mais accompagné de la réforme de la vie. Parmi ceux qui l'écoutaient et se faisaient baptiser dans le Jourdain, il s'en trouvait, spécialement dans le parti des Pharisiens et des Sadducéens[1], qui pensaient échapper à la colère divine par le seul accomplissement du rite, sans changement intérieur. Prudents comme ces serpents qui se glissent entre les pierres ou disparaissent sous les herbes quand le danger les menace, ils se flattaient d'éviter le châtiment de leurs fautes. Avec la rudesse d'un nouvel Élie, Jean-Baptiste démasque leurs calculs hypocrites et leur remet devant les yeux les exigences divines : « *Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère prochaine ?* » La soumission à un rite n'est rien sans la conversion du cœur et sans les bonnes œuvres qui témoignent du repentir intérieur : « *Produisez donc des fruits dignes de la repentance.* » Que les Israélites ne se fassent pas illusion comme si leur titre d'enfants d'Abraham suffisait à leur assurer la complaisance divine : « *N'allez pas dire en vous-mêmes : Nous avons pour père Abraham !* » A ceux qui s'enorgueillissent de descendre d'Abraham par le sang, Dieu pourra, suivant son bon plaisir, substituer une autre postérité, « *susciter des enfants à Abraham* », là où on s'attend le moins à les trouver : « *Je vous le dis, Dieu peut, de ces pierres mêmes, susciter des enfants à Abraham.* » Et si quelqu'un reste sourd à ces appels au repentir, qu'il sache bien que la colère divine est toute prête à se manifester, que le châtiment du péché est imminent : « *Déjà même, la cognée est mise à la racine des arbres ; tout arbre donc qui ne porte pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu.* »

Cette prédication rude, sans artifice, soutenue par l'exemple de l'ascétisme le plus austère, frappait fortement les foules. Et des gens de bonne volonté, pris dans toutes les classes de la société, même parmi celles que les Juifs rigides méprisaient, comme les publicains et les soldats, se pressaient autour du Baptiste, disant : « *Que devons-nous donc faire ?* » Tous reçoivent un enseigne-

1. Mt., III, 7.

ment approprié à leurs besoins. Ils sont instruits de leurs devoirs et sollicités à les remplir. Ce n'est pas à un changement d'état de vie que le Précurseur les exhorte, mais à la réforme de celui qu'ils ont embrassé. A tous est recommandée la charité envers le prochain, qu'Isaïe avait déjà présentée comme une forme de pénitence spécialement agréable à Dieu[1]. « *Si quelqu'un possède en double la tunique de dessous*, le vêtement indispensable dont les plus pauvres en Orient se contentent, *qu'il donne une de ces deux tuniques à celui qui n'en a pas*, et *de même, que celui qui a de quoi manger, partage* avec l'affamé. » Aux *publicains* ou fonctionnaires de l'impôt, que leur emploi mettait à même de s'enrichir aux dépens du prochain, il rappelle le respect des droits d'autrui : « *N'exigez rien de plus que ce qui vous est fixé.* » . Aux *soldats*, qui peut-être ici sont des gens de la police chargés de prêter main-forte au service des douanes[2], il enjoint de ne pas abuser de leur force pour extorquer de l'argent, de ne pas dénoncer faussement des innocents, mais de se contenter de leur solde. A chacun donc de se réformer dans sa condition et son emploi par la pratique de la charité et de la justice.

Le ministère de Jean-Baptiste produisit en Judée un tel ébranlement qu'il raviva dans tout le peuple l'attente du Messie. *Tous se demandaient en eux-mêmes au sujet de Jean* : « *Ne serait-il pas le Christ ?* » Pénétrant la pensée des foules, Jean oriente les âmes vers les révélations de l'avenir. Avec un parfait désintéressement et une absolue sincérité, le Précurseur efface sa propre personnalité pour n'être que la voix qui annonce Celui qui doit venir. En quelques traits fortement accusés, Jean le dépeint à ses auditeurs. Il sera d'une puissance supérieure à celle de l'homme ; son Baptême ne sera pas seulement un baptême *avec de l'eau*, mais un baptême *dans l'Esprit et le feu*, un baptême qui purifiera les âmes par l'action pénétrante de l'Esprit divin, comme le feu pénètre et purifie les corps qu'il saisit. Il jugera aussi, car à son sujet les hommes se discerneront, selon qu'ils

1. Is., LVIII, 7. — 2. LAGRANGE, in h. l.

lui donneront ou lui refuseront leur adhésion. Il condamnera ceux qui se montreront rebelles ou infidèles. Comme en été, après avoir battu le blé sur son aire, le paysan palestinien, muni de sa pelle à vanner, sépare le grain de la balle et des débris de paille, le Messie annoncé fera le partage des bons et des méchants. Terrible à ceux qui ne seront que paille, chaume inutile, il les livrera à la flamme vengeresse, *au feu inextinguible*.

Ce sont les échos de la tradition juive, que réveille de la sorte la *voix qui clame dans le désert*. Amos, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Joël, Zacharie, avaient annoncé en termes presque semblables la venue du règne messianique[1]. On conçoit l'impression que devait faire sur les foules une pareille prédication.

Mais un politique veillait. Celui dont Jésus dira qu'il était « un renard » (XIII, 32), craignit que le mouvement religieux qui se dessinait, ne vînt à troubler la paix de sa tétrarchie. Il ressentit surtout au vif les reproches que lui adressa Jean, au sujet du scandale de sa conduite privée et de ses crimes. *Il ajouta encore cela à tout le reste : il fit enfermer Jean en prison*[2].

Ici l'Évangéliste anticipe sur la suite chronologique des événements, car l'emprisonnement de Jean-Baptiste n'eut lieu, en fait, qu'après que Jésus eut commencé son ministère[3]. Mais avec la venue du Christ au baptême, qui inaugure sa vie publique, saint Luc considère la prédication de Jean comme virtuellement terminée.

Le Baptême de Jésus, III, 21-22
(MT., III, 13-17 ; MC., I, 9-11 ; JN., I, 31-34)

III. [21] Or il arriva, quand tout le peuple eut reçu le Baptême et au moment où Jésus, ayant été baptisé, se trouvait en prière, que le ciel s'ouvrit

1. AMOS., IX, 9-12 ; IS., XLIV, 3 ; ÉZ., XXXVI, 25-27 ; JOEL, III, 1 ; ZACH., XII, 10 ; XIII, 1. — 2. Voir *Commentaire de saint Marc* (VI. 17) — 3. JN., III, 22-23.

22 et que l'Esprit-Saint descendit sur lui en forme corporelle, comme une colombe, et une voix vint du ciel : « Tu es mon Fils bien-aimé, en toi j'ai mis mes complaisances. »

*
* *

Par la structure même de sa phrase, saint Luc indique son intention de mettre spécialement en relief la manifestation divine à laquelle donna lieu le baptême de Jésus. Il en marque soigneusement le moment : ce fut quand, après avoir été baptisé, *Jésus se trouvait en prière*. Cette dernière circonstance n'est mentionnée que dans le troisième évangile. Quant au baptême lui-même, un mot de rappel a suffi.

La parole du Père est au style direct comme dans saint Marc, alors que saint Mathieu nous la transmet au style indirect[1]. Cette nuance de rédaction s'explique aisément. Étant une parole adressée tout d'abord à Jésus, elle a sans doute été prononcée sous une forme directe. Mais étant aussi une parole destinée à accréditer Jésus, il était naturel de l'interpréter en lui donnant la forme indirecte. Cette double formule nous livre un même enseignement doctrinal : au moment du baptême de Jésus, le Père céleste déclara voir en lui le Fils de sa complaisance.

« *Tu es mon Fils bien-aimé* », dit la voix qui vint du ciel[2]. L'adjectif ἀγαπητός, « *bien-aimé* », sera employé par Jésus pour se désigner lui-même dans la parabole des vignerons homicides[3]. Il est, dans le grec profane, comme dans le grec biblique, souvent synonyme d'unique[4]. Ἀγαπητός dans les synoptiques est l'équivalent de

1. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (III, 17).

2. Au lieu du second membre : « En toi, j'ai mis mes complaisances », le *Codex Bezae* (D) et plusieurs mss., dits « européens », de l'ancienne version latine (*a*, *b*, *c*, *ff*^{2}, *l*, *r*^{1}) ont inséré ce texte du psaume II, 7 : « Je t'ai engendré aujourd'hui. » C'est là une leçon qui certainement n'est pas authentique : aucune édition critique ne l'a retenue.

3. Lc., XX, 13.

4. C. H. TURNER, dans *The Journal of theological Studies*, janvier 1926, p. 113-129.

μονογενής dans saint Jean[1]. Ainsi le titre de Fils unique que le Christ revendiquera comme sien, voilà que le Père le lui donne dès sa première manifestation messianique.

Comme les deux autres synoptiques, saint Luc nous apprend que l'*Esprit-Saint descendit sur Jésus sous la forme d'une colombe*, mais il précise que cette apparition fut corporelle, σωματικῶς. En vain a-t-on essayé d'expliquer ce détail par l'hypothèse d'un emprunt à des légendes helléniques ou à des mythes platoniciens. Le milieu de l'Église naissante était fermé à de pareilles influences, et les analogies que l'on prétend découvrir, sont trop précaires pour établir une dépendance. Ajoutons que le symbolisme naturel de la *colombe* explique déjà, à lui seul, son apparition voulue de Dieu. Sa présence dans cette grandiose théophanie ne suggère-t-elle pas qu'il y a en plus du Père et de celui que le Père appelle son Fils, quelqu'un de vivant et d'agissant, dont la mission, sans être encore nettement définie, apparaît comme une mission de sainteté et de paix ? En fait la pensée chrétienne s'est plu à voir dans ce récit une discrète indication de la personne du Saint-Esprit. Et cet Esprit en se reposant sur Jésus lui confère une solennelle investiture pour son ministère public : il lui apporte un témoignage qui ressemble à une consécration,et il donne de lui un signe qui est une révélation. Jean-Baptiste en comprend la portée. « J'ai vu, dira-t-il plus tard, l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et il se reposa sur lui. Et je ne le connaissais pas, mais celui qui m'avait envoyé baptiser dans l'eau m'avait dit : « Celui sur qui tu auras vu l'Esprit descendre et demeurer, c'est celui-là qui baptise dans l'Esprit-Saint[2]. » Mais dans cette descente du Saint-Esprit, comme dans la voix du ciel, il y avait plus qu'un signe à l'adresse du Précurseur ; il y avait la garantie de Dieu donnée à Jésus au début de son ministère public, et une première manifestation solennelle de la Sainte Trinité : le Père

1. Jn., I, 14, 18.
2. Jn., I, 32-34.

se révélant dans la voix, le Fils dans la chair, l'Esprit dans la colombe, qui symbolise son action pacifiante dans le monde régénéré par le Baptême chrétien[1].

Généalogie de Jésus, Fils de Dieu, III, 23-38 (Cf. MT., I, 2-17)

III. [23] Et Jésus, au début [de son ministère], avait environ trente ans ; il était, à ce que l'on croyait, fils de Joseph, fils d'Héli, [24] fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Janné, fils de Joseph, [25] fils de Mattathias, fils d'Amos, fils de Nahum, fils d'Esli, fils de Naggé, [26] fils de Maath, fils de Mattathias, fils de Séméin, fils de Joseph, fils de Ioda, [27] fils de Joanan, fils de Résa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri, [28] fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Kosam, fils d'Elmadam, fils d'Er, [29] fils de Jésus, fils d'Éliézer, fils de Jorim, fils de Matthat, fils de Lévi, [30] fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Jonam, fils d'Eliakim, [31] fils de Méléa, fils de Menna, fils de Mattatha, fils de Nathan, fils de David, [32] fils de Jessé, fils de Iobed, fils de Booz, fils de Sala, fils de Naasson, [33] fils d'Aminabad, fils d'Admin, fils d'Arni, fils d'Esron, fils de Pharès, fils de Juda, [34] fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils de Thara, fils de Nachor, [35] fils de Sérouch, fils de Ragau, fils de Phalec, fils d'Eber, fils de Sala, [36] fils de Caïnau, fils d'Arphaxad, fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech, [37] fils de Mathousala, fils d'Hénoch, fils de Jaret, fils de Maléléël, fils de Caïnan, [38] fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu.

1. Saint THOMAS, *Summa theologica*, III[e] pars, q. XXXIX, art. 8.

*
* *

La théophanie du Jourdain nous a révélé la place du Christ dans la Trinité sainte : il est le Fils bien-aimé en qui le Père a pris ses complaisances et sur qui l'Esprit-Saint repose. Complétant en quelque sorte cette généalogie du Christ, l'évangile va maintenant le situer dans la grande famille humaine, nous montrer ses attaches ancestrales avec David, le saint roi, avec Abraham, le père des croyants, avec Adam, le père du genre humain.

L'arbre généalogique, que dresse saint Luc, comprend soixante dix-sept branches, ou onze septaines de noms[1], trois de Jésus à la captivité, trois de la captivité à David, deux de David à Abraham, trois enfin d'Abraham à Dieu. La troisième série est identique à la première de saint Matthieu, encore que les deux évangélistes suivent l'ordre inverse. Pour le reste ils n'ont de commun que les noms de Salathiel et de Zorobabel. Dans la quatrième série on trouve entre Arphaxad et Sala le nom de Caïnan, qui ne se lit pas dans le texte hébreu, tel que nous le possédons, et que saint Luc a inséré d'après les Septante.

Cette généalogie, saint Luc ne l'a pas inventée pour prouver la messianité de Jésus et son origine davidique. Il en a trouvé les éléments dans des sources écrites et la tradition. « Pour la partie la plus haute il a pu consulter la Bible ; pour les générations plus récentes que David et surtout que Zorobabel, il a dû s'en tenir aux souvenirs de la famille de Joseph. Il devait regarder l'arbre comme légitime, même s'il avait été conçu d'une façon large, sans qu'on prétendît ne passer aucun chaînon, ou les aligner dans l'ordre de filiation naturelle et de primogéniture, de façon que le dernier descendant eût été le seul qui pût revendiquer le trône de David. On peut être certain d'appartenir à une famille sans

1. La *Vulgate* ne compte que 76 noms, n'ayant que deux noms entre Naasson et Esron au ℣. 33 ; et de même le *Vaticanus*, qui omet Aminadab. Au ℣. 24, les mots « fils de Matthat, fils de Lévi » (comparer ℣. 29) sont omis par quelques autorités, Eusèbe, saint Ambroise, *c* de la *Vetus Latina*.

toujours pouvoir rétablir tous ses ascendants ; il se peut que dans tel ou tel cas un oncle remplace un père ou même qu'on se rattache à un nom de famille plutôt qu'à un nom d'homme[1]. »

De la diversité des deux généalogies dans saint Matthieu et dans saint Luc a surgi un problème critique auquel ont été proposées de multiples solutions. D'après un certain nombre d'auteurs, surtout modernes, saint Matthieu aurait donné la généalogie de Joseph, et saint Luc, celle de Marie[2] : ce qui supprime les difficultés de conciliation. Mais dans l'antiquité il est à peine fait mention de ce système qui n'a trouvé aucune faveur chez les Pères ou les théologiens du Moyen Age. Annius de Viterbe (1490) semble avoir été le premier qui ait réussi à le faire prendre en considération. Sans parler d'autres difficultés, cette opinion se heurte au texte même de saint Luc, qui nous représente Jésus comme fils putatif de Joseph, lequel Joseph était fils d'Héli, dont l'ascendance remonte jusqu'à David, Abraham et Adam.

D'autres interprètes, à la suite des anciens auteurs, rapportent les deux généalogies à saint Joseph. On explique les différences en faisant intervenir soit la loi juive du lévirat[3], soit quelque autre forme d'adoption, comme il s'en pratique encore chez les Sémites. Joseph, fils de Jacob selon la chair, pouvait être dit fils Héli par filiation juridique ; ou inversement, fils d'Héli selon la chair, il était par quelque fiction légale fils de Jacob. Des considérations analogues servent à rendre compte du fait que Salathiel, père de Zorobabel, est présenté dans saint Matthieu comme fils de Jéchonias, et dans saint Luc comme fils de Néri. Salathiel, fils de Néri selon la chair et se rattachant à David par Nathan, a pu être dit fils de Jéchonias en tant que son successeur

1. LAGRANGE, *in loc.*

2. Voir les ouvrages de VOGT, *Der Stammbau Christi bei den heiligen Evangelisten Matthaeus und Lukas*, Fribourg en B., 1907 ; — et de HEER, *Die Stammbäume Iesu nach Matthaeus und Lukas*, Fribourg en B., 1910.

3. *Deut.*, XXV, 5-6.

et l'héritier du royaume davidique, et ainsi remonter à David par la lignée royale de Salomon[1].

A qui objecterait que Marie ayant conçu son divin Fils par l'opération du Saint-Esprit, le sang de Jésus ne pouvait être celui de Joseph, saint Augustin[2] répondait déjà que même si l'on arrivait à démontrer que Marie n'avait aucun lien de parenté avec David, le mariage de Joseph avec elle était une raison suffisante, non seulement pour appeler Joseph père de Jésus, mais encore pour que le Christ fût considéré légitimement comme fils de David. Aussi bien la tradition nous autorise à supposer une étroite parenté entre les deux époux et à regarder Marie comme d'origine davidique[3].

La marche ascendante de la généalogie de Jésus dans le troisième évangile est d'un grand effet. « Le simple mot, *qui fuit Dei*, dit Chateaubriand, jeté là sans commentaire et sans réflexion, pour raconter la création, l'origine, la nature, les fins et le mystère de l'homme, semble ici de la plus grande sublimité[4]. » Mais il y a plus qu'une réussite artistique en cette page inspirée. En remontant jusqu'à l'origine même de l'homme et jusqu'à Dieu, saint Luc nous fait entrevoir dans le Christ le Sauveur vers qui tend toute l'humanité et que Dieu lui-même avait en vue, lorsqu'il formait le premier Adam.

1. A. DURAND, *L'enfance de Jésus-Christ*, p. 201, n. 2.

2. Saint AUGUSTIN, *De consensu evang.*, II, c. 2. (*P.L.*, 34, 1072).

3. C'est l'affirmation des plus anciens Pères, saint JUSTIN (*Dial.*, c. XLIII, XLV, C, CXX), saint IRÉNÉE (*Adv. Haer.*, III, 21, 5), TERTULLIEN (*Contra Marc.*, III, 17 ; IV, 1), qui ont été généralement suivis par l'antiquité. Dans l'évangile même, le récit de l'Incarnation (LC., I, 32) où Jésus, fils de Marie, est représenté comme d'origine davidique, sans qu'il soit fait mention de Joseph, insinue que par sa Mère, le Messie se rattache à David.

4. CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, l. V, c. II.

Jésus au désert, IV, 1-13
(MT., IV, 1-11 ; MC., I, 12-13)

IV. [1] Or Jésus, rempli de l'Esprit-Saint, quitta le Jourdain, et il fut conduit par l'Esprit dans le désert, [2] [où il resta] quarante jours, tenté par le diable. Et il ne mangea rien pendant ces jours ; et quand ils furent écoulés, il eut faim. [3] Or le diable lui dit : « Si tu es fils de Dieu, dis à cette pierre qu'elle devienne du pain. » [4] Et Jésus lui répondit : « Il est écrit :

Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra. »

[5] Et [le diable], l'ayant conduit plus haut, lui montra tous les royaumes de la terre en un instant, [6] et il lui dit : « Je te donnerai toute cette puissance et leur gloire, car elle m'a été livrée, et je la donne à qui je veux. [7] Si donc tu fais acte d'adoration devant moi, elle sera à toi tout entière. » [8] Et Jésus lui répondit : « Il est écrit :

Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que Lui seul. »

[9] Puis il le conduisit à Jérusalem et il le plaça sur le pinacle du Temple, et il lui dit : « Si tu es fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas. [10] Car il est écrit :

Il donnera pour toi des ordres à ses anges, afin qu'ils te gardent ;

[11] et :

Ils te porteront dans leurs mains,
De peur que tu ne heurtes ton pied contre la pierre. »

[12] Et Jésus lui répondit : « Il est dit :

Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu. »

[13] Ayant alors achevé toute tentation, le diable le quitta jusqu'au moment voulu.

*
* *

La formule qui introduit le récit de la tentation, a paru à certains exégètes suggérer, contrairement à ce que laisse entendre saint Matthieu, que Jésus fut tenté pendant les quarante jours. Mais c'est oublier une des caractéristiques littéraires de saint Luc, qui a coutume de condenser en une phrase ce qu'il détaille par la suite.

Ce désert non loin du Jourdain, où Jésus se retira, est le désert de Juda, contrée rocailleuse et inhabitée, qui s'étend sur la rive occidentale de la Mer Morte et remonte jusqu'au nord-ouest de Jéricho. Il laisse aujourd'hui encore au voyageur une impression de tristesse et de désolation, soit que le soleil brûle ses pics rocheux ou que le simoun balaie ses ouadis. Ce fut là, dans un des ravins ou au sommet d'un mont, que Jésus passa quarante jours en prière et sans prendre aucune nourriture. *Quarante jours :* nombre consacré par l'histoire du peuple d'Israël. Le déluge n'avait-il pas duré quarante jours[1] ? Les migrations dans le désert[2], la pénitence du prophète Ézéchiel[3], le jeûne d'Élie[4], et surtout celui de Moïse[5], le grand législateur dont le nouveau Moïse, plus grand que le premier, allait réaliser les promesses en transformant l'œuvre millénaire, autant de souvenirs qui devaient entourer de leur prestige la sainte quarantaine de Jésus au désert. *Et il ne mangea rien pendant ces jours*, ni le jour ni la nuit[6], en sorte que le jeûne fut absolu. Il ressort néanmoins de l'évangile, que pendant ce temps Jésus ne sentit pas l'aiguillon de la faim. Le texte de saint Luc est clair : ce fut au terme des quarante jours, *quand ils furent écoulés*, que *Jésus eut faim.* Il faut en conclure qu'auparavant l'âme du Christ, absorbée dans la contemplation, élevait son corps à un degré extraordinaire de liberté sous l'élan de l'Esprit.

1. *Gen.*, VII, 4. — 2. *Num.*, XIV, 33. — 3. Ez., IV, 6. — 4. *I Rois.* XIX, 8. — 5. *Deut.*, IX, 9. — 6. Mt., IV, 2.

Le Christ se prépare par la prière, — et quelle prière ! — à la prédication de l'évangile ; et du désert où il se retire, il fait comme le seuil d'une vie tournée vers l'action. Les Apôtres imiteront leur Maître divin : ils délégueront à d'autres les occupations purement extérieures[1], ils se réserveront le ministère de la parole et celui de l'oraison. Quant à l'Église, thébaïde des âmes, parce que cité de Dieu, elle renouvellera d'âge en âge le mystère de Jésus au désert, en ouvrant non seulement aux pénitents et aux contemplatifs, mais encore à tous les bons ouvriers de l'évangile, la retraite sanctifiante de ses solitudes.

La tentation que subit Jésus au désert, n'est pas présentée par saint Luc dans le même ordre que par saint Matthieu. Il est, pensons-nous, assez naturel que le troisième évangéliste, dont tout le récit converge vers Jérusalem, ait mis en dernier lieu la tentation, dont Jérusalem fut le théâtre.

Quoi qu'il en soit de cette différence d'ordre en ce qui concerne la deuxième et la troisième intervention du démon, le fait de la tentation est dans saint Luc comme dans saint Matthieu singulièrement évocateur. Selon le mot de saint Grégoire le Grand, et, après lui, de saint Thomas[2], Jésus est tenté par suggestion extérieure. Pouvait-il l'être autrement ? Son âme inaccessible aux orages et même aux incertitudes de la nature déchue. était incapable d'éprouver du dedans sollicitation au mal. Satan, qui pressent en Jésus un redoutable adversaire, destiné à établir sur terre le règne de Dieu, ne connaît cependant pas exactement sa grandeur et sa sainteté. « C'est pourquoi, dit saint Ambroise, il tente pour explorer, il explore pour tenter[3]. »

Or le diable lui dit : « *Si tu es fils de Dieu, dis à cette pierre qu'elle devienne du pain.* » Exploitation astucieuse de la consolation éprouvée au bord du Jourdain. Celui

1. *Act.*, VI, 3.
2. Saint THOMAS, *Summa theol.*, III[a] pars, q. XLI, art. 1, ad 3.
3. *Sic tentat ut exploret, sic explorat ut tentet.* Saint AMBROISE, *in Lucam*, in h. l.

dont le Père a dit : « Voici mon Fils bien-aimé », doit être investi d'une puissance surnaturelle. Satan voudrait qu'il en fît l'essai. Son but n'est pas à proprement parler d'induire le Christ à un péché de sensualité ou de gourmandise, mais de l'amener à user de son pouvoir d'une façon désordonnée. Il lui suggère donc un prodige que motive apparemment le besoin. Mais s'il est dans l'ordre qu'un homme ait faim après un jeûne de quarante jours, il ne l'est pas que pouvant se procurer des aliments par des moyens naturels, fût-ce en prenant, à l'exemple de Jean-Baptiste, les sauterelles du désert, il recoure aux miracles et transforme une pierre en pain. Saint Thomas qui donne cette explication, ajoute cependant qu'elle n'aurait été pleinement valable dans le cas du Christ que s'il avait été purement homme, sans plus[1]. Mais le Christ étant le Fils de Dieu ne pouvait-il user de son pouvoir surnaturel pour satisfaire sa faim, sans qu'il y eût désordre ? Après tout, n'était-il pas le Maître ? Il semble donc qu'il faille aller plus loin et dire que le Fils de Dieu en s'incarnant avait accepté les conditions ordinaires de la vie humaine, et, pour la rédemption du monde, un programme de souffrance, de patience, d'humilité, dont il ne se départirait qu'en cas d'absolue nécessité ou pour une raison de bienfaisance envers le prochain. Au désert, opérer un miracle pour apaiser sa faim, alors que la nécessité n'était pas absolument impérieuse, c'eût été, de la part du Christ, faire brèche à ce programme voulu de Dieu. « Ce n'était qu'un premier pas. Pourquoi ensuite se soumettre à des nécessités plus dures que celle de chercher sa nourriture, accepter les peines du chemin, les mauvais procédés des Scribes, tout ce qui gêne et fait souffrir l'homme ordinaire ? A ce compte Jésus n'aurait pas bu le calice à la fin[2]. »

A cette première suggestion du démon, Jésus répond par un texte de l'Écriture : « *Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra.* » La parole est tirée du Deutéronome (VIII, 3). Directement elle signifie que Dieu

1. Saint THOMAS, *Summa theol.*, IIIa Pars, q. XLI, art. 4, ad 1
2. LAGRANGE, *Evangile selon saint Matthieu*, Paris, 1923, p. 64.

peut soutenir la vie humaine par d'autres moyens que les aliments naturels. Jadis, au désert, il a nourri tout le peuple d'Israël avec la manne. Sa puissance n'est pas raccourcie ; l'homme doit donc s'abandonner à la Providence. La vraie vie, c'est de faire la volonté de Dieu[1].

Le tentateur ne reste pas sur ce premier échec, mais il essaie une nouvelle offensive. *Ayant alors conduit Jésus en un lieu plus élevé, il lui montra tous les royaumes de la terre en un instant, et il lui dit : « Je te donnerai toute cette puissance et leur gloire, car elle m'a été livrée, et je la donne à qui je veux. »* L'humble dépendance à l'égard de Dieu que Jésus vient de manifester, ne décourage pas le tentateur. Au lieu de se poser en adversaire déclaré, il déguise son hostilité sous des offres de concours. Il est prêt à jouer le rôle d'associé dans l'œuvre que Jésus va entreprendre : « *Si tu fais un acte d'adoration devant moi,* oui, devant moi, qui ayant le prestige de la puissance sur *tous les royaumes de la terre,* suis vraiment le dieu[2] dont la gloire prosterne l'humble adoration des hommes, *je te donnerai cette puissance et leur gloire.* » En vain la conquête du monde à une doctrine serait-elle tentée par qui a contre soi « le maître du monde[3] ». L'empire est à qui celui-ci le donne, et avant de le donner, il pose ses conditions : « *Fais un acte d'adoration devant moi.* » A ce compte Jésus obtiendra sans peine ni fatigue l'éclat d'un règne humainement glorieux, la domination du monde telle que l'ont rêvée les grands conquérants. N'est-ce pas là puissance souhaitable, puisqu'elle servira à établir le règne messianique ? Mais sous l'apparence d'une fin légitime, Satan suggère un acte absolument contraire à la souveraineté de Dieu. De la part du Christ, s'abaisser, ne fût-ce qu'un instant, devant Satan, ce serait

1. Avec plusieurs mss, grecs, la *Vulgate* porte comme dans MT., IV, 4 : « Ce n'est pas seulement de pain que l'homme vivra, mais *de toute parole de Dieu.* » La *parole de Dieu* signifie, ici, par allusion au Deutéronome, tout ce qui sort de la bouche de Dieu, donc tout ce qu'il commande et tout ce qui manifeste le gouvernement de sa Providence.

2. *II Cor.*, IV, 4.

3 Cf. JN., XII, 31 ; XIV, 30.

accepter la collaboration des deux ennemis qu'il est venu ruiner, le diable et le péché, se dérober aux desseins de son Père céleste, autant dire, renoncer à sa mission de Sauveur des hommes.

Jésus démasque le sophisme : « *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul.* » Cette parole, qui est de nouveau tirée du Deutéronome[1], résume la doctrine monothéiste d'Israël. Elle exclut jusqu'à la possibilité de ces alliances dont le Panthéon antique propageait dans l'imagination des hommes le rêve décevant, et qu'essayèrent de réaliser en vain au cours des âges les fils des puissances de ténèbres. Jésus ne sera que lumière et vérité ; en lui aucune connivence avec le mal. Il n'aura d'autre guide que le bon plaisir divin, d'autre ambition que de faire la volonté de son Père.

Deux fois repoussé, Satan livre un dernier assaut. Sans proposer à Jésus ses services, il va tout au moins essayer de l'amener à se manifester par d'autres voies que celles que le Père a tracées. *Il le conduisit à Jérusalem et le plaça sur le pinacle du Temple :* y eut-il déplacement réel ou Jésus se vit-il simplement transporté en imagination ? C'est un point sur lequel les exégètes ne sont pas d'accord et que ne tranche pas la théologie[2]. Ici le mode même de la tentation importe moins que sa signification. Celle-ci nous est révélée par le discours de Satan : « *Si tu es fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas, car il est écrit :*

Il donnera pour toi des ordres à ses anges,
Afin qu'ils te gardent ;

et :

Ils te porteront dans leurs mains,
De peur que tu ne heurtes ton pied contre la pierre. »

1. *Deut.*, VI, 13.

2. Cf. saint THOMAS, *Summa theol.*, IIIa Pars, q. XLI, art. 2 ad 3 ; et *in Matthaeum*, c. IV ; parmi les auteurs qui ont le plus récemment touché cette question, VAN DER HEEREN, *Collationes Brugenses*, t. XXIII (1923), p. 109-114 ; TOBAC, *Revue d'histoire ecclesiastique* (Louvain), 1922, p. 318-319.

Cette citation du psaume XCI, 11-12 (Vulg. XC), qui exalte la paternelle sollicitude dont Dieu entoure ses serviteurs, est indûment utilisée par Satan. Il prend prétexte des promesses divines pour induire Jésus à changer le sens et l'esprit de sa mission. Que le Christ accepte cette suggestion du démon, il substituera au vrai messianisme qui vient avec l'éclat de la sainteté et touche les cœurs dociles à la grâce, un messianisme adultéré qui se présentera avec l'éclat des prestiges et éblouira les imaginations. Le Messie, se manifestant à Jérusalem et du sommet du Temple, dans le fulgurant éclat d'un thaumaturge paraissant tomber du ciel, aurait certainement excité l'enthousiasme populaire. Mais non moins certainement il aurait dévié de cette volonté divine, qui était de sauver le monde par les humiliations, les souffrances et la mort.

Aux flèches perfidement tirées de l'Écriture, le Christ, dit saint Jérôme, oppose le bouclier de cette même Écriture. Il repousse le tentateur par une troisième parole du Deutéronome, qui exprime, comme les deux premières, la soumission de l'homme à Dieu et le devoir qui lui incombe de respecter ses décrets éternels : « *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu*[1]. » Il n'appartient pas à l'homme de mener la Providence, de lui imposer des interventions de puissance prestigieuse ; son rôle est de se conformer aux dispositions de la Sagesse divine.

Puisque le Christ sort vainqueur de la tentation, il faut reconnaître, qu'en s'humiliant il a affirmé les droits de Dieu. Il a ainsi rendu gloire au Père, selon le programme constant de sa vie. Satan n'a plus qu'à renoncer à la lutte. Pendant que les Anges s'approchaient de Jésus pour le servir[2], *le diable, ayant épuisé toute tentation, le quitta jusqu'au moment voulu,* c'est-à-dire jusqu'au moment où, selon l'éternel décret de la Providence, sonnerait l'heure de la puissance des ténèbres[3].

Deut., VI, 16. — 2. MT., IV, 11. — 3. LC., XXII, 53 ; JN., XIII, 2

TROISIÈME PARTIE

Le ministère de Jésus en Galilée (IV, 14-IX, 50)

A. — Les débuts, jusqu'au choix des Apôtres (IV, 14 — VI, 11)

Jésus inaugure sa prédication, IV, 14-15
(Cf. Mt., IV, 12 ; Mc., I, 14-15)

IV. [14] Alors Jésus, avec la puissance de l'Esprit, retourna en Galilée et sa renommée gagna la contrée entière. [15] Et il enseignait dans leurs synagogues, glorifié de tous.

*
* *

Le pays de *Galilée*, où Jésus va de préférence exercer son ministère, est cette partie de la Palestine, qui de la plaine d'Esdrelon s'élève jusqu'aux premiers contreforts du Liban, et se trouve limitée à l'est par le Jourdain et à l'ouest par la côte de Phénicie. Plus fertile que la Samarie et la Judée, jouissant, surtout dans sa partie montagneuse, d'un air salubre, la Galilée nourrissait une population nombreuse et ardente[1]. Par sa richesse, elle justifiait les bénédictions que Moïse, du haut du mont Nébo, avait prononcées sur les tribus

1. Josèphe, *Bell. Jud.*, III, 3, 1-3.

du Nord, Issachar et Zabulon, Nephtali « rassasiée de faveurs » et Aser, « qui trempe son pied dans l'huile[1] ».

Bien que Jésus soit présenté comme parcourant *toute* la Galilée, peu de localités seront expressément nommées : Nazareth, Capharnaüm, Naïm, Chorozaïn. Saint Luc s'attache moins à relever les particularités des itinéraires suivis par Jésus qu'à noter les caractéristiques de son ministère. Deux traits le distinguent dès le début : Jésus est investi de *la puissance de l'Esprit*, qui lui donne d'accomplir des œuvres merveilleuses ; *il enseigne dans les synagogues* avec une autorité qui excite l'admiration de tous ses auditeurs. Miracles et doctrine lui font une réputation *qui se répand dans toute la contrée*.

Quant au thème de la prédication, saint Luc ne l'indique pas explicitement, comme les deux autres Synoptiques ; mais le contexte laisse suffisamment entendre que ce ne peut être que « la bonne nouvelle », l'annonce du Règne de Dieu qui vient[2].

La visite de Jésus à Nazareth, IV, 16-30 (Mc., XII, 53-58 ; Mc., VI, 1-6)

IV. [16] Et il vint à Nazareth où il avait été élevé. Et il entra, selon sa coutume, au jour de sabbat, dans la synagogue, et il se leva pour faire la lecture. [17] Et on lui remit le livre du prophète Isaïe, et ouvrant le rouleau, il trouva l'endroit où il était écrit :

[18] « *L'Esprit du Seigneur est sur moi,*
Parce qu'il m'a consacré par l'onction.
Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres,
annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles la vue,
remettre en liberté les opprimés,
[19] *publier une année de grâce de la part du Seigneur.* »

1. *Deut.*, XXXIII, 18, 23, 24.
2. Voir le *Commentaire de saint Marc* (I, 14-15).

[20] Et ayant fermé le rouleau qu'il rendit au servant, il s'assit. Et les yeux de tous dans la synagogue étaient fixés sur lui. [21] Alors il se mit à leur dire : « Aujourd'hui, cette Écriture s'accomplit à vos oreilles mêmes. » [22] Et tous lui rendaient témoignage, et ils étaient dans l'admiration des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche,et ils disaient : « N'est-ce pas là le fils de Joseph ? » [23] Et il leur dit : « Sûrement vous m'alléguerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ! Tout ce qu'on nous dit avoir été fait pour Capharnaüm, fais-le ici de même dans ta patrie. »

[24] Or il dit : « Je vous assure en vérité qu'aucun prophète n'est bien reçu dans sa patrie. [25] En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves, au temps d'Élie, en Israël, quand le ciel fut fermé, trois ans et six mois, lorsqu'il y eut une grande famine dans tout le pays ; [26] pourtant Élie ne fut envoyé auprès d'aucune d'entre elles, mais à Sarepta, dans le pays de Sidon, vers une femme veuve. [27] Et il y avait beaucoup de lépreux en Israël au temps d'Élisée, le prophète, et aucun d'eux ne fut guéri, mais bien Naaman le Syrien. »

[28] En entendant ces paroles, tous dans la synagogue furent remplis de colère, [29] et se levant, ils le chassèrent hors de la ville, et ils le menèrent jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle leur ville était bâtie, afin de le précipiter en bas. [30] Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en allait.

*
* *

Jésus *vient à Nazareth*, précédé de la réputation que lui ont acquise ses premiers miracles (℣. 23). Saint Marc (VI, 1-6) et saint Matthieu (XIII, 53-58) ont aussi une visite de Jésus à Nazareth, qu'ils renvoient à une date postérieure du ministère galiléen. Après saint Augus-

tin[1], beaucoup d'auteurs admettent qu'il s'agit dans les trois Synoptiques d'un seul et même événement. Saint Luc l'aurait placé au début du ministère public, parce qu'il y voyait une des raisons psychologiques du choix que Jésus avait fait de Capharnaüm, et non de Nazareth, comme centre de sa prédication en Galilée. D'autres interprètes, constatant que saint Luc a en propre la citation d'Isaïe, l'allusion à la veuve de Sarepta et à Naaman le Syrien, l'attentat des gens de Nazareth contre la vie de Jésus, distinguent deux visites, la première, que raconte saint Luc, la seconde, que relatent saint Marc et saint Matthieu. Quelques exégètes enfin, tout en admettant un double voyage de Jésus dans sa patrie, ont émis l'opinion que saint Luc avait rapproché dans un même récit les deux épisodes et « réuni dans un même discours les paroles prononcées par Jésus à son double passage à Nazareth[2]. »

Selon sa coutume, depuis qu'il avait inauguré son ministère public, Jésus *entra, le jour du sabbat, dans la synagogue*. Quand, les prières terminées, il se lève pour faire la lecture, l'auditoire montre une attention inusitée. Tous sont curieux de voir comment va lire et commenter les prophètes celui qui ne fréquenta point les écoles des docteurs en Israël.

Jésus gravit les degrés de la tribune. Il se met au pupitre du lecteur. Il reçoit du *hazzan*, ou sacristain, le rouleau *(meguillah)*, qui renferme les prophéties d'Isaïe. Il l'ouvre, et ses yeux tombent providentiellement sur un des plus beaux oracles messianiques des livres saints.

« *L'Esprit du Seigneur est sur moi,*
parce que lui, [le Seigneur], *m'a consacré par l'onction*[3].

1. Saint AUGUSTIN, *De Consensu evang.*, l. II, c. LXII (*P. L.*, 34, 1120-1122).

2. E. LEVESQUE, *Nos quatre évangiles : leur composition et leur position respective*, 3e édition, Paris, 1923, p. 58. — Le P. Lagrange incline vers cette explication

3. Dans l'hébreu on lit : « L'esprit du Seigneur Iahvé est sur moi, car Iahvé m'a consacré par l'onction. » (Is., LXI, 1. Traduction CONDAMIN).

Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres[1],
annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles la vue[2],
remettre en liberté les opprimés,
publier une année de grâce de la part du Seigneur. »

Le texte est d'Isaïe, c. LXI, 1. Il est cité d'après les Septante qui rendent assez exactement le texte hébreu dont Jésus fit la lecture. L'un des membres de phrase, — *remettre en liberté les opprimés*, — a été emprunté à un autre passage du même prophète (LVIII, 6). Saint Luc l'a inséré ici, peut-être de mémoire, parce qu'il s'harmonisait bien avec le thème général de la prophétie. Celle-ci annonçait la délivrance du peuple élu, l'ouverture d'une ère glorieuse de bénédictions divines. Elle était donc nettement messianique[3], et c'est ainsi que Jésus l'entend, en l'appliquant à l'inauguration de son ministère. Le dernier membre de la citation d'Isaïe exprime avec un relief particulier le caractère de la mission de Jésus : l'Esprit est sur son oint, *pour publier une année de grâce de la part du Seigneur*, c'est-à-dire une ère nouvelle qui, pareille à l'année du jubilé[4], apportera aux hommes les faveurs divines. Le terme d'année n'est pas à prendre à la lettre et il n'y faut pas chercher une indication pour déterminer la durée du ministère public

1. La *Vulgate* sixto-clémentine, — mais non la *Vulgate* hiéronymienne — ajoute avec quelques manuscrits grecs, les mots : « guérir les cœurs meurtris ». Ce membre de phrase, emprunté à Is., LXI, 1, est omis par les meilleures autorités.

2. La plupart des éditions et traductions modernes donnent une autre ponctuation : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il n'a oint pour évangéliser les pauvres ; il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance... ». Avec Knabenbauer, nous suivons la ponctuation de la *Vulgate* clémentine, qui semble bien répondre à celle de la *Vulgate* hiéronymienne (éd. Wordsworth-White), et qui est aussi celle que donnent pour Isaïe les éditions hébraïques et les Septante (éd. Swete). Nestle s'est fait le défenseur de cette même ponctuation dans la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, t. II (1906), p. 153-157 ; t. VIII (1907), p. 77-78.

3. Voir CONDAMIN, *Le Livre d'Isaie*, Paris 1905, qui rattache ce passage à l'ensemble des prophéties sur la nouvelle Jérusalem, réunies en un seul poème (p. 237 et 239).

4. *Lév.*, XXV, 10 ; EZ., XLVI, 17.

du Sauveur, comme l'ont fait quelques anciens[1]. *L'année de grâce* est une expression figurée qui désigne les temps messianiques.

Par respect pour le texte inspiré, la lecture de la Loi et des Prophètes, dans les réunions de la Synagogue, se faisait debout. Quand Jésus eut fini de lire le passage d'Isaïe qu'il avait choisi, *il ferma le rouleau et le rendit au servant.* Puis *il s'assit* pour commenter le texte. *Et tous, dans la synagogue, avaient les yeux fixés sur lui.* Sa première parole est pour s'appliquer à lui-même la prophétie de l'Écriture : « *Aujourd'hui est accompli à vos oreilles mêmes,* c'est-à-dire vous-mêmes étant témoins, *l'oracle* que vous venez d'entendre. » Sans prendre explicitement le titre de Messie, Jésus se donne, à tout le moins, comme l'envoyé de Dieu, chargé spécialement d'annoncer que l'ère messianique est ouverte. Mais ses contemporains l'écoutaient avec un étonnement mêlé de défiance. *Ils lui rendaient,* il est vrai, *témoignage* comme à un jeune homme d'excellente réputation ; *ils admiraient les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche.* Mais ils réservaient leur adhésion. « *N'est-ce pas là le fils de Joseph,* celui qu'ils ont connu enfant, dans une famille obscure, qu'ils ont coudoyé, jeune ouvrier, dans les ruelles de leur bourgade ? Est-il croyable qu'il ait reçu mission d'inaugurer le royaume de Dieu ? »

Jésus connaît ces réserves qui ne se formulent encore qu'à mi-voix et il les interprète tout haut : « *Sûrement, vous m'alléguerez ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même ! Tout ce qu'on nous dit avoir été fait pour Capharnaüm, fais-le aussi dans ta patrie.* » Les commentateurs expliquent assez souvent ces paroles comme si elles revenaient à dire : « Les miracles que tu as accomplis ailleurs, fais-les aussi pour nous. Charité bien ordonnée commence par soi-même. » En ce sens, Jésus devrait s'identifier avec ses compatriotes, projeter sur la petite cité *où il a été élevé* l'éclat de son étonnante puissance. Mais le proverbe, — que Luc, le médecin, est seul à rapporter, — et son application, disent davantage. Dans

1. Tertullien, Clément d'Alexandrie, l'auteur des *Homélies pseudo-clémentines*, les Gnostiques valentiniens.

l'esprit des Nazaréens, il n'y a pas seulement jalousie de compatriotes à cause de la préférence donnée à des étrangers, mais scepticisme et défiance à l'égard du nouveau prophète. « *Médecin, guéris-toi toi-même* », avant de guérir les autres. Puisque Jésus prétend annoncer le salut, qu'il donne des signes évidents de sa mission, qu'il montre que l'Esprit-Saint est sur lui, qu'il accomplisse à Nazareth d'éclatants miracles, comme il en a, *dit-on*, accomplis à Capharnaüm[1].

Jésus sait que, la bonne volonté et la confiance faisant défaut, des prodiges n'amèneraient pas les gens de Nazareth à reconnaître en lui le prédicateur du salut messianique : à cause de leur incrédulité, il ne fera pas de miracles parmi eux, sauf quelques guérisons[2]. Mais il tient à faire entendre à ses compatriotes que cette incrédulité est faite d'une jalousie mesquine envers un des leurs qui sort du commun, — *aucun prophète n'est bien vu dans sa patrie*, — et que cette malveillance le justifie de porter ses bienfaits à des étrangers mieux disposés. Deux exemples, empruntés à l'histoire prophétique de l'Ancien Testament, donnent corps à cette leçon. Persécuté en Israël, Élie s'en alla au pays de Sidon, près d'une veuve de Sarepta[3], dont il renouvela miraculeusement la provision d'huile et de farine[4]. Son disciple Élisée guérit de la lèpre le syrien Naaman, qui lui avait demandé cette grâce[5], tandis que les lépreux de Samarie ne se mettaient pas en peine de s'adresser à leur compatriote. « *En vérité, je vous le dis, il y avait beaucoup de veuves au temps d'Elie, en Israël, quand le ciel fut fermé trois ans et six mois, lorsqu'il y eut une grande famine dans tout le pays ; pourtant Elie ne fut envoyé auprès d'aucune entre elles, mais à Sarepta, au pays de Sidon, vers une femme veuve. Et il y avait beaucoup de lépreux en Israël, au temps d'Elisée le prophète, et aucun d'eux ne fut guéri, mais bien Naaman le syrien.* »

La leçon était claire et les gens de Nazareth ne s'y

1. A. PLUMMER, *The Gospel according to S. Luke*, p. 126. — 2. MT., XIII, 58 ; MC., VI, 5-6. — 3. Aujourd'hui *Sarafand*, au sud de Saïda (l'ancienne Sidon) et près de la mer. — 4. *I Rois*, XVII, 8 sqq. — 5. *II Rois*, V, 1 sqq.

trompèrent pas. *En entendant ces paroles, tous dans la synagogue furent remplis de colère, et se levant ils chassèrent Jésus hors de la ville.* Ce fut un grand tumulte, une cohue de gens qui se poussent et crient en gesticulant. Des menaces de mort sont proférées. Et comme il arrive dans les foules surexcitées, les meneurs se préparent à passer aussitôt à l'exécution. *Et ils le menèrent jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle leur ville était bâtie, afin de le précipiter en bas.* On ne peut déterminer avec précision l'endroit où fut conduit Jésus, mais il ne paraît pas conforme au texte de saint Luc de le chercher, avec les pèlerins du Moyen Age, à près de trois kilomètres de la ville, sur un rocher qui domine la plaine d'Esdrelon. Aux flancs de la colline où s'est accrochée Nazareth, surtout dans la partie haute, des escarpenements abrupts ne manquent pas d'où la foule pouvait précipiter Jésus, qu tte à l'achever à coups de pierres. De cette émeute les conséquences pouvaient devenir tragiques. Mais celui dont les gens de Nazareth méconnaissaient le caractère, réservait à leur naïve exaspération un nouveau motif de surprise. Tandis qu'on veut l'abattre, *lui, passant au milieu d'eux, s'en allait.* L'Évangile n'indique pas que Jésus se soit dérobé à ses ennemis par quelque miracle qui l'aurait rendu invisible. L'éclat de sa majesté tranquille suffit à arrêter les mains prêtes à frapper.

De Nazareth Jésus se rend à Capharnaüm. Sa petite patrie ne l'a pas reçu ; il va porter à d'autres la bonne nouvelle, tout en réservant d'ordinaire son ministère personnel « aux brebis perdues de la maison d'Israël[1]. » Mais si Israël le repousse, il en sera de tout le peuple juif comme des gens de Nazareth : l'évangile du salut sera porté aux étrangers, à ceux qui ne sont ni de la patrie ni de la race de Jésus. En plaçant tout au début du ministère public la visite du Christ à Nazareth et le rejet qu'en font ses compatriotes, saint Luc a voulu nous montrer un premier signe avant-coureur de cette translation du royaume messianique.

1. MT., XV, 24.

Un sabbat à Capharnaüm : Jésus prêche à la synagogue, guérit un démoniaque, la belle-mère de Simon et d'autres malades. Le lendemain, il se retire en un lieu désert, IV, 31-44.

(MT., VII, 28-29 ; VIII, 14-17 ; MC., 21-39)

IV. [31] Et il descendit à Capharnaüm, ville de Galilée. Et il les enseignait le jour du sabbat, [32] et ils étaient frappés de sa doctrine ; car pleine d'autorité était sa parole.

[33] Et il se trouvait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit de démon impur, [34] et il s'écria d'une voix forte : « Ah ! qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : le Saint de Dieu. » [35] Et Jésus lui enjoignit avec force : « Tais-toi et sors de cet homme. » Et le démon, l'ayant jeté à terre, devant tout le monde, sortit de cet homme, sans lui avoir fait de mal. [36] Et tous furent stupéfaits et ils se disaient les uns aux autres : « Quelle est cette parole, qu'il commande d'autorité et avec puissance aux esprits impurs et qu'ils sortent ? » [37] Et le bruit de sa renommée se répandait en tout endroit de la contrée.

[38] Ayant quitté la synagogue, il se rendit à la maison de Simon. La belle-mère de Simon était prise d'une forte fièvre, et on le pria en sa faveur. [39] S'étant placé [debout] auprès d'elle, il commanda à la fièvre, et celle-ci la quitta. Aussitôt, s'étant levée, elle les servait.

[40] Au coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades, souffrant de maux divers, les lui amenèrent. Leur imposant les mains à chacun d'eux, il les guérissait. [41] De plusieurs aussi sortaient des démons qui criaient et disaient : « Tu es le Fils de Dieu. » Et les

menaçant, il ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.

42 Le jour paru, il sortit et s'en alla dans un lieu désert. Et les foules le cherchaient, et vinrent jusqu'à lui, et elles voulaient le retenir, pour qu'il ne les quittât point. 43 Et il leur dit : « Il faut que j'annonce aussi aux autres villes la bonne nouvelle du règne de Dieu. Car c'est pour cela que j'ai été envoyé. »

44 Et il prêchait dans les synagogues de Judée.

*
* *

En désignant Capharnaüm comme *ville de Galilée*, l'évangéliste songe à ses lecteurs grecs, qui n'avaient pas dans la tête une carte détaillée de la Palestine. Capharnaüm, « le village de Nahoum », était une petite ville située sur la rive nord-ouest du lac de Génésareth, à l'emplacement marqué aujourd'hui par les ruines de *Tell-Houm*. Elle était dans la tétrarchie d'Hérode Antipas, mais proche de la frontière des états de Philippe, à proximité de la grande route commerciale qui mettait Damas en communication avec la Galilée et de là avec l'Égypte. La ville offrait donc des facilités pour la diffusion de l'évangile, et sa proximité de la frontière permettrait à Jésus, le cas échéant, de se dérober rapidement aux embûches d'Hérode Antipas.

De Nazareth, située sur les collines, Jésus put *descendre* à Capharnaüm au bord du lac, en sept ou huit heures de marche. Il y était déjà venu, comme le dit saint Jean (II, 12) et comme le suppose clairement dans saint Luc (IV, 23) l'allusion aux miracles accomplis à Capharnaüm avant la visite à Nazareth. Ces précédents séjours avaient dû être d'assez courte durée[1]. Pour un temps, Jésus va faire de Capharnaüm son point d'attache habituel et le centre d'où sa prédication rayonnera sur toute la Galilée[2]. *Au jour du sabbat*, Jésus

1. JN., II, 12. — 2. MT., IV, 13 ; MC., I, 21 ; II, 1.

se rend à la synagogue et y *enseigne* le peuple. Les auditeurs sont *frappés d'étonnement* comme à Nazareth, mais sans y mêler la même défiance jalouse. Ils accueillent avec sympathie cette parole qui revêt un accent *d'autorité* véritablement unique[1]. En faveur de ces âmes ouvertes, Jésus fera des miracles.

Le premier qui nous est raconté est une guérison de démoniaque. Dès le début de son ministère, Jésus apparaît en opposition avec les esprits mauvais. *Dans la synagogue se trouvait un homme possédé de l'esprit d'un démon*, que saint Luc caractérise comme *impur*, pour couper court à toute ambiguïté, le mot « démon » chez les Grecs, comme « esprit » en français, pouvant s'employer en bonne ou en mauvaise part. Par la bouche du possédé, le démon s'écrie : « *Ah ! qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth* ? Que nous veux-tu ? *Es-tu venu nous perdre* ? »

La perte, dont la présence de Jésus apporte aux démons la menace, est celle de leur domination sur le monde. Si les hommes sont gagnés à la doctrine du nouveau docteur, ils ne seront bientôt plus sous l'esclavage des puissances infernales. Celles-ci n'auront plus qu'à rejoindre leurs abîmes. Mais pour l'instant, la clairvoyance de leur haine fait d'elles des témoins du Christ. « *Je sais qui tu es, le Saint de Dieu* », celui qu'Il a consacré pour une mission sanctificatrice. Jésus, cependant, refuse ce témoignage : il juge inconvenant que les démons assument le rôle de hérauts de sa messianité et il entend se réserver la révélation sagement progressive du mystère de sa personne. « *Tais-toi*, dit-il au démon, *et sors de cet homme.* » Aussitôt il est obéi, si bien que les assistants restent *stupéfaits* devant l'efficacité souveraine de sa parole. *Et ils se demandaient entre eux : « Quelle est cette parole, pour qu'il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs et qu'ils sortent ? »*

Les événements, qui signalèrent le reste de cette journée, confirmèrent cette impression populaire. *Ayant quitté la synagogue, Jésus entra dans la maison de Simon,*

1. Voir le *Commentaire de saint Marc* (I, 21-22).

dont il guérit la belle-mère. Dans saint Marc, cette guérison se place après l'appel de Simon, de son frère André et des deux fils de Zébédée, Jacques et Jean[1] : c'est accompagné de ces quatre disciples que Jésus se rend de la synagogue à la maison de Simon[2]. Cet enchaînement des faits, qui apparaît très naturel, doit reproduire leur chronologie réelle. Saint Luc, qui n'a pas encore raconté ces vocations, voulant tout grouper autour du récit de la pêche miraculeuse (V, 1-11), se tait sur André et les deux fils de Zébédée. Il ne nous parle que de *Simon* sans autre désignation, mais son récit suppose autour de Jésus la présence de plusieurs personnes. Il nous dépeint la belle-mère de Simon comme *prise d'une forte fièvre*, en des termes usités par les médecins du temps. Jésus s'approche de la malade, couchée sur des nattes ou sur un grabat, et d'un mot il la guérit. *S'étant aussitôt levée, elle sert* le repas à Jésus et à ses compagnons.

Le bruit de ces deux miracles s'étant répandu dans Capharnaüm, *au coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades, souffrant de maux divers, les amenèrent à Jésus*. Saint Marc nous montre toute la ville se pressant à la porte de la maison de Simon[3]. Jésus passait au milieu des malades et *leur imposant les mains à chacun d'eux, il les guérissait*. Ce n'est plus par une parole que se manifeste le pouvoir guérisseur du Christ ; c'est par un contact. Qu'il parle ou qu'il agisse, que ses lèvres se meuvent ou que ses mains s'étendent, une vertu divine émane de cet homme. *Et les démons sortaient aussi de plusieurs, en criant :* « *Tu es le Fils de Dieu.* » Mais pas plus que dans la synagogue, Jésus n'accepte au milieu de la foule ce témoignage des démons. C'est dans la vertu de l'esprit qu'il doit prêcher son évangile, et sans aucune connivence avec Béelzéboul.

Ainsi s'affirme, dès le début du ministère de Jésus, sa souveraine autorité sur les esprits mauvais. L'œuvre du salut, qui sera accomplie par l'effusion de l'Esprit de Dieu, se prépare par l'expulsion de l'esprit du mal.

1. Mc., I, 16-20. — 2. Mc., I, 29.— 3. Voir le *Commentaire de saint Marc* (I, 32-34).

Telles sont les exigences de l'évangile. Elles n'ont pas changé, et comme saint Paul l'écrivait aux Éphésiens, les chrétiens ont toujours à revêtir l'armure de Dieu pour lutter contre les puissances, contre les dominations de ce monde de ténèbres[1].

Il aurait pu arriver que l'enthousiasme provoqué par les guérisons multiples excitât chez les habitants de Capharnaüm le désir de se réserver la possession d'un si merveilleux thaumaturge, au point de l'empêcher de s'éloigner désormais de leur ville. Pour prévenir toute tentative de ce genre, Jésus, *au point du jour, sortit et s'en alla dans un lieu désert.* Nous savons par saint Marc qu'il s'y mit en prière[1].

Mais les foules se mettent à sa recherche ; et l'ayant trouvé, *elles le suppliaient de ne point s'éloigner d'elles.* Jésus demeure ferme en son dessein. Ce n'est pas aux désirs des hommes qu'il accommode le plan de son ministère, c'est à la volonté de celui qui l'a *envoyé* sauver le monde. Il répond donc : « *Il faut que j'annonce aussi aux autres villes la bonne nouvelle du règne de Dieu ; car c'est pour cela que j'ai été envoyé.* » Et avec cette tranquillité, qui marque la maîtrise de soi, impose le respect et décourage toute contradiction, *il s'en alla prêcher dans les synagogues de la Judée*[2], c'est-à-dire dans tout le pays d'Israël, en commençant par la Galilée. Comme dans saint Marc[3] et dans saint Matthieu[4], le sujet de cette prédication est *la bonne nouvelle du règne de Dieu,* dont le discours dans la synagogue de Nazareth (IV, 18-19) nous a donné une première esquisse et qui va maintenant développer sous nos yeux les richesses de son contenu.

1. *Eph.*, VI, 11-12.
2. MC., I, 35.
3. C'est la leçon des meilleures autorités, dont le *Sinaïticus* et le *Vaticanus*. La *Vulgate*, avec plusieurs mss. grecs, a : « les synagogues de la *Galilée* ». Les éditeurs modernes sont partagés : WESCOTT-HORT, VON SODEN se prononcent pour la première leçon ; TISCHENDORF et VOGELS pour la seconde.
4. MC., I, 15.
5. MT., IV, 17.

Pêche miraculeuse,
Appel de Simon et des fils de Zébédée, V, 1-11
(Cf. Mt., IV, 18-22 ; Mc., I, 16-20)

V. [1] Or il arriva que tandis que la foule se pressait autour de lui pour écouter la parole de Dieu et que lui-même se tenait sur le bord du lac de Génésareth, [2] il vit deux barques amarrées au rivage. Les pêcheurs qui en étaient descendus, lavaient leurs filets.

[3] Étant monté dans l'une de ces barques, qui était à Simon, il le pria de s'éloigner un peu de la terre. Et s'étant assis, de la barque il enseignait les foules. [4] Et quand il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avance en eau profonde et jetez vos filets pour pêcher. » [5] Et Simon lui répondit : « Maître, toute la nuit nous avons peiné sans rien prendre. Mais sur ta parole, je jetterai les filets. » [6] Et l'ayant fait, ils prirent une masse énorme de poissons et leurs filets se rompaient. [7] Et ils firent signe à leurs associés, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider, et ils vinrent, et ils remplirent les deux barques à couler bas.

[8] Ce qu'ayant vu, Simon-Pierre se jeta aux genoux de Jésus, en disant : « Éloigne-toi de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur. » [9] Car la stupeur l'avait envahi, lui et tous ses compagnons, à cause de la pêche des poissons qu'ils venaient de faire. [10] Il en était de même de Jacques et de Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon. Et Jésus dit à Simon : « Ne crains point ; à l'avenir, c'est des hommes que tu prendras. » [11] Et après avoir ramené les barques à terre, laissant tout, ils le suivirent.

*
* *

Aucun lien chronologique n'unit immédiatement ce récit au précédent, mais tous deux concourent au même but : montrer l'expansion progressive de l'évangile. On s'est demandé si l'appel des quatre premiers disciples, tel qu'il est raconté par saint Marc et saint Matthieu, est à distinguer de la vocation que nous rapporte ici saint Luc. Les opinions des exégètes catholiques sont partagées. Il semble beaucoup plus probable de n'admettre qu'une seule vocation, tout en constatant que saint Luc est plus complet que les deux autres Synoptiques. Parmi les défenseurs de l'unité, la plupart regardent les deux épisodes, pêche miraculeuse et vocation des disciples, comme s'étant succédé immédiatement l'un à l'autre, la pêche miraculeuse apparaissant ainsi comme le prélude, omis par saint Matthieu et saint Marc, à l'appel définitif des premiers disciples, Devant la difficulté de mettre bout à bout les deux récits et d'harmoniser tous les détails, quelques auteurs ont suggéré, comme pour la double visite à Nazareth, que les deux faits, pêche miraculeuse et appel définitif des disciples, avaient été séparés par quelque intervalle de temps, mais rapprochés par saint Luc en un même récit, à cause de leur liaison psychologique, la pêche miraculeuse préparant la vocation des apôtres et en éclairant la signification.

Un jour que Jésus *se tenait sur le bord du lac de Génésareth*, la foule s'était rassemblée pour l'entendre, le serrant de plus en plus, à mesure que ses paroles conquéraient l'attention. Voici que deux barques, amarrées au rivage, invitent le Maître à échapper à l'étreinte populaire. Les possesseurs de ces barques étaient là. *Ils lavaient leurs filets*, vraisemblablement un de ces filets du genre trémail, encore en usage aujourd'hui parmi les pêcheurs du lac sous le nom de *m'batten* et qui mesure environ quinze mètres de long. « Il est composé de trois filets juxtaposés, attachés tous les trois à la même corde. Celui du milieu est à mailles étroites, tandis que les deux

extérieurs ont des mailles très larges. Les trois filets sont maintenus flottants par des morceaux de liège attachés à la partie supérieure, tandis qu'en bas ils sont appesantis par des morceaux de plomb[1]. » Jésus monte dans une des barques, celle de Simon. Il est bien connu de celui auquel il a déjà promis le nom symbolique de Pierre[2]. Il n'a pas besoin de s'expliquer. Il prie seulement Simon de s'éloigner un peu de terre, et *s'étant assis, de la barque il enseignait la foule.*

Le cadre est le même que dans saint Marc, lors de l'enseignement en paraboles[3], et saint Luc n'y reviendra pas. « Le bord du lac, avec ses plages spacieuses, était comme un lieu de rendez-vous, sans l'encombrement des petites cités, les cris des marchands, les aboiements des chiens, la préoccupation des affaires, et loin de la surveillance jalouse que les Pharisiens exerçaient dans les synagogues[4]. »

Quand Jésus eut fini de parler, il dit à Simon : « *Avance en eau profonde, et jetez vos filets pour pêcher.* » C'est à Simon, comme au patron de la barque, qu'est adressée la première parole de Jésus; c'est à tous ceux qui sont avec lui que s'adresse la seconde, car il faut être plusieurs pour mettre le filet à l'eau. Le récit de saint Luc indique nettement qu'il ne s'agit pas du même genre de pêche que celui auquel se livraient Pierre et André, lorsque Jésus les rencontra au bord du lac. Les deux frères, d'après le récit de saint Marc, se servaient d'une sorte d'épervier, qu'ils lançaient d'un grand geste circulaire, tout près du rivage[5]. Ici, la barque s'éloigne de la rive, et les pêcheurs sont munis, non d'un épervier qu'on lance à la main, mais de filets qu'on *laisse glisser* dans

1. Dom BIEVER, *Au bord du lac de Tibériade*, dans les *Conférences de Saint-Etienne* (de Jérusalem), II (1910-1911), Paris, 1911, p. 304-305. — Voir aussi F. DUNKEL, *Die Fischerei am See Genesareth*, dans *Biblica*, décembre 1924, p. 379.
2. JN., I, 42.
3. MC., IV, 1.
4. LAGRANGE, in h. l.
5. Voir le *Commentaire de saint Marc* (I, 16) ; DUNKEL, *art. cit.* p. 387.

la mer[1]. *Aller en eau profonde* ne signifie pas pour les pêcheurs galiléens gagner le milieu du lac, mais s'écarter de la terre à une distance qui ne dépasse guère un kilomètre ou un kilomètre et demi et peut même se réduire à une centaine de mètres[2].

Pendant le jour, les chances de prendre le poisson « étaient beaucoup moindres[3] ». La réponse de Simon à l'invitation de Jésus est cependant respectueuse et confiante. Elle avoue l'insuccès peu encourageant de la pêche nocturne. Elle dit la foi d'un vrai fils d'Abraham, la prompte obéissance d'un disciple, qui avant de donner au Maître sa vie, lui a donné son cœur. « *Maître*, dit-il, *toute la nuit nous avons peiné sans rien prendre, mais sur ta parole*, c'est-à-dire sur ton ordre, *je jetterai les filets.* Ainsi fait-il. « Le filet plié sur la plate-forme, à l'arrière de la barque, est descendu lentement dans l'eau au fur et à mesure que la barque s'avance parallèlement à la côte. Quand le filet est en place, la barque retourne en sens opposé et les pêcheurs, en ramant, donnent avec leurs rames des coups secs sur l'eau pour effrayer les poissons, qui dans leur terreur se précipitent contre le filet. Les filets extérieurs, à larges mailles, les laissent passer, mais voulant traverser aussi le filet du milieu à mailles étroites, ils sont arrêtés, font des efforts pour retourner en arrière ; tous leurs efforts ne servent qu'à enchevêtrer, d'une manière inextricable, leurs nageoires dans les filets extérieurs, et c'est ainsi qu'ils deviennent la proie des pêcheurs. Quand le filet se remplit, il plie vers son milieu, et les morceaux de liège disparaissent sous l'eau. A ce signe les pêcheurs se hâtent de replier le filet sur lui-même et de le retirer de l'eau dans la barque[4]. » Or par une coïncidence d'autant plus remarquable que la pêche de la nuit précédente avait été infructueuse, le filet de Simon tombe sur un de ces bancs de poissons, dont l'épaisseur est parfois considérable dans le lac de Génésareth, et qui couvrent, dit-on, un arpent et plus de la surface. Les poissons s'avancent

1. DUNKEL, *art. cit.*, p. 388. — 2. DUNKEL, *art. cit.*, p. 388, n. 1.— 3. LAGRANGE, in h. l. — 4. Dom BIEVER, *op. cit.*, p. 305-306.

alors lentement et en masse, « tellement serrés les uns contre les autres, qu'il semble qu'une pluie violente bat le miroir de l'eau ». On comprend que le filet ait risqué de se rompre. Les gens de la barque de Pierre firent signe *à leurs associés, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider, et ils vinrent, et ils remplirent les deux barques au point qu'elles enfonçaient.*

A ces habitués du lac, une pêche aussi fructueuse, en plein jour, au premier coup de filet, alors que pendant toute la nuit ils n'ont rien pris, paraît extraordinaire, miraculeuse. Il a fallu à Jésus une science surnaturelle pour leur commander avec tant d'assurance et tant de succès. Sans attendre, *Simon-Pierre*, saisi de la crainte révérentielle qu'inspire l'approche du divin, *se jette aux genoux de Jésus, en disant : « Eloigne-toi de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur. »* Il n'est pas le seul à éprouver ces sentiments, *Jacques et Jean* les partagent. Tous ces hommes, dont la rude vie a trempé le caractère, et qui sont humbles, n'entendront pas en vain l'appel de Dieu. *Alors Jésus dit à Simon : « Ne crains point ; à l'avenir, c'est des hommes que tu prendras. »* La prédiction se réalisera, non seulement en Simon, mais encore dans les fils de Zébédée. C'est à Simon cependant, qu'elle s'adresse directement, car dans l'Église, que les Pères se sont plu à voir figurée par cette barque du lac de Génésareth, Pierre sera le maître de la pêche, jetant les filets qui enfermeront les multitudes conquises à la foi du Christ.

Après avoir ramené les barques à terre, Pierre et les deux frères, Jacques et Jean, *laissant tout, suivirent* Jésus. Nous savons par saint Matthieu et par saint Marc les détails de cette vocation des fils de Zébédée, et aussi qu'au nombre de ceux qui quittèrent tout pour suivre Jésus, il faut compter André, le frère de Simon.

Guérison d'un lépreux, V, 12-16
(Mt., VIII, 1-4 ; Mc., I, 40-45)

V. [12] Et il advint, pendant qu'il se trouvait dans une ville, que se présenta un lépreux tout couvert de lèpre. Cet homme, à la vue de Jésus, se prosterna face contre terre et le supplia, disant : « Seigneur si tu veux, tu peux me guérir. » [13] Étendant la main, Jésus le toucha en disant : « Je le veux, sois guéri. » Aussitôt la lèpre le quitta.

[14] Et Jésus lui défendit d'en parler à personne, mais : « Va, [lui dit-il], montre-toi au prêtre et fais pour ta purification l'offrande prescrite par Moïse, afin que ce leur soit un témoignage. »

[15] Sa renommée toutefois ne s'en répandait que davantage, et des foules nombreuses accouraient pour l'entendre et pour être guéries de leurs maladies. [16] Mais lui se retirait dans les lieux déserts et priait.

*
* *

Un lépreux sur la route de Jésus, la rencontre n'est pas indifférente. Elle peut être de conséquence. Elle va montrer, si le Maître, qui, par l'autorité de sa parole, tranche déjà sur le commun des docteurs en Israël, s'en distingue par ses actes. Car l'attitude des rabbins à l'égard des malheureux atteints de la lèpre était intransigeante. Tel affectait de prendre la fuite en les apercevant. Tel autre leur jetait des pierres. Ils trouvaient dans une interprétation rigoureuse de la loi un motif de justifier leur conduite. Pour être purs, ils se montraient impitoyables. Jésus se conformera-t-il aux exigences de cette casuistique légale ou bien ouvrira-t-il son cœur à la compassion ? Le fait qu'il *se trouva en présence d'un homme tout couvert de lèpre* posait ce problème.

Il le posait avec d'autant plus d'acuité que le lépreux paraissait plus digne de pitié. Son mal était horrible. Car *rempli de lèpre*, suivant la forte expression de saint Luc, il en portait sur tout le corps les stigmates. Mais son âme est belle. Elle se révèle humble autant que confiante. *Cet homme, à la vue de Jésus, se prosternant face contre terre, le pria en disant : « Si tu veux, tu peux me rendre pur*, c'est-à-dire me guérir, la lèpre étant considérée comme une impureté. » Il prie comme on ne peut prier qu'un maître souverain de la nature. Car il estime que seule la volonté de Jésus marque la limite de sa puissance. « *Si tu veux, tu peux !* »

Jésus le veut. *Et étendant la main, il le toucha, en disant : « Je le veux, sois guéri. » Aussitôt la lèpre le quitta.* Le miracle aurait pu ne s'accomplir que par la vertu d'une parole. Jésus a voulu un contact : *il le toucha.* L'acte était hardi ; il était significatif. Il affirmait une liberté nouvelle, celle de l'esprit, opposée aux servitudes de la terre. Il valait une prédication. Mais il pouvait être mal compris de ceux qui ont de la peine à se soustraire aux influences de leur milieu social, provoquer dans les foules des mouvements divers. En conséquence *Jésus lui défendit d'en parler à personne.* Il fait cependant une réserve : « *Va te montrer au prêtre, ajoute-t-il, et fais pour ta purification l'offrande prescrite par Moïse, afin que ce leur soit un témoignage.* » La Loi ordonnait en effet qu'avant de reprendre sa place dans la société juive, le lépreux eût fait reconnaître officiellement sa guérison par le prêtre, chargé de cette constatation. Elle exigeait aussi qu'il offrît, s'il était riche, une brebis d'un an et deux agnelets, ou, s'il était pauvre, un agneau et deux colombes[1]. En lui donnant cet ordre, Jésus se montre donc délicatement attentif aux intérêts du lépreux. Il se montre non moins soucieux de la loi promulguée par son Père dont il est venu accomplir ici-bas la volonté sainte.

Le lépreux ne peut se tenir de publier sa guérison[2] : ce qui accroît dans le peuple la confiance que lui inspire un thaumaturge, si humain en sa compassion secourable.

1. *Lév.*, XIII, 19 ; XIV, 2-32. — 2. Mc., I, 45.

et si divin dans la manifestation de son pouvoir. *On accourait en troupes nombreuses pour l'entendre et pour être guéri des maladies.* De cette affluence pouvait sortir un danger. La popularité a ses risques. Quand on songe aux idées messianiques vulgarisées à cette époque, aux aspirations d'un nationalisme blessé et frémissant, on comprend quelle déviation aurait pu donner à la prédication de Jésus un enthousiasme populaire mal contenu. Le Maître divin connaît l'homme. Tandis que ce dernier s'agite, *lui, se retirait dans les lieux déserts et priait.*

Cette prière de Jésus au désert a, depuis des siècles, été l'objet d'une contemplation aimante de la part des âmes chrétiennes. Elles y ont vu un mystère et une leçon. Elles ont admiré la source intérieure d'où jaillissait l'action du Maître. Et comme lui, elles ont associé aux labeurs de l'apostolat les recueillements de l'oraison. Dès le début, les Douze le rappellent : il leur faut unir la prière au ministère de la parole[1]. Et de siècle en siècle, cette alliance de l'oraison et de la prédication a perpétué l'action sanctifiante de l'Église à travers le monde. Quant à Jésus lui-même, il a révélé, en se retirant dans les lieux déserts pour y prier, alors que les foules le cherchaient, l'inspiration de son évangile. S'il en annonce la bonne nouvelle, c'est *dans la vertu de l'Esprit-Saint.* Un miracle, plus étonnant que les précédents, va en donner une nouvelle preuve.

Le paralytique guéri et pardonné, V, 17-26
(MT., IX, 1-8 ; MC., 1-12)

V. [17] Un jour qu'il enseignait, il y avait, dans l'assistance, des Pharisiens et des Docteurs de la Loi, venus de toute la région de la Galilée, et de la Judée ainsi que de Jérusalem. Et la puissance du Seigneur l'incitait à guérir.

1. *Act.*, VI, 4.

18 Et voici que survinrent des gens portant sur un lit un homme qui était paralysé, et ils cherchaient à l'introduire et à le déposer devant lui. 19 Et n'en trouvant pas le moyen à cause de la foule, ils montèrent sur la terrasse, puis, à travers le toit, ils firent descendre l'homme avec le lit au milieu de l'assemblée, devant Jésus. 20 Et voyant leur foi, il dit : « Homme, tes péchés te sont remis. » 21 Et les Scribes et les Pharisiens se mirent à raisonner, disant : « Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes ? Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ? » 22 Mais Jésus, pénétrant leurs pensées, leur répliqua : « Pourquoi ces réflexions dans vos cœurs ? 23 Lequel est le plus facile, de dire : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi et marche ? 24 Eh bien, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a la puissance sur la terre de remettre les péchés, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison. » 25 Et à l'instant il se leva devant eux, prit le lit sur lequel il était couché, et s'en alla dans sa maison, glorifiant Dieu.

26 Et tous furent ravis d'admiration. Et ils glorifiaient Dieu. Et remplis de crainte, ils disaient : « Nous avons vu aujourd'hui des choses extraordinaires. »

*
* *

Si admirables qu'aient été jusqu'à présent les guérisons opérées par Jésus, celle du paralytique de Capharnaüm[1] est plus merveilleuse encore. Elle révèle en Jésus une prérogative nouvelle : celle de guérir les âmes. Aussi est-ce en un sens profond que saint Luc observe que ce jour-là *la puissance du Seigneur l'incitait à guérir*. Comme le noteront les témoins de la scène, Dieu seul peut remettre les péchés.

1. Mc., II, 1.

Les circonstances du miracle sont dramatiques et l'évangéliste les expose en un récit de vive allure. On voit la foule se presser à la porte de la maison, où Jésus enseigne devant *une assistance de Pharisiens et de Docteurs de la loi*. Il ne paraît pas que leur réunion ait été fortuite. Ils sont venus pour l'entendre. Ils sont accourus de loin et de partout, non seulement de la Galilée, mais encore de la Judée, voire même de la Ville Sainte, témoignant par leur présence de l'intérêt avec lequel on suivait déjà à Jérusalem les prédications du mystérieux Rabbi galiléen. En se déplaçant ainsi, ils n'innovent pas. Car ces maîtres en Israël avaient alors l'habitude de parcourir le pays, montés sur des ânes, et dispensant à qui les interrogeait, dans les synagogues ou à travers champs, les explications sentencieuses de la loi. Mais le fait de se réunir autour de Jésus montre, sinon leurs sympathies, du moins leur curiosité. Leur assemblée est pour ainsi dire un comité d'experts, providentiellement groupé par Celui qui dirige toutes choses. Elle ne tarde pas à trouver les plus graves sujets de réflexion.

Soudain, en effet, par un trou béant pratiqué *dans le toit*[1], descend, au milieu de l'assemblée, devant Jésus, un homme paralysé étendu sur son grabat : un acte de foi avec le geste d'une prière. La réponse de Jésus est immédiate. *Homme, tes péchés te sont remis*. C'est une récompense. Mais c'est aussi la révélation d'une autorité qui revendique un pouvoir réservé à Dieu. Scribes et Pharisiens en sont scandalisés.

Ils se mettent à raisonner et à se dire (non pas entre eux, mais en eux-mêmes, comme l'exprime plus explicitement saint Marc[2]) : « *Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes ? Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul ?* » Ils raisonnent juste : ou Jésus est investi d'une autorité divine ou il blasphème. A quelle solution se rallier ? Plusieurs peut-être éviteraient le dilemme.

1. Le grec porte littéralement : *à travers les tuiles*. Mais ce pluriel collectif semble pouvoir se traduire par un terme général comme « toit », que ce toit fût en tuiles ou formât une terrasse pavée de larges briques ou de dalles (On trouve ce dernier sens dans PAUSANIAS, *Descript. Græc.*, V. x, 3).

2. MC., II, 6.

Jésus va les contraindre à se le poser. Il pénètre leurs cœurs et demande : « *Est-il plus difficile de dire : Tes péchés te sont remis, que de dire : Lève-toi et marche?* » Et sans attendre la réponse, il ajoute avec un accent d'autorité, dont le texte évangélique nous renvoie l'écho : « *Eh bien, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a la puissance sur la terre de remettre les péchés, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison.* » Aussitôt l'infirme se lève. Il prend son grabat ; il s'en va *glorifiant Dieu*[1].

Si les Docteurs de la loi, présents à cette scène, cherchaient les émotions, il ne leur en manquait pas. Mais ils se trouvaient aussi confrontés à un problème inéluctable : celui que posait devant eux le miracle de Jésus. Car, ainsi que le remarque finement saint Jérôme, faire et dire sont choses bien distinctes, Jésus a-t-il de fait remis les péchés ? Il est le seul à le savoir. Mais a-t-il de fait guéri un paralytique ? Tout le monde le constate. Si ce qu'il a dit, il l'a fait, quand il s'agissait de rendre la santé à un corps malade, ne faut-il pas conclure qu'il a fait également ce qu'il a dit, quand il s'est agi de pardonner à une âme pécheresse ?

Pharisiens, scribes et docteurs sont trop embarrassés dans leur formalisme légal pour admettre cette conclusion. Ils sont moins éclairés que déconcertés. Quant aux autres témoins du miracle, ils sont ravis d'admiration, et sentant Dieu si près d'eux, ils le louent, non sans cette crainte qu'éprouve toujours l'homme en présence du surnaturel ; et ils traduisent leur impression dernière, en se disant : « *Nous avons vu aujourd'hui des choses extraordinaires.* »

1. Sur l'expression *le Fils de l'homme*, qui se présente ici pour la première fois dans saint Luc, voir le *Commentaire de saint Marc* (II, 6-12).

Vocation de Lévi. Question sur le jeûne, V, 27-39
(MT., IX, 9-17 ; MC., II, 13-22)

27 Et après cela, il sortit et il regarda un publicain, du nom de Lévi, assis au bureau de la douane, et il lui dit : « Suis-moi. » 28 Et Lévi, quittant tout, se leva et le suivit.

29 Et Lévi lui donna un grand festin dans sa maison. Et il y avait un grand nombre de publicains et d'autres gens qui étaient à table avec eux. 30 Et les Pharisiens et leurs scribes murmuraient à l'adresse de ses disciples, disant : « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? » 31 Jésus, prenant la parole, leur dit : « Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades. 32 Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. » 33 Mais eux lui dirent : « Les disciples de Jean jeûnent fréquemment et font des prières, et de même ceux des Pharisiens, tandis que les tiens mangent et boivent. » 34 Jésus leur dit : « Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, pendant que l'époux est avec eux ? 35 Des jours viendront... et quand l'époux leur sera enlevé, alors ils jeûneront en ces jours-là. »

36 Et il leur dit aussi une parabole : « Personne ne déchire une pièce d'un habit neuf pour la mettre à un vieil habit ; autrement et le neuf sera déchiré et le vieux ne s'assortira point à la pièce enlevée de l'habit neuf.

37 Personne non plus ne met du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement le vin nouveau rompra les outres et il se répandra, et les outres seront per-

dues. [38] Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves. [39] Et personne, venant de boire du vin vieux, ne veut du nouveau. Car il dit : « Le vieux est bon ! »

*
* *

Les démarches de Jésus, ses déclarations ont heurté jusqu'à présent les milieux pharisaïques. Voici une nouvelle initiative, qui va mettre en plus vive opposition les deux idéals qui s'affrontent. Tandis que le pharisaïsme se ferme, l'évangile s'ouvre : il accueille jusqu'à des publicains.

On désignait par ce nom de *publicains*, non seulement les chefs des grandes compagnies, qui percevaient les taxes affermées par le tétrarque Hérode Antipas, mais aussi leurs employés subalternes ; c'est un de ces modestes fonctionnaires que Jésus va appeler. Trop souvent cupides et violents, les publicains avaient mauvaise réputation et les Juifs rigides les méprisaient comme des gens impurs.

Tout indique que Capharnaüm avait un poste important de publicains, chargés de percevoir la douane et le péage. Car la ville, située à la limite des états d'Hérode Antipas et de son frère Philippe, était proche de la grande voie commerciale allant de Damas à Ptolémaïs et servait d'entrepôt au trafic du lac.

Jésus, *étant sorti* de la ville, passa devant *le bureau de la douane, regarda un publicain du nom de Lévi.* Ce fut un regard prolongé, pénétrant, décisif. Une parole, qui a la brièveté d'un ordre, vient aussitôt l'interpréter : « *Suis-moi !* » C'est l'appel divin. C'est la grâce souveraine qui d'un paria de la société juive fait un apôtre de l'Évangile. *Et Lévi, quittant tout, se leva et le suivit.*

Le fait de la vocation d'un publicain est significatif : il laisse entrevoir l'orientation que prendra le ministère public de Jésus, et ses avances miséricordieuses à tous les infirmes spirituels en Israël. Les discussions qu'il va soutenir contre les Pharisiens, ne feront que mettre en

plus vive lumière cette attitude du divin Médecin des âmes. Après son appel, *Lévi*, — qu'il faut identifier avec l'apôtre Matthieu[1], — *donna à Jésus un grand festin dans sa maison*. Ce repas, qui aurait pu n'être qu'une fête de l'intimité, devint une manifestation. Car avec Jésus *prirent place à table nombre de publicains et d'autres gens*. Or, à défaut d'une prohibition légale proprement dite, les repas avec les publicains étaient condamnés par la coutume. La présence de Jésus chez Lévi est donc un événement. Mais en même temps qu'elle apporte honneur et joie à l'hôte et à ses invités, elle est objet de scandale pour les Pharisiens et leurs Scribes. Ceux-ci n'osent cependant faire un reproche au Maître, dont ils subissent malgré eux l'ascendant. C'est aux disciples qu'ils adressent leurs doléances : « *Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ?* » Aux publicains les Pharisiens accolent les *pécheurs :* tels sont, du point de vue pharisaïque, ceux qui contractent les impuretés légales. La réponse de Jésus prend occasion de ce murmure pour élargir divinement le problème que soulève sa présence dans une assemblée de publicains. Il ne s'agit pas d'expliquer un fait, mais un principe. L'acte de Jésus n'est pas seulement l'initiative spontanée d'un cœur miséricordieux : il est la démarche réfléchie du Sauveur, qui sait pourquoi il est venu.

« *Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, qui ont besoin du médecin, mais les malades* », déclara Jésus, par manière de sentence, ainsi qu'en avaient l'habitude les docteurs d'Israël. Et il ajouta : « *Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs, afin qu'ils fassent pénitence.* » Il prenait les mots dans le sens de ses interlocuteurs, faisant entendre dès lors que ceux auxquels est destiné le don du salut, ce ne sont pas ceux qui, uniquement préoccupés d'observances extérieures, se parent de *leur* justice, mais les autres hommes, fussent-ils pécheurs, pourvu qu'ils consentent à devenir pénitents. « Il n'appelle pas ceux qui se nomment justes, observe saint Ambroise. Ignorants de Dieu et artisans de leur propre

1. Mt., IX, 9.

justice, ceux-là se soustraient à la justice de Dieu. L'appel de la grâce ne touche pas ceux qui usurpent la justice. Car si la grâce vient de la pénitence, celui qui dédaigne la pénitence, renonce à la grâce. Ils resteront des blessés, ceux qui se déclarent des saints. A eux l'époux sera enlevé[1]. » Mais la pénitence, dont Jésus proclame la nécessité, ses disciples l'observent-ils ? Et n'y a-t-il pas paradoxe à parler abstinence au milieu d'un banquet ? L'objection est trop évidente pour que les Pharisiens ne la formulent pas. Ils disent donc à Jésus : « *Les disciples de Jean jeûnent souvent et font des prières, et de même ceux des Pharisiens, tandis que les tiens mangent et boivent.* » Décidément ceux qui parlent ainsi, entendent la pénitence, uniquement sur le plan des pratiques extérieures. La réponse de Jésus tend à rendre plus spirituelle leur conception du jeûne. Le jeûne est tout d'abord un signe de deuil et d'affliction : il convient aux jours d'expiation[2]. Ainsi l'avait envisagé la Loi de Moïse, et Jésus se garde de la contredire. Mais la pratique du jeûne n'est pas de mise aux jours d'allégresse, aux jours de noces. Or tels sont les jours que vivent en ce temps, les disciples du Sauveur du monde. « *Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux, tandis que l'époux est avec eux ?* » Jésus s'applique à lui-même ce nom d'*époux*, dont son Précurseur s'était déjà servi pour le désigner[3]. Aux esprits informés de la grande tradition d'Israël, l'appellation évoquait la prédilection dont Iahvé avait entouré le peuple choisi[4]. Jésus se l'approprie comme particulièrement apte à signifier les relations plus profondes, qu'il allait établir avec l'humanité par la nouvelle alliance. Pour la discussion du moment, l'emploi de cette gracieuse image de l'époux était déjà une réponse à la difficulté des Pharisiens. Le temps de la présence sensible de Jésus parmi ses disciples est une fête, un temps de de joie comme le temps des noces : il ne convient pas que *les amis de l'époux*, — littéralement, les fils de la chambre nuptiale, — s'imposent des jeûnes, comme les dis-

1. Saint Ambroise, in h. l. (*P.L.*, 15, 1642). — 2. *Lév.*, xvi, 29-31. — 3. Jn., iii, 29. — 4. Jér., ii, 2 ; Osée, i-iii.

ciples de Jean et des pharisiens. Mais il ne faut pas davantage tirer cette conclusion que le jeûne est en lui-même condamné. Au temps voulu les disciples de Jésus le pratiqueront. Faisant allusion à sa mort prochaine, Jésus annonce que « *des jours viendront* pour ses compagnons *où l'époux leur sera enlevé ; alors en ces jours ils jeûneront.* » D'où il ressort que le plus important dans la pratique de la pénitence extérieure n'est pas l'acte matériel pour lui-même, — jeûner pour la seule fin de jeûner, — mais le motif religieux qui l'inspire ; le jeûne n'a de valeur, qu'autant qu'il est l'acte d'une religion qui honore Dieu en esprit et en vérité.

En se donnant comme l'*époux*, qui a réuni autour de lui ses amis, Jésus a déjà distingué ses disciples de ceux de Jean-Baptiste et des Pharisiens, il a revendiqué pour eux le droit de se conduire d'après des règles qui leur soient propres. De nouvelles considérations viennent accentuer cette originalité unique du Maître et de ses disciples. L'Évangile que prêche Jésus, est incompatible avec des traditions désuètes ; l'esprit chrétien, avec sa force d'expansion, ne peut s'enfermer dans les cadres étroits du particularisme juif. Et pour que la lumière de cet enseignement capital ne blesse pas des yeux encore faibles, mais s'accommode à l'infirmité de tous, Jésus parle en paraboles. *Personne ne déchire une pièce d'habit neuf pour la mettre à un vieil habit, autrement et le neuf sera déchiré, et le vieux ne s'assortira point à la pièce enlevée de l'habit neuf.* Pareil rapiéçage ne serait pas seulement inélégant. Il serait inefficace. Le résultat de cette combinaison étrange n'aurait aucune consistance : le vieil habit ainsi raccommodé ne résisterait pas à une tension un peu forte. Ainsi on ferait une double perte : le vêtement neuf aurait été sacrifié et le vieux, avec sa nouvelle déchirure, serait encore moins utilisable. Bien vainement on chercherait à prendre de l'Évangile, qui est l'habit neuf de l'humanité, une pièce quelconque pour le mettre sur le vieil habit qu'est le judaïsme. On n'aurait plus alors ni la religion du Christ, ni celle d'Israël, mais un syncrétisme mal venu. Il ne s'agit pas d'adapter ceci à cela. Il s'agit de remplacer ceci par cela. De cette subs-

titution saint Paul dira plus tard la secrète philosophie[1].

Sachant que ses auditeurs ne comprennent pas en ce moment toute la portée de ses paroles, Jésus reprend sous un autre aspect le même enseignement. Il ajoute : « *Personne non plus ne met du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement le vin nouveau rompra les outres et se répandra, et les outres seront perdues. Mais il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves !* » L'esprit de l'évangile, qui est ce vin nouveau, ne saurait être versé dans les vieilles outres des pratiques pharisaïques, ni même des observances de l'ancienne Loi. Il lui faut des outres neuves, entendez une organisation religieuse différente, des hommes nouveaux, dégagés des préjugés et des formes vieillies du judaïsme.

A cet effet Jésus détache ses disciples des pratiques d'un monde frappé de vétusté. Pour qu'ils apprécient le vin nouveau, il faut au préalable qu'ils perdent le goût de celui qu'ils avaient coutume de boire. Si les disciples se prêtent au changement, beaucoup d'autres, en revanche, parmi les auditeurs de Jésus, n'y paraissent guère disposés. Accoutumés qu'ils sont au vin de la Synagogue, à ses traditions, à ses pratiques, ils ne veulent pas en changer pour l'Évangile et ses inspirations nouvelles. « *Personne, venant de boire du vin vieux, ne veut du nouveau* » ; plusieurs manuscrits grecs et la Vulgate ajoutent « *aussitôt*[2] ». L'addition, qui peut être authentique, éclaire le sens de la phrase suivante : celui qui a bu du vin vieux et qui en a encore le goût dans la bouche, s'y tient et dit : « *Le vieux est bon.* » Faut-il voir là une excuse pour qui s'attache, à cause de sa bonté native, à la Loi antique ? Non, semble-t-il, mais plutôt une constatation mélancolique, nuancée de reproche. Car aux âmes aisément satisfaites l'inquiétude serait un bien. Se contenter des observances de la Loi de Moïse, parce

1. *Gal.*, III, 23 ; IV, 7.

2. Le mot est omis par Tischendorf, Wescott-Hort, Souter ; placé entre crochets par von Soden ; retenu par Vogels. — Même désaccord pour la fin de la phrase : Tischendorf, Wescott-Hort, Souter, lisent : « Le vieux est *bon* » ; von Soden et Vogels : « Le vieux est *meilleur* » (*melius* dans la *Vulgate*).

qu'elles sont bonnes, est-ce encore observer cette Loi ? Ne serait-ce pas plutôt voir une conclusion là où il y a une attente, une réalisation là où il y a une figure ? Dans l'économie du salut, comme dans la vie des âmes, l'indigence sentie est normalement présupposée à l'acceptation du don de Dieu. Et seuls les hommes de désir connaîtront l'époux qui vient.

Les épis arrachés le jour du sabbat, VI, 1-5 (MT., XII, 1-8 ; MC., II, 23-28)

VI. [1] Il advint, un jour de sabbat, comme il traversait des champs de blé, que ses disciples se mirent à arracher les épis et les froissant dans leurs mains, ils les mangeaient.

[2] Quelques pharisiens [leur] dirent : « Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis de faire le jour du sabbat ? » [3] Et Jésus leur répondit : « Vous n'avez donc pas lu ce que fit David, un jour qu'il avait faim, lui et ses compagnons, [4] comme quoi il entra dans la maison de Dieu, et prenant les pains de proposition, en mangea et en donna à ceux qui étaient avec lui, bien qu'il ne soit permis qu'aux prêtres d'en manger ? » [5] Et il leur disait : « Le Fils de l'homme est maître du sabbat. »

*
* *

Saint Ambroise observe que ce fait, comme le suivant, est une démonstration par l'exemple, des paroles que Jésus avait dites au banquet des publicains. Le Seigneur commence à dépouiller l'homme du formalisme légal et à le revêtir du nouveau vêtement de la grâce.

Cet épisode des épis arrachés eut lieu un jour de sabbat : la Vulgate, avec de nombreux manuscrits

grecs, qualifie ce sabbat de « second-premier », mais c'est là une leçon douteuse, et dont on n'a pas pu donner un sens satisfaisant. Ceux qui la maintiennent comme authentique, l'expliquent de différentes façons : l'épithète désignerait ou le premier sabbat après le sabbat de la semaine pascale ou le premier sabbat après le second jour de la Pâque. Mais le mot ne se rencontre nulle part ailleurs et eût été incompréhensible aux lecteurs grecs de saint Luc. Comme il manque dans d'excellents manuscrits[1], il est, semble-t-il, à rejeter comme la glose erronée d'un copiste.

Cette première discussion avec les Pharisiens sur l'observance du sabbat eut lieu au temps de la moisson (mai-juin), non loin d'une ville ou d'un village, puisque la tradition interdisait en ce jour toute longue promenade. Les disciples, pressés par la faim, prennent quelques épis pour en manger les grains : ce qui provoque l'indignation des Pharisiens. Ceux-ci les accusent, non pas de vol, car la loi permettait pareille cueillette, — mais de transgression du repos sabbatique, d'après les règles de leur casuistique puérile. Jésus défend la conduite de ses disciples. En rappelant ce que fit David, quand, avant la construction du Temple, dans le sanctuaire de Iahvé à Nob, il mangea les pains consacrés[2], il couvre ses disciples de la double autorité du roi fidèle et de l'Écriture qui relate, sans la blâmer, une action contraire à la lettre, mais non à l'esprit de la Loi. Il laisse entendre que le commande-

1. Il est omis par le *Sinaïticus* (S), le *Vaticanus* (B), le *Regius* (L), le ms. de *Freer* (W), plusieurs minuscules (1, 22, 33, 69, 118, 157, 209), plusieurs représentants de la *Vetus Latina* (*b*, *c*, *e*, *f*^{c} *l*, *q*, *r*), les versions égyptiennes (*sahidique* et *bohaïrique*), les versions syriaques *peshittô* et *palestinienne* (les autres, *syrsin.* et *syrcur.*, ont ici une lacune), la version *éthiopienne*. Tischendorf, Vogels maintiennent l'épithète ; von Soden la met entre crochets ; Wescott-Hort, Souter, Nestle, Lagrange, Plummer la rejettent comme une erreur de copiste. « On peut supposer qu'un premier copiste ayant qualifié ce sabbat de premier par rapport à l'autre du ℣. 6, un autre copiste l'aura qualifié de second à cause de IV, 31 ; les deux mots auraient été combinés » (LAGRANGE, in h. l.).

2. *I Samuel*, XXI, 1-6.

ment divin est pour le bien de l'homme et que par conséquent il cesse d'être applicable quand il cesse d'être bienfaisant. Le Seigneur « veut la miséricorde et non le sacrifice[1] ».

En ajoutant : « *Le Fils de l'homme est le maître du sabbat*[2] », Jésus ramène la pensée de ses auditeurs sur le mystère de sa personne. Il revendique une autorité souveraine sur des institutions données par Dieu lui-même. Maître du sabbat, il est juge de la manière dont il faut l'observer, comme un jour il pourra, s'il lui plaît, l'abroger. Condamner des disciples, que lui, le Maître du sabbat, a défendus, ce serait condamner des innocents.

L'homme à la main desséchée et le sabbat, VI, 6-11 (MT., XII, 9-14 ; MC., III, 1-6)

VI. [6] Il arriva un autre jour de sabbat, qu'il entra dans la synagogue et qu'il enseignait ; et il s'y trouvait un homme, dont la main droite était sèche. [7] Or les Scribes et les Pharisiens observaient Jésus, pour voir s'il guérissait le jour du sabbat, afin de trouver de quoi l'accuser. [8] Lui connaissait leurs pensées et il dit à l'homme qui avait la main sèche : « Lève-toi, et tiens-toi au milieu. » L'homme s'étant levé, se tint debout. [9] Et Jésus leur dit : « Je vous le demande, est-il permis, le jour du sabbat, de faire

1. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (XII, 6-8).

2. Le *Codex Bezae* (D) rejette cette parole après le ℣. 10 et insère ici cette petite histoire : « Ce même jour, voyant quelqu'un travailler le jour du sabbat, (Jésus) lui dit : « Homme, si tu sais ce que tu fais, bienheureux es-tu ; si tu ne le sais pas, tu es maudit et transgresseur de la Loi. » L'addition nous paraît avoir peu de chances d'être authentique : cf. LAGRANGE, in h. l. — Nous ne croyons pas, comme le suggère HARNACK (*Neue Studien zu Marcion*, Leipzig, 1923, p. 36), que l'influence de Marcion ait suffi à faire disparaître ce passage de la presque totalité des familles de textes.

du bien ou de faire du mal, de sauver une vie ou de la tuer ? » [10] Et ayant promené son regard, à la ronde, sur eux tous, il dit à l'homme : « Étends ta main. » Il le fit, et sa main redevint saine.

[11] Quant à eux, ils furent remplis de rage et ils se consultaient mutuellement sur ce qu'il conviendrait de faire contre Jésus.

*
* *

Cet épisode continue les discussions de Jésus avec les Pharisiens sur le Sabbat, mais en des circonstances plus dramatiques que dans la première rencontre. Il met en évidence deux esprits : celui des partisans de la légalité avant tout et celui des disciples d'un Dieu de vérité et d'amour. Il accuse deux tendances. Il oppose deux conceptions religieuses. Combien précaire est celle dont les Scribes et les Pharisiens se font les défenseurs ! Elle ne s'appuie que sur des sophismes. Jésus les renverse par une de ces questions directes qui acculent l'adversaire à la contradiction. Faisant venir au milieu de l'assemblée l'homme à la main desséchée et s'adressant aux Pharisiens : « *Je vous le demande*, leur dit-il, *est-il permis le jour du sabbat de faire du bien ou de faire du mal, de sauver une vie ou de la tuer ?* » S'ils répondent : Oui, ils approuvent Jésus ; s'ils répondent : Non, ils se condamnent eux-mêmes. Tandis qu'ils réfléchissent, embarrassés et colères, Jésus *ayant promené son regard, à la ronde, sur eux tous, dit à l'homme : « Etends ta main. » Celui-ci le fit, et sa main redevint saine.* C'était le signe non équivoque d'une puissance qui vient de Dieu. Mais sa reconnaissance requiert d'autres dispositions d'âme que celles dans lesquelles se trouvent les Pharisiens. *Quant à eux, ils furent remplis de rage, et ils se consultaient mutuellement sur ce qu'il conviendrait de faire contre Jésus.*

Ainsi le conflit, qui se préparait dans les premiers

contacts, s'exaspère. Pour accueillir la vérité divine il faudrait une humilité et une simplicité, que n'ont pas les pharisiens, satisfaits de leur propre justice. L'orgueil de leur esprit les détourne de la lumière qui brille sur le monde ; il va les envelopper de ténèbres de plus en plus épaisses, les transformer en ennemis déclarés. Il importe donc à l'expansion de l'Évangile qu'en face de leur secte dressée contre le Christ, apparaisse l'Église de Dieu. L'heure de l'élection des Apôtres est venue.

B. — De l'élection des douze à leur première mission (VI, 12-VIII, 56)

Election des Douze, VI, 12-16 (Mt., X, 1-4 ; Mc., III, 13-19)

VI. [12] Il advint dans ce temps-là qu'il s'en alla dans la montagne pour prier, et il passa la nuit à prier Dieu. [13] Et à la venue du jour, il appela ses disciples et en choisit parmi eux douze, auxquels il donna le nom d'apôtres : [14] Simon qu'il nomma Pierre, et André son frère, et Jacques et Jean, et Philippe et Barthélemy, [15] et Matthieu et Thomas et Jacques, fils d'Alphée, et Simon, surnommé le zélé [16] et Jude, [frère] de Jacques, et Judas l'Iscariote, qui devint traître.

*
* *

En ce temps-là, c'est-à-dire au moment où l'opposition des pharisiens se montrait inexorable, *Jésus s'en alla dans la montagne et y passa la nuit à prier Dieu.* Avant de constituer son « parti », il s'entretient avec le Père qui l'a envoyé. Et par cette longue prière nocturne, il révèle une fois de plus dans la vertu de quel Esprit il va prêcher l'Évangile du royaume de Dieu.

On a conjecturé, d'accord avec une tradition qui remonte au XIIIe siècle, que la montagne où Jésus passa la nuit en prière, pourrait être *Qourn Hattin*, « les cornes de Hattin », entre Tibériade et el-Mejdel, à six ou sept kilomètres à l'ouest du lac de Génésareth. Mais l'expression de saint Luc reste assez imprécise et peut s'appliquer aux collines plus rapprochées de Capharnaüm, qui dominent la plaine au bord du lac.

Saint Luc, l'évangéliste de la prière, est le seul à avoir mentionné la longue oraison de Jésus en cette circonstance mémorable. *Quand il fit jour, Jésus appela ses disciples et en choisit parmi eux douze.* Cette élection, premier acte de Jésus en vue de l'organisation de son Église, est d'une importance décisive pour l'expansion de l'évangile. A ces douze *il donna le nom d'apôtres*, ce qui veut dire d'abord « envoyés, messagers ».

Mais ce nom ne tardera pas à prendre sa signification historique. L'apôtre de Jésus-Christ ne sera pas seulement un homme doté d'un charisme : il sera, en un sens spécial, le ministre du Seigneur, son chargé de pouvoirs, et aussi un de ses familiers, de ses amis, de ses intimes[1]. Il lui sera donné de pénétrer le mystère du royaume. Et son action auprès des hommes aura l'autorité de celle du Christ[2].

De cette élection les bénéficiaires sont les mêmes que ceux qu'indiquera saint Luc dans le livre des Actes[3], encore qu'avec une transposition, qui modifie l'ordre des noms. En comparant avec cette liste des *Actes* celles que donnent les trois synoptiques, on a le tableau suivant :

MT.	*MC.*	*LC.*	*Actes.*
	SIMON PIERRE		
André	Jacques	André	Jean
Jacques	Jean	Jacques	Jacques
Jean	André	Jean	André
	PHILIPPE		
Barthélemy	Barthélemy	Barthélemy	Thomas
Thomas	Matthieu	Matthieu	Barthélemy
Matthieu	Thomas	Thomas	Matthieu
	JACQUES D'ALPHÉE		
Thaddée	Thaddée	Simon le zélé	Simon le zélé
Simon le zélé	Simon le zélé	Jude de Jacq.	Jude de Jacques
Judas Iscar.	Judas Iscar.	Judas Iscar.	

1. Lc., IX, 10 ; XXII, 14 ; Mc., III, 14.— 2. *I Cor.*, I, 1 ; *II Cor.*, I, 1 ; *Gal.*, I, 1 ; *Eph.*, I, 1. — 3. *Act.*, I, 13.

Sans revenir ici sur les observations suggérées par les listes que dressent saint Matthieu et saint Marc[1], relevons seulement la constance avec laquelle Pierre est indiqué le premier. Les apôtres Philippe et Jacques, fils d'Alphée, occupent eux aussi une place inamovible en tête de leur groupe. A Thaddée, dans Matthieu et Marc, correspond dans Luc (évangile et Actes) Jude de Jacques : ce qui peut se traduire fils ou frère de Jacques. Nous disons plutôt « frère » de Jacques, d'après l'indication qui nous est fournie par l'épître de Jude (ỹ. 1). Le traître Judas est toujours mis le dernier. Non qu'il soit un intrus dans le collège apostolique. Il n'y est entré que parce qu'il a été appelé. Et son élection, à côté de Jean, le disciple bien-aimé, de Barthélemy, le même, semble-t-il, que le Nathanaël ingénu, le bon Israélite en qui n'était aucune feinte[2], de Simon, le fervent observateur de la Loi, de Matthieu, l'humble publicain, de tous les autres enfin, soulève l'éternel problème de la grâce et de la liberté. On en simplifierait indûment les données en se représentant Judas l'Iscariote, comme hostile dès le début au Maître qui l'avait appelé. Rien ne prouve qu'il ait manqué de sincérité en suivant Jésus-Christ. Mais il avait cet amour de l'argent, dont l'évangile ne cessera de dire les périls. Et rendu égoïste par cette passion déréglée, il sera entraîné à commettre le plus grand crime de l'histoire. Quand il verra se dissiper complètement ses rêves de grandeur humaine, il consommera son apostasie. L'issue tragique de cette élection apostolique de Judas est d'autant plus digne d'attention que les autres apôtres avaient eux aussi leurs lacunes morales. Ne se montrent-ils pas jaloux et ambitieux, vindicatifs et outranciers, faibles jusqu'à abandonner, à l'heure de l'épreuve suprême, Celui qui les aura aimés comme des frères[3] ? Le Sanhédrin les appellera avec dédain des hommes du peuple sans instruction[4]. Ils

1. Voir les deux *Commentaires de saint Matthieu* (x, 1-4) et *de saint Marc* (III, 13-19). — 2. JN., I, 47. — 3. LC., XXII, 27. — 4. *Act.*, IV, 13.

sont, en effet, illettrés, n'ayant pas fréquenté les écoles des Scribes. Et ils sortent vraiment des couches populaires. Mais la sagesse divine, qui se joue des calculs de la prudence humaine, s'est plu à choisir des faibles pour confondre les forts[1]. « Tout est céleste dans ce dessein, dit saint Ambroise : ce ne sont pas des philosophes, ni des riches, ni des grands, mais des pécheurs et des publicains que Jésus a élus. Car il n'a pas voulu paraître triompher par la prudence, ni sauver par la richesse, ni attirer à sa grâce par l'autorité d'une grandeur puissante. Il a voulu que la vérité, et non la dialectique, eût le dernier mot[2]. »

De fait la vérité a triomphé, grâce à la condescendante pédagogie du Sauveur qui, d'hommes bons et droits assurément, mais encore pauvres en vertus, a fait des saints et des martyrs. Sans tarder, cette instruction des Apôtres commence : elle va consister en une initiation progressive au mystère du royaume de Dieu et à la prédication de son Évangile.

Les foules autour de Jésus, VI, 17-19
(Cf. MT., V, 1 ; MC., III, 7-12)

VI. [17] Et étant descendu avec eux il se tint en un lieu uni, avec un groupe nombreux de ses disciples et une grande foule de gens de toute la Judée, et de Jérusalem, et du littoral de Tyr et de Sidon, [18] qui étaient venus pour l'entendre et se faire guérir de leurs maladies. Et ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs, étaient délivrés. [19] Et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une puissance sortait de lui et les guérissait tous.

1. *I Cor.*, I, 27. — 2. Saint AMBROISE, in h. l. (*P. L.*, 15, 1648).

*
* *

Etant descendu avec les Douze, Jésus s'arrêta en un lieu uni : la pente de la montagne[1] qui borde le lac de Galilée au nord-ouest, offre de ces plates-formes naturelles, d'où Jésus pouvait haranguer un nombreux auditoire. Autour de lui se rassemblèrent *un groupe imposant de disciples, et une grande foule de gens accourus de toute la Judée, et de Jérusalem, et du littoral de Tyr et de Sidon* : leur présence prouvait que la renommée du Sauveur s'était déjà étendue au loin. Elle manifestait aussi la vivacité du désir, si naturel à l'homme, de voir un thaumaturge et d'écouter un prophète. Tout le monde, en effet, était venu *pour l'entendre et se faire guérir.* Or voici que l'événement surpasse l'attente. *Ceux qui étaient tourmentés par les esprits impurs se trouvaient délivrés.* Ils rencontraient vraiment en Jésus un pouvoir supérieur à la force hostile, dont ils subissaient la douloureuse étreinte. En comprenant que ce pouvoir émanait de sa personne, ils voulaient naïvement entrer en contact avec elle[2]. C'est pourquoi *il n'y avait personne qui ne cherchât à le toucher, parce qu'une puissance sortait de lui et guérissait tout le monde.* La foule qui se presse ainsi autour de Jésus représente ce peuple de la Nouvelle Alliance que sera l'Église. Elle en annonce, par sa composition même, le caractère universaliste. Elle forme donc l'auditoire providentiellement disposé à recevoir le discours qui doit révéler au monde le Mystère du Royaume de Dieu.

On est convenu de donner à ce discours le titre de *Sermon sur la Montagne.* Tel qu'il nous est rapporté par saint Luc, il présente, avec le discours que nous a transmis saint Matthieu, des ressemblances frappantes, mais aussi des différences notables, surtout par omission. Les deux évangélistes commencent par les Béatitudes et finissent par la parabole de l'homme bâtissant sur le roc ou sur le sable. Le corps du dis-

1. Mt., v, 1. — 2. Mc., iii, 10.

cours dans saint Luc est formé d'une série de déclarations qui se retrouvent dans saint Matthieu, à de rares exceptions près[1], et dans le même ordre, sauf une inversion[2]. Mais saint Luc n'a pas retenu tout ce qui se lit dans saint Matthieu. Son discours est resserré en trente versets contre cent-six dans le premier Évangile. Il supprime plutôt qu'il n'abrège. Des passages ici omis, un bon nombre ont trouvé place en d'autres discours du Seigneur[3]. L'omission la plus importante et qui n'a pas ailleurs son équivalent, est celle du groupe de sentences qui se rapportent à la Loi mosaïque[4]. Il en résulte que le Sermon sur la montagne dans saint Luc, au lieu d'accuser le contraste entre l'ordre chrétien et la Loi ancienne, comme dans le premier Évangile, définit cette vie nouvelle en elle-même, ou, s'il l'oppose à quelque chose d'autre, « c'est plutôt à l'esprit du monde.[5] »

Le problème exégétique que posent ces ressemblances et ces différences, a été discuté, sous ses divers aspects, dans le Commentaire du premier Évangile[6]. Qu'il suffise de rappeler l'observation déjà faite par saint Augustin, que la diversité des formules recouvre une doctrine identique[7]. De plus, chaque Évangéliste ayant un but déterminé, a retenu du discours de Jésus ce qui cadrait avec son dessein. Saint Matthieu a réuni en un bloc imposant les *logia* qui font ressortir le contraste entre la loi ancienne et la loi nouvelle, parce qu'il s'adressait tout d'abord à des disciples venus du judaïsme. Saint Luc, ou la source dont il dépend, omet

1. Lc. a en propre les malédictions (VI, 24-27) ; et VI, 39, 40, 45, dont on peut rapprocher Mt, XV, 14 ; X, 24, 25[a] ; XII, 34[a], 35.

2. Lc., VI, 31 ; Mt., VII, 12.

3. Pour une comparaison détaillée, voir une Synopse, comme celle de Huck (texte grec) ou de Camerlynck (texte de la *Vulgate*).

4. Mt., V, 13-24 (sauf V, 18, dont Lc. a l'équivalent en XVI, 17) ; V, 31, 33-38, 43 ; VI, 1-4 ; 16-18.

5. R. P. Lemonnyer, *Le Messianisme des Béatitudes*, dans la *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, t. XI (1922), p. 374.

6. *Evangile selon saint Matthieu*, ch. V, 1-2.

7. Saint Augustin, *De Consensu Evang.*, l. II, c. XIX, 47 (*P.L.*, 34, 1100).

ce parallèle comme n'ayant pas le même intérêt vital pour des lecteurs originaires du monde de la gentilité.

Dans le texte de saint Luc, on peut distinguer facilement trois parties : une introduction (20-26), où sont proclamées les conditions favorables ou contraires à l'instauration du royaume de Dieu dans les âmes ; — le corps du discours où est formulée la loi fondamentale de ce royaume : charité des hommes entre eux (27-38), et dispositions nécessaires à l'exercice de cette charité, spécialement en ceux auxquels est confiée la mission de conduire leurs semblables (39-45) ; — la péroraison (46-49), où est enseignée la nécessité de la foi agissante, sans laquelle le royaume implanté dans une âme ne saurait avoir ni consistance ni durée.

Béatitudes et malédictions, VI, 20-26 (MT., V, 2-4, 6, 11-12)

VI. 20 Et lui, ayant levé les yeux sur ses disciples, disait :

« Bienheureux, vous qui êtes pauvres ! car le royaume de Dieu est à vous.

21 Bienheureux, vous qui avez faim maintenant ! car vous serez rassasiés.

Bienheureux, vous qui pleurez maintenant ! car vous serez dans la joie.

22 Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront et quand ils vous excommunieront et qu'ils vous insulteront et rejetteront votre nom comme infamant, à cause du Fils de l'homme. 23 Réjouissez-vous en ce jour-là et sautez de joie. Car voici que votre récompense sera grande dans le ciel. C'est en effet de la sorte que leurs pères traitaient les prophètes.

[24] Par contre, malheur à vous riches ! car vous tenez votre consolation.

[25] Malheur à vous qui êtes rassasiés maintenant ! car vous aurez faim.

Malheur à vous qui riez maintenant ! car vous serez dans l'affliction et dans les larmes.

[26] Malheur à vous, quand tous les hommes diront du bien de vous ! C'est en effet de la sorte que leurs pères traitaient les faux prophètes. »

*
* *

Le royaume de Dieu révèle son mystère : celui d'une justice, d'une paix et d'une joie dans l'Esprit-Saint, que le monde ne peut ni réaliser ni donner. Parmi les hommes, ceux-là y seront introduits, qui seront enfants de Dieu, ayant reçu l'esprit d'adoption qui leur fait dire : « *Abba*, Père[1] ! » En quelques paroles sentencieuses et comme rythmées, Jésus va formuler les conditions d'accès à la béatitude de ce royaume et les obstacles qui en ferment la porte.

Et lui, ayant levé les yeux sur ses disciples, comme pour marquer son intention de les voir particulièrement profiter des paroles qu'il allait prononcer, *il leur disait* : « *Bienheureux, vous qui êtes pauvres, car le royaume de Dieu est à vous.* » — Ces pauvres sont opposés aux riches sur lesquels tombe la malédiction de Jésus : « *Par contre, malheur à vous riches, car vous tenez votre consolation*[2]. » Il s'agit donc tout d'abord des hommes privés des biens de la fortune. Cette privation pourrait pourtant n'être qu'un fait. Il faut qu'elle soit une vertu. Or la pauvreté ne devient une vertu, que si elle comporte un détachement de l'esprit,

1. *Rom.*, VIII, 15 ; *Gal.*, IV, 6.

2. Littéralement, suivant la nuance du mot grec : *Vous avez touché votre consolation*, comme une somme dont on peut signer le reçu (cf. le *Vocabulary* de MOULTON-MILLIGAN, s. v. ἀπέχω).

inspiré par l'amour de Dieu et, comme fruit de ce détachement, l'abandon confiant à la providence du Père céleste. C'est pourquoi saint Augustin n'a pas tort de conclure que les pauvres, déclarés pauvres par le Christ, sont les humbles[1]. N'est-ce pas en ce sens que, précisément dans saint Luc, Marie avait dit : « Il a exalté les humbles, tandis qu'il a renvoyé les riches à vide[2] », et que plus tard Jésus dira : « Les pauvres sont évangélisés[3] ? » Il reste vrai cependant que la pauvreté réelle, mise spécialement en relief par le texte de saint Luc, est une condition privilégiée pour se mettre dans cette attitude d'humilité et de détachement. Tandis que la richesse rend égoïste et fier, excite à l'orgueil, et dispose l'âme à l'abandon de Dieu, la pauvreté, acceptée ou recherchée, est une liberté de l'esprit autant et plus qu'un renoncement à des biens. Malheur donc aux riches qui par leur orgueilleuse complaisance dans les richesses, se trompent eux-mêmes sur la béatitude qui est seule capable de contenter l'homme. Et bienheureux les pauvres, puisque par leur humble détachement, ils s'ouvrent l'accès du royaume de Dieu. Ils n'y entreront toutefois que s'ils en accueillent le don.

Or cet accueil suppose dans l'âme un désir. Satisfaite d'elle-même, l'âme n'aura ni des yeux pour voir ni des oreilles pour entendre. Se jugeant comblée, elle restera irrémédiablement vide. En vain le mystère du royaume lui sera-t-il révélé, elle ne le comprendra pas, si elle n'est, pour ainsi dire, à son niveau, à même d'y goûter et d'en jouir. Une nécessité s'impose : celle de hausser l'âme intérieurement, de l'adapter par le dedans, sous peine de voir les félicités, objectivement les plus grandes, faire non plus d'impression sur elle qu'un mets succulent sur un malade, ou qu'une symphonie sur un sourd. La première béatitude en appelle donc logiquement une seconde : « *Bienheureux, vous qui avez faim maintenant, car vous serez rassasiés !* » Et

1. Saint AUGUSTIN, *De Sermone Christi in monte*, I, 1 (*P. L.*, 34, 1234). — 2. LC., I, 48. — 3. LC., VII, 22 ; MT., XI, 15.

voici la contre-partie : « *Malheur à vous, qui êtes rassasiés maintenant, car vous aurez faim !* » « Faim et soif, observe Bossuet, c'est une ardeur vive, un désir avide et pressant, qui vient d'un besoin extrême[1] ». L'Évangile ne donnera pas sa réponse de vie et de vérité aux Hérodiens frivoles, aux Pharisiens rigoristes, aux Scribes méticuleux et serviles, à tous ceux qui font de leur volonté propre la règle suprême de la justice. Car cette justice ne serait pas celle du royaume, mais une justice trompeuse, incapable de nourrir l'âme qui est faite pour Dieu. L'Évangile donnera sa réponse de vie et de vérité à ceux-là seuls qui sont affamés des biens spirituels qu'apporte le royaume. Il apaisera leur soif de la justice, sans pourtant produire le dégoût de la satiété. Le disciple du Christ, dit encore Bossuet, « n'aura point soif en effet, parce qu'il ne désirera plus d'autre plaisir, d'autre joie, d'autre bien, que celui qu'il goûte en Jésus-Christ. Il aura pourtant toujours soif, car il ne cessera point de désirer le bien suprême, et voudra le posséder de plus en plus. Le voilà donc qui a toujours soif ; mais toujours il se désaltère, parce qu'il a en lui la fontaine éternellement jaillissante. »

S'il est vrai que l'âme détachée des biens terrestres et désireuse des biens éternels est celle à laquelle appartient le royaume, il faut voir dans l'hostilité des événements ou la contradiction des hommes une nouvelle béatitude. Car ces épreuves sont libératrices. Elles font que l'homme s'attriste, gémit et prie à cause des maux qu'il endure. « Alors dit l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, il s'ennuie de vivre plus longtemps, il souhaite que la mort vienne rompre ses fers et l'unir à Jésus-Christ. Alors enfin, il comprend que la sécurité entière et la paix parfaite ne sont pas de ce monde[2]. » Donc, « *bienheureux, vous qui pleurez maintenant, parce que vous serez dans la joie ! Bienheureux serez-vous quand les hommes vous haïront et vous excom-*

1. Bossuet, *Méditations sur l'évangile. Sermon de Notre-Seigneur sur la montagne.* — 2. *Imitation de Jésus-Christ*, l. I, c. XII, 7-9.

munieront et qu'ils vous insulteront et rejetteront votre nom comme infamant, à cause du Fils de l'homme. » Tout au contraire, les joies du monde, et l'applaudissement des enfants du siècle risquent de faire oublier Dieu et sa loi sainte. L'histoire en témoigne. Ne nous montre-t-elle pas, que, tandis que les vrais prophètes de Dieu sont persécutés, les faux prophètes rencontrent appui et faveur[1] ! Donc, « *malheur à vous qui riez maintenant ; car vous serez affligés et vous pleurerez. Malheur à vous, quand tous les hommes diront du bien de vous. C'est en effet de la sorte, que leurs pères traitaient les faux prophètes.* »

Saint Pierre, qui était un de ceux sur lesquels Jésus avait les yeux, en prononçant ce discours, se fera le témoin de la parole divine, quand il écrira aux chrétiens de la primitive Église, en butte aux persécutions : « Bien-aimés, ne soyez point surpris de l'incendie qui s'est allumé au milieu de vous, pour vous éprouver. Il n'y a rien là d'extraordinaire. Réjouissez-vous plutôt dans la mesure où vous aurez part aux souffrances du Christ, afin que, lorsque sa gloire sera manifestée, vous vous trouviez vous aussi dans la joie et l'allégresse, Si vous êtes outragés pour le nom du Christ, heureux êtes-vous, car l'Esprit de Dieu, celui qui est l'esprit de gloire, repose sur vous[2]. »

Ainsi le mystère du royaume ne se révèlera qu'à ceux qui renoncent à la richesse éphémère, se font pauvres, au moins par l'humilité de l'esprit, et écoutent les appels d'une vie supérieure, seule capable de combler dans le cœur de l'homme le vide qu'y creusent les créatures. La souffrance occupera donc une place providentielle ici-bas. Loin d'être autorisé à l'appeler un malheur, le disciple du Christ la saluera souvent comme une grâce. Il lui suffira de la juger d'après les principes de l'Évangile, pour qu'elle lui apparaisse comme un moyen efficace de renouvellement moral et de progrès religieux.

1. JÉR., V, 31 ; VII, 4 ; XXIII, 17 ; EZ., XIII, 3 ; MIC., III, 5.
2. *I Petri.*, IV, 12.

Charité et miséricorde envers les ennemis, VI, 27-38
(MT., V, 38-42 ; 46-48)

VI. [27] « Quant à vous qui m'écoutez, je vous dis
Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous
haïssent, [28] bénissez ceux qui vous maudissent, priez
pour ceux qui vous calomnient. [29] A qui te frappe
sur une joue, tends-lui aussi l'autre, et celui qui t'en-
lève ton manteau, laisse-le prendre ta tunique. [30] A
quiconque te demande, donne, et à quiconque prend
ton bien, ne le redemande pas. [31] Et comme vous
voulez que les hommes vous fassent, vous aussi faites-
leur pareillement. [32] Et si vous aimez ceux qui vous
aiment, quel est votre mérite ? Car même les pécheurs
aiment ceux qui les aiment. [33] Et si vous faites du
bien à ceux qui vous font du bien, quel est votre
mérite ? Même les pécheurs en font autant. [34] Et
si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir,
quel est votre mérite ? Même les pécheurs prêtent aux
pécheurs pour recevoir l'équivalent.

[35] Vous par contre, aimez vos ennemis, faites du
bien et prêtez sans rien espérer en retour ; et votre
récompense sera grande et vous serez les fils du Très-
haut, parce que, lui, il est bon pour les ingrats et les
méchants. [36] Soyez miséricordieux comme votre Père
est miséricordieux.

[37] Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugés ; ne con-
damnez pas, et vous ne serez pas condamnés ; remet-
tez, et il vous sera remis. [38] Donnez, et il vous sera
donné : une bonne mesure, pressée, serrée, débor-
dante, sera versée dans votre sein ; car de la mesure
dont vous vous serez servis, on se servira envers
vous. »

*
* *

Après les avertissements donnés aux riches et aux mondains, qui ne songent qu'à jouir de la vie et à satisfaire leur égoïsme, Jésus s'adresse de nouveau aux disciples qui l'écoutent. Il leur expose quel esprit doit animer celui qui aspire à se ranger parmi ses fidèles. Cette disposition foncière sera l'amour du prochain ; les chrétiens devront pratiquer la charité sous sa forme la plus parfaite, héroïque même, la charité qui s'étend à ceux qui nous veulent et nous font du mal. A la haine le disciple du Christ opposera la bienfaisance, aux malédictions, aux insultes et aux calomnies, une prière fraternelle. « *Quant à vous qui m'écoutez, aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient*[1]. »

Ces exhortations générales à l'amour des ennemis sont suivies de quelques recommandations particulières, dont une exégèse trop littérale a souvent méconnu le sens. Présenter la joue gauche à qui vous frappe sur la droite, laisser prendre la tunique par qui enlève déjà le manteau, donner à qui demande, et s'abstenir de réclamer à qui vous vole, ce n'est pas, quoi qu'en ait pensé Tolstoï, proclamer le devoir de la non-résistance au mal et montrer dans la passive quiétude d'une personnalité humaine qui s'efface, l'idéal du royaume de Dieu. Ce que Jésus veut faire entendre par ces aphorismes gnomiques, d'allure si orientale et partant si appropriés à la mentalité de ceux qui l'écoutaient, c'est qu'il faut dans les relations sociales des fils du royaume, soit entre eux, soit avec les autres hommes, fussent-ils des ennemis, une autre loi que celle du talion ou du juste rigide, telle que la pratiquait le monde antique. Ces relations sont, en effet, essentiellement fraternelles ; nous sommes tous les

1. En grec, ἐπηρεάζειν, « léser quelqu'un, lui faire du tort », d'où plus spécialement « insulter, calomnier », comme a traduit la *Vulgate*.

enfants d'un même Père qui est dans les cieux. La règle suprême des rapports entre hommes n'est pas la justice qui pousse ses exigences jusqu'aux limites extrêmes du droit, mais la charité qui sait condescendre à l'infirmité humaine, céder de son droit strict et se montrer miséricordieuse. « *Comme vous voulez que les hommes vous traitent, vous aussi traitez-les pareillement.* » Ne faut-il pas aimer le prochain comme soi-même ?

L'Évangile ne nous demandera pas pour autant de renoncer à la prudence humaine. Nous savons par ailleurs que Jésus a fait de cette prudence un devoir[1]. Mais il s'agira d'apporter, même dans l'emploi des mesures de protection, que la société ou les individus pourraient être obligés de prendre contre les malfaiteurs, un esprit de modération et d'équité. Comme l'expliquera saint Paul[2], la disposition du chrétien sera non de se laisser vaincre par le mal, en exerçant la vengeance à l'égard de son ennemi, mais de triompher du mal par le bien en traitant son adversaire avec miséricorde et générosité. Et n'oublions pas que si ces paroles de l'Évangile ne sont pas ordinairement à prendre à la lettre, il est pourtant des cas où, l'honneur de Dieu et le bien commun étant saufs, on peut les prendre ainsi, où des Saints tendent la joue gauche à qui les a frappés sur la joue droite, et ce sont les heures de la vie héroïque.

Toute différente est la conduite des pécheurs. Ils aiment ceux qui les aiment. Ils font du bien à ceux qui leur font du bien. Ils prêtent à ceux dont ils espèrent fermement recevoir autant qu'ils ont donné. Si les fils du royaume se contentent de les imiter, sans rien faire de plus, quel sera leur mérite, ou, plus exactement, en quoi plairont-ils à Dieu et attireront ils sa faveur ? Pour être les *fils du Très-Haut* et se préparer *une grande récompense* dans le ciel, ils doivent régler leur conduite sur celle du Père *qui est bon pour les ingrats et les méchants*. Leur charité sera universelle et désintéressée. Ils feront du bien à qui ne les aime

1. Mt., x, 16-17. — 2. *Rom.*, xii, 21.

pas, ils prêteront généreusement, *sans rien attendre en retour*, — *nihil inde sperantes*, a traduit la Vulgate (v. 35), — et bien qu'on ne puisse pas citer d'autres exemples du mot grec (ἀπελπίζοντες) en cette acception, comme ce sens est le seul conforme au contexte, il doit prévaloir sur les autres leçons ou traductions : « ne désespérant pas[1] » d'être remboursés de votre prêt, ou « ne désespérant de personne[2] », qu'un jour il ne vous rende votre argent. L'opposition entre la manière de faire des *pécheurs* et la conduite des *fils du Très-Haut* indique nettement qu'il s'agit au verset 35 du prêt, sans espérance de retour.

La miséricorde des disciples de Jésus prendra de même pour modèle la miséricorde divine, et non pas la miséricorde humaine, toujours courte par quelque endroit : *Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.*

Par cette attitude d'âme, non seulement le chrétien abolira en lui tout sentiment de vengeance, mais il évitera de s'ériger en juge du prochain, de le condamner ; tout au contraire, il lui sera indulgent. « *Ne jugez pas, ne condamnez pas... absolvez.* » Les jugements dont il faut se garder, sont ceux qui, par-delà les actions extérieures, manifestes, que la vérité et la charité bien entendue peuvent obliger à déclarer hautement malfaisantes[3], prétendraient apprécier l'intention même de la conscience et mesurer la culpabilité intérieure. Dieu seul qui connaît le fond des cœurs, peut prononcer les sentences décisives.

Celui qui traite le prochain favorablement, trouvera indulgence auprès de Dieu. Celui qui montrera sa bienveillance par la générosité spontanée de ses dons, attirera sur lui-même la libéralité divine. « *Donnez et il vous sera donné : une bonne mesure, pressée, serrée, débordante, sera versée dans votre sein : de la mesure*

1. *Nihil desperantes*, dans l'ancienne version latine.

2. Leçon du *Sinaïticus*, μηδένα ἀπελπίζοντες, qu'ont aussi les versions syriaques.

3. *I Tim.*, v, 24-25.

dont vous vous serez servis, on se servira envers vous. » Pareille mesure dépasse les exigences de la justice stricte, elle n'est pas due, mais elle est donnée. La largesse de l'homme appellera la largesse de Dieu, qui, à sa manière, sera surabondante.

Les conditions du zèle, VI, 39-45 (MT., VII, 3-5 ; 16-18 ; 21)

39 Or il leur dit aussi une parabole : « Est-ce qu'un aveugle peut conduire un aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans une fosse ? 40 Aucun disciple n'est au-dessus de [son] maître, mais tout [disciple] accompli sera comme son maître. 41 Pourquoi regardes-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, tandis que tu ne remarques pas la poutre qui est dans ton œil à toi ? 42 Et comment peux-tu dire à ton frère : Frère, laisse-moi ôter la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas la poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, enlève d'abord la poutre de ton œil, et alors tu verras clair pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère.

43 Et, en effet, il n'y a pas de bon arbre qui donne de mauvais fruits ; ni non plus de mauvais arbre qui donne de bons fruits : 44 chaque arbre se reconnaît à son propre fruit. Car ce n'est pas sur des épines qu'on cueille des figues, et sur de la ronce qu'on vendange du raisin. 45 L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses de son [cœur] mauvais. Car la bouche parle de l'abondance du cœur. »

*
* *

L'introduction : « *Il leur dit aussi une parabole* » amorce un nouveau développement. Le thème général reste toujours la loi de charité envers le prochain, mais considérée dans ses manifestations de zèle.

La première qualité de ce zèle sera d'être éclairé : « *Est-ce qu'un aveugle peut conduire un aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous deux dans une fosse ?* » Ces deux malheureux auront beau marcher en se donnant le bras et en tâtant le terrain, chacun avec son bâton : l'aide réciproque qu'ils se prêtent, ne les empêchera pas de tomber, si le chemin qu'ils suivent, offre, comme il arrive assez souvent en Palestine, la surprise de quelque citerne béante ou d'une fosse mal fermée. Ni l'un ni l'autre ne peut être pour son compagnon d'infortune un conducteur et un maître. Car le maître doit être supérieur, puisqu'il est dans la nature du disciple *de ne pas être au-dessus de son maître*, et que la perfection du disciple, c'est l'imitation du maître. Ici rien de semblable. De part et d'autre, égale inaptitude à voir et à conduire. Tous deux tomberont donc fatalement dans un trou.

En vain voudrait-on se faire le guide du prochain, si l'on ne voit pas clairement soi-même le chemin à suivre. Il faut marcher dans la lumière pour conduire les autres.

La seconde condition pour que le zèle porte des fruits, est qu'il soit sincère, dégagé de toute hypocrisie. Qui entreprend d'avertir les autres et de les réprimander, doit être le premier à se corriger de ses défauts. Celui-là mérite le nom d'*hypocrite*, qui écartant la considération et la correction de ses propres vices, *ne remarque pas la poutre qui est dans son œil*, mais s'érige en censeur impitoyable des fautes et des travers, même légers, du prochain, toujours prêt à offrir ses services pour *enlever le brin de paille qui est dans l'œil de son frère*. « *Hypocrite, enlève d'abord la poutre de ton œil, et alors*

tu verras clair[1] *pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère* ». Un censeur hypocrite révèle le fond de son cœur, un fond méchant, et il ne saurait faire du bien aux autres. Pour exercer avec fruit le zèle envers le prochain, il faut que la bonté et la bienveillance soient dans le cœur. Tel arbre, tel fruit. « *On ne cueille pas de figues sur des épines, ni on ne vendange du raisin sur de la ronce.* » Si le cœur est mauvais, les actions seront vicieuses et nuisibles au prochain ; si le cœur est bon, les actions seront vertueuses et bienfaisantes au prochain, spécialement les paroles qui jaillissent du cœur comme de leur source. « *L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses de son [cœur] mauvais ; car la bouche parle de l'abondance du cœur.* »

Nécessité de la pratique des préceptes, VI, 46-49 (MT., VII, 21, 24-27)

VI. [46] « Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? [47] Quiconque vient à moi, écoute mes paroles et les met en pratique, je vous montrerai à qui il est semblable. [48] Il est semblable à un homme qui bâtit une maison, qui a creusé, est allé profond, et a posé le fondement sur le roc. Une inondation étant survenue, le fleuve s'est rué sur cette maison, et il n'a pu l'ébranler, parce qu'elle avait été bien bâtie. [49] Quant à celui qui écoute et ne met pas en pratique, il est semblable à un homme qui a bâti une maison sur

1. Nous suivons la traduction du P. Zorell (lexique du N. T., s. v. διαβλέπω) qui est aussi celle de H. Pernot (*Pages choisies des évangiles*, Paris, 1925), dans le passage parallèle de saint Matthieu (VII, 5). C'est à tort qu'on traduit souvent : *alors tu songeras à enlever*.

le sol, sans fondation. Le fleuve s'est rué sur elle, et aussitôt elle s'est écroulée, et la ruine de cette maison a été grande. »

*
* *

Des discours aussi élevés peuvent ravir d'étonnement les auditeurs. Et nous savons par saint Matthieu qu'il en fut ainsi : « Quand Jésus eut terminé ces discours, les foules furent frappées d'admiration pour son enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité[1]. » Mais Jésus ne se contente pas de ces applaudissements éphémères. Il ne lui suffit pas de s'entendre appeler : « *Seigneur, Seigneur* » ; il veut la mise en pratique de ses enseignements : car « le royaume de Dieu consiste, non en paroles, mais en œuvres[2]. » Si donc un auditeur du Christ se borne à l'écouter sans obéir à ses préceptes, il n'édifiera pas solidement ce temple de l'Esprit-Saint que doit être tout enfant de Dieu. *Il ressemble à un homme qui bâtit une maison sur le sol, sans creuser de fondations.* Au jour de l'inondation, l'imprudent voit s'écrouler ce qu'il a si légèrement édifié. Ainsi en est-il de celui pour qui le royaume de Dieu reste un thème à spéculations et ne devient pas une vie et une action. A l'inverse, le disciple qui met en pratique l'enseignement du Christ, trouve, dans cette obéissance même, lumière et force nouvelles ; son édifice spirituel, bâti sur le roc, résistera à tous les assauts. « On n'affermit ce qu'on a entendu et reçu, dit saint Augustin, qu'en l'accomplissant. Le Christ est le roc, comme dit l'Écriture : celui-là bâtit sur le roc, c'est-à-dire sur le Christ, qui met en pratique les discours du Christ[3]. »

1. Mt., VII, 28.
2. *I Cor.*, IV, 20.
3. Saint Augustin, *De Sermone Christi in monte*, l. II, n. 87 (*P.L.*, 34, 1308).

Guérison du serviteur du centurion de Capharnaüm, VII, 1-10 (MT., VIII, 5-13)

VII. [1] Après qu'il eut achevé tous ces discours au peuple qui l'écoutait, il entra dans Capharnaüm. [2] Or le serviteur d'un centurion se trouvait malade, sur le point de mourir. Il était cher [à son maître]. [3] Celui-ci, ayant entendu parler de Jésus, lui dépêcha quelques anciens d'entre les Juifs, pour lui demander de venir sauver [du trépas] son serviteur. [4] Eux donc, arrivés auprès de Jésus, se mirent à le supplier avec instance, disant : « Il est digne que tu lui fasses cette grâce. [5] Car il aime notre nation, et c'est lui qui nous a bâti la synagogue. » [6] Et Jésus d'aller avec eux. Déjà il n'était pas loin de la maison, quand le centurion envoya des amis lui dire : « Seigneur, ne prends pas tant de peine, car je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit. [7] Aussi n'ai-je pas même osé aller te trouver. Mais commande d'un mot et que mon serviteur soit guéri. [8] Car moi, qui suis un homme soumis à une autorité, j'ai sous moi des soldats et je dis à l'un : Va, et il va, et à un autre : Viens, et il vient, et à mon serviteur : Fais ceci, et il le fait. » [9] Ce qu'ayant entendu, Jésus admira [le centurion], et se tournant, il dit à la foule qui le suivait : « Je vous le déclare, même en Israël, je n'ai pas trouvé une pareille foi. » [10] Et de retour à la maison, les envoyés trouvèrent le serviteur guéri.

*
* *

Capharnaüm, où rentre Jésus, avait sa garnison de ville-frontière. Le *centurion*, dont fait mention l'Évangile, devait y commander un poste de soldats romains. C'était un païen, mais animé envers les Juifs de sentiments bienveillants.

Or le serviteur de cet officier *se trouvait malade, sur le point de mourir, et il était cher à son maître.* Le fait méritait d'être relevé. Il était rare. Si des philosophes comme Sénèque ont reconnu et proclamé le devoir des maîtres d'aimer leurs serviteurs, ce devoir fut ordinairement méconnu dans le paganisme. A la bonté le centurion joint l'humilité. Il n'ose se présenter lui-même au thaumaturge, dont il a entendu parler. *Il dépêcha quelques anciens d'entre les Juifs :* non point des Scribes et des Pharisiens insidieux, mais des notables. Ceux-ci appuient par des arguments qui éclairent leur propre mentalité, la demande dont ils sont les interprètes. Obséquieux, ils prient Jésus de venir dans la maison du centurion. Car, disent-ils, « *il est digne que tu fasses cela pour lui. Il aime en effet notre nation, et c'est lui qui nous a bâti la synagogue.* » Aux yeux de ces Juifs, la qualité qui doit attirer la bienveillance du prophète devant lequel ils s'inclinent, c'est d'être Juif ou favorable aux Juifs. « Remarque bien leur erreur, fait observer saint Chrysostome ; ils disent : il est digne que tu lui accordes cette grâce. C'est vers la miséricorde de Jésus qu'ils auraient dû se tourner. C'est de la dignité d'un homme qu'ils font état. Ils ignorent vraiment comment il faut présenter la demande. Lui, le centurion, il agit autrement. Il se déclare indigne de recevoir, non seulement la grâce du Christ, mais encore sa visite[1]. »

De fait, *Jésus n'était pas loin de la maison, quand le centurion envoya des amis lui dire : « Seigneur, ne prends pas tant de peine, car je ne suis pas digne que tu entres*

1. Saint JEAN CHRYSOSTOME, *in Matth.*, hom. XXVI, n. 3.

sous mon toit. » A la nouvelle de la venue de Jésus, il a senti plus vivement son indignité, il se soustrait humblement à l'honneur qui lui est fait. Mais il n'en montre que mieux sa foi : une foi aussi profonde que pure. Car il croit que la puissance de Jésus n'est limitée par aucune condition de temps ou de lieu, et qu'à l'image de celle qu'exercent les autorités d'un chef militaire ou d'un maître de maison, elle est absolue. Une parole de Jésus suffira pour la guérison. « *Commande d'un mot et que mon serviteur soit guéri*[1]. » Jésus *admira* : non que pour sa prescience divine, la foi du centurion fût une surprise[2], mais elle était une beauté morale dans laquelle ne pouvait que se complaire l'âme de celui qui prit tout de notre nature, sauf le péché[3]. Jésus admira cette foi magnifique, chef-d'œuvre de son Esprit dans un cœur bien disposé.

Voulant dégager la leçon d'un fait aussi significatif pour l'intelligence du royaume de Dieu, Jésus ajouta : « *Même en Israël je n'ai pas trouvé pareille foi* », laissant ainsi entendre, qu'encore qu'Israël eût montré en plusieurs de ses enfants une foi même très grande, celle de ce païen, aujourd'hui, lui était supérieure. La prophétie qu'avait faite le vieillard Siméon, au moment de la Présentation de Jésus au Temple, se réalise déjà. *Lumière pour éclairer les nations*, le Christ ouvre les portes du royaume de Dieu à tout homme de bonne volonté. Il ne regarde, pour accorder sa grâce, ni la chair, ni le sang, mais la foi.

Résurrection du fils de la veuve de Naïm. VII, 11-17

VII. [11] Et il advint ensuite qu'il se rendit dans une ville appelée Naïm, et avec lui faisaient route ses disciples et une foule nombreuse. [12] Comme il appro-

1. Plusieurs textes, dont la *Vulgate*, ont le futur : *mon serviteur sera guéri* ; comme dans MT., VIII, 8. L'impératif, étant un impératif de conséquence, équivaut à un futur (P. JOÜON).

2. Saint THOMAS *Summa theologica*, III[a] pars., q. XV, a. 8.

3. *Hebr.*, IV, 15.

chait de la porte de la ville, voici qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère, et celle-ci était veuve. Et une foule assez grande de gens de la ville était avec elle. [13] Et ayant vu cette femme, le Seigneur fut ému de pitié pour elle, et il lui dit : « Ne pleure pas. » [14] Et s'approchant, il toucha le cercueil. Les porteurs s'arrêtèrent ; et il dit : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi. » [15] Aussitôt le mort se releva sur son séant et se mit à parler. Et il le rendit à sa mère. [16] Tous furent saisis de crainte et ils glorifiaient Dieu en disant : « Un grand prophète a paru parmi nous », et « Dieu a visité son peuple ». [17] Et ce qu'on disait ainsi de Jésus se répandit dans la Judée entière et toute la contrée environnante.

*
* *

Saint Luc est le seul des évangélistes à nous rapporter cette émouvante scène. Il la situe après la guérison du serviteur du centurion, sans cependant préciser exactement le moment, et *dans une ville appelée Naïm*. Cette ville, aujourd'hui petit village, est à sept ou huit heures de Capharnaüm, au sud du mont Thabor, sur les premières pentes du *Djebel Duhy*. Près du village, du côté de l'est, on voit des ouvertures de tombeaux creusés dans le roc.

Comme les funérailles avaient lieu d'ordinaire vers la fin de la journée, il est vraisemblable que c'est sur le soir qu'eut lieu la rencontre de Jésus et du convoi funèbre. Suivant l'usage oriental, le mort était porté dans un cercueil non fermé. Jésus n'était pas seul. Il avait près de lui non seulement *ses disciples, mais une foule nombreuse*. Le convoi, d'autre part, était accompagné des habitants de la ville, en assez grand nombre. Ces détails relevés par l'évangéliste ont leur importance. Ils sont une preuve de la publicité du fait. Ils rendent

invraisemblable l'hypothèse d'une fiction. Si non loin de Naïm, Sunam pouvait rappeler le miracle du prophète Élisée ressuscitant le fils de son hôtesse[1], ce n'est évidemment pas dans ce souvenir de l'histoire biblique, que saint Luc va chercher la suggestion de son récit. Il le trouve dans la tradition vivante d'un événement notoire, qui, par le nombre de ses témoins, s'imposa à l'attention de tous, et répandit la renommée de Jésus *dans la Judée entière et toute la contrée environnante*, en dehors des frontières d'Israël.

Le mort qu'on portait au cimetière était un *jeune homme* : il méritait humainement qu'on le pleurât, car la jeunesse appelle la vie. Il était de plus *fils unique et fils d'une veuve*. Au-dessus de l'infortune d'une mort prématurée se dresse celle d'un veuvage deux fois douloureux. Cette femme, qui accompagne le cercueil ouvert de son fils, dernière espérance d'une vie qui tombe, est l'image même de la désolation. *L'ayant vue, le Seigneur fut ému de pitié pour elle :* il le fut profondément, jusqu'aux entrailles, parce qu'il était homme, accessible à tous les sentiments humains, et que son cœur connaissait les ennoblissantes émotions de la pitié.

Mais Jésus montre aussi qu'il est une personnalité plus qu'humaine. Avec la simplicité qu'un autre aurait mise à accomplir une action des plus communes, il ressuscite le mort. Une parole, un geste lui ont suffi. Cependant, jusque dans la manifestation de sa puissance, il fait sentir sa bonté : *il le rendit à sa mère.*

Les témoins du miracle éprouvent un sentiment de crainte. Ils comprennent que Dieu est là, présent en un de ces hommes qu'il investit de sa propre puissance. Ils exaltent son nom. Ils acclament en Jésus *un grand prophète.* C'était reconnaître qu'après de longs siècles d'attente, *Dieu avait de nouveau visité son peuple*, et pressentir la gloire du Maître, qui à l'autorité de ses discours ajoutait celle de ses œuvres. Mais saint Luc, qui note si fidèlement cette impression popu-

1. *II Rois*, IV, 8-27.

laire, donne à Jésus son vrai nom, celui que le monothéisme intransigeant d'Israël a jusqu'à présent réservé à Dieu seul : pour la première fois dans son Évangile il l'appelle *le Seigneur*[1], et par conséquent de son nom propre. Car « pour nous, selon le mot de saint Paul, il n'y a qu'un Dieu, le Père, de qui tout vient, et pour qui nous sommes, et il n'y a qu'un Seigneur[2], Jésus-Christ, par qui tout existe et par qui nous sommes. »

A l'horizon des espérances messianiques la lumière du Christ grandit et illumine les hommes de bonne volonté. Au premier rang parmi ceux-ci, il est naturel de rencontrer les disciples de Jean-Baptiste.

Le message de Jean-Baptiste et le témoignage rendu par Jésus à son précurseur, VII, 18-35 (MT., XI, 2-19)

VII. [18] Et les disciples de Jean lui rapportèrent toutes ces choses. Et en ayant appelé deux, Jean [19] les envoya demander au Seigneur : « Es-tu celui qui vient, ou devons-nous en attendre un autre ? » [20] Étant donc venus à lui, ces hommes dirent : « Jean-Baptiste nous a envoyés te demander : Es-tu celui qui vient ou devons-nous en attendre un autre ? » [21] A cette heure même, Jésus guérit un grand nombre de gens de leurs maladies et de leurs infirmités et des esprits malins, et il rendit la vue à plusieurs aveugles. [22] Et il leur répondit : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. [23] Et bienheu-

1. Voir encore VII, 19 ; X, 1 ; XI, 39 ; XII, 42 ; XIII, 15 ; XVII, 5, 6 ; XVIII, 6 ; XIX, 8 ; XXII, 61. — 2. *I Cor.*, VIII, 5.

heureux celui qui n'est point scandalisé à mon sujet ! »

24 Quand les envoyés de Jean furent partis, Jésus se mit à dire à la foule au sujet de Jean : « Qu'êtes-vous allés contempler au désert ? Un roseau agité par le vent ? 25 Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un homme vêtu d'habits moelleux ? Mais ceux qui portent des vêtements précieux et vivent dans les délices, sont dans les palais des rois. 26 Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète. 27 C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon messager devant ta face, qui préparera ta voie devant toi. 28 Je vous le dis, parmi les enfants des femmes, il n'y a pas de prophète plus grand que Jean ; mais le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui. 29 Et tout le peuple qui l'a entendu, et les publicains eux-mêmes ont donné raison à Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean, 30 tandis que les pharisiens et les docteurs de la Loi ont annulé le dessein de Dieu à leur égard, en ne se faisant pas baptiser sur lui. 31 A qui donc comparerai-je les hommes de cette génération, et à qui sont ils semblables ? 32 Ils sont semblables à des enfants assis sur la place publique et qui s'interpellent mutuellement, disant :

Nous avons joué de la flûte pour vous,
et vous n'avez pas dansé.
Nous avons chanté des complaintes,
et vous n'avez pas pleuré.

33 Jean le Baptiste, en effet, est venu, ne mangeant pas de pain et ne buvant pas de vin, et vous dites : Il a un démon. 34 Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : Voilà un homme gourmand et buveur de vin, ami des publicains et des pécheurs. 35 Et la Sagesse a été justifiée par tous ses enfants. »

*
* *

La dernière fois que saint Luc nous a parlé de Jean-Baptiste, c'était pour nous dire qu'il avait été mis en prison par Hérode. Cette prison se trouvait à Machéronte, de l'autre côté de la mer Morte, en un site solitaire où les Hérodes aimaient à mettre en sûreté leurs personnes et leurs trésors[1]. C'est là que *ses disciples lui rapportèrent toutes ces choses*, à savoir les œuvres du Christ, comme le note expressément saint Matthieu[2].

Jean charge alors deux de ses disciples d'une ambassade auprès de Jésus. Ils devront lui demander, s'il est oui ou non le Messie, attendu par Israël. Ce n'est pas que le précurseur en doute positivement. Lui, qui déjà dans le sein de sa mère a tressailli à l'approche de Jésus, qui l'a montré dès le premier instant à ses disciples comme l'Agneau de Dieu, qui a vu le signe de l'Esprit-Saint et entendu au Jourdain la voix du Père, ne saurait douter que Jésus ne soit le Christ. Mais la foi la plus ferme n'exclut pas toute obscurité. Les parents de Jésus, Marie et Joseph, n'ont pas toujours saisi, sur le moment même, la portée des paroles et des actes du divin adolescent : ainsi lors du recouvrement de Jésus au Temple de Jérusalem, « ils ne comprirent pas la parole qu'il leur avait dite » (II, 50). Il y avait dans les démarches du Fils de Dieu des profondeurs mystérieuses, qui les dépassaient. Il n'est donc pas étrange que Jean ait pu connaître lui aussi cette épreuve de l'obscurité. Éclairé sur la dignité de Jésus, il ne l'a pas été tout d'un coup sur le *comment* de sa mission messianique. Lui qui avait annoncé avec tant de vigueur que déjà la cognée était à la racine de l'arbre, que le van était dans la main d'un plus fort que lui pour nettoyer l'aire, a pu s'étonner que ce déploiement de la justice divine se fît attendre. Ses disciples vont lui servir d'intermédiaires et en les

1. Sur Machéronte, voir le *Commentaire de saint Marc* (VI, 14). — 2. MT., XI, 2.

mettant en communication directe avec Jésus, il va continuer son rôle de précurseur.

A la question que lui posent les délégués du Baptiste, Jésus répond par des faits qui montrent que sa mission comporte un autre aspect que celui de grand justicier, un aspect de bienfaisance et de longanimité. *A cette heure même il guérit* beaucoup de malades et de possédés, *il rendit la vue à plusieurs aveugles*, et tous ces miracles étaient ordonnés à l'évangélisation *des pauvres*. Autant de traits par lesquels les prophètes avaient caractérisé le salut messianique. Jésus faisait nettement allusion à ces oracles, en se servant, pour décrire son activité, de ces mêmes textes prophétiques[1]. S'il est donc vrai que les prophètes ont donné ces signes de Celui qui doit venir, il suffit aux disciples de Jean d'ouvrir les yeux et de conclure.

Jésus ajoute : « *Bienheureux celui qui n'est point scandalisé à mon sujet.* » Celui-là, en effet, ne ressemble, ni aux pharisiens ergoteurs, ni aux docteurs de la Loi, infatués d'eux-mêmes : il est simple et fidèle, il a ce cœur pur auquel est promis le royaume de Dieu. Cette sentence n'est pas un blâme à l'adresse du Baptiste : l'éloge que Jésus va prononcer de son précurseur, est la preuve irrécusable qu'il le tient pour un cœur fidèle.

Un trait particulièrement remarquable dans la réponse de Jésus, est la netteté avec laquelle il fait entendre ce qu'il est. Point d'hésitation, rien d'évasif. Il en appelle à des œuvres qui sont des arguments. Elles constituent le témoignage certain que le Père l'a envoyé[2].

L'accueil fait aux disciples de Jean enseignait aux foules qui entouraient Jésus, la portée messianique des miracles, dont elles éprouvaient les bienfaits. Mais

1. Jésus ne cite littéralement aucun texte déterminé, mais les traits par lesquels il décrit le salut comme inauguré, se trouvent en divers passages messianiques d'Isaïe : XXVI, 19 (Résurrection des morts) ; XXIX, 18-19, XXXV, 5-6 (guérison des aveugles, des sourds et des muets) ; LXI, 1 (évangélisation des pauvres).

2. JN., V, 36.

Jésus, par un discours qui est un des plus caractéristiques de son éloquence simple et hardie, colorée et profonde, populaire et sublime, projette d'abord sur le problème de ses relations avec le précurseur de nouvelles et plus vives lumières.

L'homme que des multitudes sont allées contempler au désert, ne ressemblait pas aux roseaux des rives du Jourdain : il avait une fermeté de caractère qui lui fit braver Hérode lui-même. Il ne ressemblait pas davantage à un voluptueux : il avait une austérité de vie qui paraissait jusque dans sa rude tunique en poils de chameaux. Il était un prophète, *et plus qu'un prophète.* Car il n'a pas été seulement un prédicateur inspiré qui parle au nom du Seigneur, mais le messager qui prépare sa venue visible en ce monde. *C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon messager devant ta face pour disposer ta route devant toi.*

Cette mission l'élève plus haut que tous les autres prophètes. Si grands qu'aient été un Moïse, un Samuel, un David, un Élie, un Élisée, un Isaïe, un Jérémie, tant d'autres saints parmi les saints, Jean-Baptiste leur est supérieur, en tant qu'il est le précurseur du Messie. Mais *le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.* Par cette parole inattendue, qui dut surprendre la foule, et dans laquelle les pharisiens trouveront matière à scandale, c'est toute l'économie du salut qui se dévoile. Le moment présent paraît un centre, où se rejoignent les traditions du passé et les promesses de l'avenir. A l'Israël selon la chair va succéder un Israël selon l'esprit. L'ancienne alliance dont Jean-Baptiste a été le dernier et le plus grand des prophètes, n'était qu'un portique : la nouvelle est le sanctuaire véritable du Dieu vivant. Pour le Juif soumis à la Loi mosaïque, le Christ était une promesse, et le salut messianique, une attente. Jésus annonce que la promesse est maintenant une réalité vivante et que le nouvel ordre, instauré par lui, surpasse excellemment tout ce qui l'a précédé. Impossible de réfléchir à de telles déclarations, sans soupçonner pour le moins

la dignité transcendante de celui qui les profère. Puisque Jean, si grand parmi les grands du judaïsme, est cependant moins grand que le plus petit des enfants du royaume, quel est donc ce royaume et quel est celui qui en révèle ainsi le mystère ?

Les hommes de bonne volonté se poseront ces questions avec la gravité qu'elles comportent. Les autres n'y apporteront qu'un esprit frivole. « *A qui comparerai-je les hommes de cette génération ? A des enfants assis sur la place publique et qui s'interpellent mutuellement, disant :*

« Nous vous avons joué de la flûte,
et vous n'avez pas dansé.
Nous avons chanté des complaintes,
et vous n'avez pas pleuré. »

Ces gamins ont voulu jouer les uns à la noce, les autres au funérailles. Les premiers proposaient une danse, les seconds une lamentation. Mais tous s'obstinaient à imposer le jeu de leur fantaisie. Finalement les voilà assis : boudeurs et mécontents. Ils s'invectivent. Ainsi agissent aujourd'hui les hommes, observe Jésus. Ils ne veulent ni de Jean-Baptiste, qui prêche la pénitence, *s'abstenant* même *de pain et de vin*, la nourriture de tout le monde, ni du Fils de l'homme qui mange avec les pécheurs et les publicains. Ils discutent. Ils critiquent. Ils opposent leurs vouloirs capricieux aux desseins éternels de la sagesse divine. Ne devraient-ils pas cependant mettre en pratique la parole de Dieu, pour entrer dans le royaume ? Les hommes de cette génération en seront donc exclus, mais non pas tous. Car il y a parmi eux *des enfants de la sagesse*, c'est-à-dire des âmes de bonne volonté, qui dans les œuvres de Jean-Baptiste comme dans celles du Fils de l'homme, discernent l'appel de Dieu, leur Créateur, et reconnaissent ses desseins de miséricorde. Ainsi *la sagesse a été justifiée par ses enfants*. La rencontre de Jésus et d'une pécheresse pénitente va le montrer.

Jésus et la pécheresse repentante, VII, 36-50

VII. [36] Or un pharisien l'invitait à manger avec lui. Et étant entré dans la maison du pharisien, il se mit à table. [37] Et voici [venir] une femme, qui était dans la ville une pécheresse. Ayant appris qu'il était à table dans la maison du pharisien, elle avait apporté un vase d'albâtre plein de parfum. [38] Et se tenant derrière, à ses pieds, en pleurant, elle se mit à mouiller de larmes ses pieds et elle les essuyait avec les cheveux de sa tête et elle baisait ses pieds et les oignait de parfum. [39] Ce que voyant, le pharisien qui l'avait invité, se dit en lui-même : « Si cet [homme] était prophète, il saurait qui et de quelle sorte est la femme qui le touche, [et] que c'est une pécheresse. » [40] Alors, prenant la parole, Jésus lui dit : « Simon, j'ai quelque chose à te dire. » — « Maître, parle », répondit-il. [41] « Un créancier avait deux débiteurs ; l'un devait cinq cents deniers, l'autre cinquante. [42] Comme ils n'avaient pas de quoi s'acquitter, il fit remise à tous deux. Lequel donc l'aimera davantage ? » — [43] Simon répondit : « Je suppose que c'est celui auquel il a fait grâce de la plus forte somme. » Il lui dit : « Tu as bien jugé. » [44] Et se tournant vers la femme, il dit à Simon : « Tu vois cette femme ? Je suis entré dans ta maison ; tu ne m'as pas versé d'eau sur les pieds ; elle, au contraire, c'est de ses larmes qu'elle a mouillé mes pieds et c'est avec ses cheveux qu'elle les a essuyés. [45] Tu ne m'as pas donné de baiser ; elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me baiser les pieds. [46] Tu n'as pas oint ma tête d'huile, mais elle a oint mes pieds de parfum. [47] C'est pourquoi, je te déclare, ses péchés,

ses nombreux (péchés) lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé. Mais celui à qui on pardonne peu, aime peu. » [48] Puis il dit à la femme : « Tes péchés sont pardonnés. » [49] Et les convives se mirent à dire en eux-mêmes : « Qui est cet homme qui va jusqu'à pardonner les péchés ? » [50] Mais Jésus dit à la femme : « Ta foi t'a sauvée, va en paix. »

*
* *

Le pharisien qui invite Jésus à prendre un repas chez lui, ne paraît pas avoir eu des intentions malveillantes. Mais la froideur de son accueil prouve qu'il se réservait. Comme Nicodème, il a peur des Juifs et il veut observer son hôte plus encore que l'honorer.

Et étant entré dans la maison du pharisien, Jésus se mit à table, plus exactement, il s'étendit sur les tapis et coussins, ayant les pieds en dehors, du côté de l'espace libre où circulaient les serviteurs. Soudain une femme se présente. *C'était une pécheresse :* ce mot ne signifie pas nécessairement une vulgaire prostituée ; ici il désigne une femme, qui, nonobstant l'honorabilité de sa famille, avait eu une conduite gravement coupable et connue comme telle. Si elle pénètre dans la salle du festin, ce n'est évidemment pas avec le consentement du pharisien. Mais elle veut approcher de Jésus. Elle veut lui rendre les honneurs que l'Orient aimait prodiguer aux hôtes de marque. Dans ce but, *elle apportait un vase d'albâtre plein de parfum.* La présence de cette pécheresse en un tel lieu fut pour les assistants une surprise. La révélation du mystère du royaume dont cette présence va être l'occasion, le sera plus encore.

Et se tenant derrière, à ses pieds, en pleurant, elle se mit à les mouiller de larmes, et à les essuyer de ses cheveux. Puis elle les baisait et les oignait de parfum. Une vive émotion a donc saisi cette femme quand elle s'est trouvée près de Jésus. « A la présence du Maître,

la pécheresse repentante fond en larmes, et comme elle s'était déjà penchée pour l'onction, ses larmes inondent les pieds. N'ayant point elle-même prévu cette explosion, elle ne sait comment les essuyer. Il eût été inconvenant pour une juive d'entrer avec des cheveux épars. Rapidement elle dénoue sa riche chevelure et s'en sert comme d'un linge, puis emportée par son amour, elle ose ce qu'elle n'avait pas sans doute projeté d'avance, elle baise les pieds de Jésus avant de les oindre de son huile parfumée[1]. »

Dans l'ardeur de sa contrition, malgré les mépris humains et le silence divin, elle consacre tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle a, à un ministère d'expiation. Tout ce qui a pu être pour elle un instrument de péché, ses yeux, ses cheveux, ses lèvres, ses parfums, elle l'emploie au service du Sauveur. « Tout ce qui fut en elle occasion de volupté, dit saint Grégoire le Grand, devient matière d'holocauste. Elle transforme en autant de vertus ses nombreux péchés, de sorte que tout ce qui, en elle, avait été, par la faute, mépris de Dieu, devient, par la pénitence, service de Dieu[2]. »

Le pharisien qui ne considère cette scène que par le dehors, est loin d'en pénétrer le sens. Aussi se dit-il en lui-même que Jésus, en permettant ces impurs contacts, montre bien qu'il n'est pas un vrai prophète. « *Si cet homme était un prophète, il saurait qui et de quelle sorte est la femme qui le touche et que c'est une pécheresse.* »

La réflexion était bien dans l'esprit de ce rabbin qui interrogé par ses disciples sur la distance qu'il convenait de maintenir entre soi et une courtisane, leur répondait : « Quatre coudées » (soit 2 m. 100)[3]. En agissant d'une manière aussi différente, Jésus pouvait-il être dans l'orthodoxie de la tradition juive ? La liberté de son accueil prouve qu'il n'a pas en lui l'Esprit de Dieu.

Jésus a l'intuition de ces pensées secrètes. Il se

1. LAGRANGE, in h. l.
2. Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *hom.* XXXIII *in Evang.* (*P.L.*, 76, 1240)
3. Cité dans FILLION, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. II, p. 325.

tourne vers le pharisien et l'appelant de son nom (un nom trop répandu pour qu'il nous permette d'identifier l'hôte du Sauveur), il lui propose une parabole : « *Simon, j'ai quelque chose à te dire. Un créancier avait deux débiteurs, l'un devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante* », soit respectivement 535 fr. et 53 fr. 50 de monnaie au pair[1] : mais les deux sommes représentaient un pouvoir d'achat plus considérable que de nos jours. Le denier était le salaire courant d'une journée de travail[2].

« *Comme ces débiteurs n'avaient pas de quoi payer, le créancier leur fit remise à chacun d'eux. Lequel donc l'aimera davantage ?* » — *Simon répondit :* « *Je suppose que c'est celui auquel il a fait grâce de la plus forte somme.* » En répondant d'une manière dubitative, Simon montre qu'il a l'expérience de la vie. Rares sont les hommes qui pratiquent la reconnaissance. En droit, sinon en fait, celui-là doit aimer davantage à qui il a été remis davantage. L'équité le demande : « *Tu as bien jugé* », lui dit-il. Puis, faisant de la parabole une application au cas concret qu'il a sous les yeux, Jésus poursuit, en opposant aux manques d'égards dont son hôte a fait preuve, le détail des hommages que lui rend la pécheresse. Il souligne le caractère de ces honneurs. Ils ont la spontanéité d'une inspiration qui vient du cœur : « *C'est de ses larmes qu'elle a mouillé mes pieds, c'est de ses cheveux qu'elle les a essuyés, et elle n'a cessé, depuis qu'elle est entrée*[3] *de me baiser les pieds.* » Que prouvent de pareils actes, sinon un grand amour ? Il semble donc que le mouvement de la parabole va aboutir à cette conclusion : que la pécheresse a montré un grand amour, parce qu'elle a été

1. Le denier romain, dont les Juifs se servaient librement comme instrument d'échange, était une pièce d'argent qui valait 1 fr. 07 (en prenant le franc-or) : voir F. PRAT, *Le cours des monnaies en Palestine au temps de Jésus-Christ*, dans les *Recherches de Science religieuse*, octobre 1925, p. 446.

2. MT., XX, 2-13.

3. C'est la leçon de la *Vulgate*, qui paraît seule convenir au contexte. La plupart des éditeurs lisent : « *Depuis que je suis entré* », ce qui n'est pas en situation. H. PERNOT se prononce aussi pour la *Vulgate*.

bénéficiaire d'un grand pardon ; elle a beaucoup aimé parce qu'il lui a été beaucoup pardonné.

Mais telle n'est pas la forme que Jésus a donnée à la leçon qu'il dégage de la parabole, et l'amour de la pécheresse, au lieu d'être présenté comme l'effet de la rémission des péchés, semble plutôt en être donné comme la cause : « *Ses nombreux péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé.* » Le langage théologique exprime la même vérité, en disant que par sa parfaite contrition la femme a obtenu la rémission de ses fautes.

Les deux exégèses, celle qui explique l'amour de la pécheresse comme un effet de la rémission des péchés, et celle qui, au contraire, en fait une cause, ont eu leurs défenseurs. La première interprétation a pour elle le mouvement de la parabole, mais elle est obligée de donner à la finale (*v.* 47) un sens qu'il est difficile de justifier en grec. La seconde interpétation garde à cette finale le sens qui paraît le plus conforme au grec, mais elle a peine à montrer comment ce sens s'accorde avec le mouvement de la parabole.

On pourrait tenter une voie moyenne, en considérant le discours de Jésus comme une peinture de ce que doit être la vraie contrition, avec ses deux éléments qui se soutiennent et se compénètrent l'un l'autre dans l'unité d'un même acte : le don de Dieu et la coopération humaine. Dans l'acte de charité, le fidèle aime Dieu librement parce qu'il reçoit la grâce nécessaire à cet amour, et réciproquement il reçoit la grâce nécessaire à cet amour parce qu'il aime Dieu librement[1]. Et de même dans le repentir de la pécheresse. On peut dire qu'elle a beaucoup aimé parce qu'elle a été bénéficiaire d'un grand pardon et, réciproquement, qu'elle a été bénéficiaire d'un grand pardon, parce qu'elle a beaucoup aimé : ce sont deux aspects d'une même réalité, deux éléments qui s'intègrent dans la synthèse instantanée d'un seul et même acte d'amour. Jésus,

1. Saint Thomas, *De Veritate*, q. xxviii, art. 8 et 9.

dans la première partie de son discours, met l'accent sur la libéralité divine, et dans la seconde partie, sur la générosité de la femme à coopérer à cette grâce.

Et peut-être même, dans cette dernière partie, faudrait-il, en tenant compte des circonstances concrètes de la scène évangélique, chercher entre l'amour de la femme repentante et la rémission des péchés, non pas tant une relation de cause à effet qu'un rapport de *signe* à chose signifiée. Le pharisien Simon, imbu de l'orgueil de son parti, a méprisé la pécheresse. Jésus montre qu'il a tort, car cette femme est libérée de ses péchés : la preuve, *le signe* de cette rémission, c'est qu'elle a beaucoup aimé. Son amour manifeste qu'elle avait envers Dieu une grande dette, que cette dette lui pesait beaucoup et que maintenant Dieu l'en tient quitte : Jésus, le divin créancier, le sait. Quant au pharisien à qui sa dette pèse peu, parce qu'il la croit légère, on lui pardonne peu ; il se repose sur l'estime qu'il se fait de sa propre justice, au lieu de mettre sa confiance en la miséricorde divine. Cette complaisance en lui-même laisse peu de place à l'amour de Dieu. *Celui auquel on pardonne peu, aime peu.*

Après cette leçon donnée à Simon, Jésus s'adresse à la femme repentante pour lui signifier en termes exprès le pardon qu'elle implore : « *Tes péchés sont pardonnés* » ; ils le sont et ils le demeurent, suivant le sens du parfait grec. Et comme les assistants de plus en plus surpris se demandent en eux-mêmes : « *Quel est celui qui va jusqu'à pardonner les péchés ?* » Jésus ajoute pour confirmer sa déclaration : « *Ta foi t'a sauvée ; va en paix.* » Cette foi dont Jésus fait l'éloge, est la foi vive, toute pénétrée de charité. La pécheresse a reçu ce qu'elle attendait et plus qu'elle n'attendait. Tandis qu'elle s'en va en paix, elle porte en elle le royaume de Dieu.

Les saintes femmes à la suite de Jésus, VIII, 1-3

VIII. [1] Il arriva ensuite qu'il cheminait à travers villes et bourgs, prêchant et annonçant la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Et les Douze étaient avec lui, [2] ainsi que quelques femmes qui avaient été guéries d'esprits mauvais et de maladies : Marie, appelée Madeleine, de qui étaient sortis sept démons, [3] Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres, qui les assistaient de leurs biens.

*
* *

Il arriva ensuite, c'est-à dire après cette période du ministère de Jésus, qui avait été consacrée à recruter les premiers membres du royaume, qu'*il cheminait à travers villes et villages, prêchant et annonçant* l'Évangile de ce royaume. Ce n'est pas la première fois qu'il agissait ainsi[1], mais cette nouvelle tournée de prédication semble se développer avec plus d'ampleur que les précédentes. Autour de Jésus, saint Luc nous montre groupés non seulement les Douze, mais encore quelques saintes femmes : toute l'Église naissante.

La première nommée parmi ces femmes est *Marie, appelée Madeleine, de qui étaient sortis sept démons*. On sait que depuis saint Grégoire le Grand (mort en 604), bon nombre d'auteurs, surtout en Occident, ont identifié cette Marie-Madeleine, — ainsi nommée de son lieu d'origine, Magdala[2], — avec la pécheresse dont il a été question au chapitre précédent et avec Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare. Mais

1. Luc., IV, 44.
2. Aujourd'hui, *el-Mejdel (la tour)*, sur la rive ouest du lac de Galilée, au nord de Tibériade.

ce n'est là qu'une opinion qui a été et reste toujours controversée[1]. Saint Luc, qui met en scène successivement la pécheresse, Marie-Madeleine et Marie de Béthanie, n'a pas un mot qui affirme l'identité, et les Pères ne présentent pas en cette question de tradition cohérente. Le dernier auteur catholique qui ait fait un examen critique et détaillé de leurs témoignages, le R. P. Holzmeister, concluait sans ambages que ni dans l'Église d'Orient, ni dans celle d'Occident, il n'a existé de tradition ancienne pour unifier les femmes qui ont oint le Seigneur ou pour identifier Marie-Madeleine avec la sœur de Lazare et la pécheresse anonyme du chapitre VII[2]. Si l'on considère la manière dont s'est formée la thèse de l'unité, on voit que la première question posée par les anciens Pères a été de savoir si l'onction chez Simon le pharisien (Luc, VII, 35-50) était la même que l'onction de Béthanie, racontée par saint Jean (XII, 1-8) comme ayant eu lieu à la veille de la Passion, que cette dernière onction fût distinguée ou non de celle que mentionnent saint Matthieu (XXVI, 6-13), et saint Marc (XIV, 3-9). Pour ceux qui répondaient affirmativement, l'unité d'onction entraînait l'identification de Marie de Béthanie avec la pécheresse. Ceux qui admettaient que Jésus avait été oint deux ou même trois fois, distinguaient généralement autant de femmes que d'onctions. Quelques-uns cependant, parmi ceux qui distinguaient deux onctions l'une chez Simon le pharisien et l'autre à Béthanie,

1. Saint Thomas constatait l'absence d'unanimité chez les Pères. De Marie de Béthanie, il disait : *De hac autem Maria diversitas quaedam est inter sanctos* (*Comment. in Jn.*, XI, 2). Il faisait ainsi écho à son maître Albert le Grand, qui après avoir noté les différences d'opinion entre Grégoire le Grand et Bède d'une part, Origène et Jérôme d'autre part, concluait : *Ecce ista est diversitas opinionum Patrum et accipiat quilibet quod vult.*

2. Urban HOLZMEISTER, *Die Magdalenfrage in der kirchlichen Ueberlieferung*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, Innsbruck, 1922, p. 422, 579. — Voir dans le même sens un article antérieur du R. P. Lagrange, *Jésus a-t-il été oint plusieurs fois et par plusieurs femmes ? Opinion des anciens ecrivains ecclésiastiques*, dans la *Revue biblique*, 1912, p. 504-532.

inclinaient à admettre l'unité de la femme qui oignit le Sauveur en ces deux occasions : cette solution proposée comme possible par saint Ambroise, a les préférences de saint Augustin, bien que ce Père ne se soit jamais arrêté en cette question à un jugement définitif[1]. Ce n'est que plus tard, avec saint Grégoire le Grand et, après lui, chez de nombreux auteurs occidentaux, que Marie-Madeleine apparaît nettement identifiée avec Marie de Béthanie et la pécheresse repentante, ces deux dernières ne formant plus qu'un seul personnage : la similitude du nom aida à la fusion des deux Marie ; la remarque de saint Luc que de Marie-Madeleine étaient sortis sept démons, fut interprétée comme indice d'une vie coupable et devint ainsi un argument pour l'unité de Marie-Madeleine et de la pécheresse anonyme du chapitre VII.

Après Marie-Madeleine, saint Luc nomme *Jeanne, femme de Chouza, intendant d'Hérode*, le tétrarque. Sa présence près de Jésus était la preuve que l'Évangile pénétrait dans les milieux les plus divers et que la Sagesse était partout justifiée par ses enfants. De *Suzanne*, nous ne connaissons que le nom qui signifie le lis. Parmi les autres, nous savons par Matthieu et Marc, qu'il faut ranger Marie, mère de Jacques le petit et de Joseph, et Salomé, mère des fils de Zébédée[2].

Ces femmes subvenaient aux besoins de Jésus et de ses disciples, et ce service n'était pas fait pour étonner les contemporains du Christ. « Telle était la coutume juive, dit saint Jérôme, et conformément à l'usage antique de la nation, personne ne jugeait blâmable de voir des femmes consacrer une part de leurs ressources à procurer aux Rabbins le vivre et le vêtement[3]. »

1. Cf. HOLZMEISTER, *art. cit.*, p. 416-417 ; LAGRANGE, *art. cit.*, p. 521. Dans ses traités sur saint Jean, écrits vers 416, saint Augustin est moins ferme sur l'identité de la pécheresse et de Marie de Béthanie (*P. L.*, 35, 1748) que dans le *De consensu Evang.* (*P. L.*, 34, 1154 ou *C. V.*, 43, 261), écrit vers 400.

2. Mt., XXVII, 55, 56 ; Mc., XV, 40-41.

3. Saint JÉRÔME, *in Matth.*, XVII, 55-56 (*P. L.*, 26, 214).

Avec les saintes femmes et les apôtres, qui constituaient le groupe de ses fidèles, Jésus voyait s'assembler autour de lui des auditoires variables, une foule changeante, très mêlée par conséquent, et dans laquelle devait se rencontrer une grande variété de dispositions. C'est pour s'y adapter, par une condescendance qui était une nouvelle preuve de sa miséricorde, que Jésus employa le langage des paraboles.

La parabole du semeur et son explication, VIII, 4-15
(MT., XIII, 1-9 ; 18-23 ; MC., IV, 1-9, 13-20)

VIII. [4] Comme une grande foule s'assemblait et que les gens venaient à lui de chaque ville, [Jésus] dit en parabole :

[5] « Le semeur sortit pour semer sa semence. Et tandis qu'il semait, une partie tomba le long du chemin et fut foulée aux pieds et les oiseaux du ciel la mangèrent toute. [6] Et une autre partie tomba sur du rocher, et à peine levée, elle sécha, parce qu'elle manquait d'humidité. [7] Et une autre partie tomba au milieu des épines ; et les épines, croissant avec elle, l'étouffèrent. [8] Et une autre partie tomba dans la bonne terre, et levée, elle produisit du fruit au centuple. » Disant cela, il criait d'une voix forte : « Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ! »

[9] Les disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole. [10] Or, il dit : « A vous, il est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu, mais pour les autres [c'est] en paraboles, afin que voyant, ils ne voient pas, et qu'entendant, ils ne comprennent pas. [11] Voici ce que signifie la parabole : La semence, c'est la parole de Dieu. [12] Ceux qui sont le long du chemin, sont ceux qui ont entendu ; ensuite vient le

diable et il enlève la parole de leur cœur, de peur qu'ils ne croient et soient sauvés. [13] Ceux qui sont sur le rocher, sont ceux qui, tant qu'ils entendent, accueillent avec joie la parole, mais ils n'ont pas de racine ; ils croient pour un moment, et à l'heure de l'épreuve ils font défection. [14] Ce qui est tombé parmi les épines, ce sont ceux qui ont entendu et se laissent peu à peu étouffer par les soucis et la richesse et les plaisirs de la vie, et ils n'arrivent pas à maturité. [15] Ce qui est dans la bonne terre, ce sont ceux qui ayant entendu la parole avec un cœur noble et bon, la gardent et portent du fruit par leur persévérance. »

*
* *

Cette parabole du semeur fut dite au bord du lac, comme s'accordent à nous l'apprendre saint Matthieu et saint Marc. Saint Luc, nous ayant déjà représenté plus haut (v, 3) le tableau de Jésus instruisant la foule du haut d'une barque, n'a pas rappelé ici cette pittoresque mise en scène.

A ce moment de sa prédication, Jésus, par la parabole du semeur, attire l'attention de son auditoire, composite et changeant, sur le fruit à tirer de sa parole, et conséquemment sur les dispositions qui entravent ou favorisent le développement de ce fruit, de même que la nature des terrains sur lesquels tombent les grains, les fait avorter ou fructifier.

Sans avoir l'abondance pittoresque du second Évangile, saint Luc garde de la description du semeur, jetant sa semence, tous les traits essentiels : à travers les champs, des chemins battus, sans mur ni haie qui puisse empêcher la semence de tomber çà et là sur leurs bords, où les bandes de passereaux viennent la dévorer ; au milieu de la glèbe, l'affleurement des plaques rocheuses où la semence se dessèche, faute d'humidité ; puis les touffes épineuses, qui croissent

avec le grain et l'étouffent, comme ces énormes chardons qui poussent chaque année au bord du lac de Galilée ; enfin la bonne terre, pareille à cette plaine de Génésareth, d'une si prodigieuse fertilité qu' « en des années favorables... il n'est pas rare de voir surgir cinq ou six épis d'un seul grain de froment ou d'orge[1]. »

Ainsi en est-il des auditeurs du Christ. Ils sont comme autant de terrains sur lesquels est jetée la semence de l'évangile, ou plus exactement ils sont figurés tout à la fois et par le grain et par le sol qui le reçoit. Car la parole, entrée dans une âme, lui est plus intimement unie que la semence ne l'est à la terre, les deux ne semblent plus faire qu'un, si bien que l'explication de la parabole appliquera aux auditeurs des traits que la description ne rapportait qu'à la semence : l'évangile dira de ces différents esprits qu'ils n'ont pas de racines, qu'ils sont étouffés, qu'ils portent du fruit, toutes choses qui sont également vraies de la parole semée en eux[2].

Parmi les auditeurs du Christ, les uns se présentent avec des dispositions telles qu'en eux la parole de Dieu aura le même sort que les grains tombés le long du chemin : à peine reçue, elle aura déjà disparu. En ces âmes distraites, ouvertes à toutes les influences, aucun recueillement du cœur ne protège la parole entendue : *alors le diable vient et il enlève la parole de leur cœur pour les empêcher de croire et d'être sauvés.*

D'autres ressemblent au terrain rocheux et au grain qui y tombe : ce sont les âmes superficielles qui accueillent, il est vrai, la parole du Christ, mais ne peuvent la faire fructifier, faute de profondeur : *elles n'ont pas de racines*, c'est-à-dire de ces convictions réelles qui poussent lentement et du dedans. Tant qu'elles entendent la bonne nouvelle du royaume, elles écoutent *avec joie* : ce n'est qu'une émotion, ce

1. Dom Z. Biever, *Au bord du lac de Tibériade*, dans les *conférences de Saint-Etienne*, 2e série, Paris, 1911, p. 274.

2. Cf. E. Suys, *Le Commentaire de la Parabole du Semeur*, dans lse *Recherches de Science Religieuse*, mai-août 1924, p. 247-254.

n'est pas une foi véritable. Aussi ne croient-elles que pour un temps. A l'heure de l'épreuve, elles cessent d'être fidèles. La tentation qui les secoue, les ébranle. Et là où les vertus fortes trouvent l'occasion de se montrer, elles ne rencontrent que le scandale.

En d'autres, il en est de la parole de Dieu comme du grain tombé parmi les épines. Ils accueillent l'évangile, mais d'un cœur partagé, et graduellement ils sont étouffés, — eux et la parole semée en eux, — par les soucis trompeurs du monde, l'amour désordonné de ses biens, et la recherche de ses voluptés. En vain se confie-t-on en la bonté de la semence. Celle-ci n'arrivera pas à maturité. Car « si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui, parce que tout ce qui est dans le monde, la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient pas du Père, mais du monde. Et le monde passe, et sa concupiscence avec lui[1]. »

Il y a enfin les auditeurs dont les dispositions sont comparables à celles d'une bonne terre : ce sont les âmes attentives et recueillies, profondes et sincères *qui ayant entendu la parole avec un cœur noble et bon*, ne se contentent pas d'en reconnaître la vérité, mais la mettent en pratique. La pensée dans ces disciples fidèles inspire l'action. Ils ne crient pas : « Seigneur, Seigneur » ; ils accomplissent sa volonté sainte. Ils réalisent ce qu'ils croient. Car « celui qui fixe son regard sur la loi parfaite, la loi de liberté, et qui l'y tient attaché, n'écoutant pas pour oublier aussitôt, mais pratiquant ce qu'il a entendu, celui-là trouvera son bonheur dans l'accomplissement de cette loi[2]. »

Ainsi, de même que la semence, jetée par le semeur, fut mangée, desséchée, étouffée, ou prospère, suivant qu'elle tomba sur le chemin, sur le roc, sur les épines ou sur la bonne terre, « de même dans les âmes, la parole meurt sans germer, germe sans lever, lève sans arriver jusqu'à l'épi, ou enfin donne trente, soixante, cent pour un, toujours suivant que les dispositions des audi-

1. Ire Jn., II, 16-17. — 2. *Epître de Jacques*, I, 25.

teurs sont bonnes ou mauvaises et suivant le degré même de ces dispositions[1]. »

Cette parole de Dieu qui introduit à la connaissance du mystère du Royaume, est prêchée à tous, mais tous ne la comprennent pas, de cette compréhension qui est adhésion amoureuse de l'âme à la vérité révélée. Pour ceux qui acceptent pleinement la parole, l'intelligence du mystère divin reste pourtant *un don* d'en-haut, car l'acceptation de la parole a été identiquement coopération à une grâce de lumière offerte par Dieu et à une inspiration de son Esprit. « *A vous, il a été donné de connaître les mystères du Royaume de de Dieu* ». Pour *les autres*, « ceux du dehors[2] », les paraboles sont des symboles qui n'ont pas livré leur sens ; auditeurs inintelligents parce que mal disposés, ils n'atteignent pas la réalité substantielle qu'enveloppe le langage figuré, et le royaume de Dieu n'est pour eux que rêve et fiction. En ce sens, les paraboles leur sont obscures ; au lieu d'être des signes révélateurs, elles sont des énigmes, mais parce qu'eux-mêmes, suivant un mot de saint Augustin, « à cause de leurs péchés sont ténèbres[3]. » N'ayant pas coopéré à la grâce qui leur était offerte, « *ils regardent et ne voient pas, ils entendent et ne comprennent pas* », et ce qui dans l'intention divine était un bienfait, devient, par leur mauvaise volonté, occasion d'endurcissement coupable. Il en est de l'enseignement de Jésus comme de sa personne : c'est « un signe de contradiction pour la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël[4] ».

Si les disciples ont été admis à connaître le mystère du royaume, ce n'est pas pour qu'ils se taisent sur le bienfait reçu, mais pour qu'ils le manifestent. L'Évangile est une grâce : il ne doit pas être un secret. Pour marquer ce caractère, saint Luc rapproche de la parabole du semeur, celle de la lampe.

1. D. Buzy, *Enseignements paraboliques*, *Revue Biblique*, 1917, p 171.
2. Mc., IV, 11.
3. Saint Augustin, *In Ioannem*, tract. I, n. 19 (*P. L.*, 35, 1388).
4. Lc., II, 34.

La parabole de la lampe, VIII, 16-18
(Mc., IV, 21-25)

VIII. [16] « Il n'est personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase, ou la mette sous un lit. Mais c'est sur un chandelier qu'on la met, afin que ceux qui entrent reçoivent la lumière. [17] Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu et venir au grand jour. [18] Prenez donc garde à la manière dont vous écoutez : car à celui qui a, on donnera, mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il croit avoir lui sera enlevé. »

*
* *

Les philosophes et les réformateurs religieux de l'Orient avaient aimé à s'entourer de mystère. Aux initiés de leur pensée, ils réservaient une doctrine ésotérique : la seule qui donnât un sens aux formules de l'enseignement vulgaire. Et de peur de souiller au contact d'intelligences mineures la vérité divine, ils conservaient celle-ci dans le secret. Un jour, racontent les historiens de saint François-Xavier, l'apôtre des Indes eut avec un Brahme une conversation sur la religion du Christ. Le brahme, voulant mettre Xavier à l'aise, lui dit : « Dis-moi tout ce que tu crois, je te promets de n'en rien dire. » Sur quoi l'apôtre répondit : « Je te dirai tout ce que je crois, mais afin que tu le proclames partout. » Xavier se montrait fidèle aux enseignements du Sauveur du monde : *Il n'est personne qui, après avoir allumé une lampe, la couvre d'un vase ou la mette sous un lit.* La lumière, en effet, est pour éclairer. Le mystère du royaume de Dieu n'est pas fait pour être gardé en des cénacles d'initiés, il faut qu'il brille à la face du monde. Aucun ésotérisme

proprement dit dans l'évangile du salut. Sa vérité s'adresse aux simples aussi bien qu'aux doctes, elle s'offre à l'humanité entière. *Elle est la lampe allumée qu'on met sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière*, c'est-à-dire, soient éclairés par elle.

Et si, pendant sa vie terrestre, Jésus a dû restreindre sa prédication à un groupe de disciples, confiné dans un petit pays, cette économie est toute transitoire. Les apôtres ne sont les auditeurs privilégiés du Fils de l'homme que pour devenir plus tard les ministres de sa parole[1] et ses témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre[2]. « *Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu et venir au grand jour.* »

Pour se préparer à ce rôle d'illuminateurs, les disciples doivent apporter zèle et attention à écouter Jésus. « *Prenez garde à la manière dont vous entendez mon enseignement.* » Ils seront récompensés dans la mesure de leur effort. S'ils se montraient négligents, ils perdraient même le peu qu'ils auraient acquis. La lumière qu'on n'entretient pas diligemment, finit par s'éteindre. *A celui qui a, on donnera, mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il croit avoir lui sera enlevé.*

Parents de Jésus selon la chair, et ses parents selon l'esprit, VIII, 19-21 (Mt., XII, 46-50 ; Mc., III, 31-35)

VIII. [19] Sa mère et ses frères vinrent le trouver et ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule. [20] On lui annonça : « Ta mère et tes frères sont là dehors, qui désirent te voir. » [21] Mais lui leur répondit : « Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique. »

1. Lc., I, 2. — 2. *Act.*, I, 8.

*
* *

On a expliqué ailleurs ce qu'étaient ces *frères* de Jésus, et comment nous avons le droit de reconnaître en eux, avec la tradition constante de l'Église, non des frères au sens strict, mais des parents du Seigneur[1]. Il suffit de noter ici la signification que saint Luc reconnaît à cette rencontre. Il la rattache aux paraboles qui se rapportent à la parole de Dieu, et nous montre Jésus illustrant par un exemple concret le bienfait qu'apporte à ses disciples la pratique de ses enseignements, puisqu'elle les fait entrer dans sa propre famille.

Les proches de Jésus, inquiets des rumeurs répandues sur son compte[2], se présentent *dehors*, c'est-à-dire à la porte de la maison où le Maître enseigne devant des auditeurs nombreux et tassés. Ils veulent l'enlever à un ministère dont ils redoutent les conséquences, et Marie, sans partager leurs préventions, les a accompagnés par sollicitude maternelle[3]. Ne convenait-il pas, dans les desseins rédempteurs, que celle en qui reposait une plénitude de grâce et dont un ineffable privilège avait fait l'épouse du Saint-Esprit, fût l'occasion de la parole divine qui allait révéler au monde l'existence d'une parenté nouvelle fondée sur la foi ? A ceux qui lui annoncent l'arrivée des siens et leur désir de le voir, Jésus répond : « *Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique.* » « Ce n'est pas, remarque saint Ambroise, un reproche adressé par Jésus à ses parents selon la chair, mais seulement la déclaration d'une nouvelle et plus étroite alliance selon l'esprit[4] ». Entre Jésus et ceux qui mettent en pratique la parole de Dieu, accomplissant ainsi « sa volonté[5] », s'établit une parenté d'ordre plus intime et plus élevé que

1. *Commentaire de saint Matthieu* (XII, 46-50) et *de saint Marc* (III, 32-35). — 2. Mc., III, 20-21. — 3. Cf. *Commentaire de saint Marc* (III, 31). — 4. Saint AMBROISE, in h. l. — 5. Mc., III, 35 ; MT., XII, 50.

celle du sang, car elle est participation à une même vie divine. Là où est la parole de Dieu, là est le Christ, et ceux qui pratiquent cette parole, seront transformés par elle, ils deviendront les véritables enfants du Père céleste, les frères du Christ premier-né.

La tempête apaisée, VIII, 22-25 (MT., VIII, 18, 23-27 ; MC., IV, 35-41)

VIII. [22] Il arriva un certain jour que Jésus monta dans une barque avec ses disciples, et il leur dit : « Passons de l'autre côté du lac. » Et ils gagnèrent le large. [23] Or pendant qu'ils naviguaient, il s'endormit. Et voici que s'abattit sur le lac un tourbillon de vent, et ils faisaient eau, et ils étaient en danger. [24] S'étant donc approchés, ils le réveillèrent en disant : « Maître, Maître ! nous périssons ! » Lui, s'étant réveillé, commanda au vent et aux vagues. Et ils s'apaisèrent, et ce fut le calme. [25] Et il leur dit : « Où est votre foi ? » Mais eux, pleins de crainte et émerveillés, se disaient les uns aux autres : « Quel est donc celui-ci, qu'il commande jusqu'aux vents et aux flots, et qu'ils lui obéissent ? »

*
* *

Saint Luc ne donne qu'une indication chronologique assez vague, *un certain jour* ; plus précis, saint Marc (IV, 35) place cette traversée du lac au soir du jour où Jésus proposa aux foules la parabole du semeur et peut-être d'autres paraboles qui traitaient du royaume de Dieu. Sur la barque qui l'emporte dans la direction de l'autre rive, le Sauveur du monde s'endormit. Il était donc vraiment homme. Il cède à la fatigue au moment où la fraîcheur tombante du

soir invite au repos, dans le silence des hommes et de la nature qu'interrompt seulement le bruit monotone des avirons. Les Apôtres durent contempler ce sommeil avec émotion. Quel contraste entre le thaumaturge dont ils ont admiré naguère les œuvres merveilleuses, et le passager qui maintenant, le corps étendu, repose sa tête sur un coussinet de rameur et dort!

Or voici que s'abat sur le lac un tourbillon de vent. Il descend des montagnes voisines. Il est soudain, mais il n'est pas sans exemple dans cette région de Galilée, comme l'ont observé nombre de voyageurs. « Il faut toujours, dit l'un d'eux, prendre les plus grandes précautions, lorsqu'on voyage sur ce lac perfide, où les coups de vent sont d'une violence extraordinaire. Deux fois nous avons éprouvé les plus vives inquiétudes en nous sentant soulevés par les vagues furieuses... La moindre fausse manœuvre pouvait nous faire chavirer, et nous embarquions une telle quantité d'eau que deux hommes suffisaient à peine à l'épuiser avec des seaux de fer. De gros nuages noirs s'amoncelaient à l'horizon ; le vent qui descendait de la montagne soufflait en tempête, la surface du lac était couverte d'écume[1]. » Ainsi arriva-t-il en cette occasion, où saint Luc a exactement caractérisé la tempête, en l'appelant un tourbillon de vent.

Sous la bourrasque, la barque *faisait eau*, et les apôtres *étaient en danger*. Impuissants, ils s'approchent de Jésus et le réveillent avec un cri de détresse : « *Maître ! Maître ! Nous périssons !* » Une foi plus affermie eût été plus tranquille, même au milieu de la tempête ; le recours des disciples atteste au moins que dans leur pensée, si quelqu'un peut les tirer du péril, c'est Jésus, leur Maître.

Jésus s'éveille. Rien dans son attitude qui res-

1. LORTET, *La Syrie d'aujourd'hui*, (Paris, 1875-1878), cité dans Fillion, *Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ*, t. II, Paris, 1922, p. 385. Voir aussi Dom Z. BIEVER, dans les *Conférences de Saint-Etienne*, 1909-1910, p. 120-122.

semble à la surprise ou à l'effroi. Il domine la tempête. Il lui commande, la dompte. Une parole a suffi. Telle en est l'efficace que le remous des vagues, qui d'ordinaire persiste quelque temps après la bourrasque, cesse complètement. Vents et flots s'apaisent, *et ce fut tē calme.*

Les faits avaient leur éloquence. Un reproche discret de Jésus, sous forme d'interrogation, suggère aux apôtres la leçon qu'ils doivent en tirer : « *Où est votre foi ?* » Si elle n'est pas en leur cœur, pourquoi l'ont-ils réveillé ; si elle y est, pourquoi ont-ils douté ? Mais sur des gens effrayés, les raisonnements ont peu de prise. Le Maître n'insiste pas. La manifestation de sa puissance sur les éléments suffit à elle seule pour augmenter la confiance de ses disciples. A leurs yeux, ce miracle l'emporte sur tous ceux dont ils ont été précédemment les témoins, et met Jésus à une hauteur qui dépasse toute mesure : « *Quel est donc celui-ci, qu'il commande même aux vents et à l'eau, et qu'ils lui obéissent ?* »

Le démoniaque gérasénien, VIII, 26-39
(MT., VIII, 28-34 ; MC., V, 1-20)

VIII. [26] Et ils abordèrent au pays des Gérasséniens qui est vis-à-vis de la Galilée. [27] A peine Jésus avait-il mis pied à terre que se porta au-devant de lui un homme de la ville, possédé de démons. Et depuis longtemps, il n'avait pas mis de vêtements, et il n'habitait pas dans une maison, mais dans les tombeaux.

[28] A la vue de Jésus, il poussa des cris, se jeta à ses pieds et dit d'une voix forte : « Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut ? Je t'en prie, ne me tourmente pas. » [29] C'est qu'en effet, Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme. Car bien des fois, [l'esprit impur] l'avait entraîné,

et on l'attachait alors avec des chaînes et on le maintenait par des entraves aux pieds. Mais, brisant ses liens, il était poussé par le démon dans les lieux déserts.

30 Jésus lui demanda : « Quel est ton nom ? » Il répondit : « Légion », car beaucoup de démons étaient entrés en lui. 31 Et ils priaient [Jésus] de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme. 32 Or il y avait là un nombreux troupeau de porcs qui paissaient dans la montagne. Et ils le prièrent de leur permettre d'entrer en eux. Et il le leur permit. 33 Sortant donc de l'homme, les démons entrèrent dans les porcs, et le troupeau dévala précipitamment dans le lac et il se noya. 34 Ayant vu ce qui était arrivé, les pasteurs s'enfuirent et portèrent la nouvelle dans la ville et dans les fermes.

35 Les gens s'en vinrent voir ce qui était arrivé, et ils s'approchèrent de Jésus, et ils trouvèrent l'homme dont étaient sortis les démons, vêtu, revenu au bon sens, et assis aux pieds de Jésus. Et ils eurent peur. 36 Les témoins leur racontèrent comment avait été sauvé le démoniaque. 37 Et toute la population du pays des Géraséniens le pria de s'éloigner d'eux, parce qu'ils étaient saisis d'une grande crainte. Et lui, étant monté dans la barque, s'en retourna. 38 L'homme de qui étaient sortis les démons, lui avait demandé d'être avec lui. Mais il le congédia en disant : 39 « Retourne dans ta maison, et raconte tout ce que Dieu a fait pour toi. » Et il s'en alla, publiant par toute la ville tout ce que Jésus avait fait pour lui.

*
* *

Le pays des Géraséniens auquel aborde Jésus, de l'autre côté du lac, c'est-à-dire sur la côte orientale,

est d'une identification difficile. Pour les raisons exposées ailleurs[1], nous pouvons vraisemblablement l'identifier avec la région de l'ancienne Gamala, dont les ruines se trouvent au sommet de la colline de *Qalaat-el-Hosn*, qu'entourent des tombeaux creusés dans le roc. *A peine Jésus a-t-il mis pied à terre, que se porte au-devant de lui un homme de la ville, ayant des démons.* Tout dans cet homme manifestait la puissance de l'esprit impur qui le possédait : sa nudité sauvage, ses cris inarticulés, la force surhumaine dont il faisait preuve quand, dans les moments de crise, on prétendait l'enchaîner, sa vie errante au milieu des sépulcres. Paria de la société et victime de Satan, tel était le démoniaque de Gérasa.

Or la seule présence de Jésus lui fait peur. Au lieu d'entrer en démence, *il se jeta à ses pieds.* C'était déjà un hommage rendu à l'être mystérieux qui venait de descendre de la barque. Mais tandis que le possédé se prosterne, les démons, se sentant dominés par une force irrésistible, crient par sa bouche : « *Qu'y a-t-il entre moi et toi,* que me veux-tu, *Jésus, Fils du Dieu Très-Haut ?* » L'esprit impur disait plus et mieux qu'il ne pensait. Sans pénétrer le mystère du Verbe fait chair, il reconnaît du moins en Jésus celui qui devait mettre un terme à son empire, le Saint de Dieu[2]. « *Je t'en prie,* ajoute-t-il, *ne me tourmente pas.* » L'exorcisme, en effet, avait commencé : *Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme.*

Le démon obéit au commandement de Jésus. Ce n'est pas qu'il manquât de puissance. Il était dans cet homme une multitude. Il l'avoue lui-même, quand le Sauveur, dans le dessein d'instruire ses disciples, lui demande son nom. Et il le prouve bien quand, avec la permission de Jésus, il envahit le nombreux

1. *Commentaire de saint Marc* (v, 1-2). Avec Wescott-Hort, Souter, Lagrange, nous gardons la leçon *Geraséniens*, qui est celle du *Vaticanus*, du *Codex Ephraemi*, du *Codex Bezae*, des versions latines (préhiéronymiennes et Vulgate), de préférence à la leçon rivale *Gergeséniens*, adoptée par Tischendorf, von Soden, Vogels.

2. Mc. I, 24.

troupeau de porcs qui paissaient sur la montagne. Car à peine possédé par les démons, *le troupeau s'élança précipitamment dans le lac et il s'y noya.*

Mais cette puissance de Satan ne tient pas devant une parole de Jésus. Celui qui, d'un mot, calme les flots déchaînés, apaise maintenant une autre tempête, plus dangereuse : celle que soulève, jusque dans une vie humaine, la ténébreuse influence des esprits mauvais.

Voici le démoniaque revenu à lui-même, tranquillement *assis aux pieds de Jésus*, dans l'attitude du disciple docile et attentif. On comprend l'émotion de la population du pays, qui est accourue à la nouvelle de l'événement. Ces gens ne se plaignent pas du tort que leur a fait la perte du troupeau. Ils n'évoquent pas leur droit de propriété. Ils sentent vaguement que celui dont la parole dompte les esprits, est plus qu'un homme. Ils se demandent peut-être s'ils n'ont pas devant eux un juge, envoyé du ciel pour les châtier. Ils ont peur. *Ils prient Jésus de s'éloigner d'eux.*

Est-ce pour eux d'ailleurs et non pas plutôt pour ses disciples que Jésus-Christ a accompli le miracle ? Le Maître continue à les former en acclimatant peu à peu, en eux, l'idée de sa puissance. Cependant il ne sera pas dit que le Sauveur du monde a mis en vain le pied dans la région des Géraséniens. Par celui qu'il vient de libérer des démons, il préparera la délivrance des âmes. « *Retourne dans ta maison, lui dit-il, et raconte tout ce que Dieu a fait pour toi.* » S'il est vrai que parmi les Géraséniens il y avait beaucoup de païens idolâtres, la foi en Dieu, — Dieu des Juifs et de tous les hommes, — était la condition normalement requise pour croire au Christ Jésus, Fils de Dieu. L'homme obéit. *Il s'en alla, publiant par toute la ville ce que Jésus avait fait pour lui.* Et ainsi se répandit de plus en plus la bonne nouvelle de l'Évangile.

L'hémorroïsse et la fille de Jaïre, VIII, 40-56
(MT., IX, 18-26 ; MC., V, 21-43)

VIII. [40] A son retour, Jésus fut accueilli par la foule, car tous l'attendaient. [41] Et voici que se présenta un homme, appelé Jaïre, et il était chef de la synagogue. Et tombant aux pieds de Jésus, il le suppliait d'entrer dans sa maison, [42] parce qu'il avait une fille unique, d'environ douze ans, qui se mourait. Pendant que Jésus y allait, la foule le pressait à l'étouffer.

[43] Et une femme, atteinte d'une perte de sang depuis douze ans, qui, ayant dépensé tout son bien en médecins, n'avait pu être guérie par personne, [44] s'approcha par derrière et toucha la houppe de son manteau ; et aussitôt le flux de sang s'arrêta. [45] Et Jésus dit : « Qui m'a touché ? » Comme tous s'en défendaient, Pierre et ses compagnons, dirent : « Maître, la foule te presse et te serre. » [46] Mais Jésus dit : « Quelqu'un m'a touché, car j'ai connu qu'une force était sortie de moi. » [47] La femme, se voyant découverte, vint toute tremblante, et tombant à ses pieds, elle déclara devant tout le peuple, pour quelle cause elle l'avait touché, et comme elle avait été guérie à l'instant. [48] Jésus lui dit : « Ma fille, ta foi t'a sauvée, va en paix. »

[49] Comme il parlait encore, quelqu'un arrive de chez le chef de la synagogue, disant : « Ta fille est morte, n'importune plus le Maître. » [50] Mais Jésus entendit et s'adressant à [Jaïre] : « Ne crains pas, crois seulement et elle sera sauvée. » [51] Arrivé à la maison, il ne laissa personne entrer avec lui, sauf Pierre, Jean et Jacques, et le père de l'enfant et sa

mère. [52] Tous pleuraient et se lamentaient sur elle. Il dit : « Ne pleurez pas, car elle n'est pas morte, mais elle dort. » [53] Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. [54] Mais lui, la prenant par la main, dit d'une voix forte : « Jeune fille, réveille-toi ! » [55] Et son esprit lui revint et elle se leva aussitôt. Et Jésus ordonna qu'on lui donnât à manger. [56] Et ses parents furent dans la stupeur. Mais il leur recommanda de ne dire à personne ce qui était arrivé.

*
* *

A son retour du pays des Géraséniens, Jésus *fut accueilli par la foule. Car tous l'attendaient.* L'attente du Christ est une bonne disposition à l'Évangile du royaume de Dieu. Encore faut-il qu'elle ne soit pas simplement curieuse. Voici que, pour mieux voir le nouveau prophète, les gens se bousculent, et l'entourent de leurs masses serrées, le *pressant jusqu'à l'étouffer.* Si le seul contact de Fils de Dieu suffit pour guérir les malades, combien à ce moment-là durent être guéris ? Les trois synoptiques sont cependant unanimes à ne nous signaler qu'une guérison. « Les foules pressaient le Seigneur, dit saint Grégoire le Grand, mais il ne fut touché que par une femme, par celle qui vint à lui avec humilité. Ainsi en est-il encore dans la sainte Église, où beaucoup pressent la vérité, puisqu'ils la connaissent, mais ne réussissent point à la toucher ; car ils vivent mal... Ils la pressent et ils restent loin... La foi qu'en parlant ils professent, en agissant ils la nient[1]. »

La pauvre hémorroïsse, fendant la foule, s'approche de Jésus par derrière, et *touche la frange de son manteau,* littéralement la houppe de laine qui d'après les prescriptions de la Loi[2] pendait à chaque coin du

1. Saint Grégoire le Grand, *Lib. Moral.*, l. XX, c. XXX.
2. *Nomb.*, XV, 38.

manteau. Le geste est aussi discret que confiant, et aussitôt la guérison le récompense. L'humble femme va se perdre dans la foule, sans rien dire, quand, par une question soudaine, Jésus l'oblige à une confession qui révèle à tous la confiance de la miraculée et la puissance du thaumaturge. « *Ma fille, ta foi t'a sauvée,* » lui dit-il de manière à être entendu du peuple. Et il ajoute : « *Va en paix.* »

Ainsi, à l'heure même où s'exalte l'enthousiasme de la foule, le Christ, loin de faire comme ceux qui exploitent leur popularité pour assurer leur domination, ramène l'attention des âmes vers le mystère d'un royaume qui ne sera pas politique, mais religieux.

La suite manifeste encore davantage cette intention. Jaïre, personnage important, qui préside aux réunions de la synagogue, est venu trouver Jésus et l'a supplié de se rendre dans sa maison, pour guérir sa fille *unique*, une enfant de douze ans, qui est à la mort. En route, quelqu'un accourt dire au chef de la synagogue : « *Ta fille est morte, n'importune plus le Maître.* » Jésus, qui a entendu, rassure aussitôt Jaïre : « *Ne crains pas, crois seulement, et elle sera sauvée.* » Ce n'est pas que le Seigneur ait besoin de la foi des hommes pour opérer des miracles, dit saint Athanase, mais il l'exige pour que ses bienfaits soient leur salut. Et comme dans la circonstance Jésus estime que beaucoup ne sont pas à même de tirer profit de l'œuvre merveilleuse qu'il se propose d'accomplir, *arrivé à la maison, il ne laissa personne entrer avec lui,* dans la chambre funèbre, *sauf Pierre, Jean et Jacques, et le père de l'enfant et sa mère.* Au divan, proches et amis pleurent et se lamentent bruyamment, faisant ainsi ressortir par contraste la tranquille assurance de Jésus, qui d'un mot va se faire obéir par la mort elle-même. A peine a-t-il touché la main de l'enfant qui gît inerte, et dit à haute voix : « *Jeune fille, lève-toi !* » que celle-ci revient à la vie. Jaïre avait donc fait l'acte de foi, demandé par Jésus. Il s'étonne cependant ; lui et sa femme sont dans la stupeur. C'est l'attitude naturelle de l'homme devant les œuvres de Dieu.

Fussent-elles attendues, celles-ci dépassent l'entendement de la créature. Et la foi, don du Christ, grandit dans le silence de l'admiration. Quant à Jésus, parfaitement simple et naturel au milieu même de l'extraordinaire, *il ordonna de donner à manger à l'enfant*, puis, pour empêcher que le miracle ne fût mal compris de la foule et ne surexcitât des espoirs encore charnels, il recommanda aux témoins de la résurrection *de ne dire à personne ce qui était arrivé.*

Dans le tableau de la prédication évangélique que saint Luc vient d'esquisser, suivant un ordre chronologique largement conçu et avec des groupements d'épisodes qui visent moins à relever les détails pittoresques qu'à dégager la leçon doctrinale, les disciples n'ont fait figure que d'auditeurs et de témoins. Le moment est venu où Jésus va les associer à la prédication directe du Royaume de Dieu.

C. — De la mission des Apôtres, jusqu'à la montée vers Jérusalem (IX, 1-50)

Mission des apôtres et inquiétude d'Hérode, IX, 1-10 (Mt., X, 1, 5-14 ; XIV, 1-2 ; Mc., VI, 7-16)

IX. [1] Ayant convoqué les Douze, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les maladies. [2] Et il les envoya prêcher le royaume de Dieu et guérir, [3] et il leur dit : « Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent, et n'ayez pas deux tuniques. [4] Et dans quelque maison que vous entriez, restez-y, et c'est de là que vous partirez. [5] Quant à ceux qui ne vous recevraient pas, en sortant de cette ville secouez la poussière de vos pieds, sur eux, en témoignage. » [6] Étant partis, ils allèrent à travers les bourgs, évangélisant et guérissant partout. [7] Or Hérode le tétrarque apprit tout ce qui se passait et il ne savait que penser, car d'aucuns disaient que Jean était ressuscité des morts, [8] d'autres qu'Élie était apparu, d'autres encore qu'un prophète — un des anciens — était ressuscité. [9] Mais Hérode dit : « Jean, je l'ai fait décapiter. Quel est donc celui dont j'entends dire tant de merveilles ? » Et il cherchait à le voir.

[10] Quant aux apôtres, étant revenus, ils racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait.

*
* *

Dès l'instant où il choisit les Douze, Jésus avait l'intention d'en faire les ministres de son Évangile[1]. Mais avant de les envoyer en mission, il a voulu commencer leur formation auprès de lui. Il leur a donné des preuves de sa puissance par ses paroles et ses miracles. Ils ont entendu ses discours, vu ses œuvres, guérison d'un paralytique et d'un lépreux, pardon accordé à des pécheurs, expulsion des démons, apaisement d'une tempête, résurrection des morts. Les ayant ainsi préparés, Jésus leur communique *puissance et autorité sur tous les démons avec le pouvoir de guérir les maladies*. Puis *il les envoie prêcher le royaume de Dieu*, exhorter aux vertus qui en ouvrent l'entrée, la pénitence et la foi au message du Salut[2].

Les nouveaux messagers de la bonne nouvelle guériront les âmes comme les corps. Aussi importe-t-il au succès de leur prédication que celle-ci ne soit pas seulement un discours, mais un exemple. Puisque le royaume de Dieu, en même temps qu'un fait extérieur, est « paix et joie[3] » au-dedans de nous, que ceux qui l'annoncent, se dégagent de tout ce qui alourdirait, pendant leurs pérégrinations apostoliques, l'allégresse de l'esprit. Déjà pauvres par leur condition, ils le deviendront davantage par leur volonté. *Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent.* Ce qui revient à dire : soyez le plus libres possible de tout souci matériel. Ils se contenteront d'*une seule tunique*, à la manière des petites gens et aussi des voyageurs alertes qui ne s'embarrassent pas pour la route de bagage superflu.

Avec de légères nuances de rédaction, signalées ailleurs[4], les trois Synoptiques nous transmettent une même leçon de détachement et de liberté apostolique.

1. Mc., III, 14. — 2. Mc., I, 15 ; IV, 12. — 3. *Rom.*, XIV, 17. — 4. Cf. *Commentaires de saint Matthieu* (X, 8-10) et *de saint Marc* (VI, 8-9).

Bien qu'adapté en son expression aux mœurs palestiniennes, cet enseignement du Christ est en son fond d'une application toujours actuelle. Les mœurs et les modes changent, mais l'esprit demeure.

A la pauvreté qui libère, les apôtres uniront la discrétion. Ils ne seront ni gyrovagues ni inconstants. *Dans quelque maison que vous entriez, restez-y, et c'est de là que vous partirez.* Ils profiteront de l'hospitalité que les Orientaux ont l'habitude d'offrir libéralement. Ils n'en abuseront pas. Ils viennent pour servir et non pour être servis. Cependant telle est l'autorité de leur ministère que si on refuse de les recevoir, ils feront comme les Juifs zélés, qui en quittant une terre païenne, secouaient la poussière de leurs pieds. Ce sera un suprême avertissement à l'adresse de ces villes inhospitalières, pour amener leurs habitants à réfléchir et à se prémunir contre la colère divine.

Les apôtres partirent. Et tout porte à croire que leur prédication eut grand succès. Elle atteignit toute la région. *Ils allèrent, en effet, à travers les bourgs, évangélisant et guérissant partout.* Avec la bonne nouvelle du royaume se répandait le nom de Jésus. On comprend qu'Hérode ait été inquiet, en apprenant tout ce qui se passait. Il se demandait ce qu'était ce Jésus. Consultant la rumeur publique, il n'en obtenait que des renseignements précaires. Ceux-ci convergeaient néanmoins sur un point, à savoir que Jésus était un grand prophète. Les uns disaient qu'il était *Élie*, les autres *un des anciens prophètes.* D'aucuns prétendaient même voir en lui *Jean-Baptiste ressuscité.* Mais le tétrarque, sceptique, se disait : « *Jean, je l'ai fait décapiter.* » Et pour sortir de ses inquiétudes, *il cherchait à voir Jésus.*

Il ne le verra pas cependant avant le jour de sa Passion. Alors le silence du Christ montrera que ce désir d'un prince ambitieux et sensuel n'était pas de ceux qui disposent l'âme à recevoir le don de Dieu. Quant aux apôtres, conscients de n'avoir accompli leur ministère que dans la dépendance du Maître qui les avait envoyés, ils ne manquent pas, à leur retour,

de lui rapporter tout ce qu'ils avaient fait. Les ayant derechef groupés autour de lui, Jésus va donner un nouveau complément à leur formation, en les associant directement à l'un de ses plus éclatants miracles.

Multiplication des pains. IX, 10b-17
(Mt., XIV, 13-21 ; Mc., VI, 30-44 ; Jn., VI, 1-13)

IX. [10b] Et prenant avec lui [ses apôtres], Jésus se retira à l'écart, dans la direction d'une ville appelée Bethsaïde. [11] Mais les foules l'ayant appris s'en allèrent après lui. Et les ayant accueillies, il leur parlait du royaume de Dieu et il guérissait ceux qui avaient besoin d'être rendus à la santé. [12] Or, comme le jour commençait à décliner, les Douze s'approchant lui dirent : « Renvoie la foule, afin qu'ils aillent dans les villages et les fermes d'alentour pour trouver gîte et nourriture. Car ici nous sommes dans un lieu désert. » [13] Il leur dit : « Donnez-leur vous-mêmes à manger. » Eux de répondre : « Nous n'avons pas plus que cinq pains et deux poissons, à moins que peut-être nous n'allions nous autres acheter des vivres pour tout ce peuple ! » [14] Car il y avait environ cinq mille hommes. Il dit à ses disciples : « Faites-les asseoir par groupes d'environ cinquante. » [15] Ils obéirent et les firent tous asseoir. [16] Ayant alors pris les cinq pains et les deux poissons et élevé le regard vers le ciel, il les bénit, et les rompit, et il les donnait aux disciples pour être servis à la foule. [17] Et les gens mangèrent et ils furent tous rassasiés, et on remporta ce qu'ils avaient eu en trop : douze corbeilles de restes.

*
* *

Cette Bethsaïde, dans la direction de laquelle Jésus se dirige avec ses apôtres, paraît avoir été la Bethsaïde-Julias (aujourd'hui probablement *et-Tell*) sur la rive gauche du Jourdain, non loin de l'endroit où il débouche dans le lac de Galilée[1]. Nous savons par saint Marc que Jésus fit le voyage par mer avec les Douze. Saint Luc, sans le dire, le laisse entendre. Car, si Jésus avait gagné par la voie de terre la plaine d'*el-Batihah*, qui s'étend au sud-est de Bethsaïde, il aurait été accompagné de la foule. Or il ne paraît rencontrer cette dernière qu'à son arrivée. Elle l'avait suivi, en se rendant de son côté, à pied, là où elle savait qu'il allait.

Jésus fait bon accueil à cette multitude. Il y a là cinq mille hommes *environ* : l'approximation a été ajoutée par saint Luc au chiffre donné par saint Marc[2]. Tout ce monde est accouru vers Jésus, poussé surtout par le désir de voir des signes et des prodiges[3]. Si imparfaites que soient encore ces dispositions, le Sauveur ne se lasse pas de prêcher le règne de Dieu et de semer les guérisons. Quand le jour commence à baisser, cette même miséricorde pour des brebis sans pasteur[4] lui inspire, avant de congédier la foule, le miracle de la multiplication des pains.

Si nous n'avions que saint Luc pour être renseignés sur cet épisode de la vie de Jésus, nous en ignorerions les détails les plus pittoresques, consignés dans saint Marc et dans saint Jean. Nous ne pourrions placer la scène en son décor printanier ni nous représenter les foules s'installant *sur l'herbe verte*[5], pour manger le pain du miracle. La question posée par les apôtres à leur Maître resterait anonyme, alors que, grâce à saint Jean, nous savons que ce fut Philippe, puis André, qui prirent la parole. Des circonstances du miracle,

1. Voir le *Commentaire de saint Marc* (VI, 30-33). — 2. Mc., VI, 44. — 3. Jn., IV, 48. — 4. Mc., VI, 34. — 5. Jn., VI, 10.

saint Luc a spécialement retenu celles qui mettent en relief la puissance surnaturelle de Jésus et le rôle privilégié du groupe apostolique.

Pour nourrir la foule avant de la renvoyer, Jésus se tourne d'abord vers les Douze et leur dit : « *Donnez-leur vous-mêmes à manger* », comme pour leur rappeler qu'ils ont reçu mission de chefs et de pasteurs de peuples. Les apôtres constatent leur impuissance ; tout ce dont ils se jugent capables, c'est de s'offrir à aller acheter des vivres dans les villages des environs. « *Nous n'avons pas plus que cinq pains et deux poissons, — à moins que peut-être nous n'allions nous autres acheter des vivres pour tout ce peuple !* » Leur bonne volonté interroge et attend. Jésus alors charge ses disciples d'un autre ministère que celui d'acheteurs : « *Faites asseoir cette foule par groupes d'environ cinquante.* » Quand l'ordre eut été exécuté, Jésus ayant pris les cinq pains et les deux poissons et élevé le regard vers le ciel, les bénit, puis les rompit, et *il les donnait aux disciples pour être servis à la foule.* C'est donc par les mains des apôtres que se fait la distribution des pains merveilleusement multipliés. Ainsi se trouve singulièrement agrandi à leurs yeux et aux yeux de la multitude le rôle de ces Douze qu'une vocation spéciale prépare à de grandes destinées. Aujourd'hui distributeurs du pain miraculeux, ils seront demain « les dispensateurs des mystères de Dieu[1] ».

On a souvent et justement noté que le miracle de la multiplication des pains est particulièrement rebelle à toute explication rationaliste, basée sur l'hypothèse d'une suggestion. Saint Luc, aussi nettement que les autres évangélistes, raconte le miracle comme un fait historique. Telle fut même l'évidence de l'intervention d'une puissance surhumaine du Christ que non seulement la foule eut assez, mais qu'elle eut trop. Autant il y avait d'apôtres à distribuer les pains, autant il y eut de corbeilles à être remplies des restes.

1. *I Cor.*, IV, 1.

Confession de Pierre et première prédiction de la Passion, IX, 18-22
(MT., XVI, 13-23 ; MC., VIII, 27-33)

IX. [18] Et il arriva que, tandis que [Jésus] priait à l'écart, ses disciples étaient près de lui, et il leur posa cette question : « Qui suis-je au dire des foules ? » [19] Ils répondirent : « Jean-Baptiste ; d'après d'autres, Élie ; d'après d'autres encore, un des anciens prophètes qui serait revenu à la vie. » [20] Il leur dit : « Mais vous, qui dites-vous que je suis ? » Pierre répondit : « Le Christ de Dieu. » [21] Et il leur enjoignit avec force de ne le dire à personne, [22] ajoutant : « Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par les Anciens, par les princes des prêtres et par les scribes, et qu'il soit mis à mort, et que le troisième jour il ressuscite. »

*
* *

Saint Luc, qui après la parabole du semeur, s'était, sauf quelques légères divergences[1], rencontré avec saint Marc pour la suite des événements, — traversée du lac et tempête apaisée, guérison du possédé gérasénien, résurrection de la fille de Jaïre, mission des Douze, première multiplication des pains, — n'a rien qui corresponde aux récits intercalés dans saint Marc entre la première multiplication des pains et la confession de Pierre à Césarée de Philippe (Mc., VI, 45 —

1. Saint Luc place aussitôt après les paraboles du semeur et de la lampe l'intervention de la mère et des frères de Jésus ; saint Marc la met avant. La visite de Jésus à Nazareth est racontée par saint Luc au début du ministère public, et par saint Marc, après la résurrection de la fille de Jaïre.

IX, 27). Saint Luc a omis tous ces faits dont le plus notable est le voyage de Jésus au pays de Tyr et de Sidon avec retour en Décapole. Après cette interruption, il s'accorde de nouveau avec saint Marc pour l'ordre des récits, jusqu'en IX, 51.

Avant de raconter un des événements qui se détachent sur la révélation du Nouveau Testament comme un pic lumineux sur une chaîne de montagnes, saint Luc, l'évangéliste par excellence de la prière du Seigneur[1], nous montre Jésus *à l'écart* de la foule, occupé à prier, en compagnie des Douze. Le Maître va soumettre ses disciples à un interrogatoire décisif et il demande pour eux à son Père la lumière qui les éclairera sur la réponse à faire.

La prière terminée, Jésus interroge les siens. C'était, nous disent les deux autres Synoptiques, aux environs de Césarée de Philippe[2] ; saint Luc a tu l'indication, ne la jugeant pas importante pour ses lecteurs du monde grec. Deux interrogations, dont la seconde, progressant sur la première, touche au cœur même du mystère, amènent les disciples à déclarer nettement ce qu'ils pensent de leur Maître. D'abord, comme pour leur permettre de se dégager des opinions courantes qu'il n'ignore pas et dont naguère Hérode avait recueilli les échos avec une curiosité inquiète, *Jésus leur demande : « Qui suis-je au dire des foules ? »*

Les apôtres ayant rapporté fidèlement les opinions que nous savons, il pose directement la question : « *Et vous, qui dites-vous que je suis ?* » Ainsi sont-ils mis en demeure de se distinguer de la foule. Pierre, qui est déjà comme la voix du collège apostolique, répond au nom des Douze, d'après saint Luc : « *Le Christ de Dieu* » ; d'après saint Marc : « Tu es le Christ ; » d'après saint Matthieu, qui en cette rencontre est le plus complet[3] : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu

1. Lc., III, 21 ; V, 16 ; VI, 12 ; IX, 18, 29 ; XI, 1 ; XXII, 32, 41, 44 ; XXIII, 34, 46.
2. Voir le *Commentaire de saint Marc* (VIII, 27).
3. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (XVI, 16).

Leur esprit en [illegible] par la pensée de la mort de leur [illegible] et de cette vérité que la [illegible] ne voudraient

se dégager ainsi que d'un mauvais rêve. « A Dieu ne plaise, s'écrie Pierre, fidèle interprète des sentiments de ses compagnons, cela ne vous arrivera pas[1] ! » Mais cela devait arriver. Jésus, qui vient d'annoncer cet avenir sanglant avec un calme divin, ira au-devant des événements, paisible et fort, parce qu'obéissant à son Père jusqu'à la mort et la mort de la croix. Ceux qui le suivent en serviteurs fidèles ne pourront pas être mieux traités que le Maître. Ils passeront par la même voie, qui sera celle du sacrifice.

La loi du renoncement évangélique, IX, 23-27
(MT., XVI, 24-28 ; MC., VIII, 24 — IX, 1)

IX. [23] Or il disait à tous : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix, chaque jour, et qu'il me suive. [24] Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera. [25] Car que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il se perd lui-même ou s'il est condamné ? [26] Car quiconque aura rougi de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui quand il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges. [27] Mais je vous le dis en vérité, il en est parmi ceux qui sont ici présents qui ne goûteront pas la mort qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu. »

*
* *

Le renoncement, dont le Christ dit ici l'austère devoir, ne se confond pas avec cet anéantissement du moi que prônèrent les philosophes de l'Inde, ni

1. MT., XVI, 22.

avec l'apathie que vantèrent les Stoïciens. Il est libération et affranchissement. *Si quelqu'un veut venir après moi*, c'est-à-dire devenir mon disciple, en répondant, comme il en a l'obligation, à l'appel de l'Évangile, une condition s'impose à lui : *qu'il se renonce lui-même*. Au lieu de songer d'abord à soi, à ses intérêts, à sa vie, qu'il songe à celui dont il devient le disciple. Car le royaume de Dieu étant divine justice et paix du Saint-Esprit, il faut, pour qu'il entre dans une âme, que celle-ci soit libérée de tout ce qui n'est pas lui Cette âme devra donc mourir pour vivre. Ainsi *celui qui voudra sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi, la sauvera.* Cette doctrine, reprise par saint Paul[1], passera dans la tradition de la spiritualité chrétienne. Elle en inspirera tous les maîtres, et nous en recueillons aujourd'hui encore l'écho aussi bien dans l'*Imitation de Jésus-Christ* de Thomas a Kempis, que dans la *Montée du Carmel* de saint Jean de la Croix ou les *Exercices spirituels* de saint Ignace de Loyola.

Elle est une doctrine de perfection. Elle est aussi une doctrine de salut. Ne pas la mettre en pratique, c'est compromettre sa destinée éternelle, et par conséquent agir sans discernement ni prudence. *Car que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il se perd lui-même et s'il est condamné ?* Ainsi, en même temps qu'il promulgue la loi du renoncement évangélique, Jésus annonce que ceux qui voudront s'y soustraire, ne le feront pas impunément. Ils ne seront pas reconnus comme siens par le Fils de l'homme, le jour où il viendra juger le monde dans le triple éclat de son humanité glorifiée, de la puissance que le Père communique au Fils[2], et des hommages que les Anges rendront au Christ, « premier-né de toute la création[3] » et justicier suprême. « *Quiconque aura rougi de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui*

1. *I Cor.*, XV, 31 ; *II Cor.*, IV, 10-11 ; *Phil.*, II, 8 sqq.
2. JN., XVII, 5 ; *Rom.*, I, 4.
3. *Coloss.*, I, 15.

quand il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints Anges. » Comment hésiter à suivre Jésus-Christ ? Lui seul est la voie, la vérité et la vie, S'écarter de lui, c'est se perdre. L'homme ne sera pleinement homme qu'en devenant chrétien.

Distinct de ce retour glorieux du Fils de l'homme à la fin des temps, Jésus annonce un autre avènement dont plusieurs de ceux qui l'écoutent en ce moment seront les témoins. « *Je vous le dis en vérité, il en est parmi ceux qui sont ici présents, qui ne goûteront pas la mort avant qu'ils n'aient vu le royaume de Dieu*[1]. » Celui-ci est proche. Il vient. Il est arrivé. Il se manifeste dans les âmes et dans le monde, par la puissance de l'Esprit qui renouvelle toutes choses. En particulier la première génération chrétienne ne s'éteindra pas qu'elle n'ait assisté à la ruine de judaïsme et à la merveilleuse expansion de l'Église dans le monde païen. Et devant l'éclat extraordinaire de cette manifestation, il en est parmi les serviteurs de Jésus, qui avant de mourir, reconnaîtront la vérité de ce qui leur est prédit en ce jour ; ils diront, voyant l'Église en qui se perpétue le Christ mystique : le royaume de Dieu est là.

La Transfiguration, IX, 28-36
(MT., XVII, 1-19 ; MC., IX, 2-9)

IX. [28] Il se passa huit jours environ après ces discours, et [Jésus] prenant avec lui Pierre, Jean et Jacques, monta sur la montagne pour prier. [29] Et tandis qu'il priait, l'aspect de son visage changea et son vêtement devint d'une blancheur éblouissante. [30] Et voici que deux hommes s'en-

1. Sur les différences rédactionnelles entre les Synoptiques, dans la relation de cette parole, voir le *Commentaire de saint Matthieu* (XVI, 28) et *de saint Marc* (VIII, 39).

tretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Élie, [31] qui apparus dans une gloire, disaient son départ futur, accompli en Jérusalem.

[32] Or Pierre et ses compagnons étaient accablés de sommeil. Mais s'étant réveillés, ils virent sa gloire et les deux hommes qui se tenaient près de lui. Pierre dit à Jésus : « Maître, il nous est bon d'être ici ; et nous allons faire trois tentes, une pour toi une pour Moïse et une pour Élie » — ne sachant pas ce qu'il disait. [34] Pendant qu'il parlait ainsi, une nuée survint et elle les couvrait ; et ils furent effrayés en entrant dans la nuée. [35] Et une voix partit de la nuée, qui disait : « C'est mon Fils élu. Écoutez-le. » [36] Et au moment où la voix retentit, Jésus se trouva seul. Quant à eux, ils se turent, et ne racontèrent à personne, en ce temps-là, rien de ce qu'ils avaient vu.

*
* *

Ce fut *huit jours environ après ces discours* sur la loi du renoncement, ou pour préciser avec saint Matthieu et saint Marc, *six jours après*, qu'eut lieu la Transfiguration du Seigneur. La montagne qui fut le théâtre de cet événement, n'a pas été nommée par l'évangile : une tradition palestinienne dont on trouve des attestations écrites, au IVe siècle et peut-être même au IIIe siècle chez Origène, l'a identifiée avec le Thabor, sommet qui s'élève au sud-est de Nazareth et en bordure de la plaine d'Esdrelon, à 562 mètres au-dessus de la Méditerranée[1].

Jésus prit avec lui trois de ses disciples, Pierre, Jean et Jacques, pour gagner cette haute solitude et y *prier*. Ceux qu'il choisit pour l'accompagner, avaient

1. Voir le *Commentaire de saint Marc* (IX, 2).

été les seuls admis à pénétrer dans la maison de Jaïre et à voir de leurs yeux la résurrection de la fille du chef de la synagogue[1]. Ils vont contempler aujourd'hui une merveille encore plus insigne, comme plus tard ils seront les témoins privilégiés de l'agonie du Sauveur[2].

Pendant que Jésus priait sur la montagne, il fut transfiguré. D'accord avec les autres synoptiques, saint Luc décrit la transfiguration, non comme l'investissement du Christ par une clarté venant du dehors, mais comme le rayonnement d'une lumière intérieure. *L'aspect du visage de Jésus changea et son vêtement devint d'une blancheur éclatante.* La description, pour n'avoir pas la naïveté pittoresque du récit de Marc, est suggestive dans sa sobriété. L'apparition céleste de Moïse et d'Élie ajoute à la majesté de la scène, comme si leur présence apportait au Christ le témoignage de la Loi et celui des prophètes.

Or dans cette gloire, c'est du *départ* futur de Jésus, c'est-à-dire de sa mort *qui devait s'accomplir à Jérusalem*, qu'il était question. La mort tragique du Fils de l'homme, rejeté par les princes des prêtres et les Scribes, entre donc dans les desseins de Dieu. Le premier, Jésus se soumettra à cette loi du sacrifice dont il a enseigné à ses disciples les austères exigences.

Pierre et ses deux compagnons, peut-être fatigués par l'ascension de la montagne, s'étaient d'abord endormis, mais ce qui se passait devant eux les arracha au sommeil. Réveillés, ils virent la gloire de Jésus et les deux personnages qui se tenaient près de lui.

Avec sa spontanéité ordinaire, Pierre intervient ; se trouvant bien en cette compagnie, il propose de dresser trois tentes dans lesquelles Jésus, Moïse et Élie pourront passer la nuit. Il parlait ainsi, *ne sachant ce qu'il disait.* Il ne comprenait pas que le Christ ne les avait pas emmenés sur la montagne, lui et les deux fils de Zébédée, simplement pour les convier à un spectacle, mais pour les initier au mystère de sa croix.

Les représentants de la Loi et du prophétisme

1. Lc., VIII, 51 — 2. Mt., XXVI, 37 ; Mc., XIV, 33.

viennent d'annoncer l'accomplissement de ce mystère. Dieu va lui-même montrer comment il est possible d'en avoir l'intelligence : *car pendant que Pierre parlait, survint une nuée, qui enveloppait* les apôtres ; *et ceux-ci furent effrayés en entrant dans la nuée. Puis une voix partit de la nuée, qui disait : « Celui-là est mon Fils élu. Ecoutez-le.* » Cette nuée était pour les Juifs familiers avec l'histoire de leurs livres saints[1] une manifestation visible, encore que symbolique, de la présence de Dieu. Aussi les apôtres éprouvèrent-ils d'abord un sentiment d'effroi. Mais dans le témoignage que le Père rend à son Fils unique, quelle source jaillissante de paix : « *C'est mon Fils élu. Ecoutez-le.* » La voix du ciel confirme de la façon la plus éclatante la confession de Pierre et elle constitue l'exhortation la plus autorisée qui soit, à accepter la doctrine si déconcertante du renoncement et du sacrifice.

Alors même que pour suivre Jésus, il faille, comme les suppliciés de Rome, porter sa croix et affronter la mort, la voie où s'engagera la fidélité aimante des disciples sera celle de la lumière et de la paix. Dieu l'a dit : « *Ecoutez-le.* » Désormais les ministres de la parole n'auront plus à enseigner les hommes au nom de Moïse, mais au nom de Jésus ; il est l'unique Maître et Sauveur, sa doctrine suffit à tout.

Guérison d'un enfant possédé, IX, 37-45
(MT., XVII, 14-22 ; MC., IX, 14-32)

IX. [37] Le jour suivant, lorsqu'ils descendirent de la montagne, il rencontra une foule nombreuse. [38] Et voici qu'un homme cria du milieu de la foule : « Maître, je te supplie de jeter un regard sur mon

1. *Exod.*, XV, 10 ; XIX, 19 ; XXIII, 9 ; *Deut.*, XXXI, 15, etc.

fils, car c'est mon unique. [39] L'esprit s'empare-t-il de lui, aussitôt il pousse des cris, et se tord en écumant, et il ne le quitte qu'avec peine, le laissant tout brisé. [40] Et j'ai prié tes disciples de le chasser et ils n'ont pas pu. »

[41] Prenant la parole, Jésus dit : « O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous, et vous supporterai-je ? Amène ici ton fils ! » [42] Et comme l'enfant approchait, le démon le jeta à terre et le tordit convulsivement. [43] Alors Jésus commanda à l'esprit impur, et il guérit l'enfant, et il le rendit à son père. [44] Et tous étaient émerveillés de la grandeur de Dieu.

Tous étant dans l'admiration de ce qu'il faisait, il dit à ses disciples : « Vous autres, mettez-vous bien dans les oreilles ces discours ; car le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes. » [45] Mais eux n'avaient pas l'intelligence de cette parole, et elle était voilée pour eux, de façon qu'ils ne la comprissent pas, et ils craignaient de l'interroger au sujet de cette parole.

*
* *

En descendant de la montagne, Jésus se retrouve au milieu de la foule et intervient pour délivrer un enfant possédé, qui avait résisté aux efforts de ses disciples. Saint Luc résume ici la description de saint Marc[1] : il a cependant en propre ce trait que l'enfant était fils unique. La particularité est de celles qu'il se plaît à noter[2]. Du dialogue de Jésus avec les assistants, il n'a retenu que l'apostrophe sévère : « *O génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je ?* » Tous ont mérité à des degrés divers ce reproche du Sauveur, les apôtres

1. Voir le *Commentaire de saint Marc* (IX, 14, sqq).
2 Cf. l.c., VII, 12 ; VIII, 42.

à cause de leur foi imparfaite, le père du patient pour son manque de confiance, la foule plus ou moins sceptique et spécialement, parmi elle, le groupe des Scribes qui ont discuté avec les disciples[1] et tenté de discréditer la puissance de leur Maître. Devant tant d'imperfection chez ses amis, tant de mauvaise foi chez ses ennemis, Jésus s'attriste et s'indigne, comme il arrive au dévouement sincère qui est méconnu, à l'amour vrai qui n'est pas payé de retour. Mais le bon Pasteur n'en continuera pas moins de courir à la recherche des brebis égarées.

La guérison de l'enfant possédé est suivie d'une seconde annonce de la Passion, mais nous savons par saint Marc que cette prédiction n'est pas à lier immédiatement au miracle précédent. De la montagne de la Transfiguration, Jésus, à travers la Galilée, gagna Capharnaüm, et ce fut sur la route qu'il renouvela à ses disciples la prophétie de sa mort prochaine[2]. « *Vous autres*, retenez bien, — littéralement, *mettez-vous bien dans les oreilles — ces discours, car le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes.* » Qu'il soit ici question d'une annonce de la Passion, personne n'en doute, mais les commentateurs se divisent sur le sens à donner au mot « *discours* » et à la particule explicative (γάρ) qui suit. Pour les uns, les discours à retenir sont les prédictions de la Passion que résume la fin de la phrase[3] ; pour d'autres, les paroles d'admiration de la foule aujourd'hui émerveillée, et dont Jésus annoncerait la versatilité[4] ; pour d'autres enfin, l'enseignement de Jésus, paroles et miracles, que les disciples doivent graver dans leur esprit, afin qu'au jour de la tradition de leur Maître entre les mains des hommes, ils ne défaillent pas dans leur foi[5]. Sur l'heure, les apôtres entendent cette parole mystérieuse, chargée d'angoisse, *de façon à ce qu'ils ne la comprennent pas*. Le texte évangélique insinue que cet enseignement austère *leur restait voilé*, par une permission divine, comme si une

1. Mc., IX, 14. — 2. Mc., IX, 30-33. — 3. Plummer. — 4. Schanz. Knabenbauer — 5. Théophylacte, Lagrange.

lumière trop vive eût blessé des yeux encore trop faibles. Du moins les disciples ont-ils quelque triste pressentiment de ce que Jésus leur annonce. D'où la peur d'en savoir davantage : *ils craignaient de l'interroger au sujet de cette parole.*

Question de la primauté et usage du nom de Jésus, IX, 46-50 (MT., XVIII, 1-5 ; MC., IX, 33-40)

IX. 46 Une question se posa dans leur esprit : lequel d'entre eux était le plus grand ? 47 Jésus, sachant leur pensée intérieure, prit un petit enfant, le plaça près de lui, 48 et leur dit : « Quiconque reçoit ce petit enfant en mon nom, me reçoit et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui qui est le plus petit parmi vous tous, c'est celui-là qui est grand. » 49 Or Jean, prenant la parole, dit : « Nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom, et nous avons voulu l'empêcher, parce qu'il n'est pas en notre compagnie. » 50 Mais Jésus lui répondit : « N'empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous. »

*
* *

D'après saint Marc, c'est en se rendant à Capharnaüm que les apôtres se posèrent et discutèrent la question de savoir *lequel d'entre eux était le plus grand*, et c'est au terme de l'étape, dans la maison où ils étaient descendus, que Jésus les instruisit par une parabole en action[1]. *Ayant pris un enfant, il le plaça près de lui et leur dit : « Quiconque reçoit cet enfant en mon nom,*

1. MC., IX, 33-34.

me reçoit, et quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé. » Le Christ et son Père regardent comme un hommage qui leur est personnellement adressé, l'accueil fait au plus petit de ses disciples, fût-ce un frêle enfant. Ce tout petit, parce qu'il est du Christ, participe à sa grandeur. Que les Douze laissent donc de côté le souci de mesurer les prééminences dans le Royaume de Dieu. Qu'il leur suffise de savoir que *le plus petit* parmi tous ceux qui sont les disciples du Christ, *celui-là est grand*, puisqu'il a le droit d'être accueilli comme le Christ lui-même. Ainsi donc Jésus enseigne que quiconque porte son nom, est grand ; il écarte comme inutile la question de savoir qui est le plus grand.

Jésus a parlé de disciples qu'il faut accueillir en son nom, comme s'ils étaient le Christ en personne. Mais pour se présenter et agir au nom du Christ, n'est-il pas nécessaire de se ranger parmi ceux qui marchent ostensiblement à sa suite ? Les autres ont-ils le droit de se réclamer de ce nom tout-puissant ? C'est la question que soulève saint Jean, en racontant un récent incident : « *Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom, et nous l'en empêchions, parce qu'il n'est pas en notre compagnie.* » Jean croyait bien faire et défendre l'honneur de son Maître, mais la réponse de Jésus lui apprend à s'inspirer de vues plus larges : « *N'empêchez pas*, — en pareil cas, — *car celui qui n'est pas contre vous est pour vous.* » Dans le jugement à porter sur les autres, on ne doit pas regarder comme étrangers au Christ ceux qui loyalement se réclament de lui, sans être associés de façon visible au groupe de ses disciples. Ils ne peuvent sincèrement l'invoquer, sans lui être rattachés par les liens d'une foi, imparfaite encore, mais véritable. Agissant en son nom, ils sont réellement, sinon visiblement, avec les fils du royaume.

QUATRIÈME PARTIE

La montée de Jésus vers Jérusalem

(IX, 51 — XIX, 27)

Le départ pour Jérusalem, IX, 51

IX. [51] Quand vint le temps où les jours de son assomption allaient être accomplis, [Jésus] prit résolument la direction de Jérusalem.

*
* *

Par cette phrase solennelle s'ouvre le récit le plus caractéristique du troisième évangile et qui constitue, pour une large part, une matière propre à saint Luc. Bien qu'il ne faille pas demander à l'évangéliste ce qu'il n'a pas dû trouver dans sa source et ce qu'il n'avait pas l'intention de nous donner, à savoir, une chronologie rigoureuse jusque dans le détail, on peut considérer que l'ensemble des événements de cette section s'est déroulé dans la dernière période de la vie de Jésus. Beaucoup d'auteurs précisent même plus que saint Luc et rapportent les faits et enseignements de cette partie de l'évangile aux six derniers mois du ministère public. Ils relèvent à cet effet des indices qui semblent indiquer plusieurs voyages à Jéru-

salem, probablement trois[1]. Mais en l'absence d'affirmations nettes dans le texte évangélique, c'est là un cadre chronologique plus commode que certain. Saint Luc n'écrit pas, à proprement parler, un journal de route ; il ne marque pas les étapes distinctes de l'itinéraire du Christ, comme il le fait dans les Actes pour les voyages de saint Paul, mais il a constamment en vue le terme vers lequel Jésus est en marche[2], Jérusalem. Là vont bientôt s'accomplir *les jours de l'assomption* du Fils de l'homme, c'est-à-dire de son exode de ce monde et de son retour à son Père. D'où l'instance de l'évangéliste à nous rappeler que Jésus est en marche vers la Ville Sainte (IX, 51-53 ; XIII, 22 ; XVII, 11) pour y souffrir et y mourir (XVIII, 31). Aussi a-t-on pu dire justement que les faits et enseignements de cette section sont placés « sous le signe de Jérusalem et de la Passion[3] ». En choisissant ce point de vue, saint Luc ne s'écarte pas de son dessein qui est d'écrire « avec ordre[4] ». Mais cet ordre consiste moins à aligner des faits bout à bout en leur rigoureuse succession chronologique qu'à marquer la courbe générale de leur développement et à dégager leur sens profond.

1. Ainsi PATRIZI, *de Evangeliis, dissertatio* XLVIII (Fribourg en B., 1853) et KNABENBAUER. Les trois voyages coïncideraient, d'après ces exégètes, avec celui de la fête des Tabernacles (JN., VII, 10), celui de la fête de la Dédicace, dite aussi des Encénies (JN., X, 22), et enfin celui de la dernière Pâque (JN., XI, 54). Le R. P. BOVER, dans sa *Concordia Evangeliorum* (Madrid, 1921), distingue aussi trois voyages, mais il rapporte le premier (LC., IX, 51) à la fête de la Dédicace : ce qui permet d'écarter la difficulté tirée de JN. VII, 10, que la montée de Jésus à Jérusalem pour la fête des Tabernacles se fit « en secret ». — En sens contraire, plusieurs rattachent la section comprise entre IX, 51 — XVIII, 14, à un seul et même voyage, qui sert de cadre pour grouper toute une série d'enseignements entre lesquels il ne faut pas chercher une suite chronologique absolument stricte : ainsi PLUMMER, CAMERLYNCK dans sa *Synopsis Evangeliorum*, 3e édition, Bruges, 1921, p. 173-174, H. SIMÓN dans ses *Praelectiones Biblicae*, t. I, 2e édition, Turin, 1924, p. 193-194.

2. Littéralement, d'après l'expression hébraïque qu'imite saint Luc : « Le terme vers lequel Jésus *a affermi son visage*, vers lequel il s'est tourné résolument pour s'y rendre. »

3. LAGRANGE, *Introduction*, p. 38.

4. LC., I, 4.

Au lieu d'une simple chronique, l'auteur nous donne une vivante histoire. Cette partie de l'évangile est notablement plus riche en discours qu'en récits. Pour la commodité, on peut la subdiviser en trois groupements principaux, indiqués par trois rappels de la montée vers Jérusalem : (1) IX, 51 - XIII, 20 ; (2) XIII, 21-XVII, 10 ; (3) XVII, 11-XIX, 27.

A. — A travers la Samarie, Jésus s'avance vers Jérusalem (IX, 52 — XIII, 21)

Des Samaritains refusent d'accueillir Jésus, IX, 52-56

IX. [52] Et il envoya des messagers devant lui, et ceux-ci s'étant mis en route, entrèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer [un gîte]. [53] Mais ils ne le reçurent pas, parce qu'il se dirigeait vers Jérusalem. [54] Ce que voyant, les disciples Jacques et Jean dirent : « Seigneur, veux-tu que nous disions que le feu tombe du ciel et les consume ? » [55] Mais s'étant retourné, il les réprimanda. [56] Et ils allèrent vers un autre bourg.

*
* *

Ce premier incident de route manifeste l'Esprit dans la vertu duquel Jésus s'avance vers Jérusalem. Cet Esprit n'est plus celui de la loi du talion[1]. Il ne ressemble même plus à celui des grands prophètes du passé. La prière d'Élie avait obtenu ce que se voient refuser les disciples du Christ[2]. Ceux-ci ignorent encore la nouveauté de l'évangile. Fils du tonnerre[3], Jacques et Jean trouvent une excuse à l'ardeur intolérante de leur demande dans l'affection jalouse qu'ils

1. *Levit.*, XXIV, 19-20 ; MT., V, 38.
2. *II Rois*, I, 9-14. — Plusieurs manuscrits soulignent le rapprochement en ajoutant au ℣. 54 : *comme fit Élie.*
3. MC, III, 17.

portent au divin Maître. Ils n'en sont pas moins réprimandés. La Vulgate[1], avec bon nombre de manuscrits grecs, met sur les lèvres de Jésus ce reproche : « *Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes. Car le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les hommes, mais pour les sauver.* » L'authenticité de cette addition est discutée et les éditions critiques s'accordent à la rejeter. Glose ou non en cet endroit, la parole exprime une pensée familière à Jésus[2] et la leçon qui ressort de cet épisode. Le refus d'hospitalité n'est pas une raison de fermer définitivement l'accès du royaume aux Samaritains, aveuglés par leur particularisme national ; il s'agit seulement d'attendre l'heure de Dieu. De fait, bientôt nous verrons des Samaritains devenir fils du royaume[3]. Pour l'instant, Jésus, doux et humble de cœur, apprend à ses disciples immédiats, comme aux chrétiens de tous les âges, à bénir ceux qui les maudissent et à prier pour ceux qui les calomnient[4]. *Et ils allèrent dans un autre bourg*, par conséquent, vers d'autres Samaritains.

Trois cas de vocations et les exigences de Jésus, IX, 57-62

(MT., VIII, 19-22)

IX. 57 Et pendant qu'ils cheminaient, voici que sur la route, quelqu'un lui dit : « Je te suivrai où que tu ailles. » 58 Et Jésus lui répondit : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des abris, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. »

1. Dans l'édition Sixto-Clémentine et dans l'édition Wordsworth-White ; pourtant quelques manuscrits de la *Vulgate* hiéronymienne omettent l'addition.
2. LC., XIX, 10 ; MT., XX, 28 ; MC., X, 45 ; JN., III, 17 ; XII, 47.
3. LC., XVII, 19.
4. LC., VI, 28.

59 Il dit à un autre : « Suis-moi ! » Celui-ci répondit : « Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. » 60 Il lui dit : « Laisse les morts ensevelir leurs morts. Pour toi, va annoncer le royaume de Dieu. »

61 Un autre encore lui dit : « Je te suivrai, Seigneur, mais d'abord permets-moi d'aller dans ma maison et de dire adieu à ceux qui s'y trouvent. » 62 Jésus lui dit : « Quiconque a mis la main à la charrue et regarde en arrière, est impropre au royaume de Dieu. »

*
* *

Saint Luc a groupé ici trois récits qui ont ce caractère commun de nous faire connaître les exigences de la vocation à la vie apostolique. Les deux premiers épisodes sont racontés par saint Matthieu aux débuts du ministère de Jésus en Galilée, après le sermon sur la montagne. On peut croire qu'en saint Luc comme en saint Matthieu, le groupement est plus didactique que chronologique. Cependant la première vocation semble mieux convenir à l'époque où Jésus était en route vers Jérusalem pendant le dernier automne de sa vie publique[1].

Jésus cheminait avec ses disciples, quand un homme se présenta qui lui dit : « *Je te suivrai où que tu ailles.* » Celui qui parle ainsi, n'est pas de ceux qui s'offusquent en voyant que la face de Jésus est tournée vers Jérusalem. D'après saint Matthieu, c'était un scribe[2]. Il se montre plus enthousiaste que réfléchi, peut-être même un peu présomptueux. Aussi la réponse de Jésus, sans être un refus qui décourage, est-elle du moins un avertissement qui refroidit : « *Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des abris, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* » Une vie errante, dont l'existence agitée des animaux sauvages ne donne qu'une

1. Voir *Commentaire de saint Matthieu* (VIII, 19-22).— 2. MT., VIII, 19.

imparfaite image : voilà ce que sera désormais la vie du Christ et de ses disciples allant vers Jérusalem. Là seulement le Christ aura de quoi reposer sa tête ; mais ce sera sur le bois de la croix[1].

Il dit à un autre : « *Suis-moi !* » Déjà disciple[2], celui auquel s'adresse cette parole, paraît appelé à accompagner plus particulièrement Jésus. Il lui a donné sa foi. Il faut qu'il lui donne sa vie. Le disciple demande un délai : « *Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père.* » S'agit-il d'attendre que ce dernier soit mort, ou bien, supposé qu'il est mort, s'agit-il seulement d'aller lui rendre les suprêmes devoirs ? Dans la première hypothèse le délai risque de se prolonger et il déguise à peine un refus. Dans le second cas, qui paraît le seul envisagé ici, le délai sera court et il a pour lui un spécieux prétexte : ne faut-il pas honorer son père ? Mais Jésus n'admet pas la demande. Et songeant peut-être à la mission dont il va charger bientôt ses disciples, il proclame la nécessité urgente des donations totales pour quiconque a entendu l'appel divin : « *Laisse les morts ensevelir les morts.* » Aux hommes terrestres les soins terrestres. A ceux qui ont été appelés par le Christ à une vie nouvelle, spécialement à la vie apostolique, ces préoccupations ne conviennent pas. Même le souci des intérêts de famille doit céder devant les exigences d'une vocation plus haute, comme devant un devoir d'ordre supérieur cèdent tous les autres commandements. « *Pour toi, va annoncer le royaume de Dieu.* »

Un autre dit : « *Je te suivrai, Seigneur, mais d'abord permets-moi d'aller dire adieu à ceux de ma maison.* » Le motif invoqué donne, encore moins que le souci d'une sépulture, de titre à un délai. Le cas serait banal et digne de l'oubli, n'était l'occasion qu'il offre à Jésus d'exprimer en une sentence, qui a la frappe d'un proverbe, une des plus constantes exigences de l'évangile : « *Quiconque ayant mis la main à la charrue regarde en arrière, est impropre au royaume de Dieu.* » Pour le laboureur, en effet, comme pour le disciple de Jésus, il

1. Jn., xix, 30 ; — Lagrange, in h. l. — 2. Mt., viii, 21.

faut avancer, regarder droit devant soi dans le sillon, afin d'y accomplir sa tâche. Saint Paul reprenait le même enseignement, quand dans sa lettre aux Philippiens il se comparait, non plus au laboureur qui trace droit son sillon, mais au coureur qui se porte droit au but : « Je cours pour tâcher de saisir le Christ, parce que moi-même j'ai été saisi par lui... Je ne fais qu'une chose : Oubliant ce qui est derrière moi, et me portant de tout moi-même vers ce qui est en avant, je cours droit au but pour remporter le prix auquel Dieu m'a appelé d'en haut en Jésus-Christ[1]. »

Mission des soixante-douze disciples, X, 1-16

X. [1] Or après cela, le Seigneur en désigna encore soixante-douze autres et il les envoya deux à deux devant lui, en toute ville et endroit où il devait aller lui-même. [2] Et il leur dit : « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. [3] Partez ! voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. [4] Ne portez ni bourse, ni sac, ni chaussures, et ne saluez personne en chemin. [5] Mais dans quelque maison que vous entriez, commencez par dire : Paix à cette maison ! [6] Et s'il s'y trouve un enfant de la paix, la paix que vous lui souhaitez reposera sur lui ; sinon, elle reviendra sur vous. [7] Et demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qu'il y aura chez ces gens : car l'ouvrier a droit à son salaire. Ne passez pas de maison en maison. [8] Et dans quelque ville que vous entriez et où l'on vous recevra, mangez ce qui vous sera servi, [9] et guérissez les malades qui s'y trou-

1. *Philip.*, III, 12-14.

veront et dites-leur : Le royaume de Dieu est proche de vous. [10] Et dans quelque ville que vous entriez et où l'on ne vous recevra pas, allez sur les places publiques et dites : [11] Même la poussière qui s'était attachée à nos pieds dans votre ville, nous l'essuyons pour vous la laisser. Cependant sachez bien que le royaume de Dieu est arrivé. [12] Je vous l'affirme : à Sodome, en ce jour-là, il sera fait sort plus tolérable qu'à cette ville.

[13] Malheur à toi, Chorozaïn ! malheur à toi, Bethsaïde ! car si les miracles opérés parmi vous, l'avaient été dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps qu'assises sous le sac et dans la cendre, elles auraient fait pénitence. [14] Aussi bien, de Tyr et de Sidon le sort sera plus tolérable que le vôtre, au jour du jugement. [15] Et toi, Capharnaüm, est-ce que tu seras élevée jusqu'au ciel ? c'est jusqu'aux enfers que tu seras abaissée !

[16] Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous repousse, me repousse. Quant à celui qui me repousse, il repousse celui qui m'a envoyé. »

*
* *

La mission confiée aux *soixante-douze*, — c'est le nombre le mieux attesté[1], — est religieuse. Ils devront préparer les âmes à l'approche du royaume. Envoyés

1. L'autre leçon, qui a pour elle d'importants témoignages de manuscrits et de Pères, porte *soixante-dix*. Les éditeurs sont divisés. Westcott-Hort, Lagrange adoptent le chiffre de *soixante-douze*, comme aussi la *Vulgate* ; Tischendorf, von Soden, Vogels préfèrent *soixante-dix*. Il paraît plus probable de regarder cette dernière leçon comme une correction, qui a dû son succès à ce qu'elle se prêtait à des rapprochements symboliques : *soixante-dix* était le nombre des anciens d'Israël (*Nombr.*, XI, 16, 24-25), et probablement aussi des membres du Sanhédrin. Tertullien (*Advers. Marc.*, IV, 24) voyait dans les douze sources d'Elim et les soixante-dix palmiers qui poussaient près d'elle (*Ex.*, XV, 27), la figure des douze apôtres et des soixante-dix disciples.

vers les villes où Jésus doit passer, ils n'iront pas nécessairement dans la direction de Jérusalem. Mais comme le plan du récit évangélique le suggère, ils rayonneront en tous sens. *Deux à deux*, ils partent, avant-coureurs de ces futurs ministres de la parole qu'appellent les multitudes avides de vérité[1]. Qu'ils n'oublient pas ceux qui doivent venir après eux, car *la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson, pour qu'il envoie des ouvriers en sa moisson.* Ainsi plus tard devra se perpétuer la prière du sacerdoce pour le recrutement du sacerdoce.

Les recommandations que Jésus fait aux soixante-douze disciples ressemblent à celles qu'il a adressées aux apôtres lors de leur première mission[2], mais ce n'est pas une raison pour vouloir réduire à un seul événement ces deux expéditions apostoliques. Elles restent distinctes, et il n'y a pas à s'étonner qu'en des circonstances analogues Jésus demande à ses disciples le même détachement, le même abandon à la Providence, et qu'il leur confie le même thème de prédication à développer. La mission aura ses difficultés, les disciples doivent s'attendre à rencontrer hostilité et persécution : « *Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.* » Les disciples n'auront ni l'appareil de la force ni celui de la richesse. Pour la route, qu'ils ne s'embarrassent *ni de bourse, ni de sac, ni de sandales* de rechange. Tout entiers à leur message, qu'ils ne se laissent pas distraire par les conventions mondaines, qu'ils ne s'attardent pas à ces longues salutations où se complaisent les Orientaux : « *Ne saluez personne sur le chemin.* »

Le sujet de leur prédication sera l'évangile de la paix. « *Quand vous entrerez dans une maison, commencez par dire : Paix à cette maison !* » Cette paix sera accordée

1. Paul et Barnabé, *Act.*, XIII, 2 ; Barnabé et Marc, *Act.*, XV, 39 ; Paul et Silas, *Act.*, XV, 40. Voir aussi Judas et Silas, *Act.*, XV, 27 ; Timothée et Silas, *Act.*, XVII, 14, etc.

2. MT., X, 5-42 ; MC., VI, 7-13 ; LC., IX, 1-6.

aux « *fils de la paix* », aux âmes bien disposées, dignes de la paix. Et s'il ne s'en trouve pas, la bénédiction reviendra sur ceux qui l'envoyèrent. Ainsi, d'une manière ou d'une autre, s'avancera le royaume de Dieu.

A ceux qui refusent la bonne nouvelle du salut, de terribles châtiments sont cependant réservés. L'anathème que Jésus prononce sur les villes ingrates le prouve. Bethsaïde et Capharnaüm ont été déjà nommées par saint Luc. Chorozaïn l'est pour la première fois, et en dehors du passage parallèle de saint Matthieu, il n'est nulle part question d'elle dans les écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le Talmud la connaît et vante son blé. Saint Jérôme la situe à deux milles de Capharnaüm, mais déclare qu'elle a complètement disparu. On en cherche aujourd'hui les traces dans les ruines de *Kherazeh*, au nord-ouest du lac de Tibériade, à une heure de *Tell-Houm*. Et sur la désolation de ces lieux semble peser encore la malédiction du Christ.

De Tyr et de Sidon le sort sera plus tolérable au jour du jugement. Il ne s'agit pas du jugement dernier auquel comp raîtront les individus et non les cités, mais du jugement que prononce Dieu, par lui-même ou par ses ministres, au jour, souvent répété dans l'histoire, de la manifestation de sa puissance et de sa justice.

Chorozaïn et Bethsaïde avaient reçu des grâces de choix, elles avaient entendu le Christ et vu ses *miracles*, Capharnaüm avait été sa résidence privilégiée. Mais parce que ces villes ont refusé de croire et de faire pénitence, elles sont plus coupables aux yeux de Dieu que les cités païennes, Tyr et Sidon, qui n'ont pas connu la grande prédication messianique. Capharnaüm aurait pu être élevée *jusqu'au ciel*, glorieuse devant Dieu, si elle avait cru à l'évangile ; à cause de son incrédulité, elle sera précipitée jusqu'au dernier degré de l'abaissement, *jusqu'aux enfers*.

Retour des soixante-douze disciples.
Révélation du Père et du Fils, X, 17-24
(MT., XI, 25-27)

X. [17] Les soixante-douze revinrent tout joyeux, disant : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton nom. » [18] Il leur répondit : « Je voyais Satan tomber comme un éclair du ciel. [19] Voici que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et de dominer toute la puissance de l'ennemi. Et rien ne pourra vous nuire. [20] Cependant ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis ; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. »

[21] A cette heure même, il exulta dans l'Esprit-Saint et dit : « Je te loue, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux habiles, et de ce que tu les as révélées aux petits, oui, Père, de ce que tel a été ton bon plaisir. [22] Tout m'a été donné par mon Père, et personne ne connaît ce qu'est le Fils, sinon le Père, et ce qu'est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils veut le révéler. »

[23] Et s'étant tourné vers ses disciples, en particulier il leur dit : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! [24] Car je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu, entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu. »

*
* *

Les soixante-douze disciples reviennent auprès de Jésus, tout joyeux du résultat de leur mission. Ils sont les premiers à s'étonner de leur pouvoir, tout particulièrement du succès de leurs exorcismes : « *Seigneur,*

même les démons nous sont soumis en ton nom. » Jésus leur explique le sens de cette expédition apostolique : elle est une extension de sa propre mission de Sauveur des hommes par la victoire sur Satan. La prédication des disciples, prolongeant celle de Jésus, c'est la tyrannie de Satan brisée, pour faire place au règne de Dieu. « *Je voyais Satan tomber comme un éclair du ciel*[1] », comme une lueur fulgurante qui brille un instant et ne reparaît plus. Et Jésus rappelle, pour les confirmer en vue de l'avenir, les pouvoirs qu'il a donnés aux disciples et la protection dont il les entoure. Ils n'ont à craindre ni les bêtes venimeuses, *serpents* et *scorpions*, ni les dangers de toute sorte dont ces bêtes sont comme le symbole, ni *aucune puissance de l'ennemi : rien ne pourra vous nuire*. Cependant, que les disciples se gardent de se complaire personnellement dans leur pouvoir sur les esprits ou de l'estimer comme le don suprême ; le plus important pour eux, c'est d'être les amis de Dieu, d'être inscrits au livre de vie. « *Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis ; réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux.* »

La joie des disciples, le succès de leur mission, provoquent en Jésus une effusion de louange à l'égard de son Père. *A cette heure même, il exulta dans l'Esprit-Saint.* Il rend hommage au Père, *Seigneur du ciel et de la terre*, et ce cantique d'action de grâces est en même temps un enseignement pour ses disciples. Ceux-ci ont éprouvé la puissance de leur Maître par une expérience personnelle. Ils l'ont partagée. Ils sont prêts à recevoir de plus profondes révélations. A ces *petits*, à ces simples, dociles à la lumière de la grâce, Jésus manifeste le mystère caché aux *savants* et aux *habiles*, aux docteurs de la loi, orgueilleux de leur science, et aux politiques, absorbés par leurs ambitions terrestres. Il le leur livre, en une parole dont l'authenticité est incontestable et le sens aussi clair que profond : « *Tout m'a été donné par mon Père ; et personne ne connaît ce qu'est le Fils, sinon le Père, et ce qu'est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils veut le révéler.* »

1. Nous joignons « *du ciel* » à « *éclair* », avec F. Zorell et P. Joüon : « *comme un éclair* jailli *du ciel* ».

La puissance dont les disciples renvoient la gloire à leur Maître, voici donc que Jésus l'attribue au Père, de de qui il professe tenir tout ce qu'il a ; car *tout m'a été donné par mon Père*. Ces mots où s'exprime une amoureuse dépendance, sont aussi le témoignage d'une dignité transcendante. Jésus ne déclare pas seulement avoir reçu communication de la puissance qui s'est révélée dans les guérisons de malades, les expulsions de démons ou les résurrections de morts, mais il est entré en possession de *toute* la puissance divine. Il affirme ainsi son égalité avec le Père dans l'ordre de la puissance[1]. Il la manifeste non point explicitement dans l'ordre de la connaissance. En disant que *personne ne connaît ce qu'est le Fils, sinon le Père, et ce qu'est le Père, sinon le Fils*, il laisse entendre que telle est la plénitude de perfection du Fils, que celui-ci est seul à pénétrer la plénitude de perfection du Père. « Tout commentaire est ici inutile ; on reconnaît sans peine que la théologie johannique ne pourra rien ajouter à ces paroles[2]. Le Père et le Fils apparaissent dans un rapport de réciprocité parfaite : l'un et l'autre sont pour toute créature un mystère insondable, mais ils se connaissent, ils se comprennent l'un l'autre. Nous ne trouverons pas, dans toute l'histoire du dogme de la Trinité, une révélation du Fils de Dieu plus haute ni plus intime[3]. »

Ne nous étonnons pas que les Pères aient toujours reconnu dans cette parole de Jésus la révélation du

1. Cf. MT., XXVIII, 18.

2. Cf. JN., I, 18 ; VI, 46.

3. J. LEBRETON, *Les Origines du dogme de la Trinité*, 1re édition, p. 246. — Voir *ibid.*, la note D et LAGRANGE, in h. l., pour la question de l'authenticité du v. 22, qui attaqué par Harnack, est maintenu par toutes les éditions critiques. La variante *personne n'a connu* au lieu de *personne ne connaît* (ἔγνω au lieu de γινώσκει) ne se trouve dans *aucun* ms. grec, mais seulement dans quelques citations patristiques ; pareillement la mention du Père avant le Fils n'a pour elle que quelques témoignages patristiques et deux mss., un grec (U, IXe-Xe siècle) et un de l'ancienne version latine (*b*). — Les citations de Pères, quand il s'agit de textes courts, étant souvent faites de mémoire, leur témoignage, surtout quand il n'est pas unanime, ne saurait prévaloir contre l'attestation ferme des manuscrits grecs et des versions

mystère fondamental de la foi chrétienne. « Rien, dit saint Cyrille de Jérusalem, ne manque au Christ de ce qui convient à la dignité divine. Car Celui dont il est engendré, il le connaît comme lui-même est connu de Celui qui l'engendre. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler le mot de l'Évangile : « Personne ne connaît le Fils sinon le Père[1]... » Saint Jean Chrysostome n'est pas moins net : « Vois comment le Père révèle le Fils et le Fils le Père. Car personne, a-t-il déclaré, ne connaît le Père sinon le Fils et celui auquel le Fils a bien voulu le révéler. Impossible donc de connaître autrement le Fils que par le Père et le Père que par le Fils. Et de ce fait, l'égalité dans la dignité et dans la nature se trouve démontrée[2]. »

Seul à connaître le Père en son fonds, le Fils est le médiateur nécessaire, l'unique révélateur qui puisse introduire les hommes dans la vie divine. *Personne ne connaît ce qu'est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils veut le révéler.*

Et s'étant tourné vers ses disciples, en particulier il leur dit : « Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez ! » Car ils contemplent Celui qui se rend témoignage à lui-même, et auquel le Père rend témoignage[3]. Ils ont devant eux le désiré des nations, le Messie appelé par *beaucoup de prophètes et de rois,* par tous les Saints d'Israël. La joie de cette vision deviendra plus tard celle de la foi et de l'espérance chrétienne. Les disciples futurs du Christ en goûteront encore la grâce, bien qu'ils ne voient plus. « Vous tressaillez justement d'une joie ineffable et pleine de gloire, leur dira saint Pierre, sûrs que vous êtes de remporter le prix de votre foi, le salut de vos âmes, ce salut, objet de l'anxieuse méditation des prophètes, prédisant la grâce qui vous est faite,... celle que vous annoncent, par la vertu de l'Esprit-Saint descendu du ciel, les ministres de ce Christ dans le mystère duquel les anges eux-mêmes désirent plonger leurs regards[4]. »

1. Saint Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses*, IV, n° 7. — 2. Saint Jean Chrysostome, *Hom. LIV in Matth.*, (*P. G.*, 58, 534) — 3. Jn., VIII, 18. — 4. *I^a Petri*, I, 8-12.

Parabole du bon Samaritain, x, 25-37

X. [25] Et voici qu'un docteur de la loi se leva, lui disant pour le mettre à l'épreuve : « Maître, qu'ai-je à faire pour obtenir la vie éternelle ? » [26] Jésus lui dit : « Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? Qu'y lis-tu ? » [27] Il répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. » [28] Jésus lui dit : « Tu as bien répondu : fais cela et tu vivras. » [29] Mais lui, voulant se justifier, dit à Jésus : « Et qui est mon prochain ? »

[30] Reprenant la parole, Jésus dit : « Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Et il tomba entre les mains de brigands qui, après l'avoir dépouillé et de plus meurtri de coups, s'en allèrent, le laissant à demi-mort. [31] Par hasard, un prêtre descendait par ce chemin-là, et ayant vu cet homme, il passa au large. [32] Pareillement un lévite vint en cet endroit, et l'ayant vu, passa au large. [33] Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva non loin de lui, et l'ayant vu, fut touché de compassion. [34] Il s'approcha, banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, et ayant mis l'homme sur sa propre monture, il le conduisit à une hôtellerie et prit soin de lui. [35] Et le lendemain, tirant deux deniers, il les donna à l'hôtelier, et lui dit : « Aie soin de lui, et tout ce que tu auras dépensé en plus, à mon retour, je te le rembourserai. » [36] Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de l'homme tombé entre les mains des brigands ? » [37] Il répondit : « Celui qui a pratiqué la miséricorde à son égard. » Et Jésus lui dit : « Va, toi aussi fais de même. »

*
* *

Le docteur de la loi qui interroge Jésus, *a l'intention de le mettre à l'épreuve*. Il demande, avec l'arrière-pensée de quelqu'un qui donne, à part soi, la réponse, *ce qu'il faut faire pour obtenir la vie éternelle*. En posant sa question, le scribe pensait embarrasser Jésus et trouver l'occasion de briller à ses dépens. Mais Jésus a deviné le jeu de son interlocuteur, et par une question habile, il l'amène à sortir la réponse qu'il tenait en réserve. Le docteur de la loi croyait mettre Jésus à l'épreuve et c'est lui-même qui passera l'examen. Employant la formule habituelle aux Rabbins, quand ils citaient un texte biblique, Jésus lui dit : « *Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ?* » Le Scribe répond en citant le début du *Chemâ* ou profession de foi que les Israélites étaient tenus de répéter deux fois par jour, matin et soir : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, de tout ton esprit*[1]. » Il ajoute : « *Et ton prochain comme toi-même* » : texte qui ne faisait pas partie du *Chemâ* traditionnel[2]. Cette interprétation n'était certes point contraire à la Loi, l'Ancien Testament ayant expressément recommandé l'amour du prochain, même non israélite[3]. Elle n'était pas courante, cependant, parmi les Rabbins, qui restreignaient pratiquement aux frères selon la race, l'amour dont Dieu avait fait un devoir. On s'est donc demandé si le Scribe qui interrogeait Jésus, était l'un de ces Israélites profondément religieux, qui, libérés de l'étroit littéralisme rabbinique, restaient çà et là fidèles à l'esprit de la Loi. D'autres ont supposé que mis en demeure de répondre, il se sera fait habilement l'écho de la prédication évangélique, quitte

1. *Deut.*, VI, 5. — Le *Chemâ* était composé de *Deut.*, VI, 4-9 ; XI, 13-21 ; *Nombr.*, XV, 37-41. — Voir le *Commentaire de saint Marc* (XII, 30).

2. Le texte concernant le prochain est tiré du *Lévit.*, XIX, 18.

3. *Lévit.*, XIX, 34 ; *Deut.*, X, 19.

à tenter une seconde fois d'embarrasser Jésus en lui demandant une définition du prochain. De fait, après que Jésus l'a appouvé, le docteur de la Loi reprend le débat. Voulant *se justifier*, c'est-à-dire ne pas paraître avoir posé au début de l'entretien une question de pure forme, il demande : « *Et qui est le prochain ?* »

Jésus répond par la parabole du bon Samaritain. C'est un récit fictif, mais dont plus d'un trait a été suggéré par la réalité ; il dut être prononcé non loin des lieux qui lui servent de cadre, dans les environs de Jéricho ou de Jérusalem. L'épisode suivant va nous montrer Jésus à Béthanie, dans la maison de Marthe et de Marie. Si l'on suppose Jésus arrivé sur le mont des Oliviers, il pouvait apercevoir de là-haut le long ruban de route, qui s'en allait à travers le désert mamelonné et raviné, sans rencontrer aucun village avant l'oasis de Jéricho. De nos jours, à peu près à mi-route entre la ville sainte et Jéricho, on montre au sommet d'une montée, entre des rochers couleur de sang, le *Khân* ou hôtellerie, où la tradition a placé l'auberge du bon Samaritain. Prononcée devant ce paysage, la parabole devait être singulièrement vivante.

Un homme, — vraisemblablement un juif, — *descendait de Jérusalem à Jéricho*. Descendre est bien le terme qui convient, puisque entre Jérusalem et Jéricho, il y a une différence d'environ 1.000 mètres d'altitude[1]. La route passait pour dangereuse et a gardé, jusqu'à des temps proches de nous, cette sinistre réputation. Parmi les tribus nomades qui vont et viennent à travers le désert de Juda, il s'est longtemps trouvé des aventuriers pour faire métier de détrousser les passants.

Le voyageur de la parabole *tomba entre les mains d'une troupe de ces brigands*. Ceux-ci ne le tuent pas, pour ne pas s'exposer à quelque terrible vendetta.

1. L'emplacement du Temple de Jérusalem est à environ 740 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, et Jéricho, à 250 mètres au-dessous.

Ils le volent, et parce qu'il ne se laisse pas docilement dépouiller de son argent, ils le chargent de coups. Puis *ils s'en vont, l'abandonnant sur la route, à demi-mort.*

Or il arriva, par une coïncidence fortuite, qu'un prêtre descendait par ce chemin-là. Son sacerdoce aurait dû l'incliner spécialement à la miséricorde envers un homme de son peuple et de sa religion. Il voit le blessé, gisant à terre, et comme il se rend compte que de le secourir lui demandera à lui-même un peu de peine et lui causera quelque embarras, à tout le moins un peu de retard, *il prend l'autre côté de la route et passe outre*[1]. Vient ensuite un représentant de l'ordre le plus proche du sacerdoce, *un lévite.* Même égoïsme que chez le prêtre. Lui aussi *prend l'autre bord du chemin et passe outre.*

Survient un Samaritain, et tout change. Alors qu'il voyageait sur cette même route de Jérusalem à Jéricho, *il arriva près du blessé, et l'ayant vu, il fut touché de compassion.* Juifs et Samaritains appartenaient à deux nations séparées l'une de l'autre par des haines séculaires[2]. Mais devant un grand blessé, le Samaritain ne pense plus à ces divisions ; sans hésitation ni calcul, suivant la pente de son cœur pitoyable, il se met en devoir de secourir le Juif souffrant. *S'étant approché, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin.* Il appliquait ainsi le traitement que conseillaient en pareil cas les médecins du temps et que continuent à pratiquer les indigènes de Palestine[3]. Après avoir pansé le blessé, *il le plaça sur sa propre monture,* et lui-même marchant à pied, *il le conduisit à l'hôtellerie* ou *khân,* qui sert à abriter bêtes et gens, *et il prit soin*

1. Le terme grec ἀντιπαρῆλθεν semble renfermer les deux sens (ainsi dans les lexiques de Zorell et Preuschen-Bauer).

2. *Eccli.*, L, 25-26 ; JN., IV, 19.

3. Des voyageurs modernes signalent le fait : ainsi le P. Michel JULLIEN, dans son livre sur l'*Égypte* (Lille, 1891, p. 276) et W. EWING, *The Remedies of the Good Samaritan* (dans la revue *Expositor*, juillet 1923, p. 79-80). Ce dernier cite le cas d'un Juif de Tibériade, qui mélangeait dans sa bouche l'huile et le vin et en aspergeait ensuite les plaies.

de lui. Le lendemain, après une nuit passée au *khân*, près du blessé, le Samaritain se prépare à continuer son voyage. Même alors, il n'abandonne pas son protégé. Après avoir donné de sa personne, il donne de sa bourse. *Sortant deux deniers*, soit le salaire de deux journées de travail[1], il les remet à l'hôtelier comme acompte pour le séjour du blessé. Et craignant peut-être que celui-ci ne soit pas entouré de toute l'attention désirable, il s'engage à payer, lorsqu'il repassera dans quelques jours, le surplus des dépenses. « *Aie soin de lui*, dit-il à l'hôtelier, *et tout ce que tu auras dépensé en plus, à mon retour je te le rembourserai.* »

La leçon de la parabole est claire. Pratiquer l'amour du prochain, c'est exercer une charité effective envers tout homme qui a besoin de notre secours, quelles que soient par ailleurs les différences de race, de nation ou de religion. Cette conclusion, Jésus oblige le Scribe à l'énoncer de sa propre bouche. A l'interrogation qui termine la parabole : « *Lequel de ces trois*, — prêtre, lévite ou Samaritain, — *te semble avoir été le prochain de l'homme tombé entre les mains des brigands ?* » le Scribe ne peut que répondre : « *Celui qui a exercé la miséricorde à son égard.* » Jésus, en posant cette question, n'a pas repris la formule du Scribe :« Qui est mon prochain ? » mais il l'a remplacée par cette autre : « Qui est celui qui se comporte en prochain à l'égard d'un autre homme ? » A une question, qui aurait pu provoquer des discussions subtiles sur les diverses catégories de prochain, il substitue une interrogation qui place le débat sur le terrain des réalités vivantes. Le Scribe ne peut se dérober à la leçon qui lui est présentée : quiconque est dans le besoin, a droit à notre charité, et à une charité qui se traduise par des actes ; pour cet homme nous sommes le prochain et réciproquement il est le prochain pour nous. Comme le Samaritain s'est montré compatissant envers un homme qui n'était ni son parent, si son concitoyen, ni son coreligionnaire, il n'est aucune barrière de race ou de reli-

1. Mt., XX, 2.

gion qui puisse faire légitimement obstacle à notre amour pour autrui.

L'exemple donné par le Samaritain est d'autant plus frappant que le prêtre et le lévite avaient manifesté l'attitude contraire. Si donc le docteur de la Loi veut observer le précepte qui commande l'amour du prochain, il devra, si paradoxale que la chose lui paraisse[1], imiter un Samaritain. « *Va*, lui dit Jésus, *toi aussi fais de même.* »

Les Pères de l'Église ne sont plu à voir dans ce Samaritain de l'Évangile, une figure symbolique du Christ qui, descendu de la Jérusalem céleste, a trouvé l'humanité blessée et en a pansé les plaies avec une miséricordieuse condescendance. Il s'est ainsi montré, lui aussi, le prochain de l'homme, son frère. Il est reparti. Il a placé l'humanité dans l'hôtellerie qu'est son Église. Il a chargé le Sacerdoce catholique de tenir sa place, jusqu'à son retour, et de verser sur la misère des âmes le baume du bon Samaritain.

Marthe et Marie, X, 38-42

X. [38] Tandis qu'ils étaient en route, Jésus entra dans un certain village. Une femme, nommée Marthe, le reçut chez elle. [39] Elle avait une sœur, appelée Marie, qui s'étant même assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. [40] Quant à Marthe, elle était affairée à mainte chose du service. S'approchant, elle dit : « Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur me laisse toute seule à faire le service ? Dis-lui donc de me venir en aide. » [41] Le Seigneur répliquant lui dit : « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et te tourmentes de beaucoup de choses, [42] alors qu'il n'est besoin que de bien peu, et même d'une seule !

1. Jn., IV, 9.

Car Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée. »

*
* *

Jésus est en route pour Jérusalem (IX, 51), mais saint Luc ne précise pas en quelle localité s'est passée la scène. Si l'on supplée à son silence par les données que fournit saint Jean, on mettra la rencontre de Jésus et des deux sœurs de Lazare, Marthe et Marie, au village de Béthanie, sur le mont des Oliviers[1].

Une femme nommée Marthe reçut Jésus et ses disciples *dans sa maison*. Elle nous est présentée comme une inconnue, car il n'en a pas encore été fait mention dans le troisième évangile, et de même pour sa *sœur appelée Marie*. Mais leur familiarité respectueuse avec Jésus indique clairement que cette rencontre n'est pas la première et que Jésus est reçu chez les deux sœurs, comme dans une maison amie. Marthe accueille Jésus en qualité de maîtresse de maison, « peut-être simplement parce qu'elle était l'aînée. Si elle eût été mariée, c'est son mari qui eût reçu[2] ».

Jésus est introduit au divan, et en attendant que le repas soit prêt, il parle du règne de Dieu. Marie se distingue entre tous les assistants par son avidité à l'écouter. Cédant à la séduction d'un enseignement qui la prend tout entière, elle paraît en oublier les exigences de l'hospitalité. Au lieu de se préoccuper de donner, elle reçoit. Elle va même jusqu'à prendre l'attitude du disciple devant son maître : elle est *assise aux pieds du Seigneur*.

Marthe, elle aussi, aurait eu plaisir à écouter Jésus, mais dans l'occurrence, elle se laisse absorber par les multiples soins du service. Son esprit est ailleurs, aux préparatifs d'une réception qu'elle veut digne de son hôte : ordres à donner, allées et venues pour en surveiller l'exécution, toutes ces démarches lui enlèvent

1. JN., XI, 1 sqq. — 2. LAGRANGE, in h. l.

le loisir et l'attention nécessaires pour recueillir un enseignement. Pendant qu'elle s'empresse, affairée et un peu agitée, elle vient à passer près de Jésus, et faisant une pause, elle lui dit : « *Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur me laisse toute seule à faire le service ?* » Malgré une nuance de reproche, c'est l'amour qui inspire Marthe. Elle aime Jésus, et elle sait qu'elle en est aimée, comme sa sœur. De là l'étonnement candide de son âme en voyant que le Maître tolère que soient divisés, en des parts si inégales, les soins du service. Et comme elle est assurée que Jésus n'a qu'un mot à dire pour que Marie se lève et vienne l'aider, elle ajoute avec confiance : « *Dis-lui donc de me venir en aide.* »

Jésus répond, en maître qui a souci d'instruire, et en hôte qui ne se départ pas d'une exquise bonne grâce : « *Marthe, Marthe,* — et cette répétition du nom, en même temps qu'elle excite l'attention, est déjà un signe de bienveillance affectueuse, — *tu t'inquiètes et te tourmentes de beaucoup de choses.* Puis faisant allusion au repas qu'on lui prépare et qui cause à son hôtesse tant de soucis, Jésus ajoute : « *Il n'est besoin que de peu de choses, et même d'une seule* » (*v.* 42[a]). Marthe se met trop en peine et trop en frais : peu de choses suffiront pour le repas, et même ce sera assez d'un seul aliment, d'un seul plat.

Nous avons suivi, au verset 42[a], la leçon textuelle la plus longue, qui nous semble la mieux attestée. La Vulgate, avec de bonnes autorités, a seulement : « *Il n'est besoin que d'une chose.* » Ce dernier membre de phrase est d'interprétation délicate. Y a-t-il déjà passage au sens spirituel, ou ne s'agit-il encore que d'aliments corporels ? Les interprètes ont toujours été divisés, dans l'antiquité comme de nos jours. Ceux qui avec la Vulgate suivent le texte plus court expliquent généralement « l'unique nécessaire » au

[1] Elle a pour elle le témoignage de S (*Sinaïticus*, B, L, 1, 33, version Bohaïrique. — Elle est adoptée par Wescott-Hort, Nestle, Plummer, Lagrange.

sens spirituel, de l'attention et de l'adhésion de l'âme à la parole de Dieu. Ceux qui adoptent la plus longue leçon, l'entendent plus ordinairement des aliments corporels. Il semble pourtant que ce sens ne soit pas exclusif et que déjà Jésus amorce l'enseignement spirituel, plus clairement exprimé dans la fin du verset.

Jésus conclut en justifiant Marie. Marthe a tort de se laisser prendre à ce point par les soucis du service et de vouloir enlever sa sœur à l'audition de la parole de Dieu, « *car Marie a choisi la meilleure part* », suivant la nuance comparative virtuellement contenue dans l'adjectif. Le mot grec μερὶς a le double sens de « portion » et de « parti » qu'on a pris et choisi ; en français, le mot « part » est le meilleur équivalent. La « portion » choisie par Marie est la « part » spirituelle, à laquelle aucune autre ne peut être comparée. *Cette part ne lui sera pas ôtée* : Jésus ne permettra pas que Marie soit empêchée d'écouter sa parole.

« Le sens de l'épisode, écrit justement le P. Lagrange, n'est pas de comparer les biens de la terre à l'unique bien céleste, mais de préférer Marie, qui écoute la parole de Dieu, à Marthe qui s'en distrait en s'occupant de trop de choses[1]. » On a aussi cherché dans ce récit des raisons d'affirmer la précellence de la vie contemplative sur la vie active. Mais c'est là dépasser le texte de l'Évangile ; ce ne sont pas deux états de vie qui sont ici comparés et opposés, mais seulement le recueillement d'une âme attentive à la parole de Dieu, et la dispersion d'une autre tiraillée en sens divers par trop de soucis. Une vie apostolique, qui allie l'union à Dieu à l'activité extérieure, n'est pas de soi inférieure à une vie plus retirée du monde. L'essentiel est de prêter l'oreille à l'enseignement du Christ et de le mettre en pratique. « Je voudrais, disait Bossuet, qu'on lût attentivement le chapitre X de saint Luc depuis le verset 38 jusqu'à la fin. Après l'avoir lu et un peu considéré en grand silence, je souhaiterais que par un acte de foi, on se mît aux pieds de Jésus avec Marie

1. LAGRANGE, in h. l.

pour entendre sa parole[1]. » Rien assurément ne disposerait mieux l'âme à comprendre l'enseignement que le Maître va donner sur la prière.

L'oraison dominicale, XI, 1-4 (MT., VI, 9-13)

XI. [1] Et il advint, comme Jésus était à prier en un certain lieu, que, lorsqu'il eut fini, un de ses disciples lui dit : « Seigneur, enseigne-nous à prier comme Jean l'a enseigné à ses disciples. » [2] Il leur dit : « Quand vous priez, dites :

Père, que ton nom soit sanctifié, que ton règne arrive, [3] donne-nous chaque jour le pain de notre subsistance, [4] pardonne-nous nos péchés, car nous-mêmes nous pardonnons à quiconque nous doit, et ne nous induis pas en tentation. »

*
* *

Une tradition, dont on trouve des témoignages à partir du IX^e^ siècle, place l'enseignement de l'Oraison dominicale sur le mont des Oliviers, face à Jérusalem, « au lieu où depuis Constantin, la basilique de l'Éléona consacrait le souvenir du discours eschatologique[2] ». La scène précédente s'étant passée à Béthanie, résidence de Marthe et de Marie, il n'est pas sans vraisemblance, que la prière du Seigneur ait été prononcée dans le voisinage de ce village. Le texte qu'en donne saint Luc est plus court que celui du premier évangile. Il n'a ni la troisième demande : « Que ta

1. BOSSUET, *Discours sur l'acte d'abandon.*
2. LAGRANGE, in h. l. — Cf. VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, t. II, p. 401-402.

volonté soit faite sur la terre comme au ciel, » ni la dernière : « Délivre-nous du mal. »

Le Seigneur a-t-il enseigné deux fois l'oraison dominicale et chaque fois d'une manière différente ? La supposition est peu vraisemblable. Le texte de saint Matthieu, devenu de bonne heure le texte liturgique, paraît nous livrer la formule primitive[1]. Celui de saint Luc serait alors une condensation. Nous savons qu'il est assez dans les habitudes de l'auteur du troisième évangile de ramener les faits et les idées à l'essentiel. Il a pu supprimer le souhait relatif à l'accomplissement de la volonté divine, parce qu'il le jugeait suffisamment contenu dans le désir du règne de Dieu ; et de même la protection divine contre les tentations implique délivrance du mal et du Malin.

Le *Pater* comprend deux parties, dont l'une regarde la gloire de Dieu (℣. 2), et l'autre, nos intérêts : subsistance dans le présent, paix avec Dieu pour le passé, persévérance pour l'avenir (℣℣. 3 et 4).

Les deux premières demandes (℣. 2) élèvent notre âme vers Dieu pour le glorifier dans ses attributs et ses desseins providentiels. L'invocation initiale salue en Dieu un Père, et de ce Père, elle célèbre la louange éternelle : *Père, que ton nom soit sanctifié.* Ceux-là seuls peuvent, en toute vérité, adresser au Créateur du ciel et de la terre cette salutation filiale qui, ayant cru au Christ, ont reçu de lui le pouvoir d'être appelés fils de Dieu[2]. L'esprit d'adoption qui chassa de leur âme l'esprit de crainte et y répandit la divine charité, leur donne de crier : « *Abba !* Père[3] ! » Eux seuls peuvent aussi, avec une égale vérité, souhaiter la sanctification du nom de Dieu, car ce nom est sanctifié quand Dieu est reconnu par les hommes tel que le célèbrent les anges du ciel : « Saint, Saint, Saint est le Seigneur[4] ! » Les disciples doivent être les premiers à reconnaître et à honorer cette sainteté de Dieu, et ils doivent désirer que tous les hommes fassent de même. Mais

1. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (VI, 9). — 2. JN., I, 11. — . *Rom.*, VIII, 15 ; *Gal.*, IV, 6. — 4. IS., VI, 3.

le vrai moyen de reconnaître et d'honorer la sainteté de Dieu, *de sanctifier son nom*, c'est la sainteté de l'homme dans le parfait accomplissement de la volonté divine. Plus les hommes sont saints, mieux ils glorifient et font glorifier le Père qui est dans les cieux[1].

Cette glorification du Père et cette sanctification des hommes se font par l'établissement du règne de Dieu dans le monde. C'est pourquoi le chrétien demande la venue du règne de Dieu. En disant : « *Que ton règne arrive !* » le fidèle du Christ prie pour que les desseins rédempteurs s'accomplissent pleinement en lui et dans le monde. Il souhaite devenir davantage enfant de Dieu et voir se multiplier de plus en plus ceux qui ici-bas s'efforcent d'imiter la perfection du Père céleste[2]. Ce royaume de Dieu sur terre n'est pas cependant tel que la gloire divine s'y manifeste sans ombre aucune. L'œuvre de notre divinisation est une œuvre laborieuse, traversée de difficultés. Le chrétien appelle donc de ses désirs le jour où, tous les bénis du Père ayant pris possession du royaume qui leur a été préparé depuis l'origine du monde[3], Dieu sera tout en tous[4].

Dans la seconde partie de la prière, les pétitions concernent plus immédiatement nos indigences humaines. *Donne-nous chaque jour le pain de notre subsistance*. Le mot grec ἐπιούσιον, que la Vulgate rend ici par « *quotidianum* », peut signifier le pain nécessaire à la subsistance ou le pain du jour présent[5] Quelle que soit la nuance exacte de ce terme[6], dont on n'a ren-

1. MT., V, 16.
2. MT., V, 48.
3. MT., XXV, 34.
4. *I Cor.*, XV, 28.
5. On a aussi traduit « pain *spirituel* », mais sans pouvoir démontrer ce sens.
6. Voir les lexiques de ZORELL, BAUER, MOULTON-MILLIGAN. — Les versions sont divergentes : la *Vulgate* a *quotidianum* dans LC., *super substantialem* dans MT. ; la version sahidique : le pain qui vient ; la version bohaïrique : le pain de demain ; les versions syriaques sinaïtique et curetonienne : le pain assuré ; la Peshitto : le pain dont on a besoin ; l'évangile dit des Hébreux : le pain de demain.

contré jusqu'ici qu'un autre exemple[1], — en dehors du passage parallèle de Matthieu (VI, 11), — la demande prise en son entier vise « le pain nécessaire et suffisant au soutien de notre vie d'aujourd'hui[2] ». Ce pain quotidien est lui aussi un don de Dieu qui nous est accordé en vue du Royaume. Le demander dans ces sentiments, c'est reconnaître par un nouvel hommage le souverain domaine de Dieu et sa paternelle Providence.

Les auditeurs de Jésus durent entendre le pain quotidien au sens de pain matériel et ne pas dépasser ce sens qui était bien dans la pensée du Seigneur. A cette interprétation immédiate, les anciens Pères, surtout les Latins, se sont plu à joindre une interprétation spirituelle. A leur exemple, ce n'est pas étendre indûment la portée des paroles du Sauveur que d'inclure dans cette demande du *Pater* tout ce qui est aliment de la vie surnaturelle. C'est ainsi que saint Augustin montrait dans l'Eucharistie et la vérité le pain quotidien par excellence des âmes chrétiennes. « Ce que je consacre à l'autel pour toi, voilà ton pain quotidien. Les lectures que tu entends chaque jour à l'église, voilà ton pain quotidien ; les hymnes que tu entends et que tu dis, voilà ton pain quotidien. De tout cela, en effet, a besoin ton pèlerinage terrestre[3]. »

Pour attirer sur nous la bienveillance divine, il est une condition essentielle, que nous devons remplir. Tous nous sommes pécheurs devant Dieu, tous nous avons des fautes à nous faire pardonner. Si nous voulons obtenir le pardon de Dieu, soyons miséricordieux au prochain, et remettons-lui ses manquements envers nous : agir ainsi, c'est s'assurer le pardon divin, tandis que refuser de pardonner au prochain, c'est se condamner devant Dieu[4]. C'est pourquoi tous les chré-

1. Dans un papyrus du Fayoum, mais si mutilé que le sens reste matière à conjecture : cf. ZORELL, dans *Biblica*, septembre 1925, p. 321-322.
2. A. DURAND, *Commentaire de saint Matthieu* (VI, 11).
3. Saint AUGUSTIN, *Sermon*, 57, 7.
4. MT., VI, 14-15.

tiens auront à répéter « en toute humilité et sincérité[1] » cette supplication : *Pardonne-nous nos péchés, car nous-mêmes nous pardonnons à quiconque nous doit.* » Le second membre de la demande affirme que de notre part il y a miséricorde agissante. Si nous-mêmes, qui sommes si imparfaits, pardonnons au prochain, combien plus notre Père céleste, dont la bonté est infiniment plus grande que notre cœur, ne sera-t-il pas libéral envers nous ?

La dernière clause : « *Ne nous induis pas en tentation,* » contient l'humble aveu de notre indigence. Conscients de cette faiblesse, nous demandons à Dieu de nous venir en aide, littéralement de « ne pas nous introduire en épreuve ». Dieu ne saurait nous induire en tentation au sens de sollicitation positive à mal faire : une telle supposition serait en contradiction avec sa sainteté infinie. Mais Dieu, qui est le maître des événements, peut permettre que nous soyons exposés plus fréquemment ou plus rarement au risque de pécher, placés ou non en telle occasion où nous ne sommes pas sûrs de triompher. Nous lui demandons, — toujours sous la réserve de son bon plaisir, — de ne pas nous soumettre à ces épreuves où nous courons le risque de lui être infidèles. Et puisqu'il est impossible ici-bas de ne pas les connaître en quelque façon, du moins que le Père céleste dispose les événements au mieux de nos intérêts spirituels, faisant tout coopérer à notre bien[2]. La prière se termine comme elle avait commencé, dans une attitude de confiance en la bonté paternelle de Dieu.

1. Concile de Carthage (418) contre les Pélagiens : DENZINGER-BANNWART, *Enchiridion Symbolorum*, N° 108.

2. *Rom.*, VIII, 28.

Parabole de l'ami importun ; efficacité de la prière,
XI, 5-13
(MT., VII, 7-11)

XI. [5] Et Jésus leur dit : « Qui de vous, ayant un ami, s'il va le trouver au milieu de la nuit pour lui dire : Ami, prête-moi trois pains, [6] car un de mes amis m'est arrivé de voyage et je n'ai rien à lui offrir, — [7] et que de l'intérieur l'autre lui réponde : Ne m'importune pas ; à présent la porte est fermée et mes enfants sont au lit avec moi ; je ne puis me lever pour te donner [les pains] ; [8] je vous le dis : fût-il décidé à ne pas se lever pour les lui donner en raison de leur amitié, du moins, à cause de son importunité, il se lèvera et lui donnera tout ce dont il a besoin.

[9] Et moi je vous le dis : Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira. [10] Car quiconque demande, reçoit, et celui qui cherche, trouve, et à qui frappe, on ouvrira. [11] Quel est parmi vous le père qui donnera une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ? Ou s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu de poisson ? [12] Ou s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ? [13] Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père du ciel donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le prient ! »

*
* *

Après avoir enseigné à ses disciples comment il fallait prier, Jésus leur apprend à quelles conditions leurs supplications seront exaucées. La parabole de l'ami

importun, que saint Luc est seul à nous transmettre, a pour but de montrer l'efficacité d'une prière instante qui persévère sans se lasser.

Cette petite fiction s'inspire de l'expérience courante ; elle ne présente aucun trait que des auditeurs de Jésus n'aient pu facilement imaginer. *Un ami vient trouver son ami au milieu de la nuit.* Ce n'est pas l'heure habituelle des visites, — sauf pour les voleurs, — et la démarche ne se comprend qu'en raison de circonstances exceptionnelles. « *Ami*, dit le visiteur, *prête-moi trois pains, car un mien ami m'est arrivé de voyage et je n'ai rien à lui offrir.* » Demander trois galettes plates, c'était peu de chose, en vérité ; comme en Palestine chaque famille fait cuire son pain, le service est de ceux que de petites gens sont en mesure de se rendre. L'hôte n'a pas songé à son propre dérangement, il ne s'est préoccupé que de procurer au voyageur une réfection suffisante. Mais il peut arriver qu'il se heurte à des dispositions beaucoup moins désintéressées, et que de l'intérieur de la maison où il a frappé, son ami lui réponde : « *Ne m'importune pas ; à présent la porte est fermée ; mes enfants et moi sommes au lit ; je ne puis te donner ce que tu demandes.* » Dans l'unique salle de la maison les matelas, qui, pendant le jour, sont serrés en quelque encognure, ont été étendus par terre ; le père et les enfants y sont couchés, enroulés dans des couvertures. Pour prendre les pains et les porter à la porte, il faudrait enjamber les dormeurs, peut-être les déplacer : toute cette manœuvre est trop compliquée, et le maître de maison, après son refus, se prépare à reprendre son sommeil, heureux d'être débarrassé d'un fâcheux. Mais il a compté sans l'insistance du visiteur. Celui-ci continue à frapper à la porte[1] et à répéter sa requête. Finalement il triomphe des résistances de son ami : « *Je*

1. La *Vulgate* sixto-clémentine ajoute ce trait, que le texte grec simplement suggère. L'incise : *et si ille perseveraverit pulsans*, manque dans le grec, et aussi dans plusieurs mss. de la *Vulgate* hiéronymienne. Wordsworth et White l'omettent.

vous le dis, fût-il décidé à ne pas se lever en raison de leur amitié pour lui donner des pains, il se lèvera à cause de son insistance effrontée et lui donnera tout ce dont il a besoin. » Ce qu'il n'a pas encore accordé par amitié, il l'octroiera par souci de sa tranquillité. Tel est le fait de psychologie humaine. L'application à Dieu, sans être expressément indiquée, se devine aisément : « Puisque la prière persévérante arrive à triompher des résistances de l'égoïsme humain, à plus forte raison sera-t-elle efficace, quand elle s'adressera à la bonté du Père céleste ! »

La petite exhortation qui suit et que saint Matthieu a reproduite sous une forme presque identique dans le Sermon sur la Montagne[1], continue le même enseignement. Tout d'abord, il faut prier, demander pour recevoir, chercher pour trouver, frapper pour se faire ouvrir. Dieu se donne à qui le désire, car ce désir lui-même est déjà un don de Dieu. Il faut prier avec confiance, puisque notre demande monte vers Celui qui est la source de toute bonté et de toute bienfaisance. Le Père qui est aux cieux, n'a aucune des imperfections des pères de la terre. Ceux-ci pourtant ne trompent pas la confiance de leurs enfants : « *Quel est parmi vous le père qui donnera une pierre à son fils, s'il lui demande du pain ? Ou s'il demande du poisson, lui donnera-t-il un serpent au lieu de poisson ? Ou s'il demande un œuf, lui donnera-t-il un scorpion ?* » Un père digne de ce nom ni ne refuse à son enfant ce dont il a besoin, ni ne lui donne ce qui nuirait à son bien-être. « *Si donc vous, tout méchants que vous êtes,* enclins à l'égoïsme, ou tout au moins limités dans le bien et par conséquent imparfaits, *vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père, qui du ciel* dispense ses dons, sera-t-il bienfaisant envers ses enfants à lui ! » Au lieu du terme général « des biens » (ἀγαθά), employé par saint Matthieu[2], le texte de saint Luc dit de façon plus déterminée que Dieu *donnera le Saint-Esprit à ceux qui le prient.* L'expression indique nettement la fin surnaturelle à laquelle

1. Mt., VII, 7-11. — 2. Mt., VII, 11.

doivent tendre nos prières, comme aussi le caractère surnaturel des bienfaits accordés par Dieu. Le don de l'Esprit-Saint est le don par excellence, et tous les autres biens, temporels ou spirituels, sont en vue de celui-là et doivent lui être subordonnés, puisque c'est sa possession qui nous fait enfants de Dieu et cohéritiers du Christ (*Rom.*, VIII, 16-17).

Comment le royaume de Dieu s'oppose au prince des démons, XI, 14-28

(Cf. MT., XII, 22-30 ; 43-45 ; MC., III, 22-27)

XI. [14] Et Jésus chassait un démon muet. Et lorsqu'il fut sorti, le muet parla ; et les foules furent dans l'admiration. [15] Mais quelques-uns d'entre eux dirent : « C'est par Béelzéboul, le prince des démons, qu'il chasse les démons. » [16] D'autres pour le tenter lui demandaient un signe venant du ciel. [17] Mais lui, connaissant leurs pensées, leur dit : « Tout royaume divisé contre lui-même est ruiné et les maisons [y] tombent l'une sur l'autre. [18] Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume subsistera-t-il ? puisque vous dites que c'est par Béelzéboul que je chasse les démons. [19] Mais si moi, je chasse les démons par Béelzéboul, vos fils par qui les chassent-ils ? Voilà pourquoi ils seront vos juges.

[20] Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, c'est donc que le règne de Dieu vous est arrivé. [21] Lorsqu'un homme fort et bien armé garde son palais, ce qu'il garde est en sûreté. [22] Mais si un plus fort que lui survient et le dompte, il lui enlève toutes les armes dans lesquelles il se confiait, et il distribue ses dépouilles. [23] Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi, dis-

perse. [24] Lorsque l'esprit impur est sorti de l'homme, il parcourt les lieux arides, y cherchant du repos, et n'en trouvant pas, alors il dit : « Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. » [25] Et quand il y arrive, il la trouve balayée et ornée. [26] Alors il s'en va et il prend avec lui sept esprits plus méchants que lui, et faisant leur entrée, ils s'y installent à demeure, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. »

[27] Comme il parlait ainsi, une femme élevant la voix du milieu de la foule, lui dit : « Heureux le sein qui t'a porté et les mamelles que tu as sucées ! » [28] Et il répondit : « Heureux plus encore ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. »

*
* *

La guérison par Jésus d'un possédé que le démon rendait *muet*, provoque chez les témoins du miracle des sentiments variés. *Les foules admirent*, mais il se rencontre aussi des spectateurs malveillants. D'après saint Matthieu et saint Marc, ces derniers sont à chercher dans le monde des scribes et des pharisiens[1]. De ces adversaires, les uns trouvent qu'une expulsion de démons n'est pas un témoignage suffisant de mission divine, et demandent un *signe venant du ciel*, c'est-à-dire quelque prodige dont le ciel matériel serait le théâtre, et qui accompli à la vue de tous, en dehors de toute activité terrestre, ne pourrait avoir que Dieu pour auteur[2]. Intérieurement, ils sont bien convaincus que c'est demander à Jésus l'impossible. Les autres lancent contre le Sauveur l'accusation impie que *c'est*

1. MT. rapporte deux demandes de signe venant du ciel : la première fois (XII, 38), il met en scène les Pharisiens, la seconde fois (XVI, 1) les Pharisiens et les Sadducéens. MC. (VIII, 11), attribue la demande aux Pharisiens.

2. Cf. *Commentaire de saint Matthieu* (XII, 38-39).

par le prince des démons qu'il chasse les démons. Ce chef est nommé Béelzéboul[1]. Si le nouveau prophète est convaincu de pactiser avec les ennemis de Dieu, il a évidemment tort d'annoncer par sa prédication la venue du royaume de Dieu. Mais Jésus n'a pas de peine à repousser la calomnie des pharisiens. *Tout royaume divisé contre lui-même est ruiné et les maisons* [*y*] *tombent l'une sur l'autre.* Ainsi l'avait proclamé la sagesse antique[2] et l'histoire des sociétés humaines fournit la preuve manifeste de cette affirmation.

Soutenir comme le font les Pharisiens que Jésus agit par Béelzéboul, quand il délivre de si nombreux possédés, c'est admettre que le prince des démons travaille contre son propre empire. *Mais si Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume subsistera-t-il ?* Il faut plutôt dire qu'il touche à sa fin. Dès lors, comment peut-on penser que Jésus a l'appui de Satan pour une œuvre qui ruine sa puissance ?

La preuve se complète par une sorte d'argument *ad hominem.* Les exorcismes étaient en usage chez les Juifs, et tout particulièrement les Pharisiens enseignaient à leurs *fils*, c'est-à-dire à leurs disciples, des formules et des pratiques pour chasser les démons. Personne ne songeait dans ce cas à parler de connivence avec Satan. Pourquoi les Pharisiens traitent-ils Jésus différemment ? S'ils étaient sincères, ils n'auraient pas deux poids et deux mesures. *Leurs fils les jugeront* : au jour où toutes choses seront appréciées avec sincérité, ils témoigneront que dans leurs exorcismes ils n'avaient pas conscience de pactiser avec le démon. Puisque Jésus ne fait qu'accomplir la même œuvre bienfaisante, pourquoi l'accuser ?

Jésus est d'autant plus fondé à repousser le grief que loin de recourir comme les exorcistes juifs à de multiples recettes, il commande aux démons avec une maîtrise sans égale ; il les chasse par un geste d'auto-

1. Sur ce nom, voir le *Commentaire de saint Marc* (III, 22).
2. On connaît le mot de SALLUSTE : *Concordia res parvae crescunt discordia maximae dilabuntur.*

rité où se manifeste la puissance divine, « *le doigt de Dieu*[1] ». Ces victoires sur Satan, l'ennemi de Dieu, sont le signe que le règne de Dieu a commencé à se réaliser parmi les Juifs. « *Si je chasse les démons par le doigt de Dieu, c'est donc que le règne de Dieu vous est arrivé.* »

Une comparaison, empruntée aux mœurs du temps, illustre cette conclusion. Pour piller *un palais* que garde *un homme vigoureux et bien armé*, il faut qu'*un plus fort le dompte et lui enlève ses armes*. Alors le vainqueur peut livrer la maison au pillage. Ainsi en est-il de la lutte de Satan et du Christ. Satan était installé dans ce monde comme dans son royaume. S'il en est expulsé, son départ ne s'explique que parce qu'il a rencontré en Jésus un vainqueur, armé de la puissance même de Dieu. Mais cette lutte entre Jésus et Satan n'est pas un tournoi en champ clos, que les hommes puissent contempler en simples spectateurs. C'est une guerre à laquelle il leur faut nécessairement prendre part ; personne ne peut rester neutre. Qui veut réserver son adhésion au parti de Jésus, alors que le choix lui a été nettement proposé, celui-là est par le fait même un adversaire. On ne peut pas plus pratiquer l'abstention à l'égard de Jésus, qu'on ne la pratique à l'égard de Dieu lui-même. « *Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi, disperse.* » Qui n'amasse pas avec Jésus des fruits de salut, n'est qu'un indigent à qui manquent les biens les plus précieux, les biens de l'âme et les promesses Vaincu une première fois, *l'esprit impur* peut cependant tenter une contre-offensive. Jésus le compare à un brigand de Palestine qui, chassé de la maison qu'il occupait injustement, s'enfuit au désert ; là ne rencontrant d'autre compagnie pour le recevoir que celle d'autres brigands errants comme lui, il s'entend avec plusieurs d'entre eux pour s'emparer à nouveau de la maison qu'il a dû quitter. *La trouvant balayée et*

1. Cf. *Ex.*, CIII, 19 ; *Ps.*, VIII, 4. — Le « doigt de Dieu », comme « la main de Dieu », c'est sa puissance.

ornée, prête à recevoir des hôtes, il y entre avec ses compagnons et s'y installe pour une prise de possession qu'il veut rendre définitive.

« Il semble bien qu'ici tous les traits de la comparaison sont empruntés aux mœurs des bandits et non à celles de l'esprit impur[1]. » Il reste pourtant l'analogie de deux situations. Un bandit peut rentrer dans une maison d'où il a été expulsé. De même un homme ou une génération qui ont été délivrés des esprits du mal, peuvent retomber sous leur domination, *et le dernier état de cet homme* ou de cette génération *devient pire que le premier*. L'application de cette parabole aux contemporains de Jésus est claire : si Israël repousse l'affranchissement spirituel que lui apporte le Sauveur, son sort sera pire qu'auparavant, et la tyrannie des puissances diaboliques pèsera plus fortement sur lui que par le passé.

Comme il parlait ainsi, une femme éleva la voix du milieu de la foule pour proclamer sa louange. N'étant point aveuglée comme les Pharisiens par l'orgueil de caste, elle dit spontanément son admiration pour Jésus sous la forme délicate d'un hommage rendu à sa mère : « *Heureux le sein qui t'a porté et les mamelles que tu as sucées !* » Jésus ne réprouve pas cette louange par où commence à s'accomplir la prédiction du *Magnificat*[2], mais il la complète en rappelant qu'il y a une parenté plus haute que la parenté du sang, et qu'au-dessus de l'honneur d'avoir été la mère du Christ selon la chair, il y a la grâce de devenir par la foi disciple du Christ : « *Bien mieux, heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent !* » Les deux grandeurs sont unies en Marie. C'est pourquoi les générations la proclament bienheureuse, et, comme dit saint Augustin, bienheureuse pour avoir enfanté le Christ, bienheureuse plus encore pour lui avoir donné sa foi : « *Beatior Maria percipiendo fidem Christi quam concipiendo carnem Christi*[3]. »

1. *Commentaire de saint Matthieu*, XII, 43-45. — 2. Lc., I, 48. — 3. Saint AUGUSTIN, *De virg.*, c. III (*P. L.*, 40, 398).

Le signe de Jonas, XI, 29-32
(MT., XII, 38-42 , XVI, 1-4 ; MC., VIII, 10-13)

XI. [29] Les foules grossissant. il se mit à dire « Cette génération est une génération mauvaise . elle demande un signe, et en fait de signe il ne lui sera donné que le signe de Jonas. [30] Car de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, de même le Fils de l'homme en sera un pour cette génération. [31] La reine du Midi se lèvera au jour du jugement avec les hommes de cette génération et les fera condamner, parce qu'elle vint des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon ; or il y a ici plus que Salomon. [32] Les hommes de Ninive se lèveront au jour du jugement avec cette génération et ils la feront condamner, parce qu'ils se convertirent à la prédication de Jonas ; or il y a ici plus que Jonas. »

*
* *

Dans le précédent épisode, saint Luc avait joint au groupe des adversaires de Jésus, qui l'accusaient de chasser les démons au nom de Béelzéboul, un autre groupe peu bienveillant qui demandait *un signe venant du ciel*. A cette mise en demeure, Jésus répond maintenant. Il le fait devant une *foule qui s'est accrue en nombre*, et ses paroles s'adressent à tout son auditoire, car celui-ci dans son ensemble partage ce désir de prodiges extraordinaires que quelques-uns ont exprimé. Jésus donc *se mit à dire : « Cette génération est une génération mauvaise »* ; elle ne manifeste pas les dispositions requises pour recevoir la grâce qu'est le Royaume. Au lieu de se montrer simple et humble, religieuse surtout, elle est imaginative et infatuée de

son nationalisme terrestre, plus prête à la sédition qu'à une conversion du cœur. N'est-ce pas le temps où, si nous en croyons Josèphe, « des bâbleurs et des charlatans, sous prétexte d'inspiration divine, profitant des révolutions et des changements, persuadaient à la foule de s'abandonner à un transport sacré, et les conduisaient au désert, comme si Dieu devait leur y donner des signes de liberté[1] ». Mais les signes que demandent les foules et leurs meneurs, scribes ou pharisiens, ne leur seront pas donnés. La révélation de l Évangile ne comportera pas en effet de ces prodiges dans le ciel, de ces phénomènes cosmiques extraordinaires dans l'attente desquels se complaisait l'imagination populaire. Est-ce à dire que lui manquent les signes qui attestent son origine divine ? Non. Jésus a multiplié les œuvres de puissance et de bonté, ses miracles ont été éclatants, mais la génération présente, en demandant encore un signe, prouve bien que, dans l'ensemble, elle n'en a pas eu l'intelligence. Les signes passés sont pour elle comme s'ils n'étaient pas. Dès lors, déclare Jésus, *en fait de signe, il ne lui sera donné que le signe de Jonas*. Ce prophète amena jadis les Ninivites à faire pénitence, parce que dans sa prédication et dans ses œuvres, dans sa personne et dans sa vie, ils reconnurent le signe d'un envoyé de Dieu. Ce que Jonas fut pour des païens, Jésus l'aura été pour les Juifs de sa génération : il aura paru parmi eux comme l'envoyé de Dieu qui leur prêchait la pénitence, et sa prédication, comme celle de Jonas, aura été appuyée par l'autorité des miracles. Dans saint Luc, il apparaît donc que le signe de Jonas est le prophète lui-même, avec sa prédication et ses œuvres qui sont supposées connues des Ninivites. Dans le passage parallèle de saint Matthieu, c'est le trait le plus frappant de la vie de Jonas, qui est retenu comme « signe », par analogie avec le miracle le plus éclatant qui ait confirmé la mission du Christ : « De même que

1. JOSÈPHE, *Bell. Jud.* II, 13, 4 (Trad. LAGRANGE, *Le Messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 21).

Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre. » L'accent est mis ici sur le miracle de Jonas sauvé et de Jésus ressuscité plus que sur la prédication. Mais les deux aspects ne s'excluent pas ; même ils se complètent, et le discours parallèle de saint Matthieu, pris dans son entier, les réunit. C'est à la prédication de Jonas, miraculeusement délivré du ventre du poisson, que les Ninivites firent pénitence. Et de même Jésus est un signe pour ses contemporains par sa prédication qu'appuient ses miracles et que confirmera tout spécialement sa résurrection.

A l'exemple des Ninivites, les contemporains du Christ reconnaîtront-ils dans ses appels à la conversion l'écho de la voix divine ? Il faut pour cela avoir le désir d'entendre. Telle était la disposition de *la reine du Midi*, celle qui vint du pays de Saba (Arabie heureuse), *pour entendre la sagesse de Salomon*[1]. Mais ce désir de la vérité, cette faim et cette soif de la justice, à laquelle est promise la béatitude du Royaume[2], *cette génération mauvaise* ne la possède pas. Elle est d'autant plus coupable que celui dont elle dédaigne la sagesse et ne veut pas discerner le caractère, *est plus que Salomon*. C'est pourquoi *la reine du Midi se lèvera au jour du jugement avec les hommes de cette génération et les condamnera*. Mieux encore, c'est tout un peuple qui convaincra les Juifs de résistance à la grâce. *Les hommes de Ninive* convertis à la voix de Jonas *se lèveront au jour du jugement avec cette génération et la condamneront*, parce qu'elle n'a pas cru en celui qui devant elle se montrait *plus grand que Jonas*.

La lumière du Christ et la lumière de l'âme, XI, 33-36

XI. [33] Personne n'allume une lampe pour la mettre en un coin caché ou sous le boisseau, mais sur

1. *I Rois*, X, 15 sqq. — 2. MT., V, 6.

le chandelier afin que ceux qui entrent reçoivent la lumière. [34] La lampe de ton corps, c'est ton œil. Lorsque ton œil est simple, tout ton corps est éclairé; mais s'il est mauvais, ton corps aussi est enténébré. [35] Vois donc si la lumière qui est en toi n'est pas ténèbres ! [36] Si donc ton corps tout entier est éclairé, n'ayant aucune partie enténébrée, il sera éclairé aussi entièrement que si la lampe t'illumine de son éclat. »

*
* *

Des esprits superficiels comme il s'en trouve toujours au milieu d'une foule, auraient pu conclure des paroles précédentes que le Christ, en refusant de donner le signe cosmique demandé par les Pharisiens, refusait dès lors de se montrer. Rien de moins exact, car le Christ est la lumière, venue pour éclairer le monde. De même que personne n'a l'idée d'allumer une lampe pour la mettre *dans un coin caché ou sous le boisseau*, ainsi Dieu, dont la sagesse marque tous les desseins, n'a pas envoyé dans le monde son Fils unique pour qu'on ne le vît pas.

Tous cependant ne le voient pas. La lumière qui vient du dehors exige, en effet, pour être perçue, une lumière qui vient du dedans. C'est en vain qu'une lampe brille au dehors *sur le chandelier*, si l'œil, *cette lampe du corps*, est éteint. *Lorsque ton œil est simple*, c'est-à-dire sain, sans rien qui trouble la pureté de son regard, *tout ton corps est éclairé*, il sait se diriger ; *mais si ton œil est mauvais*, affligé de quelque infirmité qui voile ou déforme son regard, *ton corps aussi est enténébré*, il ne peut plus se conduire, même si à l'extérieur la lumière brille. Ainsi en est-il dans l ordre moral et spirituel. C'est en vain que la vérité se montre, si le cœur manque de droiture. « Quiconque est insensé dit saint Augustin, injuste, impie, est aveugle de cœur ; à cause de ses péchés, il est ténèbres. La sagesse

s'offre à lui, mais il est devant elle comme un aveugle en face du soleil ; le soleil lui est présent, mais lui en est absent[1]. » Au contraire « bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu[2] ». *Vois donc*, dit Jésus, *si la lumière qui est en toi n'est pas ténèbres*, si rien ne trouble la pureté de ton regard, si ton intention est droite !

Le verset 36, qui clôt ce développement sur la lumière, est très difficile. La teneur n'en est pas fixée de façon certaine[3] ; beaucoup d'éditeurs jugent le texte altéré. La leçon que donnent généralement les éditions critiques, n'offre pas un sens bien satisfaisant. Il semble qu'il y ait tautologie à dire que, *si le corps tout entier est éclairé, n'ayant aucune partie entenébrée, il sera éclairé tout entier, comme lorsque la lampe, par son éclat, t'illumine*. On a essayé d'éviter cette tautologie en prenant le mot corps au sens général de « tout l'être », et en supposant qu'il s'agit dans les deux propositions, la conditionnelle et la principale, de deux lumières différentes, l'intérieure et l'extérieure : « *Si donc ton corps entier*, c'est-à-dire tout ton être, *est éclairé au point de n'avoir aucune partie entenébrée*, parce que l'œil de ton cœur est simple, alors tu seras éclairé par la lumière du Christ, qui se révèle aux petits et aux humbles ; tu le seras tout entier *comme lorsque la lampe, par son éclat, t'illumine*, au moment où tu pénètres dans la salle au milieu de laquelle elle brille sur le chandelier. » C'est là une doctrine authentiquement évangélique[4] ; mais étant donnée l'obscurité du texte, il n'est pas sûr que nous devions la lire dans ce verset 36.

1. Saint AUGUSTIN, *In Ioan. evang.*, tract. I, c. I, n° 19 (*P. L.*, 35, 1388).

2. MT., V, 8.

3. Le *Codex Bezae* (D) et plusieurs Mss. de l'ancienne version latine (*a, b, e, ff*[2], *i, r*) omettent les ℣℣. 35 et 36 et y substituent MT., VI, 23 *b*. Les versions syriaques curetonienne et sinaïtique ont le ℣. 35, mais la curetonienne remplace le ℣. 36 par MT., VI, 23*b* ; la sinaïtique offre une leçon particulière, retouche peu claire du texte primitif, attestée aussi par les Mss. *f* et *q* de l'ancienne version latine. — Cf. F.-C. BURKITT, *Evangelion Da-Mepharreshe*, Cambridge, 1904, t. II, pp. 243, 295.

4. JN., III, 19-21.

Jésus condamne les pharisiens et les docteurs de la Loi,
XI, 37-54
(MT., XXIII, 1-36)

XI. [37] Il finissait de parler, quand un pharisien l'invita à déjeuner chez lui. Jésus entra et se mit à table. [38] Ce que voyant, le pharisien s'étonna de ce qu'il n'avait pas commencé par se laver avant le repas. [39] Mais le Seigneur lui dit : « Donc vous, les pharisiens, vous purifiez le dehors de la coupe et du plat, mais votre intérieur est plein de rapacité et de méchanceté. [40] Insensés ! celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas aussi fait le dedans ? [41] Cependant, donnez en aumônes ce qui est dedans, et voici que tout est pur pour vous ! [42] Mais malheur à vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue et de tous les légumes, et que vous négligez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait faire cela sans omettre le reste. [43] Malheur à vous, pharisiens, parce que vous recherchez la première place dans les synagogues et les salutations sur les places publiques. [44] Malheur à vous, parce que vous êtes comme les tombeaux qu'on ne voit pas et sur lesquels on marche sans le savoir ! »

[45] Alors un docteur de la Loi prit la parole et lui dit : « Maître, en parlant de la sorte, tu nous outrages nous aussi ! » [46] Jésus répondit : « Oui, à vous aussi, docteurs de la Loi, malheur ! parce que vous imposez aux hommes des charges impossibles à porter, alors que vous-mêmes n'y touchez pas d'un seul de vos doigts ! [47] Malheur à vous, parce que vous bâtissez les tombeaux des prophètes, alors que vos pères les ont tués. [48] Donc vous êtes des témoins, et vous

donnez votre assentiment aux œuvres de vos pères, car eux les ont tués, et vous, vous leur bâtissez des tombeaux. [49] C'est pourquoi la Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils en tueront et persécuteront, [50] afin qu'il soit demandé compte à cette génération du sang de tous les prophètes, qui a été répandu depuis la fondation du monde, [51] depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie qui périt entre l'autel et le sanctuaire. Oui, je vous le dis, il en sera demandé compte à cette génération.

[52] Malheur à vous, docteurs de la Loi, parce que vous avez pris la clef de la science ! vous-mêmes n'êtes pas entrés, et ceux qui voulaient entrer, vous les avez empêchés ! »

[53] Quand il fut sorti de là, les scribes et les pharisiens commencèrent à être terriblement irrités et à le presser de questions multiples, [54] lui tendant des pièges pour surprendre quelque parole de sa bouche.

*
* *

Jésus finissait de parler, quand un pharisien l'invita à déjeuner : il s'agit ici du repas de midi qui était moins important que celui du soir.

Répondant à l'invitation, *Jésus entre dans la maison* et tout droit *va se mettre à table.* Le Pharisien s'étonne que Jésus ait omis les ablutions rituelles[1], d'autant plus nécessaires, pense-t-il, que les occasions de contacts impurs ont été plus nombreuses au milieu de la foule. Cet étonnement motive une leçon. Au souci scrupuleux avec lequel les Pharisiens nettoient le

1. Saint Luc emploie le mot βαπτίζεσθαι, «prendre un bain», mais ici il ne semble pas signifier plus que les ablutions des mains (Mc., VII, 2 sqq.) ou des pieds (Lc., VII, 44), en usage chez les Juifs avant le repas.

dehors des objets dont ils se servent, Jésus oppose l'impureté de leur conscience : « *Donc vous, les Pharisiens, vous purifiez le dehors de la coupe et du plat, mais votre intérieur est plein de rapacité et de méchanceté.* » La purification des objets extérieurs est insuffisante sans la purification intérieure, car Dieu veut être servi en esprit et en vérité. « *Insensés ! celui qui a fait le dehors, n'a-t-il pas aussi fait le dedans ?* » Le Créateur a des droits sur l'un comme sur l'autre ; et qui veut l'honorer par des observances, doit l'honorer aussi par le cœur.

De ces deux puretés, l'intérieure et l'extérieure, c'est la première qui est essentielle et qui doit être le principe de la seconde. Que les Pharisiens se soucient donc de la charité plus que de leurs ablutions, s'ils veulent se rendre agréables à Dieu, et qu'ils exercent cette charité par l'aumône : « *Cependant, donnez en aumônes ce qui est au dedans*[1] de ces coupes et de ces plats qui circulent, faites aux pauvres la charité, *et tout sera pur pour vous* : vos cœurs seront purifiés comme vos coupes et vos plats. » Car l'amour, prouvé par des œuvres, attire le pardon de Dieu[2].

Soudain Jésus change de ton. Aux paroles d'exhortation succèdent des malédictions proprement dites. Semblable réquisitoire figure au chapitre XXIII de saint Matthieu, mais dans un cadre et un ordre différents[3]. Saint Luc n'a pas pris ce discours dans le premier évangile, qu'il ne semble pas avoir connu, au moins dans sa traduction grecque ; mais il a dû trouver ce groupement de sentences dans la source qu'il suivait.

Malheur à vous, Pharisiens ! La justification de l'anathème est dans leur ignorance de ce qu'est vraiment la Loi de Dieu, dans leur orgueil et leur hypo-

1. L'expression grecque τὰ ἐνόντα a été diversement traduite : *quod superest*, « de votre superflu » (Vulgate), ou « selon vos moyens » (Crampon). Nous gardons au grec son sens plus communément reçu (voir les lexiques de Zorell ou de Moulton-Milligan). Les papyrus confirment le sens de « ce qui est au-dedans ».

2. LC., VI, 36 ; MT., V, 7.

3. *Commentaire de saint Matthieu* (XXIII).

crisie. Ils sont ignorants de la Loi, puisque scrupuleux à en observer les prescriptions les moins importantes, comme celle de *payer la dîme de la menthe de la rue et des autres légumes* ils ne se font pas scrupule de violer le précepte de la charité négligeant ainsi ce *qu'exigent la justice et l'amour de Dieu* Ils sont orgueilleux, puisqu'ils recherchent partout les préséances, par complaisance en eux mêmes Il leur faut *la première place dans les Synagogues et les salutations sur les places publiques*. Ils sont hypocrites, puisqu'ils se montrent tout autres qu'ils ne sont en réalité *Malheur à vous parce que vous êtes comme des tombeaux qu'on ne voit pas et sur lesquels on marche sans le savoir*. D'après la Loi quiconque touchait une tombe était impur pendant sept jours[1] Aussi les sépulcres étaient-ils souvent blanchis à la chaux, afin que, rendus bien visibles, ils pussent être évités. Mais les tombeaux que sont les pharisiens, sont cachés, et l'on devient impur par les contacts que, sans connaître le fond de leur cœur, on peut avoir avec eux.

Ces reproches sévères atteignaient l'ensemble des Pharisiens, maîtres et disciples. L'intervention d'un assistant amène Jésus à mettre plus directement en cause les chefs de ce parti, docteurs de la Loi ou scribes. « *Maître*, dit l'un de ces légistes, *en parlant de la sorte, tu nous outrages, nous aussi !* » La protestation provoque de la part de Jésus de nouvelles malédictions qui tombent droit sur les docteurs de la Loi. Leur enseignement et leur pratique sont également dénoncés et flagellés. Dans leur enseignement, ils ont deux poids et deux mesures : rigides à l'excès pour les autres, ils sont pour eux-mêmes d'une coupable indulgence. La même casuistique qui leur fait *imposer aux hommes des charges impossibles à porter*, leur permet à eux personnellement *de ne pas toucher ces fardeaux, pas même d'un seul doigt*. Quant à leur conduite, elle est pleine de contradictions. D'une part, ils bâtissent des tombeaux aux prophètes, alors que

1. *Nombr.*, XIX, 16.

leurs pères les ont tués ils sont ainsi les *témoins* de la sainteté des prophètes et, par les monuments qu'ils leur élèvent ils en perpétuent le souvenir D autre part *ils donnent leur assentiment aux œuvres de leurs pères* Car telle est l'ironie de leur conduite que tout en bâtissant des tombeaux pour les prophètes tués par leurs pères, ils sont eux mêmes prêts à tuer les prophètes !

Dieu le sait, et Jésus va révéler l'oracle de sa Sagesse, le plan que le Très Haut s'est proposé dans ses conseils. « *C'est pourquoi la Sagesse de Dieu a dit Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils en tueront et persécuteront* » *La Sagesse de Dieu* n'est pas ici un livre dont Jésus ferait une citation, mais la Providence divine dont il révèle le dessein. En mettant à mort, après les prophètes de l'Ancien Testament, les envoyés du Christ, les Juifs accumuleront sur leurs propres têtes les vengeances célestes qu'appelle *le sang des justes répandu depuis la fondation du monde le sang d Abel et celui de Zacharie*, le grand-prêtre *qui périt entre l'autel et le sanctuaire* en s'écriant : « Que Dieu voie et fasse justice[1] ! « Si l'on tient compte des légendes du Talmud sur le sang de Zacharie qui bouillonnait encore lors de la prise de Jérusalem par les Babyloniens et dont on montrait encore la trace au temps de saint Jérôme, du souvenir perpétué par le tombeau de Zacharie sous les murs du Temple, on n'aura pas à réserver l'hypothèse d un autre Zacharie plus récent, qui ne nous serait pas mieux connu que la tour de Siloé. Il ne faut nommer ni Zacharie, père de Jean-Baptiste, avec des rêveries apocryphes condamnées par saint Jérôme, ni Zacharie, fils de Baruch, tué au début de la guerre juive, avec quelques critiques rêveurs. Jésus ne pouvait rappeler un souvenir plus vivant et plus impressionnant que celui de Zacharie, prêtre et prophète[2]. »

Dans une dernière malédiction, Jésus fait grief aux docteurs de la Loi d'avoir pris en bien propre *la clef de la science*, sans profit pour eux ni pour leurs disciples.

1. *II Chron.*, XXIV, 19-22. — 2. LAGRANGE, in h. l.

Ils se sont réservé, comme un monopole, l'interprétation des divines Écritures, de la Loi et des Prophètes. Ceux qui prétendent posséder la clef qui introduit à cette connaissance, auraient dû entrer dans l'intelligence de l'évangile et y amener les autres. Mais c'est tout le contraire qui se produit. L'Écriture, mal comprise par les Scribes, ne leur ouvre pas les portes du royaume de Dieu ; son mystère reste pour eux lettre close, comme pour ceux qui subissent le prestige de leur autorité. « *Malheur à vous, docteurs de la Loi ! Vous-mêmes n'êtes pas entrés, et ceux qui voulaient entrer, vous les avez empêchés* ». Cet épisode marque dans l'histoire évangélique une rupture. Il prépare aussi une catastrophe. En attendant, c'est vers des âmes moins fermées que se tourne le Sauveur. Tandis que Scribes et Pharisiens, *furieusement irrités*[1], *lui tendent des pièges pour surprendre quelque parole de sa bouche*, il va continuer, affermissant toujours sa face vers Jérusalem, à prêcher l'évangile du royaume de Dieu.

Discours de Jésus sur le salut (XII, 1-59)

La plus grande partie des paroles du Christ qui sont rapportées dans ce chapitre XII de saint Luc, figurent aussi dans le premier Évangile, mais en des contextes différents : elles se retrouvent principalement dans le Sermon sur la Montagne (V-VII), dans les instructions de Jésus à ses Apôtres avant leur mission (X, 5-42) et dans le grand discours apocalyptique du chapitre XXIV. Il est de ces sentences qui ont dû être dites plusieurs fois par Jésus au cours de son ministère. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que les premières formes de la catéchèse apostolique les aient groupées diversement et les aient rattachées à des occasions différentes. Dans ce chapitre

1. Sur le sens de l'expression grecque δεινῶς ἐνέχειν, cf. Field, *Notes on the Translation of the New Testament*, Cambridge, 1899, p. 64.

de saint Luc, les instructions de Jésus sont réparties en quatre sections (vv 1-12 ; 13-21 ; 22-53 ; 54-59), dont la première et la troisième s'adressent spécialement aux disciples, et les deux autres à la foule. « Il semble cependant que Luc a conçu tout cet ensemble comme un seul discours sur le thème général du salut, qu'il faut mettre au dessus de tout, et pour lequel il faut être prêt, car le moment est venu[1]. »

Divers avis aux disciples sur le levain des Pharisiens, le courage à confesser le Fils de l'homme, le péché contre le Saint-Esprit, l'assistance du Saint-Esprit dans la persécution, XII, 1-12.

(Cf. MT., X, 26-33 ; 19, 20 ; XII, 31-32 ; MC., VIII, 38 ; III, 28-30)

XII. [1] Sur ces entrefaites, des milliers de gens s'étant rassemblés au point de s'écraser les uns les autres, Jésus se mit à dire, d'abord à ses disciples : Gardez-vous du levain des Pharisiens qui est l'hypocrisie. [2] Il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu. [3] C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres, sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez prononcé à l'oreille dans les celliers, sera publié sur les toits.

[4] Je vous le dis à vous mes amis : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et après cela ne peuvent rien faire de plus. [5] Je vous montrerai qui vous devez craindre : Craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne : oui, vous dis-je, celui-là, craignez-le !

1. LAGRANGE, in h. l.

Ne vend-on pas cinq passereaux pour deux as ? Pourtant pas un seul d'entre eux n'est en oubli devant Dieu. 7 Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés ! Ne craignez pas. Vous valez plus que beaucoup de passereaux !

8 Je vous le dis : quiconque me reconnaîtra devant les hommes, le Fils de l'homme aussi le reconnaîtra en présence des anges de Dieu. 9 Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu. 10 Et quiconque aura dit une parole contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais à qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne sera pas pardonné.

11 Et lorsqu'on vous amènera aux synagogues et devant les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous vous défendrez ni de ce que vous direz, 12 car le Saint-Esprit vous enseignera, au moment même, ce qu'il faudra dire. »

*
* *

En condamnant les Pharisiens, Jésus a attiré leur colère sur lui et sur ses disciples. Ceux-ci doivent s'attendre à des persécutions. Mais ils ne doivent pas les craindre. *L'hypocrisie* des Pharisiens, ce *levain*, dont il faut *se garder*, car il corrompt la simplicité chrétienne, sera un jour dévoilée. « *Il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.* »

C'est là un principe universel, qui trouve son application dans la prédication de l'Évangile. Ses commencements ont été entourés d'un certain secret ; Jésus et ses disciples ont usé de réserve et de circonspection dans l'enseignement des mystères du règne de Dieu. Un jour viendra où la prédication éclatera au grand jour, où l'Évangile sera un sujet d'entretien d'une terrasse à l'autre. « *C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres, sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez*

prononcé à l'oreille dans les celliers, sera prêché sur les toits. »

Cette prédication ouverte attirera aux disciples persécution, risque de mort. Qu'ils ne s'effrayent pas ; car le pouvoir des persécuteurs s'arrête à la vie terrestre, il est sans effet sur la vie éternelle. « *Je vous le dis, à vous mes amis ; ne craignez pas ceux qui tuent le corps et après cela ne sauraient rien faire de plus.* » Le seul qu'il faut craindre, c'est Dieu, maître des corps et des âmes, qu'il peut condamner à la *géhenne* éternelle. « *Oui, vous dis-je, celui-là, craignez-le !* » Et quel motif les disciples auraient-ils de craindre les hommes plus que Dieu ? Non seulement Dieu est le seul qui puisse condamner à la géhenne, mais ici-bas rien n'arrivera aux disciples que ce qu'il veut ou permet. Sa Providence veille sur chacun d'eux ; même les cheveux de leur tête sont comptés. Si Dieu n'oublie aucun de ces moineaux, *dont on vend cinq pour deux as*, — nous dirions pour deux sous, — combien plus prendra-t-il soin des disciples du Christ ? un seul d'entre eux est plus précieux à ses yeux que *beaucoup de passereaux*[1].

Cette Providence s'étendra sur les disciples à travers les persécutions qu'ils auront à subir pour rendre témoignage au nom de Jésus ; elle les suivra par-delà la mort. *Le Fils de l'homme* sera présent au jour du jugement, avec *les anges de Dieu*, et devant eux *il reconnaîtra* comme siens ceux qui se seront déclarés pour lui ici-bas, comme *il reniera* ceux qui l'auront renié devant les hommes[2].

Les ℣℣. 2-9 que nous venons de commenter, correspondent aux ℣℣. 26-33 du chapitre X de saint Matthieu. Ils sont suivis dans saint Luc des paroles de Jésus touchant le blasphème contre le Fils de l'homme et contre l'Esprit-Saint. Saint Marc et saint Matthieu ont enchâssé cet enseignement dans le discours où Jésus confond les Pharisiens qui l'accusent de chasser les

1. Cf. MT., X, 26-31, dans le discours de Jésus à ses apôtres avant leur mission.
2. MT., X, 32-33 ; MC., VIII, 38.

démons par Béelzéboul, et ce contexte éclaire mieux le sens du passage[1]. D'après l'enchaînement des paroles dans le troisième évangile, Jésus ayant parlé à ses disciples de reniement, leur enseigne que de ce reniement la faute aujourd'hui peut être encore pardonnée. *Celui qui dit une parole contre le Fils de l'homme*, manifesté dans l'humilité de sa condition terrestre, est excusable, jusqu'à un certain point, de n'en pas voir le mystère. Son incrédulité paraît faite d'ignorance et de faiblesse. Elle s'explique par la sublimité de l'évangile et les sacrifices qu'impose la conversion. Mas il est un blasphème qui ne sera pas pardonné : *le blasphème contre l'Esprit-Saint*. Celui-là se rend coupable de ce blasphème, qui non seulement n'adhère pas au Christ comme au Fils de Dieu, mais attribue à l'esprit du mal ses œuvres de bonté, de puissance salutaire, alors que toute âme droite y voit manifestement le doigt de Dieu, l'action du Saint-Esprit. Ainsi font les Pharisiens qui accusent Jésus de chasser les démons par Béelzéboul, ainsi ferait l'apostat qui renierait la manifestation de la bonté divine dans l'œuvre du Christ. C'est le péché irrémissible, non au regard de la miséricorde de Dieu, que Jésus n'entend pas limiter, mais parce qu'en fait celui qui le commet, ferme obstinément les yeux à la lumière et se rend opiniâtrément sourd aux appels de la grâce.

Ces avis qui ont fait entrevoir aux disciples un avenir où ils auront à confesser leur foi au milieu des dangers et des persécutions, se terminent par une promesse réconfortante. *Lorsqu'on les conduira aux synagogues* devant les autorités juives ou aux tribunaux *devant les magistrats* païens, *qu'ils ne s'inquiètent pas à l'avance de savoir quel plaidoyer ils feront, ni ce qu'il faudra dire*. Qu'ils ne soient ni pusillanimes ni présomptueux, mais humblement confiants dans l'Esprit-Saint. *Car l'Esprit-Saint* les assistera et *leur enseignera, au moment même, ce qu'il faudra dire*. Ces réponses inspirées confondront la sagesse des philosophes et l'habileté des politiques.

1. MT., XII, 31-32 ; MC., III, 28-30. Voir les deux *Commentaires des aint Matthieu et de saint Marc, in h. loc.*

L'attachement aux biens de la terre et la vie de l'âme,
XII, 13-21

XII. [13] Quelqu'un du milieu de la foule lui dit : « Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. » [14] [Jésus] lui répondit : « O homme, qui m'a établi pour être votre juge ou pour faire vos partages ? »

[15] Puis il leur dit : « Veillez et gardez-vous de toute cupidité. Car si quelqu'un est dans l'abondance, sa vie ne dépend pas des biens qu'il possède. » [16] Et il leur dit cette parabole : « Il y avait un homme riche, dont les terres avaient beaucoup rapporté. [17] Et il raisonnait en lui-même, se disant : Que vais-je faire ? Car je n'ai plus où ramasser ma récolte. [18] Et il dit : Voici ce que je vais faire : j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, et j'y serrerai toutes mes récoltes et mes biens. [19] Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour nombre d'années, repose-toi, mange, bois, festoie ! [20] Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit-ci, on va te réclamer ton âme et ce que tu as préparé, pour qui sera-ce ? [21] Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même, au lieu de s'enrichir en vue de Dieu. »

*
* *

L'interruption, qui part du milieu de la foule, est conforme à la psychologie populaire. Puisque Jésus vient de parler de jugement, il semble naturel à un de ses auditeurs de l'inviter à juger un différend domestique, le partage d'un héritage entre son frère et lui.

C'était l'usage de recourir aux rabbins en pareil cas. Mais en fait, l'inconnu montre, par sa question même, qu'il n'a pas compris l'enseignement de Jésus. Ce n'est pas pour régler des affaires terrestres que le Christ a paru en ce monde. Il est vrai qu'en le ressuscitant, le Père lui a donné pouvoir effectif sur toute créature[1], l'a établi juge des vivants et des morts[2]. Mais sa mission historique a été une mission exclusivement religieuse, il a voulu être avant tout le révélateur du Père[3]. Comme le dit saint Ambroise, « il refuse à bon droit de trancher les différends terrestres, celui qui est venu révéler les secrets célestes[4] ».

Au plaignant qui l'a interpellé, Jésus répond : « *O homme, qui m'a établi pour être votre juge et m'occuper de vos partages ?* » Et il se sert de l'incident pour orienter l'attention renouvelée de la foule vers des régions supérieures aux intérêts éphémères.

Veillez et gardez-vous de toute cupidité, du désir d'amasser beaucoup, de posséder de grandes richesses. *La vie* de l'homme, en effet, sa vraie vie, celle qui demeure, *n'est pas dans les biens qu'il possède.* Il est porté à s'imaginer le contraire, à s'attacher souverainement aux biens de ce monde, surtout quand il les a en abondance. Pure illusion : les biens terrestres sont caducs, la mort peut à l'improviste nous les enlever. Cette doctrine, qui exprime une des conditions générales de la vie présente, est illustrée par la parabole du riche insensé, que la mort vient brusquement tirer de son erreur.

Jésus met en scène un propriétaire, dont l'opulente récolte excède les engrangements. Aussitôt les projets de naître : « *Que vais-je faire ? Je manque de place... eh bien, j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands et j'y serrerai toutes mes récoltes et mes biens.* » L'accumulation des possessifs, *mes* greniers, *mes* récoltes, *mes* biens, montre combien ce maître de maison se complaît dans la jouissance que lui procure cette absolue propriété. En homme pratique, il suppute toutes ses chances

1. MT., XXVIII, 18. — 2. *Act.* X, 42. — 3. JN., I, 18 ; MT., XI, 27 ; LC., X, 22. — 4. « Bene terrena declinat, qui propter divina descenderat. » S. AMBROISE, in h. l.

de bonheur futur. Se dédoublant en quelque sorte, il s'adresse à son âme qu'il ne considère que comme le sujet du plaisir et de la jouissance[1]. « *Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour beaucoup d'années, repose-toi, mange, bois, festoie !* » Il croit qu'en parlant ainsi, il est sage et prudent. Illusion ! Cet avenir qu'il regarde comme assuré est sur le point de lui échapper. La mort va le lui ravir, sans même attendre jusqu'au lendemain. « *Insensé ! cette nuit-ci, on va te redemander ton âme.* » C'est Dieu qui fait réclamer cette âme par les exécuteurs de ses desseins : qui sont ces agents de la volonté divine, anges, hommes, événements, le texte ne le précise pas. Et pendant que l'âme est redemandée pour le jugement, les biens accumulés ici-bas passent à un autre.

« *Ainsi en est-il de celui qui thésaurise pour lui-même au lieu de s'enrichir en vue de Dieu.* » Celui qui organise sa vie sans tenir compte de Dieu, sans le prendre pour fin, comme si la vie n'avait d'autre but que la jouissance terrestre, celui-là perd tout quand à la mort il perd les biens de ce monde, et cette mort peut le frapper quand il y pense le moins. Sans enseigner explicitement quel doit être le bon emploi des richesses, la parabole nous apprend à ne pas nous confier en elles, comme si elles étaient le tout de la vie. « L'essentiel est de ne pas imiter l'insensé qui y mettrait tout son espoir comme si Dieu n'existait pas, et, si l'on est riche, qu'on soit riche en regardant Dieu comme sa fin[2]. »

Il faut s'abandonner à la Providence pour le temporel et chercher le royaume de Dieu, XII, 22-34 (MT., VI, 25-31)

XII. [22] Il dit à ses disciples : « C'est pourquoi, je vous le dis : Ne vous inquiétez pas pour votre âme de ce que vous mangerez, ni pour votre corps

1. « La *nèfesch* (âme), en hébreu, est le siège des appétits, notamment de l'appétit pour la nourriture » (P. JOÜON). Cf. LC., XII, 22.
2. LAGRANGE, in h. loc.

de ce dont vous vous vêtirez. [23] Car l'âme vaut plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. [24] Considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent, n'ont ni cellier, ni grenier, mais Dieu les nourrit. Combien vous valez plus que les oiseaux ! [25] Qui de vous peut, en s'en donnant le souci, ajouter une coudée à la longueur de sa vie ? [26] Si donc vous ne pouvez pas le moins, pourquoi vous inquiétez-vous du reste ?

[27] Considérez les lis, comment ils croissent : ils ne travaillent ni ne filent. Or, je vous le dis, Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux. [28] Si donc Dieu revêt ainsi dans les champs l'herbe qui est aujourd'hui et qui demain sera jetée au four, combien plus le fera-t-il pour vous, gens de peu de foi !

[29] Et vous, ne vous mettez pas en quête de ce que vous mangerez ni de ce que vous boirez, et ne vous en tourmentez pas. [30] De toutes ces choses les païens de ce monde se préoccupent, mais votre Père sait que vous en avez besoin. [31] Au reste, cherchez son règne, et ces choses vous seront surajoutées.

[32] Ne crains point, petit troupeau ! Car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. [33] Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumônes. Faites-vous des bourses inusables, un trésor inépuisable dans les cieux où aucun voleur n'approche et aucune teigne ne ronge. [34] Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur. »

*
* *

Tandis que la parabole du riche insensé ne concernait pas directement le royaume de Dieu et avait été dite à la foule, Jésus s'adresse maintenant *à ses disciples*, aux enfants du royaume. L'enseignement rapporté

ici par saint Luc fait partie, dans saint Matthieu, du sermon sur la Montagne. Les versets 22-31 ne présentent que de légères différences d'expression avec MT., VI, 25-33 ; et de même les versets 33-34 de LC. sont parallèles à MT., VI, 19-21[1]. Saint Luc a en propre le verset 32, qui à lui seul est une perle de la littérature évangélique.

Ces nouvelles instructions de Jésus se relient naturellement à ce qui précède. La parabole du riche insensé a mis en relief la fragilité de tout espoir qui ne s'appuie que sur les biens de ce monde. Jésus va maintenant donner à ses disciples une leçon de confiance en la Providence et de détachement des choses de la terre. Ces deux sentiments se soutiennent l'un l'autre et sont comme deux aspects d'une même disposition foncière.

Puisqu'il est insensé de mettre sa confiance dans les richesses, *c'est pourquoi*, dit Jésus, ne vous y fiez pas, et même ne vous laissez pas dominer par le souci de la nourriture et du vêtement. « *Ne vous inquiétez pas pour votre âme de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de ce dont vous vous vêtirez.* » L'âme est ici le siège des appétits, comme précédemment au ℣. 19. Ces préoccupations qui tendent à absorber tout l'homme, ne sauraient convenir à ceux qui sont appelés à annoncer le royaume de Dieu. Le fait de leur vocation leur est une garantie de la sollicitude du Père céleste à leur égard. N'ont-ils pas à s'occuper de la vraie vie, la vie spirituelle, qui est plus importante que celle du corps, elle-même plus importante que son vêtement ? Or Dieu prend soin et de la nourriture du corps et de son vêtement. Il nourrit les oiseaux, il revêt les fleurs des champs. *Combien plus le fera-t-il pour vous, gens de peu de foi ?* Dieu, en effet, sait ce dont vous avez besoin. Il vous le donnera, puisqu'il aime les amis de son Christ. Il ne pose qu'une condition aux largesses de sa Providence secourable : *Cherchez le règne de Dieu et ces choses vous seront surajoutées.*

Cette leçon que traverse un spiritualisme dont aucune philosophie n'a atteint l'idéal, se revêt des images les

1. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (VI, 19-21 ; 25-33).

plus expressives. Le spectacle des corbeaux voraces qui ne manquent de rien, encore qu'ils n'aient aucune des préoccupations du paysan galiléen, soucieux et de semer et de moissonner et d'amasser, rend manifeste l'action de la Providence. La souveraineté absolue de cette action et la nécessité de lui faire confiance apparaissent non moins nettement, quand on considère l'impuissance où se trouve l'homme de réaliser sans elle ses désirs. « *Qui d'entre vous peut, en s'en donnant du souci, ajouter une coudée à son âge,* prolonger à son gré, ne fût-ce que de quelques heures, une vie dont la durée est entre les mains de Dieu ? » Les versions anciennes ont généralement entendu le texte, non de l'*âge* de la vie, mais de la stature, le mot grec ἡλικία pouvant avoir les deux sens : qui de vous, à force d'y penser, peut ajouter une coudée à sa taille ? La plupart des commentateurs modernes se prononcent pour la première interprétation. « Mieux vaut penser ici à la prolongation de la vie qu'à l'accroissement de la taille : tout le monde nourrissant la prétention de vivre longtemps, tandis que personne ne songe sérieusement à augmenter sa taille, surtout d'une coudée[1]. » La comparaison des lis, dont le charme naturel est supérieur au luxe emprunté de Salomon, laisse entendre que la Providence est pour ceux dont elle s'occupe, merveilleusement libérale. L'herbe qui passe *et qui demain sera jetée dans le feu,* est par elle revêtue de beauté. Qu'en sera-t-il donc des enfants de Dieu, tels que sont les disciples de Jésus ?

A ceux-ci une conclusion s'impose : il leur faut se confier à la Providence du Père céleste beaucoup plus qu'aux calculs de la prudence humaine. *Ne soyez pas inquiets.* Qu'ils ne se conduisent pas comme les païens, *ces nations du monde, qui se préoccupent* si fort du

1. *Commentaire de saint Matthieu,* (VI, 27). — Même interprétation dans PLUMMER, KNABENBAUER, LAGRANGE. Ce dernier remarque : « Si la métaphore paraît étrange, elle peut s'autoriser du ps. XXXIX, 6, qui compare la durée de la vie à une largeur de main (hébr.). Ici on la comparerait plutôt à un édifice qui peut s'élever plus ou moins haut, d'où le choix d'ἡλικία qui signifie à la fois âge ou stature. »

manger, du boire, du vêtement. Leur vocation est plus haute : qu'ils la suivent, en comptant sur le secours *du Père qui sait ce dont ils ont besoin* Qu'ils mettent au premier plan de leurs préoccupations le service de Dieu, *la recherche de son règne*, et les autres choses, le manger, le boire, le vêtement, leur *seront surajoutées*, en vue de cette fin et dans la mesure où elles doivent y conduire[1]. Remarquons que Jésus ne dit pas que ces choses seront données avec surabondance, comme un surcroît de luxe. Dieu peut trouver bon d'être servi dans la pauvreté, et même il peut arriver à un chrétien que les moyens de subsistance lui manquent et que sa vie défaille par suite des privations : Dieu aura jugé que son serviteur a accompli sa tâche et qu'il est temps de l'introduire dans la joie de son Seigneur.

On détournerait les paroles de Jésus de leur vrai sens, si l'on y voyait un encouragement à la paresse et à l'incurie, ou même simplement l'expression d'une doctrine idéaliste, étrangère aux réalités humaines. L'enseignement du divin Maître n'a pas cette portée antisociale. S'il condamne l'inquiétude de l'égoïsme mesquin et terre à terre, il ne dit rien contre une prudente économie domestique. Les comparaisons empruntées aux mœurs des corbeaux ou à la croissance des lis ont pour but d'exciter les disciples à la confiance en la Providence, mais ce sont des comparaisons, dont tous les traits ne s'appliquent pas tels quels à l'homme. Celui-ci, parce qu'il est doué d'intelligence, doit s'aider, lui et les siens, par une juste prévoyance. Il reste qu'il doit garder l'ordre des valeurs, faire passer avant tout le service de Dieu et, au milieu même des occupations qui regardent les biens temporels, lever les yeux vers le Père qui finalement est le maître de sa vie.

De même, si Jésus souhaite que les apôtres de l'Évangile auxquels le Père en donne la grâce, préfèrent à la recherche des biens terrestres celle des biens célestes,

1. Ce texte difficile a été longuement expliqué dans le *Commentaire de saint Matthieu* (VI, 33).

il n'exclut pas pour autant le progrès matériel. Il le favorise plutôt. Car poursuivie sans modération, la richesse risquerait de conduire au culte du veau d'or. Elle produirait ainsi dans le monde un renversement les valeurs morales, qui serait fatal à l'humanité. Celle-ci, pour apprendre à se contenir, — ce qui est une condition de son bonheur, — n'aura pas trop de l'exemple des disciples de Jésus, devenus volontairement pauvres à cause de l'Évangile. Elle recueillera utilement d'âge en âge la leçon de leur spiritualisme libérateur.

Cette exhortation au détachement se termine par quelques paroles qui rendent un son de particulière tendresse. Jésus considère les disciples serrés autour de lui, comme des brebis autour de leur pasteur, à l'approche de quelque danger, et il les réconforte. Non seulement les disciples ne doivent pas se préoccuper des biens de ce monde, comme les païens, mais ils doivent s'affranchir de la timidité et de la peur. La bonté du Père céleste leur a ouvert l'accès à des richesses spirituelles, qu'aucune créature ne saurait leur enlever. « *Ne crains point, petit troupeau ! Car il a plu à votre Père de vous donner le royaume.* » Qu'ils répondent à ces prévenances, en se consacrant complètement au service de Dieu. « *Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumônes.* » Par ce détachement et par cette charité, ils se prépareront un trésor dans le ciel, non point semblable aux trésors de la terre qui sont exposés à se perdre, mais d'une valeur indéfectible. Là-haut *pas de voleur qui puisse approcher* et percer les murs, comme pour les maisons palestiniennes ; *pas de teigne qui ronge*, comme dans les coffres où les Orientaux serrent vêtements et étoffes précieuses.

L'effet de ce détachement est de tourner les pensées et les désirs de l'âme vers les choses divines. *Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.* Le trésor attire le cœur. Travailler à amasser dans le ciel un trésor de mérites fixe le cœur de l'homme là où se trouvent les véritables richesses et le dispose à aimer Dieu d'un amour souverain : *ubi enim res amata, ibi est cor amantis.*

Dans son cadre historique, devant des disciples spécialement appelés à annoncer l'Évangile, le discours de Jésus paraît bien être une invitation au détachement et à la pauvreté volontaire. Mais cette page évangélique déborde son contexte immédiat. Sans proposer indistinctement à tous le détachement effectif, elle comporte cependant un enseignement applicable à tout chrétien, une leçon universelle de détachement du cœur. Comme le dit justement Maldonat, « s'il n'est pas nécessaire que tous les chrétiens vendent ce qu'ils possèdent, tous néanmoins doivent être prêts à faire ce sacrifice, au cas où ils n'auraient pas d'autre moyen de rester fidèles au Christ[1]. »

Parabole des serviteurs vigilants, XII, 35-40
(Cf. MT., XXIV, 43-44 ; MC., XIII, 33, 35)

XII. « [35] Ayez [toujours] les reins ceints et vos lampes allumées ! [36] Et soyez semblables à des gens qui attendent leur maître à son retour des noces, afin qu'à son arrivée lorsqu'il frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt. [37] Heureux ces serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillant ! Je vous le dis en vérité, il se ceindra, il les fera mettre à table, et passant devant eux, il les servira. [38] Et s'il rentre à la deuxième ou à la troisième veille et qu'il trouve les choses ainsi, heureux sont ces serviteurs-là ! [39] Sachez-le bien, si le maître de la maison connaissait l'heure à laquelle le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. [40] Vous aussi tenez-vous prêts car c'est à l'heure où vous n'y penserez pas, que le Fils de l'Homme viendra. »

1. MALDONAT, in h. l.

*
* *

Cette exhortation à la vigilance continue le développement précédent. Jésus vient d'élever le cœur de ses disciples vers le ciel dont la possession leur est promise. Mais cette espérance ne saurait être pour eux un motif de se laisser aller à une quiétude nonchalante. En attendant de recevoir cette récompense, ils doivent être vigilants. *Que vos reins soient ceints*, dans l'attitude des serviteurs qui ont serré à la taille les plis de leur tunique pour faire le service de la table. *Que vos lampes soient allumées*, comme dans la maison où les domestiques attendent leur maître, à son retour d'une noce à laquelle il a été invité. La nuit est tombée ; le maître peut tarder, ne rentrer qu'à *la deuxième veille*, — entre neuf heures et minuit, — ou même se faire attendre jusqu'à *la troisième veille*, — entre minuit et trois heures du matin[1]. *Heureux les serviteurs que le maître à son arrivée trouvera veillant*, prêts à lui ouvrir, *lorsqu'il frappera à la porte !* Que fera le maître ? Félicitera-t-il ses serviteurs de leur fidélité ? Mieux que cela. *En vérité, je vous le dis, il se ceindra, les fera mettre à table et, passant devant eux*, étendus sur des lits ou sur des coussins, à la mode antique, *il les servira*. A l'image du maître tel qu'on le rencontre dans la vie réelle, s'en substitue soudain une autre plus émouvante. Car « si Jésus connaît les exigences des maîtres ordinaires, il se connaît aussi ; et c'est pourquoi, lui-même, Fils de Dieu et Fils de l'homme, essentiellement « venu pour servir », il se présente comme le servant de ses serviteurs au banquet familial de la vie éternelle. Il fallait bien fausser l'image sociale du maître au milieu de ses serviteurs pour qu'elle devînt révélatrice des abaissements de Dieu pour le service de ses fidèles et de ses élus. L'image retombe, comme brisée de ce

1. Le texte suppose la division des douze heures de la nuit en quatre veilles, comme dans Mc., XIII, 35 ; Mt., XIV, 25.

suprême effort pour rendre une bonté et des récompenses qui surpassent toute analogie. C'est toute la dogmatique des exigences divines, de la patience divine, de la miséricorde divine, qui se termine par l'évocation de récompenses inénarrables ; mais tout cet enseignement s'est illustré par la très simple et familière image du maître de maison, tel que Jésus le voyait chez ses compatriotes[1]. »

Si grande doit être la vigilance de ceux qui attendent le Fils de l'homme, qu'elle trouve dans celle du maître de maison lui-même son véritable modèle. Car plus encore que ses serviteurs, ce maître veille, si la maison et les biens dont il est le propriétaire, se trouvent menacés par quelque voleur. *Vous aussi, tenez-vous prêts : car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas.* Il ressemblera donc à un voleur. Et c'est assez dire, pour inculquer à tous l'idée de la soudaineté de sa venue, lorsque au jour du jugement, — ici jugement particulier plutôt que parousie générale, — il règlera les destinées de chacun pour l'éternité.

Parabole de l'intendant, XII, 41-48 (MT., XXIV, 45-51)

XII. 41 Pierre lui dit : « Seigneur, est-ce pour nous [seulement] que tu dis cette parabole ou pour tout le monde ? » 42 Et le Seigneur dit : « Quel est donc l'intendant fidèle, prudent, que le maître établira sur sa domesticité pour distribuer au moment voulu la ration de blé ? 43 Heureux ce serviteur que son maître, à son arrivée, trouvera agissant ainsi. 44 En vérité, je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens. 45 Mais si ce serviteur se dit en lui-même : Mon

1. SCHWALM, *La vie privée du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ*, p. 484.

maître tarde à venir, et s'il se met à battre les domestiques et les servantes, à manger et à boire et à s'enivrer, [46] le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne connaît pas, et il le retranchera et lui assignera comme lot celui des infidèles. [47] Ce serviteur qui sachant la volonté de son maître, n'a rien préparé ou qui a agi contre sa volonté, recevra un grand nombre de coups. [48] Celui qui, sans la connaître, a fait des choses qui méritent des coups, en recevra peu. A qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup, et de celui à qui l'on a beaucoup confié, on exigera davantage. »

*
* *

Jésus a insisté sur le devoir de la vigilance et de la fidélité. Une intervention de Pierre lui donne occasion de faire l'application de ce précepte aux disciples qui ont reçu plus de lumière et d'autorité dans le royaume de Dieu. *Pierre*, au nom des disciples, a demandé : « *Seigneur, est-ce pour nous* [*seulement*] *que tu dis cette parabole, ou pour tout le monde ?* » Les disciples ont tout quitté pour suivre Jésus. Ne doivent-ils pas compter plus que d'autres sur les promesses du Maître et n'ont-ils pas à attendre une récompense privilégiée ? Le Sauveur répond par une nouvelle parabole qui rappelle à Pierre et à tous ceux à qui est confiée une mission apostolique, la nature de leur responsabilité.

Cette parabole de l'intendant a été insérée par saint Matthieu dans la grande prophétie de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde (ch. XXIV-XXV). Par un groupement plus didactique, ce semble, que strictement chronologique, le premier évangéliste l'a réunie aux paraboles des dix vierges et des talents, qui se rapportent à un thème commun, le devoir de la vigilance. Saint Luc a en propre l'intervention de Pierre, indice

de circonstances bien déterminées, et les *vv.* 47-48. Pour le reste, les deux textes sont très proches l'un de l'autre.

Le rôle que les apôtres ont à remplir est symbolisé par celui de l'intendant, à qui un propriétaire, pendant une absence plus ou moins longue, a donné autorité sur toute la domesticité. L'intendant est considéré par son Maître comme un homme de confiance. Dans la pratique, plus d'un abusait de son pouvoir. « *Mon maître tarde à venir* », se disait-il, et ne craignant aucun contrôle, le voilà qui bat les domestiques, hommes et femmes, et au lieu de surveiller leur travail, fait bombance aux dépens de son maître.

Quand celui-ci se présentera, il ne manquera pas de punir sévèrement un pareil intendant. *Il le retranchera* du nombre de ses serviteurs, *et le rangera parmi les infidèles*, les rebelles, dont il partagera le sort. Cependant comme le maître est juste, il proportionnera la peine à l'infidélité. Il tiendra compte des circonstances atténuantes. *Un serviteur*, — c'est toujours de l'intendant qu'il s'agit, — *qui, sachant la volonté de son maître, n'a rien préparé, ou qui a agi contre sa volonté, recevra un grand nombre de coups ; celui qui, sans la connaître, a fait des choses qui méritent des coups, en recevra peu.* Mais si l'intendant a été fidèle, s'il a bien administré les terres, et distribué au moment voulu à tous les membres de la domesticité *leur ration de blé*, alors il *sera heureux*. Car il sera grandement récompensé. *En vérité, je vous le dis, le maître, à son arrivée, l'établira sur tous ses biens.* Ainsi en sera-t-il, à la venue du Fils de l'homme. Ceux auxquels a été donnée une mission de confiance, devront en rendre compte. S'ils ne l'ont pas remplie, ils seront retranchés du nombre des amis du Christ, rangés parmi les *infidèles*, qui n'ont pas part au royaume de Dieu. Il faut donc le reconnaître : *à qui l'on a beaucoup donné, on demandera beaucoup, et de celui à qui l'on a beaucoup confié, on exigera davantage.* En intervenant, Pierre rêvait surtout aux joies d'une récompense personnelle. Jésus le fait songer d'abord aux responsabi-

lités du devoir social : plus les disciples ont reçu de lumière pour instruire les autres et de pouvoir pour les conduire, plus aussi il leur sera demandé.

Le feu et la guerre apportés par Jésus. Les signes des temps, XII, 49-59 (Cf. MT., X, 34-36)

XII. 49 « Je suis venu mettre le feu sur la terre, et combien je voudrais qu'il fût déjà allumé ! 50 Mais j'ai à être baptisé d'un baptême et combien je suis dans l'angoisse, jusqu'à ce qu'il soit accompli !

51 Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? Non, vous dis-je, mais la division. 52 Car à l'avenir, dans une seule maison, s'il y a cinq personnes, elles seront divisées, trois contre deux et deux contre trois ; 53 il y aura division du père contre le fils, et du fils contre le père, de la mère contre la fille et de la fille contre la mère, de la belle-mère contre sa bru, et de la bru contre sa belle-mère. »

54 Il disait aussi aux foules : « Quand vous voyez un nuage s'élever au couchant, aussitôt vous dites : La pluie va venir ; et il en est ainsi. 55 Et quand souffle le vent du sud-est, vous dites : Il va faire une chaleur brûlante ; et cela arrive. 56 Hypocrites, vous savez juger de l'aspect de la terre et du ciel ; comment donc n'appréciez-vous pas ce temps-ci ? 57 Et pourquoi de vous-mêmes ne jugez-vous pas ce qu'il serait juste de faire ? 58 Ainsi lorsque tu te rends avec ton adversaire devant le magistrat, tâche en chemin d'être débarrassé de lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge et que le juge ne te livre

à l'officier de justice, et que l'officier de justice ne te mette en prison. [59] Je te le dis, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'au dernier centime. »

*
* *

Cette section n'a pas de lien étroit avec la parabole de l'intendant. Mais elle reste dans le ton grave de tout ce chapitre XII. Jésus qui a déjà donné à ses disciples des avis pour les jours de persécution, évoque à nouveau les perspectives tragiques de sa mission sur terre, sa passion douloureuse, les luttes qui diviseront les hommes à son sujet. Puis, s'adressant à la foule, il conclut par un appel à la pénitence en vue des temps qui vont venir.

Le ℣. 49, où Jésus parle *du feu qu'il est venu mettre sur la terre*, a été diversement interprété. Les uns supposent qu'il s'agit d'un feu déjà allumé et traduisent : « Je suis venu apporter le feu sur la terre et qu'est-ce que je désire encore, s'il est déjà allumé[1] ? » — comme si Jésus n'avait plus rien à désirer et qu'il ne lui restât plus pour achever sa mission qu'à subir sa Passion (℣. 50). D'autres pensent que Jésus exprime un désir, et traduisent : « Je suis venu mettre le feu sur la terre et combien je désire qu'il soit déjà allumé[2] ! » La Vulgate qui a peut-être lu εἰ μή *(nisi)* au lieu de εἰ ἤδη *(si iam)*, se rapproche de ce dernier sens : « Qu'est-ce que je veux sinon qu'il s'allume ? » La seconde manière de traduire semble plus conforme au contexte, car cet embrasement dont parle Jésus, paraît dépendre d'une condition qui n'est pas encore réalisée, le baptême de sang de sa Passion. On objecte, il est vrai, à la seconde

1. Ainsi la version anglicane (ancienne et revisée) ; Crampon porte : « Que désiré-je, si déjà il est allumé ? »

2. Ainsi, anciennement, la version syriaque curetonienne (cf. F.-C. BURKITT, *Evangelion Da-Mepharreshe*, t. I, Cambridge, 1904, p. 334-335) ; parmi les Modernes, SEGOND, KNABENBAUER, ZORELL, KLOSTERMANN, LAGRANGE, *La Bible du Centenaire* (protestante).

interprétation, qu'elle donne à la particule τί le sens de *combien* (πως), mais cet emploi, bien que rare, se rencontre pourtant dans le grec ancien et moderne[1].

Les commentateurs ne sont pas seulement en désaccord sur la traduction du ℣. 49. Ils varient aussi dans l'explication de ce *feu* que Jésus est venu mettre sur la terre. De graves autorités patristiques y ont reconnu le don de l'Esprit-Saint. « Le Seigneur, dit saint Grégoire le Grand, a envoyé ce feu, quand au souffle de son Esprit, il a embrasé nos cœurs de chair. La terre est en feu, quand notre cœur, que ses voluptés mauvaises avaient glacé, se libère des concupiscences du siècle présent et s'enflamme de l'amour de Dieu. Bien à propos, l'Esprit est apparu sous la forme du feu ; car dans tout cœur qu'il remplit, il supprime l'engourdissement que produit le froid des choses terrestres et met le désir ardent des choses éternelles[2]. » Cette interprétation qu'on retrouve dans la Liturgie de la Pentecôte[3], n'est cependant pas acceptée de tous. Maldonat rapproche le ℣. 49 du ℣. 51, sur la division apportée dans le monde par le Christ, et il voit dans ce feu dont parle Jésus, l'image des épreuves qui attendent ses disciples, épreuves désirables parce que sanctifiantes. Certes le feu est souvent dans l'Écriture le symbole des épreuves. Mais on comprend moins qu'en cette circonstance, elles fassent l'objet du désir ardent dont Jésus est rempli. Knabenbauer préfère entendre le feu, de l'œuvre du Christ à travers le monde, œuvre de purification et de renouvellement, qui rappellerait l'action

1. Comparer *II Rois* (Septante), VI, 20, où τί est l'équivalent de l'hébreu « combien » ; la leçon τί στενή (quam angusta) dans MT., VII, 14 ; le grec moderne τί καλά, « combien beau » (cf. BLASS-DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen, 1913, § 299).

2. Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Hom. in Evang.*, l. II, hom. XXX (*P. L.*, 76, 1223). Même interprétation dans saint AMBROISE, saint CYRILLE D'ALEXANDRIE, saint JÉRÔME.

3. Collecte de la Messe du samedi de la Pentecôte : « Illo nos igne quæsumus, Domine, Spiritus Sanctus inflammet, quem Dominus noster Jesus Christus misit in terrma et voluit vehementer accendi. »

du feu débarrassant l'or et l'argent de leurs scories. Si l'on songe que ce travail de purification spirituelle s'opère par l'action de l'Esprit-Saint, cette interprétation est bien près de rejoindre celle que les anciens avaient proposée. Ceux-ci expliquaient la prophétie de Jésus à la lumière qu'avait projetée sur elle sa réalisation, plutôt que d'après son contexte immédiat, où elle reste encore en partie voilée. Si on la considère au moment où elle fut prononcée, sans anticiper sur l'avenir, ce qu'on peut dire, c'est que Jésus « parle d'un feu symbolique, donc dans les âmes (cf. Lc., XXIV, 32), et qui doit être excellent pour elles, puisque le Sauveur désire qu'il soit allumé. Les Pères n'avaient pas tort d'y reconnaître en fait l'Esprit-Saint ou la charité, mais il faut laisser à la parole son clair-obscur prophétique[1]. »

L'accomplissement du désir exprimé par Jésus est subordonné à une condition : il faut que le Fils de l'homme aille à Jérusalem pour y subir sa Passion. Jésus la compare à *un baptême qu'il doit recevoir*, à une immersion, car il sera comme plongé dans les flots de l'amertume et de l'affliction[2]. Soudain, à cette perspective, son âme est saisie de tristesse[3] et éprouve les premières étreintes de cette angoisse qui l'accablera à Gethsémani : « *Combien je suis angoissé, en attendant que ce baptême soit accompli !* »

Comme son fondateur, l'œuvre du Christ connaîtra la contradiction. « *Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ?* » demande Jésus. On aurait pu le croire, puisque son évangile est le message de la paix[4] et de la réconciliation. Mais quand le monde sera embrasé du feu de l'Esprit par la prédication des apôtres, l'évangile ne rencontrera pas toujours l'accueil pacifique des hommes de bonne volonté. Il sera combattu, repoussé par les enfants de ténèbres, et ainsi la paix du Christ ne sera pas celle du monde. Les hommes se diviseront à cause de Jésus, « afin que soient dévoilées les pensées d'un grand nombre de cœurs[5] ». Au sein même

1. LAGRANGE, in h. l. — 2. Cf. Mc., X, 38 ; *Ps.*, LXIX (*Vg.*, LXVIII), 2. 16. — 3. Cf. Jn., XII, 27. — 4. Lc., II, 14. — 5. Lc., II, 35.

de la famille, qui de sa nature est principe d'unité, des dissensions surgiront : « *Car à l'avenir, dans une seule maison, s'il y a cinq personnes, elles seront divisées, trois contre deux et deux contre trois ; il y aura division du père contre le fils, et du fils contre le père, de la mère contre la fille et de la fille contre la mère, de la belle-mère contre sa bru et de la bru contre sa belle-mère.* »

Sombres perspectives d'avenir. En les montrant à l'horizon, le Sauveur invite ses disciples au courage. Il exhorte aussi les foules à la prévoyance. Car se tournant vers elles, il ajoute, par manière de conclusion, que les signes des temps qui viennent, imposent à tous des devoirs urgents. De même, en effet, que *dans le nuage qui monte* de la mer *du côté du couchant*, le peuple sait discerner le signe de la pluie, et *dans le vent qui souffle du sud-est* (ou *sirocco*), l'annonce d'une chaleur brûlante, ainsi devrait-il reconnaître dans les faits dont il est le témoin, des indices que le jugement de Dieu est proche. Mais ces mêmes Juifs, si prompts à deviner les changements du temps, ne savent ni se fixer, ni prendre parti, quand leurs intérêts spirituels sont en jeu. Leur perspicacité ne s'exerce qu'à la surface des choses ; ils restent légers et inconstants à l'heure même où la prédication de l'évangile les appelle aux réflexions les plus sérieuses. « *Hypocrites, vous savez juger de l'aspect du ciel et de la terre ; comment donc n'appréciez-vous pas ce temps où vous êtes ?* » Il leur suffirait de rentrer en eux-mêmes pour décider, à la lumière de leur propre conscience, *de ce qu'il serait juste de faire*, et pour voir clairement qu'ils ont à se rendre quittes envers Dieu, s'ils veulent éviter son jugement. *Ainsi, lorsque tu te rends avec ton adversaire devant le magistrat, tâche en chemin d'être débarrassé* de sa poursuite, par un arrangement quelconque. Si tu restes sous sa prise, il te faudra passer par tous les embarras de la procédure, risquer une condamnation qui te livrera à l'officier de justice et, par lui, à la prison. Mais si tu te libères de celui qui te veut entraîner en justice pour te faire condamner, tu éviteras le jugement sévère du magistrat et la prison, d'où il te serait impossible de sortir *avant d'avoir payé*

jusqu'au dernier lepte, — disons jusqu'au dernier centime, le lepte étant le huitième de l'as, qui lui même valait un peu moins de 7 centimes[1]. Mieux vaut donc s'y prendre à l'avance pour se dégager de tout ce qui pourrait attirer sur soi une condamnation.

Ces dernières paroles de Jésus à la foule n'ont pas directement pour but de prêcher une réconciliation à sceller entre adversaires avant de paraître devant le juge. Elles sont une exhortation pressante à imiter la prévoyance de l'homme avisé, qui, pour ne pas être condamné, se met en règle, et nous savons que se mettre en règle quand il s'agit du jugement de Dieu, c'est faire pénitence. Un incident, en apparence fortuit, va donner à l'avertissement de Jésus toute sa portée.

A propos de Galiléens, massacrés sur l'ordre de Pilate, Jésus exhorte à la pénitence (XIII, 1-5)

XIII. [1] En ce moment même survinrent quelques personnes qui lui racontèrent le sort de ces Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang à celui de leurs victimes. [2] Il leur répondit : « Croyez-vous que ces Galiléens eussent péché plus que tous les autres Galiléens pour avoir ainsi souffert ? [3] Non, je vous le dis, mais si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous de même. [4] Ou bien ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tuées, croyez-vous que leur dette fût plus grande que celle de tous les habitants de Jérusalem ? [5] Non, je vous le dis, mais si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous de même. »

1. F. PRAT, *Le Cours des monnaies en Palestine au temps de Jesus-Christ*, dans les *Recherches de Science Religieuse*, octobre 1925, p. 443.

*
* *

Le fait rapporté à Jésus ne nous est connu que par l'Évangile. Il n'a rien qui ne s'accorde avec ce que nous savons de l'histoire juive à cette époque. Les espérances messianiques surexcitaient les esprits, provoquant de fréquentes séditions contre Rome, et de tous les Juifs, les Galiléens passaient pour être les plus prompts à la révolte. Pilate, le procurateur romain alors en charge, réprimait durement toute tentative de rébellion. Il ne craignait pas de faire couler à flots le sang d'un peuple qu'il méprisait[1].

Les Galiléens dont il est ici question, venus à Jérusalem pour offrir leurs sacrifices, avaient dû causer quelque trouble dans l'enceinte du Temple : d'où intervention de la garnison romaine, logée dans la Tour Antonia, et massacre sur place des gens mêlés au tumulte.

En apprenant la nouvelle, Jésus demande : « *Croyez-vous que ces Galiléens eussent péché plus que tous les autres pour avoir ainsi souffert ?* » C'est, en effet, un préjugé assez commun de regarder ceux qui sont frappés par une grande calamité comme plus coupables que ceux qui y ont échappé[2]. Cette conception des vues de la Providence est souvent erronée. Un fléau, peste, guerre, famine, tremblement de terre, n'atteint pas nécessairement les plus coupables. Ainsi dans le cas particulier des Galiléens, massacrés sur l'ordre de Pilate, Jésus affirme *qu'ils n'ont pas été plus pécheurs que tous les autres Galiléens.* Au lieu donc de se rassurer en s'imaginant que les plus coupables ont satisfait à la justice divine, que le peuple entier fasse pénitence. Car, *si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous pareillement.* Toute la nation juive est menacée de ruine, si elle ne se convertit pas.

Et Jésus confirme par un autre exemple son grave

1. JOSÈPHE, *Ant. Jud.*, XVIII, 3, 2 ; 4, 1.
2. Ainsi les amis de Job, (JOB, IV, 7). — Cf. JN., IX, 2.

avertissement. Tandis que les victimes de la précédente catastrophe étaient des Galiléens, ce sont des habitants de Jérusalem qui paraissent avoir été les victimes de celle-ci. *La tour de Siloé* devait se trouver aux abords du canal et de la piscine qui portent ce nom, au sud-est de Jérusalem. En tombant elle écrase dix-huit personnes. Étaient-elles les plus coupables des habitants de Jérusalem ? Question oiseuse qui risque de faire oublier la question principale : celle du devoir qui incombe à tous en Israël de faire pénitence pour satisfaire à la justice de Dieu et écarter les châtiments qui menacent la nation.

Ces deux faits ont une portée prophétique. Ils font pressentir des catastrophes plus grandes encore. Et ce n'est pas sans fondement que la pensée chrétienne a vu plus tard dans leurs récits une sorte de prélude au récit de la ruine de Jérusalem.

La parabole du figuier stérile, XIII, 6-9

XIII. [6] Or Jésus leur disait cette parabole : « Un homme avait un figuier planté dans sa vigne, et il vint y chercher du fruit, et il n'en trouva pas. [7] Alors il dit au vigneron : Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier et je n'en trouve pas. Coupe-le ; pourquoi avec cela rend-il le sol improductif ? [8] Le vigneron lui répond : Maître, laisse-le encore cette année, jusqu'à ce que j'aie creusé tout autour et mis du fumier. [9] S'il donne du fruit l'année qui vient, [c'est bien] ; sinon tu le couperas. »

*
* *

Cette petite parabole conclut l'exhortation à la pénitence Jésus y enseigne non seulement la nécessité, mais l'urgence de la conversion.

Israël est comparé à *un figuier*, qu'un propriétaire *a fait planter au milieu de son vignoble*, comme cela se voit encore de nos jours en Palestine. Lorsque l'arbre a grandi et atteint l'âge où normalement il doit porter du fruit, le propriétaire *vient chercher des figues ; trois ans de suite, il ne trouve rien.* C'est à désespérer de l'avenir : il n'y a plus qu'à *couper* cet arbre, qui non content de ne rien donner, *rend encore la terre improductive* autour de lui. Alors le serviteur qui a soin du vignoble, s'interpose, il plaide pour le figuier. Il veut tenter un dernier effort, entourer l'arbre de soins exceptionnels : il creusera la terre autour du pied, il y mettra du fumier. *Si le figuier donne des fruits l'année qui vient*[1], il sera épargné. Sinon, que le maître le fasse couper.

Jésus laisse aux auditeurs de la parabole le soin de s'en faire l'application, suffisamment transparente. Dieu attend de son peuple des fruits de pénitence. Qu'il se hâte de profiter des derniers appels au repentir que lui adresse Jésus, le médiateur compatissant. Bientôt il sera trop tard, et Israël subira le sort du figuier stérile.

La parabole vise directement le peuple juif. Mais il est loisible de l'appliquer aux pécheurs qui laissent passer les occasions de pénitence, et remettent toujours à plus tard leur conversion.

Un jour de sabbat, Jésus guérit une femme courbée, XIII, 10-17

XIII. [10] Jésus enseignait dans une synagogue, un jour de sabbat. [11] Or il y avait là une femme possédée d'un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans, et elle était toute courbée et ne pouvait absolument pas lever la tête. [12] Jésus, la voyant, lui

1. C'est ici le sens précis de l'expression εἰς τὸ μέλλον : cf. le lexique de MOULTON-MILLIGAN, s. v. μέλλω.

adressa la parole et lui dit : « Femme, tu es délivrée de ton infirmité ! » [13] Et il lui imposa les mains. Et à l'instant elle redevint droite et elle rendait gloire à Dieu. [14] Mais prenant la parole, le chef de la synagogue, indigné que Jésus eût guéri le jour du sabbat, disait à la foule : « Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler ; venez donc vous faire guérir ces jours-là, et non pas le jour du sabbat. » [15] Le Seigneur lui répondit : « Hypocrites, est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne détache pas de la crèche son bœuf ou son âne pour le mener boire ? [16] Et cette femme, qui est une fille d'Abraham, que Satan a liée voici dix-huit ans, ne fallait-il pas qu'elle fût déliée de cette entrave le jour du sabbat ? » [17] Et tandis qu'il parlait ainsi, tous ses adversaires avaient honte, mais toute la foule se réjouissait des merveilles qu'il opérait.

*
* *

Ce n'est pas la femme, *possédée d'un esprit la rendant infirme depuis dix-huit ans*, qui prend l'initiative de demander sa guérison. Jésus la prévient. La voyant *pliée en deux, ne pouvant pas du tout lever la tête, il lui adresse la parole et lui dit : « Femme, tu es délivrée de ton infirmité. »* A cette parole, il joint un geste : il lui imposa les mains, comme pour signifier que la vertu de Dieu était dans son corps de chair. A l'instant, la femme fut guérie ; *elle redevint droite et rendit gloire à Dieu.*

Tout, en effet, dans ce prodige, manifestait une bonté et une puissance surhumaines. Mais le chef de la synagogue est incapable de s'élever jusqu'à ces considérations et il se scandalise d'une guérison opérée ainsi le jour du sabbat. Il ne voit ni l'intervention divine, ni le soulagement d'une créature humaine, seulement la

violation de la Loi, telle que l'interprètent les Pharisiens. Bel exemple de parti-pris aveugle et de suffisance ridicule. N'osant s'en prendre directement à Jésus, il décharge sur la foule sa mauvaise humeur ; « *Il y a six jours pendant lesquels on doit travailler ; venez donc vous faire guérir ces jours-là, et non pas le jour du sabbat.* » A ce littéralisme servile, le Seigneur oppose les droits de la liberté chrétienne. Le chef de la synagogue avait parlé en pharisien, qui n'admet pas de guérison le jour du sabbat. Jésus confond tout le parti, en montrant que ses membres ne sont ni sincères ni logiques. « *Hypocrites, est-ce que chacun de vous, le jour du sabbat, ne détache pas de la crèche son bœuf ou son âne pour le mener boire ?* » Quand ils ont à sauvegarder leurs intérêts matériels et à procurer le bien-être de leurs animaux, les Pharisiens savent adoucir la rigueur de l'observance sabbatique : pourquoi donc reprochent-ils à Jésus la bienfaisance qu'il exerce, non plus envers une bête de somme, mais envers *une fille d'Abraham*, une femme de leur race et de leur religion ? Puisque eux-mêmes détachent leur âne ou leur bœuf le jour du sabbat, pourquoi ne pourrait-il pas délivrer une créature raisonnable de l'influence maligne par laquelle Satan la tient enchaînée, comme par une entrave depuis dix-huit ans ? Les Pharisiens sont inconséquents et durs, parce qu'en eux le sens moral et religieux est dévoyé. S'ils avaient compris que la Loi a été donnée par Dieu pour le bien de l'homme, ils n'auraient pas de peine à conclure que le soulagement de la souffrance humaine doit passer avant l'observation stricte du repos sabbatique.

Le discours était sans réplique. Il couvrit de confusion les pharisiens. Il remplit d'admiration la foule sur laquelle un langage vraiment humain a toujours quelque emprise : et elle *se réjouissait des merveilles qu'il opérait.*

Parabole du grain de sénevé, XIII, 18-19
(MT., XIII, 31-32 ; MC., IV, 30-32)

XIII. [18] Il disait donc : « A quoi est semblable le royaume de Dieu et à quoi pourrai-je le comparer ? [19] Il est semblable à un grain de sénevé qu'un homme a pris et semé dans son jardin et il a grandi et il est devenu un arbre et les oiseaux du ciel ont niché dans ses branches. »

*
* *

Cette parabole du grain de sénevé est située par saint Luc dans un contexte assez différent de celui des deux autres Synoptiques : vraisemblablement l'évangéliste se conforme à la source qu'il suivait ici et qui n'est ni saint Marc ni saint Matthieu. Il n'est pas d'ailleurs impossible que cette parabole ait été prononcée deux fois par Notre-Seigneur. Dans la circonstance où la rapporte saint Luc, elle montre opportunément aux Pharisiens hostiles, comme aux foules chez qui les miracles excitent un enthousiasme joyeux, mais passager, que le royaume de Dieu, malgré l'humilité de ses origines, est assuré de l'avenir.

Le sénevé, vulgairement appelé moutarde noire, est une plante commune en Palestine, où elle atteint ordinairement la hauteur d'un homme et même, dans les parties chaudes, peut s'élever jusqu'à trois ou quatre mètres. Le grain en est d'une exiguité proberviale[1].

De même que ce petit grain, semé dans un jardin, croît jusqu'à devenir un arbre, ou du moins un arbuste assez développé pour abriter les oiseaux du ciel, ainsi le royaume de Dieu aura-t-il une magnifique expansion.

1. MC., IV, 31 ; MT., XIII, 32.

Il commence dans l'humilité. C'est à des petits, à des simples, qu'il s'adresse, et c'est parmi eux qu'il se recrute[1]. Le nombre de ces petits est lui-même infime : « Ne craignez pas cependant, petit troupeau, car il a plu au Père de vous donner le royaume. » Quelque vingt ans plus tard, saint Paul, comparant l'Église naissante au monde gréco-romain qui l'enveloppait de toutes parts, écrira aux fidèles de Corinthe : « Considérez votre vocation, frères, il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais ce que le monde tient pour insensé, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les sages et ce que le monde tient pour rien, c'est ce que Dieu a choisi pour confondre les forts et Dieu a choisi ce qui dans le monde est sans considération et sans puissance, ce qui n'est rien, pour réduire à néant ce qui est, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu[2]. »

Et cependant, malgré la petitesse de ces commencements, le royaume de Dieu s'est développé au point d'abriter des multitudes venant de l'Orient et de l'Occident, du nord et du midi[3]. L'histoire de l'Église est la réalisation progressive de cette admirable prophétie et ce que nous avons vu de son passé, nous est une garantie de son avenir indéfectible.

Parabole du levain, XIII, 20-21
(MT., XIII, 33)

XIII. [20] Et il dit encore : « A quoi pourrai-je comparer le royaume de Dieu ? [21] Il est semblable à du levain qu'une femme a pris et mêlé à trois mesures de farine, et finalement toute [la pâte] a levé. »

1. LC., X, 21 ; MT., XI, 25. — 2. *I Cor.*, I, 26-29. — 3. LC., XIII, 29

*
* *

La parabole du grain de sénevé nous révélait la future expansion du royaume ; celle du levain nous dit sa mystérieuse vertu. C'est le propre du levain, en effet, de produire par une action intérieure la fermentation de la pâte, dans laquelle il est jeté. *Une femme le prend, le mêle à trois mesures de farine, et finalement toute la pâte lève.* Exactement ce qu'avait fait Sara, quand Abraham, entrant sous sa tente, lui dit : « Vite, trois mesures de farine, pétris et fais des pains[1]. »

Il en est du règne de Dieu, du christianisme, *comme du levain.* Partout où il pénètre, il exerce une action transformatrice. Individus, famille, cité, tout devient autre en devenant chrétien. Il n'est pas jusqu'à la notion antique du Droit qui n'ait subi l'influence de l'Évangile. Et dans le monde où a été jeté le ferment du Christ, se manifeste une force divine pour le salut de tout homme qui croit[2].

---

1. *Gen.*, XVIII, 6. — 2. *Rom.*, I, 16.

B. — Jésus s'avance de nouveau vers Jérusalem (XIII, 22-XVII, 10)

XIII. [22] Et [Jésus] cheminait par les villes et les bourgs, enseignant et faisant route vers Jérusalem.

*
* *

On a vu dans cette phrase, non pas seulement un rappel de la marche de Jésus vers Jérusalem, mentionnée en IX, 51, mais l'indication d'un voyage distinct. L'épisode de Marthe et Marie (X, 38) suppose un premier séjour de Jésus aux environs de la Ville sainte. Il y viendrait maintenant de nouveau, et ce voyage serait le même que celui dont parle saint Jean (X, 22), à l'occasion de la fête de la Dédicace[1]. Cette fête se célébrait vers le milieu de décembre (le 25 de Casleu).

Les auteurs qui adoptent ce cadre chronologique, ordonnent les faits rapportés dans cette section (XIII, 22-XVII, 10) autour de la solennité de la Dédicace, sans être cependant d'accord sur les événements qui sont à placer avant ou apres la fête. Les indications précises manquent ; nous avons affaire ici moins à un récit suivi d'événements marquants qu'à une somme des enseignements de Jésus pendant cette période, sur le problème, chaque jour plus pressant, de l'entrée dans le royaume de Dieu, et sur quelques devoirs des enfants de ce royaume.

1. Ainsi Patrizi, Knabenbauer, Vosque. Lagrange admet aussi la probabilité d'un « voyage distinct, qui concorderait bien avec celui de Jn., X, 22, au mois de décembre qui précéda la dernière Pâque.

Juifs réprouvés, Gentils sauvés, XIII, 23-30

XIII. [23] Quelqu'un lui demanda : « Seigneur, est-ce qu'il y aura peu de sauvés ? » Mais lui leur dit : « [24] Luttez pour entrer par la porte étroite, car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas, [25] après que le maître de la maison se sera levé et aura fermé la porte, et que restés dehors vous vous mettrez à frapper la porte en disant : Seigneur, ouvre-nous ! Et il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes. [26] Alors vous vous mettrez à dire : Nous avons mangé et bu en ta présence, et tu as enseigné sur nos places. [27] Et il dira : « Je vous le dis, je ne sais d'où vous êtes. Retirez-vous de moi, vous tous artisans d'iniquité.

[28] C'est là qu'il y aura des lamentations et des grincements de dents, lorsque vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et vous, jetés dehors. [29] Et il en viendra d'Orient et d'Occident, du Nord et du Midi, et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu. [30] Voici, il y a des derniers qui seront premiers et des premiers qui seront derniers. »

*
* *

Quelqu'un dit à Jésus : « Seigneur, est-ce qu'il y aura peu de sauvés ? » L'inconnu, qui interrogeait de la sorte, exprimait une des préoccupations habituelles aux docteurs de ce temps[1]. Mais il se trompait, s'il s'imaginait que le nouveau prophète consentirait, comme un rabbi ordinaire, à amuser l'esprit de ses auditeurs par de vaines conjectures sur le mystère de la prescience

1 LAGRANGE, *Le Messianisme chez les Juifs*, p. 165 sqq.

divine. Jésus substitue à une question qui n'est que curieuse, l'énoncé du devoir pratique. Au lieu de chercher à savoir s'il y a beaucoup ou peu de sauvés, il faut s'appliquer à être du nombre des élus, et pour cela ne pas craindre sa peine ni différer l'effort.

« *Combattez pour entrer par la porte étroite.* » Suivant une comparaison familière aux Juifs d'alors, le bonheur éternel est comparé à un festin qui se trouve dans le palais d'un roi. *La porte* qui y conduit, est *étroite*, d'un difficile accès : elle n'est autre que la pénitence, dont Jésus avait dit peu auparavant, qu'elle s'imposait à quiconque ne voulait pas périr[1]. Bientôt il ne sera plus temps de se présenter, car *le Maître de la maison se sera levé et aura fermé la porte.* Alors *beaucoup chercheront à entrer et ne le pourront pas.* Ils auront laissé passer l'heure de la miséricorde et du pardon. Ils seront condamnés par le Maître de maison à rester au dehors, là *où il y aura des pleurs et des grincements de dents.* Telles sont les perspectives d'avenir pour chaque individu et aussi pour Israël tout entier.

Au cas où Israël ne ferait pas pénitence, il alléguerait en vain qu'il a vu le Fils de l'homme traverser ses places et se mêler à ses enfants. Ni la chair ni le sang ne fondent un droit au salut, mais la conversion du cœur. C'est pourquoi, tandis que des compatriotes de Jésus seront exclus du festin céleste pour leur impénitence, on verra siéger, à l'intérieur du palais, avec les patriarches et les prophètes, des invités qui ne seront pas des Israélites selon la chair, mais des païens convertis[2]. *Et ils viendront de l'Orient et de l'Occident, du nord et du midi, et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu.* Ainsi s'opèrera une sorte de renversement des rôles : Israël précédait le monde de la gentilité dans la connaissance et le service de Dieu, puisque le salut vient des Juifs[3]. Maintenant il va suivre. Ainsi arrivera-t-il *que des derniers seront les premiers et que des premiers seront les derniers.* La parole ne s'applique pas à tous

1. LC., XIII, 3. — 2. MT., VIII, 10-13. — 3. JN., IV, 22. — 4. *Act.*, XIII, 46-48 ; XXVIII, 25-28.

les individus, comme si tous ceux qui furent les premiers par l'appel de Dieu, devaient occuper le dernier rang dans le royaume céleste ou rester à la porte du festin. Patriarches et prophètes protesteraient contre cette interprétation : premiers par la vocation, ils restent à la place d'honneur pour la récompense. Jésus compare l'ensemble des Juifs, depuis sa venue, à l'ensemble de la Gentilité. A considérer les deux groupes, il annonce qu'il y aura des Gentils sauvés avant des Juifs, et même, comme l'entendra plus tard saint Paul, que l'ensemble de la Gentilité précédera dans le royaume de Dieu l'ensemble du peuple d'Israël. Par ces paroles prophétiques, dont le livre des Actes montrera dans l'Église naissante les premières réalisations, Jésus donnait à son interlocuteur et par lui aux Pharisiens un grave avertissement. « Parce que vous êtes Israélites, vous vous croyez assurés d'être introduits au festin du ciel. Prenez garde à ne pas mériter d'entendre du Maître du palais, devenu votre juge, le redoutable *Nescio vos !* »

Ruses d'Hérode et apostrophe à Jérusalem, XIII, 31-35 (Cf. MT., XXIII, 37-39)

XIII. [31] A ce même moment, quelques Pharisiens vinrent lui dire : « Pars, va-t-en d'ici, car Hérode veut te tuer. » [32] Il leur répondit : « Allez dire à ce renard : voici que je chasse les démons et que j'accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je serai au bout. [33] Seulement il faut que je poursuive ma route aujourd'hui, demain et le jour suivant, car il ne peut se faire qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.

[34] Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, que de fois j'ai

voulu rassembler tes enfants, comme la poule sa couvée sous ses ailes, et vous n'avez pas voulu ! [35] Voici que votre maison va vous être laissée [déserte]. Je vous le dis : vous ne me verrez plus jusqu'à ce qu'arrive le jour où vous direz : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

*
* *

Des Pharisiens viennent engager Jésus à quitter le pays, probablement la Pérée, s'il veut échapper aux menaces d'Hérode. Bien qu'il ne fût pas homme à reculer devant la violence, comme il l'avait montré à l'égard de Jean-Baptiste, le tétrarque préférait d'abord effrayer Jésus et ruiner son autorité, en l'obligeant à prendre figure de fuyard. Mais Jésus déjoue le stratagème. Hérode est un *renard* dont il connaît la ruse[1] ; ses menaces ne l'intimident pas. Le Fils de l'homme est le maître de son heure. Il doit remplir le programme que la volonté de son Père lui a fixé et ce n'est pas Hérode qui pourra modifier son dessein. « *Allez dire à ce renard : voici que le chasse les démons et que j'accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième ce sera pour moi la fin.* » Ces trois jours ne sont pas à prendre à la lettre. Ils indiquent une plus longue période, mais déterminée. Jésus en prévoit nettement le terme, qui sera la *consommation* de sa mission par sa mort, et Hérode n'y changera rien.

Pourquoi d'ailleurs le tétrarque se tourmenterait-il ? Jésus est en voyage et ne fait que passer : *Il faut que je poursuive ma route, aujourd'hui, demain et le jour suivant*, toujours et sans cesse, jusqu'à ce que j'entre définitivement dans Jérusalem. Ce n'est pas à proprement parler sa mort qu'annonce ici le Christ, remarque Maldonat[2], mais c'est la liberté de sa mort. Quant au

1. Dans la littérature rabbinique, le renard est aussi l'image de la ruse ; cf. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, t. II, Munich, 1924, p. 200.
2. MALDONAT, in h. l.

motif du choix que le Christ fait de Jérusalem pour y finir sa course, une parole, au tour hyperbolique, l'exprime aussitôt : « *Il n'est pas admissible, en effet, qu'un prophète périsse hors de Jérusalem.* » Jérusalem répond ici pour Israel, qui ayant jadis souvent tué les prophètes, paraîtrait arraché à ses habitudes, si l'occasion ne lui était à nouveau donnée de tuer un prophète. Mélancolique vision d'un crime, que le Christ a néanmoins tout fait pour empêcher : « *Jérusalem, Jérusalem, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes, et vous n'avez pas voulu !* » En vain Jésus est monté souvent à Jérusalem ; en vain y a-t-il accompli les œuvres de son Père et annoncé l'évangile du royaume de Dieu. Israël, comme nation, n'a pas accueilli son message. Il sera donc puni. *Voici que votre maison va vous être laissée* [*déserte*] *:* Jérusalem, le Temple, le peuple que Dieu regardait comme sa maison, tout cela n'est plus qu'une maison abandonnée. Prophétie tellement certaine de la ruine de la nation juive que Jésus en parle comme d'un fait présent, qui se passe sous ses yeux. Quant au Messie qu'ils ont repoussé, les Juifs ne le verront plus, *jusqu'à ce qu'arrive le jour* où ils diront : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.*

Dans le premier évangile, l'apostrophe à Jérusalem termine le grand discours que Jésus prononça contre les Scribes et les Pharisiens pendant la semaine qui précéda sa mort. La situation est plus dramatique que dans le troisième évangile, bien qu'ici même l'évocation de Jérusalem comme du lieu où Jésus doit mourir (ỽ. 33) introduise sans heurt la terrifiante prophétie.

On a remarqué qu'à la plainte jetée vers Jérusalem en qui se personnifie Israël, succède un avertissement donné aux auditeurs présents : ils ne verront plus Jésus jusqu'au jour où ils l'acclameront comme *celui qui vient au nom du Seigneur,* comme le Messie. Faut-il voir dans cet avertissement la prophétie de l'entrée solennelle du Sauveur dans la ville le jour des Rameaux ? Plusieurs exégètes l'ont pensé[1]. Mais d'autres leur opposent

1. Saint Cyprien, Erasme, Patrizi

l'invraisemblance d'un tel discours adressé à des Pharisiens ; ils se demandent même ce que signifieraient dans cette hypothèse les mots : *Vous ne me verrez plus*[1] De fait, par la solennité de leur ton, et plus encore par leur contexte, les paroles de Jésus paraissent évoquer un temps plus lointain : celui où, après l'épreuve de l'abandon, sonnera pour Israël l'heure de la miséricorde. Ainsi le royaume de Dieu ne lui sera pas fermé à jamais : il y entrera enfin, renouvelant sa jeunesse par la foi en Jésus-Christ[2].

Jésus, dînant chez un pharisien, guérit un hydropique le jour du sabbat et enseigne les devoirs des invités au royaume de Dieu. Parabole du grand festin, XIV, 1-24.

XIV. [1] Comme il était venu un jour de sabbat chez un chef des pharisiens pour y prendre son repas, ceux-ci l'épiaient.

[2] Et voici qu'un hydropique se trouvait là, devant lui. [3] Prenant la parole, Jésus dit aux docteurs de la Loi et aux pharisiens : « Est-il permis ou non de faire une guérison le jour du sabbat ? » [4] Eux gardèrent le silence. Et [Jésus] ayant pris [l'homme] par la main, le guérit et le renvoya. [5] Et il leur dit : « Qui de vous, si son fils ou son bœuf tombe dans un puits, ne l'en retirera pas tout de suite, le jour du sabbat ? » [6] Et à cela ils ne purent rien répliquer.

[7] Or il disait aux invités une parabole : ayant remarqué comment ils choisissaient pour eux les premières places, il leur dit : « [8] Quand tu seras invité par quelqu'un à une noce, ne te mets pas à la première

1. Saint BONAVENTURE, KNABENBAUER, PLUMMER, LAGRANGE.
2. CAJETAN : « Ad litteram videtur describere et prædicere tempus quo Israelitae suscepturi sunt fidem Christi. »

place, de peur que par hasard un personnage plus
considérable que toi n'ait été invité par lui [9] et que
celui qui vous a invités l'un et l'autre, ne vienne te
dire : Fais-lui place. Et alors tu devrais, en rougis-
sant, aller occuper la dernière place. [10] Mais quand
tu seras invité, va te mettre à la dernière place;
ainsi, quand celui qui t'a invité viendra, il te dira :
Ami, monte plus haut. Alors ce sera pour toi un hon-
neur devant tous les convives. [11] En effet quiconque
s'élève sera abaissé, et qui s'abaisse sera élevé. »

[12] Il disait aussi à celui qui l'avait invité : « Quand
tu donnes à déjeuner ou à dîner, n'invite pas tes
amis, ni tes frères, ni tes parents, ni des voisins riches,
de peur qu'eux aussi ne viennent t'inviter à leur
tour et qu'on ne te rende la pareille. [13] Mais quand
tu donnes une réception, invite des pauvres, des
estropiés, des boiteux, des aveugles. [14] Et tu seras
heureux de ce qu'ils ne peuvent te rendre la pareille,
car cela te sera rendu à la résurrection des justes. »

[15] En entendant cela, un convive dit à Jésus :
« Heureux celui qui prendra son repas dans le royaume
de Dieu ! » [16] Et Jésus lui dit : « Un homme donna un
grand dîner auquel il invita beaucoup de monde.
[17] Et il envoya son serviteur à l'heure du dîner pour
dire aux invités : Venez, car maintenant tout est
prêt. [18] Et tous, unanimement, se mirent à s'excu-
ser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre et il est
nécessaire que j'aille la voir, je t'en prie, tiens-moi
pour excusé. [19] Un autre dit : J'ai acheté cinq paires
de bœufs, et je vais les essayer, je t'en prie, tiens-
moi pour excusé. [20] Un autre dit : Je viens de me
marier, et c'est pourquoi je ne puis venir. [21] Et de
retour, le serviteur rapporta ces choses à son maître.

Alors, irrité, le maître de la maison dit à son servi-
teur : Va vite dans les places et dans les rues de la

ville, et fais entrer ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. 22 Et le serviteur dit : Seigneur, on a fait ce que tu as ordonné et il y a encore de la place. 23 Et le maître dit au serviteur : Va par les chemins et le long des haies, et force les gens à entrer, afin que ma maison soit remplie. 24 Car je vous dis qu'aucun de ces hommes qui avaient été invités, ne goûtera de mon banquet. »

*
* *

Toute la première moitié du chapitre XIV (*v.* 1-24) tourne autour d'un même épisode : un *repas* de Jésus, *le jour du sabbat*, à la table *d'un des membres influents du parti des Pharisiens*. Avant le repas, Jésus guérit un hydropique ; pendant le repas, il parle du salut, en s'inspirant de l'ordonnance des festins d'alors et des incidents auxquels donnait lieu le choix des places et des invités.

Comme Jésus entrait dans la maison du Pharisien qui l'avait invité, *voici que devant lui se trouve un hydropique*, qui est venu pour se faire guérir. Jésus ne répond pas tout de suite à son désir. Il se sait *observé* par un groupe de *docteurs de la Loi et de pharisiens*, qui l'ont accompagné chez son hôte, et avant de rendre la santé au malade, il tient à montrer le bien-fondé de l'acte qu'il va accomplir. Lui-même formule à haute voix la question que ses adversaires se posent secrètement : « *Est-il permis ou non de faire une guérison, le jour du sabbat ?* » Comme les Pharisiens gardent le silence, Jésus rend sa question plus pressante. Il en appelle à leur propre conduite : *si leur fils*[1] *tombe dans un puits, le jour du sabbat*, qui d'entre eux ne s'empresse de lui porter secours ? et même si c'est à *leur bœuf* qu'arrive pareil accident, *qui d'entre eux ne l'en retire aussitôt ?*

1. Une autre leçon, suivie par la *Vulgate*, au lieu de *fils* porte, *âne* : TISCHENDORF, WESTCOTT-HORT, VOGELS se prononcent pour la première leçon (*fils*), VON SODEN pour la seconde.

« L'hypothèse suppose une citerne éventrée et qui n'a pas été réparée, ou un très large puits comme on rencontre encore beaucoup, avec des margelles très basses, et vers lesquels on conduit les troupeaux. Un homme peut tomber en se penchant pour remonter le seau, ou une bête à la suite d'une poussée du troupeau vers les auges à boire[1]. »

Si dans ces circonstances, il est permis d'agir le jour du sabbat pour sauver la vie d'un animal, comment ne le serait-il pas pour faire du bien à un frère ? Au milieu d'un silence qui de la part des Pharisiens est l'aveu de leur défaite, Jésus rend la santé à l'hydropique. Il le guérit par un contact, alors qu'il aurait pu le faire par une simple parole, montrant bien, en agissant de la sorte, qu'il condamnait les interprétations pharisaïques du sabbat. Aux témoins de ce miracle de conclure.

Après la guérison, on se met à table, et *Jésus remarque comment les Pharisiens choisissaient pour eux les premières places.* Cet empressement a sa source dans la vanité ; il ne saurait convenir à qui cherche le règne de Dieu. Pour donner une leçon à ses hôtes sans les heurter de front, Jésus ne relève pas leur manière de faire dans la circonstance présente ; il suppose un autre banquet, *un festin de noces.* Vouloir s'y pousser à la place d'honneur, de soi-même, sans le gré de celui qui donne le banquet, c'est risquer d'avoir à rétrocéder sa place à un invité de marque que le maître de la maison veut honorer. Celui qui modestement se met au dernier rang n'a pas à craindre cet affront ; au contraire, il peut espérer une invitation à monter plus haut. Ainsi, pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut se mettre dans les dispositions de l'homme qui choisit la dernière place, il faut être humble. Tel est en effet le dessein de Dieu, souvent rappelé dans l'Écriture[2] : au festin qu'est son royaume, *quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.*

A l'humilité, il faut joindre la charité désintéressée, le

1. LAGRANGE, in h. l.
2. LC., I, 52-53 ; XVIII, 14 ; MT., XVIII, 4 ; XXIII, 12 ; *Phil.*, II, 3.

service du prochain sans espoir d'une récompense terrestre. Ce nouvel enseignement, donné par Jésus à *celui qui l'avait invité*, prend la forme d'un avis sur la manière de faire les invitations *à déjeuner* ou *à dîner*. Il faut appeler non les *amis*, les *proches* ou les *voisins riches*, mais la troupe des *mendiants*, *estropiés*, *boiteux*, *aveugles*. La raison de ce choix est que les premiers rendront politesse pour politesse et l'hôte sera récompensé ici-bas de son amabilité, tandis que les miséreux ne pourront le payer de retour : Dieu s'en chargera *lors de la résurrection des justes*. Cette sorte de parabole, qui n'est pas sans une pointe de paradoxe, n'est pas à interpréter avec un strict littéralisme, comme si Jésus défendait les invitations à des parents ou des amis. Il faut en dégager cette leçon, que notre charité pour le prochain ne doit pas s'inspirer de motifs naturels, de la recherche de nos intérêts temporels, et que notre meilleure récompense ici-bas sera encore d'entendre tomber des lèvres du pauvre la formule : « Dieu vous le rende ! » De ce souhait Jésus lui-même garantit l'efficacité.

En entendant Jésus parler de la *résurrection des justes*, qui pour les Juifs devait inaugurer la phase définitive du royaume de Dieu, l'un des convives, probablement un Pharisien, laisse échapper cette exclamation : « *Heureux celui qui prendra son repas dans le royaume de Dieu !* » Ce n'était peut-être que la réflexion superficielle d'un homme satisfait de lui-même, qui se croyait assuré de sa place au festin messianique. Dans une parabole, qui rappelle pour l'idée fondamentale la première partie de la parabole des « noces royales » dans saint Matthieu[1], Jésus avertit son interlocuteur qu'il ne suffit pas de proclamer la béatitude de ceux qui entreront dans le royaume. Le devoir essentiel est de répondre à l'invitation de Dieu. On ne peut se conduire à son égard comme l'homme du monde qui ne consulte que ses convenances personnelles pour accepter ou refu-

1. MT., XXII, 1-10. Sur cette parabole, dont on discute pour savoir si elle est identique ou simplement semblable à celle du festin dans Luc, voir le *Commentaire de saint Matthieu* (XXII, 1-10).

ser une invitation. Quand Dieu appelle à entrer dans son royaume, des prétextes, même d'apparence honnête, ne sauraient excuser un refus qui, au fond, est une offense. On doit opter pour Dieu : on doit venir au banquet, à l'heure qu'il indique. Si on ne le fait pas, c'est vers d'autres que se tournera l'invitation divine. La place qu'on laisse vide sera occupée. Car *le maître de la maison dira dans sa colère à son serviteur : « Va vite à travers les places publiques et dans les rues de la ville et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. »*

Cette foule de petites gens entrera dans le royaume de Dieu. Et si elle ne le remplit pas, une autre foule, plus inattendue encore, sera invitée ; une foule recrutée de gens étrangers à la cité, et qui, s'ils n'osent venir d'eux-mêmes dans la salle du banquet, y seront poussés par le zèle des serviteurs de l'évangile, jusqu'à ce qu'enfin la maison du Père céleste soit pleine. Aussi les premiers invités ne pourront-ils dans aucun cas y trouver une place. *Car je vous le dis, aucun de ces hommes qui avaient été invités, ne goûtera de mon banquet.*

La parabole était transparente. Elle disait l'histoire des Pharisiens, dont le silence déguisait mal le refus que leur mauvaise volonté opposait à l'invitation du Christ. Mais avec un tact parfait, Jésus instruit ses hôtes sans les offenser. Et quelque sévère que soit l'avertissement qu'il leur donne, il cherche moins ici à les confondre qu'à les éclairer.

Par-dessus les convives, Jésus instruit son Église. Il apprend aux hommes de tous les temps à ne pas laisser passer les appels qu'il leur adresse par les inspirations intérieures de son Esprit et le ministère des apôtres de l'évangile. Malheur à ceux qui au moment où le Christ les convie au royaume de Dieu, parlent d'aller voir leur villa, d'essayer leurs bœufs ou d'être tout entiers à la joie d'un récent mariage. Ce qui est de soi honnête, cesse de l'être, quand on le préfère à Dieu.

« Laissons les prétextes, dit saint Augustin, et allons au banquet, où doit se nourrir notre âme : *veniamus ad coenam qua intrinsecus saginemur.* Ne soyons pas empêchés par l'orgueil qui enfle, ne soyons pas distraits

par la curiosité qui disperse, ne soyons pas détournés des joies du cœur par les joies de la chair[1]. » Infirmes, boiteux et aveugles, ceux-là sont invités et entrent dans la salle du festin qui ont conscience de leur indigence et ne s'appuient ni sur eux-mêmes ni sur aucun avantage terrestre. Dieu les choisit pour confondre les forts, afin que nulle chair ne se glorifie devant lui[2].

Les élus du royaume de Dieu : ceux qui portent leur croix à la suite de Jésus, XIV, 25-35

(Cf. MT., X, 37-38 ; V, 13-16 ; MC., VIII, 34 ; IX, 50)

XIV. [25] De grandes foules faisaient route avec Jésus, et s'étant retourné, il leur dit : [26] « Si quelqu'un veut venir à moi et s'il ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et en plus sa propre vie, il ne peut être mon disciple. [27] Quiconque ne porte pas sa croix et ne marche pas à ma suite, ne peut être mon disciple.

[28] Qui d'entre vous, en effet, s'il veut bâtir une tour, ne commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi finir, [29] de peur qu'après avoir posé les fondations, il ne puisse achever et que tous ceux qui s'en apercevront, ne se mettent à se moquer de lui, [30] en disant : Voilà un homme qui a commencé à bâtir et il n'a pu achever !

[31] Ou bien, quel roi, quand il va en guerre contre un autre roi, ne commence par s'asseoir pour se demander s'il est capable avec dix mille hommes de marcher au-devant de celui qui vient contre lui avec vingt mille ? [32] S'il ne le peut, tandis que cet autre est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander ce qu'il faut pour la paix. [33] Ainsi donc

1. Saint AUGUSTIN. *Serm.* 112. — 2. *I Cor.*, I, 30.

quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.

34 C'est une bonne chose, certes, que le sel ; mais si le sel lui-même devient fade, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ? 35 Il n'est utile ni pour la terre ni pour le fumier : on le jette dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende ! »

*
* *

Les foules qui *font route avec Jésus*, symbolisent bien ces hommes nombreux, qui, à travers les siècles, admirent le Christ. Tous ne sont pas, de ce fait, ses disciples. Car pour le devenir, il faut le suivre, c'est-à-dire, avant tout, l'aimer.

Or cet amour a des exigences souveraines. « *Si quelqu'un veut venir à moi et s'il ne hait pas son père et mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et en plus sa propre vie, il ne peut être mon disciple* ». Ce n'est pas qu'il faille avoir pour ses proches des sentiments de haine : Jésus, qui a enseigné l'amour même des ennemis[1], ne saurait ainsi se contredire. La formule parallèle de saint Matthieu marque nettement qu'ici *haïr*, c'est aimer moins, qu'il s'agit non de supprimer le affections de famille ou l'amour de sa propre vie, mais de tout subordonner à l'amour du Christ : « Qui aime son père et sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi[2]. » Si cette hiérarchie est menacée, s'il y a conflit entre le service de Dieu et les affections qu'inspirent la chair et le sang, le devoir est clairement tracé : il faut mettre la cause de Dieu au-dessus de tout. « Aimons les hommes ; que notre charité s'étende à tous, proches ou étrangers ; mais au nom même de cet amour, que rien ne nous détourne de l'amour de Dieu[3]. »

1. MT., V, 43-48 ; LC., VI, 27-28. — 2. MT., X, 37. — 3. Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Hom. in Evang.*, l. II, hom. XXXVII, n. 5.

Cet amour souverain que réclame le Christ, suppose de la part de son disciple l'abnégation, c'est-à-dire le renoncement à ses aises, à ses intérêts égoïstes et, s'il le faut, à sa propre vie, en vue de promouvoir le règne de Dieu. Celui-là ne peut être disciple du Christ, *qui ne porte pas sa croix et ne le suit pas*. Chez les auditeurs de Jésus, ce mot de croix éveillait l'image terrible du condamné à mort portant lui-même le bois sur lequel il allait être cloué[1]. Porter sa croix à la suite de Jésus, c'était se mettre dans la disposition d'affronter tous les sacrifices et la mort même pour rester fidèle à l'Évangile. De nos jours, dans la langue de l'ascétisme chrétien, l'expression a pris un sens ordinairement figuré. Le mot de *croix* s'emploie moins souvent pour indiquer un instrument de supplice que pour signifier ces événements voulus ou permis par Dieu « qui nous contraignent, nous humilient, nous causent de la douleur et de la peine et nous exercent de diverses manières[2] ». Porter sa croix, ce sera entrer dans l'intention divine qui voit dans ces événements des instruments de notre salut, ce sera accepter ou rechercher ces contrariétés comme des moyens d'avancer l'œuvre du règne de Dieu en nous et autour de nous. Ce portement de croix sera d'autant plus méritoire qu'il se modèlera davantage sur celui de Jésus-Christ, qu'on marchera de plus près *à sa suite*. Car ce n'est pas la souffrance physique qui fait l'élu du royaume, mais son acceptation par amour pour Dieu.

Si donc l'on veut suivre Jésus-Christ, il faut vouloir tout ce qu'exige son amour. On ne peut se donner à demi, il faut aller jusqu'au bout. Deux comparaisons illustrent cette vérité. Elles ont pour but, non de nous faire supputer nos forces avant de commencer l'œuvre de notre salut, comme si l'entreprise ne s'imposait pas à nous, mais d'exclure toute pensée de recul une fois qu'on s'est engagé à la suite de Jésus et d'inculquer la nécessité de l'abnégation persévérante[3]. Il faut agir comme ce prudent propriétaire *qui entreprend de bâtir*

1. Voir *Commentaire de saint Marc* (VIII, 34). — 2. P. GROU, S. J., *L'école de Jésus-Christ*, t. I, 23e leçon. — 3. MALDONAT, in h. l.

une tour pour orner sa demeure. Parce qu'il a calculé attentivement toute la dépense, il mènera à bien son projet et on ne pourra pas dire de lui comme du bâtisseur imprudent qui doit s'arrêter, manque de fonds : « *Voilà un homme qui a commencé à bâtir et qui n'a pu achever !* » Ou bien encore il faut se conduire comme ce roi qui avant d'aller affronter l'ennemi, se rend compte des forces respectives des deux armées et prend les résolutions qu'exige la situation. S'il reconnaît l'infériorité de ses propres forces, il se garde de livrer bataille. Ce qu'il veut, c'est moins le risque que la paix. Au cas où il ne pourrait avoir celle que procure une victoire, il se contentera de celle qu'assure une transaction : *tandis que l'ennemi est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander ce qu'il faut pour la paix*

Ainsi, qu'il s'agisse de propriétaire qui bâtit ou de roi qui va en guerre, tout vrai vouloir se révèle réalisateur. De même, quand il est question de devenir disciple de Jésus. Car pour suivre le Christ, il faut l'aimer au-dessus de tout, et par conséquent vouloir tout ce que comporte cet amour souverain. « *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.* »

Le discours se termine par un *logion* dont il est difficile de voir le lien avec ce qui précède, parce que le sens n'en apparaît pas clairement : « *C'est donc une bonne chose que le sel ; mais si le sel lui-même devient fade, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ? Il n'est utile ni pour la terre ni pour le fumier : on le jette dehors.* » Que faut-il entendre sous cette métaphore du sel ? Les uns y voient plus spécialement cet esprit d'abnégation dont Jésus vient de parler. Si cet esprit, qui doit être la disposition foncière du chrétien, vient à disparaître, rien ne pourra le remplacer pour parfaire l'œuvre du Christ dans le monde. Pour d'autres auteurs, qui rapprochent le présent passage d'une parabole rapportée par saint Matthieu dans le sermon sur la montagne[1], les disciples sont le sel de la terre. Mais il est trop clair qu'ils ne rempliront ce rôle de conserver et d'accroître dans l'humanité le

1 Mt., v, 13.

goût des choses de Dieu qu'autant qu'ils garderont eux-mêmes la doctrine du Christ et pratiqueront ses maximes. S'ils laissent cette doctrine faiblir en eux et sa vertu s'affadir, ils deviennent comme du *sel qui a perdu sa saveur*. Ils sont incapables d'améliorer le prochain, d'exercer dans le monde l'influence divinisante de l'évangile. Inutiles, ils seront *rejetés*. Le Christ ne les regarde plus comme ses coopérateurs. *Que celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende !*

Les élus du royaume de Dieu : les pécheurs repentants. La parabole de la brebis égarée, XV, 1-7
(MT., XVIII, 12-14)

XV. [1] Les publicains et les pécheurs s'approchaient tous de lui pour l'entendre. [2] Et les pharisiens et les scribes murmuraient entre eux, disant : « Cet homme fait bon accueil à des pécheurs et mange avec eux. » [3] Mais il leur adressa cette parabole, disant : « Lequel d'entre vous, s'il a cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour s'en aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée ? [5] Et quand il l'a retrouvée, il la met, tout joyeux, sur ses épaules, [6] et arrivé chez lui, il convoque ses amis et ses voisins et il leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. [7] De même, je vous le dis, il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion. »

* *

Un royaume de Dieu, dont l'entrée s'ouvrait à toutes les âmes de bonne volonté, c'était, à l'heure où les Doc-

teurs de la Loi rendaient si lourd le joug des observances mosaïques[1], une nouveauté consolante, et par cela même une attraction. *Publicains et pécheurs s'approchaient tous de Jésus pour l'entendre.* Mais parallèlement à ce mouvement populaire de sympathie vers l'évangile, se dessine de plus en plus dans le parti pharisaïque un mouvement d'hostilité contre la doctrine et la personne du Christ. *Les Pharisiens et les Scribes murmuraient entre eux, disant :* « *Cet homme fait bon accueil à des pécheurs et mange avec eux.* » Ce double fait, de l'affluence des publicains et du mécontentement des pharisiens, fournit à Jésus l'occasion d'un magnifique enseignement sur la miséricorde de Dieu envers les pécheurs repentants. Cet enseignement nous est donné en trois paraboles, dont on a dit qu'elles constituaient un évangile dans l'évangile, *evangelium in evangelio.* « Entre toutes elles sont pieuses et affectueuses, entre toutes elles sont belles, entre toutes elles sont chères et près du cœur... et comme plus intérieures que toutes les autres[2]. »

Les deux premières, — paraboles de la brebis égarée et de la drachme perdue, — mettent en lumière l'amour prévenant, persévérant, dont Dieu poursuit le pécheur, même à son insu. La troisième, qui est la parabole de l'enfant prodigue, ajoute à ce tableau de la bonté divine, la peinture des sentiments du pécheur qui revient à son Père. L'ensemble condamnait l'esprit pharisaïque et justifiait *le bon accueil* que Jésus faisait aux publicains et aux pécheurs.

La première parabole nous représente un homme qui possède un troupeau de *cent brebis.* Il les connaît toutes et ne se désintéresse d'aucune. Pendant qu'il les fait paître *au désert,* il s'aperçoit qu'il lui en manque une, et lui, de *laisser les quatre-vingt-dix-neuf autres, pour s'en aller après celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée.* « On peut penser au désert de Juda, tout vallonné de collines qui se recouvrent en hiver d'un tendre

1. MT., XXIII, 4 ; LC., XI, 46.
2. PÉGUY, *le porche de la deuxième vertu,* p. 155, 157.

gazon et où paissent les troupeaux. Le pasteur ne laisse pas les brebis sous la garde d'un autre, car la pointe de la parabole est précisément dans son empressement à tout quitter pour chercher la brebis perdue. D'ailleurs le risque n'est pas très grand, car il n'y avait pas dès ce temps-là beaucoup de bêtes féroces dans ces déserts, et les vols furtifs ne sont pas à craindre dans un pays découvert où tout le monde est au courant du moindre incident. Cette conduite n'est donc pas imprudente ; c'est celle que chacun des auditeurs aurait adoptée ; elle n'en trahit pas moins un grand zèle à retrouver la brebis[1]. » Cet amour qui inspire la recherche, éclate, lorsque le pasteur a retrouvé sa brebis. *Tout joyeux*, il la prend, *la met sur ses épaules* pour la rapporter parmi les autres brebis, et quand il a ramené tout le troupeau dans la clôture du parc et que *lui-même est rentré dans sa maison*, il convoque ses amis et ses voisins, afin que tous partagent sa joie : « *Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue.* »

De cette expérience Jésus dégage une leçon. Comme e berger n'abandonne pas la brebis perdue, mais court après elle, le divin pasteur cherche l'âme humaine qui s'est égarée ; car il l'aime individuellement. Il la relève, il la ramène par sa grâce dans la voie du salut, dans la société des justes. Au ciel, Dieu et ses anges se réjouissent. Car, « *je vous le dis, il y aura plus de joie au ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion.* » Non certes que la persévérance des âmes fidèles attire moins la complaisance divine que la pénitence d'une âme pécheresse. Mais celle-ci fait mieux éclater, par le renouvellement qui s'opère en elle, le miracle de la miséricorde. Et c'est décrire selon les analogies de la terre, les réalités du ciel, que de représenter la conversion du pécheur comme donnant à Dieu et à ses anges une joie plus grande que la persévérance du juste. Dans une famille, à la nouvelle de la guérison d'un enfant malade, il semble qu'il ne puisse y avoir

1. LAGRANGE, in h. l.

ce jour-là d'autre sujet de joie que ce retour à la santé. Personne ne songe à féliciter en cette occasion ceux qui sont habituellement bien portants.

En faisant connaître les dispositions de Dieu, Jésus non seulement encourageait les pécheurs à la conversion, mais il corrigeait aussi une erreur des pharisiens, *auxquels il adressait sa parabole*. Ces prétendus justes s'imaginaient volontiers être l'objet exclusif de l'attention de Dieu. Ils se trompaient, puisque Dieu, loin d'abandonner les pécheurs à leur misère, recherche, réconforte et sauve la plus petite des brebis perdues de la maison d'Israël[1].

Parabole de la drachme perdue, XV, 8-10

XV. [8] « Ou bien quelle est la femme qui, si elle a dix drachmes et en perd une, n'allume sa lampe, ne balaie sa maison, et ne cherche avec grand soin jusqu'à ce qu'elle la retrouve ? [9] Et quand elle l'a retrouvée, elle appelle ses amies et ses voisines, en disant : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé la drachme que j'avais perdue. [10] De même, je vous le dis, il y a de la joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent. »

*
* *

La *drachme*, monnaie grecque, avait à peu près la valeur du denier romain, soit environ un franc. C'était le salaire d'une journée de travail[2]. Une femme qui n'a que dix drachmes, doit tenir à chacune d'elles. Il importe peu d'ailleurs de supposer que ce fût là toute sa fortune. Il suffit de constater que c'était pour elle un trésor. Afin de chercher la drachme perdue, elle allume

1. Mt. x, 6. — 2. Mt. xx, 2.

sa lampe d'argile. Et quand elle a retrouvé la pièce, elle exulte d'une joie qu'elle communique à ses amies et à ses voisines. *De même, je vous le dis, il y a de la joie parmi les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent.* Cette parabole propose donc le même enseignement que la précédente. Elle fait songer à Dieu, qui avec plus de soin encore que la pauvre femme, cherche sa drachme, l'âme humaine, marquée à l'effigie divine, mais égarée dans les ténèbres. Pour l'atteindre, il remue ciel et terre par sa Providence. Il la traite comme son bien propre, comme un trésor dont il n'accepte pas d'être séparé. Quand il l'a retrouvée, les anges sont dans l'allégresse et cette joie du ciel condamne l'hostilité méprisante des pharisiens pour les pécheurs que Jésus appelle au repentir.

Jusqu'où peut aller cette bonté condescendante de Dieu, une troisième parabole va nous le décrire en termes particulièrement émouvants. « Rien que d'y penser, un sanglot vous en monte à la gorge. C'est la parole de Jésus qui a eu le plus grand retentissement dans le monde, qui a trouvé la résonance la plus profonde dans le monde et dans l'homme... au cœur fidèle, au cœur infidèle[1]. »

Parabole de l'enfant prodigue, XV, 11-32

XV. [11] Il dit encore : « Un homme avait deux fils. [12] Et le plus jeune dit à son père : « Mon père, donne-moi la part de bien qui doit me revenir. » Et il leur partagea son bien. [13] Et peu de jours après, ayant réalisé tout son avoir, le plus jeune fils s'en alla dans un pays lointain, et il y dissipa sa fortune par de folles dépenses. [14] Quand il eut tout dépensé, survint une grande famine dans cette contrée, et il commença à sentir la privation. [15] Et il alla se mettre

1. PÉGUY, *Le porche de la deuxième Vertu*, p. 159.

au service d'un habitant de ce pays, et celui-ci l'envoya dans ses champs pour paître des pourceaux. [16] Et il aurait bien voulu se remplir l'estomac des caroubes que mangeaient les pourceaux, mais personne ne lui en donnait. [17] Alors rentrant en lui-même, il [se] dit : « Combien de mercenaires chez mon père ont du pain de reste, tandis que moi, ici, je meurs de faim ! [18] Je vais m'en retourner vers mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, [19] je ne suis plus digne d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires. »

[20] Et il s'en retourna vers son père. Comme il était encore loin, son père l'aperçut et fut touché de compassion et il courut se jeter à son cou et il le couvrit de baisers. [21] Alors le fils lui dit : « Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils. » [22] Mais le père dit à ses serviteurs : « Vite, sortez la plus belle robe et l'en revêtez ; mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds. [23] Amenez aussi le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons : [24] car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé. » Et ils se mirent à festoyer.

[25] Or son fils aîné était aux champs, et quand à son retour, il approcha de la maison, il entendit de la musique et des chœurs, [26] et appelant un des domestiques, il lui demanda ce que cela pouvait bien être. [27] Celui-ci lui dit : « C'est ton frère qui est revenu et ton père a tué le veau gras, parce qu'il l'a recouvré sain et sauf. » [28] Alors il se fâcha et il ne voulait pas entrer Son père sortit pour l'en prier. [29] Mais lui, répliquant, dit à son père : « Voilà tant d'années que je te sers sans avoir jamais transgressé un de tes ordres et à moi tu ne m'as jamais donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. [30] Mais quand ton fils que voici, qui a mangé ton bien avec des courtisanes,

est revenu, tu as tué pour lui le veau gras ! » [31] Mais [le père] lui dit : « Mon enfant, toi, tu es toujours avec moi et tout ce que j'ai est à toi. [32] Mais il fallait bien festoyer et se réjouir car ton frère que voici était mort, et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé. »

*
* *

Il n'y a aucune raison de voir dans ce touchant récit une histoire, et non une parabole imaginée par Jésus pour inculquer un enseignement dogmatique et moral. Des traits qui se comprennent dans une fiction, parce qu'ils ont une valeur didactique, seraient peu vraisemblables dans une histoire réelle. *Un homme avait deux fils, et le plus jeune dit à son père : « Mon père, donne-moi la part de bien qui me revient. »* Cette quote-part représentait le tiers de la fortune du père, les deux autres tiers revenaient à l'aîné après la mort du chef de famille[1]. De son vivant, le maître de maison n'était pas tenu au partage ; cependant, dans le cas présent, il y consent, et le plus jeune fils, pressé de jouir de sa liberté et de courir la vie d'aventure, se hâte de régler les affaires. *Peu de jours après, ayant réalisé* en argent *tout son avoir,* avec l'empressement d'une âme avide d'échapper à une tutelle, il *s'en va dans un pays lointain.* Là il s'amuse au plus passionnant des jeux, celui de la vie. Il joue avec son corps et avec son argent. Il est luxurieux et dépensier. Tout l'y porte en cette contrée étrangère, où il n'a ni la crainte de compromettre sa réputation ni celle de heurter les convenances sociales. Il s'amuse sans souci du lendemain. Or le lendemain, c'est la bourse vide. Ainsi se trouve-t-il ruiné, ayant *dissipé sa fortune en vivant en prodigue. Une grande famine survient,* qui rend plus douloureuse son indigence. N'ayant plus que ses bras, il songe à les louer. *Et il s'en alla se mettre au service d'un habitant de ce pays-là.* Il ne peut lui imposer de conditions. Il subit les siennes. Elles sont

1. *Deut.*, XXI, 17.

très dures. Car le propriétaire, peu soucieux de garder chez lui, en temps de famine, une bouche inutile, envoie le pauvre déchu à sa ferme, *pour paître des pourceaux*. Ces animaux étaient nourris avec des *caroubes*, fruits en forme de gousses, comme les gousses des petits pois. Le prodigue aurait bien voulu s'en repaître, littéralement *en remplir son ventre*, pour tromper sa faim. Mais *on ne lui en donnait pas*. Alors qu'on avait souci de fournir aux pourceaux leur nourriture, personne ne s'occupait de pourvoir à la subsistance de leur gardien et *il sentait la privation*.

Au milieu de sa misère, il ne s'abandonne pas. *Il rentre en lui-même*. Il revient à une plus raisonnable conception des choses. Il les voit telles qu'elles sont, vraiment dures et combien justicières ! Car à la lumière de la raison il devient évident qu'il y a une loi de la vie et que personne ne peut la violer impunément. Non seulement il est impossible de s'enrichir en ne faisant que dépenser, mais il l'est encore de trouver le bonheur quand on ne cherche que le plaisir. Rentrant en lui-même, le jeune homme entend la voix du Maître intérieur dont saint Augustin disait : « Je te cherchais dehors, ô mon Dieu, et tu étais dedans[1] ! » Ne nous étonnons donc pas qu'il ait commencé à apprécier tout différemment ses actes. Une conversion s'opère. La parabole en marque les étapes. Du besoin senti naît chez le prodigue un désir, du désir inassouvi monte en lui un regret : « *Combien de mercenaires chez mon père ont du pain de reste, tandis que moi, ici, je meurs de faim !* » De ce regret jaillit la volonté de réparer. Celle-ci s'avive sous l'influence d'un amour confiant en la miséricorde de son père.

Je vais m'en retourner vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi, contre toi que j'ai offensé par mon départ égoïste et ma conduite indigne, contre Dieu qui ordonne d'honorer père et mère[2]. *Je ne suis plus digne d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes mercenaires*, en consentant à

1. Saint AUGUSTIN, *Confessions*, l. X, c. 27. — 2. *Ex.*, XX, 12.

m'accueillir à ton service, puisque je ne mérite plus d'être reçu dans ta familiarité. »

Ce désir de réparation n'est pas simple velléité, le prodigue le traduit en acte. *Et il partit et s'en alla vers son père.*

Or celui-ci l'attendait. Bien plus, il avait pressenti son retour. Car interrogeant la route, il l'aperçoit de loin. Il n'hésite pas à le reconnaître sous ses haillons, et *touché de compassion, il court se jeter à son cou et il le couvre de baisers.* D'un côté, l'aveu humilié de la faute, de l'autre le pardon, et un pardon si prompt, si compatissant, que le prodigue, s'il confesse son indignité, ne dit point toute la formule qu'il avait préparée. Il sent qu'il ferait injure à la bonté paternelle, en demandant à être traité comme un mercenaire. « *Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi ; je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.* »

Le père semble ne pas entendre, il ne pense qu'à rétablir son fils en son premier état. Pour fêter le retour du prodigue, *vite qu'on sorte* du coffre à habits et qu'on apporte *la robe la plus riche, l'anneau et les souliers,* qui étaient le signe des hommes de condition libre et fortunée ; qu'on tue le *veau gras,* qui était tenu en réserve pour un jour de réjouissance extraordinaire ; qu'on joue des *instruments de musique* et qu'on chante, parce qu'il faut que la maison entière participe à la joie paternelle. *Car mon fils que voici était mort, et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.* Tout est pour l'enfant prodigue, devenu l'enfant pénitent.

Le *fils aîné,* qui revient des champs, au moment où les échos retentissent du son des flûtes et des tambourins, s'en étonne. Il s'en irrite même et refuse d'entrer dans la maison. Il juge avec dureté la conduite de son frère. Il ne comprend pas celle de son père. Car celui-ci, *étant sorti pour l'inviter,* il lui répond : « *Comment ! depuis tant d'années que je te sers sans avoir jamais transgressé un de tes ordres, tu ne m'as pas même donné un chevreau pour banqueter avec mes amis, et pour ton fils qui a mangé ton bien avec des courtisanes, tu as tué le veau gras !* »

Le fils aîné ne dit pas : « Mon frère », mais « *ton fils* ». Il ne dit pas : « *son* » bien, mais « *ton* » bien. Sous le déguisement d'un jugement impartial, c'est la dureté qui parle, et avec l'indulgence il lui manque l'équité. Car si l'aîné n'a pas eu de chevreau, est-ce parce que son père le lui a refusé ou parce qu'il ne lui en a pas demandé ? Il oublie qu'il était l'enfant de la maison et que dans la communauté familiale il avait à sa portée tout ce dont il pouvait avoir besoin. Son père le lui rappelle : « *Mon enfant, tu es toujours avec moi, tout ce que j'ai est à toi !* » Mais de même que la fidélité mérite sa récompense, le repentir mérite la sienne. Et si la joie est grande de vivre ensemble quand on s'aime, elle a quelque chose, sinon de plus profond, du moins de plus expansif, quand on se retrouve après une séparation qu'on avait crue définitive. *Il fallait donc bien faire fête et se réjouir, car ton frère que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.*

Cet épisode du fils aîné a été diversement expliqué. Les uns ont vu dans ce personnage le symbole des pharisiens qui murmuraient contre la condescendance de Jésus envers les pécheurs ; pour d'autres, il représente les justes. Aucune de ces explications, prise séparément, n'épuise le sens du passage et ne peut s'accorder jusqu'au bout avec la lettre de la parabole. Ce qu'enseigne cette finale, c'est que personne, juste prétendu ou juste vraiment dévoué, comme se montrait le fils aîné, n'a le droit de mettre une limite à la miséricorde divine. Si indulgente qu'elle soit au pécheur repentant, cette miséricorde est sans reproche.

Quelles que soient d'ailleurs, dans le détail, les divergences des interprétations plus ou moins allégorisantes, il est un enseignement fondamental que la pensée chrétienne n'a cessé de reconnaître et de goûter. Elle a senti que le centre et comme le cœur de la parabole n'était pas tant le repentir du fils que l'attitude du père. Dans celui-ci elle a vu l'image du Père céleste qui garde au pécheur sa tendresse compatissante, l'invite au repentir, l'accueille avec la plus affectueuse condescendance et

l'enrichit libéralement de ses dons. Ici la vérité fait plus qu'égaler la figure, elle la dépasse[1] ; la bonté divine déborde les limites que les hommes, même les meilleurs, seraient tentés de lui fixer, comme les richesses de la vie divine, rendue au pécheur, surpassent les robes et les anneaux les plus magnifiques, et le banquet eucharistique, où Dieu le convie, les festins de la plus joyeuse intimité.

Tous les discours qui précèdent ont successivement éclairé l'entrée dans le royaume de Dieu. Ils nous ont montré qu'Israël n'en était pas totalement exclu, mais que néanmoins il serait, comme nation, précédé par d'autres qui viendraient de l'Orient et de l'Occident. Car au banquet de la vie éternelle sont invités ceux que l'on attendait le moins. Deux choses sont requises pour être au nombre des élus ; d'une part, aimer le Christ d'un amour de préférence et qui se montre effectif par la conformité de nos volontés humaines à la volonté divine, notamment en portant notre croix, et d'autre part faire pénitence. Les trois paraboles de la brebis égarée, de la drachme perdue et de l'enfant prodigue invitent à cette conversion, en montrant combien Dieu désire le retour du pécheur et avec quelle bonté il se prépare à l'accueillir. Les discours qui vont suivre insisteront moins sur ce qui est requis pour faire partie du royaume que sur les obligations assumées par ceux qui y sont entrés.

Parabole de l'intendant infidèle, XVI,1-13

XVI. [1] [Jésus] disait aussi à ses disciples : « Il était un homme riche qui avait un intendant ; et celui-ci fut dénoncé auprès de lui comme dilapidant ses biens. [2] Et l'ayant fait appeler, il lui dit : « Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ta gestion, car tu ne peux plus désormais être intendant. » [3] Alors l'intendant se dit en lui-même : « Que

1. *Major est veritas quam figura* (MALDONAT).

faire, puisque mon maître m'enlève l'administration de ses biens ? Travailler la terre ? je n'en ai pas la force. Mendier ? j'en ai honte. [4] Ah ! je sais ce que je vais faire, pour qu'il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons, quand je serai destitué de mon intendance. » [5] Et ayant fait venir chacun des débiteurs de son maître, il disait au premier : « Combien dois-tu à mon maître ? » [6] « Cent mesures d'huile », répondit-il. Et il lui dit : « Prends ton billet, assieds-toi, écris vite cinquante. » [7] Ensuite il dit à un autre : « Et toi, combien dois-tu ? » — « Cent mesures de blé », répondit-il : et il lui dit : « Prends ton billet, et écris quatre-vingts. » [8] Et le maître loua l'intendant malhonnête d'avoir agi en homme avisé. Car les enfants du siècle sont mieux avisés à l'égard de leurs congénères que les enfants de lumière. [9] Et moi, je vous dis : « Faites-vous des amis avec l'argent inique, afin que lorsque celui-ci disparaîtra, ils vous accueillent dans les tentes éternelles.

[10] Celui qui est fidèle dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes. [11] Si donc vous n'avez pas été fidèles dans l'argent inique, qui vous confiera le bien véritable ? [12] Et si vous n'avez pas été fidèles pour un bien étranger, qui vous donnera ce qui est à vous ?

[13] Nul serviteur ne peut servir deux maîtres : car ou il haïra l'un et aimera l'autre ; ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. »

*
* *

Le chapitre XVI tient en deux paraboles : l'intendant infidèle et le mauvais riche. La première parabole (℣℣. 1-9), avec les réflexions qui la complètent

(℣℣. 10-13), est adressée aux disciples ; la seconde, avec le petit discours qui l'introduit (℣℣. 14-18), est dirigée contre les pharisiens (℣℣. 19-31). Toutes deux se rapportent à un même thème fondamental : l'usage des richesses et ses conséquences pour la vie éternelle.

La première parabole met en scène *un intendant.* Le mot grec, — d'où nous avons tiré en français « économe », — peut désigner soit un esclave préposé à la surveillance des autres domestiques[1] et à l'exploitation d'une ferme, soit l'homme libre chargé d'administrer un ou plusieurs domaines. Le *villicus* de la Vulgate se disait du régisseur d'une ferme, tandis que l'administration de vastes propriétés était confiée à un *procurator.*

L'intendant de la parabole est un homme libre, car, une fois relevé de sa charge, on voit qu'il garde la faculté d'aller où il veut. Il vend *l'huile* et *le blé* que produit le domaine, il tient les comptes et conserve les *billets* de créance que souscrivent les acheteurs à crédit. Mais au lieu de remettre au propriétaire les bénéfices de l'exploitation, *il dilapide les biens* qui lui ont été confiés. Le maître est averti ; il demande compte de sa gestion au régisseur malhonnête et lui annonce sa résolution de lui enlever son emploi : « *Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, car tu ne peux plus désormais être intendant.* »

Le coupable ne perd pas la tête. Un délai lui est accordé pour préparer sa reddition de comptes. Il va en profiter pour assurer son avenir, pour le jour où il aura reçu son congé. Il ne peut se résigner ni à gagner sa vie en travaillant la terre ni à faire le métier de mendiant. Il lui faut découvrir le moyen de vivre aux dépens des autres, sans pourtant demander l'aumône. Comme il ne s'embarrasse pas de scrupules d'honnêteté, il a vite trouvé : il va se créer des obligés qui plus tard l'entretiendront de leurs deniers. Il appelle l'un après l'autre les débiteurs auxquels il a vendu

1. LC., XII, 42.

à crédit les produits du domaine. Le premier lui doit le prix de cent *baths* d'huile (environ 38 hectolitres) ; un second le prix de cent *kors* de blé (en tout, 589 hectolitres). A ces débiteurs et à d'autres de même sorte, l'intendant fait écrire de nouveaux billets, qui réduisent considérablement la somme à payer : la réduction a atteint la moitié dans le premier cas, vingt pour cent dans le second. Il se ménage ainsi, pour le lendemain de son renvoi, les bons offices, les subsides, voire même l'hospitalité de ses complices.

Cet intendant est un fripon ; le propriétaire qu'il a joué, s'en rend compte, puisqu'il l'appelle *intendant infidèle*, mais il ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle toute la combinaison a été menée. *Et le maître loua l'intendant malhonnête de ce qu'il avait agi en homme avisé.*

De cette louange mise dans la bouche du propriétaire et qui porte non sur la malhonnêteté, mais sur l'habileté relative de son intendant, la raison est donnée par une réflexion qui est à placer sur les lèvres de Jésus. *En effet, les enfants de ce siècle sont mieux avisés à l'égard de leurs congénères que les enfants de lumière. Les enfants de ce siècle* ne sont pas les hommes du temps présent par opposition au siècle futur, mais les mondains, tout entiers aux intérêts terrestres, les fils de ténèbres, tandis que *les fils de la lumière* sont ceux qui se mettent au-dessus de ces préoccupations bornées pour se guider à la clarté des vérités divines. Les enfants de ce siècle sont dits plus habiles que les enfants de lumière, non pas en ce sens, peut-être suggéré par la Vulgate, qu'ils conduisent nécessairement mieux que ceux-ci les affaires temporelles, mais en ce sens, nettement indiqué par le grec, qu'ils manient souvent mieux *les hommes qui leur ressemblent,* ceux qui n'ont pas d'autre mobile que l'intérêt.

Ce n'est pas en cette constatation, d'un réalisme peu consolant, qu'est contenue la leçon de la parabole. Celle-ci est indiquée expressément par Jésus au verset suivant : « *Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec l'argent de l'injustice, afin que, lorsque*

celui-ci disparaîtra, ils vous accueillent dans les tentes éternelles. » Ici surtout il faut se rappeler que chacun des traits de la parabole n'a pas nécessairement son répondant dans la réalité et que l'essentiel est de comparer situation à situation. De même que l'intendant infidèle chercha à se faire des amis en ce monde, ainsi les enfants de lumière doivent-ils se ménager des amitiés pour l'autre vie. Or précisément ils le peuvent avec l'argent, non par un trafic injuste, comme dans la parabole, mais par un usage bienfaisant. C'est par l'aumône que les fils de la lumière se feront des amis qui les introduiront dans les *tentes éternelles*, dans le ciel, lorsque par la mort *l'argent viendra à manquer*. Pour désigner l'argent, Jésus a employé l'expression *mammon d'injustice*. Le mot *mammon* est emprunté à l'araméen, où on le rattache vraisemblablement à une racine qui signifie « confier, déposer » ; il se retrouve au sens de « gain, richesses », dans la langue des Phéniciens et de leur colonie carthaginoise[1]. L'épithète d'*injuste*, accolée à l'argent, n'est pas une épithète de nature, comme si l'argent était de soi condamnable et ne pouvait servir qu'à des buts iniques. Jésus le caractérise d'après l'usage qu'en font trop souvent les fils de ce siècle, qui le poursuivent avec une avidité effrénée et l'emploient pour d'injustes fins.

Avec le ℣. 9 finit la parabole. Les réflexions qui suivent (℣℣. 10-13) continuent ce même sujet de l'usage des richesses dans leur rapport avec la destinée de l'homme, Le ℣. 10 énonce une maxime générale dont les ℣℣. 11-12 sont une application. Le ℣. 13 conclut toute l'instruction.

Celui qui est fidèle dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes, et celui qui est injuste dans les moindres choses, l'est aussi dans les grandes. Dans le contexte présent, *les moindres choses* désignent l'argent, les richesses, par opposition aux *grandes choses*, qui sont les biens surnaturels : cette opposition revient au ℣. 12, où les richesses sont appelées *biens étrangers*, extérieurs

1. « *Lucrum punice mammon dicitur.* En punique, le gain se dit mammon », note saint AUGUSTIN *(De Serm. Dom. in monte*, II, 14).

à l'homme, et les biens spirituels, *biens propres*, qui nous appartiennent vraiment. Tout le développement est fondé sur ce contraste. Si vous êtes fidèles à bien user des petites choses, c'est-à-dire des richesses dont vous avez reçu le dépôt, c'est une présomption que vous serez fidèles à bien user des grandes choses, c'est-à-dire des biens surnaturels, et Dieu vous les confiera. *Mais si vous usez mal de l'argent d'iniquité, comment vous confiera-t-on le bien véritable ? Et si vous avez été infidèles dans la gestion de ces biens étrangers* que sont les richesses, *qui donc vous donnera à gérer les biens qui sont vraiment vôtres*, les biens spirituels ? Ces richesses de l'ordre surnaturel sont dites nous appartenir en propre, parce que tout en étant le don de Dieu, elles nous deviennent intérieures par notre coopération à l'action divine, font partie de nous-mêmes et constituent notre valeur d'enfants de Dieu.

La conclusion exprime vivement la nécessité de subordonner les biens temporels aux biens surnaturels. *Nul ne peut servir deux maîtres à la fois*[1], partager également son cœur, — on serait tenté de dire, son culte, — entre *Dieu et Mammon*. Tôt ou tard l'un des deux devra l'emporter. Si l'homme ne se met pas au-dessus des biens de la terre par le détachement du cœur ou, ce qui est l'idéal, par le dépouillement réel, il fera de Mammon une idole à laquelle tout sera sacrifié. Impossible de concilier l'esclavage qu'est le service de l'argent, maître du monde, et la liberté qu'est le service de Dieu, maître du royaume. Il faut choisir : *Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon.*

Reproches aux Pharisiens. Le vrai sens de la Loi. L'indissolubilité du mariage, XVI, 14-18

XVI. [14] Les pharisiens, qui sont amis de l'argent, écoutaient tout cela, et ils se moquaient de Jésus. [15] Et il leur dit : « Vous, vous êtes ceux qui se font

1. Cf. MT., VI, 24.

passer pour justes aux yeux des hommes, mais Dieu connaît vos cœurs, car ce qui est élevé parmi les les hommes, est une abomination devant Dieu.

16 Jusqu'à Jean, ce furent la Loi et les Prophètes ; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé et on y entre de vive force. 17 Plus facilement le ciel et la terre passeront que ne tombera un seul trait de la Loi.

18 Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère, et celui qui épouse une femme répudiée par son mari, commet un adultère. »

*
* *

Le discours précédent avait été adressé spécialement aux disciples (℣. 1), mais des *pharisiens* se trouvaient mêlés à l'auditoire. Comme *ils aimaient l'argent*, les enseignements de Jésus n'étaient pas pour leur plaire et ils écoutaient d'un air narquois le prédicateur : n'avaient-ils pas pour eux la loi de Moïse qui promettait richesse et prospérité sur terre à qui la pratiquerait fidèlement[1] ? Avant de diriger contre eux la parabole de Lazare et du mauvais riche, Jésus découvre leur hypocrisie. Parce qu'ils ont la richesse, la réputation, une belle façade devant les hommes, ils considèrent ces biens comme la récompense de leurs bonnes œuvres, ils se font illusion sur leur misère intérieure et se donnent devant les autres des airs d'hommes vertueux, mais Dieu ne s'y trompe pas, car il voit le dedans : « *Vous êtes ceux qui se font passer pour justes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs.* » Il a en abomination l'orgueil intérieur aussi bien que le luxe, qu'étalent au dehors les faux justes. « *Ce qui est élevé parmi les hommes, est une abomination devant Dieu.* »

La vraie justice est faite de l'observation de la Loi, mais dans l'esprit du royaume. *Jusqu'à Jean régnèrent*

1. *Deut.*, XXVIII, 1-14.

la Loi et les Prophètes, c'est-à-dire l'ensemble des rapports de Dieu avec son peuple dont la Bible, divisée en « Loi et Prophètes », était l'expression écrite. Mais depuis les jours de Jean-Baptiste[1], *le royaume de Dieu est annoncé*. Avec lui, c'est un esprit nouveau qui s'introduit et des dispositions nouvelles qui sont demandées. Les richesses, qui étaient jadis la récompense promise à la fidélité, ne le sont plus dans le royaume : l'ère nouvelle est celle du renoncement volontaire et du détachement des biens temporels. Il y faut courage, énergie. C'est de *vive force*, comme à la pointe de l'épée, *qu'on entre dans le royaume*, ou, suivant la formule de saint Matthieu, « le royaume de Dieu est pris de force et les violents s'en emparent[2] ». Ni dans le premier ni dans le troisième évangile, malgré la différence de contexte[3], la violence faite au royaume ne signifie l'hostilité ou les persécutions d'Hérode et des Pharisiens contre le Christ et ses fidèles. Elle est à entendre de l'effort d'abnégation qui est nécessaire pour se convertir à l'Évangile, — comme ont fait nombre de publicains et de pécheurs, — et pour lui rester fidèle. Étrange situation des pharisiens. Eux qui s'obstinent à regarder du côté de la Loi, ne voient pas où la Loi devrait les conduire. Eux qui prétendent s'élever au-dessus des foules, ils restent en arrière des petits et des humbles.

La Loi va jusqu'à Jean, a dit Jésus, et cependant il ne faut pas en conclure qu'avec l'inauguration du royaume de Dieu elle est périmée. Ceux qui entrent dans le royaume, loin de renier la Loi, la continuent et la prolongent. Car *il est plus facile que le ciel et la terre passent, que ne tombe un seul trait de la Loi*, littéralement un seul de ces signes d'écriture qui servaient à distinguer les caractères. Jésus étant venu, non pour abroger la Loi, mais pour l'accomplir[4], l'Évangile devra perpétuer la Loi en donnant à ses préceptes plus de précision et en les proclamant dans toute leur intégrité. La Loi est ici envisagée dans sa partie essentielle,

1. Mt., xi, 12. — 2. Mt., xi, 12. — 3. Cf. *Commentaire de saint Matthieu* (xi, 12). — 4. Mt., v, 17.

celle qui a trait à la morale. L'exemple que Jésus donne de cette continuité, qui est en même temps perfectionnement, le montre clairement. Le divorce que Moïse avait concédé aux Israélites à cause de leur dureté de cœur[1], ne sera plus permis dans la nouvelle économie : l'Évangile rétablit la primitive indissolubilité du lien contracté entre époux[2]. « *Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre, commet un adultère, et celui qui épouse une femme répudiée par son mari, commet un adultère.* » En proclamant ces exigences plus rigoureuses, Jésus « accomplit » la Loi, et lui apporte l'achèvement qu'elle attendait.

Parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare. XVI, 19-31

XVI. [19] Il y avait un homme riche, qui s'habillait de pourpre et de fin lin et festoyait tous les jours splendidement. [20] Or un pauvre, nommé Lazare, gisait à son portail tout couvert d'ulcères, [21] et qui aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait de la table du riche ; et même les chiens, en passant, léchaient ses ulcères.

[22] Or il arriva que le pauvre mourut et fut emporté par les Anges dans le sein d'Abraham ; le riche mourut aussi et on lui donna la sépulture. [23] Et dans les enfers ayant levé les yeux, tandis qu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. [24] Et il s'écria : « Mon père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre dans cette flamme. » [25] Abraham répondit : « Mon fils, souviens-toi que tu as

1. Mc., IX, 5.

2. Mc., IX, 6-9. — Sur la clause restrictive, qui se trouve dans saint Matthieu (V, 32 ; XIX, 9), et est absente de Mc. et de Lc., voir le *Commentaire de saint Matthieu* (V, 32).

reçu tes biens pendant ta vie et Lazare, les maux, pendant la sienne : maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. [26] Et, avec tout cela, il y a pour toujours entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent pas, et qu'on ne puisse non plus venir de là-bas vers nous. »

[27] Et le [riche] dit : « Je te prie donc, mon père [Abraham], d'envoyer [Lazare] dans la maison de mon père, [28] — car j'ai cinq frères, — pour les avertir solennellement, afin qu'ils ne viennent pas, eux aussi, dans ce lieu de tourments. » [29] Abraham répondit : « Ils ont Moïse et les Prophètes : qu'ils les écoutent. » [30] Et il dit : « Non, père Abraham ; mais si quelqu'un de chez les morts va vers eux, ils se repentiront. » [31] Et Abraham lui dit : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes quand même quelqu'un ressusciterait d'entre les morts, ils ne se laisseront pas persuader. »

*
* *

Devant ce récit populaire et pathétique, les commentateurs, depuis l'époque de saint Irénée et de Tertullien, se sont demandé s'ils devaient le prendre pour une parabole ou pour une histoire, et de tout temps les réponses ont été diverses. Les uns y ont vu une histoire réelle, les autres, surtout parmi les modernes, une pure parabole, d'autres enfin, un mélange d'histoire et de parabole[1]. En particulier, le nom de *Lazare* a été regardé par nombre d'auteurs comme la désignation d'un personnage historique. C'est ainsi que le traite la liturgie dans le rituel de l'absoute[2] ou dans la concession faite

1. Pour le détail des opinions, voir KNABENBAUER ou L. FONCK, *Die Parabeln des Herrn*, 4e édit., Innsbruck, 1927, in. h. l.
2. « *Cum Lazaro, quondam paupere, aeternam habeas requiem.* »

par l'Église d'une fête de saint Lazare à l'Ordre de ce nom[1]. L'argument pourtant n'est pas décisif, car le nom de Lazare était assez commun parmi les Juifs et a pu être employé par Jésus pour désigner un personnage de fiction. Quant aux faits liturgiques, Benoît XIV, qui s'en sert, dans son traité de la Canonisation des Saints, pour défendre l'existence du pauvre Lazare, ne donne cependant à son opinion que la qualification de « plus probable[2] ». Les exégètes modernes qui le suivent en ce point, accordent volontiers que le tableau de Lazare et du mauvais riche contient une proportion notable de traits paraboliques : il met en scène deux types de conditions humaines, et on ne saurait tirer argument de tous ses détails.

Il y avait un homme riche, qui s'habillait de pourpre et de lin et festoyait tous les jours splendidement. Ce riche étalait avec ostentation son opulence, le luxe des habits, manteau de pourpre et tunique de lin, et la somptuosité des festins journaliers. Satisfait et repu, il ne pensait qu'à lui. Dans ses folles dépenses, aucune part n'était faite à l'aumône. Son cœur ignorait la compassion pour la misère humaine. Or, *à son portail, gisait un pauvre, nommé Lazare, qui était couvert d'ulcères et aurait bien voulu se rassasier de ce qui tombait*[3] *de la table du riche.* Mais personne ne se penchait sur lui pour panser ses plaies ; *personne ne lui donnait* les restes des festins du riche, ajoute la Vulgate Sixto-Clémentine[4] exprimant en clair ce que le grec laisse entendre. Bien plus *les chiens* qui, en Orient, errent à travers les rues dans un état à demi-sauvage, *venaient lécher les ulcères* du mendiant. Le détail est noté comme un nouveau trait ajouté à son infortune. Loin d'apporter un soulagement à ses plaies, les chiens, de leurs coups de langue, en avi

1. Cf. BENOIT XIV, *De Canonizatione Sanctorum*, l. III, c. XXX, n° 4 . IV, p. 2, c. XXXIX, n° 12.

2. BENOIT XIV, *op. cit.*, l. III, c. XXX, n° 4.

3. La *Vulgate*, avec quelques mss. grecs, dont l'*Alexandrinus* (A, porte « *les miettes* qui tombaient de la tab e du riche ».

4. L'addition est absente des meilleurs Mss. de la Vulgate hiéronymienne ; l'édition critique de Wordsworth-White l'omet.

vaient les souffrances. Rien ne manque au diptyque, pour qu'éclate le contraste entre les deux situations humaines que l'on rencontre trop souvent ici-bas : d'un côté, l'épicurien jouisseur ; de l'autre, l'indigent affamé ; ici, l'homme heureux selon le monde, là, le déshérité des biens de la terre.

Mais gardons-nous de juger les choses d'après les apparences. La figure de ce monde passe[1], et avec lui les conditions de l'humanité au cours des temps. Dans l'au-delà, les choses prennent un autre aspect et il peut se faire que certaines situations d'ici-bas soient renversées. Tel fut le cas pour Lazare et le mauvais riche. *Il arriva*, en effet, *que Lazare mourut, et il fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham.* Il eut le sort des justes. Leurs âmes, selon la croyance juive, bénéficiaient, au moment de la mort, du ministère des esprits célestes. Elles étaient accueillies *dans le sein d'Abraham*, c'est-à-dire dans cette partie du Chéol réservée aux justes et que la parabole nous représentera plus loin comme située au-dessus du compartiment des méchants, ou géhenne. En reposant dans le sein d'Abraham, comme un convive admis à la place privilégiée dans un festin, tout près du père des croyants, Lazare trouva la compensation de ses peines et la récompense de ses vertus.

Le riche mourut et on lui donna la sépulture : ainsi ponctuent les éditions du texte grec, à la différence de la Vulgate et de plusieurs manuscrits de l'ancienne version latine (*c, e, l, r*[1],) qui empiètent sur la phrase suivante et portent : « *Sepultus est in inferno*, il fut enseveli dans l'enfer. » La sépulture dans un tombeau magnifique était la conclusion normale d'une vie passée dans le faste, mais ce fut aussi le dernier avantage du mauvais riche. A l'inverse du pauvre, qui de sa misère avait été transporté dans la béatitude, l'homme à qui rien n'avait manqué ici-bas, échangea son opulence pour les flammes de la géhenne.

Et dans les enfers ayant levé les yeux, tandis qu'il était dans les tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans

1. *I Cor.*, VII, 31.

son sein. Le riche a reconnu le mendiant de jadis, pour l'avoir aperçu à la porte de sa demeure, mais tel est maintenant le retournement des conditions, qu'il songe à faire alléger ses souffrances par celui-là même que, durant sa vie terrestre, il a laissé dans un si cruel abandon. Comme, dans le séjour des âmes, Abraham est tenu pour le représentant de Dieu, muni de ses pleins pouvoirs, c'est au père des croyants que le mauvais riche demande d'envoyer Lazare à son secours. Pour rendre plus accessible à son auditoire l'enseignement qu'il voulait lui inculquer, Jésus use de la liberté propre au genre parabolique et institue un dialogue entre Abraham et le réprouvé. « *Mon père Abraham*, s'écrie celui-ci, *aie pitié de moi et envoie Lazare pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue, car je souffre dans cette flamme.* » Le mauvais riche ne demande pas la suppression de sa peine, une amnistie complète : il sait que la sentence de sa condamnation est irrévocable. Il n'implore qu'un adoucissement à son supplice, une goutte d'eau pour rafraîchir sa langue et calmer l'ardeur du feu qui le brûle. Mais celui-ci qui n'a pas donné la miette de pain ne recevra pas la goutte d'eau. Abraham répond par un refus : « *Mon fils, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie, et Lazare, les maux, pendant la sienne ; maintenant il est consolé, et toi, tu souffres.* » La pensée, exprimée par Abraham, n'est pas que le renversement des situations est commandé par une loi d'alternance, d'après laquelle tout homme aurait son tour dans la bonne, puis dans la mauvaise fortune, ou inversement. Mais chacun est récompensé selon ses œuvres. Comblé pendant sa vie des biens de la fortune, le mauvais riche en a fait *ses* biens propres, exclusivement à lui, sans se soucier du prochain, ni exercer la charité. Au lieu de pratiquer l'aumône et de se préparer en Lazare et ses pareils des amis qui l'auraient reçu dans les tabernacles éternels[1], il n'a eu d'autre préoccupation que de satisfaire son appétit de jouissance. Son égoïsme était une véritable

1. Lc., XVI, 9.

inhumanité : parce qu'il n'a pas nourri le pauvre Lazare, le mauvais riche l'a tué[1]. Il est juste qu'il subisse le châtiment de sa dureté de cœur. Quant à Lazare, il fut un de ces pauvres à qui appartient le royaume des cieux. Son silence à travers toute la parabole est à sa manière une preuve très expressive de sa parfaite soumission à la Providence. Ni sur terre il n'a murmuré contre l'inégalité des conditions, ni dans les enfers il ne triomphera bruyamment de l'humiliation du mauvais riche. Parce qu'il fut doux et patient dans sa misère, son tour est venu d'être consolé. A la mort des deux hommes, le riche et le pauvre, Dieu a prononcé le jugement qui condamnait l'un et béatifiait l'autre, et son verdict est sans appel. Abraham n'y peut rien, même pour un *enfant* de sa race. Car, ajoute le patriarche, pour couper court à toute instance, *avec tout cela*, le fait est là, on n'y peut rien, *il y a pour toujours entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le puissent pas, et qu'on ne puisse non plus venir de là-bas vers nous* ». Comme le suggère tout le contexte, ce *grand abîme* marque moins la distance matérielle des deux parties du Chéol, que la séparation morale des deux états du juste et du réprouvé. Ils sont fixés pour l'éternité.

La réponse d'Abraham n'admet pas de réplique. Le riche n'a plus rien à attendre pour lui-même. Mais lui est-il interdit d'espérer pour les autres ? De nouveau il s'adresse à Abraham, cette fois en faveur des siens qu'il a laissés sur terre : « *Je te prie donc, mon père, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père, — car j'ai cinq frères, — pour les avertir solennellement, afin qu'ils ne viennent pas, eux aussi, dans ce lieu de tourments.* » Comme il a usé de fiction en faisant converser Lazare et le mauvais riche, Jésus prête librement au réprouvé les sentiments d'un homme qui a gardé un reste de sollicitude

1. C'est le mot de LACTANCE (*Divin. Institut.*, VI, c. XI) : *Quia non pavisti, occidisti* On sait qu'il a été repris éloquemment par BOSSUET (*Sermon du mauvais riche*, Carême du Louvre, 1662. Édit LEBARQ, t. IV, p. 108).

pour les siens et voudrait leur épargner son propre malheur. Cette mise en scène ne doit pas donner le change : il n'y faut pas chercher de renseignements sur la psychologie réelle des réprouvés pas plus qu'on ne saurait conclure, du dialogue entre Abraham et le mauvais riche, à un échange de communications entre les élus et les damnés. Pour éclairer sa parenté, le mauvais riche juge que Lazare est le messager tout indiqué : il est connu dans la famille, il sera écouté, et les *cinq frères* ne périront pas.

La requête se heurte à un refus : « *Ils ont Moïse et les Prophètes, répond Abraham ; qu'ils les écoutent !* » Ne les entendent-ils pas à la Synagogue ? Le témoignage de Lazare n'ajouterait rien à l'autorité de la parole inspirée qui, d'âge en âge, a invité les hommes à la charité envers le prochain et à la pénitence. Le mauvais riche n'est pas de cet avis. Il a entendu autrefois lire le texte sacré : il ne s'est pas converti. Il présume que ses frères imiteront son impénitence, s'ils ne sont pas remués par quelque prodige extraordinaire. Il reprend, en parlant des siens : « *Non, mon père Abraham,* Moïse et les prophètes ne les convertiront pas, *mais si quelqu'un de chez les morts va vers eux, ils se repentiront.* » Le mauvais riche croit à l'efficacité probante des signes, mais il oublie que sans un commencement de bonne volonté, les plus grands miracles ne peuvent changer les cœurs. Abraham termine l'entretien, en lui enlevant cette dernière illusion : « *S'ils n'écoutent pas Moïse et les Prophètes, quand même quelqu'un ressusciterait d'entre les morts, ils ne se laisseront pas persuader.* » A quoi pourrait servir la prédication d'un revenant auprès des âmes qui repoussent la vérité ; et les miracles sont-ils encore des signes pour les yeux qu'aveuglent les concupiscences du monde ?

« Riches et pauvres, disait saint Jean Chrysostome, transcrivez cette parabole, vous, les riches, sur les parois de votre demeure, vous, les pauvres, sur celles de votre cœur. Si elle s'efface, transcrivez-la à nouveau. Disons mieux : que les riches comme les pauvres la gravent dans leur cœur ; elle leur livrera l'enseignement essen-

tiel de la véritable philosophie[1]. » Il est, en effet, peu de pages de l'Évangile qui soient plus propres à réconforter les pauvres par l'espérance des biens éternels, et surtout à prémunir les riches contre un égoïsme jouisseur qui est pure inhumanité. Dans la description de la vie d'outre-tombe, la parabole, nous l'avons vu, renferme des détails qui ne sont pas à scruter curieusement, comme autant de traits réels. Mais si on la rapproche des autres enseignements de Jésus sur ce sujet des fins dernières, il est légitime d'y trouver affirmée l'irrévocabilité du jugement divin qui, après la mort, fixe la destinée de l'homme pour la béatitude ou le châtiment éternels. Ainsi se trouve inculquée à tous, riches et pauvres, de la manière la plus pressante, l'importance du salut, affaire personnelle et enjeu de notre existence ici-bas.

Contre le scandale donné aux petits, XVII, 1-3ª (MT., XVIII, 6-7 ; MC., IX, 41-47)

XVII. [1] Jésus dit à ses disciples : « Il est inévitable que les scandales arrivent ; cependant malheur à celui par qui ils arrivent ! [2] Mieux vaudrait pour lui qu'on lui mît au cou une meule et qu'on le jetât dans la mer, que s'il scandalisait un de ces petits. [3] Prenez garde à vous-mêmes. »

*
* *

Le chapitre XVII s'ouvre par une section de 10 versets où sont rassemblés un certain nombre d'avis donnés aux disciples sur le scandale (1-3ª), le pardon des offenses (3ᵇ-4), la foi (5-6), l'humilité au service de

1. Saint JEAN CHRYSOSTOME, *Homél. sur Lazare*, hom. IV, 2.

Dieu (7-10). Le lien qui unit ces avis est assez lâche, et il n'y faut pas chercher non plus d'attache étroite avec ce qui précède ou avec ce qui suit. Saint Luc a placé ces instructions dans cette période du ministère public, vraisemblablement en conformité avec la ou les sources qu'il suit dans cette partie de son Évangile

Le premier précepte ici enseigné, est d'éviter les scandales. Car si ceux-ci sont pratiquement *inévitables* dans ce monde enclin au mal, cependant ils ne se produisent que par un usage coupable de la liberté humaine, et qui les pose, reste responsable de leurs effets en lui et autour de lui. Commettre le scandale avec pleine advertance, c'est attirer délibérément autrui à pécher et assumer par conséquent une double responsabilité, celle de la faute que l'on commet et celle de la faute que l'on fait commettre. *Malheur donc à celui par qui les scandales arrivent !* La mort cruelle de l'homme que l'on jette à la mer, une meule au cou, est un moindre mal que la ruine causée par le scandale, surtout quand les victimes en sont des petits, moins capables de se défendre parce que leur foi est encore chancelante ou leur vertu débile. Ces petits dont parle Jésus, ne sont pas seulement les enfants, mais tous ceux qui leur ressemblent en raison de l'infirmité de leur âme. *Prenez donc garde à vous-mêmes*, non seulement afin de ne pas commettre le péché de scandale, mais encore pour n'en pas subir la séduction mortelle.

Correction fraternelle et pardon des offenses, XVII, 3b-4 (Cf. MT., XVIII, 15, 21-22)

XVII. 3b « Si ton frère vient à pécher, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui. 4 Et si sept fois le jour il pèche contre toi et que sept fois il revienne à toi disant : « Je me repens », tu lui pardonneras. »

*
* *

Il ne suffit pas d'éviter le mal pour se montrer un fidèle enfant du royaume, il faut s'employer à sauver l'âme de son prochain. La correction fraternelle est une des formes de cette action bienfaisante. *Si ton frère vient à pécher, reprends-le.* La Vulgate Sixto-Clémentine porte : Si ton frère vient à pécher *contre toi*. Ces deux derniers mots, qui sont généralement regardés comme une glose[1], expriment bien le sens du passage : il s'agit d'une offense qui a personnellement atteint celui qui doit reprendre. « Oublie l'injure qui t'est faite, dit saint Augustin, mais non la blessure que se fait ton frère ; reprends-le donc, cherchant sa correction, mais ayant pitié de sa honte[2]. » *Et s'il se repent, pardonne-lui*, non pas une fois et comme par exception, mais autant de fois qu'il se repentira. Le pardon des injures, en effet, tel que doivent le pratiquer les disciples du Christ, n'est qu'un des actes de cet amour mutuel qui s'appelle la charité et qui s'exalte magnifiquement en une longue patience.

Ce passage ne parle que de la correction privée, « de frère à frère », tandis que dans saint Matthieu, il est aussi question de la correction publique, faite officiellement par l'Église[3]. Dans le troisième comme dans le premier évangile, l'exhortation au pardon des offenses regarde directement les rapports entre les disciples ; mais la doctrine générale sur l'amour du prochain invite à étendre ce pardon à tous les hommes[4].

1. Les éditions critiques du texte grec les omettent ; et de même WORDSWORTH-WHITE dans leur édition de la *Vulgate* hiéronymienne.
2. Saint AUGUSTIN, *sermo* 82, 7.
3. MT., XVIII, 16-18.
4. *Commentaire de saint Matthieu* (XVIII, 19-22).

La puissance de la foi, XVII, 5-6
(Cf. MT., XVII, 20 ; XXI, 21 ; MC., XI, 22-23)

XVII. [5] Et les Apôtres dirent au Seigneur : « Aug mente-nous la foi. » [6] Alors le Seigneur dit : « Si vous aviez de la foi [gros] comme un grain de sénevé, vous pourriez dire à ce sycomore : Déracine-toi et replante-toi dans la mer, qu'il vous obéirait. »

*
* *

On a voulu relier ce *logion* à ce qui précède, comme si les Apôtres, sentant la difficulté de pratiquer pleinement le pardon des injures, « la plus rude épreuve de la charité, et l'un des plus gros efforts de la religion[1] », avaient demandé au Seigneur un accroissement de foi. Mais il n'est pas sûr que ce lien existe et que l'évangéliste ne passe pas sans transition à un nouveau sujet.

« *Augmente-nous la foi !* ». De la part des *Apôtres*, qui avaient à étendre le règne de Dieu, la prière était particulièrement opportune. La foi dont ils désirent l'accroissement, n'est pas seulement une adhésion ferme aux vérités que Jésus leur enseigne, mais cette puissance singulière de conviction et de confiance en Dieu, qui leur donnera de propager l'Évangile dans le monde par la prédication et les miracles. La réponse de Jésus montre combien ses apôtres ont raison de penser que la foi est puissante. *Si vous aviez la foi [gros] comme un grain de sénevé*, si vous possédiez le moindre degré de cette foi parfaite que vous demandez, cela suffirait pour qu'un sycomore se déracinât à vos ordres et s'allât replanter dans la mer... Car rien n'est impossible à Dieu.

Dans saint Matthieu et dans saint Marc, le même enseignement est exprimé par des sentences, différem-

1. BOURDALOUE, *Sermon pour le XXI^e Dimanche après la Pentecôte*

ment situées, qui substituent au sycomore une montagne à déraciner et à transplanter dans la mer[1]. Ces diverses comparaisons font l'éloge d'une même foi, « la foi des miracles », ce degré excellent de la vertu de foi, qui s'accompagne de la conviction absolue qu'on obtiendra de Dieu une manifestation extraordinaire de sa Providence[2]. Ce n'est pas toutefois dans leur littéralisme matériel que de telles paroles donnent toute leur signification. Il faut les prendre en un sens plus compréhensif. Elles laissent alors entendre que le plus grand miracle de la foi sera opéré par cette vertu conquérante de l'évangile, qui ne soulèvera pas seulement des sycomores ou des montagnes, mais le monde entier. Cette vertu ne serait-elle que dans un homme, et celui-ci ne serait-il que dans un petit coin de la terre, la puissance de la foi se manifesterait par une floraison d'œuvres merveilleuses. Un vrai chrétien est partout une force. Que sera-ce si ce chrétien est un saint ? Voilà pourquoi saint Jean-Marie Vianney disait à son évêque que pour transformer son diocèse, il suffisait de mettre un saint curé en chacune de ses paroisses.

Les serviteurs inutiles XVII, 7-10

XVII. [7] « Qui de vous ayant un serviteur qui laboure ou qui garde les troupeaux, lui dira à son retour des champs : Viens vite te mettre à table ? [7] Ne lui dira-t-il pas au contraire : Prepare moi à souper, ceins toi et sers-moi jusqu'à ce que j'aie mangé et bu, et après cela tu mangeras et tu boiras toi-même ? [7] Doit-il de la reconnaissance à ce serviteur, parce qu'il a fait ce qui lui avait été ordonné ? [11] Vous de même quand vous aurez fait ce qui vous aura été ordonné dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous devions faire. »

1 Mt., XVII, 20 ; XXI, 21 ; Mc., XI, 23. — 2. Mc., XI, 23.

* *

Ce petit tableau du serviteur qui, le soir, au retour des champs, fait le service de la table, est emprunté aux usages palestiniens, tels que les Apôtres avaient pu les observer. Maître et serviteurs sont chacun à sa place, pas d'interversion de rôle, comme Jésus l'avait supposé dans une instruction précédente, où il voulait nous révéler le mystère de son amour[1]. Ici, il veut nous inculquer le devoir de notre humaine dépendance, et partant, de notre nécessaire humilité. Le serviteur, qui après avoir labouré ou gardé les troupeaux, doit encore préparer le repas de son maître, n'est pas un ouvrier agricole qu'on paie à la journée[2], c'est un esclave. Il est censé ne pas avoir de droits[3]. Et dans l'opinion courante d'alors, son maître, quoiqu'invité à se montrer miséricordieux, n'était pas obligé de se dire reconnaissant. Jésus constate ces choses sans les juger. Et il en tire pour ses disciples une leçon que la promesse du don des miracles a pu rendre particulièrement opportune. A l'exemple du serviteur qui n'élève pas de prétention et n'attend pas un traitement au-dessus de sa condition, parce qu'il a obéi aux ordres de son maître : « *de même vous, quand vous aurez fait tout ce qui vous aura été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles* ». Ce jugement, mis dans la bouche des disciples, ne porte pas directement sur le mérite de nos œuvres devant Dieu et sur notre droit à la récompense du Ciel ; il n'a pas non plus pour objet d'introduire la question des pratiques de surérogation, qui dépassent la simple observation des commandements. Tout le but de la parabole est d'exhorter les Apôtres à travailler au service de Dieu en esprit d'humilité comme le serviteur qui, ayant accompli la volonté de son maître, ne pense avoir rien fait d'extraordinaire. Que les disciples se gardent de s'enorgueillir de leurs travaux et qu'ils se

1. Lc., XII, 37. — 2. Mt., XX, 8-9. — 3 *Eccli.*, XXXIII, 25 sqq.

déclarent eux-mêmes serviteurs inutiles : ce qui ne veut pas dire serviteurs bons à rien, puisque Dieu s'est servi d'eux, mais serviteurs de peu de conséquence, qui ne s'enflent pas de leurs actions comme si elles constituaient des prouesses hors ligne Quoi qu'ils fassent ils pourront toujours dire : « *Nous n'avons fait que ce que nous devions faire* » Dieu est seul bon[1] Qui lui a donné le premier, pour qu'il ait à recevoir en retour[2] ?

1. Mc., x, 18 — 2. *Rom.*, xi. 35.

C. — Jésus s'avance pour la dernière fois vers Jérusalem (XVII, 11 — XIX, 27)

Les dix lépreux, XVII, 11-19

XVII. [11] Et il advint, tandis qu'il se rendait à Jérusalem, qu'il passa entre la Samarie et la Galilée. [12] Et comme il entrait dans un village dix lépreux vinrent à sa rencontre. Ils se tinrent à distance, [13] et ils élevèrent la voix, disant : « Jésus, Maître, aie pitié de nous ! » [14] Et les ayant vus, il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres. » Et tandis qu'ils y allaient, il arriva qu'ils furent guéris. [15] Or, l'un d'eux, voyant qu'il était guéri, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix. [16] Et il se prosterna le visage contre terre, aux pieds de Jésus lui rendant grâces. Et c'était un Samaritain. [17] Prenant alors la parole, Jésus dit : « Les dix n'ont-ils pas été guéris ? Et où sont les neuf autres ? [18] Ne s'est-il trouvé pour revenir et rendre gloire à Dieu que cet étranger ? » [19] Et il lui dit : « Relève-toi, va, ta foi t'a sauvé. »

*
* *

Pour la troisième fois, saint Luc nous représente Jésus se rendant à Jérusalem. Le Maître, accompagné de ses disciples, *passe entre Samarie et Galilée*, c'est-à-dire longe les confins de ces deux provinces, vraisemblablement pour gagner la vallée du Jourdain du côté de Scythopolis et de là descendre jusqu'à Jéricho (XVIII, 35), d'où il montera à Jérusalem.

Sa renommée de thaumaturge le précède, et comme il se prépare à entrer dans un village, il est aperçu par dix lépreux qui viennent à sa rencontre, tout en se gardant d'une approche immédiate. Cette réserve leur est imposée par la loi[1]. Et ils subissent la dure contrainte des mœurs publiques de leur temps, en vivant séparés des autres hommes. Mais une commune infortune a fait taire entre eux les rivalités nationales : à côté de Juifs se trouve un Samaritain. « *Jésus, Maître, aie pitié de nous !* » Tous ne font qu'une prière ; ils n'ont qu'une voix comme ils n'ont qu'un désir. Ils l'expriment avec un respect confiant, que Jésus juge digne d'être récompensé. « *Allez vous montrer aux prêtres* », leur dit-il. Il ne les guérit pas sur-le-champ, mais il leur donne un ordre dont l'accomplissement suppose qu'ils vont être guéris. D'après la Loi, en effet, le lépreux doit se présenter aux prêtres, non pour obtenir la guérison, mais pour la faire constater. Les malheureux qui viennent de prier avec confiance, obéissent avec foi. *Et tandis qu'ils y allaient, il se trouva qu'ils furent guéris*, c'est-à-dire que les écailles qui avaient formé sur leur peau des disques blancs ou grisâtres, se détachèrent et commencèrent à tomber. Tous avaient reçu un bienfait. Un seul songea au bienfaiteur. *Et c'était un Samaritain.*

Objectera-t-on, pour atténuer le mérite de sa démarche, que, précisément parce qu'il était Samaritain, il ne pouvait avoir grand souci d'aller se présenter aux prêtres juifs ? Mais Jésus va le louer d'avoir fait ce que ses compagnons juifs auraient dû faire aussi, tout en se conformant ensuite à leur loi : « *Ne s'est-il trouvé pour rendre gloire à Dieu*, c'est-à-dire pour le remercier, *que cet étranger ?* » Décidément, le formalisme légal obscurcit chez les enfants d'Israël le sens des délicatesses religieuses. Il les empêche de mettre dans la hiérarchie des devoirs, le soin de rendre grâces à Dieu avant celui de se conformer à une simple prescription rituelle. Un étranger a eu ce sens. Jésus l'en loue, et il l'en récompense par une parole divine qui lui révèle le mys-

1. *Lévit.*, XIII, 45-46

tère accompli, non seulement dans son corps malade, mais dans son âme. Jésus, dit Maldonat, en déclarant au Samaritain que sa foi l'a sauvé, exprime ce qui vient de se passer[1]. Il ne nie pas que les autres aient été sauvés aussi par leur foi. Mais il l'affirme au Samaritain, pour l'éclairer et l'affermir, et sans doute aussi pour rappeler aux témoins de la scène, que l'Évangile, loin de faire acception de personnes, s'ouvre à tous les hommes.

Les dix lépreux avaient prié, supplié, intercédé, remarque saint Bernard[2]. Neuf d'entre eux oublièrent de rendre grâces : leur prière n'était pas encore la prière chrétienne dont saint Paul recommandera l'idéal aux vrais enfants du royaume de Dieu[3].

La venue du royaume de Dieu, XVII, 20-21

XVII. [20] Interrogé par les Pharisiens, quand viendrait le royaume de Dieu, Jésus leur répondit : « Le royaume de Dieu ne vient pas de manière à pouvoir être observé, [21] et on ne dira pas : il est ici, ou : il est là. Car voici que le règne de Dieu est au milieu de vous. »

*
* *

L'interrogation des pharisiens n'a rien d'un artifice, car la venue du règne de Dieu était pour les contemporains de Jésus et surtout pour les rabbins, une question à l'ordre du jour. Les docteurs en Israël s'inquiétaient de savoir comment on pourrait reconnaître l'approche de cet avènement et en déterminer la date. Ils s'imaginaient qu'il serait manifesté par des signes dans le ciel, par des prodiges cosmiques[4].

1. MALDONAT, in h. l. — 2. Saint BERNARD, *Sermo 27 contra pessimum vitium ingratitudinis.* — 3. *I Tim.*, II, 1. — 4. LC., XI, 29-32 ; MT., XII, 39-42 ; XVI, 4 ; MC., VIII, 12.

Jésus répond en écartant le préjugé des pharisiens. Ceux-ci n'auront pas, pour reconnaître le royaume, à surveiller les astres, ni à épier les présages. *Car le royaume de Dieu ne vient pas de manière à pouvoir être observé.* Arrière les astrologues ! *On ne dira pas : il est ici, il est là,* ainsi qu'on peut le dire du soleil ou de la lune apparaissant dans le ciel clair[1]. Ce n'est pas avec cet éclat qu'arrive le royaume. Prétendre le contraire, c'est oublier toute la prédication du Sauveur ; et que le royaume a été déjà donné à des petits et à des pauvres, à des âmes simples et à des cœurs droits[2].

Jésus indique la raison pour laquelle les pharisiens n'ont pas à épier des signes extraordinaires qui marqueraient l'avènement des temps messianiques. « *Voici que le règne de Dieu est au milieu de vous* », ou suivant une autre traduction, « *au dedans de vous* ». Cette phrase contient une affirmation sur laquelle tous doivent s'accorder : c'est que le règne de Dieu est déjà commencé, et donc n'est pas purement eschatologique. La difficulté commence avec l'interprétation des deux mots : ἐντὸς ὑμῶν, *intra vos* dans la Vulgate et les autres versions latines. Les uns traduisent : au dedans de vous, ce qui pour eux signifie : « dans vos cœurs, à l'intérieur de vos âmes ». Ainsi comprise, la sentence indiquerait le caractère spirituel du règne de Dieu : il implique, de sa nature, non une révolution cosmique ou politique, mais un renouvellement du cœur, opéré par la grâce du Saint Esprit, et qui ne s'aperçoit pas du dehors. Ce sens a été adopté par des auteurs anciens, comme Origène, saint Ambroise, saint Grégoire le Grand, le Vénérable Bède, et aussi par de nombreux exégètes protestants, trop heureux d'y trouver un argument contre le caractère visible et social du royaume de Dieu. Philologiquement, cette interprétation peut se soutenir et satisfait au sens de ἐντός, mais elle s'accorde difficilement avec le contexte. La parole est adressée aux Pharisiens et on ne voit guère comment prêter à Jésus

1. LAGRANGE, in h. l. — 2. LC., X, 21 ; MT., XI, 35.

l'affirmation que le règne de Dieu était déjà réalisé en eux par la pénitence et la conversion.

Le sentiment de cette difficulté amenait plusieurs Pères, Tertullien, saint Cyrille d'Alexandrie, Théophylacte, et après eux, Maldonat, à expliquer « au dedans de vous « dans le sens de « à votre portée, en votre pouvoir, si vous écoutez et pratiquez la parole de Dieu ». C'était glisser vers l'autre interprétation, qui paraît plus ordinairement suivie par les auteurs modernes : « Il n'y a pas à épier la venue du règne de Dieu, car il est déjà parmi vous, au milieu de vous, — de la même façon que Jean-Baptiste disait aux Juifs, en parlant de Jésus : « Il est au milieu de vous, celui que vous ne connaissez pas[1] ». Le sens est le même, — bien que peut-être plus facile à défendre philologiquement, — si l'on traduit ἐντὸς ὑμῶν par « au dedans de vous », mais en prenant *vous* pour un collectif. L'expression signifie alors « à l'intérieur du peuple de Dieu, au milieu de la nation juive[2] » : le règne de Dieu est déjà arrivé en Israël[3], déjà commencé ; si les pharisiens avaient des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ils pourraient le reconnaître.

Le second avènement du Fils de l'homme, XVII, 22-37

XVII. [22] Or il dit à ses disciples : « Des jours viendront où vous désirerez voir un seul des jours du Fils de l'homme et vous ne le verrez pas. [23] Et on vous dira : « Il est ici », ou : « Il est là » ; n'y allez pas, ne courez pas après. [24] Car de même que l'éclair jaillit d'une partie du ciel et brille jusqu'à l'autre, ainsi sera le Fils de l'homme en son jour. [25] Mais auparavant, il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération.

1. JN., I, 26. Le rapprochement avait été déjà signalé par Euthymius. — 2. LAGRANGE, in h. l. — 3. LC, XI 20.

26 Et comme il arriva aux jours de Noé, ainsi en
sera-t-il aux jours du Fils de l'homme : 27 on man-
geait, on buvait, on prenait femme, on donnait ses
filles en mariage, jusqu'au jour où Noé entra dans
l'arche, et le déluge arriva, qui les fit périr tous.
28 Pareillement, comme il arriva aux jours de Loth :
on mangeait, on buvait, on plantait, on bâtissait.
29 Mais le jour où Loth sortit de Sodome, [Dieu]
fit pleuvoir du ciel feu et soufre et il les fit périr
tous. 30 Il en sera de même le jour où le Fils de
l'homme se révèlera.

31 En ce jour-là, que celui qui sera sur sa terrasse et
qui aura ses meubles dans la maison, ne descende pas
pour les prendre, et que celui qui sera dans les
champs, ne retourne pas non plus en arrière. 32 Sou-
venez-vous de la femme de Loth. 33 Celui qui cher-
chera à sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa
vie, la conservera. 34 Je vous le dis ; en cette nuit-là,
de deux qui seront dans un même lit, l'un sera pris
et l'autre laissé ; 35 de deux femmes qui moudront
ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée. »

37 Prenant la parole, [les disciples] lui disent : « Où,
Seigneur ? » Alors, il leur dit : « Où sera le corps, là
aussi se rassembleront les aigles. »

*
* *

Ce discours est propre à saint Luc, au moins comme discours distinct, placé à ce moment de la vie du Christ. Beaucoup de passages, il est vrai, ont leurs parallèles dans le grand discours prophétique qu'on a appelé l'Apocalypse synoptique (MT. XXIV, MC. XIII) ; la ressemblance est particulièrement étroite avec le texte du premier évangile. Alors que dans MT. et MC. la prophétie porte sur deux événements, la ruine de Jérusalem, et la fin du monde, dans LC. Jésus ne parle que de l'avè-

nement du Fils de l'homme, sans allusion aux malheurs du peuple juif. Nous avons donc, dans ce discours de Lc., une unité littéraire distincte, et « rien n'empêche d'admettre qu'il a été réellement prononcé par Notre-Seigneur dès le moment où il est placé dans le troisième évangile[1] ». S'il fallait attribuer à l'un ou l'autre des évangélistes une part de groupement rédactionnel, il y aurait plus de raisons de supposer que saint Matthieu a réuni en un seul discours des paraboles prononcées en diverses circonstances, mais se rapportant à un même sujet, que de prêter à saint Luc la dissection d'un discours unique.

Distinct de la venue du règne de Dieu, dont Jésus a entretenu les pharisiens, l'avènement du Fils de l'homme dont il est ici question, est annoncé *aux disciples* comme futur. Il doit apparemment consister en une manifestation spéciale de sa puissance sur le monde ; alors le Fils de l'homme *sera révélé* dans tout l'éclat de sa majesté souveraine. Or, au milieu des épreuves qui les envelopperont, les disciples soupireront après ce triomphe, *ils désireront voir un des jours* glorieux du Fils de l'homme. Ils l'appelleront pour la gloire de Dieu et la consolation de leur propre cœur. Mais *ils ne le verront pas*. En vain le chercheraient-ils *ici* ou *là*. Pareille inquiétude est superflue. Car l'avènement du Fils de l'homme, quand il aura lieu, sera aussi éclatant que soudain. « *Comme l'éclair étincelant resplendit d'un point du ciel à un autre point du ciel, ainsi sera le Fils de l'homme en son jour*[2] ». Que les disciples cependant ne se figurent pas cet avènement comme immédiat, sans luttes ou épreuves qui le préparent : la Passion précédera cette gloire. *Il faut auparavant que le Fils de l'homme souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération.*

Que doivent donc faire les disciples devant ces perspectives d'avenir ? Qu'ils se gardent d'imiter les hommes frivoles. Ceux-ci, demain comme hier, comme au *temps de Noé* ou *de Loth*, se laissent surprendre.

1. LAGRANGE, in h. l. — 2. Cf. MT., XXIV, 26-27.

Tout entiers à leurs besoins et à leurs affaires, insouciants du jugement divin, ils s'exposent à périr au jour du Seigneur[1].

En vue de ce jugement, les dispositions des disciples doivent être celles d'hommes détachés de tout, qui, lorsque le Fils de l'homme se présentera, n'auront pas le souci de sauver leurs biens, *de descendre de la terrasse pour emporter leurs meubles*[2], parce que, à la différence de *la femme de Loth*, quittant sa maison de Sodome, ils n'auront rien à regretter. *Celui qui cherchera à sauver sa vie*, à se raccrocher à l'existence temporelle, *la perdra, et celui qui la perdra* pour le Christ, avec les biens temporels, *la conservera*[3], il la trouvera dans un monde meilleur.

En cet avènement du Fils de l'homme, qui, après avoir été appelé *son jour*, est maintenant comparé à une *nuit*, à cause de l'effroi que produira sa soudaineté, — comme l'apparition d'un voleur dans les ténèbres, — un choix se fera parmi les hommes, un choix rigoureux et décisif. En un instant, ils seront discernés et jugés. *Je vous le dis : en cette nuit-là, de deux qui seront dans le même lit, l'un sera pris*, placé au nombre des élus, *l'autre sera laissé*, rejeté par le Fils de l'homme, et de même *de deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée*[5]. La Vulgate ajoute (℣. 36) : « Deux hommes seront dans un champ ; l'un sera pris et l'autre laissé ». Mais ce verset est omis par les meilleurs manuscrits, et il a dû être emprunté à MT. XXIV, 40. Un travail aux champs ne se comprendrait pas « en cette nuit-là ». Au contraire, moudre le blé, est une tâche qui, de nos jours encore, peut occuper des femmes de Bédouins une bonne partie de la nuit[6]. Ce n'est donc ni la condition sociale, ni l'occupation extérieure, qui sera le principe de discernement entre ceux *qui seront pris* pour la récompense, et ceux *qui seront laissés* pour le châtiment, mais la

1. MT., XXIV, 47-39. — 2. Cf. MT., XXIV, 17-18 ; MC., XIII, 15-16. — 3. Cf LC., IX, 24 ; MT., X, 39 ; MC., VIII, 35. — 4. *I Thess.*, V, 2. — 5. MT., XXIV, 41. — 6. LAGRANGE, in h. l.

rectitude intérieure, l'attitude d'âme qu'ils auront adoptée à l'égard du Christ et de son Évangile.

En attendant leur Maitre parler de ceux qui seront pris, emportés dans la gloire, les disciples éprouvent le désir de savoir où cela se fera. « *Où sera-ce Seigneur*, qu'ils seront recueillis, associés à la gloire du Fils de l'homme ? » Jésus répond par une sentence qui a l'allure d'un proverbe : « *Là où sera le corps, là s'assembleront les aigles* ». De même que *des aigles*, — d'autres traduisent : *des vautours*, — se portent d'un vol rapide là où les attend une proie, ainsi les justes se réuniront-ils spontanément là où se manifestera le Fils de l'homme. Point n'est besoin de chercher curieusement des précisions de temps et de lieu. L'essentiel est de savoir comment se préparer à faire partie, pour le moment mystérieux de la venue du Christ, du nombre de ceux qui seront accueillis par lui dans la gloire.

Parabole du juge et de la veuve, XVIII, 1-8

XVIII. [1] Or il leur proposait une parabole sur la nécessité pour eux de toujours prier et de ne pas se décourager. [2] Et il leur disait : « Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait pas Dieu et qui ne se souciait pas des hommes. [3] Il y avait aussi dans cette ville une veuve, et celle-ci venait le trouver, en disant : « Fais-moi justice de mon adversaire. » [4] Et pendant un assez long temps, il ne voulut pas. Mais ensuite, il se dit en lui-même : « Encore que je ne craigne pas Dieu et que je ne me soucie pas des hommes, [5] néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui rendrai justice, de peur qu'elle ne revienne jusqu'au bout me casser la tête. » [6] Et le Seigneur ajouta : « Entendez ce que dit le juge inique. [7] Et Dieu ne fera-t-il pas justice à ses élus, alors qu'il crient vers lui, jour et nuit, et que lui, à leur sujet,

[semble] temporiser ? 8 Je vous le dis, il leur fera promptement justice. Mais le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? »

*
* *

Cette parabole n'est pas sans attache avec le discours précédent sur les épreuves qui attendent les disciples et sur la venue du Fils de l'homme. Bien plutôt, elle indique aux disciples le moyen de surmonter ces épreuves. Ils doivent prier toujours, représenter à Dieu leurs demandes, implorer son aide sans jamais se décourager. Cette prière persévérante suppose la confiance qu'on sera exaucé. La parabole nous enseigne cette confiance dans le secours divin ; en mettant en scène un juge inique, elle prend la valeur d'un argument *a fortiori*.

Si un juge, fermé à la crainte de Dieu et inaccessible aux sentiments humains, finit par faire droit aux requêtes de la plus chétive des créatures qu'est un pauvre veuve, uniquement parce que celle-ci l'importune de ses prières et qu'il craint d'avoir la tête rompue par ses continuelles visites, à plus forte raison Dieu, qui aime ses enfants, prendra-t-il en main leur cause, pourvu qu'ils persévèrent à le prier. Quiconque croit en Dieu, a le devoir de reconnaître qu'il est bon[1]. Comment n'espérerait-il pas en lui ? Peut-il douter que sa miséricorde ne se montre secourable pour les élus qui crient vers lui, nuit et jour ?

A ne juger que d'après les apparences, Dieu semble *temporiser au sujet de ses élus*, ne pas se presser de les délivrer de leurs oppresseurs. Mais ce ne sont là que des vues superficielles. Si ses fidèles le prient persévéramment, Dieu *leur fera promptement justice*, soit que leurs existences individuelles, au milieu des épreuves terrestres, paraissent affliction d'un moment au regard

1. DAN., III, 89 ; *Ps.*, CXIX, 68.

du poids éternel de gloire qui les attend[1], soit que, selon la mesure divine des temps qui précèdent les triomphes du Christ dans son Église ou l'avènement final du Fils de l'homme, un jour soit comme mille ans et mille ans comme un jour[2].

Il est assez difficile d'expliquer le rapport de la dernière phrase (℣. 8b) avec l'ensemble de la parabole. Si on la suppose prononcée en la circonstance, et non pas empruntée à un autre discours[3], il faut sous-entendre quelques réflexions intermédiaires. La prière persévérante, qui obtient l'intervention secourable de Dieu, suppose la foi. Cett foi n'ira-t-elle pas en diminuant, et la charité en se refroidissant[4] ? A la fin des temps, au moment que le Père a fixé pour la consommation du siècle, *quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* Nouvelle perspective d'avenir et combien mystérieuse !

Le Pharisien et le Publicain XVIII, 9-14

XVIII. [9] Il dit encore cette parabole à l'adresse de certains qui étaient convaincus qu'ils étaient justes et qui méprisaient les autres. [10] « Deux hommes montèrent au Temple pour prier l'un était pharisien et l'autre publicain. [11] Le pharisien s'étant arrêté priait ainsi en lui-même : O Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont rapaces injustes, adultères, ou encore comme ce publicain. [12] Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que j'acquiers. [13] Le publicain restant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel : mais il se frappait la poi-

1. *II Cor.*, IV, 17. — 2. *I Pierre*, III, 8. — 3. Cf. D. Buzy, *Enseignements paraboliques* (*Revue Biblique*, 1917, p. 202). — 4. Mt., XXIV, 12 ; Mc., XIII, 22.

trine en disant : O Dieu aie pitié du pécheur que je suis. [14] Je vous le dis celui-ci descendit justifié dans sa maison et non pas l'autre. Car tout homme qui s'élève sera abaissé et celui qui s'abaisse sera élevé. »

*
* *

Des gens assurés de posséder la justice, s'ils ne sont pas membres de la secte pharisaïque, méritent de le devenir. Leur conviction intime est faite d'orgueil présomptueux ; leur conduite à l'égard de quiconque n'est point à leur image, dégénérera donc aisément en insolent mépris. Ces gens sont de tous les temps. A leur adresse, Jésus dit cette parabole. *Deux hommes montèrent au Temple pour prier.* L'un et l'autre symbolisent un état d'âme. *Le Pharisien, s'étant arrêté* en un point du Temple, qu'on peut croire bien en vue, étale devant Dieu les mérites qu'il prétend posséder. Non seulement il a conscience d'avoir évité les fautes dont se souille *le reste des hommes*, dans leurs relations sociales, ou dans leurs affaires, mais il estime que les œuvres surérogatoires qu'il accumule, doivent avoir fait de Dieu son débiteur. Au lieu de jeûner une fois par an, comme le prescrivait la Loi[1], *il jeûne deux fois par semaine*, et au lieu de payer la dîme de tous les revenus que lui assurent ses animaux et ses terres, comme le demandait encore la Loi[2], *il paye la dîme de tout ce qu'il acquiert*[3], qu'il s'agisse de ses achats ou de son travail. La prière du Pharisien est un plaidoyer. Elle n'exprime pas les sentiments d'une âme qui adore, mais ceux d'une âme qui se loue[4].

Le publicain prie d'une tout autre manière. Au lieu d'attirer les regards, il se dérobe à l'indiscrète curiosité

1. *Lév.*, XVI, 26 ; *Nombr.*, XXIX, 7.
2. *Deut.*, XIV, 22-28 ; *Lév.*, XXVII, 30.
3. Le grec κτῶμαι, fait justement observer Lagrange, signifie *acquerir*. « La Vulgate *possideo* s'explique par l'oubli de cette distinction dans la *koinè*. »
4. Saint AUGUSTIN, *Serm. CXV*, 2-3.

des hommes. *Il se tient loin* du pharisien et en arrière. *Il n'ose même pas lever les yeux au ciel.* Il a le sentiment très vif de sa misère. Il est confus et repentant. *Il se frappe la poitrine*, et par ce geste, — qui fut toujours celui des âmes contrites, — il manifeste le fond de son cœur. « *O Dieu, aie pitié du pécheur que je suis !* » dit-il, ne pensant qu'à ses fautes, sans se comparer à personne. C'est l'aveu confiant et humble, sans retour d'amour-propre, sans recherche de l'excuse par où l'orgueil, comme par une fissure, pourrait rentrer.

De ces deux hommes, qui, étant montés au Temple pour prier, ont dû chercher l'un et l'autre à plaire à Dieu, quel est celui qui, de fait, devient l'objet des complaisances divines, et se trouve posséder la véritable justice, don du royaume ? Ce n'est pas le pharisien. Sa justice légale n'est qu'apparence trompeuse. Elle est le contraire de la justice qui assure le salut au moment de l'avènement du Fils de l'homme. Cette justice, intérieure et spirituelle, parce qu'elle est faite de foi et d'amour, c'est le publicain qui en reçoit la grâce. *Je vous le dis, celui-ci descendit justifié dans sa maison, et non pas l'autre.* Et la raison en est dans cette loi divine, souvent rappelée par l'Évangile, et qui subordonne la justification du pécheur à son humble repentir[1].

Jésus accueille les petits enfants XVIII, 15-17
(MT., XIX, 13-15 ; MC., X, 13-16)

XVIII. [15] On lui amenait même les petits enfants, pour qu'il les touchât ; ce que voyant, les disciples les réprimandaient. [16] Mais Jésus les appela disant : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas ; car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. [17] En vérité, je vous le dis : Quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant, n'y entrera pas. »

1. LC., XIV, 11 ; MT., XXIII, 12.

*
* *

Les petits enfants dont Jésus est entouré, lui forment une gracieuse couronne Ils sont accueillis par lui avec bonté. Ils sont par lui protégés contre les disciples, qui trop exclusivement soucieux de la majesté de leur Maître, voudraient les écarter. Ils sont embrassés[1]. Ils sont bénis. Ils sont exaltés, comme la vivante image de ceux à qui appartient le royaume de Dieu. « C'est que l'enfance est le modèle de la simplicité, l'enfant n'a ni malice, ni détour, ni déguisement : tout ce qui se passe en son âme se montre sur son visage. Il ne raisonne point, ne réfléchit point, et se conduit par le cœur. Il n'écoute qu'un instinct très simple que Dieu lui a donné, et qui le mène droit à son but. Il est crédule, parce qu'il ne se défie de personne, docile, parce qu'il ne sait rien. Le sentiment de sa faiblesse lui apprend à dépendre et à obéir. Quand Jésus-Christ nous dit que telle est l'image de l'enfance spirituelle, qu'il nous faut redevenir enfants afin que Dieu établisse son règne en nous, si sa grâce ne nous ouvre l'oreille, nous n'entendrons rien à ce langage, et nous dirions volontiers avec Nicodème : Est-ce qu'un homme déjà avancé en âge peut rentrer dans le sein de sa mère et naître de nouveau ? Oui, il le peut au sens spirituel et jamais il ne comprendra rien à ce que Jésus-Christ a enseigné de plus relevé et à ce qu'il a pratiqué, jamais il ne pénètrera dans le fond de la morale évangélique, jamais il ne la goûtera, s'il ne s'est mis dans la voie de l'enfance et de la simplicité[2]. » Telle est bien, en effet, la pensée qu'exprime Notre-Seigneur en ajoutant : *Je vous le dis, en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume comme un petit enfant, n'y entrera pas.* Car le royaume, c'est Jésus ou celui qui parle en son nom, c'est son évangile, c'est la grâce de l'Esprit-Saint : il est donc à recevoir[3]. Et c'est aussi la maison du Père, le bercail du bon pas-

1. Mc., x, 16. — 2. Grou, *Intérieur de Jésus-Christ*, c. xl, *La simplicité de Jésus-Christ.* — 3. Lc., x, 16 ; Jn., v, 4 ; *Rom.*, xiv, 17.

teur, la cité sainte et l'Église de Dieu : il faut donc y entrer[1]. Or si la simplicité d'un cœur droit est nécessaire pour l'accueillir, elle ne l'est pas moins pour y entrer. Ceux-là seront admis à l'intimité du Christ qui auront retrouvé l'humilité de l'enfant, « son amour sans artifice, sa franche confiance, son aveu de sa faiblesse... son admiration sans jalousie, son esprit respectueux qui regarde toutes choses autour de lui comme merveilleuses, comme les gages et les images de l'unique invisible[2] ».

Le danger des richesses, XVIII, 18-30 (MT. XIX, 16-30 ; MC., X, 17-31)

XVIII. [18] Et un chef interrogea Jésus en ces termes : « Bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? » [19] Jésus lui dit : « Pourquoi m'appelles-tu Bon ? Il n'y a de bon que Dieu seul. [20] Tu connais les commandements : *Ne commets pas d'adultère, ne tue pas, ne vole pas, ne porte pas faux témoignage, honore ton père et ta mère.* » [21] Il dit : « J'ai observé tout cela depuis ma jeunesse. » [22] A ces mots, Jésus lui dit : « Il te manque encore une chose : Vends tout ce que tu possèdes, distribue-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux. Puis reviens et suis-moi. »

[23] Mais lui, ayant entendu ces paroles, devint tout triste, car il était grandement riche. [24] Jésus, le voyant [ainsi], dit : « Comme il est difficile à ceux qui sont riches d'entrer dans le royaume de Dieu ! [25] Il est, en effet, plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu. »

1. JN., X, 11 ; MT., XVI, 18 ; *Act.*, XX, 28. — 2. NEWMAN, *La vie chrétienne*, choix de sermons publiés par Henri Bremond, page 249.

[26] Ceux qui l'écoutaient dirent : « Alors, qui peut
tre sauvé ? » [27] Il répondit : « Ce qui est impossible
pour les hommes, est possible pour Dieu. » [28] Pierre
ntervint : « Tu vois, nous avons laissé nos biens et
nous t'avons suivi. » [29] Il leur dit : « En vérité je vous
le dis, nul ne quitte maison ou femme ou frères
ou parents, ou enfants, à cause du royaume de Dieu,
[30] qui ne reçoive plusieurs fois autant dans le temps
présent et la vie éternelle dans le siècle à venir. »

*
* *

Celui que saint Luc désigne comme un *chef*, est appelé un jeune homme par saint Matthieu. C'était un personnage, appartenant aux hautes classes de la société. Il montre de la distinction dans ses manières et de l'élévation dans ses sentiments, au point d'attirer la sympathie du divin Maître. Car nous savons par saint Marc qu'après que ce jeune homme eut déclaré avec candeur qu'il avait observé les commandements depuis son enfance, Jésus fixa son regard sur lui et l'aima[1].

Plus condensé que celui des autres Synoptiques, le récit de saint Luc garde cependant tout l'essentiel. « *Bon Maître*, dit le jeune homme en abordant Jésus, *que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?* » La question formule le plus légitime des désirs humains, et elle prend ici un ton d'affectueux respect. C'est peut-être qu'ayant vu tout-à-l'heure Jésus entouré des petits enfants, ce jeune homme a subi la séduction de sa bonté. Mais il est loin d'en pénétrer le mystère. « *Pourquoi m'appelles-tu bon ?* dit Jésus. *Il n'y a de bon que Dieu seul.* » Le titre de *bon Maître* est ambigu. Il prétend signifier une excellence, mais donné à une créature, il n'exprime que le chétif reflet de la perfection de Celui dont il est écrit : Toi seul, Seigneur, tu es bon et grand[2] !

1. Mc., x, 21. — 2. *Ps.* LXXXIII, 13

Si donc le jeune homme avait connu la bonté qui le charme, il aurait dû saluer en Jésus quelqu'un qui passe l'homme. Il ne l'a pas fait. Pour l'y préparer et le dégager des préoccupations purement humaines, Jésus commence par élever l'esprit de son interlocuteur jusqu'à Dieu, source de toute bonté.

Ce jeune homme, qui s'enquiert de ce qu'il faut faire pour obtenir la vie éternelle, est déjà sur le chemin qui y mène. Car depuis son enfance, il a observé les commandements divins. Comme Jésus l'approuve[1], quand il le dit, nous devons supposer qu'il en est ainsi. Peut-il se faire qu'en pratiquant la Loi qui impose des devoirs à l'égard du prochain, il ait oublié celui d'aimer Dieu ? Évidemment non ; car aimer le prochain comme il faut, c'est l'aimer en Dieu et pour Dieu, en sorte que celui qui aime son prochain a accompli la Loi[2]. Si Jésus n'a rappelé au jeune homme que les devoirs envers le prochain, c'est peut-être qu'ils offraient matière à un examen plus facile.

La pratique des commandements conduit à la vie éternelle[3], mais on peut concevoir une perfection plus haute que la simple observation des préceptes nécessaires au salut. C'est cet idéal plus élevé, ce que l'on a appelé la voie « des conseils », que Jésus propose au jeune homme, en vue de l'attacher plus étroitement à sa personne, de l'introduire dans le cercle des disciples immédiats à qui sera confiée la prédication de l'Évangile. A l'égard des richesses, il ne lui demande pas seulement le détachement affectif, mais le dépouillement effectif : c'est affaire de libre générosité pour une œuvre de surérogation, comme l'exprime nettement le texte de saint Matthieu : « Si tu veux être parfait. » Pour que le dépouillement des biens matériels et de tout esprit de propriété soit plus complet, le jeune homme est invité à donner ses biens *aux pauvres*, non à sa famille. « *Vends tout ce que tu possèdes, distribue-le aux pauvres et tu auras un trésor dans les cieux* », un amour de prédilection de la

1. Mc., x, 21. — 2. *Rom.*, xiii, 8. — 3. Lc., x, 28.

part de Dieu, gage d'une récompense privilégiée. « *Puis reviens et suis-moi.* »

Ce programme de perfection, à la suite de Jésus et dans son intimité, devait ravir, de siècle en siècle, des milliers d'âmes généreuses. Il déconcerte ce jour-là une volonté trop attachée aux biens terrestres. *Ayant entendu ces paroles, le jeune homme devint tout triste, car il était grandement riche.* La richesse préférée à Dieu n'est plus une joie. Et tout rejet d'un appel divin laisse dans l'âme droite un remords. Jésus, voyant la tristesse du jeune homme, dégage la leçon morale que renferme le fait de sa vocation manquée. Il redit une fois de plus le danger des richesses, les obstacles qu'elles opposent, non seulement à ceux qui ont entendu l'appel à la vie parfaite, mais à tout chrétien, sur le chemin du salut essentiel. « *Combien il est difficile à ceux qui sont riches d'entrer dans le royaume des cieux !* » Pour illustrer son enseignement, Jésus se sert d'une de ces comparaisons hyperboliques, qui sont familières à la littérature orientale. « *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu !* » Pourtant, si pressant que soit son langage, Jésus ne parle pas de stricte impossibilité, mais de difficultés, et de difficultés qu'avec l'aide de la grâce divine l'homme peut surmonter. Les riches peuvent se sauver, au sein même des richesses, mais à condition de vivre détachés. « *Ce qui est impossible pour les hommes, est possible pour Dieu.* »

Pierre intervient alors. Comparant sa condition et celle des autres disciples à la conduite du jeune riche qui n'a pas répondu à l'appel de Jésus, malgré la promesse d'un *trésor dans les cieux*, il demande quelle récompense lui et ses compagnons peuvent espérer : « *Et nous qui avons quitté nos biens et qui t'avons suivi*, qu'y aura-t-il pour nous[1] ? » Une part incomparable, laisse entendre le Sauveur, confirmant ainsi l'espérance de ceux qui quittent *maison, femme, frères, parents, enfants, à cause du royaume de Dieu.* Et ce n'est pas seulement dans

1. MT., XIX, 27.

le siècle à venir, que leur part sera belle ; c'est déjà *dans le temps présent* qu'ils recevront, *plusieurs fois multipliés*, les biens qu'ils auront quittés. Promesse qui doit se réaliser avant tout dans le domaine de l'esprit, dans l'ordre de la charité : « Car le royaume de Dieu n'est pas nourriture et boisson, mais justice et paix et joie dans l'Esprit-Saint[1]. » Plusieurs cependant entendent aussi le « centuple », des biens extérieurs que la Providence divine procurera aux apôtres, autant qu'il sera nécessaire à l'expansion du règne de Dieu[2].

Nouvelle annonce de la Passion, XVIII, 31-34 (MT., XX, 17-19 ; MC., X, 32-34)

XVIII. [31] Ayant pris les Douze avec lui, il leur dit : « Voici que nous montons à Jérusalem et que tout ce qui a été écrit par les prophètes va s'accomplir pour le Fils de l'homme. [32] Car il sera livré aux païens, on se moquera de lui, on le couvrira d'outrages, on lui crachera dessus ; [33] et après l'avoir flagellé, on le mettra à mort et le troisième jour il ressuscitera. » [34] Et eux, ils ne comprirent rien à cela, et c'était pour eux un langage caché et ils ne saisissaient pas ce qu'il leur disait.

*
* *

Cette nouvelle annonce de la Passion a deux particularités dans le récit de saint Luc. La première est d'être présentée comme l'accomplissement des prophéties. Car, à Jérusalem, dit Jésus, *tout ce qui a été écrit par les Prophètes va s'accomplir pour le Fils de l'homme*. Expliqua-t-il alors quelques-unes de ces prophéties,

1. *Rom.*, XIV, 17.
2. Voir le *Commentaire de saint Matthieu* (XIX, 29).

comme il le fera plus tard sur la route d'Emmaüs ? C'est possible. Mais ce fut sans succès. Car l'annonce de la Passion, rapportée ici, a cette autre particularité, qu'elle reste incomprise. Saint Luc le note avec quelque emphase : *Eux, ils ne comprirent rien à cela, et c'était pour eux un langage caché, et ils ne saisissaient pas ce qu'il leur disait.*

A quoi bon cette annonce, demande Théophylacte, puisque les apôtres n'en comprennent pas le sens ? Et il répond : Afin qu'après les événements ils pussent se rappeler la prédiction faite par Jésus et trouver dans ce souvenir une confirmation de leur foi. De fait, saint Jean nous dit qu'il en fut ainsi[1].

L'aveugle de Jéricho, XVIII, 35-43 (MT., XX, 29-34 ; MC., X, 46-52)

XVIII. [35] Et il advint, comme Jésus approchait de Jéricho, qu'un aveugle était assis au bord du chemin, demandant l'aumône. [36] Entendant passer la foule, il demanda ce que c'était. [37] On lui dit : « C'est Jésus de Nazareth qui passe ! » [38] Et lui de crier : « Jésus, fils de David, aie pitié de moi ! » [39] Ceux qui marchaient en tête, le reprirent pour le faire taire. Mais lui n'en criait que plus fort : « Fils de David, aie pitié de moi ! »

[40] Jésus s'étant arrêté ordonna qu'on le lui amenât, et quand il l'eut en sa présence, il lui demanda : [41] « Que veux-tu que je te fasse ? » [L'aveugle] répondit : « Seigneur, que je voie ! » [42] Et Jésus lui dit : « Vois ! Ta foi t'a sauvé. » [43] Et sur-le-champ il vit et il suivait Jésus en glorifiant Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce fait, se mit à louer Dieu.

1. JN., XII, 16.

*
* *

Les circonstances de la guérison de cet aveugle soulèvent un problème de concordance entre les trois Synoptiques. Saint Luc, avec saint Marc, ne signale qu'un aveugle, alors que saint Matthieu parle de deux : c'est là une difficulté qui appartient au commentaire du premier évangile[1]. La difficulté propre à saint Luc est qu'il place le miracle, *comme Jésus approchait de Jéricho*, pour y entrer, tandis que d'après les deux autres Synoptiques la guérison eut lieu « au sortir de Jéricho ». Devant cette divergence, quelques auteurs, avec saint Augustin[2], se sont arrêtés à la solution de deux miracles distincts, accomplis l'un à l'entrée, l'autre à la sortie de la ville. Mais les deux récits sont si semblables dans les autres détails, même les plus minimes, qu'avec Maldonat[3] il faut y reconnaître la narration d'un seul et même événement. Comme saint Luc est le plus abondant en renseignements sur le passage de Jésus à Jéricho, puisqu'il est seul à raconter l'épisode de Zachée, c'est une raison de le considérer comme le plus précis. Dans saint Matthieu et dans saint Marc, plus succincts, il semble qu'il ne faille pas trop presser l'expression « au sortir de Jéricho ». Elle peut signifier simplement, sans autre détermination, « au passage de Jésus à Jéricho, en direction de Jérusalem » ; ou si l'on veut y voir l'indication précise de la porte ouest, par où l'on sortait de Jéricho pour monter à la Ville Sainte, ce point, comme on l'a fait remarquer, « pouvait être l'entrée de Jéricho, en venant de Ain-Douq[4] », au nord-ouest de Jéricho.

La guérison de l'aveugle de Jéricho a la double valeur d'un signe et d'un argument. Tandis que Jésus avait en d'autres temps fait taire ceux qui acclamaient en lui le *fils de David*, il accepte maintenant l'hommage de ce titre messianique, et il justifie par son intervention miraculeuse la foi qui l'appelle : *Seigneur !*

1. *Commentaire de saint Matthieu* (XX. 31-34).— 2. Saint AUGUSTIN, *De consensu evangelist.*, l. II, c. LXV, n. 126 (*P. L.*, XXXIV, 1138). — 3. MALDONAT, *in Matth.*, XX, 31. — 4. LAGRANGE, *in loc.*

Et l'aveugle, ayant retrouvé la vue, se *mit à suivre Jésus*, nouvelle recrue du Royaume de Dieu dont la présence parmi les disciples du Christ allait rester au milieu des épreuves de la Passion prochaine, le vivant témoignage de sa puissance.

Le publicain Zachée, XIX, 1-10

XIX. [1] Et étant entré dans Jéricho, il traversait la ville. [2] Et voici qu'un homme appelé Zachée, — c'était un chef des publicains et il était riche — [3] cherchait à voir qui était Jésus. Et il n'y arrivait pas à cause de la foule, car il était de petite taille. [4] Il courut en avant et monta sur un sycomore pour le voir, car il devait passer par là. [5] Lorsque Jésus fut arrivé à cet endroit, il leva les yeux et lui dit : « Zachée, descends vite, car aujourd'hui c'est chez toi qu'il faut que je loge. » [6] Et il se hâta de descendre, et il le reçut avec joie. [7] Et voyant cela, tous murmuraient entre eux, disant : « Il est allé loger chez un pécheur. »

[8] Or Zachée, s'étant arrêté, dit au Seigneur : « Voici, Seigneur, que je donne la moitié de mes biens aux pauvres, et si j'ai fait tort en quelque manière à quelqu'un, je lui rends le quadruple. » [9] Jésus lui dit : « Aujourd'hui le salut est venu pour cette maison, parce que celui-ci est aussi un fils d'Abraham. [10] Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

*
* *

Le nom de *Zachée* signifiait « le juste » ou le « pur ». Celui qui était ainsi appelé, était juif de race et de religion, mais appartenait à cette catégorie d'hommes

que les Pharisiens considéraient comme impurs. Il était publicain, et même *un chef des publicains*, occupant, par conséquent, une place importante à la douane de Jéricho. En cet endroit de transit, les occasions ne manquaient pas à un percepteur de taxes et d'impôts de s'enrichir aux dépens des caravanes de marchands, d'autant plus que les tarifs se prêtaient à une grande élasticité. Zachée paraît avoir profité de la situation : *il était riche.*

Ses fonctions le mettaient en rapport avec trop de voyageurs pour qu'il n'eût pas entendu parler de Jésus et de ses miracles. Quand donc Jésus traverse Jéricho et que toute la ville s'ébranle à son passage, Zachée ne peut résister au désir de voir de ses yeux le célèbre prophète. Mais *il est de petite taille ;* perdu dans la foule, *il ne peut apercevoir Jésus.* Alors il court en avant du cortège et grimpe prestement sur un sycomore. De cet observatoire improvisé, Zachée contemple le défilé, cherchant à distinguer Jésus au milieu de ses disciples, quand brusquement son regard rencontre celui du prophète qu'il désirait voir. Jésus s'est arrêté devant le sycomore et interpelle le publicain par son nom : « *Zachée, descends vite, car il faut qu'aujourd'hui je loge dans ta maison.* » Comme il était habituel aux fonctionnaires de l'impôt dans l'antiquité, Zachée n'avait pas la faveur populaire, et un murmure désapprobateur accueille, dans la foule, la nouvelle du privilège accordé à *un pécheur.*

Mais le petit homme ne perd pas de temps. *Il se hâta de descendre et reçut Jésus avec joie.* On le comprend : c'était comme une réhabilitation, la revanche de bien des mépris subis avec tristesse. Voici que sur le seuil de sa demeure, il accueille l'hôte illustre qui vient l'honorer de sa présence. Et comme il est sensible aux murmures de la foule, il ne veut pas le laisser entrer avant de lui donner l'assurance qu'il a devant lui un homme désormais honnête et soucieux de réparer les torts commis dans le passé. *S'étant arrêté* pour parler, il déclare l'usage qu'il entend faire de sa fortune : *Voici, Seigneur, que je donne aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fait tort en quelque manière à quelqu'un, je lui rends le quadruple.* »

Cette résolution est le signe du changement intérieur qu'a produit en Zachée la présence de Jésus. Celui-ci tient à faire connaître à la foule que Zachée, tout en restant publicain, est maintenant un homme nouveau. « *Aujourd'hui, le salut est venu pour cette maison.* » Par cette conversion de mœurs, Zachée a accueilli le royaume de Dieu. Il se conforme d'instinct à la doctrine évangélique sur les richesses. Et quoique possédant encore de grands biens, il prend rang parmi les pauvres d'esprit. Il est maintenant, nonobstant les apparences contraires, un fils d'Abraham. De pécheur, il est devenu juste. *Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.*

Si nous en croyons le roman pieux que sont les Pseudo-Clémentines, Zachée aurait été dans la suite un compagnon de saint Pierre, puis évêque de Césarée[1].

La parabole des mines, XIX, 11-27
(Cf. MT., XXV, 14-30)

XIX. [11] Comme ils écoutaient ces choses, Jésus ajouta une parabole, parce qu'il était près de Jérusalem et qu'on croyait [autour de lui] que le royaume de Dieu allait apparaître sur-le-champ. [12] Il dit donc :

« Un homme de noble race s'en alla dans un pays lointain pour recevoir la dignité royale et revenir ensuite. [13] Ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix mines et leur dit : « Faites-les valoir, jusqu'à ce que je revienne. » [14] Mais ses concitoyens le haïssaient, et ils envoyèrent une ambassade derrière lui, pour dire : « Nous ne voulons pas que cet homme règne sur nous. » [15] Et quand il fut de retour, après avoir reçu la dignité royale, il dit d'appeler auprès de lui les serviteurs auxquels il avait donné

1. *Hom.*, III, 63.

de l'argent, afin de savoir quel profit ils en avaient tiré. [16] Le premier vint et dit : « Seigneur, ta mine a rapporté dix mines. » [17] Il lui dit : « C'est bien, bon serviteur, parce que tu as été fidèle dans une petite chose, reçois le gouvernement de dix villes. » [18] Le second vint et dit : « Ta mine, Seigneur, a produit cinq mines. » [19] Il dit encore à celui-là : « Toi aussi, sois gouverneur de cinq villes. » [20] L'autre vint et dit : « Seigneur, voici ta mine que j'avais mise de côté dans un mouchoir. [21] Car j'avais peur de toi, parce que tu es un homme dur. Tu prends où tu n'as rien mis, et tu moissonnes où tu n'as pas semé. » [22] Il lui dit : « C'est d'après tes propres paroles que je te juge, mauvais serviteur. Tu savais que je suis un homme dur, prenant où je n'ai rien mis, et moissonnant où je n'ai pas semé ! [23] Pourquoi alors n'as-tu pas confié mon argent à une banque ? et à mon retour je l'aurais retiré avec l'intérêt. » [24] Puis il dit à ceux qui étaient présents : « Otez-lui la mine et donnez-la à celui qui a les dix mines. » [25] Ils lui dirent : « Seigneur, il a [déjà] dix mines. » [26] « Je vous le dis : on donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas, même ce qu'il a lui sera enlevé. [27] Quant à mes ennemis, ces gens qui n'ont pas voulu me voir régner sur eux, amenez-les ici et égorgez-les devant moi. »

*
* *

Ceux *qui écoutaient les choses* dites par Jésus, quand il pénétra dans la maison de Zachée, paraissent en avoir faussé le sens. Les pèlerins, qui de la Galilée et de la Pérée affluaient à Jéricho avant de monter à Jérusalem pour la Pâque, étaient gens enthousiastes. Comme tous les Israélites pieux de ce temps-là, ils gardaient très vive l'espérance d'un règne messianique, qui serait le triomphe de la nation juive. Dans les paroles de salut

prononcées par Jésus, n'était-il pas permis de reconnaître l'annonce de cet avènement désiré ? La proximité de la Ville Sainte risquait de fournir un nouvel argument à cette créance. Et peut-être qu'au milieu de l'effervescence populaire, d'aucuns proclamaient déjà imminente la grande manifestation messianique, d'où devait sortir le roi d'Israël : parce que Jésus allait partir pour Jérusalem, d'où le séparait une seule étape de six lieues, *on croyait* autour de lui *que le royaume de Dieu allait apparaître sur-le-champ* dans un décor d'apocalypse, Pour corriger cette erreur, à laquelle les disciples étaient enclins, Jésus, avec une condescendance miséricordieuse, annonce, sous les voiles d'une parabole, le mystère de son exode,

Cette parabole des *mines* a beaucoup d'affinité avec la parabole des *talents* dans saint Matthieu (XV, 14-30) à tel point que des commentateurs de grand mérite ont conclu à leur identité foncière[1]. Une même leçon morale s'en dégage : il faut faire valoir les biens de la grâce que Jésus-Christ, à son départ, nous a confiés, si nous voulons qu'au jour de son retour il nous récompense. Dans saint Luc, cependant, la parabole emprunte aux circonstances qui l'encadrent une nuance particulière. En même temps qu'elle enseigne la nécessité de mettre à profit les dons reçus, elle insiste sur la destinée personnelle du Messie : Jésus ne va pas se manifester, comme l'attendent des admirateurs exaltés ; il faut d'abord qu'il s'éloigne ; un jour il reviendra pour récompenser les serviteurs fidèles, châtier les serviteurs paresseux et les ennemis qui l'auront combattu.

La parabole est nettement allégorisante. Elle ne manque pas toutefois de point d'appui dans l'histoire. « *Un homme de noble race s'en alla dans un pays lointain pour se faire investir de la royauté et revenir ensuite* » : l'allusion était transparente et les auditeurs de Jésus durent songer à cet Archélaüs, fils d'Hérode le Grand, qui après la mort de son père à Jéricho (en l'an 4 avant J.-C.), s'était rendu à Rome, afin de faire confirmer le

1. Voir le *Commentaire de saint Matthieu*, XXV, 14.

testament paternel et recevoir d'Auguste le titre de roi. Mais ce n'est pas cet incident de la politique humaine que le Sauveur a dessein de raconter. *L'homme de noble race* n'est autre que lui-même, le fils de David, celui que la foule acclame, mais dans un sens qui n'est pas exact, roi d'Israël.

Ce roi, au lieu de venir, *s'en va*. En partant, il charge dix de ses serviteurs de faire fructifier un dépôt d'argent qu'il leur confie : une mine à chacun, soit cent drachmes, (environ cent francs). Peu de chose en apparence. En réalité c'est le don divin de la vérité et de la grâce, don offert au monde par Jésus-Christ. Celui qui l'a reçu ne peut se contenter de le conserver. Il est tenu de lui faire produire ses fruits en développant, par son activité personnelle, ce qui n'était qu'une semence. Il doit vivre l'Évangile et en répandre autour de soi la bonne nouvelle.

Avant de recevoir l'investiture qu'il est allé chercher *en pays lointain*, le noble de la parabole s'est heurté à l'hostilité de son propre peuple. De même qu'Archélaüs fut suivi jusqu'à Rome par des Juifs qui entendaient s'opposer à ses prétentions au trône[1], ainsi, dans la parabole, les compatriotes du futur roi, obéissant à la haine, *envoyèrent une ambassade derrière lui, chargée de dire* : « *Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous.* » Mais ce fut en vain. Le prétendant revint, investi de la dignité royale. Il exigea des comptes de ses serviteurs pour les récompenser ou les punir, et il extermina ses ennemis.

Pendant son absence, la somme confiée aux serviteurs, bien qu'identique pour tous, avait eu un sort différent entre les mains de chacun. Les uns lui avaient fait rapporter plus, d'autres moins, et la récompense, au retour du roi, fut en proportion du zèle déployé : gouvernement de dix villes à qui avait gagné dix mines, gouvernement de cinq villes à qui avait gagné cinq mines. Seul celui-là encourut des reproches, qui *ayant serré la mine dans un mouchoir*, — nous dirions

1. JOSÈPHE, *Ant. Iud.*, XVII, 9, 3-4 ; *Bell. Iud.*, II, 2, 1-3.

« un bas de laine », — la rendit au maître sans avoir fait aucun bénéfice. Vainement ce serviteur négligent essaye-t-il de s'excuser, en invoquant, comme raison de son inertie, la crainte d'un insuccès qui lui aurait attiré de graves ennuis : « *Seigneur, voici ta mine que j'avais mise de côté dans un mouchoir. Car j'avais peur de toi, parce que tu es un homme dur. Tu prends où tu n'as rien mis, et tu moissonnes où tu n'as pas semé.* » Le paresseux exagère la dureté de son maître : la façon dont celui-ci a récompensé ses serviteurs fidèles témoigne de sa libéralité. L'excuse apportée par le mauvais serviteur, loin de l'innocenter, se change contre lui en un nouveau grief : puisqu'il estimait son maître à ce point exigeant, c'était pour lui un motif de plus de se montrer diligent à son service. Au contraire, il n'a même pas accompli l'effort minime de placer l'argent en banque « *C'est d'après tes propres paroles que je te juge, mauvais serviteur. Tu savais que je suis un homme dur, prenant où je n'ai rien mis, et moissonnant où je n'ai pas semé. Pourquoi alors n'as-tu pas confié mon argent à une banque ? Et à mon retour, je l'aurais retiré avec l'intérêt* » La punition suit aussitôt : « *Otez-lui la mine,* ajoute le roi, *et donnez-la à celui qui a les dix mines.* » Les assistants s'étonnent : « *Seigneur, il a déjà dix mines !* » Cette surprise du public amène le roi à proclamer la règle de sa conduite : libéralité magnifique à l'égard d'une fidélité généreuse, sévérité pour l'inertie de mauvaise foi. « *Je vous le dis, on donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a.* » Celui qui possède, sans exploiter le don reçu, se rend indigne de cette possession même, tandis que celui qui fait valoir le talent à lui confié, se prépare par ce bon usage à recevoir de nouveaux bienfaits[1].

La pauvreté humiliante, à laquelle est réduit le serviteur qui a négligé les affaires de son maître, n'est cependant pas le pire des châtiments infligés par *l'homme de noble race,* quand il revient *investi de la royauté.* La haine de ceux qui ont combattu ses prétentions au

1. Cf. Lc., VIII, 18 ; Mt., XIII, 12 ; XXV, 29 ; Mc., IV, 25.

trône, est faute plus grave que la paresse à son service et elle leur attire une punition plus terrible. Le roi condamne à mort ses adversaires et les fait exécuter sur-le-champ. « *Quant à mes ennemis, ces gens qui n'ont pas voulu me voir régner sur eux, amenez-les ici et égorgez-les devant moi.* »

A travers l'allégorie, transparaît la pensée de Jésus. Elle ne s'attarde pas à une évocation du passé ; si elle fait allusion aux mœurs du potentat oriental ou aux spéculations financières de l'époque[1], elle n'a pour but ni de les approuver, ni même de les décrire. Elle ne prend de ces faits que ce qui soutient l'image. Et cette image est celle du Messie, qui, contrairement à l'attente des foules, n'est pas sur le point de se manifester comme roi terrestre d'Israël, mais doit s'en aller bien loin vers son Père, et ne revenir que pour juger chacun selon ses œuvres. L'annonce de cet « exode » tend à dissiper l'illusion populaire, tandis que la perspective ouverte sur le jugement invite les disciples à travailler courageusement pour le Seigneur, qui reparaîtra un jour dans tout l'éclat de sa puissance. Enfin les ennemis de Jésus sont avertis du sort qui les attend : une sentence de mort les exclura du royaume.

---

1. SCHWALM, *La vie privée du peuple juif*, p. 387 sqq.

CINQUIÈME PARTIE

Le Ministère de Jésus à Jérusalem

(XIX, 28-XXI, 38)

Le cortège triomphal pour l'entrée à Jérusalem, XIX, 28-40

(MT., XXI, 1-9 ; MC., XI, 1-10 ; JN., XII, 12-19)

XIX. [28] Après avoir ainsi parlé ,[Jésus] marchait en tête, montant vers Jérusalem. [29] Et quand il fut proche de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont dit des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, [30] en disant : « Allez au village qui est en face ; quand vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché, sur lequel personne n'est encore monté ; détachez-le et amenez-le. [31] Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi le détachez-vous ? Vous répondrez : Le Seigneur en a besoin. »

[32] Ceux qui étaient envoyés allèrent et trouvèrent les choses comme il leur avait dit. [33] Comme ils détachaient l'ânon, ses maîtres lui dirent : « Pourquoi détachez-vous l'ânon ? » [34] Ils répondirent : « Le Seigneur en a besoin. » [35] Et ils amenèrent à Jésus l'ânon, et ayant jeté sur lui leurs manteaux, ils firent monter Jésus. [36] Et comme il s'avançait, les gens étendaient leurs manteaux sur le chemin.

37 Et une fois qu'il fut proche de la descente du mont des Oliviers, toute la foule des disciples, saisie de joie, se mit à louer Dieu à haute voix, pour tous les miracles qu'ils avaient vus, 38 disant : « Béni soit celui qui vient, lui le Roi, au nom du Seigneur ! Dans le ciel paix, et gloire au plus haut des cieux ! »

39 Et quelques Pharisiens, mêlés à la foule, dirent à Jésus : « Maître, impose silence à tes disciples. » 40 Et il répondit : « Je vous le dis, s'ils se taisent, ce sont les pierres qui crieront. »

*
* *

Plus le moment approche de l'accomplissement des prophéties, plus Jésus se montre dans la vertu de l'Esprit. Il domine les foules. Il dirige leurs enthousiasmes. Il calme leurs colères. Il oblige amis et ennemis à se mettre à son pas. Il ne permet à aucune puissance terrestre de modifier ce qu'il sait être son heure. Et pareil à un homme, maître de sa destinée, *il marche en avant, en montant vers Jérusalem*. Il prend l'attitude d'un chef. Il en prend aussi le langage. *Arrivé près de Bethphagé et de Béthanie*, sur le versant oriental du mont des Oliviers, dont la crête lui cache la vue de Jérusalem, il donne à deux de ses disciples un ordre de réquisition. Ils iront *au village qui est en face d'eux* : pour qui venait de Jéricho par l'ancienne route, ce devait être Bethphagé[1]. Les deux envoyés y trouveront *un ânon attaché* sur le chemin[2] ; ils le détacheront et l'amèneront à Jésus. D'avance, *le Seigneur*, qui commande avec pleins pouvoirs, les couvre de son autorité. Si quelqu'un réclame, en les voyant détacher l'ânon, ils n'auront qu'à répondre : « *Le Seigneur en a besoin.* »

Les choses se passent comme Jésus l'avait prédit. Le nom du prophète galiléen rassure le propriétaire

1. Voir le *Commentaire de saint Marc* (XI, 1). — 2. MC., XI, 4.

de l'ânon, qui laisse faire les disciples. Ceux-ci détachent l'animal et l'amènent à Jésus. Comme il n'a pas encore été monté et ne porte pas de bât, les disciples le couvrent de leurs manteaux en guise de housse et Jésus prend place sur la bête ainsi parée. Tout s'organise aussitôt pour une entrée triomphale dans Jérusalem. Une *foule* s'est rassemblée autour de Jésus, saint Luc ne nous dit pas comment : les pèlerins de Galilée devaient y être en forte proportion. Le cortège se met en marche et du sommet du mont des Oliviers se dirige vers la Ville sainte.

Le récit du triomphe de Jésus est dans le troisième évangile substantiellement le même que dans les deux premiers. Saint Luc, qui ne parle pas de jonchées de verdure[1], mais seulement de manteaux étendus devant Jésus, sur le chemin, marque le moment précis où commencèrent les acclamations : ce fut *une fois*[2] *que Jésus fut proche de la descente du mont des Oliviers*, c'est-à-dire, quand ayant franchi la crête de la montagne, il commençait à en descendre le versant occidental, tourné vers Jérusalem. *La troupe des disciples, saisie de joie, se mit à louer Dieu à haute voix, pour tous les miracles qu'ils avaient vus, disant :*

« Béni soit celui qui vient,
Le roi, au nom du Seigneur ;
Dans le ciel, paix,
Et gloire au plus haut des cieux ! »

Saint Luc cite ces acclamations inspirées du Psaume CXVIII (*Vg.* CXVII), en les adaptant légèrement à l'usage de ses lecteurs ; il supprime l'hébraïque *hosanna* et le remplace par un équivalent grec. Sur les lèvres des disciples, ces versets ne sont pas l'expression d'un souhait : « Que la paix soit au ciel ! » Ils affirment plutôt un fait : *au ciel, c'est la paix !* Dieu se réconcilie avec les hommes et leur octroie sa bienveillance.

Dans ce concert de louanges une note discordante se fait entendre. *Des pharisiens, mêlés à la foule,* viennent

1. MT., XXI, 8 ; MC., XI, 8.
2. Nuance marquée par le grec ἤδη.

jouer le rôle de trouble-fête. Jésus n'est pas le roi qu'ils attendent et ils sont vexés de son triomphe. Avec des airs d'hommes prudents « ils font appel au bon sens de Jésus pour éviter un faux pas. C'est à lui, qui court les risques, . arrêter l'enthousiasme des siens[1]. » « *Maître*, lui disent-ils, *impose silence à tes disciples.* » Mais Jésus repousse les suggestions de cette politique sournoise. Son triomphe est justifié ; ses disciples ont raison de glorifier Dieu pour *les miracles* dont ils ont été témoins. Puissance et bonté ont tellement éclaté dans les œuvres du Christ que si les hommes les méconnaissaient, la nature inanimée elle-même les proclamerait. Comme le dit Jésus sous une forme imagée et peut-être proverbiale[2] : « *Si ceux-ci se taisent, ce sont les pierres qui crieront !* »

Jésus pleure sur Jérusalem, XIX, 41-44

XIX. [41] Et lorsqu'il fut proche, [Jésus] voyant la ville, pleura sur elle, [42] disant : « Ah ! si dans ce jour tu avais connu toi aussi ce qu'il fallait pour la paix ! Mais maintenant cela a été caché à tes yeux. [43] Car des jours viendront sur toi, où tes ennemis dresseront un retranchement contre toi et ils t'encercleront et ils te presseront de toutes parts, [44] et ils te briseront contre le sol, toi et tes enfants qui sont chez toi, et ils ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. »

*
* *

Saint Luc est seul à rapporter cet incident pathétique de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Le Sauveur, qui vient d'approuver les acclamations de la foule, sait que cet

1. LAGRANGE, in h. l. — 2. HABACUC, II, 11.

enthousiasme sera sans lendemain et qu'il se brisera contre l'hostilité perverse des chefs de la nation. Brusquement, après que Jésus s'est un peu avancé sur la descente du mont des Oliviers, Jérusalem se montre à ses regards, dans toute sa splendeur : « En avant, le Temple tout ruisselant d'or et resplendissant de marbre blanc, entouré de ses galeries magnifiques ; par derrière, tout un glorieux assemblage de palais, de jardins, d'édifices bigarrés, de maisons se surplombant les unes les autres, à droite et à gauche, une gracieuse ondulation de collines, plus boisées autrefois qu'aujourd'hui. Si maintenant qu'elle ne garde plus qu'un pâle reflet de son ancienne beauté, Jérusalem présente encore de ce même lieu un panorama splendide, qu'on ne saurait oublier, après l'avoir une seule fois contemplé, que n'était-ce pas à cette époque où elle était regardée, à juste titre, même par ses ennemis, comme une des merveilles du monde[1] ? »

Ce spectacle grandiose, qui stimule l'allégresse des disciples, fait monter les larmes aux yeux de Jésus. Là où la multitude voit une promesse de gloire pour le nouveau roi d'Israël, il aperçoit, pour la cité qu'il n'a pas cessé d'aimer, un présage de désolation et de ruine. Il prévoit les châtiments que subira Jérusalem pour avoir refusé son message de paix. « *Que n'as-tu connu en ce jour, toi aussi,* comme mes disciples, *la paix* qui t'a été offerte de la part de Dieu ! » Mais Jérusalem n'a pas voulu voir et « *maintenant* ce dessein de miséricorde *a été caché à ses yeux* ».

Jérusalem accueillant le Christ aurait été sauvée. Parce qu'elle le repousse, elle sera détruite. Dans une lamentation prophétique, Jésus fait le tableau de cette destruction : « *Des jours viendront sur toi, où tes ennemis dresseront un retranchement contre toi et ils t'encercleront et ils te presseront de toutes parts, et ils te briseront contre le sol*[2], *toi et tes enfants qui sont chez toi, et ils ne*

1. FILLION, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. III, p. 210.

2. D'autres traduisent : « ils te raseront jusqu'au sol. » Nous suivons l'interprétation de FIELD, *Notes on the translation of the New Testament*, p. 74 (Cambridge, 1899).

laisseront pas en toi pierre sur pierre. » Quarante ans plus tard, la prophétie se réalisera : ce sera le siège de la ville par les Romains, puis sa mise au pillage, ses monuments en ruine, ses habitants par milliers passés au fil de l'épée, les restes d'Israël dispersés à travers le monde. Terrible punition du mépris opposé par Jérusalem à la miséricorde de Dieu, quand il l'avait *visitée* en la personne de son Christ.

Jésus chasse les vendeurs du Temple et y enseigne le peuple, XIX, 45-48

(MT., XXI, 12-13 ; MC., XI, 11, 15-17 ; cf. JN., II, 13-16)

XIX. [45] Et étant entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs, [46] en leur disant : « Il est écrit : *Ma maison sera une maison de prière.* Mais vous, vous en avez fait une caverne de brigands. »

[47] Et il enseignait chaque jour dans le Temple. Or les grands prêtres, les scribes et les principaux du peuple cherchaient à le faire périr, [48] mais ils ne savaient comment faire, car tout le peuple l'écoutait, suspendu à ses lèvres.

*
* *

Saint Luc donne ici un raccourci d'événements racontés en détail par saint Marc. Il omet l'épisode du figuier stérile, comme aussi l'indication que l'incident des vendeurs chassés du Temple eut lieu, non le jour même de l'entrée triomphale à Jérusalem, mais le lendemain[1].

Pour entrer dans le Temple, Jésus, accompagné de ses disciples, a franchi les portiques. Et voici que dans

1. MC., XI, 12, 15.

la première cour ou parvis des Gentils, il trouve un marché librement installé : on y vend des victimes pour les sacrifices, des bœufs, des moutons, des colombes ; on y change les pièces gréco-romaines contre de la monnaie juive[1]. Tout ce trafic, au centre même du culte monothéiste, dans le lieu le plus saint du monde, méconnaît profondément le respect dû à la majesté divine. Jésus, par un acte d'autorité, dénonce le scandale. *Il chasse les vendeurs*[2].

Tandis que saint Marc décrit la scène en traits pittoresques[4], saint Luc se contente de noter le fait et de rapporter la parole par laquelle Jésus justifie son intervention : « *Il est écrit : Ma maison sera une maison de prière*[4], d'où devront être bannies toute pensée et toute occupation profanes ; *mais vous*, par votre rapacité et votre appétit du gain, *vous en avez fait une caverne de brigands*[5]. » La protestation indignée de Jésus n'atteint pas seulement les marchands et les changeurs, mais aussi le sacerdoce qui tolère dans l'enceinte du Temple de pareils abus, en raison des profits qu'il en tire. Les grands prêtres que Jésus a visés, se reconnaissent. Ils en éprouvent un profond ressentiment. Ils cherchent à le faire périr. *Mais ils ne savaient comment s'y prendre, car tout le peuple l'écoutait, suspendu à ses lèvres*, conquis par l'autorité de cette prédication dans le Temple, qui paraissait recevoir comme un nouveau prestige de celui qui y parlait en Maître.

1. MT., XXI, 12 ; MC., XI, 15.

2. La *Vulgate* ajoute : *et les acheteurs*, comme dans le passage parallèle de MC., XI, 15. Ces mots sont absents des meilleurs mss. grecs et sont omis par toutes les éditions critiques.

3. Voir le *Commentaire de saint Marc* (XI, 15-19).

4. IS., LVI, 7.

5. JÉR., VII, 11.

La question des prêtres sur l'autorité de Jésus, XX, 1-8
(MT., XXI, 23-27 ; MC., XI, 27-33)

XX. [1] Or un jour qu'il enseignait le peuple dans le Temple, et annonçait la bonne nouvelle, survinrent les chefs des prêtres et les scribes, avec les anciens, [2] et ils lui dirent : « Dis-nous par quelle autorité tu fais ces choses, et qui est celui qui t'a donné ce pouvoir ? » [3] Il leur répondit : « Je vous poserai moi aussi une question. Dites-moi : [4] Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes ? » [5] Mais ils firent entre eux ce raisonnement : « Si nous disons : du ciel, il dira. Pourquoi n'avez-vous pas cru en lui ? [6] Et si nous disons des hommes, le peuple entier nous lapidera, car il est persuadé que Jean était un prophète. » [7] Et ils répondirent qu'ils ne savaient d'où il venait. [8] Et Jésus leur dit : « Moi, non plus, je ne vous dis pas par quelle autorité je fais ces choses. »

*
* *

L'épisode est raconté par les trois synoptiques, mais saint Luc, selon son habitude, insiste moins sur les détails du fait que sur l'idée qui s'en dégage. *Les chefs des prêtres et les scribes* demandent à Jésus d'où lui vient son autorité, celle dont il use en entrant avec tant d'éclat dans le Temple ou en y enseignant avec tant de liberté. Ils semblent avoir le droit de poser cette question. N'est-il pas dans leurs fonctions de protéger la foi du peuple ? Quant aux *anciens*, qui se sont joints à eux, ils représentent l'aristocratie laïque : ils ont intérêt eux aussi à connaître sur quoi se fonde la mission de Jésus. Leur présence prouve que la nation

entière est agitée par la renommée du prophète de Galilée.

Mais ni les prêtres ni les anciens ne sont sincères en leur démarche. Jésus connaît leur hypocrisie. C'est pourquoi, lui qui avait toujours été si accueillant aux humbles et aux simples, refuse de les satisfaire. *Il leur répondit* : « *Je vous poserai moi aussi une question. Dites-moi, le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes ?* » Par cette contre-offensive, les rôles sont renversés. Il appartient aux membres du sanhédrin de révéler maintenant le fond de leur pensée. Quel n'est pas leur embarras ! S'ils disent que l'autorité de Jean était divine, ils se condamnent eux-mêmes, puisqu ils n'en ont pas accepté le témoignage, et s'ils disent qu'elle n'était qu'humaine, ils soulèvent contre eux le peuple, *persuadé, lui, que Jean était un prophète.* Pour échapper au dilemme, ils feignent l'ignorance. Mais ils n'en sont que plus clairement confondus. Ils montrent qu'ils ne méritent pas d'avoir une réponse de Celui qui avait dit de lui-même : « J'ai un témoignage plus grand que celui de Jean : car les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir de faire, les œuvres mêmes que je fais, rendent pour moi témoignage que le Père m'a envoyé[1]. » Ayant refusé la vérité que l'ami de l'époux accommodait à leur faiblesse, comment pourraient-ils maintenant, sans en être aveuglés, voir celle que manifesterait l'époux ? *Jésus leur dit : Moi, non plus, je ne vous dis pas par quelle autorité je fais ces choses.* Mais ce refus est un acte d'autorité. Et les membres du sanhédrin, en se retirant, sont obligés de reconnaître que ce Jésus, qu'ils avaient espéré intimider ou surprendre, s'affirme plus grand qu'eux, les grands d'Israël.

Cependant Jésus ne terminera pas sur cette fin de non-recevoir sa prédication dans le Temple. En une transparente parabole il va faire connaître la vérité sur sa mission et sur sa personne.

1. JN., V, 36.

La parabole des vignerons homicides, XX, 9-19
(MT., XXI, 33-46 ; MC., XII, 1-12)

XX. [9] Et Jésus se mit à dire au peuple cette parabole :

« Un homme planta une vigne et il l'afferma à des vignerons et il quitta le pays pour un assez long temps. [10] Et à la saison, il dépêcha un serviteur vers les vignerons, afin de recevoir sa part du fruit de la vigne. Mais les vignerons le renvoyèrent roué de coups et les mains vides. [11] Et il continua d'envoyer un autre serviteur. Mais eux, l'ayant encore roué de coups et outragé, le renvoyèrent les mains vides. [12] Et il continua d'envoyer un troisième serviteur. Mais eux rejetèrent encore celui-là, après l'avoir grièvement blessé. [13] Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé. Sans doute que pour lui, au moins, ils auront du respect. [14] Mais à sa vue, les vignerons délibérèrent entre eux, se disant : Voici l'héritier ; tuons-le, afin que nous ayons l'héritage. [15] Et l'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent.

[16] Que leur fera donc le maître de la vigne ? Il viendra et il exterminera ces vignerons, et il donnera sa vigne à d'autres. » Ce qu'ayant entendu, ils dirent : « A Dieu ne plaise ! » [17] Mais lui, fixant le regard sur eux, leur dit : « Que signifie donc ce qui est écrit ?

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient
est devenue le faîte de l'angle.

[18] Quiconque tombera sur cette pierre, s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera. »

[19] Et les scribes et les prêtres des princes cherchè-

rent à mettre les mains sur lui à ce moment même, mais ils craignirent le peuple. Ils avaient compris, en effet, qu'il avait dit pour eux cette parabole.

*
* *

Cette parabole est un résumé de l'histoire du royaume de Dieu. *La vigne* est la figure de ce royaume, dont Israël avait été jusqu'alors le peuple d'élection. Les auditeurs de Jésus ne pouvaient s'y méprendre. Ils connaissaient tous la belle allégorie d'Isaïe sur la vigne de Iahvé, image de la maison d'Israël, et sur les gens de Juda, sa plantation chérie[1].

Les vignerons auxquels Dieu confia sa vigne, sont les princes des prêtres, les docteurs, les scribes et les rois, en un mot les chefs religieux ou politiques qui eurent à diriger les destinées d'Israël. Quant aux serviteurs envoyés successivement à ces vignerons par le maître de la vigne, leur identification avec les prophètes n'est pas moins claire.

D'après saint Luc, il y a dans la parabole trois messages, et chaque fois un seul serviteur, obligé toujours de s'en retourner *les mains vides*, mais avec cette différence que le premier est *roué de coups*, le second, non seulement roué de coups, mais *outrage*, le troisième *jeté dehors après avoir été grièvement blessé*. Il suffit de comparer cette rédaction du troisième évangile avec les deux autres synoptiques pour relever les divergences. D'après, saint Matthieu[2], il y a deux envois, le premier, de trois serviteurs ensemble, qui ont un sort inégal, car l'un est battu, l'autre tué, — il n'est pas dit comment, — et le troisième lapidé ; le second envoi comprend un plus grand nombre de serviteurs, mais le traitement est le même. Dans saint Marc[3], il y a un seul serviteur pour les deux premiers messages, et plusieurs pour le troisième. Ces divergences, et quelques autres encore, qui se

1. Is., v, 3-5. — 2. Mt., xxi, 34, 36. — 3. Mc., xii, 2-5.

remarquent à une comparaison attentive des trois textes, ne doivent pas surprendre. Elles s'expliquent par la diversité des sources orales ou écrites dont les évangélistes se sont servis. Menues différences, qui n'atteignent en rien la doctrine. Sous les variations de la lettre, c'est bien la même pensée divine que les évangélistes nous ont fidèlement transmise.

De fait, on ne saurait hésiter sur l'idée fondamentale de la parabole. Après les prophètes, que les Israélites au cours de leur longue histoire, maltraitèrent et mirent à mort, Dieu a envoyé dans sa vigne *son Fils bien-aimé*. « Dans ce titre revendiqué par le Christ, on reconnaît celui que la voix céleste avait déjà proclamé au baptême et à la transfiguration, et dans l'antithèse qui oppose le fils aux serviteurs, Jésus aux prophètes, on distingue déjà nettement la doctrine qui sera développée plus tard dans l'épître aux Hébreux[1]. »

A la vue du fils, les vignerons délibérèrent entre eux, se disant : « *Voici l'héritier, tuons-le, afin que nous ayons l'héritage.* » Ils raisonnent comme feront trop souvent les hommes au cours des siècles, quand ils s'imagineront ravir à Dieu son domaine, parce qu'ils auront tué ses représentants. Égoïstes qui voient dans la nation d'Israël leur bien, ils ne veulent pas que le Christ, en achevant son œuvre, consomme leur déchéance, et les prive de ce qu'ils considèrent comme leur héritage. Dans les desseins des vignerons homicides, les princes des prêtres n'ont pas de peine à deviner une allusion aux pourparlers qu'ils ont eus entre eux, tout récemment, en vue de se débarrasser de Jésus[2]. Voici que l'allusion se précise. S'étant saisis du fils que leur envoyait le maître de la vigne, les vignerons de la parabole *le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent*. Tel est aussi le sort que les chefs d'Israël se préparent à faire subir au Christ.

Cependant le dernier mot reste à Dieu. Il extermine ses mauvais vignerons, et donne à d'autres sa vigne,

1. LEBRETON, *Les Origines du dogme de la Trinité*, 1re édition, Paris, 1911, p. 245. — 2. Lc., XIX, 47 ; Mc., XI, 18.

c'est-à-dire qu'il fait passer son royaume aux nations qui en rapporteront du fruit. Devant ces perspectives, les auditeurs de Jésus ont un cri de protestation, nuancée de crainte : « *A Dieu ne plaise !* » Ils ont donc bien compris. Et ils sentent peser sur leur propre tête la menace divine. *Mais lui, fixant le regard sur eux,* ce regard interrogateur et pénétrant du Maître, qui provoque la réflexion et semble ajouter une nouvelle force à la pensée, *il leur dit* : « *Que signifie donc ce qui est écrit ?*

La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient,
est devenue le faîte de l'angle. »

Par la citation de ce psaume messianique[1], familier à ses auditeurs et qu'il applique à sa propre personne, Jésus laisse entendre que le royaume de Dieu trouvera en lui son couronnement ; par lui et en lui s'achèvera l'édifice de la religion éternelle. Complétant l'enseignement de l'Écriture par une sentence qui réunit deux idées déjà exprimées dans Isaïe et dans Daniel[2], il montre que dès lors il faut être pour lui, si on ne veut se heurter à sa divine puissance. *Car quiconque tombera sur cette pierre s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.*

Les scribes et les princes des prêtres cherchèrent à mettre les mains sur Jésus à ce moment même. Seule la crainte d'un soulèvement populaire les arrêta dans l'exécution de leur dessein. *Ils avaient compris qu'il avait dit pour eux cette parabole.* Ainsi, l'annonce même du châtiment réservé à ceux qui s'opposeront au Christ excite les ennemis de Jésus à accentuer leur opposition. Cette conséquence a paru paradoxale à certains exégètes. Mais elle est toute naturelle. C'est un fait psychologique, que les prédictions de ce genre peuvent, sui-

1. *Ps.* CXVIII, 22. — 2. IS., VIII, 14-15 ; DN., II, 43-44.

vant les cas, arrêter des scélérats sur le chemin du crime ou les y précipiter. Elles peuvent, en les éclairant, tantôt calmer leur haine, tantôt l'exaspérer. Judas ne laissera pas de consommer sa trahison, après l'annonce que Jésus lui en aura faite. Ajoutons que ce fut toujours le procédé des politiques peu scrupuleux, de chercher à supprimer les questions gênantes, en supprimant les hommes qui les posent.

La parabole des vignerons homicides n'a pas seulement la valeur d'un argument, elle a aussi celle d'une révélation. Elle suggère nettement la prééminence du Christ sur tous les prophètes de l'Ancien Testament, dont plusieurs cependant étaient si grands, l'équivalence des droits du Fils et de ceux du Père, l'abaissement volontaire de ce Fils au rôle de serviteur, à cause de l'amour du Père pour sa vigne. Et ainsi, en offrant dans un saisissant raccourci l'histoire du royaume de Dieu, elle esquisse toute une théologie de l'Incarnation.

L'impôt dû à César, XX, 20-26
(MT., XXII, 15-22 ; MC., XII, 13-17)

XX. [20] Et s'étant mis en observation, ils envoyèrent des hommes apostés, qui feignaient d'être justes, afin de le prendre en défaut sur quelque parole, pour le livrer au pouvoir et à l'autorité du gouverneur. [21] Et ils lui firent cette question : « Maître, nous savons que tu parles et que tu enseignes en [toute] droiture et que tu ne regardes pas à l'apparence, mais que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. [22] Nous est-il permis ou non de payer le tribut à César ? » [23] Jésus, percevant leur ruse, leur répondit : [24] « Montrez-moi un denier. De qui porte-t-il l'effigie et l'inscription ? » — « De César » répondirent-ils. [25] Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est

à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » [26] Ils ne purent rien reprendre à sa parole devant le peuple et saisis d'admiration pour sa réplique ils se turent.

*
* *

Princes des prêtres et scribes se tiennent à l'écart, n'osant plus attaquer directement Jésus, mais ils continuent à l'*observer*. Leur première offensive ayant échoué, ils apostent des gens qui, sous prétexte de soumettre à Jésus leurs scrupules de conscience, essaieront de surprendre sur ses lèvres quelque parole imprudente. Après un exorde louangeur, ils posent leur artificieuse question : « *Nous est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ?* » De celui qui s'est laissé acclamer comme le Fils de David, ils attendent un *non* bien net, dont ils lui feront grief auprès du gouverneur romain.

Jésus déjoue l'habileté de ceux qui le tentent ainsi. Sa réponse ne résout pas seulement un cas de conscience. Elle formule une doctrine : « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.* » A César appartient la puissance, reconnue de fait par tous ceux qui, dans leurs tractations commerciales, usent du denier marqué à l'effigie de César. Celui donc qui paie l'impôt demandé par César, avec la monnaie à qui César seul donne cours, ne fait que rendre ce qui est dû. Mais cette imposition consentie n'implique aucun renoncement aux droits de Dieu. Car ce qui appartient à Dieu, n'est pas marqué à l'effigie de César. Ainsi en même temps qu'apparaît la légitimité d'un tribut payé au pouvoir politique, celui-ci ne fût-il qu'un pouvoir de fait, une distinction s'affirme entre tout gouvernement humain et la religion qui unit les âmes à Dieu.

Peu de paroles eurent dans le monde un aussi profond retentissement. « C'est la première fois, dit l'historien de la *Cité Antique*, que l'on distingue si nettement Dieu de l'État. Car, César à cette époque, c'était encore le grand pontife, le chef et le principal organe de la reli-

gion romaine ; il était le gardien et l'interprète des croyances, il tenait dans ses mains le culte et le dogme. Sa personne même était sacrée et divine ; car c'était précisément un des traits de la politique des empereurs, que voulant reprendre les attributs de la royauté antique, ils n'avaient garde d'oublier ce caractère divin que l'antiquité avait attaché aux rois pontifes et aux prêtres fondateurs. Mais voici que Jésus-Christ brise cette alliance que le paganisme et l'empire voulaient renouer ; il proclame que la religion n'est plus l'État, et qu'obéir à César, n'est plus la même chose qu'obéir à Dieu[1]. »

Comment s'étonner que la réplique de Jésus ait provoqué l'admiration chez ceux qui l'entendirent ? Prononcée dans ce Temple, qui était lui-même une liberté en face du pouvoir impérial de Rome, elle consacrait ce qu'avait d'éternel la Loi sainte d'Israël et préparait cette société des âmes libérées par l'Évangile, qui s'appellera l'Église.

Les Sadducéens et la Résurrection, XX, 27-40 (MT., XXII, 23-33 ; MC., XII, 18-27)

XX. [27] Quelques-uns des sadducéens, qui disent qu'il n'y a pas de résurrection, s'approchèrent et posèrent à Jésus cette question : [28] « Maître, Moïse nous a fait cette prescription : si le frère de quelqu'un meurt, ayant une femme, et qu'il soit sans enfant, son frère épousera la femme et suscitera une postérité à son frère. [29] Or il y avait sept frères. Et le premier se maria et mourut sans enfant. [30] Et le second [31] et le troisième épousèrent la veuve, et il en fut de même des sept, qui moururent sans laisser d'enfants. [32] Enfin la femme mourut aussi. [33] La femme donc, à la résurrection, duquel d'entre eux sera-

1. FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique*, l. V, c. III.

t-elle femme ? Car les sept l'ont eue pour femme. » [34] Jésus leur répondit : « Les enfants de ce siècle prennent des femmes et prennent des maris. [35] Mais ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à cet autre siècle et à la résurrection des morts, ne prennent pas de femmes et ne prennent pas de maris. [36] Car ils ne peuvent plus mourir. Ils sont effet semblables aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection. [37] Que les morts ressuscitent, c'est ce que Moïse aussi a fait entendre à l'endroit du Buisson, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. [38] Or il n'est pas Dieu des morts, mais des vivants ; car pour lui tous sont vivants. » [39] Quelques-uns des scribes, prenant la parole, dirent : « Maitre, tu as bien parlé. » Car ils n'osaient plus l'interroger sur rien.

*
* *

En ces jours de prédication de Jésus dans le Temple, les questions succèdent aux questions. Après les interrogations des politiques, voici celles des sceptiques. Non que les Sadducéens négligeassent les affaires nationales. Ils y étaient au contraire fort mêlés. Le haut rang qu'occupaient les plus influents d'entre eux dans l'aristocratie sacerdotale, l'exigeait. Mais leur pensée libertine ne retenait plus guère de la religion d'Israël qu'un vague monothéisme et les formes extérieures du culte divin. Elle se montrait indifférente aux dogmes de la foi traditionnelle, elle se refusait notamment à admettre la résurrection des morts.

Leur question suppose qu'ils se font de cette résurrection une idée grossière. Si la vie future n'est qu'une réplique de la vie présente, le cas de la femme qui a été successivement mariée aux six frères de son premier mari, conformément à la loi du Lévirat[1], est un cas

1. *Deut.*, XXV, 5-6.

embarrassant. Il expose au ridicule les partisans de la résurrection. Mais ceux-là seuls imaginent un pareil cas qui ont l'esprit aussi charnel que des Sadducéens. Ils se trompent sur la vie du siècle à venir qu'ils assimilent à la vie des sens.

Jésus corrige leur erreur[1]. Il déclare que *ceux qui auront été trouvés dignes d'avoir part à l'autre siècle et de ressusciter d'entre les morts, ne prendront ni femmes ni maris.* Ils constituent un peuple pour la conservation duquel il n'est plus besoin de génération ni de mariage. N'ayant en eux plus rien de corruptible, *ils ne peuvent plus mourir.* Ce n'est donc pas aux habitants de la terre, qu'il faut songer pour décrire leur condition de vie dans *cet autre monde,* mais bien plutôt aux esprits célestes. Car *ils sont semblables aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection.* Comme tels, ils participent à la vie divine, définitivement libérés de toutes les servitudes de la vie animale.

La difficulté soulevée par les Sadducéens manque donc de fondement. Mais elle implique dans leur pensée une négation de la vie future elle-même et de l'immortalité. C'est pourquoi Jésus, avec une sagesse qui va ravir d'admiration quelques scribes attentifs à sa parole, transforme le captieux et futile problème de ses adversaires en une question de principe, dont la portée est universelle.

L'immortalité est incontestable, dit-il en substance. Car c'est un fait qu'*Abraham, Isaac et Jacob* sont vivants. Dieu déclare, en effet, être *leur Dieu,* et de ce chef trouve en eux sa gloire. Or la gloire d'un Dieu, créateur de la vie, ne peut se trouver que dans la vie[2]. Si donc en cet endroit de l'Écriture où Moïse raconte l'épisode du *buisson* ardent[3], le Seigneur se donne comme le *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,* il faut entendre que ceux-ci sont au nombre des vivants, pour qui a été bâtie une cité permanente, qui a des fondements éternels[4].

1 Mt, XXII, 29. — 2. *Sagesse,* I, 14. — 3. *Ex.,* III, 1 sq. — 4. *Hébreux,* XI, 10.

Quiconque prétendrait, au contraire, que de ces patriarches rien ne subsiste, devrait conclure que tombés dans le néant, ils ne sont plus sous la main de Dieu. Mais alors comment le Seigneur se dirait-il leur Dieu ? *Or il n'est pas Dieu des morts, mais des vivants, car pour lui tous vivent.* Ceux qui relativement à nous sont morts, relativement à Dieu sont vivants.

« Si de cette survivance, Notre-Seigneur conclut à la résurrection future, c'est que, d'après la croyance juive, qui envisageait non les choses possibles, mais les réalités du plan divin, l'immortalité de l'âme emporte la résurrection ; on ne survit à la mort qu'à cet effet. Sans son corps, l'homme n'est plus la créature que Dieu avait faite à l'origine pour être le chef-d'œuvre et le souverain du monde visible[1]. »

Par cette solennelle déclaration de Jésus, tout l'évangile du royaume de Dieu s'éclaire et se montre, une fois de plus, un évangile de vie. Mais celui qui parle avec cette paisible certitude de l'immortalité réservée aux saints qui ressusciteront dans le Seigneur[2], prouve aussi qu'il possède en lui-même le secret de cette vie éternelle. D'où le tient-il ? Il va le dire.

Le Messie, fils et Seigneur de David, XX, 41-44
(MT., XXII, 41-45 ; MC., XII, 35-37)

XX. 41 Alors il leur dit : « Comment dit-on que le Messie est fils de David ? 42 Car David lui-même dit dans le livre des Psaumes :

43 *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds.*

44 Ainsi David l'appelle Seigneur : alors comment est-il son fils ? »

1. *Commentaire de saint Matthieu* (XXII, 39). — 2. JN., XI, 25-26.

*
* *

Quelque opinion que les pharisiens et les scribes se fussent formée de Jésus, ils étaient bien obligés de constater que lui-même se donnait pour le Christ. A la question qui leur est posée, ils ne peuvent donc se dérober que par le refus volontaire de prêter attention au mystère même de l'Évangile : ce qui montre leur mauvaise foi et la condamne.

Fils de David, le Christ l'est dans sa descendance historique : ainsi le croyait Israël sur la foi des prophètes. Jésus ne repousse pas cette appellation, mais il laisse clairement entendre qu'au sens où la prennent les scribes, elle n'exprime pas tout le mystère de son origine. Car de ce Christ qui doit sortir de sa race, *David lui-même, dans le livre des Psaumes* (*Ps. CX*), dit qu'il est *son Seigneur*. Or il ne peut l'être, que s'il a le droit de se réclamer d'une filiation plus haute que la pure descendance davidique. Ainsi se trouve posé le problème de l'origine divine du Messie. A la conception judaïque d'un Messie temporel s'en substitue une autre, plus mystérieuse et d'un ordre plus élevé. Celui qui s'était affirmé plus grand que Salomon[2], se déclare encore plus grand que David ! Et cette déclaration, faite en enseignant dans le Temple[3], si elle ne détermine pas la croyance exacte qu'il faut avoir, indique du moins celle qu'on doit dépasser et imprime un nouvel élan à la foi des disciples. Ainsi, tout ce qui, au sein du peuple de Dieu, a porté jusqu'à présent un reflet de grandeur divine, prophètes, sages, rois, le Temple lui-même, s'efface désormais devant Jésus.

1. Lc., XI, 31-33 ; Mt, XII, 41-42.
2. Mc., XII, 35.

Jésus flétrit les vices des Scribes et loue la charité de la veuve, XX, 45 — XXI, 4
(Mc., XII, 38-44 ; cf. Mt., XXIII, 1-36)

XX. [45] Tandis que tout le peuple l'écoutait, il dit à ses disciples : [46] « Gardez-vous des scribes qui se plaisent à se promener en robes [d'apparat] qui aiment les salutations sur les places publiques, les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les repas. [48] qui dévorent les maisons des veuves et qui affectent de prier longuement. Ils n'en seront que plus sévèrement condamnés. »

XXI. [1] Ayant levé les yeux, il vit des riches qui jetaient leurs offrandes dans le trésor. [2] Il vit aussi une pauvre veuve, qui y mettait deux petites pièces, [3] et il dit : « En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres, [4] car tous ceux-ci ont jeté des offrandes prises de leur superflu, mais elle a mis de son indigence, tout ce qu'elle avait pour vivre. »

*
* *

Le contraste s'accuse entre le Maître *que tout le peuple écoutait*, et les scribes en quête d'auditeurs, qui vont et viennent sous les portiques en traînant *leurs longues robes*, qui *sur les places publiques aiment les salutations* et qui cherchent *les sièges d'honneur* aussi bien dans les réunions religieuses que profanes, *aux repas* comme *à la synagogue*. L'affectation de leur conduite extérieure, si condamnable qu'elle fût, l'était moins cependant que la méchanceté de leurs cœurs. Car ceux-ci étaient avaricieux et hypocrites : *les scribes dévorent les maisons*

des veuves et affectent de prier longuement. Entre l'esprit du pharisaïsme et l'esprit de l'évangile, il faudra choisir. *Gardez-vous des Scribes*, dit Jésus. Et pour accentuer l'opposition de ces deux esprits, Jésus tire d'une occasion apparemment fortuite, un nouvel enseignement sur la loi fondamentale du royaume de Dieu.

La pauvre veuve, qui met seulement deux petites pièces dans le trésor du Temple, semblerait avoir moins donné que les riches qui y ont jeté, à pleines mains, leurs offrandes. Mais aux yeux de Dieu, elle a donné davantage. Car ce n'est pas de son superflu qu'elle apporte, mais du nécessaire. Si d'autres ont pu être généreux en tirant *de leur abondance*, elle s'est montrée libérale en prenant *sur son indigence*. Dans sa petite obole, il y a un grand amour.

Jésus en fait l'éloge. *En vérité, je vous le dis, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres.* Car, ayant jeté dans le tronc *tout ce qu'elle avait pour vivre*, elle a présenté à Dieu une offrande sans réserve, elle s'est abandonnée avec foi à la divine Providence. Elle a préféré à tous les calculs humains la simplicité confiante, qui sera, dans tous les temps, la gloire des enfants de Dieu. Elle a fait que son aumône est devenue un sacrifice.

L'héroïne de cette touchante scène était *une pauvre veuve*. Son deuil perpétuel ajoutait à son infortune[1]. Mais en la louant, Jésus annonce les temps nouveaux, où l'Église assignera une place d'honneur, tout près du sanctuaire, à la veuve chrétienne[2].

---

1 JUDITH, X, 2.
2. *I Tim.*, V, 9-10 ; Saint AMBROISE, *De Viduis*, C. IX.

Discours eschatologique

La ruine de Jérusalem et le second avènement, XXI, 5-36
(MT., XXIV, 1-35 ; MC., XIII)

XXI. [5] Et comme certains disaient du Temple qu'il était orné de belles pierres et d'offrandes votives, il dit : [6] « De ce que vous voyez, des jours viendront où il ne restera pas pierre sur pierre, qui ne soit renversée. » [7] Ils l'interrogèrent alors, disant : « Maître, quand donc ces choses seront-elles ? Et qu'est-ce qui annoncera qu'elles vont arriver ? » [8] Et il dit : « Prenez garde d'être séduits ; car beaucoup viendront en mon nom, disant : C'est moi ! et : Le temps est proche ! Ne vous mettez pas derrière eux. [9] Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, n'en soyez pas effrayés. Il faut en effet que cela arrive, mais ce ne sera pas aussitôt la fin. »

[10] Alors il leur disait : « On se dressera nation contre nation et royaume contre royaume ; [11] et ils se produira de grands tremblements de terre, et en divers lieux des pestes et des famines et des apparitions effrayantes et des signes extraordinaires dans le ciel. [12] Mais avant tout cela, ils mettront leurs mains sur vous et ils vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et les prisons, vous traduisant devant des rois et des gouverneurs, à cause de mon nom. [13] Cela aboutira pour vous au témoignage. [14] Prenez donc la résolution de ne pas vous exercer d'avance à votre défense ; [15] car moi-même

je vous donnerai un discours et une sagesse, à laquelle ne pourra résister ni contredire aucun de vos adversaires.

16 Vous serez livrés même par des pères et mères et des frères et des proches et des amis, et on fera mourir quelques-uns d'entre vous, 17 et vous serez haïs de tous à cause de mon nom, 18 et pas un cheveu de notre tête ne se perdra. 19 Vous sauverez vos âmes par votre patience !

20 Or, quand vous verrez des armées investir Jérusalem, alors sachez que sa ruine est proche. 21 Alors que ceux qui seront dans la Judée fuient dans les montagnes, et que ceux qui seront dans la ville, s'en éloignent, et que ceux qui seront dans les campagnes, ne viennent pas s'y réfugier ; 22 car ce seront des jours de châtiment, afin que s'accomplisse tout ce qui a été écrit.

23 Malheur à celles qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là, car il y aura grande nécessité dans le pays et de la colère contre le peuple, 24 et ils tomberont au fil de l'épée, et ils seront emmenés captifs vers toutes les nations et Jérusalem sera foulée par les Gentils, jusqu'à ce que soient accomplis les temps des Gentils.

25 Et il y aura des signes dans le soleil, et dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre une angoisse des nations, inquiètes du bruit de la mer et de l'agitation des flots, 26 les hommes mourant de frayeur et d'anxiété au sujet de ce qui menacera le monde habité : car les puissances des cieux seront ébranlées. 27 Et alors on verra le Fils de l'homme venant dans une nuée, avec puissance et une grande gloire. 28 Et quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et relevez la tête, parce qu'approche votre délivrance. »

29 Et il leur dit une parabole : « Voyez le figuier

et les autres arbres : [30] une fois qu'ils bourgeonnent, à cette vue vous reconnaissez sans peine que désormais l'été est proche. [31] De même vous, quand vous verrez ces choses arriver, reconnaissez que le royaume de Dieu est proche.

[32] En vérité, je vous dis que cette génération ne passera pas, avant que tout ne soit arrivé. [33] Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. [34] Prenez garde cependant à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'abrutissent dans la crapule et dans l'ivrognerie, et dans les soucis temporels, et que ce jour-là ne fonde sur vous à l'improviste, comme un filet ; [35] car il tombera sur tous ceux qui habitent la face de la terre. [36] Veillez donc et priez en tout temps, afin que vous soyez en état d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous tenir fermes devant le Fils de l'homme. »

*
* *

Comme saint Matthieu et saint Marc nous l'apprennent, ce fut à la sortie du Temple que les disciples de Jésus lui firent part de leurs impressions sur l'imposant édifice. Saint Luc donne comme motifs de leur admiration, non seulement la beauté de la construction, mais aussi la richesse des *offrandes* entassées dans le monument par la piété des princes et des particuliers : tels la vigne dorée qui ornait le vestibule du Saint et les trophées rapportés par Hérode le Grand de ses guerres victorieuses[1]. La remarque des disciples est l'occasion pour Jésus d'une suprême prédication, qui achève de le dresser au-dessus de tous les docteurs : jamais homme n'a parlé comme cet homme[2].

Aucun non plus n'a agi comme lui. Car non seulement il enseigne les âmes, mais il renouvelle le monde. Le Temple qui étalait, devant les yeux émerveillés des

1. Josèphe, *Ant. Jud.*, XV, 11, 3. — 2. Jn., VII, 46.

disciples, la splendeur de son architecture et de ses richesses, qu'était-ce, en effet, pour les Juifs de leur temps, sinon le monde ? Toutes leurs raisons de vivre étaient là. Et comme l'existence de l'homme semblait, d'après les meilleurs d'entre eux, devoir être privée de sens, le jour où elle n'aurait plus, pour se conduire et s'élever, la Loi de Dieu et les saintes observances de son culte, toutes choses dont le Temple gardait le dépôt, ils s'étaient habitués à identifier la destruction du Temple avec celle de l'Univers. Or, voici que Jésus déclare que de ce Temple même, des jours viendront, où il ne restera pas pierre sur pierre qui ne soit renversée.

Étrange faiblesse de l'esprit humain ! Une prophétie comme celle que les disciples viennent d'entendre, devrait provoquer des réflexions graves, aviver le sentiment des responsabilités personnelles. Elle leur suggère au contraire une question curieuse : « *Maître, quand ces choses seront-elles ?* » Mais Jésus n'y répond pas. Et ramenant l'esprit de ses auditeurs au point précis de son enseignement, il proclame quel est, en face des perspectives tragiques de l'avenir, le devoir des croyants.

Ils doivent d'abord veiller. *Prenez garde d'être séduits* par de faux Christs, répandant de fausses nouvelles. Les suivre serait se perdre : *Ne vous mettez pas derrière eux.* Ils doivent aussi ne pas désespérer. Si mauvais que deviennent les temps, *n'en soyez pas effrayés.* Ce qui pourrait faire justement peur, serait l'imminence de la fin du monde. Or, nonobstant les bruits de *guerres* et de *séditions, ce ne sera pas aussitôt la fin.* Si grande que puisse donc être la ruine du Temple, elle n'emportera pas toutes les espérances. Un « reste » pourra demeurer, en état de paraître devant le Fils de l'homme.

Par ces mystérieuses paroles, Jésus tempère de miséricorde l'éclat de la justice divine ; il laisse entendre qu'en permettant la destruction du Temple, le Dieu de l'ancienne alliance veut seulement détacher Israël des ombres de la Loi pour l'attacher à la vérité[1]. Et

1 BOSSUET, *Méditations sur l'évangile*, LXVII^e jour.

JÉRUSALEM
au temps de Jésus

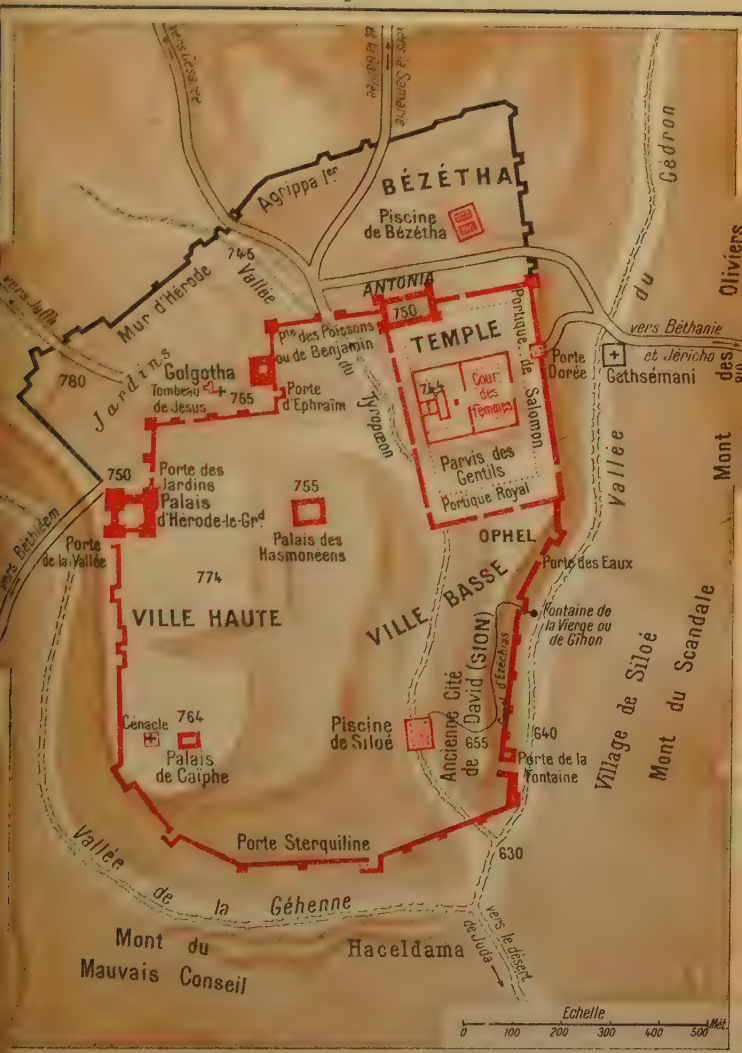

G. Beauchesne, Édit. G. Deberque, Imp., Paris

en effet si le Sauveur est venu dans le monde, ce n'est pas pour que le monde meure, mais pour qu'il vive.

Au ℣. 10, saint Luc marque une pause. Puis le discours reprend : *alors il disait*, et l'horizon s'élargit dans le temps comme dans l'espace. Jésus décrit, avec les images traditionnelles des apocalypses juives, la double catastrophe de la ruine de Jérusalem et de la fin du monde. Il fait entendre leur commune menace. Il rapproche leurs signes avant-coureurs moins dans l'unité de temps que dans celle du symbole. Il laisse ainsi à l'esprit, comme l'a noté finement Maldonat, de distinguer ce qu'il juxtapose sans confondre, et de recueillir la leçon de vigilance que suggère l'incertitude *du jour du Seigneur*.

Au premier plan de la vision prophétique, la catastrophe juive, avec ses terribles prodromes : guerres, convulsions de la nature, fléau des famines et des pestes, bouleversements cosmiques. Mais avant que ces choses n'arrivent, les disciples auront déjà fait l'épreuve de la persécution. *Avant tout cela, ils mettront leurs mains sur vous et ils vous persécuteront, vous traînant dans les synagogues et les prisons, vous traduisant devant des rois et des gouverneurs à cause de mon nom.*

Etre ainsi traités par des ennemis n'est pas ce qu'il y a de plus dur. Mais l'être par des amis ! Or, telle est la perspective qui s'ouvre sur l'avenir des enfants du royaume. *Vous serez livrés même par des pères et mères et des frères et des proches et des amis et on fera mourir quelques-uns d'entre vous.*

Faut-il désespérer ? Non certes. Car *cela aboutira pour vous au témoignage*, c'est-à-dire sera pour vous l'occasion de rendre témoignage à la vérité qu'est le Christ, comme il sied à ceux qui en sont les témoins. Aucune inquiétude n'est donc de mise, pas même celle de *préparer une défense* devant les tribunaux. La cause qui s'y jugera, ne sera pas celle d'un homme, mais celle d'une doctrine, de la doctrine de Dieu, dont la sagesse communiquera à ses défenseurs l'irrésistible force de sa vertu persuasive. Il n'y a pas jusqu'aux tourments et à la mort, dont il ne faille écarter l'inquiétude, car,

selon le proverbe, *pas un cheveu de votre tête ne se perdra*, entendez : vous serez protégés, et jusque dans la mort vous trouverez le chemin de la vie[1]. *Par votre patience*, par votre constance à supporter les persécutions, *vous sauverez vos âmes*, vous gagnerez la vie éternelle[2].

Ces prédictions de guerres, de pestes, de famines, de tremblements de terre, de persécutions à subir, s'appliquent aux temps qui précédèrent la fin du monde juif[3], mais elles figurent aussi les épreuves par lesquelles le genre humain aura à passer avant d'atteindre son ultime destinée. Et les avis donnés par le Christ à ses disciples immédiats s'adressent à tous ceux qui jusqu'à la fin des temps professeront sa doctrine.

Après l'annonce des persécutions et l'exhortation à la confiance, Jésus prédit expressément le sort de Jérusalem. Saint Luc a ici exprimé en clair, pour ses lecteurs grecs, la locution symbolique du texte parallèle de Matthieu et de Marc, « l'abomination de la désolation ». *Quand vous verrez des armées investir Jérusalem, sachez que sa ruine est arrivée.* Habitants de Jérusalem et paysans des campagnes de Judée auront encore le temps de fuir, mais qu'ils se hâtent. Car pour ceux qui resteront dans la Ville sainte, ce seront des jours de détresse, *de grande nécessité, les jours de la vengeance* divine et de la *colère* de l'ennemi. « *Et ils tomberont au fil de l'épée et ils seront emmenés captifs vers toutes les nations.* » Cette catastrophe ouvrira l'ère des Gentils. « *Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que les temps des Gentils soient accomplis.* » Que faut-il entendre par ces temps des Gentils ? C'est l'époque qui succède à la théocratie juive et pendant laquelle les autres nations auront puissance, ou bien, suivant une autre interprétation, l'époque où elles entreront en partage du royaume de

1. Cf. *Sagesse*, III, 1-5.

2. C'est la leçon du *Vaticanus* (B), adoptée par Westcott et Hort, et aussi celle de la *Vulgate*. Une autre leçon, également bien attestée, porte l'impératif au lieu du futur : « Par votre patience, *sauvez* vos âmes. »

3. Cf. *Commentaire de saint Marc* (XIII, 13).

Dieu, « de la vigne » enlevée à Israël[1]. Ces temps dureront-ils jusqu'à la fin du monde ? Le texte n'en dit rien, mais nous savons que pour saint Paul ils n'excluent pas la conversion finale des Juifs[2].

Après la ruine de Jérusalem le discours décrit l'avènement triomphant du Fils de l'homme en un tableau qui est tout traversé d'images apocalyptiques. « *Et il y aura des signes dans le soleil et dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre une angoisse des nations, inquiètes du bruit de la mer et de l'agitation des flots, les hommes mourant de frayeur et d'anxiété au sujet de ce qui menacera le monde habité, car les puissances des cieux*, c'est-à-dire les corps célestes en général, *seront ébranlées.* » Tout l'univers est comme saisi de crainte devant la majesté du Maître qui entre en scène. « *Et alors on verra le Fils de l'homme venant sur une nuée, avec puissance et une grande gloire.* » On reconnaît là des traits empruntés à la célèbre vision de Daniel[3]. Saint Augustin a expliqué cet événement, comme n'étant autre que la présence du Christ dans son Église, où il a manifesté sa puissance par des triomphes tels que sa Résurrection, l'envoi du Saint-Esprit, la propagation merveilleuse de sa doctrine dans le monde gréco-romain. Mais la comparaison avec les textes parallèles de saint Matthieu et de saint Marc incline plutôt à penser qu'il s'agit ici tout spécialement de la venue du Fils de l'homme pour le jugement universel.

Devant ces perspectives tragiques, qu'il s'agisse de la fin du monde juif ou de la fin du monde tout court, les fidèles du Christ n'ont pas à s'effrayer, puisque pas un cheveu de leur tête ne périra. « *Quand ces choses commenceront à arriver, redressez-vous et relevez la tête, parce qu'approche votre délivrance.* »

La parabole du figuier continue le même enseignement. A l'assurance du Christ que tout sera comme il l'a annoncé, doit répondre la confiance des fidèles. Car les catastrophes prédites ne seront pas seulement destructions, mais résurrections, non pas seulement

1. LC., XX, 16. — 2. *Rom.*, XI, 25. — 3. DAN. VII, 13.

crépuscules, mais aurores : c'est le règne de Dieu qui vient, règne déjà arrivé, mais dont on doit encore souhaiter qu'il arrive[1], jusqu'à ce qu'il soit définitivement établi et que Dieu soit tout en tous[2]. « *Voyez le figuier et les autres arbres : quand une fois ils bourgeonnent*[3], *à cette vue vous reconnaissez sans peine que désormais l'été est proche. De même vous, quand vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche.* »

Jésus ajoute cette affirmation solennelle : « *En vérité je vous dis que cette génération ne passera pas, avant que tout ne soit arrivé. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas.* » L'interprétation de ce passage, comme aussi de la parabole du figuier, divise les commentateurs. Les uns entendent « *ces choses* » au ℣. 31 et « *tout* » au ℣. 32, de la fin du monde ; « *cette génération qui ne passera pas* », désigne alors la race juive, appelée à subsister jusqu'à la fin des temps. D'autres, au contraire, appliquent la prédiction à la ruine de Jérusalem, et pour eux « *cette génération* » signifie la génération des contemporains du Sauveur. Mais alors même qu'on retient ce dernier sens, comme le mieux fondé, il ne semble pas qu'on doive nécessairement exclure toute référence à la fin du monde. Dans tout ce discours la ruine de Jérusalem préfigure la fin du monde, si bien que dans cette première catastrophe *tout* ce qu'avait prédit Jésus est arrivé, partie réellement, partie symboliquement.

Jésus termine par une exhortation à la vigilance, qui met dans une plus vive clarté l'aspect *personnel* du problème eschatologique, sur lequel le discours a projeté déjà plus d'une lumière. Puisque personne ne sait le temps où ces choses devront s'accomplir, il

1. LC., XI, 2 ; MT., VI, 10.
2. *I Cor.*, XV, 28.
3. Le mot grec προβάλλειν peut signifier « bourgeonner » ou « porter des fruits ». La *Vulgate* l'a entendu dans le second sens, et de même le *Codex Bezae* (D), qui a ajouté τὸν καρπὸν αὐτῶν, « leur fruit ». Mais le sens de « bourgeonner » est celui qui est indiqué par la comparaison avec MT. et MC., comme par le contexte : d'ordinaire les arbres ne produisent pas leur fruit avant l'été, mais pendant ou après.

faut veiller, « *de peur que ce jour-là ne fonde sur vous à l'improviste comme un filet* », qui retiendra dans ses mailles tous ceux qui ne se seront pas préparés à la venue du Seigneur. Et puisque, nonobstant l'incertitude de cet accomplissement total, chacun va à la rencontre du Fils de l'homme et doit voir la fin de ses jours sans être capable d'en fixer le moment, la vigilance doit être de toutes les heures. *Veillez donc, priant en tout temps*. Ce sera prudence. Ce sera aussi prélude de joie et de salut. Ainsi vous serez *en état d'échapper à tout ce qui doit arriver et de vous maintenir devant le Fils de l'homme*, de paraître devant lui, sans avoir à craindre une condamnation.

Les derniers enseignements de Jésus, XXI, 37-38

XXI. [37] Pendant le jour, Jésus enseignait dans le Temple, mais le soir il sortait pour aller passer la nuit sur le mont dit des Oliviers. [38] Et tout le peuple, de bon matin, venait à lui pour l'entendre dans le Temple.

*
* *

Telle est la vue d'ensemble que saint Luc offre de la prédication qu'il vient de résumer. *Pendant le jour, Jésus enseignait dans le Temple*, en présence de *tout le peuple* accouru de bonne heure pour l'écouter. Mais la nuit, il se retirait hors de Jérusalem. Il se rendit le premier soir à Béthanie[1], puis il chercha une solitude plus proche de la ville, sur la pente occidentale du mont des Oliviers. Ces nuits tranquilles durent être des nuits d'oraison. Jésus se préparait à la suprême prière de Gethsémani.

---

1. Mc., XI, 11.

SIXIÈME PARTIE

La Passion et la Résurrection de Jésus (XXII-XXIV)

Le complot du Sanhédrin et la trahison de Judas, XXII, 1-6

(MT., XXVI, 3-5 ; 14-16 ; MC., XIV, 1-2 ; 10-11)

XXII. [1] Cependant la fête des Azymes, qu'on nomme la Pâque, approchait. [2] Et les grands-prêtres et les scribes cherchaient comment faire périr [Jésus], car ils craignaient le peuple.

[3] Or Satan entra dans Judas, surnommé Iscariote, qui était du nombre des Douze. [4] Et celui-ci s'en alla conférer avec les grands-prêtres et les commandants [du temple] sur la manière de le leur livrer. [5] Et ils s'en réjouirent et ils convinrent de lui donner de l'argent. [6] Et il tomba d'accord et [dès lors] il cherchait une occasion de leur livrer Jésus à l'insu de la foule.

*
* *

La fête des Azymes, qu'on nomme la Pâque, approchait. Par cette indication sommaire, saint Luc rappelle à ses lecteurs grecs qu'on était alors sur le point de célébrer à Jérusalem la plus grande des solennités religieuses du peuple juif. A vrai dire, *la Pâque et les Azymes* ne s'identifiaient pas complètement. La Pâque

légale s'ouvrait officiellement au soir du 14 nisan (approximativement avril) par la manducation de l'agneau pascal, immolé dans la journée au Temple, et elle se solennisait le lendemain, 15 nisan. Quant à la fête des Azymes, elle durait sept jours, et allait du soir du 14 nisan au soir du 21. Cependant l'usage s'était introduit de désigner sous le nom d'Azymes ou de Pâque la fête entière. Ainsi fait notre évangéliste.

Deux événements servent de prélude au récit de la Passion : le conciliabule des *grands prêtres* associés aux *scribes* dans le désir de perdre Jésus, et la démarche de Judas.

D'après l'indication précise de saint Matthieu[1] et de saint Marc[2], ce fut deux jours avant la Pâque, soit le mercredi de la Semaine sainte, que grands prêtres et scribes se réunirent pour délibérer. Tous veulent la mort de Jésus. Mais ils craignent le peuple qui lui a montré de la sympathie. Ils cherchent donc comment *faire disparaître* le prédicateur galiléen, sans risquer l'émeute.

Au milieu de leurs délibérations anxieuses, les sanhédrites se disaient : « Il ne faut pas que ce soit pendant la fête[3]. » Ils croient être les maîtres de l'heure : ils ne le sont pas. Jésus mourra précisément pendant la fête, selon ce qu'il avait dit lui-même à ses disciples : « Dans deux jours a lieu la Pâque, et le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié[4]. » Tant il est vrai que la politique humaine ne saurait modifier les desseins de Dieu pour la rédemption du monde. Ceux-ci, pour se réaliser en leur temps, vont utiliser la démarche de Judas.

Judas, surnommé Iscariote, était du nombre des Douze. Appelé comme les autres à devenir apôtre, il abusait depuis longtemps de la grâce de sa vocation[5], quand à la vue du conflit désormais inévitable entre son Maître et les chefs de sa nation, il décida de prendre le parti de ces derniers. Il s'en alla donc conférer avec les grands prêtres, qui se trouvaient réunis au palais de Caïphe[6].

1. Mt., xxvi, 2. — 2. Mc., xiv, 1. — 3. Mc., xiv, 2. — 4. Mt., xxvi, 2. — 5. Jn., vi, 70-71. — 6. Mt., xxvi, 2.

Saint Luc ajoute qu'il vit aussi les *stratèges*, qui étaient les officiers de la police du Temple, dont la présence sera signalée plus tard au jardin, lors de l'arrestation de Jésus[1]. La démarche de Judas est celle d'un homme commettant un crime avec préméditation. Comment n'aurait-elle pas été accueillie favorablement ? Dans ce compatriote, les grands prêtres juifs trouvent un complice. Le marché sera conclu : ils promettent de l'argent et lui son concours.

Les hommes se concertent. Un agent invisible les pousse. *Satan était entré dans Judas.* L'esprit mauvais, qui, après avoir tenté Jésus au désert, s'en était éloigné pour un temps[2], reparaît. C'est son heure[3]. Mais c'est aussi l'heure de Dieu[4].

Au moment où les ennemis du Christ croient être sur le point de sauver le mosaïsme, en perdant celui qui en menace, par sa parole, les institutions caduques, une nouvelle alliance va se nouer entre Dieu et l'humanité régénérée.

L'institution de l'Eucharistie, XXII, 7-20 (MT., XXVI, 17-29 ; MC., XIV, 12-26)

XXII. [7] Le jour des Azymes arriva, où l'on devait immoler la Pâque ; [8] et Jésus envoya Pierre et Jean, en leur disant : « Allez nous préparer la Pâque afin que nous la mangions. » [9] Ils lui dirent : « Où veux-tu que nous la préparions? » [10] Il leur dit : « Quand vous serez entrés dans la ville, voici que vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera. [11] Et vous direz au maître de la maison : Le Maître te fait dire : Où est la salle où je pourrai manger la Pâque avec mes dis-

1. LC., XXII, 52. — 2. LC., IV, 13. — 3. LC., XXII, 53 ; JN., XVI, 4, — 4. JN., XVII, 1.

ciples ? [12] Et il vous montrera une chambre haute, vaste et garnie ; faites-y les préparatifs. » [13] Ils partirent, trouvèrent tout comme il leur avait dit, et préparèrent la Pâque.

[14] Et quand l'heure fut venue, il se mit à table, et les apôtres avec lui. [15] Et il leur dit : « J'ai désiré ardemment de manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir ; [16] car, je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. » [17] Et ayant pris une coupe et rendu grâces, il dit : « Prenez cette coupe et distribuez-la entre vous ; [18] car je vous le dis, désormais je ne boirai plus du produit de la vigne jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit venu. »

[19] Ensuite il prit du pain et après avoir rendu grâces, il le rompit et le leur donna, en disant : « Ceci est mon corps, qui va être donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. » [20] Et [sur] la coupe, il fit de la même manière, après le repas, disant : « Cette coupe [est] la nouvelle alliance en mon sang, qui va être répandu pour vous. »

*
* *

Ce fut dans la journée du jeudi, 14 nisan, que Jésus chargea *Pierre et Jean* des préparatifs de la Pâque[1]. Si Jésus, en leur confiant cette mission, songeait déjà intérieurement à l'institution de l'Eucharistie, pour les disciples *préparer la Pâque* ne pouvait signifier que préparer le festin où serait mangé l'agneau pascal. La Pâque juive exigeait, de fait, des préparatifs minutieux. Il s'agissait de se procurer non seulement les *matsôt* ou petites galettes en azymes, faites d'un peu de farine délayée avec de l'eau et passée au four sur des

1. MT., XXVI, 17 ; MC., XIV, 12 et les commentaires dans le *Verbum salutis*.

plateaux, mais encore les herbes amères, (cresson et persil...) dont parle l'Écriture, en racontant la première institution de la Pâque[1], puis le *charoset*, mélange de fruits pilés et arrosés de vinaigre, les coupes de vin, enfin et surtout l'agneau pascal, immolé dans l'après-midi, selon le rite traditionnel, dans la cour des prêtres, non loin de l'autel des holocaustes, et qui, une fois rôti, devait paraître sur la table, attaché à deux branches de grenadier, arrangées en forme de croix.

Le programme de ces préparatifs n'avait pas besoin d'être détaillé, puisqu'il était fixé par la tradition. Restait à déterminer la maison de Jérusalem où se célébrerait la Pâque, car la coutume voulait que cette cérémonie eût lieu à l'intérieur de la ville sainte. Les disciples demandent donc à Jésus : « *Où veux-tu que nous la préparions ?* » Question qui ne se serait pas posée, si le Maître avait eu un pied à terre à Jérusalem. Mais il ne possèdera pas jusqu'au dernier jour de demeure permanente. Il a cependant des amis sur l'hospitalité desquels il peut compter. Et il donne aussitôt l'indication du lieu où il entend célébrer la Pâque. *Il leur dit : « Quand vous serez entrés dans la ville, voici que vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau ; suivez-le dans la maison où il entrera ; et vous direz au maître de la maison : Le Maître te dit : Où est la salle où je mangerai la Pâque avec mes disciples ? Et il vous montrera une chambre haute, vaste et garnie. Faites-y les préparatifs.* » Ces paroles sont d'un prophète et l'Évangile les rapporte avec l'intention de souligner leur caractère surnaturel.

L'appartement requis nous est représenté comme une salle haute, garnie de coussins et de tapis, à l'étage supérieur d'une maison ; il devait ressembler à ces divans orientaux où les voyageurs sont reçus et hébergés[2]. Il est vraisemblable que le propriétaire était un ami de Jésus. A supposer même qu'il fût un inconnu, il pouvait d'autant moins repousser la demande des

1. *Ex.*, XII, 8. — 2. VINCENT et ABEL, O. P. *Jérusalem*, t. II, *Jérusalem nouvelle*, p. 443-444.

disciples que durant la fête les habitations de la ville sainte n'étant pas à louer, devenaient de droit commun et par conséquent accessibles au premier venu[1].

Quand l'heure fut venue, Jésus se mit à table avec *ses apôtres* et commença le repas légal : le récit de saint Luc, en effet, s'oppose nettement à l'opinion d'après laquelle Jésus aurait institué l'Eucharistie, sans célébrer la Pâque juive[1].

« *J'ai désiré ardemment,* dit Jésus, *de manger cette Pâque avec vous, avant que de souffrir, car, je vous le dis, je ne la mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.* » C'est bien de la Pâque juive que parle ici Jésus, et donc de l'agneau pascal qu'on apporta sur la table après qu'eurent été bénies les herbes amères et qu'eut circulé parmi les convives une première coupe remplie de vin, — habituellement de vin rouge, légèrement trempé d'eau. — Les détails de ce repas rituel ne sont pas relevés par notre évangéliste : la catéchèse apostolique ne s'y arrêtait pas, mais concentrait son intérêt sur l'institution de la Pâque nouvelle, la sainte Eucharistie.

Dès le début, Jésus laisse pressentir cette Pâque nouvelle. Il annonce même clairement que bientôt la réalité va succéder aux figures et que dans le *royaume*

1. STRACK et BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud*, t. I, Munich, 1922, p. 989 (MT , XXVI, 17).

2. Le même problème se pose pour la conciliation avec JN. XVIII, 28 que dans MT. et MC. (voir le *commentaire de saint Marc*, XIV, 17). Une solution probable d'un problème qui n'a pas encore été élucidé, nous paraît être que des groupes de pèlerins, soit par suite d'une différence de comput, soit simplement à cause de l'affluence considérable des étrangers, aient pu manger l'agneau pascal la veille du jour officiel. L'usage pouvait être toléré, sans être officiellement approuvé. C'est vers une solution de ce genre, déjà indiquée par le P. Lagrange, qu'incline le commentaire de Strack-Billerbeck (t. II, p. 847 et sq.) : il y a des indices de divergences entre Sadducéens et Pharisiens pour la fixation de la fête des prémices, ce qui a pu entraîner une divergence pour la célébration de la Pâque. Jésus et ses disciples auraient mangé l'agneau pascal à la date choisie par les Pharisiens, tandis que saint Jean (XVIII, 28) parlerait de la Pâque telle que l'avaient fixée les grands prêtres sadducéens. Les deux partis auraient appelé 14 Nisan le jour de la manducation de l'agneau.

de Dieu, la Pâque qu'il mange pour la dernière fois, trouvera son mystérieux complément. *Et ayant pris une coupe et rendu grâces, il dit : « Prenez cette coupe et distribuez-la entre vous, car je vous le dis, désormais je ne boirai plus du produit de la vigne, jusqu'à ce que le royaume de Dieu soit venu.* » Cette coupe était probablement la quatrième des coupes prescrites par le rituel juif. En disant d'elle ce qu'il avait déjà dit en général de la manducation de la Pâque, Jésus paraît prendre soin d'écarter toute équivoque. Il veut que ses disciples ne confondent pas le rite qu'il a accompli avec eux, selon les prescriptions de la Loi, et le sacrement qu'il va instituer dans l'esprit de l'alliance nouvelle.

Jésus *ayant pris du pain*, évidemment du pain azyme, le seul qui fût permis pendant la fête de la Pâque, et *ayant rendu grâces*[1], ce qui était une manière de bénir, *il le rompit et le leur donna en disant : « Ceci est mon corps, qui va être donné pour vous.* » Par ces paroles, qui comptent parmi les plus mémorables, qui aient été prononcées ici-bas, Jésus opère la conversion du pain en son corps sacré. Ainsi l'a compris la tradition catholique. De fait, aucune autre interprétation ne laisse aux mots leur sens naturel. Et combien il est invraisemblable de supposer que, la veille de sa mort, au moment où il instituait le rite qui devait être le centre du culte de son Église, Jésus, parlant à des hommes simples et grossiers, se soit servi de paroles en apparence claires pour cacher un symbolisme difficile à concevoir[2].

Et sur la coupe il fit de même, après le repas, disant : « Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui va être répandu pour vous. » On sait que dans saint Marc Jésus consacre la coupe, en disant : « Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour un grand nombre[3]. »

1. Cf. *I Cor.*, XI, 24.

2. C'est ce qu'ont bien montré les auteurs catholiques ; voir notamment LEBRETON, *Eucharistie* dans le *Dictionnaire apologetique de la foi catholique* et le Cardinal WISEMAN dans ses *Etudes sur l'institution de l'Eucharistie* (*Démonstrations évangéliques* de Migne, t. XVI).

3. MC., XIV, 24.

Saint Matthieu ajoute « pour la rémission des péchés[1] ». A travers ces formules, une pensée identique s'exprime. Jésus n'offre pas à ses disciples du vin, mais son sang. Il opère par la vertu de sa parole ce que la théologie catholique appellera plus tard une transsubstantiation. Il accomplit ainsi la promesse qu'il avait faite, quand il disait : « Qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi en lui[2]. »

Il suffit de comparer ce récit de la Pâque nouvelle instituée par le Christ avec celui de la Pâque ancienne pour être frappé du remarquable parallélisme des ŷŷ. 15 et 16, 17 et 18, 19ª et 19ᵇ, 20ª et 20ᵇ, qui tous relatent un acte, puis chaque fois en indiquent le sens. Dans le premier récit, la manducation de l'agneau pascal est suivie de la présentation d'une coupe, de même que dans le second récit, la réception du pain eucharistique est accompagnée de celle du vin eucharistique. Il est donc parlé deux fois de coupe, parce qu'il y eut en réalité deux calices distincts. Ce n'est pas le premier qui est consacré, mais le second, celui dont le nom grec est précédé de l'article, τὸ ποτήριον, comme pour désigner le calice par excellence.

Mais Jésus, au soir de sa vie terrestre, n'établit le sacrement qui va continuer sa présence parmi les siens, que parce qu'il inaugure un nouveau sacrifice. Car le corps avec lequel il communie ses disciples, il le leur présente comme un corps *donné pour vous*, et son sang, un sang *répandu pour vous*. Et de même que Moïse, après avoir répandu une partie du sang des victimes sur l'autel, en versait l'autre dans des vases, puis en aspergeait les Israélites, en disant : « Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous[3] », ainsi Jésus a dit : « *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang.* » « Quiconque était familier avec l'Ancien Testament, observe justement le théologien anglican Stevens, pouvait-il comprendre l'alliance dans le sang du Christ, sinon en l'entendant d'une mort offerte en sacrifice[3] ? »

1. Mt., xxvi, 28. — 2. Jn., vi, 57 — 3. *Ex.*, xxiv, 5-8. — 3. G-.B. Stevens, *The theology of the New Testament*, Edimbourg, 1901, p. 132.

Oui, l'Eucharistie est un sacrifice, celui qui va purifier le peuple nouveau, en même temps que sceller son union avec Dieu. « Qu'est-ce à dire ? Sinon, que le Christ, mis symboliquement en état de victime, engage à Dieu pour nous la mort sanglante, dont il revêt les signes sacramentels ? Son immolation mystique (symbolique et mystique, c'est tout un) l'engage à l'immolation effective et douloureuse du Calvaire. A travers l'image de sa passion, il se réfère et se dédie à sa passion même. Il se voue à la mort expiatoire ; il s'en constitue vis-à-vis de Dieu le débiteur pour notre salut.

La Cène succède à ce repas pascal des azymes et de la coupe, dont Jésus avait dit en la prenant : « *Je n'y goûterai plus que dans sa réalisation parfaite au royaume de Dieu.* » Et le voici, qui après avoir dit cela, goûte de nouveau aux azymes et à la coupe, mais aux azymes consacrés et à la coupe bénite. Qu'est-ce à dire sinon que la réalisation de la Pâque se fait ici sur place, et avec elle l'inauguration du royaume de Dieu ? Mais qui donc ignore que la réalisation de la Pâque, c'est le sacrifice de la passion et que le royaume de Dieu date de la rédemption ? C'est donc que déjà ici le sacrifice de la passion est en train, déjà la rédemption a commencé. Le voici donc l'agneau de Dieu, l'agneau prophétisé par quinze siècles de fêtes pascales, l'agneau dont le sang en ce moment même délivre de la mort et de la servitude du péché ; voici son sacrifice, voici déjà à la Cène le sacrifice du Calvaire, la Cène regarde la croix et y dévoue le divin agneau.

La Cène introduit la nouvelle alliance, qui abolit l'ancienne. Elle ne l'annonce pas, elle la conclut : *Ceci est la nouvelle alliance.* Mais quoi ? la nouvelle alliance n'est-elle pas l'œuvre du sacrifice rédempteur ? Ici donc, encore, c'est le sacrifice de la rédemption qui déjà est en cours. Ceci est la nouvelle alliance dans le sang du Christ, prix de nos péchés, offert à Dieu pour être acquitté à la croix[1]. »

1. M. DE LA TAILLE, S. J., *Esquisse du mystère de la foi*, p. 9 sqq. (Paris, 1924). Et pour le développement de ces pensées, qui forment un

« *Faites ceci en mémoire de moi,* » a ajouté Jésus. Par cette parole que saint Luc est seul avec saint Paul[1] à nous avoir conservée, l'Eucharistie instituée au cénacle se perpétuera à travers les siècles comme le sacrifice « dans lequel l'Église, à son tour, de par le Christ auquel elle est associée indivisiblement dans l'unité d'un même sacerdoce, offre à Dieu ce que le Christ lui a offert : sa mort et sa passion, et comme il le lui offrit, dans le rite d'une immolation sacramentelle et mystique, c'est-à-dire symbolique, empruntée aux apparences du pain et du vin, dont se recouvrent le corps et le sang du Sauveur, à la voix du prêtre promulguant les paroles dont retentit la sainte Cène[2]. » Le commandement de Jésus a ainsi donné naissance au sacrifice de la messe.

Note de critique textuelle sur Lc., xxii, 19-20

Dans l'explication de la Cène du Seigneur, nous avons suivi le texte de la Vulgate, qui est aussi celui des principales éditions critiques (Tischendorf, Nestle, Souter, von Soden, Vogels) ; à cet accord fait exception l'édition Westcott-Hort[3]. Ces deux éditeurs, au ℣. 19, après « Ceci est mon corps », rejettent comme non authentique la fin du verset : « *donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi* », et le ℣. 20 en entier : « *Et (sur) la coupe (il fit) de la même manière, en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, répandu pour vous.* »

Quelle que soit, par ailleurs, l'autorité de Westcott et Hort, cette omission de 19ᵇ-20 est injustifiée ; ces versets ne sont rejetés par ces deux critiques « qu'en contradiction avec leur

si juste commentaire du texte évangélique, voir le bel ouvrage du même auteur, *Mysterium Fidei* (Paris, 2ᵉ édition, 1924), spécialement, *Elucidatio LX*.

1. *I Cor.*, xi, 25.
2. M. de la Taille, *op. cit.*, p. 17.
3. *The New Testament in the original Greek*, Introd. Appendix, p. 63-64.

principe sur la valeur des témoins[1] ». En effet, les deux versets contestés ont pour eux :

a) Le témoignage de tous les mss. grecs, un seul excepté, le *Codex Bezae*, ms. bilingue (grec et latin), qui dans sa partie grecque a subi l'influence de mss. de la *Vetus latina* (versions latines préhiéronymiennes).

b) Parmi les versions, le témoignage de la Vulgate, des mss. *c q r r*^{2} *f* de la *Vetus latina*, des versions égyptiennes (sahidique et bohaïrique), de la syriaque *Peshitto*.

c) A ces témoins on peut ajouter, parmi les Grecs, Eusèbe de Césarée, Basile, Cyrille d'Alexandrie et, parmi les Latins, Tertullien.

L'omission n'a pour elle qu'un tout petit nombre de témoins ; et encore ces dissidents ne s'entendent pas entre eux sur le mode de suppression.

a) Les ℣℣. 19^b-20 sont omis simplement par le *Codex Bezae* (grec D, latin *d*) et par *a ff*^{2} *i l* de la *Vetus latina*.

b) Ils sont omis, — mais avec transposition après 19^a des ℣℣. 17, 18 (où il est question de la première coupe), — par *b e* de la *Vetus latina*.

c) Les versions syriaques curetonienne et sinaïtique les traitent différemment, chacune à sa façon.

Syr. cur. garde le ℣. 19 (sauf le mot « *donné* »), omet complètement le ℣. 20, auquel elle substitue les ℣℣. 17-18 : les versets se présentent donc dans cet ordre, 16, 19, 17, 18, 21. Même disposition dans *Syr. sin.*, mais avec des différences de texte : *Syr. sin.* garde le ℣. 19, mais arrange le ℣. 17 en y insérant des fragments pris au ℣. 20 : « *Après qu'ils eurent dîné* (℣. 20), il prit une coupe et rendit grâces sur elle et dit : « Prenez cela, partagez entre vous, *ceci est mon sang, nouvelle alliance.* » (℣. 20).

Ces divergences dans le mode de suppression sont la preuve que l'omission ne s'appuie pas sur une tradition authentique, mais a été faite artificiellement. La raison qui a amené la suppression du ℣. 20 apparaît clairement : pour n'avoir pas compris que la première coupe mentionnée par saint Luc (℣℣. 17-18) se rapportait à la Pâque légale, plusieurs ont vu une difficulté dans ce fait que saint Luc avait deux coupes là

1. LAGRANGE, *in loc.*

où le récit de Mt. et de Mc. n'en contenait qu'une, la coupe eucharistique. Ils ont donc cherché à supprimer une des coupes[1] et ont omis le ℣. 20. Cette même tendance à assimiler le texte de saint Luc à celui des autres Synoptiques a vraisemblablement amené la suppression de 19ᵇ, en faveur de laquelle on ne peut d'ailleurs invoquer que le témoignage de D et de quelques mss. de la *Vetus latina*, non celui des versions syriaques.

Si le passage 19ᵇ-20 n'était pas de saint Luc, mais avait été emprunté à saint Paul (*I Cor.*, XI, 23-25) par quelque interpolateur, il serait surprenant que les mss. grecs fussent unanimes à reproduire un texte qui, pour être très proche de la formule paulinienne, s'en distingue cependant au ℣. 20 et par l'addition de « *répandu pour vous* », et par l'omission de « *Faites ceci, toutes les fois que vous boirez, en mémoire de moi* ». L'interpolation de 19ᵇ-20 se comprendrait d'autant moins qu'elle ne supprimerait pas la difficulté à laquelle aurait voulu, dit-on, remédier l'interpolateur : l'apparente interversion de l'ordre dans Lc., par rapport à Mt., et à Mc., calice d'abord et pain. L'interpolation n'aurait fait que compliquer le problème par l'addition d'une seconde coupe.

Le nombre, la valeur et l'accord des témoins qui maintiennent 19ᵇ-20, mis en regard du petit groupe des dissidents, tranchent nettement le débat en faveur de l'authenticité de ce texte de saint Luc.

Annonce de la trahison de Judas. Dispute des apôtres sur la préséance, XXII, 21-30

(Mt., XXVI, 21-25 ; Mc., XIV, 18-21 ; Jn., XIII, 21-30)

XXII. [21]» Cependant voici que la main de celui qui doit me livrer est avec moi sur la table. [22]Car le Fils de l'homme s'en va selon ce qui est fixé. Mais

1. C'est dans le même but que la Peshitto omettait les ℣℣. 17-18, mais gardait 19 et 20.

malheur à l'homme par qui il est livré. » [23] Et ils commencèrent à se demander les uns aux autres qui était celui d'entre eux qui devait faire cela.

[24] Et il y eut aussi une contestation parmi eux [pour savoir] lequel d'entre eux pourvait être tenu pour le plus grand. [25] Jésus leur dit : « Les rois des nations les dominent, et ceux qui exercent sur elles le pouvoir, se font appeler Evergètes. [26] Pour vous, il ne doit pas en être ainsi, mais que le plus grand parmi vous soit comme le plus jeune, et le chef, comme celui qui sert. [27] En effet, quel est le plus grand, celui qui se met à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Or, moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.

[28] Vous êtes, vous, ceux qui sont demeurés constamment avec moi dans mes épreuves, [29] et moi je dispose entre votre faveur, selon que mon Père a disposé en ma faveur de la royauté, [30] afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume et vous siégerez sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. »

*
* *

Il ne paraît pas avoir été dans la pensée de notre évangéliste de nous donner ici la suite chronologique des faits. On dirait qu'il a tenu à n'interrompre par aucune considération étrangère son récit de l'institution de l'Eucharistie. L'annonce de la trahison, telle que la rapporte le troisième évangile, n'a donc pas eu lieu nécessairement après la Cène. Nous croyons plus probable que Judas a quitté le Cénacle avant l'institution de l'Eucharistie[1], et que c'est au cours de la manducation de la Pâque juive que fut dite cette parole : « *Voici que la main de celui qui me livre est avec*

1. Cf. Mt., XXVI, 25 ; Mc. XIV, 20 ; Jn., XIII, 23-26.

moi sur la table. » La désignation du traître reste discrète. Mais elle suffit pour que tous comprennent l'horreur du crime qui se prépare : parmi les Douze se trouve celui qui doit livrer le Fils de l'homme ! Ce dernier ne manifeste aucune surprise de la trahison. Il l'avait connue en sa prescience éternelle. Et maintenant *il s'en va selon ce qui est fixé,* accomplissant jusqu'au bout la volonté du Père. Mais il maudit le traître.

En entendant le Maître prononcer cette malédiction avec une gravité triste, les apôtres se sont émus ; ils se demandent entre eux *quel est celui qui doit commettre ce forfait.* Sans s'appesantir sur cet épisode douloureux, saint Luc raconte, aussitôt après, la contestation qui eut lieu entre les disciples pour savoir *lequel d'entre eux pouvait passer pour le plus grand.* Il n'indique ni quelle fut l'occasion de la dispute ni à quel moment précis de la réunion elle eut lieu. Il n'a rappelé le fait que pour citer quelques-unes des suprêmes recommandations de Jésus à ses apôtres sur le véritable caractère de l'autorité. A la différence de ce qui se passait dans les nations païennes, l'autorité chrétienne ne doit pas être domination, mais service[1] ; avant d'être un privilège, elle sera une charge. Jésus, le premier, a donné l'exemple : lui, le Maître, pendant tout son ministère, loin de se faire servir par ses disciples, il s'est conduit à leur égard comme un serviteur, s'oubliant lui-même pour se consacrer tout entier à leur formation. Eux, ils étaient comme des convives attablés, et le Christ comme *celui qui sert.* Ce n'est pas sans émotion que Jésus revoit ces années de vie en commun avec ceux *qui lui sont demeurés constamment fidèles au milieu de ses épreuves.* Cette intimité va prendre fin, au moins sous sa forme sensible, mais la fidélité des disciples aura sa récompense. « *Je dispose en votre faveur, selon que le Père a disposé en ma faveur de la royauté.* » Associés au Christ, ils seront exaltés avec lui et parti-

1. Cf. JN., XIII, 13-17 ; MT., XX, 24-28 ; MC., X, 41-45. — Les potentats païens se laisaient appeler *Evergètes*, c. à d. Bienfaiteurs.

ciperont à ses prérogatives de Roi et de Juge du nouvel Israël : « *Vous siégerez sur des trônes, jugeant les douze tribus d'Israël*[1]. »

Prédiction du reniement de Pierre et d'une grande épreuve pour les disciples, XXII, 31-38
(MT., XXVI, 33-34 ; MC., XIV, 29-30 ; JN., XIII, 37-38)

XXII. [31] « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme du froment. [32] Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas, et toi, une fois revenu, affermis tes frères. » [33] [Pierre] lui dit : « Seigneur, avec toi, je suis prêt à aller et en prison et à la mort. » [34] Mais [Jésus] dit : « Je te le dis, Pierre, le coq ne chantera pas aujourd'hui que trois fois tu n'aies nié me connaître. »

[35] Et il leur dit : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans besace et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose ? » [36] Ils répondirent : « De rien. » Et il leur dit : « Eh bien ! maintenant que celui qui a une bourse la prenne, et de même pour la besace, et que celui qui n'en a pas, vende son manteau pour acheter une épée. [37] Car, je vous le dis, il faut que cette [parole de l'] Écriture s'accomplisse en moi : Et il a été mis au rang des malfaiteurs. Aussi bien, ce qui me concerne, touche à sa fin. » [38] Ils dirent : « Seigneur, voici deux épées, ici. » Et il leur dit : « C'est assez. »

*
* *

Les apôtres, en faveur de qui le Fils de l'homme disposait du royaume de Dieu, devaient naturellement

1. MT., XIX, 28.

s'attendre à être poursuivis par Satan, l'ennemi du royaume, à être secoués par lui *comme le froment* qu'on secoue en tous sens dans un *crible*. Jésus leur rappelle que Dieu a permis cette épreuve : tentation n'est pas péché, être secoué n'est pas nécessairement tomber. Si tous ont par suite à montrer de la vigilance, c'est à Pierre cependant que s'adresse explicitement la recommandation du Maître. Ne serait-ce pas que déjà s'affirme son autorité dans la société des Douze ? » *Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme du froment. Mais moi, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas ; et toi, une fois revenu, affermis tes frères.* » « Le danger est commun à tous les apôtres, remarque à ce propos saint Léon, car ils sont tous réclamés par Satan. Mais c'est à Pierre que parle le Seigneur, c'est pour Pierre qu'il prie, comme si la sécurité de tous dépendait de la fidélité de Pierre[1]. » La parole du Seigneur laisse discrètement entendre que Pierre aura besoin de *revenir* dans le bon chemin, après s'en être un instant écarté ; mais après son repentir, Pierre, fortifié dans sa foi, communiquera aux autres sa fermeté, désormais indéfectible.

Pourtant cette prière du Christ ne doit pas fournir prétexte à la présomption. Pierre l'oublie, et plus ardent que réfléchi, il repousse jusqu'à l'idée d'être ébranlé au milieu de l'épreuve : « *Seigneur, avec toi, je suis prêt à aller et en prison et à la mort.* » La prophétie du triple reniement calme cette impétuosité.

Après cette intervention de Pierre, Jésus reprend ses avertissements aux disciples. Sous une forme symbolique, il leur fait entrevoir la gravité de la crise qui se prépare, des heures d'abandon et de péril très différentes de celles qu'ils ont vécues jusqu'alors en sa compagnie. Pendant son ministère public, Jésus a été le protecteur de ses disciples, le bon pasteur qui défend ses brebis. Autour d'eux, malgré la défiance et l'hostilité des pharisiens, les Douze ont rencontré parmi le peuple de nombreuses sympathies ; au cours de leur

1. Saint LÉON, *Serm. IV*, 3.

mission ils ont trouvé un accueil généralement favorable : « *Quand je vous ai envoyés sans bourse, sans besace et sans souliers,* leur demande Jésus, *avez-vous manqué de quelque chose ?* » Ils répondent : « *De rien.* » C'était le bon temps.

Maintenant tout va changer. Le Pasteur sera frappé et les brebis seront dispersées. La parole d'Isaïe (LIII, 12) va s'accomplir : Jésus sera mis *au rang des malfaiteurs,* car il touche au terme de sa destinée sur terre. Et pendant ces jours de la Passion, le mépris et la haine qui accableront le Maître, rejailliront sur les disciples. Ce seront pour eux des jours terribles, comme dans une ville assiégée, où ceux-là manquent de tout, qui n'ont pas de provisions amassées d'avance ou de bourse bien garnie pour en acheter, ou, dernière ressource, une épée pour s'en procurer au besoin par la force. « *Maintenant, que celui qui a une bourse la prenne, et de même pour la besace, et que celui qui n'a* ni bourse ni sac à provisions, *vende son manteau pour acheter une épée.* »

Ce langage n'est pas à prendre littéralement, comme si Jésus conseillait à ses disciples l'usage des armes ; c'est une manière figurée d'indiquer un avenir menaçant, une crise terrible à traverser. L'exhortation ne pouvait donc être comprise que si l'on pénétrait, à travers son symbolisme, jusqu'à l'esprit. Les apôtres s'arrêtent à la lettre. Ils disent : « *Seigneur, voici deux épées.* » Jésus, sans leur reprocher leur inintelligence, se contente de répondre avec un sourire indulgent et non sans mélancolie[1] : « *C'est assez.* » Inutile pour les apôtres de se préoccuper de chercher des armes : Jésus ne veut pas recourir à ce moyen de défense ; inutile aussi pour le Maître de continuer un enseignement que les disciples ne peuvent utilement accueillir, dans le trouble qui les agite. Car maintenant c'est l'heure des ténèbres.

1. LAGRANGE, *in loc.* (d'après saint Cyrille d'Alexandrie).

Jésus en agonie, XXII, 39-46
(MT., XXVI, 30, 36-46 ; MC., XIV, 26, 32-32)

XXII. [39] Et étant sorti, Jésus alla selon sa coutume au mont des Oliviers ; ses disciples aussi le suivirent. [40] Arrivé en ce lieu, il leur dit : « Priez afin que vous n'entriez pas en tentation. » [41] Et lui s'éloigna d'eux à la distance environ d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il priait, [42] disant : « Mon Père, si tu veux, détourne de moi ce calice, mais que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui se fasse ! » [43] Et il lui apparut un ange du ciel, qui le réconfortait. Et étant en agonie, il priait avec plus d'instance, [44] et sa sueur devint comme de grosses gouttes de sang qui coulaient jusqu'à terre. [45] Et se relevant de la prière, et venant à ses disciples, il les trouva endormis par le chagrin, [46] et il leur dit : « Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez afin que vous n'entriez pas en tentation. »

*
* *

Jésus qui s'est offert en victime en instituant l'Eucharistie, va consommer son sacrifice par une volontaire immolation. Il sort du Cénacle. Il se rend au pied du mont des Oliviers, dans un lieu appelé *Géthsémani*[1], petit domaine rural, villa ou ferme, ayant un pressoir d'huile. Les disciples l'ont suivi. *Arrivé en ce lieu*, il *leur dit :* « *Priez afin que vous n'entriez pas en tentation.* » Ce n'est pas pour lui qu'il sollicite une prière. Jamais Jésus n'a témoigné avoir besoin des hommes pour entrer en relation avec son Père. Il rappelle à ses disciples la nécessité où ils sont de demander le secours

1. MT., XXVI, 36 ; MC., XIV, 32.

divin, s'ils veulent triompher de l'épreuve qui va les atteindre.

Après cette recommandation, Jésus s'éloigna *à la distance d'environ un jet de pierre*, c'est-à-dire d'une trentaine de mètres. D'après saint Matthieu[1] et saint Marc[2], Jésus laissa huit de ses disciples à l'entrée du jardin et prit avec lui Pierre, Jacques et Jean. Saint Luc n'a pas distingué ces deux groupes, de sorte qu'on peut se demander si la distance d'un jet de pierre indique l'espace qui séparait Jésus du groupe des huit ou du groupe des trois. L'ancienne tradition hiérosolymitaine a supposé la première interprétation et placé le groupe des trois apôtres privilégiés à une distance de Jésus bien inférieure à celle d'un jet de pierre[3]. Les disciples, surtout les plus rapprochés, durent suivre leur Maître d'un regard anxieux, pendant qu'il s'avançait parmi les oliviers, sous l'indécise clarté de la lune. Ils le virent se mettre à genoux ; puis, ils entendirent quelques mots, dont l'accent pathétique ne put qu'augmenter leur angoisse : « *Mon Père, si tu veux, éloigne de moi cette coupe.* » Cette coupe, c'est sa destinée, la passion prochaine, en prévision de laquelle Jésus avait dit aux fils de Zébédée : « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire[4] ? » A cette heure, il ne demande pas qu'elle soit écartée de lui, purement et simplement, car pareille prière, infailliblement exaucée, aurait rendu impossible la passion. Ce qu'il exprime dans ce cri d'angoisse, c'est la répugnance naturelle de tout son être pour la douleur, l'humiliation, la mort[5]. Mais dans le déchirement de la nature, la volonté humaine du Christ reste soumise au bon plaisir divin. C'est pourquoi il ajoute : « *Que ce ne soit pas ma volonté, mais la tienne qui se fasse.* » De fait, Jésus était, depuis la Cène, lié à son Père par un engagement irrévocable. « Il ne pouvait plus sans profanation soustraire à l'immolation la victime qu'il avait dévouée. Il était tenu dès lors, non par un

1. Mt., XXVI, 37. — 2. Mc., XIV, 33. — 3. Voir le *Commentaire de saint Marc* (XIV, 33-35). — 4. Mt., XX, 22 ; Mc., X, 38. — 5. Voir le *Commentaire de saint Marc* (XIV, 36).

précepte positif, mais par cette loi de justice qui veut que soit rendu à Dieu ce qui est voué à Dieu. Loi de justice et de justice religieuse, qui a permis à saint Anselme d'écrire que le Christ n'est pas mort pour obtempérer à un précepte particulier, comme serait celui de s'offrir en sacrifice, mais pour obéir à une règle du droit naturel. Donné jusqu'à la mort, il ne peut plus se reprendre : et c'est de là que vient le drame du Jardin des Olives : *Si ce calice ne peut plus passer de moi sans que je le boive...* Il ne le pouvait plus, pour avoir été bu déjà à la Cène. Avant la Cène, il aurait pu passer, si le Christ l'eût voulu, dont toute prière, comme il le dit lui-même, était sûre d'être exaucée du Père[1]. Mais il ne peut plus le vouloir ; il n'en a pas le droit[2]. »

Il ne le veut donc pas : « *Que ce ne soit pas ma volonté,* répète-t-il, *mais la tienne, qui se fasse.* » Ainsi la prière du Christ est celle de la parfaite conformité à la volonté divine. Mais une âme sublime n'est pas nécessairement une âme impassible. Quoi qu'en ait dit le stoïcisme, la perfection morale consiste moins à étouffer la douleur qu'à la dominer. Jésus souffre, tout en restant soumis : il souffre au point d'entrer en agonie, c'est-à-dire dans un état d'angoisse spirituelle et de fatigue physique allant jusqu'à l'épuisement. *Et étant dans une angoisse extrême, il priait avec plus d'instance.* Il montre ainsi que la véhémence de la tentation n'égale pas la force de sa libre volonté. *Et sa sueur devint comme de grosses gouttes de sang qui coulaient jusqu à terre.* « Quelle qu'ait été la nature de ce phénomène, il atteste une souffrance cruelle, une angoisse extrême de l'âme, qui met le corps dans un état d'épuisement. La nature humaine de Jésus paraît ici avec toute sa capacité de souffrir, mais aussi on ne voit nulle part ailleurs plus clairement qu'il s'est donné, qu'il s'est livré pour nous de plein gré, et loin que cette faiblesse de la nature assumée par le Verbe de Dieu scandalise les fidèles, c'est dans le souvenir de son agonie, que les plus grandes âmes ont été touchées de l'amour de son cœur[3]. »

1. JN., XI, 42. — 2. M. DE LA TAILLE, *Esquisse du Mystère de la foi*, p. 59. — 3. LAGRANGE, *in loc.*

Or, pendant que Jésus priait dans la désolation, *il lui apparut un ange du ciel qui le réconfortait* Puisque le Christ avait une nature humaine véritable, une sensibilité et une imagination accessibles aux influences du dehors, si bien qu'il a connu par expérience l'étonnement, l'indignation, l'admiration devant les spectacles qui frappaient ses yeux[1], il était possible à l'Ange d'agir sur ses facultés sensibles par des suggestions qui avaient leur retentissement dans l'âme entière et aidaient Jésus à triompher de l'angoisse.

Saint Luc est le seul des Synoptiques à parler de cet ange. De même qu'il a tenu dès le début à prouver les origines divines de l'Évangile en racontant l'apparition de l'ange du ciel, qui annonçait le Sauveur du monde et son précurseur[2], puis celle des cohortes célestes qui louaient Dieu, sur le berceau du Fils de David[3], ainsi veut-il, au moment où la puissance des ténèbres semble triompher du Christ, confirmer par le rappel d'une nouvelle apparition céleste, la foi des hommes au mystère de l'Incarnation du Verbe.

Jésus ayant terminé sa prière, revient vers ses disciples. Il les trouve appesantis par le sommeil : *la tristesse*, à l'approche d'événements qu'ils devinent tragiques et inévitables, sans en avoir une idée précise, s'est jointe à la fatigue du jour pour les plonger dans une sorte d'engourdissement et de torpeur. Jésus les réveille et renouvelle, d'une manière plus pressante, son exhortation à la prière. « *Priez afin que vous n'entriez pas en tentation* », c'est-à-dire ici, puisqu'il faut nécessairement passer par l'épreuve, « *pour que vous ne succombiez pas à la tentation* ». Dans la lutte qui se prépare, ceux-là seuls seront vainqueurs qui, par la prière, se seront assuré la force de Dieu.

1. Mc., VI, 6 ; Mt., VIII, 10 ; Lc., VII, 9 ; Mc., III, 5.
2. Lc., I, 11, 26.
3. Lc., II, 13.

NOTE DE CRITIQUE TEXTUELLE SUR LC., XXII, 43-44
(apparition de l'ange et sueur de sang)

Au début de la Réforme, ce passage du troisième évangile fut objet de controverse entre protestants et catholiques et même entre théologiens catholiques. Deux questions pouvaient se poser : le passage est-il canonique, c'est-à-dire œuvre d'un auteur inspiré ? Est-il authentique, c'est-à-dire œuvre de saint Luc ? La première question a été tranchée par le décret du Concile de Trente, d'après lequel les livres du Canon doivent être reçus comme sacrés et canoniques, en entier, *avec toutes leurs parties*, pour autant qu'on a eu coutume de les lire dans l'Église catholique et qu'ils sont contenus dans l'ancienne édition vulgate latine[1]. Le passage de LC., XXII, 43-44, remplit ces conditions et son caractère inspiré ne peut faire de doute pour un catholique.

Distincte de la question de canonicité est la question d'authenticité : le passage, tout en étant écriture inspirée, aurait pu être composé par un autre que saint Luc, puis inséré dans le troisième évangile par une autorité légitime. Le problème s'est posé à cause de divergences dans la tradition manuscrite.

Les ℣℣. 43-44 manquent dans plusieurs mss. onciaux : B (*Vaticanus*, IVe siècle), A (*Alexandrinus*, Ve siècle), N (*Purpureus*, VIe siècle), R (*Nitriensis*, VIe siècle), T (*Borgianus*, Ve siècle), W (ms. de Freer, Ve siècle), — dans quelques minuscules, entre autres ceux du groupe Ferrar[2], 13, 69, 124, 346, — dans les meilleurs mss. des versions coptes (bohaïrique et sahidique), — dans *f* de la *Vetus latina*, — parmi les versions syriaques, dans *syr.sin.* et dans la marge de *syr.harcl.*, — dans quelques mss. arméniens.

Le passage se trouve dans tous les autres mss. onciaux,

1. DENZINGER-BANNWART, *Enchiridion symbolorum*, 13e édition, Fribourg-en-B., 1920, nº 784.

2. Quelques minuscules, qui omettent le passage dans LC., le placent après MT., XXVI, 39 ; ainsi les mss. 69, 124, 346, et plusieurs évangéliaires.

dont le *Sinaïticus*[1] (IVe siècle) et le *Codex Bezae* (D, Ve siècle)[2], — dans la plupart des minuscules, — dans les mss. de la *Vetus latina*, sauf *f*, — dans la Vulgate, — dans les trois versions syriaques *syr.cur.*, *syr.pesh.*, *syr.pal.*, — dans plusieurs mss. arméniens, — dans la version éthiopienne et la traduction arabe du *Diatessaron*.

Parmi les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques, saint Ambroise et saint Cyrille d'Alexandrie passent sous silence les deux ŷŷ. 43-44 dans leur commentaire de saint Luc. Saint Hilaire et saint Jérôme ont connu des mss. qui ne contenaient pas le passage, mais eux-mêmes le conservaient. Il est de même admis, dès le second siècle, par saint Justin et saint Irénée, et dans la suite par saint Hippolyte, saint Denys d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, saint Ephrem, saint Grégoire de Nazianze, Didyme d'Alexandrie, saint Épiphane, Théodore de Mopsueste, saint Augustin.

Les témoins en faveur de l'authenticité, que l'on considère les mss., les versions ou les Pères, sont les plus nombreux et les plus variés, tandis que les dissidents les plus notables (B, A, R, T, W, et les versions coptes) sont originaires d'une même contrée, l'Égypte ; et encore ne représentent-ils pas une tradition égyptienne unanime, puisque le passage est attesté par le *Sinaïticus*, lui aussi d'origine égyptienne, sans parler de Denys d'Alexandrie et de Didyme. L'omission se comprend plus facilement qu'une interpolation. D'après saint Épiphane, certains orthodoxes ont eu peur de détails aussi réalistes que la sueur de sang, et ils ont supprimé le passage[3]. Il semble que ces scrupules théologiques aient amené « un certain flottement, probablement vers la fin du IIIe siècle, [flottement] qui dura pendant le IVe siècle, puis la tradition reprit son empire[4]. »

1. D'après Tischendorf, le premier correcteur du *Sinaïticus* marqua le passage d'un obèle, mais le second correcteur le réintégra.

2. Outre ces deux Mss., on peut citer F, G, H, K, L, M, Q, U, X, Θ, Λ. — Quelques autres onciaux ont le passage, mais avec un astérisque ou un obèle : E, S, V, Γ, Δ, Π, Ω.

3. Saint EPIPHANE, *Ancoratus*, XXXI (*P.G.*, 43, 73).

4. LAGRANGE, *in loc.*

L'arrestation de Jésus, XXII, 47-53
(MT., XXVI, 47-56 ; MC., XIV, 43-52 ; JN., XVIII, 2-11)

XXII. [47] Comme il parlait encore, voici [qu'arriva] une troupe de gens, et celui qu'on appelait Judas, l'un des douze, marchait devant elle. Et il s'approcha de Jésus pour le baiser. [48] Et Jésus lui dit : « Judas, c'est par un baiser que tu livres le Fils de l'homme ! » [49] Ceux qui étaient avec Jésus, voyant ce qui allait arriver, dirent : « Seigneur, frapperons-nous de l'épée ? » [50] Et l'un d'eux frappa le serviteur du grand-prêtre, et lui emporta l'oreille droite. [51] Mais Jésus répondit : « Laissez faire ! » et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.

[52] Jésus dit ensuite à ceux qui étaient venus vers lui, grands-prêtres, commandants du temple et anciens : « Me prenez-vous pour un brigand, que vous êtes venus avec des épées et des bâtons ! [53] Alors que chaque jour j'étais avec vous dans le Temple, vous n'avez pas porté la main sur moi, mais c'est ici votre heure et la puissance des Ténèbres. »

*
* *

La soudaineté de l'irruption de gens armés dans la solitude où Jésus vient de passer la nuit en prière, est peinte par saint Luc en une phrase qui fait image. Quel contraste aussi entre la surprise nocturne de ces violents et le pacifique colloque de Jésus et de ses disciples ! *Comme il parlait encore, voici qu'arrive une troupe de gens.* Elle est précédée par Judas. Elle est composée de quelques soldats romains[1], conduits par

1. JN., XVIII, 3.

un tribun, que les sanhédrites ont obtenus du gouverneur pour assurer le succès du coup de main, de *stratèges* ou officiers de la police du Temple, et aussi de grands-prêtres et d'anciens. Notre évangéliste est le seul à noter la présence de ces derniers. Peut-être a-t-il voulu ainsi marquer la responsabilité spéciale qu'assumaient ces chefs de la nation juive dans l'attentat. Car si les autres exécutent, ce sont eux qui commandent.

Le baiser de Judas restera toujours le symbole de la plus vile hypocrisie. Il est le premier et le plus horrible des outrages reçus par Jésus au cours de sa passion. Ni les crachats ni les soufflets de la soldatesque ne sont, autant que lui, criminels. Il souille une amitié divine : « *Judas, c'est par un baiser que tu trahis le Fils de l'homme !* »

Il y a cependant quelque chose de plus étonnant que la perversion morale d'*un des douze* : c'est la maîtrise de soi, que montre ici Jésus. Rien ne le surprend. *Ceux qui sont avec lui* songent à se défendre : « *Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?* » et avant que Jésus ait eu le temps de répondre, l'un des disciples, Pierre[1], a blessé le serviteur du grand-prêtre à l'oreille droite. Jésus rappelle tranquillement aux siens qu'il n'entend pas être défendu par la force : « *Laissez* [les choses] *aller jusque-là* », c'est-à-dire jusqu'à mon arrestation[2] ; laissez faire, pas de résistance ; et en guérissant d'un simple contact l'oreille blessée par l'épée de Pierre, il confirme nettement son intention de n'être qu'une victime. Quant *à ceux qui étaient venus contre lui*, il leur montre que rien ne l'intimide ; il parle *aux grands-prêtres, aux stratèges du Temple, aux anciens*, à tous ceux qui représentent, en quelque degré, une autorité sociale, comme un homme dont l'autorité personnelle est infiniment supérieure à la leur. Au lieu d'être *un brigand*, ainsi que le supposent leurs violences, il est le maître des événements et des hommes. *Alors que chaque jour,*

1. Jn., XVIII, 10, qui donne aussi le nom du serviteur du grand-prêtre, Malchus.

2. On traduit aussi : « *Restez-en là*, vous m'avez assez défendu », ou « *Laissez ! Ça suffit !* »

j'étais avec vous dans le Temple, vous n'avez pas porté la main sur moi, mais c'est ici votre heure, c'est la puissance des Ténèbres.

Jésus est arrêté, parce qu'il consent à se livrer. Le sacrifice de la nouvelle alliance sera celui d'une victime volontaire[1].

Le triple reniement de saint Pierre, XXII, 54-62 (MT., XXVI, 69-75 ; MC., XIV, 66-72 ; JN., XVIII, 16-17. 25-27)

XXII. [54] Ayant saisi Jésus, ils l'emmenèrent et le conduisirent dans la maison du Grand-Prêtre. Pierre suivait de loin.

[55] Comme ils avaient allumé du feu au milieu de la cour et s'étaient assis ensemble, Pierre était assis au milieu d'eux. [56] Une servante le vit assis près de la flamme, et l'ayant regardé fixement, elle dit : « Celui-ci aussi était avec lui. » [57] Mais il nia, disant : « Je ne le connais pas, femme. » [58] Et peu après, un autre l'ayant vu dit : « Toi aussi tu es l'un d'eux. » Mais Pierre dit : « Homme, je n'en suis pas. » [59] Et une heure environ s'étant écoulée, un autre encore affirmait avec force : « Pour sûr, celui-là aussi était avec lui ; aussi bien, il est galiléen.» [60] Mais Pierre dit : « Homme, je ne sais ce que tu veux dire. » Et aussitôt, comme il parlait encore, un coq chanta. [61] Et le Seigneur s'étant retourné, regarda Pierre, et Pierre se souvint de la parole du Seigneur, comment il avait dit : « Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois. » [62] Et étant sorti dehors, il pleura amèrement.

1. *Hébreux*, IX, 14.

*
* *

Pierre suivait de loin. Cette démarche, bien que timide, était un témoignage de fidélité. Mais elle devait être aussi l'occasion d'un misérable reniement. On a dit ailleurs comment pouvaient s'accorder les divers récits que les évangélistes nous font de cet épisode[1].

D'après saint Luc, Pierre proteste successivement, qu'il ne connaît pas Jésus, qu'il n'est pas de son parti, qu'il lui demeure totalement étranger, bien que galiléen. L'apôtre ne renie pas au fond de son cœur la foi qu'il avait dans le Christ ; au plus fort de son trouble, il évite de prononcer le nom de son Maître. Mais son devoir était de proclamer publiquement sa fidélité et Pierre n'a pas eu ce courage.

Jésus qui a prié pour son apôtre, ne l'abandonne pas. Par sa chute, Pierre connaîtra sa fragilité ; celui qui doit être le fondement de l'Église, apprendra à ne plus s'appuyer sur lui-même, mais sur Dieu.

Pendant que Pierre s'embarrassait dans ses dénégations, *un coq chanta*. A ce moment, Jésus lui-même passait dans la cour, enchaîné et maltraité par ses gardes. *Et le Seigneur s'étant retourné, arrêta son regard sur Pierre, et Pierre se souvint de la parole du Seigneur, comment il avait dit : Avant que le coq chante aujourd'hui, tu me renieras trois fois.* Dans ce regard de Jésus était la grâce du repentir. « Admire, s'écrie saint Jean Chrysostome, la providence du Maître : chargé de liens, il songe à son disciple, il le relève de son regard et provoque ses ses larmes[2]. » Pierre, en effet, étant sorti, *pleura amèrement*.

Le Sauveur du monde, qui en se laissant emmener comme captif dans la maison du grand-prêtre et insulter par les valets, lie volontairement sa majesté et sa justice, semble n'avoir pas voulu lier sa divine bonté.

1. *Commentaire de saint Matthieu* (XXVI, 69-75).
2. Saint JEAN CHRYSOSTOME, *Homil. in Joan.*, LXXXIII, n° 3 (*P. G.* 59, 451).

Jésus bafoué par ses gardes. XXII, 63-65
(MT., XXVI, 67-68 : MC., XIV, 65)

XXII. [63] Et les hommes qui gardaient Jésus, se moquaient de lui et le maltraitaient. [64] Et lui ayant voilé la face, ils lui demandaient : « Prophétise ; quel est celui qui t'a frappé ? » [65] Et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres injures.

*
* *

Après la fugitive vision de l'apôtre pénitent, qui court cacher dans la nuit sa douleur et ses larmes, voici une scène d'outrages. *Ceux qui tenaient Jésus*, soldats romains et valets juifs, se font un jouet de leur prisonnier sans défense. Et d'autant plus cruels, qu'ils se sentent mieux assurés de l'impunité, ils ajoutent aux moqueries les coups. Savent-ils ce qu'ils font ? Si saint Paul a pu parler de l'ignorance des princes du siècle[1], qu'aurait-il dit des valets ? Mais pour être moins coupables que les membres du sanhédrin, ces gens de service ne sont pas sans responsabilité. Il n'est jamais permis d'abdiquer toute pitié humaine.

Pour humilier celui qui s'est donné comme un prophète, ils lui couvrent le visage d'un voile. Et le frappant, *ils lui disaient* : « *Prophétise. Quel est celui qui t'a frappé ?* » Isaïe avait prédit ces outrages[2]. Et le Christ, en les subissant, se montrait précisément un prophète de Dieu.

1. *I Cor.*, II, 8.
2. Is., L, 6.

Jésus devant le sanhédrin, XXII, 66-71
(Mt., XXVI, 59-66 ; XXVII, 1 ; Mc., XIV, 55-64 ; XV, 1)

XXII. 66 Et lorsqu'il fit jour, le Conseil des anciens du peuple se réunit, grands-prêtres et scribes, et ils l'emmenèrent à leur tribunal, disant : « Si tu es le Messie, dis-le nous. » 67 Il leur dit : « Si je vous le dis, vous ne me croirez pas, 68 et si j'interroge, vous ne me répondrez pas. 69 Mais à l'avenir le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. » 70 Tous dirent alors : « Tu es donc le Fils de Dieu ? » 71 Lui leur dit : « Vous l'avez dit. » Ils dirent : « Qu'avons-nous encore besoin d'un témoignage ? car nous-mêmes l'avons entendu de sa bouche. »

*
* *

Lorsqu'il fit jour, soit vers cinq heures du matin, et par conséquent après la réunion de la nuit, dont nous parlent les deux autres synoptiques[1], le Grand Conseil s'assembla : anciens, princes des prêtres et scribes. Cette nouvelle session était nécessaire pour donner au procès les apparences de la légalité. Car il semble avoir été contraire à la loi juive d'alors de traiter les affaires capitales durant la nuit[2].

Saint Luc place dans cette séance du matin, dont il n'est fait qu'une mention rapide dans Matthieu et Marc[3], l'interrogatoire de Jésus et la déclaration qu'il fait de sa dignité transcendante, alors que les deux autres synoptiques rattachent ces faits à la première comparution de Jésus devant le Grand-Prêtre. Saint

1. Mt., XXVI, 59-66 ; Mc., XIV, 55-64. — 2. Cf. dans le Talmud, le traité *Sanhédrin*, IV, 5 sqq. — 3. Mt., XXVII, 1 ; Mc., XV, 1.

Luc, qui n'a pas raconté cette première réunion, devait être amené à tout grouper dans l'assemblée du matin. Il est d'ailleurs très vraisemblable qu'après la séance de nuit qui n'avait pu réunir que quelques sanhédrites et qui n'avait pas les formes légales d'un jugement solennel, Jésus, en présence du Conseil, réuni en séance plénière, ait renouvelé l'aveu qui entraînait sa condamnation à mort. De ce que Jésus est dit avoir été *amené à leur tribunal*, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il ait quitté la maison du Grand-Prêtre pour un autre local. La scène a dû se passer à l'intérieur du palais de Caïphe, dans la salle réservée aux assemblées du Sanhédrin[1].

Saint Luc, qui fait bref et ne garde que l'essentiel ne rapporte aucune audition de témoins, bien que le *v.* 71 suppose qu'il s'en présenta. Directement, les accusateurs de Jésus lui posent la question fondamentale : « *Si tu es le Messie, dis-le nous.* » Ils le mettaient solennellement en demeure d'affirmer le caractère messianique de sa prédication dans le Temple et de révéler le mystère de sa personne.

Jésus leur répond : « *Si je vous le dis, vous ne me croirez pas, et si j'interroge, vous ne me répondrez pas.* » Une nouvelle réponse de l'accusé ne changera rien à l'arrêt du Grand Conseil, et avec des adversaires ainsi prévenus ce serait peine perdue d'engager une discussion pour les amener à comprendre la vraie nature du Messianisme. Cependant, quelles que soient les embûches des hommes, le dessein de Dieu va s'accomplir, et Jésus va triompher auprès du Père. « *A l'avenir, le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.* » Il sera donc égal à Dieu, mis au même rang, digne des mêmes honneurs et du même culte.

Ces paroles du Christ, prononcées devant la plus haute assemblée d'Israël, nous apportent un témoignage incomparable, « celui du martyre, au sens justement que l'exemple de Jésus a donné à ce mot, celui

1. Cf. JN., XVIII, 28, qui nous montre Jésus se trouvant au matin dans le palais de Caïphe, d'où on le conduisit chez Pilate.

en marge duquel on pourrait écrire ce que le greffier du procès de Jeanne d'Arc écrivait en marge de la déclaration suprême de la Pucelle : réponse mortelle[1], et celui du Maître glorieux inaugurant la phase conquérante du Royaume[2]. »

Cette description triomphante du Fils de l'homme, *assis à la droite de la puissance de Dieu*, où se retrouve l'écho de deux passages messianiques de l'Ancien Testament[3], prend sur les lèvres de Jésus un sens jusqu'alors inouï. Sans en comprendre toute la portée, les assistants en saisirent assez pour se rendre compte que Jésus ne se donnait pas seulement comme un prophète, fils de Dieu à la manière des saints d'Israël, mais comme ayant « une relation si intime, si transcendante avec la Divinité, qu'un homme ne pût y prétendre sans blasphème[4] » ; ils dirent en effet : « *Tu es donc le Fils de Dieu ?* »

L'expression de *Fils de l'homme*, que nous avons rencontrée plusieurs fois sur les lèvres de Jésus[5], reçoit de ces suprêmes paroles une clarté nouvelle. Elle ne signifie plus seulement une prérogative messianique. Elle évoque autre chose que les sombres perspectives d'un serviteur de Iahvé, humilié et souffrant. Elle fait entrevoir, dans les clartés de la gloire divine, celui qui, tout en étant homme, prétend au droit d'être reconnu Fils de Dieu.

Si ce droit est fondé, grands-prêtres et scribes doivent se soumettre au Christ ; s'il ne l'est pas, ils ne peuvent que le traiter en blasphémateur selon les rigueurs de la Loi. Leur crime fut de ne pas vouloir ouvrir les yeux à l'évidence de ce droit. Car Jésus, ayant confirmé le sens dans lequel ils avaient pris ses paroles, ils se déclarèrent convaincus de son blasphème.

1. *Responsio mortifera.*
2. L. DE GRANDMAISON, art. *Jésus-Christ* dans le *Dict. apologétique* de A. d'Alès, t. II, col. 1355.
3. DAN., VII, 13-14 ; *Ps.*, CX.
4. J LEBRETON, *Les Origines du dogme de la Trinité*, t. I. Paris, 1919, p. 313.
5. LC., V, 24 ; VI, 5, 22, 35 ; VII, 34 ; IX, 22, 26, 44, 58 ; XI, 30 ; XII, 8, 10, 40 ; XVII, 22, 24, 26, 30 ; XVIII, 8.

Ainsi le Christ est condamné précisément parce qu'il s'est dit égal à Dieu. Il l'a dit, sachant que, s'il le disait, il mourrait. Il l'a dit, à l'heure d'une tribulation sans nom, quand il n'avait aucun intérêt humain à le dire. Il l'a dit dans la calme sérénité d'une conscience qui ne doute pas un seul instant de la vérité de son affirmation.

« *Qu'avons-nous besoin encore de témoignage ?* » s'écrient les anciens d'Israël. De fait la cause est entendue, pour les siècles des siècles ; et dans leur foi à la divinité de Jésus, les chrétiens de toutes les générations rendront grâces au Père, qui en les délivrant de la puissance des ténèbres, les a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé, par le sang duquel nous avons la rédemption, la rémission des péchés[1].

Jésus paraît une première fois devant Pilate, XXIII, 1-7 (MT., XXVII, 2, 11-14 ; MC., XV, 1-5 ; JN., XVIII, 28-38)

XXIII. [1] Tous, en masse, se levèrent et le conduisirent à Pilate [2] et ils se mirent à l'accuser, disant : « Nous avons trouvé cet homme détournant [de la soumission] notre nation, empêchant de payer les impôts à César, et se disant lui-même Messie, Roi. » [3] Pilate l'interrogea, disant : « Tu es le roi des Juifs ? » Jésus lui répondit : « Tu l'as dit. » [4] Pilate alors dit aux grands-prêtres et à la foule : « Je ne trouve rien de coupable en cet homme. » [5] Mais ils insistaient avec force, disant : « Il soulève le peuple en enseignant à travers toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé, jusqu'ici. »

[6] Pilate, à ces mots, demanda si l'homme était Galiléen, [7] et ayant appris qu'il était de la juridiction

1. *Colos.*, I, 13-14.

d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui se trouvait lui-même à Jérusalem en ces jours-là.

*
* *

Pilate, vers lequel se portent en corps princes des prêtres, scribes et anciens, dès qu'ils ont terminé leur conseil, devait avoir été mis au courant des incidents de la nuit, surtout, si, comme le laisse entendre saint Jean[1], il avait autorisé l'emploi de quelques soldats de la cohorte pour aller arrêter Jésus. En tout cas, il ne tarda pas à être informé. Car il n'a pas plus tôt Jésus devant lui qu'il entend les Juifs formuler leurs accusations : « *Nous avons trouvé cet homme, détournant [de la soumission] notre nation, empêchant de payer les impôts à César et se disant lui-même Messie-Roi.* » On dirait que ceux qui parlent de la sorte, ont pris Jésus sur le fait, au moment même où il ourdissait ces menées antiromaines. En réalité, ils ne profèrent que des calomnies. En défigurant les paroles prononcées par le Maître, ils leur attribuent un sens qu'ils croient susceptible d'impressionner défavorablement le gouverneur romain. Celui-ci pourra-t-il rester indifférent devant un cas de sédition ?

De fait, Pilate examine le cas. Il interroge Jésus : « *Tu es le roi des Juifs ?* » et, chose surprenante, sur la réponse affirmative de Jésus, *Pilate dit aux grands-prêtres et à la foule* : « *Je ne trouve rien de coupable en cet homme.* » Nous savons par le quatrième évangile, que dans une conversation entre le juge et l'accusé, celui-ci expliqua le sens mystérieux de sa royauté spirituelle[2]. Ce fut cette explication qui incita le procurateur à déclarer que le cas de Jésus n'était pas tel qu'on le lui décrivait, qu'il ne constituait aucun délit politique, et que, s'il intéressait la religion juive, il n'avait pas de quoi inquiéter le pouvoir romain. *Mais ils insistaient avec*

1. JN., XVIII, 3, 12. — 2. JN., XVIII, 36.

force, disant : « Il soulève le peuple, en enseignant à travers toute la Judée, depuis la Galilée où il a commencé, jusqu'ici. » Cette reprise de l'accusation est plus perfide. Le vrai s'y mêle au faux. Il est incontestable que l'enseignement de Jésus est allé s'étendant de plus en plus à travers le pays, et qu'il a provoqué une émotion intense *jusqu'à Jérusalem.* Mais le prosélytisme d'une doctrine de paix ne saurait présenter rien de séditieux. En annonçant l'Évangile, Jésus n'a pas soulevé le peuple contre la domination de César.

Pilate le comprend bien. Aussi cherche-t-il une diversion. L'origine galiléenne du prévenu paraît devoir lui fournir l'échappatoire désirée. *Ayant appris que Jésus était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode, qui se trouvait lui-même à Jérusalem, en ces jours-là.* C'était se conformer au droit romain d'après lequel la juridiction était avant tout territoriale. C'était aussi se tirer soi-même d'un mauvais pas. La combinaison avait un double avantage aux yeux de Pilate : elle le dispensait de prendre ses responsabilités et elle flattait un potentat juif. Son succès serait celui de la politique des expédients.

Jésus devant Hérode, XXIII, 8-12

XXIII. [8] Hérode se réjouit beaucoup de voir Jésus, car depuis assez longtemps il désirait le voir, à cause de ce qu'il avait entendu dire de lui, et il espérait lui voir faire quelque miracle.

[9] Il l'interrogea avec force discours, mais [Jésus] ne lui répondit rien. [10] Les grands-prêtres et les scribes se trouvaient là et l'accusaient violemment. [11] Hérode, avec ses gardes, le traita avec mépris et après s'être moqué de lui et l'avoir revêtu d'une robe éclatante, il le renvoya à Pilate. [12] Ce même jour, Pilate et Hérode devinrent amis, eux qui auparavant étaient en inimitié l'un contre l'autre.

* *
* *

La joie d'Hérode à la vue de Jésus s'explique aisément. Dès le temps de la mission des Douze en Galilée, le tétrarque avait entendu parler de leur Maître et des merveilles qu'il opérait et il avait cherché à voir ce Rabbi dont la renommée l'inquiétait[1]. La présence même du thaumaturge ne pouvait donc qu'exciter au plus haut point la curiosité d'un prince avide d'expériences inédites et de jeux nouveaux. *Hérode espérait lui voir faire quelque miracle*, comme les sceptiques d'aujourd'hui escomptent quelque phénomène extraordinaire dans une séance d'occultisme. *Il l'interrogea avec force discours*, en homme qui veut faire parade de bel esprit devant les assistants. Et quand on songe qu'Hérode avait devant lui un de ses sujets, accusé de prétendre à la royauté, on n'a pas de peine à s'imaginer tout ce que dut avoir d'insultant un pareil interrogatoire.

Jésus ne lui répondit rien. Il aurait pu parler comme l'avait fait Jean-Baptiste et tant d'autres prophètes. Il préfère se taire. Ce silence, tout de réserve et de tristesse, contraste avec la joie affectée et bruyante d'Hérode. Mais celui-ci, blessé dans son amour-propre, se venge, en traitant Jésus avec mépris. Il le fait revêtir *d'une robe éclatante*. La Vulgate a traduit « robe blanche », mais le terme grec est moins précis[2]. Il indique un vêtement brillant, un costume de parade comme en portaient les rois. Hérode en couvre le monarque de comédie qu'il croit avoir devant lui : d'un vêtement d'honneur il fait un instrument de dérision. Et la vengeance d'un mondain consiste à traiter comme fou le Sauveur du monde.

Ainsi accoutré, Jésus est renvoyé à Pilate. Mais il se trouve absous du crime dont on l'a accusé. Fanatique ou illuminé, il ne saurait passer pour un sérieux pré-

1. Lc., IX, 7-9 ; Mt., XIV, 1-2 ; Mc., VI, 14-16.
2. Le ms. *c* de l'ancienne version latine a *splendidus*

tendant au trône. Il est moins à craindre qu'à mépriser. *Ce même jour, Pilate et Hérode devinrent amis.* Il n'était pas dans les habitudes de Pilate de témoigner tant d'égards au tétrarque juif. Que des Galiléens vinssent à causer du trouble à Jérusalem, il les châtiait durement[1] : leur qualité de sujets d'Hérode lui importait peu. Aujourd'hui le gouverneur romain marque une telle déférence pour le roitelet juif que celui-ci en oublie les froissements passés ; et pour rivaliser de bons procédés, il remet au procurateur la décision finale. « Si Pilate fut ennuyé de reprendre le procès, il devait convenir cependant que le tétrarque s'en était tiré avec esprit. C'est tout ce que ces hommes pouvaient comprendre à ces scènes, où le Fils de Dieu se livrait à leur puissance et à leur frivolité[2]. »

Barabbas préféré à Jésus, XXIII, 13-25
(MT., XXVII, 15-23, 26 ; MC., XV, 6-15)

XXIII. [13] Or Pilate ayant convoqué les chefs des prêtres, les magistrats et le peuple, [14] leur dit : « Vous m'avez amené cet homme comme poussant le peuple à la révolte: j'ai instruit l'affaire devant vous et je n'ai trouvé cet homme coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez. [15] Mais Hérode non plus, car il nous l'a renvoyé ; vous le voyez, cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort. [16] Donc, après l'avoir fait châtier, je le relâcherai. » [17] (Or il était obligé pour la fête de leur délivrer un prisonnier[3]). [18] Mais tous crièrent d'une seule voix : « Fais mourir celui-ci,

1. LC., XIII, 1.
2. LAGRANGE, *in h. l.*
3. Le v. 17 est regardé par la plupart des éditeurs critiques comme une glose, à la vérité fort ancienne : VOGELS pourtant le maintient comme authentique avec le *Sinaïticus*, les mss. de la *Vetus Latina* (sauf *a*), la *Vulgate*, la *Peshitto*, les canons d'Eusèbe.

et relâche-nous Barabbas. » [19] Ce dernier avait été mis en prison pour une sédition qui avait eu lieu dans la ville et pour un meurtre. [20] Pilate leur parla de nouveau, voulant élargir Jésus. [21] Mais ils criaient : « Crucifie-le, crucifie-le ! » [22] Pilate leur dit pour la troisième fois : « Qu'a-t-il donc fait de mal ? Je n'ai rien trouvé en lui qui méritât la mort. Donc, après l'avoir fait châtier, je l'élargirai. » [23] Mais ils insistaient à grands cris, demandant qu'il fût crucifié. Et leurs clameurs redoublaient. [24] Et Pilate prononça qu'il serait fait comme ils demandaient. [25] Il relâcha celui qui avait été mis en prison pour sédition et pour meurtre, et qu'ils réclamaient ; et il livra Jésus à leur volonté.

*
* *

Avec cette seconde comparution devant Pilate s'ouvre la dernière phase du procès civil de Jésus. Dès le début, le procurateur, résumant les faits qui établissent l'innocence du prévenu, déclare son intention de prononcer un verdict d'acquittement, mais il fait en même temps une concession aussi maladroite que criminelle : « *Vous le voyez, cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort. Je le relâcherai donc, après l'avoir fait châtier.* » Châtiment qui n'a rien d'anodin, car tous comprennent qu'il s'agit de livrer Jésus aux verges des licteurs. Si elle ne punit pas le passé, la flagellation sera du moins un sévère avertissement pour l'avenir.

Le gouverneur romain s'imagine ainsi calmer les passions populaires excitées par les princes des prêtres et les scribes. Il ne réussit qu'à leur donner un nouvel aliment. Les sanhédrites se rendent compte qu'un juge assez lâche pour infliger à un innocent le terrible supplice de la flagellation, pourra être amené sous une nouvelle pression à subir leur volonté. Et pour empêcher que Pilate ne fasse profiter l'accusé de la grâce qu'il avait coutume d'accorder à un prisonnier pour la

fête de la Pâque la foule, dûment stylée par ses chefs, réclame, avec la mort de Jésus, la délivrance de Barabbas : « *Fais mourir celui-ci et relâche-nous Barabbas !* » Ce Barabbas est un séditieux et un meurtrier ; mais qu'importe ! La populace déchaînée ne voit plus qu'un but à atteindre, la mort de Jésus, et Pilate est de caractère trop faible pour arrêter cette marée. Une seconde fois, le procurateur essaye de faire entendre raison à la foule. Mais les cris montent plus impérieux et plus précis : « *Crucifie-le, crucifie-le !* » Une troisième fois, Pilate proclame l'innocence de Jésus et manifeste son intention de le relâcher après l'avoir fait châtier. Mais c'est alors une telle tempête de clameurs que le procurateur en est submergé. Le Romain, d'ordinaire si dédaigneux de la masse juive, cède au caprice d'une foule excitée. Il rend la sentence qui aura pour effet de livrer à la mort un innocent et de rendre à la liberté un homicide. Contraste saisissant, qui a particulièrement frappé saint Luc et qu'il a fait vivement ressortir. *Pilate prononça qu'il serait fait comme ils demandaient. Il relâcha celui qui avait été mis en prison pour sédition et pour meurtre, et qu'ils réclamaient ; et il livra Jésus à leur volonté.*

Avec Pilate, les sanhédrites et le peuple juif porteront la responsabilité de la mort de Jésus. « Vous avez tué le prince de la vie[1], » dira plus tard saint Pierre aux Juifs de Jérusalem, et tout en leur accordant, du fait de leur « ignorance[2] », le bénéfice d'une circonstance atténuante, il leur prêchera avec force la nécessité du repentir[3]. Car si les Juifs n'avaient pas compris toute la grandeur de Jésus, ils savaient pourtant qu'ils avaient renié « le saint et le juste », proclamé tel par Pilate, et qu'ils lui avaient préféré « un meurtrier[4] ».

1. *Act.*, III, 15.
2. *Act.*, III, 17.
3. *Act.*, III, 19.
4. *Act.*, III, 13-14.

Jésus est conduit au Calvaire. Les filles de Jérusalem,
XXIII, 26-32
(MT., XXVII, 31b-32 ; MC., XV, 20b-21)

XXIII. 26 Et comme ils l'emmenaient, ils mirent la main sur un certain Simon de Cyrène, qui revenait de la campagne, et ils le chargèrent de la croix, pour la porter derrière Jésus. 27 Il était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui. 28 Et Jésus s'étant tourné vers elles, leur dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, bien plutôt pleurez sur vous et sur vos enfants. 29 Car voici que des jours viendront, où l'on dira : Heureuses les femmes stériles, et les entrailles qui n'ont pas enfanté, et les mamelles qui n'ont pas allaité ! 30 Alors on se mettra à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous. 31 Car si l'on traite ainsi le bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec ? »
32 On conduisait en même temps deux malfaiteurs, qui devaient être mis à mort avec lui.

*
* *

Livré par Pilate à la volonté de ses ennemis, Jésus est emmené. Saint Luc ne nous dit pas expressément par qui. Il nous montre seulement une grande foule qui suit le Christ au Calvaire. Nous savons par ailleurs que quatre soldats, sous le commandement d'un centurion, furent chargés du condamné[1]. Seuls les Romains pouvaient avoir le droit de réquisitionner un passant : *ils mirent la main sur un certain Simon de Cyrène, qui*

1. JN., XIX, 23 ; LC., XXIII, 47.

revenait des champs, et ils le chargèrent de la croix, afin qu'il la portât derrière Jésus. D'une rencontre apparemment fortuite, la Providence fit une grâce. Les fils et la femme de ce Simon seront mentionnés avec éloge parmi les premiers chrétiens[1]. Or, comme rien ne laisse soupçonner que Simon lui-même ait connu Jésus avant de porter la croix derrière lui, il y a lieu de croire que cet office de charité fut pour son âme l'instrument de l'adhésion du Christ.

Un autre témoignage de compassion, que saint Luc est le seul à nous rapporter, fut encore donné à Jésus sur la voie douloureuse. Le condamné *était suivi d'une grande multitude de peuple, et de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui.* Ces femmes ne doivent pas être confondues avec les femmes de Galilée dont l'évangéliste parlera plus loin[2]. Elles sont de la ville. Quelques-unes pouvaient déjà connaître Jésus et avoir été attirées vers sa doctrine, d'autres étaient simplement mues par la compassion pour un condamné à mort. Et comme il est habituel aux femmes orientales en un jour de deuil, de la voix et du geste elles manifestaient leurs sentiments, se frappant la poitrine et se lamentant sur celui qui allait mourir. Jésus qui les entend, semble oublier ses propres souffrances pour ne penser qu'au malheur qui les attend, elles et leurs enfants. S'étant tourné vers elles, il leur adresse ces paroles qui, pour être empreintes d'une bonté attendrie, résonnent cependant comme une terrible menace : « *Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; bien plutôt, pleurez sur vous et sur vos enfants. Car voici que des jours viendront où l'on dira : Heureuses les femmes stériles, et les entrailles qui n'ont pas enfanté, et les mamelles qui n'ont pas allaité !* » Car si la fécondité est une béatitude des mères, il peut se faire qu'elle devienne leur grande épreuve. Les maux de leurs enfants sont leurs propres maux. Elles souffrent doublement, en les voyant souffrir. Or, de grandes souffrances sont en réserve pour la génération présente. Des jours vont

1 *Rom.*, XVI, 13 ; Mc XV, 21. — 2. Lc., XXIII, 49.

venir où *on se mettra à dire aux montagnes : Tombez sur nous ; et aux collines : Couvrez-nous.* Ces paroles, qui rappellent un oracle du prophète Osée[1], évoquent des scènes de désespoir. Elles seront dans le même sens reprises par saint Jean dans l'Apocalypse[2]. Elles exprimaient peut-être une image devenue proverbiale[3]. Et voici que pour expliquer mieux encore sa prédiction, Jésus recourt à une saisissante comparaison : « *Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'arrivera-t-il au bois sec ?* » Le bois sec est la figure d'Israël coupable et qui n'a pas porté des fruits de pénitence ; le bois vert désigne Jésus lui-même. Si, par un dessein mystérieux de la Providence, lui, l'innocent, subit cette douloureuse Passion, quels châtiments ne fondront pas sur le peuple qui, dans la personne de ses chefs, assume la responsabilité de la mort du juste ?

Cet épisode des filles de Jérusalem pleurant sur Jésus avait sa place toute marquée dans le récit de saint Luc, qui ne manque jamais de signaler le rôle joué par des femmes au cours de l'histoire évangélique[4].

Il fait honneur à celles qui, les premières, depuis le moment où Jésus avait été arrêté, lui donnèrent, par leurs larmes, un témoignage de sympathie. On a remarqué à ce propos que « dans les évangiles, il n'est pas d'exemple d'une femme manifestant de l'hostilité contre le Christ[5]. » Et ce n'est probablement pas sans quelque intention providentielle que la femme, dont la religion chrétienne devait si splendidement exalter les vertus, ait, sur le chemin du Calvaire, montré cette tendresse naturelle, que l'Esprit Saint transformera si souvent en divine charité.

On conduisait en même temps deux malfaiteurs qui devaient être exécutés avec lui. Que cette association eût été préméditée ou non par les ennemis de Jésus, elle allait ajouter à l'infamie de sa mort. Ainsi se préparait la réalisation de la prophétie d'Isaïe, célébrant le

1. OSÉE, X, 8. — 2. *Apoc.*, VI, 16. — 3. LAGRANGE, in h. l. — 4. LC., I, 39-56 ; II, 36-38 ; VII, 11-15 ; 47-50 ; VIII, 1-3 ; X, 38-42. — 5. A. PLUMMER, *The Gospel according to S. Luke*, p. 528.

Serviteur de Iahvé, « parce qu'il s'est livré à la mort et qu'il fut compté parmi les pécheurs, tandis qu'il portait les fautes d'une multitude et qu'il intercédait pour les pécheurs[1] ».

La voie douloureuse, où s'avance Jésus, avec les deux compagnons de son supplice, n'est pas décrite par notre évangéliste. Diverses traditions de valeur historique inégale ont essayé, au cours des siècles, de suppléer à ce silence[2]. La piété du moins ne s'est jamais trompée en contemplant, dans cette voie de la croix, le chemin royal du salut et de la perfection chrétienne.

Jésus crucifié demande à son Père le pardon de ses bourreaux, XXIII, 33-34[a]

XXIII. [33] Et lorsqu'ils furent arrivés au lieu appelé Calvaire, ils le crucifièrent là, ainsi que les malfaiteurs, l'un à droite, et l'autre à gauche. [34] Et Jésus disait : « Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

*
* *

Le Calvaire était hors de la ville de Jérusalem[3]. S'il se trouve maintenant dans son enceinte, c'est qu'un nouveau rempart construit par Agrippa Ier, peu de temps après la Passion, enveloppa le Calvaire, ainsi qu'une partie de la banlieue au nord-ouest[4]. L'identification de l'endroit où fut crucifié le Sauveur du monde, paraît hors de conteste[5]. La tradition, qui hésite sur tel ou tel point de la voie douloureuse, est ferme en ce qui concerne le Calvaire, et l'archéologie la confirme.

1. Is., LIII, 12 (trad Condamin). — 2. Cf. VINCENT et ABEL, *Jérusalem*, t. II, c. XXIV, *La voie douloureuse*. — 3. Jn., XIX, 20 ; Mt., XXVII, 32 ; XXVIII, 11. — 4. JOSÈPHE, *Bell. Iud.*, V, 4, 2. — 5. VINCENT et ABEL, *op. cit.*, t. II, p. 89 sqq.

Ils le crucifièrent là. Aucune description de l'horrible supplice. Était-elle nécessaire à une époque où des milliers de croix s'élevaient parfois, portant des victimes de la cruauté humaine ? Nous devons maintenant faire effort pour réaliser la scène qu'offrit le Calvaire : le dépouillement du condamné, son application à la croix par des clous qui fixent les mains et les pieds, son exposition à la vue de tout le peuple. Avec Jésus sont crucifiés *les malfaiteurs, l'un à droite, l'autre à gauche.* Il faut que le Christ souffre non seulement en son corps, mais aussi en son honneur.

Et Jésus disait : « Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font[1]. » Cette parole fut-elle prononcée au moment du crucifiement ou lorsque Jésus fut élevé en croix ? Saint Luc n'a pas jugé utile de nous le dire. Il s'est contenté, seul entre les évangélistes, de nous la rapporter, pour nous faire connaître l'infinie miséricorde du Sauveur du monde. En la prononçant, Jésus nous donne l'exemple de cet amour des ennemis et de ce pardon des offenses, dont il avait fait un devoir aux enfants du royaume[2]. Il songe d'abord au peuple juif, puis à tous ceux qui, d'une manière même indirecte, sont la cause de sa mort[3].

Il demande leur pardon en considération de leur igno-

1. Ce ỹ. 34ª soulève un petit problème de critique textuelle. Parmi les éditeurs modernes, Westcott et Hort l'omettent, avec plusieurs onciaux : B *(Vaticanus)*, D *(codex Bezae)*, W (ms. de Freer), θ (ms. de Koridethi), le premier correcteur du *Sinaïticus*, les minuscules 38, 435, la version *sahidique*, les meilleurs mss. de la *bohaïrique*, *syrsin.*, *a b d* de l'ancienne version latine. Tischendorf, von Soden, Souter, Vogels le gardent avec le *Sinaïticus*, A *(Alexandrinus)*, C (*Ephraemi rescr.*), L *(Regius)* et autres onciaux, la plupart des minuscules, la *Vulgate*, *c e f ff*[2] de l'anc. latine, *syrcur.*, *syrpesh.*, *syrharcl.*, *syrpal.*, plusieurs manuscrits de la *bohaïrique*, les versions *arménienne* et *éthiopienne* et un grand nombre de Pères, dont saint Irénée (*lat.*). Peut-être ce ỹ. 34ª a-t-il été omis, parce qu'on le jugeait trop indulgent pour les Juifs déicides. Westcott et Hort, tout en se prononçant pour l'omission, reconnaissent que cette admirable parole ne peut venir que de Jésus et que si elle a été ajoutée au texte primitif de Lc., cette insertion n'a pu se faire que par emprunt à une tradition authentique.

2. Mt., v, 44.

3. Knabenbauer, in h. l.

rance. C'est qu'en effet il y a dans tout péché un fond de ténèbres. L'homme qui pèche ne sait pas complètement tout ce qu'il fait ; pour le savoir, il lui faudrait avoir dans sa conscience le ciel et l'enfer, le ciel qu'il perd et l'enfer qu'il gagne. Les Juifs ne comprenaient pas toute l'énormité de leur crime. Cette ignorance, pour autant qu'elle était le fruit de la résistance à la grâce et de l'aveuglement volontaire, ne les absolvait pas de leur faute ; Jésus cependant la présente à son Père comme une circonstance atténuante, et ainsi feront plus tard saint Pierre et saint Paul[1].

Cette demande de pardon aura une admirable efficacité : elle prépare les conversions futures de ceux qui, suivant le mot de saint Augustin, « boiront dans le sacrement du Christ le sang qu'ils ont répandu dans leur colère[2] ». Elle invite tous les pécheurs à regarder avec confiance la croix. Elle apprend aux victimes à ne plus maudire. Elle enveloppe le monde d'une immense miséricorde.

Les insultes à Jésus en croix. Le mauvais et le bon larron, XXIII, 34b-43

(Cf. MT., XXVII, 34-38 ; MC., XV, 23-30 ; JN., XIX, 19-24)

XXIII. 34b Ils firent plusieurs parts de ses vêtements et les tirèrent au sort. 35 Et le peuple restait là, à regarder. Et les chefs eux-mêmes se moquaient, disant : « Il en a sauvé d'autres ; qu'il se sauve lui-même, s'il est l'Oint de Dieu, l'Élu ! » 36 Et les soldats aussi se jouèrent de lui, en s'approchant pour lui présenter du vinaigre, 37 et disant : « Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc. » 38 Et il y avait aussi une inscription au-dessus de lui : C'est le roi des Juifs.

1. *Act.*, III, 17 ; XIII, 27 ; *I Cor.*, II, 8.
2. Saint AUGUSTIN, *Serm.* 87.

39 Or l'un des malfaiteurs qui étaient crucifiés, l'injuriait, disant : « N'es-tu pas le Messie ? Sauve-toi toi-même et nous aussi ! » 40 Mais l'autre, prenant la parole pour le faire taire, lui dit : « Tu n'as donc pas même la crainte de Dieu, toi qui endures le même supplice ? 41 Pour nous, c'est justice, nous recevons la peine que nos actes ont méritée. Mais lui, n'a rien fait de mal. » 42 Et il ajoutait : « Jésus, souviens-toi de moi, quand tu reviendras dans [l'éclat de] ton règne. » 43 Et Jésus lui dit : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »

*
* *

Conformément à la loi romaine, les quatre soldats de service[1] se partagèrent les vêtements du condamné. Dépouilles saintes qu'ils *tirèrent au sort*, et dont la piété eût fait des reliques. Mais les amis de Jésus se tiennent à distance. Il n'y a près de la victime que des magistrats hostiles et des soldats grossiers.

Saint Luc décrit sommairement, mais non sans art, les dernières scènes qui se déroulèrent alors sur le Calvaire. *Le peuple*, dont l'excitation commence à tomber, maintenant qu'il a obtenu ce qu'il réclamait, *reste là à regarder*. S'il en est parmi la foule qui insultent le condamné, ces injures ont quelque chose de moins insolent que l'attitude des *magistrats*. Ceux-ci, princes des prêtres, scribes, anciens, les grands responsables du crime, forment groupe au premier plan. Leur haine ne désarme pas devant la souffrance et ils continuent à outrager la victime en son agonie : « *Il en a sauvé d'autres, qu'il se sauve lui-même, s'il est l'Oint de Dieu, l'Elu !* » Jusqu'au dernier moment ces sanhédrites poursuivent le prophète, dont l'ascendant sur les âmes menaça leur pouvoir religieux. L'insulte est pour eux une revanche des craintes trop longtemps

1. JN., XIX, 23.

éprouvées, à la vue des miracles de Jésus. Et le fanatisme de leurs étroites conceptions de la divinité les empêche de reconnaître celui qu'ils blasphèment : *le Christ* que Dieu a choisi, son *Elu*[1].

Aux insultes des magistrats se joignent les plaisanteries des gardes. Étrangers à la foi d'Israël, pleins de mépris pour une nation asservie, les soldats ne voient dans le condamné qu'un misérable juif dont ils peuvent impunément *se jouer*. L'évangéliste attribue au groupe un geste qui n'a été le fait que d'un seul[2] : la présentation au supplicié d'une éponge imbibée du mélange d'eau et de vinaigre *(posca)*, qui formait alors le breuvage ordinaire des soldats romains. Le procédé, qui, d'après saint Marc, n'excluait pas toute compassion, s'accompagne pourtant de moqueries : « *Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi donc !* » Pour compléter la dérision et faire éclater aux yeux de tous le contraste entre la faiblesse qui s'étale sur le gibet, et les aspirations à la royauté, il y avait, au-dessus de la tête du condamné, un écriteau avec cette inscription : *C'est le roi des Juifs*[3].

Cette royauté, que les outrages semblent avoir anéantie, comme s'évanouit, la pièce finie, une royauté de théâtre, Jésus va la manifester au milieu même de l'ignominie. Il l'exercera à sa manière, toute divine, non pas en descendant de la croix et en terrassant ses ennemis, mais en attirant à lui les âmes par la sérénité de sa souffrance. Sur la croix même, le Christ fera ses premières conquêtes. *Des deux malfaiteurs qui étaient crucifiés* avec lui, l'un reprenait les insultes des magistrats et des soldats : « *N'es-tu pas le Messie ? sauve-toi donc* », en ajoutant : « *et nous aussi.* » Pour ce juif, un vrai Messie ne peut être qu'un triomphateur de ce monde, un vainqueur de la vie, qui sait se tirer d'un mauvais pas, et avec lui les compagnons des heures

1. Cf. Is., XLII, 1.
2. Mc., XV, 36.
3. Plusieurs mss. grecs et la *Vulgate* mentionnent que l'inscription était écrite en *grec*, en *latin* et en *hébreu* (comme dans JN., XIX, 19) : les éditeurs modernes, sauf von Soden, omettent cette indication.

difficiles. Mais l'autre malfaiteur tient un langage tout différent : « *Tu n'as donc pas même la crainte de Dieu, toi qui endures le même supplice* », dit-il, avec un ton de reproche, à son compagnon. Cette crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse, met sur ses lèvres les humbles aveux de la parfaite contrition : « *Pour nous, c'est justice, nous recevons la peine que nos actes ont méritée.* » Ce larron repentant, en acceptant son supplice, le transforme en un acte réparateur. Voici qu'il s'élève plus haut encore, jusqu'à l'admiration pour Jésus. Continuant à parler à son compagnon, il n'hésite pas à ajouter ce témoignage, dans lequel perce déjà la foi : « *Lui, il n'a rien fait de mal.* »

La prière peut maintenant jaillir de son cœur : « *Jésus, souviens-toi de moi quand tu reviendras en ta royauté* », c'est-à-dire, comme le suggèrent la plupart des textes grecs[1], « quand tu paraîtras dans l'éclat de ta royauté messianique ». Loin de demander le miracle d'une soudaine descente de croix, ce qui pourrait n'assurer que le salut de sa vie terrestre, le larron pénitent demande la grâce de ne pas être oublié par celui dont il reconnaît la puissance dans un monde supérieur. Il confesse son espérance en la résurrection future. Et il se confie au Christ avec un amour que trahit la familiarité de l'appel : « *Jésus !* »

Et Jésus lui dit : « *En vérité, je te le dis : aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis.* » Ce que le bon larron dut entendre d'une promesse de béatitude immédiate. Il ne se trompait pas : « Car la vraie vie, dit saint Ambroise, est d'être avec le Christ. C'est pourquoi là où est le Christ, là est la vie, là est le royaume[2]. »

1. En lisant ἐν τῇ βασιλείᾳ (avec Tischendorf, Souter, von Soden Vogels) plutôt que εἰς τὴν βασιλείαν (avec Wescott et Hort). La *Vulgate* suppose cette seconde leçon.

2. Saint AMBROISE in h. l. : *Vita est enim esse cum Christo ; ideo ubi Christus, ibi vita, ibi regnum* (*P. L.*, XV, 1834). — Cf. S. THOMAS, *Summa theol.*, III[a] pars, q. LII, art. 4, ad 3.

Jésus meurt en croix, XXIII, 44-48
(MT., XXVII, 45-54 ; MC., XV, 33-39)

XXIII. [44] Et il était maintenant la sixième heure environ, lorsqu'il se fit des ténèbres sur toute la terre, jusqu'à la neuvième heure, [45] le soleil s'étant caché ; et le voile du Temple se fendit par le milieu.
[46] Et Jésus clama d'une voix forte : « Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Ce disant il expira. [47] A la vue de ce qui était arrivé, le centurion glorifiait Dieu, disant : « Vraiment cet homme était un juste. » [48] Et toutes les foules qui étaient venues à ce spectacle, considérant ce qui s'était passé, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

*
* *

Et il était maintenant environ la sixième heure, c'est-à-dire environ midi, quand se manifestèrent les phénomènes extraordinaires, dans lesquels les évangélistes sont unanimes à nous montrer des signes de l'action divine. *Il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure,* soit trois heures de l'après-midi. Ce ne fut pas une éclipse ordinaire de soleil, comme le faisait déjà observer Origène[1] ; lui-même l'attribuait à un amoncellement extraordinaire de nuées, assez épaisses pour intercepter les rayons solaires. L'obscurité, dans laquelle se trouvèrent soudain plongés les témoins de la mort de Jésus, les remplit tous de la crainte de la colère de Dieu[2]. Un autre phénomène, plus extraordinaire encore, devait provoquer dans les âmes religieuses

1. Cf. MC., XV, 33 et le commentaire du *Verbum salutis* in n. l.
2. Saint JÉROME in h. l.

un étonnement salutaire : *le voile du Temple se fendit par le milieu.* On s'est demandé quel voile l'évangéliste voulait désigner : celui qui était étendu entre le vestibule et le saint ou celui qui servait de séparation entre le saint et le saint des saints. Philologiquement, le terme employé par saint Luc peut s'appliquer à l'un ou à l'autre[1], mais le contexte évangélique laisse entendre qu'il s'agit du voile dont la signification religieuse était la plus frappante, donc, ce semble, de celui qui fermait l'accès du saint des saints. En se déchirant, ce voile paraissait découvrir, à travers les figures et les symboles du Temple, désormais dépouillé de mystère, les divines réalités de la Nouvelle Alliance.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles le Sauveur du monde consomme son sacrifice. *Criant d'une voix forte, Jésus dit : « Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. » Ce disant, il expira.* La suprême parole du Christ fait écho à celle qu'il avait prononcée au Temple à l'âge de douze ans[2]. A sa dernière heure, comme lors de sa première manifestation à Jérusalem, il est tout entier à son Père qui est dans les cieux. En lui remettant son esprit, il accepte la mort par l'acte du plus saint abandon.

Cette mort, par les circonstances extraordinaires qui l'environnent, comme par la résignation touchante de Jésus, émeut profondément les témoins immédiats, le centurion et la foule : seuls, les chefs juifs durent persévérer jusqu'au bout dans leur insensibilité. *A la vue de ce qui était arrivé, le centurion glorifiait Dieu, disant : « Vraiment cet homme était un juste. »* Il est vraisemblable, comme l'a observé saint Augustin[3], que notre évangéliste a préféré traduire la pensée du centurion que reproduire les termes dans lesquels elle s'exprimait. Les deux autres Synoptiques, en effet, la donnent sous cette forme : « Vraiment cet homme était fils de Dieu. »

1. STRACK-BILLERBECK, *Kommentar zum Neuen Testament aus Talmud und Midrash*, Tome I, Munich, 1922, p. 1044-1045.
2. Lc., II, 49.
3. Saint AUGUSTIN, *De consensu evangel.*, III, 20 (*P. L.*, 34, 1193).

Par quoi, ce païen reconnaissait à tout le moins, que Jésus, au lieu d'être un imposteur, était mort en innocent, après avoir agi selon la droiture et la vérité. Mais la pensée du centurion, éclairée, à cette heure de ténèbres extérieures, par la lumière intérieure d'une grâce que la prière du Christ avait rendue efficace, n'a-t-elle pas dépassé cette affirmation de l'innocence du crucifié et dans le supplice du juste souffrant entrevu quelque divin mystère, une immolation particulièrement puissante auprès de Dieu ? Les Pères se sont plu à le supposer et leur interprétation s'accorde bien aux desseins de la Rédemption[1].

Quant à la foule, qui curieuse, puis troublée, considérait ce qui se passait, elle commence à s'écouler, *en se frappant la poitrine :* ce signe de repentir donné en silence, exprimait mieux que des paroles, la profondeur de l'émotion populaire. Il prouvait aussi la sainteté de celui qui venait d'expirer sur la croix. Cette sainteté était reconnue à sa manière par la multitude : et les regrets que provoquait dans les âmes la grâce du Rédempteur, faisaient déjà pressentir les conversions prochaines.

Jésus est mis au tombeau, XXIII, 49-56

(MT., XXVII, 55-60 ; MC., XV, 41-46 ; JN., XIX 38-42)

XXIII. [49] Tous ses amis demeuraient à distance, ainsi que des femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée, considérant ce qui se passait. [50] Et un homme du nom de Joseph, qui était membre du Conseil, homme juste et bon, — [51] il n'avait pas donné son assentiment à la décision ni aux actes des autres ; originaire d'Arimathie, ville

1. Saint HILAIRE, saint AMBROISE, saint JÉROME. THÉOPHYLACTE saint BERNARD.

des Juifs, il attendait le règne de Dieu, — [52] voilà qu'il se rendit auprès de Pilate et demanda le corps de Jésus. [53] Et l'ayant descendu [de la croix], il l'enveloppa d'un linceul, et le déposa dans un tombeau taillé dans le roc où personne n'avait encore été mis. [54] C'était le jour de la Préparation, et le sabbat commençait. [55] Les femmes qui avaient accompagné Jésus depuis la Galilée, ayant suivi de près [Joseph], regardèrent bien le tombeau et comme le corps y avait été placé. [56] Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums. Et le jour du sabbat, elles demeurèrent en repos selon le précepte.

*
* *

Après avoir montré, autour de la croix, les ennemis de Jésus, notre évangéliste esquisse le tableau du petit groupe des disciples fidèles. *Tous ses amis demeuraient à distance :* non qu'ils fussent tous là ; car plusieurs, hélas ! semblent avoir eu la crainte de se montrer, mais tous ceux qui étaient présents, n'osaient s'approcher du Sauveur, intimidés qu'ils étaient par la présence des soldats de garde. Il y avait avec eux *des femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée.* Quelques-unes d'entre elles sont nommées par saint Matthieu et saint Marc : Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques le petit et de Joseph, la mère des fils de Zébédée, (Mt., XXVII, 56), la même que saint Marc (XV, 40) appelle Salomé, enfin la Mère de Jésus[1].

Par leur présence sur le Calvaire, à l'heure où la cause du Christ paraissait humainement désespérée, elles témoignaient toutes de cette fidélité dans l'amour, qui est l'honneur de la femme.

Or, tandis qu'elles regardaient ce qui se passait, — on se figure aisément avec quelle anxiété, — *voici*

1. Jn., XIX, 25.

qu'arrive un homme du nom de Joseph. Sa position sociale de *membre du Conseil,* son caractère d'*homme juste et bon,* qui n'avait pas participé à la décision ni aux actes des autres sanhédrites : tout contribuait à inspirer confiance en sa personne. Au surplus, ce n'était pas un étranger. Car bien qu'originaire d'Arimathie (actuellement le village de *Rentis* au nord-est de Lydda), il habitait depuis assez longtemps Jérusalem, pour y posséder un tombeau. *Ce juif attendait le royaume de Dieu :* il était disciple de Jésus[1], mais en secret, parce qu'il avait peur de ses compatriotes. Maintenant il a pris de l'audace. *Il s'est rendu auprès de Pilate et a demandé le corps de Jésus.*

Ayant obtenu droit à sa requête, Joseph arrivait sur le Calvaire, muni de tout ce qui était nécessaire pour la sépulture. Il procéda aussitôt à la descente de croix. Et quand aidé de Nicodème[2] et des amis de Jésus qui se trouvaient là, il eut descendu le corps sacré, *il l'enveloppa d'un linceul,* selon la coutume juive[3]. *Puis il le déposa dans un tombeau taillé dans le roc, où personne n'avait encore été mis.* Saint Luc, ainsi que saint Jean[4], note ce dernier trait, comme indice des égards, dont une tendresse respectueuse entourait la dépouille de Jésus.

En rendant ces derniers devoirs au divin supplicié, Joseph et ses amis durent se hâter. *Car c'était le jour de la Parascève,* c'est-à-dire de la Préparation au grand jour du sabbat, à celui, qui tombant dans la semaine pascale, se célébrait avec une particulière solennité. Ce *sabbat commençait à luire,* en ce sens que, au soir du vendredi, la ville s'illuminait de multiples lampes selon une coutume juive, que les païens avaient souvent remarquée et qui se perpétue encore de nos jours. « Depuis que les Juifs reviennent en foule à Jérusalem (1919) on peut dire que le sabbat brille le vendredi soir : tous, même ceux qui n'ont pas de foi religieuse, rivalisant de zèle pour ces illuminations[5]. » Les femmes

1. JN., XIX, 38. — 2. JN., XIX, 39. — 3. JN., XIX, 40. — 4 JN., XIX, 41. — 5. LAGRANGE, in h. l.

de Galilée, qui *avaient suivi* pieusement Joseph d'Arimathie portant au sépulcre le corps de Jésus, eurent soin de se rendre compte de tout. Elles regardèrent bien le sépulcre. Elles observèrent l'atrium, ou vestibule, avec sa porte basse ouvrant sur la salle funéraire ; elles virent *comment le corps avait été placé*, sur une banquette ou une auge en pierre, enveloppé du linceul et couvert d'aromates ; elles constatèrent qu'une grande pierre fut roulée devant l'entrée[1]. Tout cela était normal, mais fait d'une manière un peu expéditive. Il restait à embaumer le corps. La piété des saintes femmes y songe aussitôt. C'est pourquoi *s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums*, soit le soir même avant le coucher du soleil et le commencement du sabbat, soit le lendemain soir, une fois le sabbat terminé[2].

Pendant le jour du sabbat, elles demeurèrent en repos selon le précepte[3]. De même qu'au début de son Évangile saint Luc avait relevé la religieuse observance de la loi de Moïse, chez les parents du précurseur[4], puis chez la Mère de Jésus, elle-même[5], ainsi a-t-il soin de nous montrer maintenant encore la fidélité de ces filles d'Israël, prémices de la chrétienté.

Le tombeau vide, XXIV, 1-12.

(MT., XXVIII, 1-8; MC., XVI, 1-8 ; JN., XX, 1-13)

XXIV. [1] Le premier jour de la semaine, de grand matin, elles vinrent au tombeau, portant les aromates qu'elles avaient préparés. [2] Or elles virent que la pierre avait été roulée de devant le tombeau ; [3] et étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. [4] Et tandis qu'elles demeuraient perplexes, voici que deux hommes leur apparurent

1. MC., XV, 46. MT., XVII, 60. — 2. MC., XVI, 1 — 3. *Ex.*, XX, 8-10 XXI, 13 ; *Deut.*, V, 14. — 4. LC., I, 6. — 5. LC., II, 23, 39, 49.

en un vêtement éblouissant. [5] Elles, étant saisies de frayeur et baissant le visage vers la terre, ils leur dire nt : « Pourquoi cherchez-vous parmi les mort celui qui est vivant ? [6] Il n'est pas ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée [7] et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des hommes pécheurs, et qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour. » [8] Et elles se ressouvinrent des paroles de Jésus.

[9] Et s'en étant retournées du tombeau, elles annoncèrent tout cela aux Onze et à tous les autres. [10] C'étaient Marie de Magdala, et Jeanne, et Marie, [mère] de Jacques ; et les autres qui étaient avec elles, en disaient autant aux Apôtres. [11] Ceux-ci tinrent ces discours pour des rêveries, et ils ne croyaient pas ces femmes. [12] Pierre cependant partit et courut au tombeau ; et s'étant penché, il ne vit que les bandelettes ; et il s'en retourna, s'étonnant de ce qui était arrivé.

*
* *

Les pieuses femmes qui se rendent au sépulcre de grand matin, ne s'attendent pas à trouver un tombeau vide. Elles espèrent plutôt voir toutes choses dans l'état et à la place où elles les ont si attentivement observées, au soir de la Parascève. Pourvu qu'il se trouve quelqu'un pour rouler la pierre qui ferme le tombeau, elles comptent achever tranquillement l'embaumement du corps de Jésus. Elles viennent donc portant *des aromates, qu'elles avaient préparés*. Or à peine furent-elles en vue du monument funéraire qu'elles eurent une première surprise : *elles virent que la pierre avait été roulée de devant le tombeau*. Aussitôt et non sans émotion elles franchissent le seuil ; et voici pour elles une autre cause d'étonnement. *Car étant entrées, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus*. C'était un indice. Le

disciple bien-aimé en saisira toute la portée, quand, un peu plus tard, il pénètrera à son tour dans le monument[1]. Mais ce qui satisfait intellectuellement une âme apaisée, ne suffit pas à une âme inquiète[2]. Les saintes femmes *ne savaient que penser de ce fait*. Elles oubliaient, en leur trouble, les promesses de celui qu'elles avaient cependant suivi fidèlement à travers la Galilée. Elles n'arrivaient pas à reconnaître dans cette pierre qui avait été enlevée, un signe de la puissance de Dieu, de sa sagesse et de son amour. Elles restaient perplexes. Elles avaient besoin d'un secours. Elles le reçurent d'une apparition céleste. Voici qu'elles aperçoivent deux êtres mystérieux, hommes ou anges[3], dans une lumière si resplendissante que leurs yeux en sont éblouis. *Elles baissaient donc le visage vers la terre*. Et devinant la présence auprès d'elles de quelque agent surnaturel, *elles étaient saisies de frayeur*.

Les messagers de Dieu leur disent l'inutilité d'une enquête ultérieure. Le tombeau est vide. Jésus est ailleurs. *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?* Rien de moins raisonnable en effet. Car le Christ ressuscité des morts ne meurt plus, et la mort n'a plus d'empire sur lui[4]. S'il a disparu du sépulcre, c'est qu'il ne s'y trouvait plus à sa place. *Il n'est pas ici, mais il est ressuscité*. Et les envoyés célestes d'expliquer comment ce fait aurait dû être attendu par les enfants du royaume : « *Souvenez-vous de quelle manière il vous a parlé pendant qu'il était encore en Galilée, et qu'il disait : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié, et qu'il ressuscite le troisième jour.* » Ce rappel autorisé de paroles, qu'avaient accueillies jadis leurs âmes aimantes, ne pouvait manquer d'être efficace. Cependant il ne donne pas tout de suite la paix aux pieuses femmes. Il leur apporte du moins un réconfort. *Car alors, elles se ressouvinrent des paroles de Jésus*. Elles reconnurent dans ce qui venait d'arriver la réalisation de ce qu'avait

1. Jn., xx, 8. — 2. Saint Thomas, *Summa th.*, III p., q. lv, art. 5, ad 3. — 3. Lc., xxiv, 23. — 4. *Rom.*, vi, 8.

prédit le Seigneur. Elles crurent en lui. C'est pourquoi à peine *de retour du sépulcre, elles-mêmes* deviennent messagères de la grande nouvelle. Elles disent leur foi. Mais elles se heurtent à une incrédulité défiante. Les Apôtres *tinrent ces discours pour des rêveries et ne croyaient pas ces femmes*. Non qu'ils leur opposassent une fin de non-recevoir absolue. Mais ils n'arrivaient pas encore à comprendre. Une chose leur manquait : avoir constaté de leurs yeux ce que les femmes leur rapportaient.

Pierre voulut en avoir le cœur net. *Il courut au tombeau*, entra dans le vestibule, et *ayant avancé la tête* à travers la porte basse qui s'ouvrait sur la chambre funéraire, il vit que le corps n'était plus là et qu'il ne restait que les bandelettes dont on l'avait enveloppé. Puis il retourna à Jérusalem, *fort étonné de ce qui était arrivé*, et revenu auprès des autres disciples, il confirma par son témoignage les dires des premiers témoins de la résurrection.

Quand on compare ce récit avec celui des autres évangélistes, on est tout d'abord surpris de ses lacunes. Mais ce que saint Luc omet, il ne le nie point. Impossible même de prétendre qu'il l'ignore. Ne supposera-t-il pas tout à l'heure l'apparition de Jésus à Pierre[1], bien qu'il se soit abstenu de la signaler en racontant les événements du matin ? Il n'a rapporté aucune des apparitions de Jésus en Galilée et ne raconte que celles qui ont eu lieu dans le milieu hiérosolymitain. Mais cette prétérition n'est pas négation, et le dessein qui a ordonné la composition du troisième évangile, en donne la raison. « Voulant écrire l'histoire du salut apporté au monde par Jésus-Christ, dispensé après sa résurrection par les Apôtres, saint Luc a fait de Jérusalem, la cité sainte où se consomme le sacrifice libérateur, le point central de cette histoire. Dans l'évangile, le ministère public de Jésus se développe sous forme de marche ascendante vers Jérusalem : de Nazareth, la bonne nouvelle gagne progressivement Capharnaüm et les régions qui avoisinent le lac de Génésareth, puis

1. Lc., XXIV, 34.

la Samarie, la Pérée et la Judée, et enfin la vie du Christ culmine à Jérusalem dans les grands mystères de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension. Ayant ainsi conduit le Christ à Jérusalem pour y terminer sa carrière terrestre, saint Luc évite toute « digression », tout ce qui entraînerait son lecteur en dehors du milieu hiérosolymitain, afin de montrer l'histoire de l'Église en continuation de l'histoire évangélique, la seconde commençant dans cette même ville de Jérusalem où la première avait fini. L'omission des apparitions en Galilée s'explique donc, non par l'ignorance, mais par des motifs de composition littéraire, et l'on voit combien la critique radicale méconnaît la méthode de saint Luc, quand elle oppose comme irréductibles la tradition galiléenne (Matthieu et Marc), et la tradition hiérosolymitaine (Luc)[1]. »

L'apparition de Jésus aux disciples d'Emmaüs, XXIV, 13-35.

XXIV. [13] Et voici que, ce même jour, deux d'entre eux se rendaient à un bourg nommé Emmaüs, distant de Jérusalem de cent soixante stades. [14] Et ils devisaient entre eux de tout ce qui s'était passé. [15] Et comme ils conversaient et discutaient ensemble, Jésus lui aussi, s'étant approché, se mit à faire route avec eux ; [16] mais leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître. [17] Or il leur dit : « Quels sont donc ces propos que vous échangez entre vous, en marchant ? » Et ils s'arrêtèrent attristés. [18] Et l'un d'eux nommé Cléophas lui répondit : « Tu es donc le seul qui séjournant à Jérusalem n'ait pas appris ce qui s'y est passé ces jours-ci ? » [19] Et il leur dit : « Quoi donc ? » Ils lui dirent : « L'affaire de Jésus de Naza-

1. J. HUBY, *Saint Luc* (dans les *Etudes*, 5 janvier 1918, p. 31-32)

reth, qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles, devant Dieu et devant tout le peuple, [20] et comment nos grands-prêtres et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont fait crucifier. [21] Pour nous, nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël ; mais encore, en plus de tout cela, c'est aujourd'hui le troisième jour depuis que ces choses se sont passées. [22] Il y a aussi que quelques femmes de notre groupe nous ont fort étonnés ; étant allées de grand matin au tombeau, [23] et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire qu'elles avaient vu une apparition d'anges, qui le disent vivant. [24] Et quelques-uns de nos compagnons sont allés au tombeau, et ils ont trouvé les choses comme les femmes avaient dit, mais lui, ils ne l'ont pas vu. » [25] Alors Jésus leur dit : « O hommes sans intelligence et d'esprit lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! [26] Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât [ainsi] dans sa gloire ? » [27] Et commençant par Moïse, puis tous les prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait. [28] Et ils approchèrent du bourg où ils se rendaient, et lui feignit d'aller plus loin. [29] Mais ils le pressèrent avec instances, disant : « Reste avec nous, car le soir vient et déjà le jour est sur son déclin. » Et il entra pour rester avec eux.

[30] Or, quand il se fut mis à table avec eux, il prit du pain, rendit grâces, et l'ayant rompu, il le leur donnait. [31] Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent. Et lui, disparut de leur vue. [32] Et ils se dirent l'un à l'autre : « Notre cœur n'était-il pas brûlant au-dedans de nous, lorsqu'il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ? » [33] Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem et ils trouvèrent assemblés les Onze et leurs compagnons, [34] qui [leur] dirent : « Réellement, le

Seigneur est ressuscité, et il est apparu à Simon. »
35 Et eux de raconter ce qui leur était arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain.

*
* *

Le bourg d'Emmaüs, où se rendent les deux disciples, le jour même de la Résurrection du Christ, n'a pu être jusqu'à présent identifié avec une certitude telle qu'elle défie toute contestation. La tradition manuscrite n'est pas unanime dans l'indication de la distance qui séparait ce bourg de Jérusalem. Le plus grand nombre des témoins du texte, parmi les manuscrits grecs comme parmi les versions latines et syriaques, portent *soixante* stades. A cette masse imposante s'opposent six onciaux grecs, dont le *Sinaïticus*, qui est un des plus anciens, sinon le plus ancien de nos *codices* (IVe siècle), cinq minuscules, cinq des meilleurs manuscrits de la Vulgate, et les trois manuscrits de l'évangéliaire syriaque, dit palestinien[1]. Ces divergences ont naturellement compliqué le problème de l'identification topographique. Trois localités se disputent l'honneur d'avoir été ce lieu de rencontre du Christ et des deux disciples : *Qolonieh*, où Titus fonda une colonie de huit cents vétérans après la guerre de l'an 70, mais elle est à trente stades de Jérusalem (cinq kilomètres et demi environ), et elle n'a en sa faveur aucune tradition ; *el-Qoubeibéh*, qui est à environ 75 stades de Jérusalem, mais à qui fait défaut tout appui onomastique comme aussi toute indication traditionnelle ; enfin *Amouâs*, appelée Emmaüs par les Machabées et par Josèphe, désignée depuis le commencement du IIIe siècle après Jésus-Christ sous le nom de Nicopolis[2],

1. Pour plus de détails, voir le commentaire du R. P. LAGRANGE, p. 617 sqq., ou l'article du R. P. ABEL, *La distance de Jérusalem à Emmaüs*, dans la *Revue biblique*, 1er juillet 1925, p. 355-356.

2. Le changement se fit pendant la préfecture de Jules Africain, originaire d'Emmaüs, et par son entremise, aux environs de l'an 221 après Jésus-Christ.

et qui a pour elle l'ancienne tradition palestinienne. Après Origène vers 215, « la grande tradition de Terre Sainte, représentée, aux IVe et Ve siècles, par les Palestiniens Eusèbe de Césarée, Jérôme de Bethléem, Hésychius de Jérusalem et Sozomène de Gaza, n'a qu'une voix pour proclamer que l'Emmaüs évangélique n'est autre que l'Emmaüs-Nicopolis..., à l'extrémité de la grande plaine de Lydda, au pied des monts de Juda[1]. » C'est à cette même tradition palestinienne que la leçon « *cent-soixante stades* » se rattache : cette indication s'accorde avec les données extra-bibliques, d'après lesquelles « la distance officielle entre Jérusalem et Emmaüs, calculée sur la voie principale [qui passait près d'el-Djib et par les deux Bethoron] était chiffrée à vingt milles, soit (20 × 8) 160 stades[2] » (29 kil. 574). Les partisans de l'ancienne tradition palestinienne doivent supposer une erreur ou une correction de copiste dans le nombre de « *soixante stades* », que donnent le plus grand nombre des témoins. Mais ce ne serait pas, dans l'histoire de la critique textuelle, le premier exemple où la minorité aurait pour elle la leçon authentique, et nous avons la preuve certaine que des correcteurs ont plus d'une fois supprimé le *cent*[3] (en grec, un simple ρ'). Les tenants de l'Emmaüs-Nicopolis ont aussi à rendre compte de la course de près de soixante kilomètres, fournie en une seule journée, soit dix à douze heures de marche, à supposer qu'au retour comme à l'aller les disciples aient voyagé à pied et qu'ils n'aient pas emprunté la voie la plus directe de 144 stades (26 kil. et demi). Mais cette course, même à pied, n'est pas invraisemblable dans le cas de voyageurs, qui partis le matin pour Emmaüs, ne sont rentrés à Jérusalem que vers 8 ou 9 heures du soir : « c'est

1. D. Buzy, *Emmaüs et l'ancienne tradition locale*, dans les *Recherches de science religieuse*, 1914, p. 396-397.

2. R. P Abel, *art. cit.*, p. 354.

3. Témoin la scolie du ms. 194, où l'auteur proteste contre la suppression de *cent* et maintient qu'il « faut lire cent-soixante, car tel est le contenu des textes exacts et la confirmation qu'Origène apporte à la vérité. » Même remarque dans une scolie du ms. 34, sauf qu'il n'est pas fait mention d'Origène.

une prouesse que beaucoup ont réalisée de nos jours[1] ». Il est à noter que les anciens Palestiniens n'ont aperçu là aucune difficulté ; ce sont les étrangers à la Palestine qui ont été enclins à réduire les distances. Nos préférences vont donc à la leçon « *cent-soixante stades* », et par conséquent à la tradition d'Emmaüs-Nicopolis.

L'un des deux disciples est désigné sous le nom de *Cléophas*, forme abrégée du grec *Cleopatros*. Ce disciple serait-il l'époux de cette Marie, dite de Clopas, dont parle saint Jean[2], et qui fut au pied de la croix ? Nous n'avons aucune raison positive de le supposer, ni non plus de conjecturer, comme l'a fait Estius, que son compagnon pourrait bien être Jacques le mineur, cousin de Jésus, auquel, d'après saint Paul, le Christ ressuscité est apparu[3]. L'ordre suivi par l'Apôtre dans l'énumération des diverses apparitions exclut cette hypothèse.

Origène donnait au compagnon de Cléophas le nom de Simon et il entendait désigner par là Simon-Pierre. L'identification repose, non sur une tradition, mais sur une variante du texte qui, au ℣. 34, lisait λέγοντες au lieu de λέγοντας, mettant ainsi sur les lèvres des disciples d'Emmaüs la parole que l'autre leçon attribue aux Onze réunis au Cénacle : « *Le Seigneur est vraiment ressuscité et il est apparu à Simon* ». La variante suivie par Origène, et le renseignement qu'il en tire, doivent être abandonnés, car ils sont en désaccord avec tout le contexte : le ℣. 24, où il est parlé de ceux qui sont allés au sépulcre, — et Simon-Pierre était de ce nombre (℣. 12), — ne permet pas de faire du chef des Apôtres un des voyageurs d'Emmaüs. Un anonymat discret couvre donc la personne du deuxième disciple et toutes les tentatives pour lever le voile sont restées sans succès, tant il est vrai que les évangélistes sont moins soucieux de satisfaire notre curiosité que d'édifier notre foi.

Les deux disciples en route pour Emmaüs, avaient dû quitter Jérusalem dans la matinée. *Et il arriva,*

1. R. P. ABEL, *art. cit.*, p. 366.— 2. JN., XIX, 26.— 3. *I Cor.*, XV, 7.

pendant qu'ils devisaient et discutaient ensemble, que Jésus lui aussi s'étant approché se mit à faire route avec eux. Mais il n'est pas reconnu, Dieu faisant que *leurs yeux étaient empêchés de le reconnaître,* parce qu'en ces deux hommes, qui pensaient à tout, sauf à la résurrection de leur Maître, la tristesse et le découragement voilaient aussi les yeux du cœur[1]. Jésus se joint à la conversation des deux voyageurs et dès l'abord il intervient pour provoquer une confidence qui sera déjà une consolation. *Il leur dit : « Quels sont donc ces propos que vous échangez entre vous, en marchant[2] ? »* Ils s'arrêtent un instant sur le chemin, tellement ils sont surpris qu'on leur demande de quoi ils parlent, alors qu'un seul sujet de conversation leur paraît possible, après les événements des jours précédents ; puis, reprenant leur marche, ils manifestent sans détour leur étonnement qu'*un étranger de passage à Jérusalem* ait à leur poser cette question. Et ils lui racontent ce qu'ils ont vu, il y a trois jours : la fin tragique de Jésus de Nazareth, *qui fut un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et tout le peuple,* et que les princes des prêtres et les magistrats de la nation juive ont livré *pour être condamné à mort* par l'autorité compétente et ont ainsi *crucifié.* Ils ajoutent ce qu'ils ont entendu, ce matin même : à savoir des rumeurs incroyables, colportées par des femmes *d'entre nous,* c'est-à-dire par des femmes qui faisaient partie de la suite de Jésus, et d'après lesquelles le tombeau serait vide et des anges auraient dit que Jésus est vivant. Il est vrai que *quelques-uns de ceux qui étaient avec nous, sont allés au tombeau et ont trouvé des choses comme les femmes avaient dit,* — ce qui est une sorte de confirmation de leurs récits, — *mais lui, ils ne l'ont pas vu.* C'est cependant le troisième jour depuis sa mort. S'il était vivant, ne se serait-il pas déjà montré ? Puisque personne ne l'a vu lui-même, c'est donc qu'il n'y a plus d'espérance de le revoir.

1. Saint THOMAS, *Summa theol.*, III p., q. LV, art. 4.

2. La Vulgate ajoute : « *et pourquoi êtes-vous tristes ?* » Les éditions critiques s'accordent à abandonner cette leçon pour y préférer cette autre : « *Et ils s'arrêtèrent attristés.* »

Jésus ne paraît pas avoir interrompu les explications des deux disciples. Il a écouté et il s'est tu. Mais de son silence même sortait une sympathie condescendante qui préparait la révélation du Ressuscité.

Quand ses deux compagnons de route ont terminé leurs confidences, le mystérieux étranger prend la parole, sans dévoiler encore son identité. Ce qu'il faut à ces découragés, plus que des exhortations directes à l'espérance, c'est la lumière des enseignements qui réconfortent. « *Que vous êtes peu clairvoyants et d'esprit lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes !* » Le tort des disciples est de n'accepter qu'une partie des enseignements de l'Écriture, de s'attendre à un Messie qui *délivrerait Israël*, sans discerner de quelle délivrance il était question, d'oublier surtout que ce Messie devait être non seulement un triomphateur, mais un homme de souffrances, consentant à subir la mort pour racheter le monde. Alors Jésus leur découvre cette économie de la Rédemption : « *Ne fallait-il pas, leur dit-il, que le Christ souffrît ces choses et qu'il entrât ainsi dans la gloire ?* » Commentant les textes de l'Ancien Testament, *en commençant par Moïse* et en continuant *par les Prophètes, il leur expliqua dans toutes les Écritures ce qui le concernait.* Nous ignorons quels furent les textes expliqués par le Christ et appliqués à lui par sa personne. Mais nous savons que l'argument était de ceux qui devaient faire impression sur les Juifs[1]. Le Christ lui-même en avait au cours de sa vie terrestre inculqué la valeur. N'avait-il pas dit en montant à Jérusalem : « Voici que va s'accomplir tout ce qui a été écrit par les prophètes[2] ? » En fait les deux disciples sont touchés par le discours de l'étranger. C'est plus qu'une lumière froide qui brille devant eux ; c'est comme une flamme qui les pénètre. « *Notre cœur,* diront-ils bientôt, *n'était-il pas brûlant au-dedans de nous, lorsqu'il nous expliquait les Écritures ?* »

Et ils approchèrent du bourg où ils allaient, et lui feignit d'aller plus loin. Il voulait être invité : ayant

1. Jn., I, 45. — 2. Lc., XVIII, 31.

fait écouter la vérité, il allait faire pratiquer la charité[1]. Ainsi achèverait-il de préparer leurs âmes à sa révélation. « Eux, dit le pape saint Grégoire, qui en écoutant les préceptes divins, n'ont pas été illuminés, le sont en les accomplissant. Que celui donc qui veut pleinement comprendre ce qu'il a entendu, se hâte d'accomplir ce qu'il a compris[2]. »

L'insistance des disciples ne pouvait qu'être agréable à Jésus. « *Reste avec nous, lui dirent-ils, car le soir vient, et déjà le jour est sur son déclin.* » Ce qui n'indique pas nécessairement une heure tardive ; car dès la deuxième ou la troisième heure de l'après-midi et même à partir de midi, il n'était pas étrange pour des Orientaux de parler du déclin du jour[3]. Mais on conçoit qu'une invitation pressante utilise les moindres occasions, capables de la rendre plus acceptable. Aussi bien, les disciples obtiennent gain de cause. *Et Jésus entra.* Dès qu'il se fut mis à table avec eux, *il prit du pain, rendit grâces et l'ayant rompu, il le leur donna.* Quelle était la signification de ce geste ? S'agissait-il de la simple bénédiction en usage avant les repas, ou bien Jésus a-t-il réitéré le miracle de la Cène et leur a-t-il donné l'Eucharistie ? Commentateurs anciens et modernes sont partagés. Chez les Latins, saint Augustin et, après lui, Bède le Vénérable, chez les Grecs, Théophylacte, concluent à l'Eucharistie. Cette interprétation fut la plus commune parmi les exégètes du XVI^e siècle, qui y voyaient un argument pour la communion sous une seule espèce. Elle peut invoquer en sa faveur le terme « *fraction du pain* » (v. 35), qui paraît bien être dans les Actes[4] l'expression consacrée pour désigner la célébration de l'Eucharistie. Cependant l'indice reste insuffisant pour dirimer le débat : il est impossible de prouver que ladite expression ait ici le même sens technique que

1. Saint GRÉGOIRE LE GRAND, *Hom.* XXIII, in Ev. (*P.L.*, 76, 1182).
2. *Ibid.* (*P.L.* 76, 1183)
3. Cf. *Juges*, XIX, 9 : la réflexion du beau-père du lévite : « Voici que le jour incline vers le soir », précède de trois ou quatre heures le coucher du soleil.
4. *Act.*, II, 42, XX, 7.

dans les Actes, et Jésus a pu avoir pendant sa vie sa manière à lui de bénir le pain et de le distribuer à ses disciples, manière qui l'aura fait reconnaître. De plus il n'est pas fait mention de la bénédiction de la coupe. Aussi, en l'absence d'indications plus explicites, d'éminents théologiens, comme saint Bonaventure et Suarez, et de nombreux commentateurs renoncent-ils à voir dans le repas d'Emmaüs un renouvellement de la Cène du Seigneur.

Leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent, à cette fraction du pain, et non pas après, ni pendant la manducation, comme le supposent les exégètes qui voient ici l'Eucharistie. Mais à peine les disciples ont-ils reconnu le Sauveur, qu'ils ne le voient plus. Car *il disparut de devant eux*, leur révélant ainsi la nature du corps glorieux qu'il possédait maintenant et dont les conditions d'existence n'étaient plus celles de la vie terrestre des autres hommes.

L'effet produit par cette apparition est aussi soudain que profond. Les disciples sont intérieurement transformés. Ils retrouvent l'espérance. Ils reprennent le chemin de Jérusalem. Ils se hâtent. La nuit est tombée[1], quand ils arrivent à la Ville sainte et pénètrent dans la maison où ils trouvent les Apôtres réunis, en compagnie d'autres disciples Ils racontent *ce qui leur est arrivé en chemin, et comment ils ont reconnu Jésus à la fraction du pain* Mais déjà un cri les a accueillis : « *Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il est apparu à Simon.* » On a prétendu trouver là une contradiction entre saint Marc et saint Luc. D'après l'un, les Apôtres se montreraient tout d'abord incrédules, d'après l'autre, ils manifesteraient leur certitude du fait de la Résurrection. Mais une lecture attentive des deux récits suffit pour dissiper l'apparente antinomie[2]. Les Onze n'étaient pas seuls ; ils étaient entourés d'autres disciples ; dans cette assemblée, tous n'étaient pas de même sentiment. Non seulement les sceptiques, mais

1. JN., XX, 19.
2. Saint AUGUSTIN, *De consensu evang.*, l. III, c. XXV, n° 73.

ceux-là même qui croyaient déjà le Christ ressuscité, ont pu se montrer incrédules au récit des deux voyageurs. Leur foi restait précaire, secouée de doutes, obnubilée par une multitude d'objections que leurs âmes troublées ne parvenaient pas à résoudre. Elle avait besoin d'une autre garantie que celle de ces témoignages venus du dehors. Elle appelait l'évidence d'une constatation personnelle. Jésus va la lui fournir.

Apparition de Jésus aux Apôtres et aux disciples, le soir de sa résurrection, XXIV, 36-43. (JN., XX, 19-23)

XXIV. [36] Tandis qu'ils parlaient de la sorte, lui-même fut au milieu d'eux et il leur dit : « La paix soit avec vous ! » [37] Stupéfaits et saisis de crainte, ils crurent voir un esprit. [38] Et il leur dit : « Pourquoi ce trouble ? et pourquoi ces pensées incertaines qui s'élèvent dans vos cœurs ? [39] Voyez mes mains et mes pieds, c'est bien moi ; touchez-moi et constatez : un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai. » [40] Et en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds. [41] Comme dans leur joie ils ne croyaient point encore et qu'ils étaient dans l'étonnement, il leur dit : « Avez-vous ici quelque chose à manger ? » [42] Ils lui présentèrent du poisson grillé. [43] Il en prit et le mangea devant eux.

*
* *

Lui-même se montra au milieu d'eux. Il le fit sans être entré par les portes, car elles étaient fermées[1]. Rien n'avait annoncé son arrivée ; aucun signe de sa

1. JN., XX, 19.

présence, sinon sa présence même[1]. C'était plus qu'il n'en fallait pour troubler des hommes déjà très émus. *Et il leur dit :* « *La paix soit avec vous* » *:* ce souhait, Jésus le confirme en consentant à une sorte de démonstration de son identité. Comme les Apôtres croient voir un fantôme, il fait appel à leurs yeux : « *Voyez mes mains et mes pieds, c'est bien moi* » ; à leurs mains : « *Touchez-moi* » ; à leur bon sens : « *Un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.* » Un geste souligne cette invite : *en disant cela, il leur montra ses mains et ses pieds,* avec les traces laissées par les clous. Il les convainc de la réalité de sa présence, mais du coup leur fait entrevoir le mystère de sa vie nouvelle, désormais soustraite aux conditions communes qu'il avait jusqu'alors acceptées. Est-ce possible ? tel est le cri naturel de l'âme humaine devant les bonheurs qui la dépassent. Les Apôtres sont comme débordés par cette divine nouveauté et *dans leur joie ils ne peuvent arriver à croire* ce qu'ils voient et touchent. Alors il leur dit : « *Avez-vous quelque chose à manger ?* » *Ils lui présentèrent du poisson grillé*[2]. *Il en prit et le mangea devant eux.* Ressuscité, le Christ ne saurait manger par besoin ; pourquoi ne pourrait-il pas manger par condescendance ? Si le fait d'avoir mangé devant ses Apôtres n'établit pas scientifiquement, — par expérience physiologique, — la réalité du corps du Christ glorieux, il l'établit du moins en signes populaires et en langage de sens commun. Fussions-nous incapables d'expliquer comment Jésus put manger, nous pouvons néanmoins conclure qu'en mangeant il donna un signe de sa réalité corporelle, de même qu'en montrant ses mains et ses pieds percés, il donna un signe de son identité[3].

La pensée chrétienne fut si vivement frappée par

1. MALDONAT, in h. l.

2. La *Vulgate* ajoute : *et un rayon de miel.* Ces mots manquent dans les meilleurs mss. onciaux, comme aussi au ℣. 44 : *prenant les restes, il les leur donna.*

3. MALDONAT : « *Populariter et convenienter naturae locutus est* » (in h. l.).

l'évidence de ce signe, qu'au second siècle, saint Ignace d'Antioche opposera aux docètes ce fait, que les Apôtres ont touché de leurs mains le Christ ressuscité[1].

Les derniers enseignements de Jésus. Son ascension, XIV, 44-53

XIV. [44] Or il leur dit : « C'est bien là ce que je vous ai annoncé lorsque j'étais encore parmi vous, [en vous disant] : il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, et dans les Prophètes et dans les Psaumes. » [45] Alors il leur ouvrit l'intelligence afin qu'ils comprissent les Écritures. [46] Et il leur dit : « Vous le voyez, il est écrit que le Christ devait souffrir et ressusciter des morts le troisième jour, [47] et qu'en son nom on prêchera le repentir, en vue du pardon des péchés, à toutes les nations, en commençant par Jéruslaem. [48] Vous en êtes les témoins. [49] Et je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Vous donc, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez, d'en haut, investis de force. »

[50] Et il les emmena jusque vers Béthanie, et ayant levé les mains, il les bénit, [51] et tandis qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il était enlevé au ciel. [52] Et eux, s'étant prosternés devant lui, retournèrent à Jérusalem, avec une grande joie. [53] Et ils étaient constamment dans le Temple, bénissant Dieu.

*
* *

Les dernières manifestations du Christ ressuscité sont présentées par saint Luc en un raccourci tel que si nous n'avions que cette page évangélique, nous

1. Saint IGNACE D'ANTIOCHE, *ad Smyrn.*, c. II, 4.

serions tentés de les placer au soir même de la Résurrection. Mais le même auteur nous informe expressément dans les Actes des Apôtres que quarante jours s'écoulèrent entre la résurrection et l'ascension de Jésus[1]. Nous pouvons donc considérer les instructions ici rapportées comme un résumé d'enseignements donnés au cours de ces quarante jours.

Après avoir convaincu les siens de la réalité de sa présence, le Sauveur les éclaire sur le sens des Écritures. Il leur montre que les événements, dont ils sont les témoins n'arrivent pas par hasard, mais qu'ils sont ordonnés par une providence. *Cela*, c'est-à-dire la vie souffrante, puis glorieuse du Christ, *c'est ce que je vous ai annoncé quand j'étais au milieu de vous*. Les prophéties s'accomplissent : celles d'hier et celles de toujours. La suite de la religion se découvre. Et dans le moment présent, c'est un passé plusieurs fois séculaire qui revit. Car en vous prédisant ces choses, je vous disais *que devait être accompli tout ce qui avait été écrit de moi dans la Loi de Moïse et dans les Prophètes et dans les Psaumes*, c'est-à-dire dans toute cette Écriture inspirée, dont Israël garde le dépôt. Une telle parole avait l'autorité d'un argument. Jésus y ajouta l'efficacité d'une grâce. Car alors *il leur ouvrit l'intelligence, afin qu'ils comprissent les Ecritures*. A ces intelligences intérieurement illuminées[2] il montre, prédites dans les Livres saints, non seulement son histoire terrestre, sa Passion et sa Résurrection, mais encore les destinées de son œuvre : l'Évangile sera prêché à *toutes les nations* afin qu'elles *se convertissent, en vue d'obtenir le pardon de leurs péchés*, et le point de départ de cette expansion victorieuse sera *Jérusalem*.

Devant une pareille tâche, il faut que les Apôtres aient la conscience de leur devoir et de leur force. Leur devoir est de rendre témoignage à la vérité. *Vous êtes les témoins de ces faits*. Quant à leur force, elle réside en la vertu de l'Esprit-Saint[3] dont le Christ leur renou-

1. *Act.*, I, 3. — 2. Comparer *Act.*, XVI, 14 : « Le Seigneur ouvrit le cœur [de Lydia] pour qu'elle fût attentive à ce que disait Paul. » — 3. *Act.*, I, 3.

velle la promesse : *Voici que je vous envoie ce qui a été promis par mon Père.* Qu'ils en attendent la venue prochaine, en demeurant à Jérusalem.

Après ces instructions, sans que l'évangéliste indique que ce fut le même jour, le Christ monta au ciel. Saint Luc fera, au début du livre des Actes, le récit de l'ascension. Il se contente ici d'en rappeler le fait, ainsi que la bénédiction suprême qui l'accompagna. Lorsque Jésus eut emmené ses disciples jusque vers Béthanie, *ayant levé les mains, il les bénit, et tandis qu'il les bénissait, il se sépara d'eux et il était enlevé au ciel.*

Un dernier geste d'amour couronnait l'existence terrestre du Sauveur du monde.

Après avoir suivi des yeux leur Maître qui s'éloignait, les disciples *se prosternèrent* contre terre en signe d'adoration. Puis, dociles aux dernières recommandations du Christ ressuscité, ils *retournèrent à Jérusalem.* Ce n'était point dans la tristesse du départ, c'était plutôt dans la joie des promesses. Ces hommes avaient des certitudes. Ils se sentaient animés d'une foi, capable de toutes les conquêtes. *Et ils étaient constamment dans le Temple, bénissant Dieu.* Comme il avait commencé dans l'éclat des cantiques, c'est sur un chant de triomphe que se clôt l'Évangile. *In hymnis et canticis.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

PRINCIPAUA SUJETS

A

Abilène, 55.
Abraham, 25.
Agonie de Jésus, 390.
Ain-Karim, 18.
Alliance nouvelle, 136, 380.
Ame, 22.
Amis de l'Époux, 100.
Amouas, 431.
Amour de Dieu, voir charité.
Anges de l'Incarnation, 9, 36.
Anne la Prophétesse, 40, 43.
Annonciation à Marie, 11.
Apocalypse synoptique, 363-371.
Apostolat, 90, 97, 108, 109.
Apparitions, caractère du récit qu'en fait saint Luc, 428.
Authenticité du troisième évangile, VII, 381, 394.
Avarice, 238.
Azymes, fête des..., 373.

B

Baptême de pénitence, 51, 57, 59, 349 ; — de sang, 251 ; — dans l'Esprit et le feu, 58, 61.
Barabbas, 410.
Béatitudes évangéliques, 114.

Béelzéboul, prince des démons, 217.
Bénédictions, 10, 12, 19, 26, 41, 442.
Béthanie, 342, 441.
Bethléem, 34-38.
Bethphagé, 342.
Bethsaïde, 195.
Blasphème contre le Saint-Esprit, 236.

C

Caïphe, 55, 402.
Calvaire, sacrifice du..., 282.
Capharnaüm, centre de la prédication galiléenne 82.
Cène, 381.
Centurion de Capharnaüm, 128..., du Calvaire, 421.
Charité, loi fondamentale de l'évangile, 119-121.
Chorozaïn, 195.
Chronologie de la vie de Jésus, 53 ; — des voyages à Jérusalem, 186.
Civilisation chrétienne, V, XII, 118.
Cléophas, 433.
Communisme, serait-il autorisé par l'évangile ? XII, 243.
Confession de saint Pierre, 171.
Conseils évangéliques, 328.
Coupe de la Pâque, 379..., de l'Eucharistie, 380 ;... de l'agonie, 391.
Crèche de Jésus, XVI, 35.
Critique textuelle. Notes de..., 20, 44, 49, 60, 77, 198. 382, 394, 415.
Croix, ceux qui la portent avec Jésus-Christ, 276, 278.

D

David, comment Jésus est fils et Seigneur de..., 359.
Démoniaques, 157, 179.
Démons, leur puissance mise en échec par l'évangile, 83, 197.
Désert, lieu de prière, 68.
Détachement, 244, 297, 326.
Dieu le Père, 40, 60, 209, 414.
Drachme, 283.

E

Ecoles des scribes, 90.
El-Bireh, 47.
Elie, 79.
Elisabeth, 7.
El-Qoubeiléh, 431.
Emmaüs, la question d'..., 431.
Enfance, évangile de l'..., 1-49 ; — modèle de simplicité chrétienne, 325 ; esprit d'..., 326.
Eschatologie, 363.
Esotérisme, y en a-t-il dans l'évangile ? 152.
Esprit-Saint, son action dans le troisième évangile, XIV, — sur Jean-Baptiste, 8 ; — sur Marie, 14 ; sur Zacharie, 30 ; sur le vieillard Siméon, 40 ; sur Jésus, 58, 59, 61, 66, 73, 76.
Eucharistie, 380-382.

F

Faîte de l'angle, 353.
Femmes, leur place dans le troisième évangile, XII ; à la suite de Jésus, 144 ; sur le chemin du Calvaire, 411 ; près de la croix, 426 ; au tombeau du ressuscité, 426.
Filets de pêche, 83, 89.
Foi, puissance de la..., 308 ; des miracles, 309.
Formalisme et esprit de l'évangile, 96.
Funérailles, 130.

G

Galilée, 73.
Généalogie de Jésus, 62.
Gérasséniens, 158.
Gethsémani, 390.

H

Habacuc, 16.
Hérode Antipas, 55, 406.
Humilité, 310.
Hypocrisie des pharisiens, 230.

I

Icônes, ce qu'elles doivent à saint Luc, XI.
Immortalité de l'âme, 358.
Impôt dû à César, 354.
Incarnation, 24.
Israël, sera-t-il exclu du royaume ? 267, 290, 369.

J

Jaïre, 162.
Jérusalem, sa physionomie pendant les fêtes pascales, 46.
Jésus-Christ, son nom, 13 ; sa nativité, 30 ; sa circoncision, 40 ; sa généalogie, 62 ; son baptême, 60 ; en route vers Jérusalem, 185, 264, 312 ; son exode, 178, 337, 340 ; Seigneur, 31, 342, 359 ; Sauveur, 36, 335 ; Messie, 75, 83, 342 ; Fils de l'homme, 172, 235, 371, 402 ; Fils de Dieu, 15, 60, 170, 196, 352, 403 ; Saint Luc, scribe de la mansuétude de..., XV.
Jeûne, question sur le..., 97.
Jonas, le signe de..., 222.
Joseph, père adoptif de Jésus, 64.
Jourdain, 56.
Judas Iscariote, sa vocation, 109 ; son crime, 374.
Jugement de Dieu, 232, 255.

K

Khan, ou hôtellerie, 35, 203, 205.

L

Larrons en croix avec Jésus, 418.
Lepte, 255.
Lévi, vocation de..., 97.
Loi antique, 102, nouvelle, 174.
Luc (saint), sa physionomie morale, VI-IX ; ses relations avec saint Paul, IX-XIII ; est-il le patron de la peinture chrétienne ? XI.
Lumière du Christ, 224.
Lysanias, 55.

STUDIO ADDICTUS

M

Magnificat, son attribution à la sainte Vierge, 20.
Mammon, 294.
Mariage, indissolubilité du..., 295.
Marie, le problème des trois..., 144-146.
Marie, mère de Jésus, 11, 17, 30, 39, 44, 153 ; ce que saint Luc nous dit de ses sentiments, 21, 37, 43, 49.
Marthe et Marie, 205.
Messie, voir Jésus-Christ.
Miracles, RAPPORTÉS PAR SAINT LUC EN COMMUN AVEC LES TROIS AUTRES ÉVANGÉLISTES : la multiplication des pains, 168 ; — AVEC LES DEUX AUTRES SYNOPTIQUES : la guérison de la belle-mère de Simon, 84, du lépreux, 91, du paralytique de Capharnaüm, 95, de l'homme à la main desséchée, 106 ; la tempête apaisée, 155 ; la guérison du démoniaque gérasénien, 159, de l'hémorroïsse, 162, la résurrection de la fille de Jaïre, 163, la guérison d'un enfant possédé, 181, de l'aveugle de Jéricho, 331 ; — AVEC SAINT MATTHIEU SEULEMENT : la guérison du serviteur du centurion, 128 ; celle d'un muet, 217 ; — AVEC SAINT MARC SEULEMENT : la guérison du possédé de Capharnaüm, 83 ; — EXCLUSIVEMENT : la pêche miraculeuse, 86 ; la résurrection du fils de la veuve de Naïm, 130 ; la guérison d'une femme courbée, 258 ; d'un hydropique, 270 ; des dix lépreux, 312 ; de Malchus, 396.
Muratori, Canon de..., VII.
Mystère de Jésus, 197.

N

Naaman, le syrien, 76.
Naïm, 130.
Nathanaël, 110.
Nazareth, 11, 74.
Neuf et vieux, 101.
Nisan, 46, 374.
Noce, jeu des enfants à la..., 137.
Nuée, symbolisme de la..., 179.

O

Ombre divine, 15.
Onction, 41, 76, 77.
Oraison dominicale, 209-213.

P

Pain quotidien, 211 ; fraction du pain, 436.
Pâque juive et pâque chrétienne, 375.
Paraboles du semeur, 147 ; de la lampe, 152 ; du bon Samaritain, 200 ; de l'ami importun, 214 ; du serviteur vigilant, 245 ; de l'intendant, 247 ; du figuier stérile, 257 ; du grain de sénevé, 261 ; du levain, 262 ; du grand festin, 270 ; de la brebis égarée, 280 ; de la drachme perdue, 283 ; de l'enfant prodigue, 284 ; de l'intendant infidèle, 290 ; du mauvais riche et du pauvre Lazare, 298 ; des serviteurs inutiles, 309 ; du juge et de la veuve, 320 ; du publicain et du pharisien, 322 ; des mines, 335 ; des vignerons homicides, 350.
Pardon des offenses, 307.
Parents de Jésus, selon la chair et selon l'esprit, 153.
Paroles de Dieu, 3, 56, 159, 208, 225.
Passion, prédite, 177, 330, 380, racontée, 390-422.
Pauvreté d'après l'évangile, 245 ; au point de vue social, 243.
Pédagogie divine, 110-111.
Pénitence, 56.
Perfection chrétienne, 189.
Pilate, 54, 255, 404, 408.
Politique chrétienne, 355.
Préceptes, 125.
Prière, comment le troisième évangile est spécialement celui de la..., 172 ; — de Jésus, 60, 93, 168, 171, 209, 390 ; efficacité de la..., 214, 321 ; la prière doit être humble, 323, continuelle, 365 ; son objet, 209-213.
Prochain, 204-205.
Prophéties messianiques, 78.
Protévangile de Jacques, 38.
Proverbes, 78, 101, 124.

Prudence, 121 ; — des fils du royaume, 294.
Publicains, 58.
Puissance du nom de Jésus, 182.

Q

Qolonieh, 431.
Quirinius, recensement de..., 31.

R

Rabbinisme, 46.
Renoncement, Loi évangélique du..., 174.
Révélation divine, 13.
Richesses, leur danger, 238, 326 ; leur utilisation salutaire 3 4.
Royaume de Dieu, son mystère, 151 ; ses élus, 280-290 ; sa venue, 314 ; son expansion à travers le monde, 440.

S

Sabbat, interprétation pharisaïque du.... 272 ; autorité de Jésus sur le..., 103, 105, 270.
Sacrifice de la Messe, 380.
Sagesse de Dieu justifiée par ses enfants, 137.
Saintes Femmes, voir Femmes.
Sainteté de Jésus, 15.
Salut, 56, 232.
Satan, 388.
Scandale donné aux petits, 305.
Science, clef de la..., 231.
Signes des temps, 250.
Style oral rythmique, 21.
Syncrétisme incompatible avec l'évangile, 101.

T

Tell-Houm, 82.
Temple, 7, 10, 41, 48, 72, 346, 363, 371, 440.
Tentation de Jésus, 67-72.
Théophanies, au Jourdain, 60 ; sur le Thabor, 176.
Théophile, 4.

Tombeau de Jésus, 422-428.
Transfiguration, 176.
Trinité, la Sainte..., 61.

U

Universalisme de l'évangile, 42, 50.

V

Vigilance de l'âme fidèle, 245, 365.
Visitation, 17.
Voie du Seigneur, 56.

Zacharie, 7, 14, 26.
Zachée, 333.
Zébédée, vocation des fils de..., 89.
Zèle, 123.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS V

INTRODUCTION

I. — L'auteur du troisième Évangile VII

II. — Quelques caractéristiques du troisième Évangile XII

Division du troisième Évangile 1

PROLOGUE (I, 1-4) 2

PREMIÈRE PARTIE

LES RÉCITS DE L'ENFANCE, (I, 5-II, 52)

I. 5-25. L'ange Gabriel annonce à Zacharie la naissance du Précurseur 5

26-38. L'Annonciation 11

39-56. La Visitation 17

57-80. Naissance et Circoncision de Jean-Baptiste : le Cantique de Zacharie... 25

II. 1-20. La Nativité de Jésus à Bethléem .. 30

21-38. Jésus, ayant été circoncis, est présenté au Temple 39

39-52. Jésus au temple parmi les docteurs ; la vie à Nazareth 44

DEUXIÈME PARTIE

LA PRÉPARATION DU MINISTÈRE DE JÉSUS (III, 1-IV, 13)

III. 1-20. La Prédication de saint Jean-Baptiste 51

21-22. Le Baptême de Jésus 59

23-38. Généalogie de Jésus, Fils de Dieu... 62

IV. 1-13. Jésus au désert 66

TROISIÈME PARTIE

LE MINISTÈRE DE JÉSUS EN GALILÉE (IV, 14-IX, 50)

A. — *Les débuts jusqu'au choix des Apôtres* (IV, 14-VI, 11)

IV. 14-15. Jésus inaugure sa prédication..... 73
16-30. La visite de Jésus à Nazareth..... 74
31-34. Un sabbat à Capharnaüm : Jésus prêche à la Synagogue, guérit un démoniaque, la belle-mère de Simon et d'autres malades. Le lendemain, il se retire en un lieu désert..... 81
V. 1-11. Pêche miraculeuse, appel de Simon et des fils de Zébédée..... 86
12-16. Guérison d'un lépreux..... 91
17-26. Le paralytique guéri et pardonné... 93
27-39. Vocation de Lévi. Question sur le jeûne 97
VI. 1-5. Les épis arrachés le jour du sabbat... 103
6-11. L'homme à la main desséchée et le sabbat..... 105

B. — *De l'élection des Douze à leur première mission* (VI, 12-VIII, 56)

VI. 12-16. Élection des Douze 108
17-19. Les foules autour de Jésus..... 111
20-26. Béatitudes et malédictions..... 114
27-38. Charité et miséricorde envers les ennemis..... 119
39-45. Les conditions du zèle..... 123
46-49. Nécessité de la pratique des préceptes 125
VII. 1-10. Guérison du serviteur du centurion de Capharnaüm 127
11-17. Résurrection du fils de la veuve de Naïm 129
18-35. Le témoignage de Jean-Baptiste et le témoignage rendu par Jésus à son précurseur 132
36-50. Jésus et la pécheresse repentante.... 138

VIII. 1-3. Les saintes femmes à la suite de Jésus 144
4-15. Parabole du semeur et son explication 147
16-18. Parabole de la lampe..... 152
19-21. Parents de Jésus selon la chair et ses parents selon l'esprit..... 153
22-25. La tempête apaisée..... 155
26-39. Le démoniaque gérasénien..... 157
40-56. L'hémorroïsse et la fille de Jaïre..... 161

C. — *De la mission des Apôtres jusqu'à la montée vers Jérusalem* (IX, 1-50)

IX. 1-10a. Mission des apôtres et inquiétude d'Hérode..... 165
10b-17. Multiplication des pains..... 168
18-22. Confession de Pierre et première prédiction de la Passion..... 171
23-27. La loi du renoncement évangélique.. 174
28-36. La Transfiguration 176
37-45. Guérison d'un enfant possédé..... 179
46-50. Question de la primauté et usage du nom de Jésus..... 182

QUATRIÈME PARTIE

LA MONTÉE DE JÉSUS VERS JÉRUSALEM (IX, 51-XIX, 27)

A — *A travers la Samarie, Jésus s'avance vers Jérusalem* (IX, 51-XIII, 21)

IX. 51. Le départ pour Jérusalem..... 185
52-56. Des Samaritains refusent d'accueillir Jésus..... 188
57-62. Trois cas de vocations et les exigences de Jésus..... 189

X. 1-16. Mission des soixante-douze disciples.. 192
17-24. Retour des soixante-douze. Révélation du Père et du Fils..... 196
25-37. Parabole du bon Samaritain..... 200
38-42. Marthe et Marie..... 205

XI. 1-4. L'Oraison dominicale 209
5-13. Parabole de l'ami importun ; efficacité de la prière 214
14-28. Comment le royaume de Dieu s'oppose au prince des démons 217
29-32. Le signe de Jonas 222
33-36. La lumière du Christ et la lumière de l'âme 224
37-54. Jésus condamne les pharisiens et les docteurs de la Loi 227

XII. Discours de Jésus sur le salut (XII, 1-59) ... 232
1-12. Divers avis aux disciples sur le levain des Pharisiens, le courage à confesser le Fils de l'homme, le péché contre le Saint-Esprit, l'assistance du Saint-Esprit dans la persécution 233
13-21. L'attachement aux biens de la terre et la vie de l'âme 237
22-34. Il faut s'abandonner à la Providence pour le temporel et chercher le royaume de Dieu 239
35-40. Parabole des serviteurs vigilants ... 245
41-48. Parabole de l'intendant 247
49-59. Le feu et la guerre apportés par Jésus. Les signes des temps 250

XIII. 1-5. A propos de Galiléens massacrés sur l'ordre de Pilate, Jésus exhorte à la pénitence 255
6-9 Parabole du figuier stérile 257
10-17. Un jour du sabbat, Jésus guérit une femme courbée 258
18-19. Parabole du grain de sénevé 261
20-21. Parabole du levain 262

B. — *Jésus s'avance de nouveau vers Jerusalem* (XIII, 22-XVII, 10)

XIII. 22. En route vers Jérusalem 264
23-30. Juifs réprouvés. Gentils sauvés 265

31-35. Ruses d'Hérode et apostrophe à Jérusalem 267
XIV. 1-24. Jésus dînant chez un pharisien, guérit un hydropique, le jour du sabbat, et enseigne les devoirs des invités au royaume de Dieu. Parabole du grand festin 270
25-35. Les élus du royaume de Dieu : ceux qui portent leur croix à la suite de Jésus 276
XV. 1-7. Les élus du royaume : les pécheurs repentants. Parabole de la brebis égarée 280
8-10. Parabole de la drachme perdue 283
11-32. Parabole de l'enfant prodigue 284
XVI. 1-13. Parabole de l'intendant infidèle 290
14-18. Reproches aux pharisiens. Le vrai sens de la Loi. L'indissolubilité du mariage 295
19-31. Parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare 298
XVII. 1-3a. Contre le scandale donné aux petits .. 305
3b-4. Correction fraternelle et pardon des offenses 306
5-6. La puissance de la foi 308
7-10. Les serviteurs inutiles 309

C. — *Jésus s'avance pour la dernière fois vers Jérusalem* (XVII, 11-XIX, 27)

XVII. 11-19. Les dix lépreux 312
20-21. La venue du règne de Dieu 314
22-37. Le second avènement du Fils de l'homme 316
XVIII. 1-8. Parabole du juge et de la veuve 320
9-14. Le pharisien et le publicain 322
15-17. Jésus accueille les petits enfants 324
18-30. Le danger des richesses 326
31-34. Nouvelle annonce de la passion 330

35-43. L'aveugle de Jéricho..... 331
XIX. 1-10. Le publicain Zachée..... 333
11-27. Parabole des mines..... 335

CINQUIÈME PARTIE

LE MINISTÈRE DE JÉSUS A JÉRUSALEM (XIX, 28-XXI, 38)

XIX. 28-40. Le cortège triomphal pour l'entrée à Jérusalem..... 341
41-44. Jésus pleure sur Jérusalem..... 344
45-48. Jésus chasse les vendeurs du Temple et y enseigne le peuple..... 346
XX. 1-8. La question des prêtres sur l'autorité de Jésus..... 348
9-19. Parabole des vignerons homicides.... 350
20-26. L'impôt dû à César..... 354
27-40. Les sadducéens et la résurrection... 356
41-44. Le Messie, fils et Seigneur de David 359
45-47. Jésus flétrit les vices des scribes et
XXI. 1-4. loue la charité de la veuve..... 361
5-36. La ruine de Jérusalem et le second avènement..... 363
37-38. Les derniers enseignements de Jésus 371

SIXIÈME PARTIE

LA PASSION ET LA RÉSURRECTION DE JÉSUS (XXII-XXIV).

XXII. 1-6. Le complot du Sanhédrin et la trahison de Judas..... 373
7-20. L'institution de l'Eucharistie..... 375
21-30. Annonce de la trahison de Judas. Dispute des apôtres sur la primauté.. 384
31-38. Prédiction du reniement de Pierre et d'une grande épreuve pour les disciples..... 387
39-46. Jésus en agonie..... 390
47-53. L'arrestation de Jésus..... 396
54-62. Le triple reniement de saint Pierre.. 398

63-65 Jésus bafoué par ses gardes 100
66-71 Jésus devant le sanhédrin 401
XXIII 1-7. Jésus paraît une première fois devant Pilate 404
8-12. Jésus devant Hérode 406
13-25. Barabbas préféré à Jésus 408
26-32. Jésus est conduit au Calvaire. Les filles de Jérusalem 411
33-34[a]. Jésus crucifié demande à son Père le pardon de ses bourreaux 414
34[b]-43. Les insultes à Jésus en croix. Le mauvais et le bon larron 416
44-48. Jésus meurt en croix 420
49-56. Jésus est mis au tombeau 422
XXIV. 1-12. Le tombeau vide 425
13-35. L'apparition de Jésus aux disciples d'Emmaüs 429
36-43. Apparition de Jésus aux apôtres et aux disciples le soir de sa résurrection .. 438
44-53. Les derniers enseignements de Jésus. Son ascension 440

INDEX ALPHABÉTIQUE 443

G. Deberque, Imp., Paris.

G. Beauchesne et ses fils, Édit.

ACHEVÉ D'IMPRIMER, PAR L'IMPRIMERIE DE L'EST, A BESANÇON, POUR GABRIEL BEAUCHESNE, A PARIS, LE DIX DÉCEMBRE MCMXXIX.